

ŒUVRES
DE
M^{GR} DE SÉGUR

QUATRIÈME SÉRIE

TOME ONZIÈME



PARIS
Librairie Saint-Joseph
TOLRA, LIBRAIRE-ÉDITEUR
112 *bis*, rue de Rennes, 112 *bis*

—
1893

Tous droits réservés



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2010.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

ŒUVRES

DE

M^{GR} DE SÉGUR

BREF DE N. T.-S. P. LE PAPE PIE IX

A L'AUTEUR

PIE IX, PAPE,

Bien-aimé Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

Nous vous félicitons de tout cœur de ce que vous ne cessez de remplir, sur une si vaste échelle et avec tant de succès, votre office de héraut de l'Évangile. Tout ce que vous publiez se répand aussitôt dans les rangs du peuple par milliers d'exemplaires. Évidemment, pour que vos écrits soient ainsi recherchés, il faut qu'ils plaisent ; et ils ne sauraient plaire, s'ils n'avaient le don et de se concilier les esprits, et de pénétrer jusqu'au fond des cœurs, et là de produire chacun leurs bienfaisants effets.

Mettez donc à profit la grâce que Dieu vous a faite ; continuez de travailler avec ardeur et de remplir votre ministère d'évangélisation.

Quant à Nous, Nous vous promettons de la part de DIEU une large assistance, au moyen de laquelle vous pourrez initier aux voies du salut un nombre d'âmes chaque jour plus considérable, et vous tresser ainsi une magnifique couronne de gloire.

En attendant, comme gage de cette céleste faveur et des autres dons du Seigneur, recevez la Bénédiction Apostolique que Nous vous donnons avec grand amour, bien-aimé Fils, pour vous témoigner Notre paternelle bienveillance.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 2 mars 1876, centième année de Notre Pontificat.

PIE IX, PAPE.

L'ENFER

PROLOGUE

C'était en 1837. Deux jeunes sous-lieutenants, récemment sortis de Saint-Cyr, visitaient les monuments et les curiosités de Paris. Ils entrèrent dans l'église de l'Assomption, près des Tuileries, et se mirent à regarder les tableaux, les peintures et les autres détails artistiques de cette belle rotonde. Ils ne songeaient point à prier.

Auprès d'un confessionnal, l'un d'eux aperçut un jeune prêtre en surplis, qui adorait le Saint-Sacrement. « Regarde donc ce curé, dit-il à son camarade ; on dirait qu'il attend quelqu'un. — C'est peut-être toi, répondit l'autre en riant. — Moi ! Et pourquoi faire ? — Qui sait ? Peut-être pour le confesser. — Pour me confesser ! Eh bien, veux-tu parier que je vais y aller ? — Toi ! Aller te confesser ! Bah ! » Et il se mit à rire, en haussant les épaules.

« Que veux-tu parier ? reprit le jeune officier, d'un

air moqueur et décidé. Parions un bon dîner, avec une bouteille de champagne frappé. — Va pour le dîner et le champagne. Je te défie d'aller le mettre dans la boîte. »

A peine avait-il achevé que l'autre, allant droit au jeune prêtre, lui disait un mot à l'oreille ; et celui-ci se levait, entraît au confessionnal, pendant que le pénitent improvisé jetait sur son camarade un regard vainqueur et s'agenouillait comme pour se confesser.

« A-t-il du toupet ! » murmura l'autre ; et il s'assit pour voir ce qui allait se passer.

Il attendit cinq minutes, dix minutes, un quart d'heure. « Qu'est-ce qu'il fait ? se demandait-il avec une curiosité légèrement impatiente. Qu'est-ce qu'il peut dire depuis tout ce temps-là ? »

Enfin, le confessionnal s'ouvrit ; l'abbé en sortit, le visage animé et grave ; et, après avoir salue le jeune militaire, il entra dans la sacristie. L'officier s'était levé de son côté, rouge comme un coq, se tirant la moustache d'un air quelque peu attrapé, et faisant signe à son ami de le suivre pour sortir de l'église.

« Ah ça, dit celui-ci, qu'est-ce qui l'est donc arrivé ? Sais-tu que tu es resté près de vingt minutes avec cet abbé. Ma parole, j'ai cru un instant que tu te confessais tout de bon. Tu as tout de même gagné ton dîner. Veux-tu pour ce soir ? — Non, répondit l'autre de mauvaise humeur ; non, pas aujourd'hui. Nous verrons un autre jour. J'ai à faire ; il faut que je te quitte. » Et serrant la main de son compagnon, il s'éloigna brusquement, d'un air tout crispé.

Que s'était-il passé, en effet, entre le sous-lieutenant et le confesseur ? Le voici :

A peine le prêtre eut-il ouvert le guichet du confessionnal, qu'il s'aperçut, au ton du jeune homme, qu'il

s'agissait là d'une mystification. Celui-ci avait poussé l'impertinence jusqu'à lui dire, en finissant je ne sais quelle phrase : « La religion ! la confession ! je m'en moque ! »

Cet abbé était un homme d'esprit. « Tenez, mon cher Monsieur, lui dit-il en l'interrompant avec douceur ; je vois que ce que vous faites là n'est pas sérieux. Laissons de côté la confession, et, si vous le voulez bien, causons un petit instant. J'aime beaucoup les militaires. Et puis, vous m'avez l'air d'un bon et aimable garçon. Quel est, dites-moi, votre grade ? »

L'officier commençait à sentir qu'il avait fait une sottise. Heureux de trouver un moyen de s'en tirer, il répondit assez poliment : « Je ne suis que sous-lieutenant. Je sors de Saint-Cyr. — Sous-lieutenant ? Et resterez-vous longtemps sous-lieutenant ? — Je ne sais pas trop : deux ans, trois ans, quatre ans peut-être. — Et après ? — Après ? Je passerai lieutenant. — Et après ? — Après ? Je serai capitaine. — Capitaine ? A quel âge peut-on être capitaine ? — Si j'ai de la chance, dit l'autre en souriant, je puis être capitaine à vingt-huit ou vingt-neuf ans. — Et après ? — Oh ! après, c'est difficile ; on reste longtemps capitaine. Puis on passe chef de bataillon ; puis, lieutenant-colonel ; puis, colonel. — Eh bien ! vous voici colonel, à quarante ou quarante-deux ans. Et après cela ? — Après ? Je deviendrai général de brigade, et puis général de division. — Et après ? — Après ? Il n'y a plus que le bâton de maréchal. Mais mes prétentions ne vont pas jusque-là. — Soit ; mais est-ce que vous ne vous mariez pas ? — Si fait, si fait : quand je serai officier supérieur. — Eh bien, vous voici marié, officier supérieur, général, général de division, peut-être même maréchal de France, qui sait ? Et après, Monsieur ? ajouta

le prêtre avec autorité. — Après ? après ? répliqua l'officier un peu interloqué. Oh ! ma foi, je ne sais pas ce qu'il y aura après. »

« Voyez comme c'est singulier, dit alors l'abbé d'un ton de plus en plus grave. Vous savez tout ce qui se passera jusque-là, et vous ne savez pas ce qu'il y aura après. Eh bien, moi je le sais ; et je vais vous le dire. Après, Monsieur, après, vous mourrez. Après votre mort, vous paraîtrez devant DIEU, et vous serez jugé. Et si vous continuez à faire comme vous faites, vous serez damné ; vous irez brûler éternellement en enfer. Voilà ce qui se passera après ! »

Et comme le jeune étourdi, ennuyé de cette fin, paraissait vouloir s'esquiver : « Un instant, Monsieur ! ajouta l'abbé. J'ai encore un mot à vous dire. Vous avez de l'honneur, n'est-il pas vrai ? Eh bien, moi aussi j'en ai. Vous venez de me manquer gravement ; et vous me devez une réparation. Je vous la demande, et je l'exige, au nom de l'honneur. Elle sera d'ailleurs très-simple. Vous allez me donner votre parole que, pendant huit jours, chaque soir avant de vous coucher, vous vous mettrez à genoux, et vous direz tout haut : « Un jour, je mourrai ; mais « je m'en moque. Après mon jugement, je serai damné ; « mais je m'en moque. J'irai brûler éternellement en « enfer ; mais je m'en moque. » Voilà tout. Mais vous allez me donner votre parole d'honneur de n'y pas manquer, n'est-ce pas ? »

De plus en plus ennuyé, voulant à tout prix sortir de ce faux pas, le sous-lieutenant avait tout promis, et le bon abbé l'avait congédié avec bonté, ajoutant : « Je n'ai pas besoin, mon cher ami, de vous dire que je vous pardonne de tout mon cœur. Si jamais vous aviez besoin de moi, vous me trouveriez toujours ici, à mon poste. Seulement

n'oubliez pas la parole donnée. « La-dessus, ils s'étaient quittés, comme nous l'avons vu

Le jeune officier dina tout seul. Il était manifestement vexé. Le soir, au moment de se coucher, il hésita un peu ; mais sa parole était donnée ; et il s'exécuta.

« Je mourrai ; je serai jugé ; j'irai peut-être en enfer. . . » Il n'eut pas le courage d'ajouter : « Je m'en moque. »

Quelques jours se passèrent ainsi. Sa « pénitence » lui revenait sans cesse à l'esprit, et semblait lui tinter aux oreilles. Au fond, comme les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des jeunes gens, il était plus étourdi que mauvais. La huitaine ne s'était pas écoulée, qu'il retournait, seul cette fois, à l'église de l'Assomption, se confessait pour tout de bon, et sortait du confessionnal le visage tout baigné de larmes et la joie dans le cœur.

Il est resté depuis, m'a-t-on assuré, un digne et fervent chrétien.

C'est la pensée sérieuse de l'enfer qui, avec la grâce de Dieu, avait opéré la métamorphose. Or, ce qu'elle a fait sur l'esprit de ce jeune officier, pourquoi ne le ferait-elle pas sur le vôtre, ami lecteur ? Il y faut donc réfléchir une, bonne fois.

Il y faut réfléchir ; c'est une question personnelle, s'il en fût, et, avouez-le, profondément redoutable. Elle se dresse devant chacun de nous ; et bon gré mal gré, il y faut une solution positive. . .

Nous allons donc, si vous le voulez bien, examiner ensemble, brièvement, mais bien carrément, deux choses : 1° s'il y a vraiment un enfer ; et 2° ce que c'est que l'enfer.

Je fais appel ici uniquement à votre bonne foi et à votre foi.

I

S'IL Y A VRAIMENT UN ENFER.

Il y a un enfer :
c'est la croyance de tous les peuples,
dans tous les temps

Ce que tous les peuples ont toujours cru, dans tous les temps, constitue ce qu'on appelle une vérité de sens commun, ou, si vous l'aimez mieux, de sentiment commun, universel. Quiconque se refuserait à admettre une de ces grandes vérités universelles n'aurait pas, comme on dit très-justement, le sens commun. Il faut être fou, en effet, pour s'imaginer qu'on peut avoir raison contre tout le monde.

Or, dans tous les temps, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, tous les peuples ont cru à un enfer. Sous un nom ou sous un autre, sous des formes plus ou moins altérées, ils ont reçu, conservé et proclamé la croyance à des châtiments redoutables, à des châtiments sans fin, où le feu apparaît toujours, pour la punition des méchants, après la mort.

C'est là un fait certain, et il a été si lumineusement établi par nos grands philosophes chrétiens, qu'il serait superflu pour ainsi dire de se donner la peine de le prouver.

Dès l'origine, on trouve l'existence d'un enfer éternel de feu, clairement consignée dans les plus anciens livres connus, ceux de Moïse. Je ne les cite ici, notez-le bien, qu'au point de vue purement historique. Le nom même de l'enfer s'y trouve en toutes lettres.

Ainsi, au seizième chapitre du livre des Nombres, nous voyons les trois lévites. Coré, Dathan, et Abiron, qui avaient blasphémé DIEU et s'étaient révoltés contre Moïse, « engloutis vivants en enfer, » et le texte répète : « Et ils descendirent vivants en enfer ; *descenderuntque vivi in infernum* ; et le feu, *ignis* que le Seigneur en fit sortir, dévora deux cent cinquante autres rebelles. »

Or, Moïse écrivait cela plus de seize cents ans avant la naissance de Notre-Seigneur, c'est-à-dire il y a près de trois mille cinq cents ans.

Au Deutéronome, le Seigneur dit, par la bouche de Moïse : « Le feu a été allumé dans ma colère et ses ardeurs pénétreront jusqu'aux profondeurs de l'enfer, *et ardebit usque ad inferna novissima.* »

Dans le livre de Job, également écrit par Moïse, au témoignage des plus grands savants, les impies, dont la vie regorge de biens, et qui disent à DIEU : « Nous n'avons pas besoin de vous, nous ne voulons pas de votre loi ; à quoi bon vous servir et vous prier ! » ces impies-là « tombent tout à coup en enfer, *in puncto ad inferna descendunt.*

Job appelle l'enfer « la région des ténèbres, la région plongée dans les ombres de la mort, la région du malheur et des ténèbres, où il n'y a plus aucun ordre, mais où règne l'horreur éternelle, *sed sempiternus horror inhabitat.* » Certes, voilà des témoignages plus que respectables, et qui remontent aux origines historiques les plus reculées.

Mille ans avant l'ère chrétienne, alors qu'il n'était encore question ni d'histoire grecque ni d'histoire romaine, David et Salomon parlent fréquemment de l'enfer comme d'une grande vérité, tellement connue et reconnue de tous, qu'il n'est pas même besoin de la démontrer. Dans le livre des psaumes, David dit entre autres en parlant des pécheurs : « Qu'il soient jetés dans l'enfer, *convertantur peccatores in infernum*. Que les impies soient confondus et précipités en enfer, *et deducantur in infernum*. » Et ailleurs il parle des « douleurs de l'enfer, *dolores inferni*. »

Salomon n'est pas moins formel. En rapportant les propos des impies qui veulent séduire et perdre le juste, il dit : « Dévorons-le tout vivant, comme fait l'enfer, *sicut infernus*. » Et dans ce fameux passage du Livre de la Sagesse, où il dépeint si admirablement le désespoir des damnés, il ajoute : « Voilà ce que disent dans l'enfer, *in inferno*, ceux qui ont péché; car l'espérance de l'impie s'évanouit comme la fumée qu'emporte le vent. »

Dans un autre de ses livres, appelé l'Ecclésiastique, il dit encore : « La multitude des pécheurs est comme un paquet d'étoffe; et leur fin dernière, c'est la flamme de feu, *flamma ignis*; ce sont les enfers, et les ténèbres, et les peines, *et in fine illorum inferi, et tenebræ, et pœnæ*. »

Deux siècles après, plus de huit cents ans avant JÉSUS-CHRIST, le grand Prophète Isaïe disait à son tour : « Comment es-tu tombé du haut des cieux, ô Lucifer? Toi qui disais en ton cœur : « Je monterai jusqu'au ciel, je « serai semblable au Très Haut, » te voici précipité en enfer, au fond de l'abîme, *ad infernum detraheris, in profundum laci*. » Par cet abîme, par ce mystérieux « étang, » nous verrons plus loin qu'il faut entendre cette épouvantable masse liquide de feu qu'enveloppe et que cache la terre,

et que l'Eglise elle-même nous indique comme le lieu proprement dit de l'enfer. Salomon et David parlent, eux aussi, de ce brûlant abîme.

Dans un autre passage de ses prophéties, Isaïe parle du feu, du feu éternel de l'enfer. « Les pécheurs, dit-il, sont frappés d'épouvante. Lequel d'entre vous pourra habiter dans le feu dévorant, *cum igne devorante*, dans les flammes éternelles, *cum ardoribus sempiternis* ? »

Le Prophète Daniel, qui vivait deux cents ans après Isaïe, dit, en parlant de la résurrection dernière et du jugement : « Et la multitude de ceux qui dorment dans la poussière s'éveilleront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour un opprobre qui ne finira jamais. »

Même témoignage de la part des autres Prophètes, jusqu'au Précurseur du Messie, saint Jean-Baptiste, qui, lui aussi, parle au peuple de Jérusalem du feu éternel de l'enfer, comme d'une vérité connue de tous, et dont personne n'a jamais douté. « Voici le Christ qui approche, s'écrie-t-il. Il vannerà son grain ; il recueillera le froment (les élus) dans ses greniers ; quant à la paille (les pécheurs), il les brûlera dans le feu qui ne s'éteint point, *in igne inextinguibili*. »

L'antiquité païenne, grecque et latine, nous parle également de l'enfer, et de ses terribles châtimens qui n'auront point de fin. Sous des formes plus ou moins exactes, suivant que les peuples s'éloignaient plus ou moins des traditions primitives et des enseignemens des Patriarches et des Prophètes, on y retrouve toujours la croyance à un enfer, à un enfer de feu et de ténèbres.

Tel est le Tartare des Grecs et des Latins.

« Les impies qui ont méprisé les lois saintes, sont précipités dans le Tartare, pour n'en sortir jamais, et pour y souffrir des tourmens horribles et éternels, » dit Socrate, cité par Platon, son disciple.

Et Platon dit encore : « On doit ajouter foi aux traditions anciennes et sacrées qui enseignent qu'après cette vie l'âme sera jugée et punie sévèrement, si elle n'a pas vécu comme il convient. » Aristote, Cicéron, Sénèque, parlent de ces mêmes traditions, qui se perdent dans la nuit des temps.

Homère et Virgile les ont revêtues des couleurs de leurs immortelles poésies. Qui n'a lu le récit de la descente d'Enée aux enfers, où, sous le nom de Tartare, de Pluton, etc., nous retrouvons les grandes vérités primitives, défigurées mais conservées par le paganisme ? Les supplices des méchants y sont éternels ; et l'un d'eux nous est dépeint comme « fixé, éternellement fixé dans l'enfer. »

Et cette croyance universelle, incontestable et incontestée, le philosophe sceptique Bayle est le premier à la constater, à la reconnaître. Son confrère en voltairianisme et en impiété, l'anglais Bolingbroke l'avoue avec une égale franchise. Il dit formellement : « La doctrine d'un état futur de récompenses et de châtimens paraît se perdre dans les ténèbres de l'antiquité ; elle précède tout ce que nous savons de certain. Dès que nous commençons à débrouiller le chaos de l'histoire ancienne, nous trouvons cette croyance, de la manière la plus solide, dans l'esprit des premières nations que nous connaissons. »

On en rencontre les débris jusque parmi les superstitions informes des sauvages de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Océanie. Le paganisme de l'Inde et de la Perse en garde des vestiges frappants, et enfin le mahométisme compte l'enfer au nombre de ses dogmes.

Dans le sein du Christianisme, il est superflu de dire que le dogme de l'enfer est enseigné hautement, comme une de ces grandes vérités fondamentales qui servent de

base à tout l'édifice de la Religion. Les protestants eux-mêmes, les protestants qui ont tout détruit avec leur folle doctrine du « libre examen, » n'ont pas osé toucher à l'enfer. Chose étrange, inexplicable ! au milieu de tant de ruines, Luther, Calvin et les autres ont dû laisser debout cette effrayante vérité, qui devait cependant leur être personnellement si importune !

Donc, tous les peuples, dans tous les temps, ont connu et reconnu l'existence de l'enfer. Donc, ce dogme terrible fait partie de ce trésor des grandes vérités universelles, qui constituent la lumière de l'humanité. Donc, il n'est pas possible à un homme sensé de le révoquer en doute en disant, dans la folie d'une orgueilleuse ignorance : Il n'y a point d'enfer !

Donc enfin : Il y a un enfer.

Il y a un enfer :

l'enfer n'a pas été inventé et n'a pas pu l'être.

Nous venons de voir que, dans tous les temps, tous les peuples ont cru à l'enfer. Cela seul prouve déjà qu'il n'est pas d'invention humaine.

Supposons un instant le monde vivant bien tranquille, au milieu des plaisirs, et abandonné sans crainte à toutes les passions. Un beau jour un homme, un philosophe, vient lui dire : « Il y a un enfer, un lieu de tourments éternels, où DIEU vous punira si vous continuez à faire le mal ; un enfer de feu, où vous brûlerez sans fin, si vous ne changez de vie. »

Vous figurez-vous l'effet qu'aurait produit une pareille annonce ?

D'abord personne n'y aurait cru. « Que venez-vous nous prêcher là ? aurait-on dit à cet inventeur de l'enfer. Où avez-vous pris cela ? Quelles preuves nous en apportez-vous ? Vous n'êtes qu'un rêveur, un prophète de malheur. » Je le répète, on ne l'aurait pas cru.

On ne l'aurait pas cru, parce que tout, dans l'homme corrompu, se cabre instinctivement contre l'idée de l'enfer. De même que tout coupable repousse tant qu'il peut l'idée du châtement, de même, et cent fois plus, l'homme coupable repousse la perspective de ce feu vengeur, éternel, qui doit punir si impitoyablement toutes ses fautes, même ses fautes secrètes.

Et surtout dans une société, comme nous la supposons un moment, où personne n'aurait jamais entendu parler de l'enfer, la révolte des préjugés serait venue se joindre à la révolte des passions. Non-seulement on n'aurait pas voulu en croire cet inventeur malencontreux, mais on l'eût chassé avec colère, on l'eût lapidé, si bien que l'envie de recommencer ne serait plus jamais venue à personne.

Que si, par impossible, on eût ajouté foi à cette étrange invention ; si, par une impossibilité bien plus évidente encore, tous les peuples se fussent mis à croire à l'enfer, sur la parole du susdit philosophe, quel événement, je vous le demande ! Le nom de l'inventeur, le siècle, le pays où il aurait vécu eussent-ils pu ne pas être consignés dans l'histoire ?

Or, rien de tout cela. Quelqu'un a-t-il jamais été signalé comme ayant introduit dans le monde cette doctrine effrayante, si contraire aux passions les plus enracinées de l'esprit humain, du cœur, des sens ?

Donc l'enfer n'a pas été inventé.

Il n'a pas été inventé, parce qu'il n'a pas pu l'être.

L'éternité des peines de l'enfer est un dogme que la raison ne peut comprendre ; elle peut le connaître, mais non pas le comprendre, parce qu'il est au-dessus de la raison. Ce que l'homme ne peut comprendre, comment voulez-vous qu'il ait pu l'inventer ?

C'est précisément parce que l'enfer, l'enfer éternel, ne peut être compris par la raison, que la raison s'insurge contre lui, dès qu'elle n'est point éclairée et relevée par les lumières surnaturelles de la foi. Comme nous le verrons plus loin, la raison crie à l'injustice, à la barbarie, et par conséquent à l'impossibilité.

Le dogme de l'enfer est ce que l'on appelle « une vérité innée, » c'est-à-dire une de ces lumières d'origine divine qui luit en nous malgré nous ; qui est au fond de notre conscience, incrustée dans les profondeurs de notre âme comme un diamant noir, qui brille d'un sombre éclat. Personne ne peut l'en arracher, parce que c'est Dieu même qui l'a mis là. On peut couvrir ce diamant et ses sombres feux ; ou peut en détourner ses regards et l'oublier pour un temps ; on peut le nier en paroles ; mais on y croit malgré soi, et la conscience ne cesse de le proclamer.

Les impies qui se moquent de l'enfer en ont, au fond, une peur terrible. Ceux qui disent qu'il est démontré pour eux qu'il n'y a point d'enfer, se mentent à eux-mêmes et mentent aux autres. C'est un vœu impie du cœur, plutôt qu'une négation raisonnée de l'esprit. Au dernier siècle, un de ces insolents écrivait à Voltaire qu'il avait découvert la preuve métaphysique de la non-existence de l'enfer : « Vous êtes bienheureux, lui répondit le vieux patriarche des incrédules ; moi je suis loin d'en être là. »

Non, l'homme n'a pas inventé l'enfer. Il ne l'a pas

inventé, et il n'a pas pu l'inventer. Le dogme d'un enfer éternel de feu remonte à DIEU même. Il fait partie de cette grande révélation primitive qui est la base de la Religion et de la vie morale du genre humain.

Donc, il y a un enfer.

Il y a un enfer :
Dieu lui-même nous en a révélé l'existence

Les quelques passages de l'Ancien-Testament que j'ai cités plus haut, montrent déjà que le dogme de l'enfer a été révélé de DIEU même aux Patriarches, aux Prophètes et à l'ancien Israel. En effet, ce ne sont pas seulement des témoignages historiques ; ce sont encore et surtout des témoignages divins, qui commandent la foi, qui s'imposent à notre conscience, avec l'autorité infailible de vérités révélées.

Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a solennellement confirmé cette révélation redoutable ; et quatorze fois dans l'Évangile il nous parle de l'enfer.

Nous ne rapporterons point ici toutes ses paroles, pour ne pas nous répéter. Voici les principales. N'oubliez pas, mon bon lecteur, que c'est DIEU même qui parle ici, et qu'il a dit : « *Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.* »

Peu après son admirable transfiguration sur le mont Thabor, Notre-Seigneur disait à ses disciples et aux multitudes qui le suivaient : « Si votre main (c'est-à-dire ce que vous avez de plus précieux) est pour vous une occasion de péché, coupez-la : il vaut mieux entrer dans l'autre vie avec une seule main, que d'aller avec ses deux

main dans l'enfer, dans le feu qui ne s'éteint point, où le feu ne cessera jamais.

« Si votre pied ou votre œil est pour vous une occasion de chute, coupez-le, arrachez-le, et jetez-le loin de vous : il vaut mieux entrer dans la vie éternelle avec un seul pied ou un seul œil, que d'être jeté avec vos deux pieds ou avec vos deux yeux, dans la prison de feu éternel, *in gehennam ignis inextinguibilis*, où le remords ne cesse point et où le feu ne s'éteint pas, *et ignis non extinguitur*. »

Il parle de ce qui arrivera à la fin des temps, et dit : « Alors le Fils de l'homme enverra ses Anges, et ils saisiront ceux qui auront fait le mal, pour les jeter dans la fournaise de feu, *in caminum ignis*, où il y aura des pleurs et des grincements de dents. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende. »

Lorsque le Fils de DIEU prédit le jugement dernier, au vingt-cinquième chapitre de l'évangile de saint Matthieu, il nous fait connaître d'avance lui-même les propres termes de la sentence qu'il prononcera contre les réprouvés : « Retirez-vous de moi, maudits, au feu éternel, *discedite a me, maledicti, in ignem æternum*. » Et il ajoute : « Et ceux-ci iront dans le supplice éternel, *in supplicium æternum*. » — Je vous le demande, y a-t-il rien de plus formel ?

Les Apôtres, chargés par le Sauveur de développer sa doctrine et de compléter ses révélations, nous parlent de l'enfer et de ses flammes éternelles d'une manière non moins explicite.

Pour ne citer que quelques-unes de leurs paroles, nous rappellerons saint Paul qui dit aux chrétiens de Thessalonique, en leur prêchant le jugement dernier, que le Fils de DIEU « tirera vengeance dans la flamme du feu, *in flamma ignis*, des impies qui n'ont point voulu recon-

naître DIEU et qui n'obéissent point à l'Évangile de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ; ils auront à subir des peines éternelles dans la mort, loin de la face du Seigneur, *penas dabunt in interitu æternas.* »

L'Apôtre saint Pierre dit que les méchants partageront le châtement des mauvais anges, que le Seigneur a précipités dans les profondeurs de l'enfer, dans les supplices du Tartare, *rudentibus inferni detractos in Tartarum tradidit cruciandos.* » Il les appelle « des fils de malédiction, *maledictionis filii*, à qui sont réservées les horreurs des ténèbres. »

Saint Jean nous parle également de l'enfer et de ses feux éternels. Au sujet de l'Antechrist et de son faux prophète, il dit : « Ils seront jetés vivants dans l'abîme embrasé de feu et de souffre, *in stagnum ignis ardentis sulphure*, pour y être tourmentés jour et nuit dans tous les siècles des siècles, *cruciantur die ac nocte in sæcula sæculorum.* »

Enfin, l'Apôtre saint Jude nous parle à son tour de l'enfer, nous montrant les démons et les réprouvés « enchaînés pour l'éternité dans les ténèbres, et subissant les peines du feu éternel, *ignis æterni penam sustinentes.* »

Et, dans tout le cours de leurs Épitres inspirées, les Apôtres reviennent sans cesse sur la crainte des jugements de DIEU et sur les châtements éternels qui attendent les pécheurs impénitents.

Après des enseignements aussi clairs, faut-il s'étonner que l'Église nous présente l'éternité des peines et du feu de l'enfer comme un dogme de foi proprement dit ? de telle sorte que celui qui oserait le nier, ou en douter seulement, serait par là même hérétique.

Donc l'existence de l'enfer est un article de foi catho-

lique, et nous en sommes aussi sûrs que de l'existence de DIEU.

Donc, il y a un enfer.

En résumé : le témoignage du genre humain tout entier et de ses plus antiques traditions ; le témoignage de la nature humaine, de la droite raison, du cœur et de la conscience, et, par-dessus tout, le témoignage de l'enseignement infallible de DIEU lui-même et de son Eglise, s'unissent pour nous attester, avec une certitude absolue, qu'il y a un enfer de feu et de ténèbres, un enfer éternel, pour le châtement des impies et des pécheurs impénitents.

Je vous le demande, cher lecteur, une vérité peut-elle être établie d'une manière plus pérennitaire ?

**S'il y a vraiment un enfer
comment personne n'en est-il revenu ?**

D'abord, l'enfer existe pour punir les réprouvés, et non pour les laisser revenir sur la terre. Quand on y est, on y reste.

Vous dites qu'on n'en revient pas ? C'est vrai dans l'ordre habituel de la Providence. Mais est-il bien certain que personne ne soit revenu de l'enfer ? Etes-vous sûr que, dans une vue de miséricorde et de justice, DIEU n'ait jamais permis à un damné d'apparaître sur la terre ?

Dans l'Écriture sainte et dans l'histoire, on fit la preuve du contraire ; et, toute superstitieuse qu'elle est devenue, la croyance quasi-générale à ce qu'on appelle « les revenants » serait inexplicable si elle ne provenait

d'un fonds de vérité. Laissez-moi vous rapporter ici quelques faits dont l'authenticité semble évidente, et qui prouvent l'existence de l'enfer par le redoutable témoignage de ceux-là mêmes qui y sont.

Le docteur Raymond Diocrès.

Dans la vie de saint Bruno, fondateur des Chartreux, on trouve un fait étudié à fond par les très doctes Bollan-distes, et qui présente à la critique la plus sérieuse tous les caractères historiques de l'authenticité ; un fait arrivé à Paris, en plein jour, en présence de plusieurs milliers de témoins, dont les détails ont été recueillis par des contemporains, et enfin qui a donné naissance à un grand Ordre religieux.

Un célèbre docteur de l'Université de Paris, nommé Raymond Diocrès, venait de mourir, emportant l'admiration universelle et les regrets de tous ses élèves. C'était en l'année 1082. Un des plus savants docteurs du temps, connu dans toute l'Europe par sa science, ses talents et ses vertus, et nommé Bruno, était alors à Paris avec quatre compagnons, et se fit un devoir d'assister aux obsèques de l'illustre défunt.

On avait déposé le corps dans la grande salle de la chancellerie, proche de l'église de Notre-Dame, et une foule immense entourait le lit de parade où, selon l'usage du temps, le mort était exposé, couvert d'un simple voile.

Au moment où l'on vint à lire une des leçons de l'Office des morts qui commence ainsi : « Réponds-moi. Combien grandes et nombreuses sont tes iniquités, » une voix sépulcrale sortit de dessous le voile funèbre, et toute

l'assistance entendit ces paroles : « *Par un juste jugement de DIEU, j'ai été accusé.* » On se précipite ; on lève le drap mortuaire : le pauvre mort était là, immobile, glacé, parfaitement mort. La cérémonie, un instant interrompue, fut bientôt reprise ; tous les assistants étaient dans la stupeur et pénétrés de crainte.

On reprend donc l'Office ; on arrive à la susdite leçon « Réponds-moi. » Cette fois, à la vue de tout le monde, le mort se soulève, et d'une voix plus forte, plus accentuée encore, il dit : « *Par un juste jugement de Dieu, j'ai été jugé,* » et il retombe. La terreur de l'auditoire est à son comble. Des médecins constatent de nouveau la mort. Le cadavre était froid, rigide. On n'eut pas le courage de continuer, et l'Office fut remis au lendemain.

Les autorités ecclésiastiques ne savaient que résoudre. Les uns disaient : « C'est un réprouvé ; il est indigne des prières de l'Eglise. » D'autres disaient : « Non, tout cela est sans doute fort effrayant ; mais enfin, tous tant que nous sommes, ne serons-nous pas accusés d'abord, puis jugés par un juste jugement de DIEU ? » L'Evêque fut de cet avis, et, le lendemain, le service funèbre recommença à la même heure. Bruno et ses compagnons étaient là comme la veille. Toute l'Université, tout Paris était accouru à Notre-Dame.

L'Office recommence donc. A la même leçon : « Réponds-moi, » le corps du docteur Raymond se dresse sur son séant, et avec un accent indescriptible qui glace d'épouvante tous les assistants, il s'écrie : « *Par un juste jugement de DIEU, j'ai été condamné,* » et retombe immobile.

Cette fois il n'y avait plus à douter. Le terrible prodige constaté jusqu'à l'évidence n'était pas même discutable. Par ordre de l'Evêque et du Chapitre, on dépouille, séance

tenante, le cadavre des insignes de ses dignités, et on l'emporte à la voirie de Montfaucon.

Au sortir de la grande salle de la chancellerie, Bruno, âgé alors d'environ quarante-cinq ans, se décida irrévocablement à quitter le monde, et alla chercher, avec ses compagnons, dans les solitudes de la Grande-Chartreuse, près de Grenoble, une retraite où il pût faire plus sûrement son salut, et se préparer ainsi à loisir aux justes jugements de DIEU.

Certes, voilà un réprouvé qui « revenait de l'enfer, » non pour en sortir, mais pour en être le plus irrécusable des témoins.

Le jeune Religieux de saint Antonin.

Le savant Archevêque de Florence, saint Antonin, rapporte dans ses écrits un fait non moins terrible, qui, vers le milieu du quinzième siècle, avait épouvanté tout le nord de l'Italie. Un jeune homme de bonne famille qui, à seize ou dix-sept ans, avait eu le malheur de cacher un péché mortel en confession et de communier en cet état, avait remis de semaine en semaine, de mois en mois, l'aveu si pénible de ses sacrilèges, continuant, du reste, ses confessions et ses communions, par un misérable respect humain. Bourrelé de remords, il cherchait à s'étourdir en faisant de grandes pénitences, si bien qu'il passait pour un saint. N'y tenant plus, il entra dans un monastère. « Là, du moins, se disait-il, je dirai tout, et j'expierei sérieusement mes affreux péchés. » Pour son malheur, il fut accueilli comme un petit saint par les Supérieurs qui le connaissaient de réputation, et sa honte reprit encore le dessus. Il remit ses aveux à plus tard ; il redoubla ses pénitences. et un an, deux ans, trois ans

se passèrent dans ce déplorable état, il n'osait jamais révéler le poids horrible et honteux qui l'accablait. Enfin, une maladie mortelle sembla lui en faciliter le moyen. « Pour le coup, se dit-il, je vais tout avouer. Je vais faire une confession générale, avant de mourir. » Mais l'amour-propre dominant toujours le repentir, il entortilla si bien l'aveu de ses fautes, que le confesseur n'y put rien comprendre. Il avait un vague désir de revenir là-dessus le lendemain ; mais un accès de délire survint, et le malheureux mourut ainsi.

Dans la Communauté, où l'on ignorait l'affreuse réalité, on se disait : « Si celui-là n'est pas au ciel, qui de nous y pourra entrer ? » Et l'on faisait toucher à ses mains des croix, des chapelets, des médailles. Le corps fut porté avec une sorte de vénération dans l'église du monastère, et resta exposé dans le chœur jusqu'au lendemain matin où devaient se célébrer les funérailles.

Quelques instants avant l'heure fixée pour la cérémonie, un des Frères, envoyé pour sonner la cloche, aperçut tout à coup devant lui, près de l'autel, le défunt environné de chaînes qui semblaient rougies au feu, et quelque chose d'incandescent apparaissait dans toute sa personne. Epouvanté, le pauvre Frère était tombé à genoux, les yeux fixés sur l'effrayante apparition. Alors le réprouvé lui dit : « Ne priez point pour moi. Je suis en enfer pour toute l'éternité. » Et il raconta la lamentable histoire de sa mauvaise honte et de ses sacrilèges, après quoi il disparut, laissant dans l'église une odeur infecte, qui se répandit dans tout le monastère, comme pour attester la vérité de tout ce que le Frère venait de voir et d'entendre.

Aussitôt avertis, les Supérieurs firent enlever le cadavre, le jugeant indigne de la sépulture ecclésiastique.

La courtisane de Naples.

Saint François de Girolamo, célèbre missionnaire de la Compagnie de Jésus au commencement du dix-huitième siècle, avait été chargé de diriger les missions dans le royaume de Naples. Un jour qu'il prêchait sur une place de Naples, quelques femmes de mauvaise vie, que l'une d'entre elles, nommée Catherine, avait réunies, s'efforçaient de troubler le sermon par leurs chants et leurs bruyantes exclamations, pour forcer le Père à se retirer ; mais il n'en continua pas moins son discours, sans paraître s'apercevoir de leurs insolences.

Quelques temps après, il revint prêcher sur la même place. Voyant la porte de Catherine fermée et toute la maison, ordinairement si bruyante, dans un profond silence : « Eh bien ! dit le Saint, qu'est-il donc arrivé à Catherine ? — Est-ce que le Père ne sait pas ? Hier soir la malheureuse est morte, sans pouvoir prononcer une parole. — Catherine est morte ? reprend le Saint ; elle est morte subitement ? Entrons et voyons. »

On ouvre la porte ; le Saint monte l'escalier et entre, suivi de la foule, dans la salle où le cadavre était étendu à terre, sur un drap, avec quatre cierges, suivant l'usage du pays. Il le regarde quelque temps avec des yeux épouvantés ; puis il dit d'une voix solennelle : « Catherine, où êtes-vous maintenant ? » Le cadavre reste muet. Le Saint reprit encore : « Catherine, dites-moi, où êtes-vous maintenant ? Je vous commande de me dire où vous êtes. »

Alors, au grand saisissement de tout le monde, les yeux du cadavre s'ouvrirent, ses lèvres s'agitèrent convulsivement, et une voix caverneuse et profonde répondit : « Dans l'enfer ! je suis dans l'enfer ! »

A ces mots, la foule des assistants s'enfuit épouvantée et le Saint redescendit avec eux, en répétant : « Dans l'enfer ! O DIEU terrible ! Dans l'enfer ! L'avez-vous entendue ? Dans l'enfer ! »

L'impression de ce prodige fut si vive, que bon nombre de ceux qui en furent témoins n'osèrent point rentrer chez eux sans avoir été se confesser.

L'ami du comte Orloff.

Dans notre siècle, trois faits du même genre, plus authentiques les uns que les autres, sont parvenus à ma connaissance.

Le premier s'est passé presque dans ma famille.

C'était en Russie, à Moscou, peu de temps avant l'horrible campagne de 1812. Mon grand-père maternel, le comte Rostopchine, gouverneur militaire de Moscou, était fort lié avec le général comte Orloff, célèbre par sa bravoure, mais aussi impie qu'il était brave.

Un jour, à la suite d'un souper fin, arrosé de copieuses libations, le comte Orloff et un de ses amis, le général V., voltairien comme lui, s'étaient mis à se moquer affreusement de la Religion et surtout de l'enfer. « Et si, par hasard, dit Orloff, si par hasard il y avait quelque chose de l'autre côté du rideau?... — Eh bien ! répartit le général V., celui de nous deux qui s'en ira le premier reviendra en avertir l'autre. Est-ce convenu? — Excellente idée ! » répondit le comte Orloff, et tous deux, bien qu'à moitié gris, ils se donnèrent très sérieusement leur parole d'honneur de ne pas manquer à leur engagement.

Quelques semaines plus tard, éclata une de ces grandes guerres comme Napoléon avait le don d'en susciter alors ; l'armée russe entra en campagne, et le général V., reçut

l'ordre de partir immédiatement pour prendre un commandement important.

Il avait quitté Moscou depuis deux ou trois semaines, lorsqu'un matin, de très-bonne heure, pendant que mon grand-père faisait sa toilette, la porte de sa chambre s'ouvre brusquement. C'était le comte Orloff, en robe de chambre, en pantoufles, les cheveux hérissés, l'œil hagard, pâle comme un mort. « Quoi ! Orloff, c'est vous ? à cette heure ? et dans un costume pareil ? Qu'avez-vous donc ? Qu'est-il arrivé ? — Mon cher, répond le comte Orloff, je crois que je deviens fou. Je viens de voir le général V. — Le général V. ? Il est donc revenu ? — Eh non ! reprend Orloff, en se jetant sur un canapé et en se prenant la tête à deux mains, non, il n'est pas revenu ! et c'est là ce qui m'épouvante. »

Mon grand-père n'y comprenait rien. Il cherchait à le calmer. « Racontez-moi donc, lui dit-il, ce qui vous est arrivé et ce que tout cela veut dire. » Alors, s'efforçant de dominer son émotion, le comte Orloff raconta ce qui suit :

« Mon cher Rostopchine, il y a quelque temps, V., et moi, nous nous étions juré mutuellement que le premier de nous qui mourrait viendrait dire à l'autre s'il y a quelque chose de l'autre côté du rideau. Or, ce matin, il y a une demi-heure à peine, j'étais tranquillement dans mon lit, éveillé depuis longtemps, ne pensant nullement à mon ami, lorsque tout à coup les deux rideaux de mon lit se sont brusquement ouverts, et je vois, à deux pas de moi, le général V., debout, pâle, la main droite sur sa poitrine, me disant : « Il y a un enfer, et j'y suis ! » et il disparut. Je suis venu vous trouver de suite. Ma tête part ! Quelle chose étrange ! Je ne sais que penser ! »

Mon grand-père le calma comme il put. Ce n'était pas

chose facile. Il parla d'hallucinations, de cauchemars ; peut-être dormait-il. Il y a bien des choses extraordinaires, inexplicables ; et autres banalités de ce genre, qui font la consolation des esprits forts. Puis, il fit atteler ses chevaux et reconduire le comte Orloff à son hôtel.

Or, dix ou douze jours après cet étrange incident, un courrier de l'armée apportait à mon grand-père, entre autres nouvelles, celle de la mort du général V. Le matin même du jour où le comte Orloff l'avait vu et entendu, à la même heure où il lui était apparu à Moscou, l'infortuné général, sorti pour reconnaître la position de l'ennemi, avait eu la poitrine traversée par un boulet et était tombé raide mort!...

« Il y a un enfer ; et j'y suis ! » Voilà les paroles de quelqu'un qui « en est revenu. »

La Dame au bracelet d'or.

En 1859, je rapportais ce fait à un prêtre fort distingué, Supérieur d'une importante Communauté. « C'est effrayant, me dit-il, mais cela ne m'étonne pas extraordinairement. Les faits de ce genre sont moins rares qu'on ne pense ; seulement on a toujours plus ou moins d'intérêt à les garder secrets, soit pour l'honneur du « revenu » soit pour l'honneur de sa famille. Pour ma part, voici ce que j'ai su de source certaine, il y a deux ou trois ans, d'un très proche parent de la personne à qui la chose est arrivée. Au moment où je vous parle (Noël 1859), cette dame vit encore ; elle a un peu plus de quarante ans.

« Elle était à Londres, dans l'hiver de 1847 à 1848. Elle était veuve, âgée d'environ vingt-neuf ans, fort mondaine, fort riche et très-agréable de visage. Parmi les élégants qui fréquentaient son salon, on remarquait un

jeune lord, dont les assiduités la compromettaient singulièrement et dont la conduite, d'ailleurs, n'était rien moins qu'édifiante.

« Un soir, ou plutôt une nuit (car il était plus de minuit), elle lisait dans son lit je ne sais quel roman, en attendant le sommeil. Une heure vint à sonner à sa pendule ; elle souffla sa bougie. Elle allait s'endormir quand, à son grand étonnement, elle remarqua qu'une lueur blafarde, étrange, qui paraissait venir de la porte du salon, se répandait peu à peu dans sa chambre et augmentait d'instant en instant. Stupéfaite, elle ouvrait de grands yeux, ne sachant ce que cela voulait dire. Elle commençait à s'effrayer, lorsqu'elle vit s'ouvrir lentement la porte du salon et entrer dans sa chambre le jeune lord, complice de ses désordres. Avant qu'elle n'eût pu lui dire un seul mot, il était près d'elle, il lui saisissait le bras gauche au poignet, et, d'une voix stridente, il lui dit en anglais : « Il y a un enfer ! » La douleur qu'elle ressentit au bras fut telle, qu'elle en perdit connaissance.

« Quant elle revint à elle, une demi-heure après, elle sonna sa femme de chambre. Celle-ci sentit en entrant une forte odeur de brûlé ; s'approchant de sa maîtresse, qui pouvait à peine parler, elle constata au poignet une brûlure si profonde, que l'os était à découvert et les chairs presque consumées ; cette brûlure avait la largeur d'une main d'homme. De plus, elle remarqua que de la porte du salon jusqu'au lit, et du lit à cette même porte, le tapis portait l'empreinte de pas d'homme, qui avaient brûlé la trame de part en part. Par l'ordre de sa maîtresse, elle ouvrit la porte du salon. Plus de traces sur les tapis.

« Le lendemain, la malheureuse dame apprit, avec une terreur facile à concevoir, que cette nuit-là même, vers

une heure du matin, son lord avait été trouvé ivre-mort sous la table, que ses serviteurs l'avaient rapporté dans sa chambre et qu'il y avait expiré entre leurs bras.

« J'ignore, ajouta le Supérieur, si cette terrible leçon a converti tout de bon l'infortunée; mais ce que je sais, c'est qu'elle vit encore; seulement, pour dérober aux regards les traces de sa sinistre brûlure, elle porte au poignet gauche, en guise de bracelet, une large bande d'or, qu'elle ne quitte ni jour ni nuit.

« Je le répète. je tiens tous ces détails de son proche parent, chrétien sérieux, à la parole duquel j'attache la foi la plus entière. Dans la famille même, on n'en parle jamais; et moi-même je ne vous les confie qu'en taisant tout nom propre. »

Malgré le voile dont cette apparition a été et a dû être enveloppée, il me paraît impossible d'en révoquer en doute la redoutable authenticité. A coup sûr, ce n'est pas la dame au bracelet qui aurait besoin qu'on vint lui prouver qu'il y a vraiment un enfer.

La fille perdue de Rome.

En l'année 1873, quelques jours avant l'Assomption, eut lieu à Rome une de ces terribles apparitions d'outre-tombe qui corroborent si efficacement la vérité de l'enfer.

Dans une de ces maisons mal famées que l'invasion sacrilège du domaine temporel du Pape a fait ouvrir à Rome en tant de lieux, une malheureuse fille s'étant blessée à la main, dut être transportée à l'hôpital de la Consolation. Soit que son sang vicié par l'inconduite eût amené une dégénérescence de la plaie, soit à cause d'une complication inattendue, elle mourut subitement pendant la nuit.

Au même moment, une de ses compagnes, qui ignorait certainement ce qui venait de se passer à l'hôpital, s'est mise à pousser des cris désespérés, au point d'éveiller les habitants du quartier, de mettre en émoi les misérables créatures de cette maison, et de provoquer l'intervention de la police. La morte de l'hôpital lui était apparue entourée de flammes, et lui avait dit : « Je suis damnée ; et, si tu ne veux pas l'être comme moi, sors de ce lieu d'infamie, et reviens à Dieu que tu as abandonné. »

Rien n'a pu calmer le désespoir et la terreur de cette fille qui, dès l'aube du jour, s'éloigna, laissant toute la maison plongée dans la stupeur dès qu'on y sut la mort de celle de l'hôpital.

Sur ces entrefaites, la maîtresse du lieu, une Garibaldienne exaltée, et connue pour telle parmi ses frères et amis, tomba malade. Elle fit demander bientôt le curé de l'église voisine, Saint-Julien des *Banchi*. Avant de se rendre dans une pareille maison, le vénérable prêtre consulta l'autorité ecclésiastique, laquelle délégua à cet effet un digne Prélat, Mgr Sirolli, curé de la paroisse de Saint-Sauveur *in Lauro*.

Celui-ci, muni d'instructions spéciales, se présenta et exigea avant tout de la malade, en présence de plusieurs témoins, la pleine et entière rétraction des scandales de sa vie, de ses blasphèmes contre l'autorité du Souverain-Pontife, et de tout le mal qu'elle avait fait aux autres. La malheureuse le fit sans hésiter, se confessa et reçut le Saint-Viatique avec de grands sentiments de repentir et d'humilité.

Se sentant mourir, elle supplia avec larmes le bon curé de ne pas l'abandonner, épouvantée qu'elle était toujours de ce qui s'était passé sous ses yeux. Mais la nuit approchait, et Mgr Sirolli, partagé entre la charité qui lui disait

de rester et les convenances qui lui faisaient un devoir de ne point passer la nuit en un tel lieu, fit demander à la police deux agents, qui vinrent, fermèrent la maison, et demeurèrent jusqu'à ce que l'agonisante eût rendu le dernier soupir.

Tout Rome connut bientôt les détails de ces tragiques événements. Comme toujours, les impies et les libertins s'en moquèrent, se gardant bien d'aller aux renseignements; les bons en profitèrent pour devenir meilleurs et plus fidèles encore à leur devoirs.

Devant de pareils faits, dont la liste pourrait peut-être s'allonger beaucoup, je demande au lecteur de bonne foi s'il est raisonnable de répéter, avec la foule des étourdis, la fameuse phrase stéréotypée : « S'il y a vraiment un enfer, comment se fait-il que personne n'en soit jamais revenu ? »

Mais lors même qu'à tort ou à raison l'on ne voudrait point admettre les faits, si authentiques cependant, que je viens de rapporter, la certitude absolue de l'existence de l'enfer n'en resterait pas moins inébranlable. En effet, notre foi à l'enfer ne repose pas sur ces prodiges, qui ne sont pas de foi, mais sur les raisons de bon sens que nous exposons tout à l'heure, et par-dessus tout, sur le témoignage divin, infailible, de JÉSUS-CHRIST, de ses Prophètes et de ses Apôtres, ainsi que sur l'enseignement formel, invariable, inviolable, de l'Eglise catholique.

Les prodiges peuvent corroborer notre foi et la raviver; et voilà pourquoi nous avons cru devoir en citer ici quelques-uns, très-capables de fermer la bouche à ceux qui osent dire : « Il n'y a pas d'enfer : » de confirmer dans la foi ceux qui seraient tentés de se dire : « Y a-t-il un enfer ? » et enfin, de consoler et d'éclairer davantage

encore les bons fidèles qui disent avec l'Eglise : « Il y a un enfer. »

**Pourquoi tant de gens s'efforcent de nier
l'existence d'un enfer.**

D'abord, c'est que la plupart d'entre eux y sont trop directement intéressés.

Les voleurs, s'ils le pouvaient, détruiraient la gendarmerie ; de même, tous les gens qui « sentent le fagot » sont toujours disposés à faire le possible et l'impossible pour se persuader qu'il n'y a pas d'enfer, surtout pas d'enfer de feu. Ils sentent que, s'il y en a un, c'est pour eux.

Ils font comme les poltrons, qui chantent à tue-tête dans la nuit noire, afin de s'étourdir et de ne pas trop sentir la peur qui les travaille.

Pour se donner encore plus de courage, ils tâchent de persuader aux autres qu'il n'y a pas d'enfer ; ils l'écrivent dans leurs livres plus ou moins scientifiques et philosophiques ; ils le répètent en haut et en bas, sur tous les tons, se montant ainsi les uns les autres ; et, grâce à ce bruyant concert, ils finissent par croire que personne n'y croit plus, et que par conséquent ils ont le droit de n'y plus croire eux-mêmes.

Tels furent, au dernier siècle, presque tous les chefs de l'incrédulité voltairienne. Ils avaient établi par A plus B qu'il n'y avait ni Dieu, ni Paradis, ni enfer ; ils étaient sûrs de leur fait. Et cependant l'histoire est là qui nous les montre tous, les uns après les autres, saisis d'une affreuse panique au moment de la mort, se rétractant, se

confessant, demandant pardon à Dieu et aux hommes. L'un d'eux, Diderot, écrivait après la mort de d'Alembert : « Si je n'avais été là, il aurait fait le plongeon *comme tous les autres*. » Et, même pour celui-là, peu s'en était fallu, car il avait demandé un prêtre.

Chacun sait comment Voltaire, au lit de la mort, avait deux ou trois fois insisté pour qu'on allât lui chercher le curé de Saint-Sulpice ; ses acolytes l'entourèrent si bien, que le prêtre ne put pénétrer jusqu'au vieux moribond, qui expira dans un accès de rage et de désespoir. On voit encore, à Paris, la chambre où se passa cette scène tragique.

Ceux qui crient le plus fort contre l'enfer, y croient souvent aussi bien que nous. Au moment de la mort le masque tombe, et l'on voit ce qu'il y avait dessous. N'écoutons point les raisonnements par trop intéressés que leur dicte la peur.

En second lieu, c'est la corruption du cœur qui fait nier l'existence de l'enfer. Quand on ne veut pas quitter la vie mauvaise qui y mène tout droit, on est toujours porté à dire, sinon à croire, qu'il n'existe pas.

Voici un homme dont le cœur, l'imagination, les sens, les habitudes de chaque jour sont empoignés, absorbés par un amour coupable. Il s'y livre tout entier ; il y sacrifie tout : allez donc lui parler de l'enfer ! Vous parlez à un sourd. Et si parfois, à travers les cris de la passion, la voix de la conscience et de la foi se fait entendre, aussitôt il lui impose silence, ne voulant pas plus entendre la vérité au dedans qu'au dehors.

Essayez de parler de l'enfer à ces jeunes libertins qui peuplent la plupart de nos lycées, de nos ateliers, de nos usines, de nos casernes : ils vous répondront par des frémissements de colère et des ricanements diaboliques, plus

puissants chez eux que tous les arguments de la foi et du bon sens. Ils ne veulent pas qu'il y ait d'enfer.

J'en voyais un, naguère, qu'un reste de foi m'avait ramené. Je l'exhortais de mon mieux à ne pas se déshonorer lui-même comme il le faisait, à vivre en chrétien, en homme, et non pas en bête. « Tout cela est bel et bon, me répondait-il, et peut-être est-ce vrai ; mais ce que je sais, c'est que, quand cela me prend, je deviens comme fou ; je n'entends plus rien, je ne vois plus rien, il n'y a pas de DIEU ni d'enfer qui tienne. S'il y a un enfer, eh bien j'irai ; cela m'est égal. » Et je ne l'ai plus revu.

Et les avares ? et les usuriers ? et les voleurs ? Que d'arguments irrésistibles ils trouvent dans leurs coffres-forts contre l'existence de l'enfer ! Rendre ce qu'ils ont pris ! lâcher leur or et leurs écus ! Plutôt mille morts ; plutôt l'enfer, si tant est qu'il y en ait un. — On me citait un vieil usurier normand, prêteur à la petite semaine, qui, même en face de la mort, ne put se résoudre à lâcher prise. Il avait consenti, on ne sait comment, à restituer telles et telles sommes assez rondes ; il ne s'agissait plus que de restituer encore huit francs cinquante centimes : jamais le curé ne put l'obtenir. Le malheureux mourut sans sacrements. Pour son cœur d'avare, une misérable somme de huit francs cinquante suffisait pour faire disparaître l'enfer.

Il en est de même de toutes les passions violentes : de la haine, de la vengeance, de l'ambition, de certaines exaltations de l'orgueil. Elles ne veulent pas entendre parler de l'enfer. Pour en nier l'existence, elles mettent tout en jeu et rien ne leur coûte.

Tous ces gens-là, quand on les met au pied du mur, au moyen de quelque-une de ces grosses raisons de bon sens que nous avons résumées plus haut, ils se rejettent sur les

morts, espérant par là échapper aux vivants.. Ils s'imaginent et ils disent qu'il croiraient à l'enfer si quelque mort ressuscitait devant eux, et leur affirmait qu'il y en a vraiment un. Pures illusions, que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST s'est donné lui-même la peine de dissiper, comme nous allons le voir.

**Que l'on ne croirait pas d'avantage à un enfer
si les morts revenaient plus souvent.**

Un jour, Notre-Seigneur passait à Jérusalem, non loin d'une maison dont on voit encore aujourd'hui les fondements, et qui avait appartenu à un jeune pharisien, fort riche, nommé Nicence. Celui-ci était mort depuis peu de temps. Sans le nommer, Notre-Seigneur prit occasion de ce qui s'était passé là pour instruire ses disciples, ainsi que la multitude qui le suivait.

« Il y avait, dit-il, un homme qui était riche, qui était vêtu de pourpre et de lin, et qui chaque jour faisait de splendides repas.

« A sa porte gisait un pauvre mandiant appelé Lazare, couvert d'ulcères, qui eût bien voulu se rassasier des miettes tombées de la table du riche ; mais personne ne les lui donnait.

« Or, il arriva que le pauvre mourut ; et il fut porté par les Anges dans le sein d'Abraham (c'est-à-dire dans le Paradis). Le riche mourut à son tour ; et il fut enseveli dans l'enfer.

« Et là, du milieu de ses tourments, ayant levé les yeux, il aperçut au loin Abraham, et Lazare dans son sein. Et il se mit à crier, et à dire : « Abraham, mon père, ayez

pitié de moi, et envoyez Lazare tremper le bout de son doigt dans l'eau, pour qu'il me rafraîchisse quelque peu la langue ; car je souffre cruellement dans cette flamme. — Mon fils, lui répondit Abraham, souviens-toi que, pendant la vie, tu as eu en partage les jouissances, et Lazare, les souffrances. Maintenant il est consolé, et toi tu souffres.

« Du moins, répliqua l'autre, envoyez-le, je vous prie, dans la maison de mon père ; car j'ai cinq frères ; et il leur dira ce que l'on souffre ici, afin qu'ils ne tombent pas, comme moi, dans ce lieu de tourments.

« Et Abraham lui répondit : Ils ont Moïse et les Prophètes ; qu'ils les écoutent. — Non, mon père, répliqua le réprouvé ; cela ne suffit pas. Mais s'ils voient venir quelqu'un d'entre les morts, alors ils feront pénitence. Et Abraham lui dit : S'ils n'écoutent pas Moïse et les Prophètes, ils ne croiront pas davantage à la parole d'un homme qui serait revenu d'entre les morts. »

Cette grave parole du Fils de Dieu est la réponse anticipée à toutes les illusions des gens qui, pour croire à l'enfer et pour se convertir, demandent des résurrections et des miracles. Les miracles de toute nature abonderaient autour d'eux, qu'ils ne croiraient pas davantage.

Témoins les Juifs qui, à la vue de tous les miracles du Sauveur, et en particulier de la résurrection de Lazare, à Béthanie, ne tirent point de là d'autre conclusion que celle-ci : « Que faire ? Voici que tout le monde court après lui. Tuons-le. » Et, plus tard, devant les miracles quotidiens, publics, absolument incontestables de saint Pierre et des autres Apôtres, ils disent de même : « Ces hommes font des miracles, et nous ne pouvons les nier. Faisons-les arrêter, et défendons-leur de prêcher davantage le nom de Jésus. » — Voilà ce que produisent d'habitude les mi-

raclés et les résurrections de morts chez les gens dont l'esprit et le cœur sont corrompus.

Combien de fois n'a-t-on pas répété l'aveu véritablement renversant échappé à Diderot, l'un des impies les plus effrontés du dernier siècle : « Lors même que tout Paris, disait-il un jour, viendrait m'affirmer avoir vu ressusciter un mort, j'aimerais mieux croire que tout Paris est devenu fou, plutôt que d'admettre un miracle. »

Je le sais, même parmi les plus mauvais, il y en a peu de cette force-là ; mais, au fond, les tendances sont les mêmes ; il y a les mêmes partis pris ; et si un reste de bon sens empêche de proférer de pareilles absurdités, en pratique on n'en fait ni plus ni moins.

Savez-vous ce qu'il faut faire pour n'avoir pas de peine à croire à l'enfer ? Il faut vivre de telle sorte qu'on n'ait point trop à le craindre. Voyez les vrais chrétiens, les chrétiens chastes, consciencieux, fidèles à tous leurs devoirs : leur vient-il jamais à l'idée de douter de l'enfer ? Les doutes viennent du cœur, bien plus que de l'intelligence ; et, sauf de très rares exceptions, dues à l'orgueil de la demi-science, l'homme qui mène une vie tant soit peu correcte, n'éprouve pas le moindre besoin de déblatérer contre l'existence d'un enfer.

II

CE QU'EST L'ENFER

**Des idées fausses et superstitieuses
au sujet de l'enfer.**

Avant tout, écartons avec soin les imaginations populaires et superstitieuses qui altèrent en tant d'esprits la notion véritable et catholique de l'enfer. On se forge un enfer de fantaisie, un enfer ridicule, et l'on dit : « Je ne croirai jamais cela. C'est absurde, impossible. Non, je ne crois pas, je ne puis pas croire à l'enfer. »

En effet si l'enfer était ce que rêvent quantité de bonnes femmes, vous auriez cent fois, mille fois raison de n'y point croire. Toutes ces inventions sont dignes de figurer à côté de ces contes fantastiques dont on berce trop souvent l'imagination du vulgaire. Ce n'est pas là le moins du monde ce qu'enseigne l'Eglise : et si parfois, afin de frapper davantage les esprits, quelques auteurs ou prédicateurs ont cru pouvoir les employer, leur bonne intention n'empêche pas qu'ils aient eu grand tort, vu qu'il n'est permis à personne de travestir la vérité et de l'exposer à la dérision des gens sensés, sous prétexte de faire peur aux bonnes gens pour mieux les convertir.

Je le sais, on est quelquefois grandement embarrassé lorsqu'il s'agit de faire comprendre aux multitudes les terribles châtements de l'enfer ; et comme la plupart des gens ont besoin de représentations matérielles pour

concevoir les choses plus élevées, il est quasi nécessaire de parler de l'enfer et du supplice des damnés d'une manière figurée. Mais il est fort difficile de le faire avec mesure ; et très souvent, je le répète, avec les plus excellentes intentions, on tombe dans l'impossible, pour ne pas dire dans le grotesque.,

Non, l'enfer n'est point cela. Il est bien autrement grand, bien autrement redoutable. Nous allons le voir.

**Que l'enfer consiste avant tout
dans l'épouvantable peine de la damnation.**

La *damnation* est la séparation totale d'avec DIEU. Un damné est une créature totalement et définitivement privée de son DIEU.

C'est Notre-Seigneur lui-même qui nous signale la damnation comme la peine première et dominante des réprouvés. Vous vous rappelez les termes de la sentence qu'il prononcera contre eux au jugement dernier et que nous rapportions tout à l'heure : « Retirez-vous de moi, maudits, et allez dans le feu éternel qui a été préparé pour le démon et pour ses anges. »

Voyez : la première parole de la sentence du souverain Juge, qui nous fait comprendre le premier caractère de l'enfer, c'est la séparation de DIEU, c'est la privation de DIEU, c'est la malédiction de DIEU ; en d'autres termes, la damnation ou réprobation.

La légèreté de l'esprit et le manque de foi vive nous empêchent de comprendre en cette vie tout ce que la damnation contient d'horreurs, d'épouvantes et de désespoirs. Nous sommes faits pour le bon DIEU, et pour lui

seul. Nous sommes faits pour DIEU, comme l'œil est fait pour la lumière, comme le cœur est fait pour l'amour. Au milieu des mille préoccupations de ce monde, nous ne le sentons pour ainsi dire pas, et nous sommes détournés de DIEU, notre unique fin dernière, par tout ce qui nous entoure, par tout ce que nous voyons, entendons, souffrons et aimons.

Mais, après la mort, la vérité reprend tous ses droits; chacun de nous se trouve comme seul à seul devant son DIEU, devant Celui par qui et pour qui il est fait, qui seul doit être et peut être sa vie, son bonheur, son repos, sa joie, son amour, son tout,

Or, vous figurez-vous ce que peut être l'état d'un homme à qui manque tout à coup, absolument et totalement, sa vie, sa lumière, son bonheur, son amour, en un mot, ce qui est *tout* pour lui? Concevez-vous ce vide subit, absolu, dans lequel s'abîme un être fait pour aimer et pour posséder Celui-là même dont il se voit privé?

Un Religieux de la compagnie de Jésus, le P. Surin, que ses vertus, sa science et ses malheurs ont rendu célèbre au dix-septième siècle, a ressenti pendant près de vingt ans les angoisses de cet affreux état. Pour arracher une pauvre et sainte Religieuse à la possession du démon, lequel avait résisté à trois longs mois d'exorcismes, de prières et d'austérités, le charitable Père avait poussé l'héroïsme jusqu'à s'offrir lui-même en victime, si la miséricorde divine daignait enfin exaucer ses vœux et délivrer l'infortunée créature. Il fut exaucé; et Notre-Seigneur permit, pour la sanctification de son serviteur, que le démon prit aussitôt possession de son corps et le tourmentât pendant de longues années. Rien de plus authentique que les faits étranges, publics, qui signalèrent cette possession du pauvre P. Surin, et qu'il serait trop long de

rapporter ici. Après sa délivrance, il recueillit dans un écrit qui nous a été conservé ce qu'il se rappelait de cet état surnaturel, où le démon, s'emparant matériellement, pour ainsi dire, de ses facultés et de ses sens, lui faisait ressentir une partie de ses propres impressions et de son désespoir de réprouvé.

« Il me semblait, dit-il, que tout mon être, que toutes les puissances de mon âme et de mon corps se portaient avec une véhémence inexprimable vers le Seigneur mon DIEU, que je voyais être mon suprême bonheur, mon bien infini, l'unique objet de mon existence; et en même temps je sentais une force irrésistible qui m'arrachait à lui, qui me retenait loin de lui; de sorte que, fait pour vivre, je me voyais, je me sentais privé de Celui qui est la Vie; fait pour la vérité et la lumière, je me voyais absolument repoussé par la lumière et la vérité; fait pour aimer, j'étais sans amour, j'étais repoussé par l'amour; fait pour le bien, j'étais plongé dans l'abîme du mal.

« Je ne saurais, ajouta-t-il, comparer les angoisses et les désespoirs de cette inexprimable détresse qu'à l'état d'une flèche vigoureusement lancée vers un but d'où la repousse incessamment une force invincible: irrésistiblement portée en avant, elle est toujours et invinciblement repoussée en arrière. »

Et ce n'est là qu'un bien pâle symbole de cette affreuse réalité qui s'appelle la damnation.

La damnation est nécessairement accompagnée du désespoir. C'est ce désespoir que Notre-Seigneur appelle dans l'Évangile « le ver » qui ronge les damnés. « Tout vaut mieux, nous répète-t-il, que d'aller dans cette prison de feu, où le ver des réprouvés ne meurt point, *ubi vermis eorum non moritur.* »

Ce ver des damnés, c'est le remords, c'est le désespoir. Il est appelé ver, parce que, dans l'âme pécheresse et damnée, il naît de la corruption du péché, comme dans les cadavres les vers corporels naissent de la corruption de la chair. Et encore ici nous ne pouvons nous faire qu'une faible idée de ce que sont ce remords et ce désespoir; en ce monde, où rien n'est parfait, le mal est toujours mêlé de bien, et le bien mêlé de quelque mal; quelque violents que puissent être ici-bas nos désespoirs et nos remords, ils sont toujours tempérés par certaines espérances et aussi par l'impossibilité de supporter la souffrance lorsqu'elle dépasse une certaine mesure. Mais, dans l'éternité, tout est parfait : si l'on peut parler ainsi, le mal est comme le bien, parfait, sans mélange, sans espoir ni possibilité de mitigation, comme nous l'expliquerons plus loin. Le remords et le désespoir des damnés seront complets, irrévocables, irrémédiables, sans l'ombre d'un adoucissement, sans la possibilité d'un adoucissement; aussi absolus que possible, car le mal absolu n'existe pas.

Vous figurez-vous ce que peut être cet état de désespoir privé de toute lueur d'espérance? Et cette pensée si désolante : « Je me suis perdu à plaisir, et perdu à tout jamais, pour des riens, pour des bagatelles d'un instant ! Il m'eût été si facile de me sauver éternellement, comme tant d'autres ! »

« A la vue des Bienheureux, dit l'Écriture Sainte, les damnés seront saisis d'une terreur épouvantable; et, dans leurs angoisses, ils s'écrieront en gémissant : « Donc, nous nous sommes trompés ! *Ergo erravimus!* Nous avons erré hors de la voie véritable. Nous nous sommes épuisés dans les voies de l'iniquité et de la perdition; nous avons méconnu la voie du Seigneur. A quoi nous ont servi et notre orgueil, et nos richesses, et nos plaisirs? Tout a passé comme une ombre; et nous voici perdus, engloutis dans

notre perversité! » Et l'écrivain sacré ajoute ce que nous avons rapporté plus haut: « Voilà ce que disent dans l'enfer les pécheurs réprouvés. »

Au désespoir ils joindront la haine, cet autre fruit de la malédiction: « Retirez-vous de moi, maudits! »

Et quelle haine! La haine de DIEU! La haine *parfaite* du du Bien infini, de la Vérité infinie, de l'éternel Amour, de la Bonté, de la Beauté, de la Paix, de la Sagesse, de la Perfection infinie, éternelle! Haine implacable et satanique, haine surnaturelle, qui, chez le damné, absorbe toutes les puissances de l'esprit et du cœur.

Le damné ne pourrait haïr son DIEU s'il lui était donné, comme aux Bienheureux, de le voir en lui-même, avec toutes ses perfections et ses inénarrables splendeurs. Mais ce n'est point ainsi que dans l'enfer on voit DIEU; les réprouvés ne le voient plus que dans les terribles effets de sa justice, c'est-à-dire dans leurs châtements; ils haïssent DIEU, comme ils haïssent les châtements qu'ils endurent, comme ils haïssent la damnation, comme ils haïssent la malédiction.

Au dernier siècle, à Messinè, un saint prêtre exorcisait un possédé et demandait au démon: « Qui es-tu? — Je suis l'être qui n'aime point DIEU, » répondit le mauvais Esprit. Et à Paris, dans un autre exorcisme, le ministre de DIEU demandant au démon: « Où es-tu? » celui-ci répondit avec fureur: « Aux enfers, pour toujours! — Voudrais-tu être anéanti? — Non, afin de pouvoir haïr DIEU toujours. » Ainsi pourrait parler chacun des damnés. Ils haïssent éternellement Celui-là même qu'ils devaient éternellement aimer.

« Mais, dit-on quelquefois, DIEU est la bonté même. Comment voulez-vous qu'il me damne? » Aussi n'est-ce

pas DIEU qui damne; c'est le pécheur qui se damne lui-même. Dans le terrible fait de la damnation, ce n'est point la bonté de DIEU qui est en cause, mais uniquement sa sainteté et sa justice. DIEU est aussi saint qu'il est bon; et sa justice est aussi infinie dans l'enfer que sa miséricorde et sa bonté sont infinies dans le Paradis. N'offensez point la sainteté de DIEU, et vous êtes sûr de n'être point damné. Le damné n'a que ce qu'il a choisi, ce qu'il a choisi librement et malgré toutes les grâces de son DIEU. Il a choisi le mal : il a le mal; or, dans l'éternité, le mal s'appelle l'enfer. S'il avait choisi le bien, il aurait le bien, il l'aurait éternellement. — Tout cela est parfaitement logique; et ici, comme toujours, la foi s'accorde merveilleusement avec la droite raison et l'équité.

Donc, premier caractère de l'enfer, premier élément de cette horrible réalité qui s'appelle l'enfer : la damnation, avec la malédiction divine, avec le désespoir, avec la haine de DIEU.

Que l'enfer consiste en second lieu dans la peine horrible du feu.

Il y a du feu en enfer : ceci est de foi révélée. Rappelez-vous les paroles si claires, si précises, si formelles du Fils de DIEU : « Retirez-vous de moi, maudits, dans le feu, *in ignem*... Dans la prison de feu, le feu ne s'éteindra jamais... Le Fils de l'homme enverra ses Anges, et ils saisiront ceux qui auront fait le mal, pour les jeter dans la fournaise de feu, *in caminum ignis*. » Paroles divines, infailibles, qu'ont répétées les Apôtres, et qui sont la base de l'enseignement de l'Eglise. Dans l'enfer, les damnés souffrent la peine du feu.

Nous lisons dans l'histoire ecclésiastique que deux jeunes gens qui suivaient, au troisième siècle, les cours de la célèbre école d'Alexandrie, en Egypte, étant un jour entrés dans une église où un prêtre prêchait sur le feu d'enfer, l'un d'eux s'en moqua, tandis que l'autre, ému de crainte et de repentir, se convertit, et, peu de temps après, se fit Religieux pour mieux assurer son salut. A quelque temps de là, le premier mourut subitement. DIEU permit qu'il apparût à son ancien compagnon, à qui il dit : « l'Eglise prêche la vérité quand elle prêche le feu éternel de l'enfer. Les prêtres n'ont qu'un tort, c'est d'en dire cent fois moins qu'il n'y en a. »

Le feu de l'enfer est surnaturel et incompréhensible.

Hélas ! comment, sur la terre, exprimer et même concevoir les grandes réalités éternelles ? Les prêtres ont beau faire, leur esprit et leur parole fléchissent sous ce poids. S'il est dit du ciel : « L'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, l'esprit de l'homme ne saurait comprendre ce que DIEU réserve à ceux qui l'aiment, » on peut également, et au nom de la justice infinie, dire de l'enfer : « Non, l'œil de l'homme n'a point vu, son oreille n'a point entendu, son esprit n'a jamais pu et ne pourra jamais concevoir ce que la justice de DIEU réserve aux pécheurs impénitents. »

« Je souffre, je souffre cruellement dans cette flamme ! » s'écriait du fond de l'enfer le mauvais riche de l'Évangile. Pour saisir la portée de cette première parole du réprouvé : « Je souffre ! *Crucior!* » il faudrait pouvoir saisir la portée de la seconde : « Dans cette flamme, *in hac flamma.* » Le feu de ce monde est imparfait comme tout ce qui est

de ce monde, et nos flammes matérielles ne sont, malgré leur puissance effroyable, qu'un misérable symbole de ces flammes éternelles, dont parle l'Évangile. Est-il possible d'exprimer, sans rester bien au-dessous de la vérité, l'horreur de la souffrance qu'éprouverait un homme qui serait, même pour quelques minutes seulement, jeté dans une fournaise ardente, en supposant qu'il y puisse vivre ? Est-ce possible, je vous le demande ? Evidemment non. Que dire donc de ce feu tout surnaturel, de ce feu éternel, dont les horreurs ne peuvent se comparer à rien ?

Néanmoins, comme nous sommes dans le temps et non dans l'éternité, il nous faut nous servir des petites réalités de ce monde, tout infirmes et imparfaites qu'elles sont, pour nous élever un peu aux réalités invisibles et immenses de l'autre vie. Il faut par la considération de l'indicible souffrance que fait endurer ici-bas le feu terrestre, nous épouvanter nous-mêmes, afin de ne point tomber dans les abîmes du feu de l'enfer.

Le P. de Bussy et le jeune libertin.

C'est ce que voulut un jour faire toucher du doigt à un jeune libertin un saint missionnaire du commencement de ce siècle, célèbre dans toute la France par son zèle d'apôtre, son éloquence et ses vertus, et un peu aussi par ses originalités.

Le P. de Bussy donnait, dans je ne sais quelle grande ville du Midi, une importante mission, qui ébranlait toute la population. C'était au cœur de l'hiver ; on approchait de Noël, et il faisait grand froid. Dans la chambre où le Père recevait les hommes, il y avait un poêle avec un bon feu.

Un jour, le Père vit arriver un jeune homme qu'on lui

avait recommandé à cause de ses désordres et de ses fanfaronnades d'impiété. Le P. de Bussy s'aperçut bientôt qu'il n'y avait rien à faire avec lui. « Venez çà, mon bon ami, lui dit-il gaiement, n'ayez pas peur, je ne confesse pas les gens malgré eux. Tenez, asseyez-vous là, et faisons un peu la causette en nous chauffant. » Il ouvrit le poêle et s'apercevant que le bois allait bientôt être consumé : « Avant de vous asseoir, apportez-moi donc une ou deux bûches, » dit-il au jeune homme. Celui-ci, un peu étonné, fit cependant ce que le Père demandait. « Maintenant, ajouta celui-ci, mettez-moi çà dans le poêle, là, bien au fond. » Et comme l'autre entraînait le bois dans la porte du poêle, le P. de Bussy lui prit tout à coup le bras et le lui enfonça jusqu'au fond. Le jeune homme poussa un cri et sauta en arrière. « Ah çà ! s'écrie-t-il, est-ce que vous êtes fou ? Vous alliez me brûler ! » — Qu'avez-vous donc, mon cher ? reprit le Père tranquillement, est-ce qu'il ne faut pas vous y habituer ? Dans l'enfer, où vous irez si vous continuez à vivre comme vous vivez, ce ne sera pas seulement le bout des doigts qui brûlera dans le feu, mais tout votre corps ; et ce petit feu n'est rien en comparaison de l'autre. Allons, allons, mon bon ami, du courage ; il faut s'habituer à tout. » Et il voulut lui reprendre le bras. L'autre résista, comme on le pense bien. « Mon pauvre enfant, lui dit alors le P. de Bussy en changeant de ton, réfléchissez-y donc un peu ; tout ne vaut-il pas mieux que d'aller brûler éternellement en enfer ? Et les sacrifices que le bon DIEU vous demande pour vous faire éviter un si effroyable supplice, ne sont-ils pas en réalité bien peu de chose ? »

Le jeune libertin s'en alla pensif. Il réfléchit en effet ; il réfléchit si bien qu'il ne tarda pas de revenir auprès du missionnaire, qui l'aida à se décharger de ses fautes et à rentrer dans la bonne voie.

Je mets en fait que sur mille, dix mille hommes qui vivent loin de Dieu, et par conséquent sur le chemin de l'enfer, il n'y en aurait peut-être pas un qui résisterait « à l'épreuve du feu. » Il n'y en a pas un qui serait assez fou pour accepter le marché suivant : « Pendant toute l'année, tu pourras t'abandonner impunément à tous les plaisirs, te saturer de voluptés, satisfaire tous tes caprices, à la seule condition de passer un jour, seulement un jour, ou même une heure, dans le feu. » Je le répète, pas un, pas un seul n'accepterait le marché.

En voulez-vous une preuve ? Écoutez

Les trois fils d'un vieil usurier.

Un père de famille qui ne s'était enrichi que par des injustices criantes, était tombé dangereusement malade. Il savait que la gangrène était déjà à ses plaies, et néanmoins on ne pouvait le décider à restituer. « Si je restitue, disait-il, que deviendront mes enfants ? »

Son curé, homme d'esprit, eut recours, pour sauver cette pauvre âme, à un curieux stratagème. Il lui dit que, s'il voulait guérir, il allait lui indiquer un remède extrêmement simple, mais cher, très-cher. « Devrait-il coûter mille, deux mille, dix mille francs même, qu'importe ! » répondit vivement le vieillard ; en quoi consiste-t-il ? — Il consiste à faire fondre sur les endroits gangrenés, de la graisse d'une personne vivante. Il n'en faut pas beaucoup : si vous trouvez quelqu'un qui, pour dix mille francs, veuille se laisser brûler une main pendant un quart d'heure à peine, il y en aura assez. »

Hélas ! dit le pauvre homme en soupirant, je crains bien de ne trouver personne qui le veuille. — Voici un

moyen, dit tranquillement le curé : faites venir votre fils aîné ; il vous aime, il doit être votre héritier. Dites-lui : « Mon cher fils, tu peux sauver la vie à ton vieux père si tu consens à le laisser brûler une main, seulement pendant un petit quart d'heure. » S'il refuse, faites la proposition au second, en vous engageant à le faire votre héritier, aux dépens de son frère aîné. Si celui-ci refuse à son tour, le troisième acceptera sans doute. »

La proposition fut faite successivement aux trois frères, qui, l'un après l'autre, la repoussèrent avec horreur. Aors le père leur dit : « Quoi ! pour me sauver la vie, un moment de douleur vous épouvante ! et moi, pour vous procurer de l'aisance, j'irais en enfer, brûler éternellement ! En vérité je serais bien fou ! » Et il se hâta de restituer tout ce qu'il devait, sans avoir égard à ce que deviendraient ses enfants.

Il eut bien raison, et ses trois fils aussi. Se laisser brûler une main, rien que pendant un quart d'heure, même pour sauver la vie à son père, est un sacrifice au-dessus des forces humaines. Or, comme nous l'avons dit déjà, qu'est-ce que cela, en comparaison des abîmes brûlants du feu de l'enfer ?

Mes enfants, n'allez pas en enfer

En 1844, j'ai connu au Séminaire de Saint-Sulpice, à Issy, près Paris, un professeur de sciences extrêmement distingué et dont chacun admirait l'humilité et la mortification. Avant de se faire prêtre, l'abbé Pinault avait été un des professeurs les plus éminents de l'Ecole polytechnique. Au Séminaire, il faisait le cours de physique et de chimie. Un jour, pendant une expérience, le feu prit, je ne sais comment, au phosphore qu'il manipulait, et en

un instant sa main se trouva enveloppée de flammes. Aidé de ses élèves, le pauvre professeur essaya vainement d'éteindre le feu qui dévorait sa chair. En quelques minutes, sa main n'était plus qu'une masse informe, incandescente; les ongles avaient disparu. Vaincu par l'excès de la douleur, le malheureux perdit connaissance. On lui plongea la main et le bras dans un seau d'eau froide, pour essayer de tempérer quelque peu la violence de ce martyr. Pendant toute la journée et toute la nuit, il ne fit qu'un cri, un cri irrésistible et déchirant, et quand, par intervalles, il pouvait articuler quelques paroles, il disait et répétait aux trois ou quatre séminaristes qui l'assistaient : « O mes enfants!... mes enfants! n'allez pas en enfer!... n'allez pas en enfer!...

Le même cri de douleur et de charité sacerdotale s'échappa, en 1867, des lèvres ou plutôt du cœur d'un autre prêtre, dans une circonstance analogue. Près de Pontivy, diocèse de Vannes, un jeune vicaire, nommé Laurent, s'était jeté au milieu des flammes d'un incendie pour sauver une malheureuse mère de famille et deux enfants; à deux ou trois reprises, il s'était élancé, avec un courage, une charité héroïques, du côté d'où parlaient les cris, et il avait eu le bonheur de rapporter sains et saufs les deux pauvres petits. Mais la mère restait encore, et personne n'osait affronter la violence des flammes qui croissait de minute en minute. N'écoutant que sa charité, l'abbé Laurent se précipite une fois encore à travers le brasier, parvient à saisir la malheureuse mère, à moitié folle de terreur, et la jette pour ainsi dire en dehors des atteintes du feu. Au même moment, la toiture s'effondra; le saint prêtre renversé, roule au milieu des débris enflammés; il appelle au secours, et l'on parvient à grand-peine à l'arracher à une mort imminente.

Hélas ! il était trop tard. Le pauvre prêtre avait été mortellement atteint ; il avait respiré les flammes ; le feu commençait à le brûler intérieurement, et d'inexprimables souffrances le dévoraient. En vain tous les bons habitants de la paroisse essayent de lui porter secours : rien n'y fait ; le feu intérieur continue ses ravages ; et, en quelques heures, le martyr de la charité allait recevoir au ciel la récompense de son héroïque dévouement.

Lui aussi, pendant son affreuse agonie, il criait à ceux qui l'entouraient : « O mes amis, mes enfants !... N'allez pas en enfer !... C'est épouvantable !... C'est comme cela qu'on doit brûler en enfer ! »

Le feu de l'enfer est un feu corporel

On se demande souvent ce que c'est que le feu de l'enfer ; quelle est sa nature ; si c'est un feu matériel, ou bien s'il n'est pas uniquement spirituel, et quantité de gens inclinent pour cette dernière opinion, parce qu'au fond elle les effraye moins. Saint Thomas n'est pas de leur avis, non plus que la théologie catholique.

Comme nous le disions tout à l'heure, il est *de foi* que le feu de l'enfer est un feu réel et véritable, un feu inextinguible, un feu éternel, qui brûle sans consumer, qui pénètre les esprits aussi bien que les corps. Voilà ce qui est révélé de DIEU, et enseigné comme article de foi par l'Eglise de DIEU. Le nier, serait non seulement une erreur, mais une impiété et une hérésie proprement dite.

Mais encore une fois, de quelle nature est ce feu qui brûle dans l'enfer ? Est-ce un feu corporel ? Est-il de la même espèce que le nôtre ? C'est le prince de la théologie,

c'est saint Thomas qui va nous répondre, avec sa clarté et sa profondeur ordinaires.

Il remarque d'abord que les philosophes païens, qui ne croyaient pas à la résurrection de la chair, et qui cependant admettaient, avec la tradition entière du genre humain, un feu vengeur dans l'autre vie, devaient enseigner et enseignaient en effet que ce feu était spirituel, de même nature que les âmes. Le rationalisme moderne, qui tend à envahir toutes les intelligences et qui diminue les données de la foi tant qu'il le peut, a fait incliner vers ce sentiment un grand nombre d'esprits, peu instruits des enseignements catholiques.

Mais le grand Docteur, après avoir exposé ce premier sentiment, déclare carrément, que « le feu de l'enfer sera corporel. » Et la raison qu'il en donne est préemptoire : « Puisque, après la résurrection, les réprouvés doivent y être précipités, et puisque le corps ne peut subir qu'une peine corporelle, le feu de l'enfer sera corporel. Une peine ne saurait être appliquée au corps qu'autant qu'elle est corporelle. » Et saint Thomas appuie son enseignement de celui de saint Grégoire le Grand et de saint Augustin, qui disent la même chose et dans les mêmes termes.

Néanmoins on peut dire, ajoute le grand Docteur, que ce feu corporel a quelque chose de spirituel, non point quant à sa substance, mais quant à ses effets; car, tout en punissant les corps, il ne les consume pas, il ne les détruit pas, il ne les réduit point en cendres; et en outre, il exerce son action vengeresse jusque sur les âmes. En ce sens, le feu de l'enfer se distingue du feu matériel, qui brûle et consume les corps.

*Tout corporel qu'il est,
le feu de l'enfer atteint les âmes*

L'on se demandera peut-être comment le feu de l'enfer peut atteindre des âmes qui, jusqu'au jour de la résurrection et du jugement dernier, restent séparées de leur corps. Il faut répondre avant tout que, dans ce mystère redoutable des peines de l'enfer, autre chose est de connaître clairement la vérité de ce qui est, et autre chose est de la comprendre. Nous savons d'une manière positive et absolue, par l'enseignement infallible de l'Eglise, qu'immédiatement après leur mort, les damnés tombent dans l'enfer et dans le feu de l'enfer. Or, cela ne peut s'entendre que de leurs âmes, puisque jusqu'à la résurrection leurs corps restent confiés à la terre dans le tombeau.

Une fois séparée de son corps, l'âme du réprouvé se trouve, relativement à l'action mystérieuse du feu de l'enfer, dans la condition des démons. Les démons, en effet, bien qu'ils n'aient point de corps, subissent les atteintes du feu dans lequel seront jetés un jour les corps des damnés, ainsi que l'indique expressément la sentence du fils de DIEU aux réprouvés : « Retirez-vous de moi, maudits ! Allez dans le feu éternel, qui a été préparé pour le démon et pour ses anges. » Or, ce feu est corporel ; car autrement il n'agirait point sur les corps des réprouvés. Donc l'âme séparée du corps, l'âme du réprouvé, subit les atteintes d'un feu corporel. Voilà ce que nous savons et ce qui est certain.

Ce que nous ne savons pas, c'est le *comment*. Et, pour le croire, nous n'avons pas besoin de le savoir. Les vérités révélées de DIEU ayant toutes pour but d'éclairer notr

esprit et tout ensemble de le maintenir dans la dépendance et la soumission. Par la foi, nous sommes certains de la réalité du fait, et il nous suffit de voir que la chose n'est pas impossible. Or le raisonnement et l'analogie nous le font voir clairement : ne sommes-nous pas nous-mêmes et à chaque instant les témoins irrécusables de l'action, non-seulement réelle, mais intime, mais incessante qu'exerce notre corps sur notre âme ? notre corps, qui est une substance matérielle, sur notre âme, qui est une substance spirituelle ? Donc il est parfaitement possible qu'une substance matérielle, comme est le feu de l'enfer, agisse sur une substance spirituelle, comme est l'âme du réprouvé.

Le capitaine adjudant-major de Saint-Cyr.

A ce sujet, laissez-moi, cher lecteur, vous raconter un fait assez curieux, qui s'est passé à l'École militaire de Saint-Cyr, dans les dernières années de la Restauration.

L'École avait alors pour aumônier un ecclésiastique plein d'esprit et de talent, qui portait le nom bizarre de Rigolot. Il prêchait une belle retraite aux jeunes gens de l'École, qui, chaque soir, se réunissaient à la chapelle, avant de monter au dortoir.

Un certain soir que le digne aumônier avait parlé, et admirablement parlé de l'enfer, la cérémonie étant achevée, il se retirait, un bougeoir à la main, dans son appartement, lequel était situé dans une aile réservée aux officiers. Au moment où il ouvrait sa porte, il s'entendit appeler par quelqu'un qui le suivait dans l'escalier. C'était un vieux capitaine, à la moustache grise, et à l'air peu fin.

« Pardon, M. l'aumônier, dit-il, d'une voix quelque peu ironique ; vous venez de nous faire un bien beau sermon sur l'enfer. Seulement vous avez oublié de nous dire si, dans le feu de l'enfer on serait rôti, ou grillé, ou bouilli. Pourriez-vous me le dire ? » L'aumônier, voyant à qui il avait affaire, le regarde dans le blanc des yeux, et lui mettant son bougeoir sous le nez, lui répond tranquillement : « Vous verrez cela, capitaine ! » Et il reforme sa porte, ne pouvant s'empêcher de rire un peu de la figure à la fois niaise et attrapée du pauvre capitaine.

Il n'y pensa plus ; mais à partir de ce moment, il crut s'apercevoir que le capitaine lui tournait les talons, du plus loin qu'il le voyait.

Survint la révolution de Juillet. L'aumônerie militaire fut supprimée ; celle de Saint-Cyr comme les autres. M. l'abbé Rigolot fut nommé par l'Archevêque de Paris à un autre poste non moins honorable.

Une vingtaine d'années après, le vénérable prêtre se trouvait un soir dans un salon où il y avait nombreuse société, quand il vit venir à lui une vieille moustache blanche qui le salua, lui demandant s'il n'était point l'abbé Rigolot, jadis aumônier de Saint-Cyr. Et, sur sa réponse affirmative : « Oh ! monsieur l'aumônier, lui dit avec émotion le vieux militaire, permettez-moi de vous serrer les mains et de vous exprimer toute ma reconnaissance : vous m'avez sauvé ! — Moi ! Et comment cela ? — Eh quoi ! vous ne me reconnaissez point ? Vous souvient-il d'un soir où un capitaine instructeur de l'École vous ayant fait, au sortir d'un sermon sur l'enfer, une question fort ridicule, vous lui avez répondu, en lui mettant votre bougeoir sous le nez : Vous verrez cela, capitaine ? » Ce capitaine, c'était moi. Figurez-vous que depuis lors cette parole me poursuivait partout, ainsi que la pensée

que j'irais brûler en enfer. J'ai lutté dix ans ; mais enfin il a fallu me rendre. J'ai été me confesser ; je suis devenu chrétien, chrétien à la militaire, c'est-à-dire tout d'une pièce. C'est à vous que je dois ce bonheur ; et je suis bien heureux de vous rencontrer pour pouvoir vous le dire. »

Si jamais, mon cher lecteur, vous entendiez quelque mauvais plaisant faire des questions saugrenues sur l'enfer et sur le feu de l'enfer, répondez avec l'abbé Rigolot : « Vous verrez cela, mon bon ami ; vous verrez cela. »

Je vous garantis qu'ils n'auront pas la tentation d'y aller voir.

La main brûlée de Foligno.

Une chose certaine, c'est que presque toutes les fois que DIEU a permis qu'une pauvre âme réprouvée, ou, ce qui revient au même, à l'égard du feu de l'autre vie, une âme du Purgatoire, ait apparu sur la terre et y ait laissé une trace visible, cette trace a été celle du feu. Rappelez-vous ce que nous avons rapporté plus haut de cette terrible apparition de Loudres, du bras calciné de la dame au bracelet et du tapis brûlé. Rappelez-vous l'atmosphère de feu et de flammes qui enveloppait la fille perdue de Rome et le jeune Religieux sacrilège de saint Antonin de Florence.

Dans l'année même où je vous parle, au mois d'avril, j'ai vu ou du moins j'ai touché moi-même à Foligno, près d'Assise, en Italie, une de ces effrayantes empreintes de feu, qui atteste une fois de plus la vérité de ce que nous disons ici, à savoir que le feu de l'autre vie est un feu réel.

Le 4 novembre 1859, mourut d'apoplexie foudroyante.

au couvent des Tertiaires Franciscaines de Foligno, une bonne Sœur, nommée Tèrese-Marguerite Gesta, qui était depuis de longues années maîtresse des novices et à la fois chargée du pauvre vestiaire du monastère. Elle était née en Corse, à Bastia, en 1797, et était entrée au monastère en février 1826. Il va sans dire qu'elle était préparée dignement à la mort.

Douze jours après, le 17 novembre, une Sœur, nommée Anna-Félicie, qui l'avait aidée dans son office et qui depuis sa mort en était demeurée chargée toute seule, montait au vestiaire et allait y entrer lorsqu'elle entendit des gémissements qui semblaient venir de l'intérieur de la chambre. Un peu effrayée, elle s'empressa d'ouvrir la porte : il n'y avait personne. Mais de nouveaux gémissements se firent entendre, si bien accentués que, malgré son courage ordinaire, elle se sentit envahie par la peur. « JÉSUS MARIE ! s'écria-t-elle ; qu'est-ce que cela ? » Elle n'avait pas fini, qu'elle entendit une voix plaintive, accompagnée de ce douloureux soupir : « Oh ! mon Dieu ! que je souffre ! *Oh ! Dio, che peno tanto !* » La Sœur stupéfaite reconnut aussitôt la voix de la pauvre Sœur Tèrese. Elle se remet de son mieux et lui demande : « Et pourquoi ? — A cause de la pauvreté, répond Sœur Tèrese. — Comment ! reprend la petite Sœur ; vous qui étiez si pauvre ! — Aussi n'est-ce pas pour moi-même, mais pour les Sœurs à qui j'ai laissé trop de liberté à cet égard. Et toi, prends garde à toi-même. » Et au même instant toute la salle se remplit d'une épaisse fumée, et l'ombre de Sœur Tèrese apparut se dirigeant vers la porte en se glissant le long de la muraille. Arrivée près de la porte, elle s'écrie avec force : « Voici un témoignage de la miséricorde de DIEU ! » Et en disant cela, elle frappe le panneau le plus élevé de la porte, y laissant creusée dans le bois calciné,

l'empreinte la plus parfaite de sa main droite ; puis, elle disparaît.

La pauvre Sœur Anna-Félicie était restée à moitié morte de peur. Toute bouleversée, elle se mit à pousser des cris et à appeler au secours. Une de ses compagnes accourt, puis une autre, puis toute la Communauté ; on s'empresse autour d'elle, et toutes s'étonnent de sentir une odeur de bois brûlé. Elles cherchent, elles regardent, et aperçoivent sur la porte la terrible empreinte. Elles reconnaissent aussitôt la forme de la main de Sœur Térèse, laquelle était remarquablement petite. Epouvantées, elles s'enfuient, courent au cœur, se mettent en prières, et, oubliant les besoins de leur corps, elles passent toute la nuit à prier, à sangloter, et à faire des pénitences pour la pauvre défunte, et le lendemain elles communient toutes pour elle.

La nouvelle se répand au dehors ; les Frères-Mineurs, les bons prêtres amis du monastère et toutes les Communautés de la ville joignent leurs prières et leurs supplications à celles des Franciscaines. Cet élan de charité avait quelque chose de surnaturel et de tout à fait insolite.

Cependant, la Sœur Anna-Félicie, encore toute brisée de tant d'émotions, reçut l'ordre formel d'aller prendre son repos. Elle obéit, bien décidée à faire disparaître à tout prix, le lendemain matin, l'empreinte carbonisée qui avait jeté l'épouvante dans tout Foligno. Mais voici que Sœur Térèse-Marguerite lui apparaît de nouveau. « Je sais ce que tu veux faire, lui dit-elle sévèrement ; tu veux enlever le signe que j'ai laissé. Sache qu'il n'est pas en ton pouvoir de le faire, ce prodige étant ordonné de Dieu pour l'enseignement et l'amendement de tous. Par son juste et redoutable jugement, j'étais condamnée à subir pendant quarante années les épouvantables flammes du

Purgatoire, à cause des faiblesses que j'ai eues souvent à l'égard de quelques-unes de nos Sœurs. Je le remercie, toi et tes compagnes, de tant de prières que, dans sa bonté, le Seigneur a daigné appliquer exclusivement à ma pauvre âme; et tout spécialement des sept psaumes de la pénitence, qui m'ont été d'un si grand soulagement. »

Puis, d'un visage tout souriant, elle ajouta : « O bienheureuse pauvreté, qui procure une si grande joie à tous ceux qui l'observent véritablement ! » Et elle disparut.

Enfin, le lendemain, Sœur Anna-Félicie s'étant couchée et endormie à son heure habituelle, s'entendit de nouveau appeler par son nom, s'éveilla en sursaut, tout effrayée, et resta clouée sur son séant, sans pouvoir articuler un mot. Cette fois encore, elle avait reconnu parfaitement la voix de Sœur Térése. Au même instant, un globe de lumière tout resplendissant apparaît devant elle, au pied de son lit, éclairant la cellule comme en plein jour; et elle entend Sœur Térése qui, d'une voix joyeuse et triomphante, dit ces paroles : « Je suis morte un vendredi, le jour de la Passion; et voici qu'un vendredi je m'en vais à la gloire... Soyez fortes à porter la croix!... soyez courageuses à souffrir! » et ajoutant avec amour : « Adieu! adieu! adieu!... » elle se transfigure en une nuée légère, blanche, éblouissante, s'envole au ciel et disparaît.

Une enquête canonique fut ouverte aussitôt par l'Évêque de Foligno et les magistrats de la ville. Le 23 novembre, en présence d'un grand nombre de témoins, on ouvrit le tombeau de Sœur Térése-Marguerite; et l'empreinte calcinée de la porte se trouva exactement conforme à la main de la défunte.

Le résultat de l'enquête fut un jugement officiel, qui constatait la certitude et l'authenticité parfaites de ce que

nous venons de rapporter. La porte, avec l'empreinte calcinée, est conservée dans le couvent avec vénération. La Mère Abbessé, témoin du fait, a daigné me la montrer elle-même ; et, je le répète, mes compagnons de pèlerinage et moi, nous avons vu et touché ce bois qui atteste d'une manière si redoutable que les âmes qui, soit passagèrement, soit éternellement, souffrent dans l'autre vie la peine du feu, sont compénétrées et brûlées par ce feu. Lorsque, pour des raisons que DIEU seul connaît, il leur est donné d'apparaître en ce monde, ce qu'elles touchent porte l'empreinte du feu qui les tourmente ; le feu et elles semblent ne faire qu'un ; c'est comme le charbon lorsqu'il est embrasé par le feu.

Donc, bien que nous ne puissions en pénétrer le mystère, nous savons, à n'en pouvoir douter, que le feu de l'enfer, tout corporel qu'il est, exerce son action vengeresse jusque sur les âmes.

Où est le feu de l'enfer?

L'on se demandera peut-être encore où est le feu de l'enfer et quel lieu il occupe.

Sans nous marquer rien d'absolument précis sur ce point, la révélation chrétienne et l'enseignement catholique s'accordent à nous montrer les abîmes brûlants du feu central de la terre comme le lieu où seront précipités, après la résurrection, les corps des réprouvés. C'est ainsi que le célèbre Catéchisme du Concile de Trente nous dit en toutes lettres que l'enfer est « au centre de la terre, *in medio terræ.* » C'est également l'enseignement formel de saint Thomas, lequel, cependant, ne le présente que comme le sentiment le plus probable. « Quoique personne,

dit-il; ne connaisse d'une manière certaine où est l'enfer, à moins de l'avoir appris directement de l'Esprit-Saint, on a raison de croire qu'il est sous terre. D'abord, parce que son nom même semble l'indiquer : *infernus*, enfer, veut dire ce qui est au-dessous, un lieu inférieur par rapport à la terre. Ensuite, dans l'Écriture, les réprouvés sont dits être « sous la terre, *subtus terram*. »

En outre, il est dit dans l'Évangile même et dans les Épîtres de saint Paul, que le Vendredi-Saint la sainte âme de Notre-Seigneur, momentanément séparée de son corps, descendit « dans le cœur de la terre, *in corde terræ*, » et « dans les lieux inférieurs de la terre, *in inferiores partes terræ*. » Or, nous savons qu'elle alla porter la nouvelle de la rédemption et du salut aux justes de l'ancienne Loi qui, depuis le commencement du monde, avaient cru en lui et l'attendaient, pleins d'espérance et d'amour, dans la paix des limbes; nous savons que cette sainte âme alla rafraîchir et délivrer les âmes qui étaient alors en Purgatoire et achevaient d'y expier leurs fautes, pour passer de là dans les limbes; enfin qu'elle descendit jusque dans les enfers, *descendit ad inferos*, pour y manifester à Satan, à tous les démons et à tous les réprouvés, sa divinité et son triomphe sur le péché, la chair et le monde. Or, de tout cela, ne ressort-il pas, si ce n'est avec évidence, du moins avec une très grande force, que le lieu de l'enfer est, et sera le centre de la terre, que tous les géologues nous représentent d'ailleurs comme un immense océan de feu, de soufre et de bitume en fusion, et comme quelque chose de si épouvantable et tout ensemble si puissant, que rien ne saurait nous en donner une idée en cette vie.

Ajoutons à cela que dans le langage des Écritures, l'Esprit-Saint présente toujours l'enfer comme un abîme

où l'on est précipité, où l'on tombe, où l'on descend ; paroles qui expriment nécessairement un lieu non-seulement inférieur, mais profond. C'est également le langage universel et de l'Eglise et des saints Pères et des théologiens, et même de tout le monde.

Enfin, malgré leurs altérations, les traditions du paganisme, principalement chez les Grecs et les Latins, viennent confirmer le sentiment que nous résumons ici, en dépeignant le lieu des châtimens de l'autre vie comme une vaste région souterraine, où règne le sombre Dieu Pluton, caricature mythologique de Satan ; où le feu et les flammes jouent le rôle principal, comme nous l'avons dit déjà ; et où se voient, sous le nom de Champs-Elysées, d'autres régions, souterraines aussi, où règnent une certaine paix et un certain bonheur mélancolique, curieux reflet de la tradition véritable sur les limbes des anciens justes.

Ajoutons enfin la remarque de saint Augustin, rapportée par saint Thomas, qu'après la mort le corps est *enterré*, c'est-à-dire descendu et déposé dans la terre, pour y expier le péché par la putréfaction, et qu'il semble au moins convenable que l'âme qui doit expier ce même péché, soit comme purification dans le Purgatoire, soit comme châtimement dans l'enfer, ait, elle aussi, à descendre pour trouver dans les lieux inférieurs le feu vengeur allumé par la justice divine.

De tout cela, ne pouvons-nous pas, et même ne devons-nous pas conclure que l'enfer, avec son feu redoutable, a pour siège spécial le centre de la terre, où le feu de l'abîme brûle avec le plus d'intensité ? Observons toutefois que ce feu naturel est surnaturalisé par la toute-puissance de la justice divine, afin de produire tous les effets que réclame cette adorable et terrible justice ; entre autres,

afin d'atteindre et de pénétrer les esprits aussi bien que les corps. de ne point consumer les corps des réprouvés, mais de les conserver au contraire, selon cette terrible parole du souverain Juge lui-même : « Dans la géhenne du feu qui ne s'éteint point, tous les réprouvés seront salés par le feu, *igne salietur*, » De même que le sel pénètre et conserve la chair des victimes, ainsi, par un effet surnaturel, le feu corporel de l'enfer pénètre, sans les consumer jamais, et les réprouvés et les démons.

Le feu de l'enfer est un feu ténébreux.

Vision de sainte Térèse.

En nous révélant que l'enfer est dans le feu, Notre-Seigneur nous a dit également, avec l'autorité divine et infaillible de sa parole, que l'enfer est dans les ténèbres. Dans l'évangile de saint Mathieu, au chapitre vingt-deuxième, il donne à l'enfer le nom de ténèbres extérieures. « Jetez-le, dit-il en parlant de l'homme qui n'est point revêtu de la robe nuptiale, c'est-à-dire qui n'est point en état de grâce, jetez-le dans les ténèbres extérieures, *in tenebras exteriores*. » En d'autres endroits de l'Évangile, et dans les Épîtres des Apôtres, les démons sont appelés « les princes des ténèbres, les puissances des ténèbres. » Saint Paul dit aux fidèles : « Vous êtes tous des enfants de lumière ; nous ne sommes point des enfants de ténèbres. »

Les ténèbres de l'enfer seront corporelles, comme le feu lui-même. Ces deux vérités n'impliquent aucune contradiction. Le feu, ou pour parler plus exactement, le calorique qui est comme l'âme et la vie du feu, est un élément parfaitement distinct de la lumière. Dans

l'état naturel, et lorsqu'il produit la flamme au milieu des gaz de l'air, le feu est, il est vrai, toujours plus ou moins lumineux ; mais, dans l'enfer, tout en conservant sa substance, l'élément du feu sera dépouillé de certaines propriétés naturelles et en acquerra d'autres, qui seront surnaturelles, c'est-à-dire qu'il ne possède point par lui-même. C'est ainsi que saint Thomas, s'appuyant sur saint Basile le Grand, enseigne « que, par la puissance de DIEU, la clarté du feu sera séparée de la propriété qu'il a de brûler ; et c'est sa vertu combustive qui servira au tourment des damnés. »

En outre, « au milieu de la terre, où est l'enfer, ajoute saint Thomas, il ne peut y avoir qu'un feu sombre, obscur, et comme tout rempli de fumée. » Le peu qui s'en échappe par la bouche des volcans confirme pleinement cette assertion.

Il y aura donc dans l'enfer des ténèbres corporelles, mais avec une certaine lueur qui permettra aux réprouvés d'apercevoir ce qui devra composer leurs tourments.

Ils y verront dans le feu et dans l'ombre, à la lueur des flammes de l'enfer, dit saint Grégoire le Grand, ceux qu'ils ont entraînés avec eux dans la damnation ; et cette vue sera le complément de leur supplice. D'ailleurs, l'horreur même des ténèbres, que nous connaissons par expérience sur la terre, ne doit pas être comptée pour peu de chose dans le châtement des réprouvés. Le noir est la couleur de la mort, du mal, de la tristesse.

Sainte Tèrese } rapporte qu'étant un jour ravie en esprit, Notre-Seigneur daigna l'assurer de son salut éternel, si elle continuait à le servir et à l'aimer comme elle le faisait ; et pour augmenter en sa fidèle servante la crainte du péché et des redoutables châtements qu'il entraîne, il voulut lui laisser entrevoir la place qu'elle eût

occupée en enfer, si elle avait suivi ses penchans pour le monde, pour la vanité et pour le plaisir.

« Etant un jour en oraison, dit-elle, je me trouvai en un instant, sans savoir de quelle manière, transportée corps et âme dans l'enfer. Je compris que DIEU voulait me faire voir la place que les démons m'y avaient préparée et que j'aurais méritée par les péchés où je serais tombée si je n'avais changé de vie. Cela dura très peu; mais quand je vivrais encore plusieurs années, il me serait impossible d'en perdre le souvenir.

« L'entrée de ce lieu de tourmens me parut semblable à une sorte de four extrêmement bas, obscur, resserré. Le sol était une horrible fange, d'une odeur fétide et remplie de reptiles venimeux. A l'extrémité s'élevait une muraille dans laquelle était un réduit très étroit, où je me vis enfermer. Nulle parole ne peut donner la moindre idée du tourment que j'endurai là; c'est incompréhensible. Je sentis dans mon âme un feu dont, faute de termes, je ne puis décrire la nature, et mon corps était en même temps en proie à d'intolérables douleurs. J'avais enduré de très cruelles souffrances dans ma vie, et, de l'aveu des médecins, les plus grandes que l'on puisse endurer ici-bas; j'avais vu mes nerfs se contracter d'une manière effrayante, à l'époque où je perdis l'usage de mes membres; tout cela néanmoins n'est rien en comparaison des douleurs que je sentis alors; et ce qui y mettait le comble, c'était la vue qu'elles seraient sans fin et sans adoucissement. Mais ces tortures du corps ne sont rien à leur tour auprès de l'agouie de l'âme. C'est une étreinte, une angoisse, un brisement de cœur si sensible, c'est en même temps une si désespérée et si amère tristesse, que j'essayerais en vain de le dépeindre. Si je dis qu'on endure à tous les instants les

angoisses de la mort, c'est peu. Non, jamais je ne pourrai trouver d'expression pour donner une idée de ce feu intérieur et de ce désespoir, qui sont comme le comble de tant de douleurs et de tourments.

« Toute espérance de consolation est éteinte dans cet effroyable séjour ; on y respire une odeur pestilentielle. Telle était ma torture dans cet étroit réduit creusé dans le mur, où l'on m'avait enfermée ; les murailles de ce cachot, effroi des yeux, me pressaient elles-mêmes de leur poids. Là, tout vous étouffe ; point de lumière ; ce ne sont que ténèbres de la plus sombre obscurité ; et cependant, ô mystère ! sans qu'aucune clarté brille, on aperçoit tout ce qui peut être le plus pénible à la vue.

« Il ne plut pas à Notre-Seigneur de me donner alors une plus grande connaissance de l'enfer. Il m'a montré depuis des châtiments encore plus épouvantables, infligés à certains vices : comme je n'en souffrais point la peine, mon effroi fut moindre. Dans la première vision, au contraire, ce divin Maître voulut me faire éprouver véritablement en esprit, non-seulement l'affliction intérieure, mais les tourments même extérieurs comme si mon corps les avait soufferts. J'ignore la manière dont cela se passa, mais je compris que c'était une grande grâce, et que mon adorable Sauveur avait voulu me faire voir, de mes propres yeux, de quel supplice sa miséricorde m'avait délivrée. Car tout ce qu'on peut entendre dire de l'enfer, tout ce que les livres nous disent des déchirements et des supplices divers que les démons font subir aux damnés, tout cela n'est rien auprès de la réalité : il y a entre l'un et l'autre la même différence qu'entre un portrait inanimé et une personne vivante ; et brûler en ce monde est très peu de chose, en comparaison de ce feu où l'on brûle dans l'autre.

« Il s'est écoulé à peu près six ans depuis cette vision. ajoutait sainte Térése, et je suis encore saisie d'un tel effroi en l'écrivant, que mon sang se glace dans mes veines. Au milieu des épreuves et des douleurs, j'évoque ce souvenir, et dès lors tout ce qu'on peut endurer ici-bas ne me semble plus rien ; je trouve même que nous nous plaignons sans sujet.

« Depuis ce jour, tout me paraît facile à supporter, en comparaison d'un seul instant à passer dans le supplice auquel je fus alors en proie. Je ne puis assez m'étonner de ce qu'ayant lu tant de fois des livres qui traitent des peines de l'enfer, j'étais si loin de m'en former une idée juste, et de les craindre comme je l'aurais dû. A quoi pensais-je, ô mon DIEU, et comment pouvais-je goûter quelque repos dans un genre de vie qui m'entraînait à un si effroyable abîme ! O mon adorable Maître, soyez-en éternellement béni ! Vous avez montré de la manière la plus éclatante que vous m'aimiez infiniment plus que je ne m'aime moi-même. Combien de fois m'avez-vous délivrée de cette noire prison, et combien de fois n'y suis-je point rentrée contre votre volonté !

« Cette vision a fait naître en moi une indicible douleur à la vue de tant d'âmes qui se perdent. Elle m'a donné en outre les plus ardents désirs de travailler à leur salut ; pour arracher une âme à de si horribles supplices, je le sens, je serais prête à immoler mille fois ma vie. »

Que la foi supplée en chacun de nous à la vision ; et que la pensée des « ténèbres extérieures » où les réprouvés seront jetés comme les ordures et les scories de la création, nous retienne dans les tentations et fasse de nous de véritables enfants de lumière !

**Que d'autres peines très grandes
accompagnent le sombre feu de l'enfer.**

Outre le feu et les ténèbres, il y a dans l'enfer d'autres châtiments, d'autres peines et d'autres manières de souffrir. La justice divine le requiert ainsi ; les réprouvés ayant commis le mal en beaucoup de manières, et chacun de leurs sens ayant participé plus ou moins à leurs péchés, et par conséquent à leur damnation, il est juste qu'ils soient punis davantage du côté par où ils auront péché davantage, suivant cette parole de l'Écriture : « Chacun sera puni par où il aura péché. »

C'est principalement encore le feu, ce feu terrible et surnaturel dont nous venons de parler, qui sera l'instrument de ces châtiments multiples : il punira par une action spéciale tel ou tel sens qui aura spécialement servi à l'iniquité ; et c'est aussi par rapport à chacun de ses vices, à, chacun de ses péchés, que le damné, jeté dans le feu et dans les ténèbres extérieures, comme dit l'Évangile, pleurera amèrement sur un passé irréparable et grincera des dents, dans l'excès du désespoir. « Là il y aura des pleurs et des grincements de dents, *fletus et stridor dentium*. » Ce sont les paroles de DIEU même.

Ces pleurs des réprouvés seront plus spirituels que corporels, dit saint Thomas ; et cela, même après la résurrection, où les corps des réprouvés, tout en demeurant de vrais corps humains avec tous leurs sens, tous leurs organes et toutes leurs propriétés essentielles, ne seront cependant plus susceptibles de certains actes ni de cer-

taines fonctions. Les larmes, en particulier, supposent un principe physique de sécrétion qui n'existera plus.

O mon bon lecteur; figurez-vous donc ce que seront et ce que souffriront sous les diverses influences de ce feu et de ces ténèbres, de ces affreux remords et de ces désespoirs inutiles, les yeux d'un damné, ces yeux qui auront tant de fois et pendant de si longues années servi à contenter son orgueil, sa vanité, sa cupidité, toutes les recherches de sa luxure.

Et ses oreilles ouvertes aux discours impudiques, aux mensonges, aux calomnies, aux moqueries de l'impiété ! Et sa langue, ses lèvres, sa bouche, instruments de tant de sensualités, de tant de discours impies et obscènes, de tant de gourmandises !

Et ses mains, qui ont cherché, qui ont écrit, qui ont répandu tant de choses détestables ; qui ont fait tant de mauvaises actions !

Et son cerveau, organe de tant de millions de coupables pensées de tout genre !

Et son cœur, siège de sa volonté dépravée, et de toutes ses mauvaises affections, évanouies pour toujours !

Et son corps tout entier, sa chair pour laquelle il a vécu, dont il a satisfait tous les désirs, toutes les passions, toutes les concupiscences !

Tout en lui aura son châtiment, son tourment spécial, en outre de la peine générale de la damnation, et de la malédiction divine, et du feu vengeur. Quelle horreur !

Et ce n'est pas tout. Saint Thomas ajoute, en effet, avec les saints Pères : « Dans la purification dernière du monde, il se fera dans les éléments une séparation radicale ; tout ce qui est pur et noble subsistera dans le ciel pour la gloire des Bienheureux ; tandis que tout ce qui est ignoble et souillé sera précipité dans l'enfer pour le tourment des

damnés. Et ainsi, de même que toute créature sera une cause de joie pour les élus, de même les damnés trouveront dans toutes les créatures une cause de tourments. Et ce sera l'accomplissement de l'oracle des Livres saints : « L'univers entier combattra avec le Seigneur contre les insensés, c'est-à-dire les réprouvés. »

Enfin, et pour compléter l'exposition de ce lugubre état de l'âme réprouvée, ajoutons ce que Notre-Seigneur a déclaré lui-même dans la formule de la sentence à venir du jugement dernier, à savoir que les maudits, les damnés, iront brûler en enfer, « dans le feu qui a été préparé pour le démon et pour ses anges. » Dans les abîmes embrasés de l'enfer, les réprouvés auront donc le supplice de l'exécrable compagnie de Satan et de tous les démons. En ce monde on trouve parfois une sorte de soulagement à ne pas être seul à souffrir : mais, dans l'éternité, cette association du damné avec tous les mauvais anges et avec les autres réprouvés sera au contraire une aggravation du désespoir, de la haine, de la rage, des souffrances de l'âme et des douleurs physiques

Voilà le peu que nous savons, par la révélation divine et par les enseignements de l'Eglise, sur la multiplicité des tourments qui seront, dans l'autre vie, le châtiment des impies, des blasphémateurs, des impudiques, des orgueilleux, des hypocrites, et en général de tous les pécheurs obstinés et impénitents,

Mais ce qui, plus que tout le reste, rend épouvantables toutes ces peines, c'est leur éternité.

III

DE L'ÉTERNITÉ DES PEINES DE L'ENFER

**Que l'éternité des peines de l'enfer
est une vérité de foi révélée.**

Dieu lui-même a révélé à ses créatures l'éternité des peines qui les attendaient en enfer, si elles étaient assez insensées, assez perverses, assez ingrates, assez ennemies d'elles-mêmes pour se révolter contre les lois de sa sainteté et de son amour.

Reportez-vous, cher lecteur, aux nombreux témoignages déjà cités dans le cours de ce petit écrit. Presque toujours, en nous rappelant la révélation miséricordieuse qu'il avait daigné faire de cette salutaire vérité à nos premiers parents, le Seigneur notre Dieu parle de l'éternité des peines de l'enfer, en même temps que de l'existence même de l'enfer. Ainsi, par le Patriarche Job et par Moïse, il nous déclare que, dans l'enfer, « règne l'horreur éternelle, *sempiternus horror*. » Le texte original est même plus fort, le mot *sempiternus* voulant dire « toujours éternel, » comme qui dirait « éternellement éternel. »

Par le Prophète Isaïe, il nous répète ce même enseignement, et vous n'avez pas oublié cette terrible apostrophe, qui s'adresse à tous les pécheurs : « Lequel d'entre vous pourra habiter dans le feu dévorant, dans les

flammes éternelles, *cum ardoribus sempiternis ?* » Ici encore le superlatif, *sempiternis*.

Dans le Nouveau-Testament, l'éternité du feu et des peines de l'enfer revient à tout propos sur les lèvres de Notre-Seigneur et sous la plume de ses Apôtres. Ici encore, reportez-vous, cher lecteur, aux quelques extraits que nous en avons cités. Je ne rappellerai qu'une parole du Fils de Dieu, parce qu'elle résume solennellement toutes les autres ; c'est la sentence même qui présidera notre éternité à tous : « Venez, les bénis de mon Père, et entrez en possession du royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde ! Retirez-vous de moi, maudits, et allez dans le feu éternel qui a été préparé au démon et à ses anges. » Et l'adorable Juge ajoute : « Et ceux-ci iront au supplice éternel, et ceux-là entreront dans la vie éternelle ; *in supplicium æternum, in vitam æternam.* »

Ces oracles du Fils de Dieu n'ont pas besoin de commentaire. Sur leur clarté lumineuse l'Eglise fait reposer depuis dix-neuf siècles son enseignement divin, souverain et infaillible, touchant l'éternité proprement dite de la béatitude des élus dans le ciel, et des peines des damnés dans l'enfer.

Donc, l'éternité de l'enfer et de ses châtiments redoutables est une vérité révélée, une vérité de foi catholique, aussi certaine que l'existence de Dieu et que les autres grands mystères de la religion chrétienne.

**Que l'enfer est nécessairement éternel
à cause de la nature même de l'éternité.**

Il y a bien longtemps que la faiblesse naturelle de l'esprit humain fléchit sous le poids de ce terrible mystère

de l'éternité des châtimens des réprouvés. Déjà du temps de Job et de Moïse, dix-sept ou dix-huit siècles avant l'ère chrétienne, certains esprits légers et certaines consciences trop chargées parlaient de la mitigation, sinon du terme des peines de l'enfer. « Ils s'imaginent, dit le livre de Job, il s'imaginent que l'enfer décroît et vieillit. »

Aujourd'hui, comme dans tous les temps, cette tendance à mitiger et à raccourcir les peines de l'enfer trouve des avocats plus ou moins directement intéressés à la chose. Ils se trompent. Outre que leur supposition ne repose que sur l'imagination et est directement contraire aux affirmations divines de Jésus-Christ et de son Eglise, elle part d'une conception absolument fautive de la nature même de l'éternité.

Non-seulement il n'y aura point de terme, ni même de mitigation aux peines des damnés, mais il est complètement *impossible* qu'il y en ait. La nature de l'éternité s'y oppose d'une manière absolue.

L'*éternité*, en effet, n'est pas comme *le temps*, qui se compose d'une succession d'instantes ajoutés les uns aux autres, et dont l'ensemble forme les minutes, les heures, les jours, les années, les siècles. Dans le temps, on peut changer, précisément parce qu'on a « le temps » de changer. Mais si l'on n'avait devant soi ni jour, ni heure, ni minute, ni seconde, n'est-il pas évident que l'on ne pourrait point passer d'un état à un autre état ? Or, c'est ce qui a lieu dans l'éternité. Dans l'éternité, il n'y a pas d'instantes qui succèdent à d'autres instantes et qui en soient distincts. L'éternité est un mode de durée et d'existence qui n'a rien de commun avec celui de la terre ; nous pouvons le connaître, mais nous ne pouvons pas le comprendre. C'est le mystère de l'autre vie ; c'est

une véritable et mystérieuse participation à l'éternité même de Dieu.

Comme le dit saint Thomas, avec toute la Tradition, l'éternité est « tout entière à la fois, *tota simul*. » C'est un *présent* toujours actuel, indivisible, immuable. Il n'y a pas là des siècles accumulés sur des siècles, ni des millions de siècles ajoutés à d'autres millions de siècles. Ce sont là des manières toutes terrestres et parfaitement fausses de concevoir l'éternité.

. Je le répète, la nature même de l'éternité, qui ne ressemble en rien aux successions du temps, fait que tout changement y est tout-à-fait impossible, soit en bien, soit en mal. En ce qui touche les peines de l'enfer, tout changement est donc impossible ; et comme la cessation, ou même la simple mitigation de ces peines constituerait nécessairement un changement, nous devons conclure, avec une certitude complète, que les peines de l'enfer sont absolument éternelles, immuables, et que le système des mitigations n'est qu'une défaillance de l'esprit, ou un caprice de l'imagination et du sentiment.

Ce que je viens de résumer ici sur l'éternité, cher lecteur, est peut-être un peu abstrait ; mais plus vous y réfléchirez, et plus vous en constaterez la vérité. En tout cas, que nous comprenions ou que nous ne comprenions pas, reposons-nous à cet égard sur la très-claire et très-formelle affirmation de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; et disons, avec toute la simplicité et la certitude de la foi : « Je crois à la vie éternelle, *credo vitam æternam*, » c'est-à-dire l'autre vie, qui sera pour tous immortelle et éternelle ; pour les bons, immortelle et éternelle dans les béatitudes du Paradis ; pour les mauvais, immortelle et éternelle dans les châtimens de l'enfer.

Un jour, saint Augustin, Evêque d'Hippone, était

occupé à scruter, autant du moins que son puissant esprit le pouvait faire, la nature de cette éternité, où la bonté et la justice de Dieu attendent toutes les créatures. Il cherchait, il approfondissait ; tantôt il voyait et tantôt il se sentait arrêté par le mystère. Tout à coup, apparaît devant lui, dans une lumière radieuse, un vieillard au visage vénérable et tout resplendissant de gloire. C'était saint Jérôme, qui, presque centenaire, venait de mourir, bien loin de là, à Bethléem. Et comme saint Augustin regardait avec étonnement et avec admiration la céleste vision qui s'offrait à ses yeux : « L'œil de l'homme n'a point vu, lui dit le vieillard, l'oreille de l'homme n'a point entendu, et l'esprit de l'homme ne pourra jamais comprendre ce que tu cherches à comprendre. » Et il disparut.

Tel est le mystère de l'éternité, soit au ciel, soit en enfer. Croyons humblement, et profitons du temps en cette vie, afin que, lorsque le temps cessera pour nous, nous soyons admis dans la bonne éternité, et que, par la miséricorde de Dieu, nous évitions l'autre.

D'une autre raison de l'éternité des peines :
le défaut de grâce.

Lors même que le damné aurait devant lui du temps pour pouvoir changer, pour se convertir et pour obtenir miséricorde, ce temps ne pourrait lui servir. Pourquoi cela ? Parce que la cause des châtimens qu'il endure serait toujours là. Cette cause, c'est le péché, c'est le mal qu'il a choisi sur la terre pour son partage. Le damné est un pécheur impénitent, inconvertissable.

Le temps ne suffit pas, en effet, pour se convertir. Hélas ! nous ne le voyons que trop en ce monde. Nous vivons au milieu de gens que le bon DIEU attend depuis dix, vingt, trente, quarante ans, et quelquefois plus. Pour se convertir, il faut, en outre, la grâce.

Il n'y a pas de conversion possible sans le don essentiellement gratuit de la grâce de JÉSUS-CHRIST, laquelle est le remède fondamental du péché, et le premier principe de la résurrection des pauvres âmes que le péché a séparées de DIEU et jetées ainsi dans la mort spirituelle. JÉSUS-CHRIST a dit : « Je suis la résurrection et la vie ; » et c'est par le don de sa grâce qu'il ressuscite les âmes mortes et qu'il les maintient ensuite dans la vie.

Or, dans sa sagesse toute-puissante, ce souverain Seigneur a réglé qu'en cette vie seulement qui est le temps de notre épreuve, sa grâce nous serait donnée afin de nous faire éviter la mort du péché, et de nous faire croître dans la vie des enfants de DIEU. Dans l'autre monde, ce n'est plus le temps de la grâce ni de l'épreuve ; c'est le temps de la récompense éternelle pour ceux qui auront correspondu à la grâce en vivant chrétiennement ; c'est le temps du châtement éternel pour ceux qui auront repoussé la grâce en vivant et en mourant dans le péché. Tel est l'ordre de la Providence, et rien ne le changera.

Donc, dans l'éternité, il n'y aura plus de grâce pour les pécheurs réprouvés ; et comme, sans la grâce, il est absolument impossible de se repentir efficacement, ainsi que cela est nécessaire pour obtenir le pardon, le pardon n'est pas possible ; la cause du châtement subsiste toujours ; et le châtement, qui n'est que l'effet du péché, subsiste également.

Pas de grâce, pas de repentir ; pas de repentir, pas de conversion ; pas de conversion, pas de pardon ; pas de

pardon, pas de mitigation ni de cessation possibles dans la peine. N'est-ce pas rationnel?

Le mauvais riche de l'Évangile ne se repent pas dans le feu de l'enfer. Il ne dit pas : « Je me repens ! » Il ne dit même pas : « J'ai péché. » Il dit : « Je souffre horriblement dans cette flamme ! » C'est le cri de la douleur et du désespoir, ce n'est point le cri du repentir. Il ne songe pas à implorer le pardon ; il ne pense qu'à lui-même et à son soulagement.

L'égoïste demande en vain la goutte d'eau qui pourrait le rafraîchir. Cette goutte d'eau, c'est la touche de grâce qui le sauverait ; or, il lui est répondu que cela est impossible. Il déteste le châtement, non la faute. C'est l'affreuse histoire de tous les damnés.

Ici-bas, la cité de DIEU et la cité de Satan sont comme mêlées ensemble ; on peut passer et repasser de l'une à l'autre ; de bon, on peut devenir mauvais, et de mauvais, on peut devenir bon. Mais tout cela cessera au moment de la mort. Alors les deux cités seront irrévocablement séparées, comme le dit l'Évangile ; on ne pourra plus passer de l'une à l'autre, de la cité de DIEU à la cité de Satan, du Paradis à l'enfer, non plus que de l'enfer au Paradis. En cette vie, tout est imparfait, le bien comme le mal ; rien n'est définitif ; et la grâce de DIEU n'étant jamais refusée à personne, on peut toujours échapper au mal, à l'empire du démon, à la mort du péché, tant que l'on est en ce monde. Mais, comme je l'ai déjà dit, tout cela est le partage de la vie présente ; et dès qu'un pauvre homme, en état de péché mortel, a rendu le dernier soupir, tout change de face : l'éternité succède au temps ; les moments de la grâce et de l'épreuve ne sont plus ; la résurrection de l'âme n'est plus possible, et l'arbre tombé à gauche demeure éternellement à gauche.

Donc, le sort des réprouvés est fixé à tout jamais ; aucun changement, aucune mitigation, aucune suspension, aucune cessation de leurs châtimens n'est possible. Il leur manque non seulement le temps, mais encore la grâce.

**Troisième raison de l'éternité des peines :
la perversité de la volonté des damnés.**

La volonté des damnés est comme pétrifiée dans le péché, dans le mal, dans la mort surnaturelle. Qu'est-ce qui fait qu'en cette vie un pécheur peut se convertir ? C'est d'abord, comme nous l'avons dit, qu'il en a le temps et que le bon DIEU lui en donne toujours la grâce ; mais c'est aussi parce qu'il est libre, parce que sa volonté peut, à son choix, se retourner du côté de DIEU. C'est un acte de volonté libre qui a détourné le pécheur de son DIEU ; et c'est par un autre acte de volonté libre que, moyennant la grâce de ce DIEU très bon, il revient à lui, se repent, et, pauvre enfant prodigue, rentre pardonné dans la maison paternelle.

Mais, au moment de la mort, il en est de la liberté comme de la grâce : c'est fini, fini pour toujours. Il ne s'agit plus alors de choisir, mais de demeurer dans ce qu'on a choisi. Vous avez choisi le bien, la vie : vous possédez pour toujours le bien et la vie. Vous avez choisi follement le mal et la mort : vous êtes dans la mort ; vous y êtes pour toujours, et vous n'y êtes que parce que vous l'avez voulu lorsque vous pouviez vouloir. C'est l'éternité des peines.

On montre encore aujourd'hui, au palais de Versailles, la chambre où mourut Louis XIV, le 1^{er} septembre 1715. Ce sont les mêmes meubles, et en particulier la même

pendule. Par un sentiment de respect pour le grand roi mort, on arrêta cette pendule au moment où il rendit le dernier soupir, à quatre heures trente et une minutes; et depuis, on n'y a point touché, et voilà plus de cent soixante ans que l'aiguille immobile du cadran marque quatre heures trente et une minutes. C'est une image frappante de l'immobilité où entre et demeure la volonté de l'homme, au moment où il quitte cette vie.

La volonté du pécheur damné demeure donc nécessairement ce qu'elle est au moment de la mort. Telle qu'elle est, elle est immobilisée, elle est éternisée, si l'on peut parler ainsi. Le damné veut toujours et nécessairement le mal qu'il a fait, dit saint Bernard. Le mal et lui ne font plus qu'un; c'est comme un péché vivant, permanent, immuable.

De même que les Bienheureux, ne voyant DIEU que dans son amour, l'aiment nécessairement; de même les réprouvés, ne voyant DIEU que dans les châtimens de sa justice, le haïssent nécessairement. Je vous le demande : n'est-il pas de justice rigoureuse qu'un châtiment immuable frappe une perversité immuable? et qu'une peine éternelle, toujours la même, punisse une volonté éternellement fixée dans le mal, éternellement détournée de DIEU par la révolte et la haine, une volonté arrêtée de pécher toujours?

De ce que nous venons de dire, comme de ce qui précède, il résulte d'une manière évidente, que, dans l'enfer, les damnés n'ayant ni le temps, ni la grâce, ni la volonté de se convertir, ils ne peuvent être pardonnés, ils doivent de toute nécessité subir un châtiment immuable et éternel; enfin, et comme conséquence rigoureuse, que les peines de l'enfer non-seulement n'auront point de fin, mais qu'elles ne sont pas susceptibles de ces diminutions ou mitigations dont on voudrait se flatter.

**S'il est vrai que DIEU soit injuste
en punissant par des peines éternelles
des fautes d'un moment.**

C'est là une bien vieille objection, arrachée par la peur aux consciences écornées. Dès le quatrième siècle, l'illustre Archevêque de Constantinople, saint Jean Chrysostome, la relevait un jour en ces termes : « Il y en a qui disent : « Je n'ai été que quelques instants à tuer un homme, à commettre un adultère ; et pour ce péché d'un moment, je vais avoir à subir des peines éternelles? » Oui, certes ; car ce que DIEU juge dans votre péché, ce n'est pas le temps que vous mettez à le commettre, mais la volonté qui vous le fait commettre. »

Ce que nous avons dit plus haut suffirait déjà pour écarter ici l'ombre d'une difficulté. La conversion et le changement étant absolument impossibles dans l'enfer, par défaut de temps, par défaut de grâce et par défaut de liberté, la cause du châtement subsiste éternellement en son entier, et doit, en stricte justice, produire éternellement son effet. Il n'y a rien à dire à cela ; c'est de la justice pure.

Vous trouvez injuste que DIEU punisse par une peine éternelle des crimes d'un instant ? Mais voyez donc ce qui se passe tous les jours dans la société humaine. Tous les jours elle punit de mort des assassins, des parricides, des incendiaires, etc., qui ont perpétré leur crime en quelques minutes. Est-elle injuste ? Qui oserait le dire ? Or, qu'est-ce que la peine de mort, dans la société humaine ? N'est-ce pas une peine perpétuelle, une peine sans retour, sans

mitigation possible? Cette peine de mort prive pour toujours de la société des hommes, comme l'enfer prive pour toujours de la société de DIEU. Pourquoi en serait-il autrement pour les crimes de lèse-majesté divine, c'est-à-dire pour les péchés mortels?

Mais le temps n'entre ici pour rien dans le poids moral du péché. Comme le disait saint Jean Chrysostome, ce n'est pas la durée de l'acte coupable qui est punie en enfer par une peine éternelle, c'est la perversité de la volonté qui a fait agir le pécheur et que la mort est venue immobiliser. Cette perversité demeurant toujours, le châtement qui s'y attache éternellement, loin d'être injuste, est tout ce qu'il y a de plus juste, et est même nécessaire. La sainteté infinie de DIEU ne se doit-elle pas à elle-même de repousser éternellement un être qui est dans un état éternel de péché? Or tel est le réprouvé en enfer.

Et puis, quiconque y réfléchit sérieusement remarquera dans tout péché mortel un double caractère : le premier, qui est essentiellement fini, c'est l'acte libre de la volonté qui viole la loi de DIEU et qui pèche ; le second, qui est infini, est l'outrage fait à la sainteté, à la majesté infinie de DIEU. Par ce côté, le péché renferme une malice infinie en quelque sorte ; « *quandam infinitatem*, » dit saint Thomas. Or, la peine éternelle répond dans une mesure exacte à ce caractère fini et infini du péché. Elle est elle-même finie et infinie : finie en intensité ; infinie et éternelle en durée. Fini quant à la durée de l'acte et à la malice de la volonté de celui qui pèche, le péché est puni par une peine plus ou moins considérable, mais toujours finie en intensité ; infini par rapport à la sainteté de Celui qui est offensé, il est puni par une peine infinie en durée, c'est-à-dire éternelle.

Encore une fois, rien de plus logique, rien de plus

juste que les peines éternelles qui punissent en enfer le péché et le pécheur.

Ce qui ne serait pas juste, ce serait que tous les réprouvés eussent à subir la même peine. En effet, il est évident qu'ils ne sont pas tous aussi coupables les uns que les autres. Tous sont en état de péché mortel ; égaux en cela, ils méritent tous également une peine éternelle ; mais tous n'étant pas coupables au même degré, l'intensité de cette peine éternelle est exactement proportionnée au nombre et à la gravité des fautes d'un chacun. Donc, là encore, justice parfaite, justice infinie.

Enfin, autre observation très frappante : si les peines du pécheur impénitent, réprouvé en enfer, avaient une fin, ce serait lui, et non pas le Seigneur, qui aurait le dernier mot dans sa lutte sacrilège contre DIEU. Il pourrait dire à DIEU : « Je prends mon temps ; vous prendrez le vôtre. Mais que le vôtre soit court ou qu'il soit long, je finirai toujours par l'emporter sur vous ; je serai maître de la situation ; et un jour, que vous le vouliez ou non, j'irai partager votre gloire et votre béatitude éternelle dans les cieux. » Est-ce possible, je vous le demande ? — Donc, à ce point de vue encore, et indépendamment des raisons péremptoires que nous venons d'exposer, la justice, la sainteté divine, requiert de toute nécessité que les châtiements des damnés soient éternels.

« Mais la bonté de DIEU ? » pensera-t-on peut-être. — La bonté de DIEU n'a rien à faire ici ; l'enfer est le règne de sa justice, infinie tout comme sa bonté. La bonté de DIEU s'exerce sur la terre, où elle pardonne tout, et toujours, et immédiatement, au repentir. Dans l'éternité, la bonté n'a plus à s'exercer ; elle n'a plus qu'à couronner dans les joies du ciel son œuvre accomplie sur la terre par le pardon.

Voudriez-vous par hasard que, dans l'éternité, DIEU exerçât sa bonté vis-à-vis de gens qui en ont indignement abusé sur la terre, qui n'y ont point eu recours au moment de la mort, et qui, maintenant, n'en veulent plus et ne peuvent plus en vouloir? Ce serait tout simplement absurde. De la part de DIEU surtout, la bonté ne peut pas s'exercer aux dépens de la justice.

Donc, en punissant par des peines éternelles des fautes passagères, loin d'être injuste, DIEU n'est que juste et très-juste.

S'il en est de de même pour des péchés de faiblesse.

Sans vouloir excuser outre mesure les péchés de faiblesse dont les bons chrétiens eux-mêmes se rendent trop souvent coupables, il faut reconnaître qu'il y a un abîme entre ceux qui les commettent et ceux que l'Écriture-Sainte appelle généralement « les pécheurs » Ceux-ci sont les âmes perverses, les cœurs impénitents, qui font le mal par habitude, sans remords, comme chose toute simple, et qui vivent sans DIEU, en révolte permanente contre JÉSUS-CHRIST. Ce sont les pécheurs proprement dits, les pécheurs de profession. « Ils pèchent tant qu'ils vivent, disait d'eux saint Grégoire; ils pècheraient toujours, s'ils pouvaient vivre toujours; ils voudraient toujours vivre, pour pouvoir toujours pécher. Pour ceux-là, une fois qu'ils sont morts, la justice du souverain Juge exige évidemment qu'ils ne soient jamais sans châtiment, puisqu'ils n'ont jamais voulu être sans péché. »

Telles ne sont pas les dispositions des autres. Quantité de pauvres âmes tombent dans le péché mortel, et cepen-

dant elles ne sont ni mauvaises ni corrompues, encore moins impies. Celles-là ne font le mal que par occasion, par entraînement; c'est la faiblesse qui les fait tomber, et non l'amour du mal dans lequel elles tombent. Elles ressemblent à un enfant qu'on arracherait des bras de sa mère par violence ou par séduction; qui se laisserait ainsi séparer et éloigner d'elle, mais avec regret, sans la quitter du regard et comme en lui tendant les bras; à peine le séducteur l'a-t-il lâché, qu'il revient, qu'il court se jeter, repentant et joyeux, dans les bras de sa bonne mère.

Tels sont ces pauvres pécheurs d'occasion, presque de hasard, qui n'aiment point le mal qu'ils commettent, et dont la volonté n'est pas gangrénée, au moins dans son fond. Ils subissent le péché, plutôt qu'ils ne le recherchent; ils s'en repentent déjà pendant qu'ils s'y abandonnent. De tels péchés ne sont-ils pas bien plus excusables? Et comment la miséricorde adorable du Sauveur n'accorderait-elle pas facilement, surtout au moment décisif de la mort, de grandes grâces de repentir et de pardon à des enfants prodigues qui, tout en l'offensant, ne lui ont point tourné le dos, et qui, tout en se laissant entraîner loin de lui, ne l'ont point quitté du regard et du désir?

On peut affirmer que le DIEU qui a dit; « Jamais je ne rejeterai celui qui vient à moi, » trouvera toujours dans son divin Cœur des secrets de grâces et de miséricordes suffisants pour arracher ces pauvres âmes à la damnation éternelle. Mais, disons-le bien haut, c'est là un secret du Cœur de DIEU, un secret impénétrable aux créatures, sur lequel il ne faut pas trop compter; car il laisse subsister en son entier cette redoutable doctrine, qui est de foi, à savoir que tout homme qui meurt en état de péché mortel,

est damné éternellement et voué dans l'enfer aux châti-
ments que méritent ses fautes.

Un mot encore, en terminant. Que les esprits subtils et les « âmes sensibles » qui cherchent à ergoter au lieu de croire simplement et de se sanctifier, se rassurent en pensant aux réprouvés. La justice, la bonté, la sainteté de Notre-Seigneur régleront tout pour le mieux, soit dans l'enfer, soit dans le Purgatoire ; il n'y aura pas là l'ombre, ni même la possibilité d'une injustice quelconque. Tous ceux qui seront en enfer auront parfaitement mérité d'y être et d'y demeurer éternellement ; quelque terribles qu'elles puissent être, leurs peines seront absolument proportionnées à leurs fautes.

Il n'en est pas ici comme des tribunaux, des lois et des juges de la terre, qui peuvent se tromper, qui peuvent frapper à tort, punir trop ou pas assez : le Juge éternel et souverain JÉSUS-CHRIST sait tout, voit tout, peut tout ; il est plus que juste, il est la Justice même ; et dans l'éternité, comme il nous l'a déclaré de sa propre bouche, « il rendra à chacun selon ses œuvres, » ni plus ni moins.

Donc, tout épouvantables, tout incompréhensibles qu'elles sont à l'esprit humain, les peines éternelles de l'enfer sont et seront souverainement, éternellement justes :

Quels sont ceux qui prennent le chemin de l'enfer ?

Ce sont d'abord les hommes qui abusent de l'autorité, dans un ordre quelconque, pour entraîner leurs subordonnés dans le mal, soit par la violence, soit par la séduction. « Un jugement très-dur » les attend. Vrais Satans

de la terre, c'est à eux que s'adresse, en la personne de leur père, la redoutable parole de l'Écriture ; « O Lucifer, comment es-tu tombé des hauteurs du ciel? »

Ce sont tous ceux qui abusent des dons de l'esprit pour détourner du service de DIEU les pauvres gens et pour leur arracher la foi. Ces corrupteurs publics sont les héritiers des pharisiens de l'Évangile, et ils tombent sous cet anathème du Fils de DIEU : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! parce que vous fermez aux hommes le royaume des cieux. Vous-mêmes vous n'y entrez point, et vous empêchez les autres d'y entrer. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! parce que vous parcourez la terre et les mers pour faire un prosélyte ; et quand vous l'avez gagné, vous faites de lui un fils de l'enfer, deux fois pire que vous. » — A cette catégorie appartiennent les publicistes impies, les professeurs d'athéisme et d'hérésie, et cette tourbe d'écrivains sans foi et sans conscience qui, chaque jour, mentent, calomnient, blasphèment sciemment, et dont le démon, père du mensonge, se sert pour perdre les âmes et insulter JÉSUS-CHRIST.

Ce sont les orgueilleux, qui, pleins d'eux-mêmes, méprisent les autres et leur jettent impitoyablement la pierre. Hommes durs et sans cœur, ils trouveront, s'ils ne se convertissent au moment de leur mort, un Juge impitoyable, lui aussi.

Ce sont les égoïstes, les mauvais riches, qui, noyés dans les recherches du luxe et de la sensualité, ne pensent qu'à eux-mêmes, et oublient les pauvres. Témoin le mauvais riche de l'Évangile, duquel DIEU lui-même a dit : « Il fut enseveli dans l'enfer. »

Ce sont les avares, qui ne songent qu'à amasser des écus, qui oublient JÉSUS-CHRIST et l'éternité. Ce sont ces

hommes d'argent qui, au moyen d'affaires plus que douteuses, au moyen d'injustices accumulées sourdement et de commerces malhonnêtes, au moyen d'achats de biens d'Eglise, font ou ont fait leur fortune, grande ou petite, sur des bases que réproouve la loi de DIEU. Il est écrit d'eux « qu'ils ne posséderont point le royaume des cieux. »

Ce sont les voluptueux, qui vivent tranquillement, sans remords, dans leurs habitudes impudiques, qui s'abandonnent à toutes leurs passions, n'ont d'autre Dieu que leur ventre, et finissent par ne plus connaître d'autre bonheur que les jouissances animales et les grossiers plaisirs des sens.

Ce sont les âmes mondaines, frivoles, qui ne pensent qu'à s'amuser, qu'à passer follement le temps, les gens honnêtes selon le monde, qui oublient la prière, le service de DIEU, les sacrements du salut. Ils n'ont aucun souci de la vie chrétienne ; ils ne pensent point à leur âme ; ils vivent en état de péché mortel, et la lampe de leur conscience est éteinte, sans qu'ils s'en inquiètent. Si le Seigneur vient à l'improviste, comme il l'a prédit, ils entendront la terrible réponse qu'il adresse, dans l'Evangile, aux vierges folles : « Je ne vous connais point. » Malheur à l'homme qui n'est point revêtu de la robe nuptiale ! Le souverain Juge ordonnera à ses Anges de saisir, au moment de la mort, « le serviteur inutile, » pour le faire jeter, pieds et poings liés, dans l'abîme des ténèbres extérieures, c'est-à-dire dans l'enfer !

Ceux qui vont en enfer, ce sont les consciences faussées et retorses, qui foulent aux pieds, par de mauvaises confessions et des communions sacrilèges, le Corps et le Sang du Seigneur, « mangeant ainsi et buvant leur propre condamnation, » selon la terrible parole de saint Paul. Ce

sont les gens qui, abusant des grâces de DIEU, trouvent moyen d'être mauvais dans les milieux les plus sanctifiants ; ce sont les cœurs haineux, qui refusent de pardonner.

Ce sont enfin les sectaires de la Franc-Maçonnerie et les victimes insensées des sociétés secrètes, qui se vouent, pour ainsi dire, au démon en faisant le serment de vivre et de mourir en dehors de l'Eglise, sans sacrements, sans JÉSUS-CHRIST et, par conséquent, contre JÉSUS-CHRIST.

Je ne dis pas que tous ces pauvres gens-là iront certainement en enfer : je dis qu'ils y vont, c'est-à-dire qu'ils en prennent le chemin. Heureusement pour eux, ils n'y sont point encore arrivés, et j'espère qu'avant la fin du voyage, ils aimeront mieux se convertir humblement que de brûler éternellement.

Hélas ! le chemin qui conduit à l'enfer est si large ; si commode ! il va toujours en descendant, et il suffit de se laisser aller. Notre Sauveur nous dit en toutes lettres : « La voie qui mène à la perdition est large, et il y en a beaucoup qui s'y engagent ! »

Examinez-vous, lecteur mon ami ; et si, par malheur, vous avez besoin de rebrousser chemin, de grâce, n'hésitez pas, et sortez bravement de la voie de l'enfer tandis qu'il en est temps encore.

**Si l'on est certain de la damnation de quelqu'un
que l'on voit mal mourir.**

Non ; c'est le secret de DIEU seul.

Il y a des gens qui envoient tout le monde en enfer, comme il y en a d'autres qui envoient tout le monde au ciel. Les premiers s'imaginent être justes, et les seconds

se croient charitables. Les uns et les autres se trompent ; et leur première erreur est de vouloir juger des choses qu'il n'est pas donné à l'homme de connaître ici-bas.

En voyant mal mourir quelqu'un, on doit trembler sans doute, et non point se dissimuler l'effrayante probabilité d'une réprobation éternelle. C'est ainsi qu'à Paris, il y a quelques années, une malheureuse mère, apprenant la mort de son fils dans d'affreuses circonstances, resta, deux jours durant, à genoux, se traînant de meuble en meuble, poussant des cris de désespoir, et répétant sans cesse : « Mon enfant ! mon pauvre enfant ! !... dans le feu !... brûler, brûler éternellement ! ! » C'était horrible à voir et à entendre.

Et néanmoins, quelque probable, quelque certaine que puisse paraître la perte éternelle de quelqu'un, il reste toujours, dans l'impénétrable mystère de ce qui se passe entre l'âme et Dieu au moment suprême, de quoi ne pas désespérer. Qui dira ce qui se passe au fond des âmes, même chez les plus coupables, dans cet instant unique où le Dieu de bonté, qui a créé tous les hommes par amour, qui les a rachetés de son sang et qui veut le salut de tous, fait nécessairement, pour sauver chacun d'eux, son dernier effort de grâce et de miséricorde ? Il faut si peu de temps à la volonté pour se retourner vers son Dieu !

Aussi l'Eglise ne tolère-t-elle point que l'on prononce, comme certaine, la damnation de qui que ce soit. C'est, en effet, usurper la place de Dieu. Sauf Judas, et quelques autres encore dont la réprobation est plus ou moins explicitement révélée par Dieu lui-même dans l'Écriture-Sainte, la damnation de personne n'est absolument sûre.

Le Saint-Siège en a donné une preuve curieuse, il n'y

a pas longtemps, à l'occasion du procès de béatification d'un grand serviteur de Dieu, le P. Palotta, qui a vécu et est mort à Rome dans les sentiments d'une admirable sainteté, sous le Pontificat de Grégoire XVI. Un jour, le saint prêtre accompagnait au dernier supplice un assassin de la pire espèce, qui refusait obstinément de se repentir, qui se moquait de Dieu, blasphémait et ricanait jusque sur l'échafaud. Le P. Palotta avait épuisé tous les moyens de conversion. Il était sur l'échafaud, à côté de ce misérable ; le visage baigné de larmes, il s'était jeté à ses genoux, le suppliant d'accepter le pardon de ses crimes, lui montrant l'abîme béant de l'enfer dans lequel il allait tomber : à tout cela, le monstre avait répondu par une insulte et par un dernier blasphème ; et sa tête venait de tomber sous le fatal couperet. Dans l'exaltation de sa foi, de sa douleur, de son indignation, et aussi pour que cet affreux scandale se changeât pour la foule des assistants en une leçon salutaire, le saint prêtre se releva, saisit par les cheveux la tête ensanglantée du supplicié, et la présentant à la multitude : « Tenez ! s'écria-t-il d'une voix tonnante ; regardez-bien : voici la face d'un réprouvé ! »

Ce mouvement de foi était certes bien concevable, et en un sens, il était très-admirable. Il faillit cependant, dit-on, arrêter le procès de béatification du Vénérable P. Palotta ; tant l'Eglise est Mère de miséricorde, et tant elle espère, même contre l'espérance, dès qu'il s'agit du salut éternel d'une âme !

C'est là ce qui peut laisser quelque espérance et apporter quelque consolation aux véritables chrétiens, en présence de certaines morts effrayantes, subites et imprévues, ou même positivement mauvaises. A ne juger que l'apparence, ces pauvres âmes sont évidemment

perdues : il y a tant d'années que ce vieillard vivait loin des sacrements, se moquait de la Religion, affichait l'incrédulité ! Ce pauvre jeune homme, mort sans pouvoir se reconnaître, se conduisait si mal, et ses mœurs étaient si déplorables ! Cet homme, cette femme, ont été surpris par la mort dans un si mauvais moment, et il paraît si certain qu'ils n'ont pas eu le temps de rentrer en eux-mêmes ! N'importe : nous ne devons pas, nous ne pouvons pas dire d'une manière absolue qu'ils sont damnés. Sans rien relâcher des droits de la sainteté et de la justice de Dieu, ne perdons jamais de vue ceux de sa miséricorde.

Je me rappelle à ce sujet un fait bien extraordinaire, et tout à la fois bien consolant. La source d'où je le tiens, est pour moi un sûr garant de sa parfaite authenticité.

Dans un des meilleurs convents de Paris, vit encore aujourd'hui une Religieuse, d'origine juive, aussi remarquable par ses hautes vertus que par son intelligence. Ses parents étaient israélites, et je ne sais comment, à l'âge d'environ vingt ans, elle se convertit et reçut le Baptême. Sa mère était une vraie juive : elle prenait sa religion au sérieux, et pratiquait d'ailleurs toutes les vertus d'une bonne mère de famille. Elle aimait sa fille avec passion.

Lorsqu'elle apprit la conversion de sa fille, elle entra dans une fureur indescriptible ; à partir de ce jour, ce fut un déchainement non interrompu de menaces et de ruses de tout genre pour ramener « l'apostate, » comme elle l'appelait, à la religion de ses pères. De son côté, la jeune chrétienne, pleine de foi et de ferveur, priait sans cesse et faisait tout pour obtenir la conversion de sa mère.

Voyant la stérilité absolue de ses efforts, et pensant

qu'un grand sacrifice obtiendrait, plus que toutes les prières, la grâce qu'elle sollicitait, elle résolut de se donner tout entière à JÉSUS-CHRIST et de se faire Religieuse; ce qu'elle exécuta courageusement. Elle avait alors environ vingt-cinq ans. La malheureuse mère fut plus exaspérée que jamais et contre sa fille et contre la religion chrétienne; ce qui ne faisait qu'augmenter l'ardeur de la nouvelle Religieuse, pour conquérir à DIEU une âme aussi chère.

Elle continua ainsi pendant vingt ans. Elle voyait sa mère de temps en temps; l'affection maternelle était un peu revenue; mais, du moins en apparence, aucun progrès du côté de l'âme.

Un jour, la pauvre Religieuse reçoit une lettre qui lui apprend que sa mère vient d'être enlevée par une mort subite. On l'avait trouvée morte dans son lit.

Décrire le désespoir de la Religieuse serait chose impossible. A moitié folle de douleur, ne sachant plus ce qu'elle faisait ni ce qu'elle disait, elle court la lettre à la main, se jeter au pied du Saint-Sacrement; et lorsque ses sanglots lui permettent de penser et de parler, elle dit, ou plutôt elle crie à Notre-Seigneur: « Mon DIEU! est-ce donc ainsi que vous avez eu égard à mes supplications, à mes larmes, à tout ce que je fais depuis vingt ans? » Et lui énumérant, pour ainsi dire, ses sacrifices de tout genre, elle ajoute, avec un déchirement inexprimable: « Et penser que malgré tout cela, ma mère, ma pauvre mère est damnée! »

Elle n'avait pas achevé, qu'une voix, sortie du Tabernacle, lui dit avec un accent sévère: « Qu'en sais-tu? » Epouvantée, la pauvre Sœur reste interdite. « Sache, reprit la voix du Sauveur, sache, pour te confondre et tout à la fois pour te consoler, qu'à cause de toi, j'ai donné à ta

mère, au moment suprême, une grâce si puissante de lumière et de repentir, que sa dernière parole a été : « Je me repens et je meurs dans la religion de ma fille. » Ta mère est sauvée. Elle est en Purgatoire. Ne te lasse point de prier pour elle. »

J'ai entendu raconter plus d'un fait analogue. Quelle que soit l'authenticité de chacun en particulier, ils témoignent tous d'une grande et douce vérité, à savoir qu'en ce monde la miséricorde de DIEU surabonde ; qu'au dernier moment, elle fait un effort suprême pour arracher les pécheurs à l'enfer ; et qu'enfin ceux-là seuls tombent entre les mains de l'éternelle justice, qui refusent jusqu'à la fin les avances de la miséricorde.

CONCLUSIONS PRATIQUES

**Sortir immédiatement et à tout prix
de l'état de péché mortel.**

Quelles conclusions pratiques allons-nous tirer de tout ceci, bon et cher lecteur ? Ces grandes vérités ne nous sont révélées de DIEU que pour nous inspirer fortement la crainte qui est, avec la foi, la base du salut ; crainte de la justice et des jugements de DIEU ; crainte du péché qui conduit à l'enfer ; crainte de cette damnation et malédiction épouvantables, de ce désespoir sans fin, de ce feu surnaturel qui pénètre à la fois et les âmes et les corps, de ces sombres ténèbres, de cette horrible société de Satan et des démons, enfin, de l'éternité immuable de toutes ces peines, très-juste châtement du réprouvé.

Certes, il est bon et très-bon d'avoir en la miséricorde une confiance sans mesure ; mais, à la lumière de la vraie foi, l'espérance ne doit pas être séparée de la crainte ; et si l'espérance doit toujours dominer la crainte, c'est à la condition que la crainte subsiste comme les fondements d'une maison, qui donnent à tout l'édifice sa force et sa solidité. Ainsi, la crainte de la justice de DIEU, la crainte du péché et de l'enfer doit écarter de l'édifice spirituel de notre salut toute vaine présomption. Le même DIEU qui a dit : « Jamais je ne rejetterai celui qui vient à moi, » a dit également : « Opérez votre salut avec crainte et tremblement. » Il faut saintement craindre pour avoir le droit d'espérer saintement.

En présence des abîmes brûlants et éternels de l'enfer, rentrez en vous même, mon cher lecteur ; mais rentrez-y tout de bon et sérieusement.

Où en êtes-vous ? Etes-vous en état de grâce ? N'auriez-vous pas sur la conscience quelque péché grave, qui, si vous veniez à mourir à l'improviste, pourrait compromettre votre éternité ? Dans ce cas, croyez-moi, n'hésitez pas d'abord à vous repentir de tout votre cœur, puis à aller vous confesser aujourd'hui même ou du moins à votre premier moment de liberté. Est-il nécessaire de vous dire, en face de l'enfer, que tout intérêt doit passer après celui-là, et qu'il faut *avant tout*, entendez bien ceci, *avant tout*, assurer votre salut ? « A quoi sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son âme ? nous dit à tous le souverain Juge ; et que pourra-t-il donner en échange de son âme ? »

Ne remettez pas au lendemain ce que vous pouvez faire aujourd'hui. Etes-vous sûr qu'il y aura pour vous un lendemain ? J'ai connu jadis, dans un petit village de Normandie, un pauvre homme qui, depuis son mariage,

c'est-à-dire depuis plus de trente ans, s'était laissé si bien entraîner par les affaires, par son petit commerce, et puis, il faut bien le dire aussi, par l'attrait de l'auberge et du gros cidre, qu'il avait fini par oublier totalement le service de DIEU. Il n'était pas méchant; bien loin de là. Deux ou trois demi-attaques lui avaient fait peur, mais n'avaient malheureusement pas suffi pour le ramener à ses devoirs.

Les fêtes de Pâques approchaient. Son curé le rencontra un soir et lui en parla tout franchement. « Monsieur le curé, répondit l'autre, je vous remercie de votre bonté. J'y penserai, je vous le promets, foi d'honnête homme. Si cela ne vous dérange pas, je reviendrai en parler avec vous dans quelques jours. »

Et le lendemain on retrouvait le corps du pauvre homme dans une petite rivière voisine. En la traversant à cheval, il avait été frappé d'apoplexie, et était tombé dans l'eau.

Il y a deux ans, au quartier Latin, un étudiant de vingt-trois ans qui, depuis son arrivée à Paris, c'est-à-dire depuis quatre années, s'était livré au désordre avec tous les emportements de la jeunesse, recevait un jour la visite d'un de ses camarades, aussi bon, aussi pur qu'il l'était peu lui-même. C'était un compatriote, qui venait lui demander des nouvelles du pays. Après quelques minutes d'entretien, celui-ci se retira. Mais s'apercevant bientôt qu'il avait oublié chez son camarade un de ses livres, il rebroussa chemin et revint frapper à sa porte. Il sonna; pas de réponse. La clef était cependant dans la serrure. Après avoir sonné et frappé de nouveau, il entre... le malheureux était étendu à terre, raide mort.

Il n'y avait pas un quart d'heure que le camarade l'avait quitté. Un anévrisme lui avait, paraît-il, rompu le cœur. On trouva son bureau plein de lettres abominables, et les seuls livres qui composaient sa maigre bibliothèque étaient ce qu'il y a de plus obscène.

On pourrait multiplier les exemples de ce genre, sans compter les mille accidents qui, chaque jour, pour ainsi dire, font passer subitement de la vie à la mort; les accidents de chemin de fer et de voiture, par exemple, les chutes de cheval, les accidents de chasse ou de parties de bateaux, les naufrages, etc. Ils montrent avec plus d'éloquence que tous les raisonnements, qu'il faut être toujours prêt à paraître devant DIEU, qu'il ne faut pas jouer son éternité sur un peut-être, et que l'homme en état de péché mortel qui ne pense pas à se réconcilier immédiatement avec DIEU par le repentir et la confession, est un fou qui danse sur un abîme, un triple fou. « Je ne comprends pas, disait saint Thomas, comment un homme en état de péché mortel est capable de rire et de plaisanter. » Il s'expose de gaieté de cœur à expérimenter à ses dépens les profondeurs de cette parole épouvantable de l'Apôtre saint Paul: « C'est une chose horrible que de tomber entre les manis du DIEU vivant! »

**Eviter avec un grand soin
les occasions dangereuses et les illusions**

Mais il ne s'agit pas seulement de ne pas demeurer dans l'état de péché mortel quand on a eu le malheur d'y tomber; il faut porter plus loin le zèle de notre salut éternel, et prendre des précautions plus sérieuses. Il ne faut pas se contenter de sortir au plus vite de la voie de l'enfer; il faut en outre éviter de s'y engager. Il faut à *tout prix* éviter les occasions de chute, surtout celles dont une triste expérience nous a démontré le danger. Un chrétien, un homme qui a le sens commun sacrifie *tout*, affronte *tout*, supporte *tout* pour échapper au feu de l'en-

fer. DIEU lui-même n'a-t-il pas dit : « Si votre main droite, si votre pied, si votre œil, si ce que vous avez de plus cher au monde est pour vous une occasion de péché, arrachez-le, retranchez-le sans hésiter ; il vaut mieux entrer, n'importe à quelles conditions, dans le royaume de DIEU et dans la vie éternelle plutôt que d'être jeté dans l'abîme de feu, dans le feu éternel, où le remords ne meurt point et où le feu ne s'éteint jamais. »

Pas d'illusions à cet égard ! Les illusions sont le mouvement tournant par lequel l'ennemi de notre pauvre âme cherche à la surprendre, lorsqu'une attaque de front n'offre point de garanties suffisantes. Et que ces illusions sont perfides, subtiles, multiples, fréquentes ! Elles portent sur tout, mais plus particulièrement sur l'égoïsme avec ses froids calculs et ses raffinements ; sur toutes les nuances des insurrections de l'esprit contre la foi, contre l'entière soumission due à l'autorité du Saint-Siège et de l'Eglise ; sur les prétendues nécessités de santé ou d'habitude, qui font glisser insensiblement dans la boue de l'impureté ; sur les usages et convenances du monde au milieu duquel on vit, et qui vous entraînent si facilement dans le tourbillon du plaisir, de la vanité, de l'oubli de DIEU, et de la négligence de la vie chrétienne : enfin, sur l'aveuglement de la cupidité, qui pousse tant de gens à voler, sous prétexte de nécessités de commerce, de coutume générale dans les affaires, de sage prévoyance pour l'avenir des siens, etc. Je le répète, gare les illusions ! Combien de réprouvés sont aujourd'hui en enfer, qui n'y sont entrés que par cette porte de derrière ! On peut se séduire soi-même, du moins dans une certaine mesure ; mais on ne saurait tromper le regard de DIEU.

La vie religieuse elle-même ne suffit pas toujours pour en préserver. Sachons-le bien, il y a des Religieux en en-

fer ; il y en a peu, je l'espère, mais enfin il y en a. Et comment en sont-ils arrivés là ? Par le chemin fatal des illusions. Illusions touchant l'obéissance, illusions touchant la piété, illusions touchant la pauvreté, la chasteté, la mortification, illusions touchant l'usage de la science : que sais-je ? Il est si large, ce chemin des illusions !

Je n'en citerai qu'un seul exemple, tiré de la vie de saint François d'Assise. Parmi les Principaux de l'Ordre naissant des Frères Mineurs, était un certain Frère Jean de Strachia, dont la passion pour la science menaçait de faire dévier ses Religieux de la simplicité et de la sainteté de leur vocation. Saint François l'avait averti à plusieurs reprises ; mais toujours en vain. Justement effrayé de la funeste influence qu'exerçait ce Provincial, il le déposa en plein Chapitre, déclarant que Notre-Seigneur lui avait révélé qu'il fallait en agir avec cette rigueur, parce que l'orgueil de cet homme avait attiré sur lui la malediction de DIEU. L'avenir le fit bientôt voir. Le malheureux mourut, en effet, au milieu du plus horrible désespoir, en criant : » Je suis damné et maudit pour l'éternité ! « Et d'affreuses circonstances qui suivirent sa mort confirmèrent cette sentence.

**Assurer son salut éternel
par une vie sérieusement chrétienne**

Voulez-vous être plus sûr encore d'éviter l'enfer, mon très-cher lecteur ? Ne vous contentez pas d'éviter le péché mortel, de combattre les vices et les défauts qui y conduisent ; menez une bonne et sainte vie, sérieusement chrétienne, et pleine de JÉSUS-CRIST.

Faites comme les personnes prudentes qui ont à passer

par des chemins difficiles et à côtoyer des précipices : de peur d'y tomber, elles se gardent bien de marcher sur le bord, où un simple faux pas pourrait devenir fatal ; elles prennent sagement l'autre côté de la route, et s'éloignent tant qu'elles peuvent du précipice. Faites de même. Embrassez généreusement cette belle et noble vie qu'on appelle la vie chrétienne, la vie de la piété.

Guidé par les conseils de quelque saint prêtre, imposez-vous à vous même une sorte de règlement de vie, dans lequel vous ferez entrer, en proportion des besoins de votre âme et des circonstances extérieures où vous vous trouverez, quelques bons et solides exercices de piété, parmi lesquels je vous recommande les suivants, qui sont à la portée de tout le monde :

Commencez et terminez toujours vos journées par une prière bien soignée, bien cordiale. Joignez-y, le matin et le soir, la lecture attentive d'une ou deux petites pages de l'Évangile, ou de l'*Imitation*, ou de quelque autre bon livre qui vous ira le mieux ; et après cette petite lecture quelques minutes de recueillement et de bonnes résolutions, le matin pour la journée, le soir pour la nuit, avec la pensée de la mort et de l'éternité.

Prenez l'excellente habitude de faire le signe de la croix toutes les fois que vous sortez de votre chambre et que vous y entrez. Cette pratique, très simple en elle-même, est très sanctifiante. Mais ayez bien soin de ne jamais faire ce signe sacré à la légère, sans y penser, par routine, comme font tant de gens. Il faut le faire religieusement et gravement.

Tâchez, si les devoirs de votre état vous en laissent la liberté, d'aller à la messe tous les matins, de bonne heure, afin de recevoir chaque jour la bénédiction par excellence, et de rendre à Notre-Seigneur les hommages que chacun

de nous lui doit dans son grand sacrement. Si vous ne le pouvez pas, efforcez-vous du moins de faire tous les jours une adoration du Saint-Sacrement, soit en entrant dans l'église, soit de loin et du fond de votre cœur.

Rendez également tous les jours, avec un cœur vraiment filial, à la Bienheureuse Vierge MARIE, Mère de DIEU et Mère des chrétiens, quelque hommage de piété, d'amour, de vénération. L'amour de la Sainte-Vierge, joint à l'amour du Saint-Sacrement, est un gage quasi-infaillible de salut; et l'expérience a démontré dans tous les siècles que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST accorde des grâces extraordinaires, et pendant leur vie et au moment de leur mort, à tous ceux qui invoquent et qui aiment sa Mère. Portez toujours sur vous ou un scapulaire, ou une médaille, ou un chapelet.

Prenez et ne quittez jamais l'excellente habitude de vous confesser et de communier souvent. La confession et la communion sont les deux grands moyens offerts par la miséricorde de JÉSUS-CHRIST à tous ceux qui veulent sauver et sanctifier leurs âmes, éviter les fautes graves, croître dans l'amour du bien et dans la pratique des vertus chrétiennes. On ne peut, à cet égard, donner de règle générale; mais ce que l'on peut affirmer, c'est que les hommes de bonne volonté, c'est-à-dire ceux qui veulent sincèrement éviter le mal, servir le bon DIEU, et l'aimer de tout leur cœur, ceux-là sont d'autant meilleurs qu'ils communient plus fréquemment. Quand on est ainsi disposé, le plus, c'est le mieux; et serait-ce plusieurs fois par semaine, voire même chaque jour, ce ne serait pas trop souvent. Presque tous les bons chrétiens feraient très bien, s'ils en avaient la faculté, de sanctifier par une bonne communion tous les dimanches et fêtes, sans y manquer jamais par leur faute. Le célèbre *Catechisme du*

Concile de Trente semble dire que le moins que doive faire un chrétien quelque peu soucieux de son âme, c'est d'aller aux sacrements tous les mois.

Enfin, proposez-vous, dans votre petit règlement de vie, de combattre incessamment les deux ou trois défauts que vous remarquez ou que l'on vous a fait remarquer en vous ; c'est le côté faible de la place, et c'est évidemment par là que, dans un moment ou dans un autre, l'ennemi tentera des surprises et des coups de main. Evitez comme le feu les mauvaises fréquentations et les mauvaises lectures.

Vous le comprenez, cher lecteur, ce que je vous recommande ici n'est pas d'obligation. Bien loin de là. Mais, je vous le répète, si vous entrez dans cette voie de générosité et de ferveur, et si vous y marchez résolument, vous assurerez d'une manière surabondante la grande et très grande affaire de votre éternité ; et vous serez certain d'éviter les peines éternelles de l'enfer, comme on est certain d'éviter les privations de la pauvreté lorsque, par une sage et intelligente administration, on augmente puissamment sa fortune.

Dans tous les cas, ne manquez pas de prendre de ces directions ce que vous pourrez en porter ; faites pour le mieux ; mais, pour l'amour de votre âme, pour l'amour du Sauveur qui a versé tout son sang pour elle, ne reculez pas devant l'Évangile, et soyez chrétien tout de bon.

Pensez souvent, pensez sérieusement à l'enfer, à ses peines éternelles, à ses feux dévorants, et je vous promets que vous irez au ciel. Le grand missionnaire du ciel, c'est l'enfer.

Un jour, un bon prêtre qui, depuis plus de quarante ans, prêche, dans toute la France et avec un zèle d'apôtre, de nombreuses missions, était à Rome, aux pieds de notre très bon et très saint Père le Pape PIE IX, qui s'entretenait familièrement avec lui de ce beau ministère. « Prêchez beaucoup les grandes vérités du salut, lui disait le Pape. Prêchez surtout l'enfer. Point de cachoteries; dites bien clairement, bien hautement, toute la vérité sur l'enfer. Rien n'est plus capable de faire réfléchir et de ramener à DIEU les pauvres pécheurs. »

C'est en me rappelant cette parole, si profondément vraie, du Vicaire de JÉSUS-CHRIST, que j'ai entrepris ce petit travail sur l'enfer. Et puis, en méditant les peines éternelles et le malheur des réprouvés, je me suis souvenu d'un mot de saint Jérôme qui excitait une vierge chrétienne à la crainte des jugements de DIEU : « *Territus terreo*, lui écrivait-il; épouvanté, j'épouvante. » Du moins, je me suis efforcé de le faire ici, et Notre-Seigneur m'est témoin que je n'ai rien caché de ce que je sais sur ce redoutable mystère.

A vous, lecteur, qui que vous soyez, à vous d'en faire votre profit. Combien d'âmes sont au ciel, que la crainte de l'enfer y a principalement poussées!

Je vous offre donc ce modeste opuscule, en demandant au bon DIEU de vous pénétrer jusqu'au fond de l'âme des grandes vérités qu'il résume, afin que la crainte vous excite à l'amour, et que l'amour vous conduise droit en Paradis.

Daignez prier pour moi, afin que DIEU me fasse miséricorde comme à vous-même, et daigne m'admettre avec vous au nombre de ses élus.

8 décembre 1875,

En la fête de l'Immaculée-Conception.

LES
TROIS ROSES
DES ÉLUS

BREF DE N. T.-S. P. LE PAPE

LÉON XIII, PAPE

Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

Vous n'ignorez pas, cher Fils, que vos hommages Nous sont bien chers et toujours très agréables ; aussi n'aurez-vous point de peine à croire que nous les avons reçus avec grand plaisir lors des dernières fêtes de Noël, d'autant plus que vous les avez embaumés, cette fois, du suave parfum des roses du ciel. Rien, à coup sûr, ne pouvait être plus opportun, en face de l'ignorance si générale aujourd'hui touchant les choses spirituelles et l'indifférence qui règne dans le monde à cet égard.

C'est à pleines mains que vous avez coutume de répandre parmi le peuple ces sortes de petites fleurs, dont le parfum est si bien approprié à l'odorat de tous et de chacun, qu'il réveille les uns de leur torpeur, et retire les autres de l'infection du vice pour les attirer à la pratique des vertus et à l'amour de la piété.

Or, aujourd'hui que la foi, ébranlée par mille et mille artifices, est devenue chancelante en bien des cœurs, aujourd'hui que l'erreur lève impunément la tête, enveloppant les âmes dans ses filets, les faisant tomber dans les plus honteuses défaillances, pour les jeter finalement dans le désespoir et leur inoculer la haine de JÉSUS-CHRIST et de l'Église, vous avez eu à coup sûr une inspiration très heureuse quand vous avez lâché de retour-

ner les esprits et les cœurs vers cette Chaire de vérité à qui a été confiée la garde de la foi. C'est également fort à propos que vous les excitez à l'amour de la Bienheureuse Vierge ; car si MARIE est terrible comme une armée rangée en bataille lorsqu'il s'agit d'exterminer l'hérésie sous toutes ses formes, elle nous apparaît comme la plus douce, la plus tendre des mères à l'égard des pauvres pêcheurs qui recourent à elle : elle les relève par l'espoir du pardon, elle les réconcilie avec son Fils ; bien plus, comme elle est la Mère du saint amour, elle leur rappelle la charité infinie du Sauveur ainsi que ses ineffables bienfaits, elle leur arrache de douces larmes de pénitence, elle ne se borne pas à éteindre dans leurs cœurs la haine impie qu'ils avaient conçue contre son divin Fils et contre l'Eglise, son Epouse, elle la transforme en un ardent amour.

C'est pourquoi Nous souhaitons à votre nouveau travail d'abondants fruits de salut, en même temps que Nous vous félicitons du bien qu'ont déjà fait vos précédents opuscules. Nous applaudissons à votre constante et infatigable activité, ainsi qu'au vœu que vous formez pour la pleine et solide formation des clercs, vœu qui répond si bien au désir que Nous avons Nous-même si nettement manifesté.

Que DIEU vous accorde ce que désire votre cœur, et qu'il exauce toutes vos demandes ! En attendant, comme gage de ses faveurs, recevez la Bénédiction Apostolique que Nous vous donnons avec grand amour, Cher Fils, en témoignage de Notre paternelle et toute spéciale bienveillance.

Donné à Romé, près Saint-Pierre, le 3 février 1879, en la première année de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

AU LECTEUR

Je vous offre ici, bon et cher lecteur, un petit bouquet composé de trois belles roses. Leur parfum vient du ciel; il se répand avec une force et une suavité merveilleuses dans le cœur de tous les vrais enfants de DIEU. C'est le parfum de la vraie et solide piété chrétienne; c'est le parfum des élus.

La rose est la reine des fleurs. Son parfum est le plus suave de tous; et sa délicatesse n'a point d'égale. La rose, dit saint François de Sales, représente l'amour. Ses feuilles ont toutes la forme de cœurs. Telles doivent être les actions des serviteurs de JÉSUS-CHRIST, ayant autant de cœurs que de feuilles et autant de feuilles que de cœurs, c'est-à-dire des cœurs pleins d'amour.

Il y a des roses empourprées d'un magnifique incarnat; il y en a aussi de blanches, dont la délicate et transparente nuance est aussi pure, aussi parfaitement immaculée que la blanche couleur du lis. Les unes et les autres représentent le saint amour: les premières en symbolisent l'ardeur, qui va jusqu'à l'effusion du sang, jusqu'au martyre; les secondes en signifient la parfaite pureté.

Lorsqu'elles se trouvent réunies, mes trois roses confondent, pour ainsi dire, leur parfum; et l'âme qui en est tout embaumée est assurée, quand elle se présente devant Notre-Seigneur, de charmer son cœur et d'attirer sur elle un regard plein de miséricorde et de tendresse.

Cher lecteur, ma première rose, c'est l'amour du Pape, la dévotion au Pape, Vicaire de JÉSUS-CHRIST. Le parfum qu'elle exhale, c'est la foi, la foi ardente et pure ; c'est l'esprit d'obéissance et de soumission aux enseignements divins, confiées par Notre-Seigneur lui-même à la garde et au zèle de son Église.

Ma seconde petite rose, pure et immaculée comme la première, c'est l'amour de la Très-Sainte Vierge, la dévotion à la Mère de DIEU, qui nous a donné le Sauveur. Son parfum, c'est la sainte et douce espérance ; c'est l'espérance, avec l'innocence et la pureté de la vie.

Ma troisième rose, c'est l'amour du Saint-Sacrement ; c'est la dévotion à la très adorable Eucharistie, qui contient et nous donne ici-bas JÉSUS lui-même, JÉSUS dont le Pape est le Vicaire, JÉSUS dont la Vierge Bienheureuse est la Mère. Le parfum de cette troisième rose, qui complète dans le cœur des élus la bonne odeur de JÉSUS-CHRIST, c'est l'amour surnaturel de DIEU, c'est la sainte charité.

Tel est, cher lecteur, le beau, le céleste bouquet que je vous offre en ces quelques pages. Saint Augustin disait un jour à ses fidèles d'Hippone, en leur exposant je ne sais quelle vérité : « *Unde pascor, inde pasco* ; je vous nourris, mes frères, de ce dont je me nourris moi-même. » C'est ce que je voudrais faire à votre égard, bon et pieux lecteur. Je voudrais vous faire aimer, ou du moins vous faire aimer davantage ce que je tâche d'aimer chaque jour davantage : le Vicaire de DIEU, la Mère de DIEU, le Sacrement de l'amour de DIEU.

Je serais bien heureux si, grâce à votre bonne volonté, j'y réussissais bien pleinement.

LES TROIS ROSES DES ÉLUS

L'AMOUR DU PAPE

Pourquoi tous les chrétiens doivent aimer le Pape.

Parce qu'il est le Vicaire, c'est-à-dire le Représentant visible du bon DIEU sur la terre.

Dans son amour infini, DIEU a voulu descendre et paraître visiblement au milieu de nous ; et c'est pour cela qu'il s'est fait homme. Lui, le Créateur et le souverain Seigneur de tout ce qui existe, il s'est revêtu de notre humanité, au milieu des temps ; et, dès lors, vrai DIEU et vrai homme tout ensemble, il a pris le nom sacré de JÉSUS. — C'est ce que l'Église appelle « le mystère de l'Incarnation. »

Après nous avoir rachetés en mourant pour nous sur la croix, JÉSUS-CHRIST est ressuscité et est monté aux cieux, où il nous prépare à tous le bonheur éternel de son beau Paradis, si, pendant notre vie, nous lui sommes bien fidèles et si nous observons ses commandements.

Mais, de même que DIEU, invisible et éternel en lui-même, a voulu apparaître visiblement aux hommes en la personne de son Fils unique, afin de se mettre davantage à leur portée et de leur faciliter la foi, la confiance et l'amour qu'il attendait d'eux ; de même pour faciliter à tous les enfants de son Église la connaissance précise de sa religion, il a voulu qu'elle leur fût enseignée et expliquée par des hommes, dont ils pourraient entendre la parole et ressentir l'action. Ces hommes, ce sont les Evêques et les Prêtres.

Et afin que les Evêques et les Prêtres ne pussent se tromper et égarer les hommes en leur enseignant l'erreur, il a lui-même préposé à leur tête un Chef suprême et unique, un Grand-Prêtre, un Pontife souverain, à qui il a conféré le privilège divin de l'infailibilité doctrinale, en le revêtant de sa souveraine autorité. Avant de quitter la terre, il l'a chargé du soin de paître tout son troupeau, c'est-à-dire de conduire, d'enseigner, de diriger, en son nom et à sa place, son Église tout entière, tous les Evêques, tous les Prêtres, tous les fidèles.

Ce Chef suprême et unique de l'Église, Docteur et Pasteur de tous les Evêques, de tous les Prêtres et de tous les chrétiens, c'est le Pape, successeur de l'Apôtre saint Pierre et héritier de tous ses privilèges. Le Pape est le dépositaire unique des grandes promesses faites par JÉSUS-CHRIST à saint Pierre, pour le salut et le bien du peuple chrétien tout entier ; de sorte que, en reconnaissant dans le Pape le Vicaire et le lieutenant visible de JÉSUS-CHRIST ici-bas, en nous soumettant humblement à son autorité, en révérançant, en aimant ses enseignements et ses directions, nous sommes assurés de marcher dans la voie du salut, de connaître et de pratiquer, dans toute sa pureté, la religion de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST.

Le Pape est ainsi, pour tous les fidèles en général et pour chacun en particulier, comme un autre JÉSUS-CHRIST sans lequel nous ne pourrions connaître avec certitude ce qu'il nous importe le plus de connaître ici-bas : la vraie religion, la vraie voie du salut, du service de DIEU, et par conséquent du bonheur, en ce monde d'abord, puis dans l'autre.

Voilà pourquoi nous devons aimer le Pape, si nous sommes véritablement chrétiens. C'est JÉSUS-CHRIST que nous révérons en la personne de son Vicaire ; et c'est à l'autorité même de JÉSUS-CHRIST que nous nous soumettons lorsque nous nous soumettons sincèrement, totalement à l'autorité de son Représentant sur la terre.

Que l'autorité du Pape n'est autre que l'autorité de JÉSUS-CHRIST

C'est Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST qui nous le dit dans son Évangile. Voici les trois célèbres passages où il établit saint Pierre Chef de son Église, Docteur infaillible de ses frères, et Pasteur de son troupeau tout entier.

« Moi-même, je te le déclare, lui dit-il un jour (au seizième chapitre de l'évangile de saint Matthieu) : Tu es Pierre, et sur cette pierre j'élèverai mon Église ; et les puissances de l'enfer ne prévaudront point contre elle, et c'est à toi que je donnerai les clefs du royaume des cieux ; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux ; et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. »

Une autre fois, peu de jours avant sa Passion, il dit au même Simon-Pierre (au chapitre vingt-deuxième de saint Luc) : *« Simon, voici que le démon a demandé de vous cri-*

bler tous comme on crible le froment ; mais moi, j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne puisse défaillir. Et toi, à ton tour, confirme tes frères. »

Enfin, après sa résurrection, au moment où il allait remonter au ciel, le Sauveur, entouré de ses Apôtres, s'adresse une dernière fois à Celui qui allait devenir son Vicaire et le Chef visible de son Église ; et il lui dit (au dernier chapitre de l'évangile de saint Jean) : « *Sois le Pasteur de mes agneaux, de mes agneaux et de mes brebis.* »

Ce sont les propres paroles du Fils de DIEU. Jadis il m'a suffi de les montrer, de les lire et de les expliquer tout simplement à un jeune artiste protestant, pour lui ouvrir les yeux et lui faire toucher du doigt cette grande et fondamentale vérité, que l'Église catholique, qui seule a le Pape pour Chef spirituel, est la seule véritable Église de JÉSUS-CHRIST. Abjurant ses erreurs, le digne jeune homme n'hésita point et se fit catholique.

Voyez en effet :

Notre-Seigneur, dont la parole est souveraine et divine, déclare formellement à saint Pierre qu'il fait de lui la pierre fondamentale, la pierre unique sur laquelle il fera reposer tout l'édifice vivant de son Église, c'est-à-dire de la société de ses véritables disciples. Il n'a qu'une Église, il ne dit pas « mes Églises », mais bien « mon Église. » Et quelle est cette Église, cette unique Église ? Il nous le dit aussi : c'est l'Église qui repose sur saint Pierre, sur l'autorité de saint Pierre, sur l'enseignement de saint Pierre, sur le gouvernement spirituel de saint Pierre, toujours vivant dans ses successeurs, les Evêques de Rome.

Et parce que son Église sera par lui fondée sur saint Pierre et que lui, le Fils de DIEU, enseignera, gouvernera et conduira toujours son Église par saint Pierre et avec saint Pierre, à cause de cela « les puissances de l'enfer »

ne pourront jamais, quelles qu'elles soient, quoi qu'elles fassent, au dix-neuvième siècle comme au premier, comme aux autres, prévaloir contre elle, triompher d'elle, la détruire. La force de Pierre lui vient de JÉSUS-CHRIST, et JÉSUS-CHRIST c'est le Fils de DIEU, c'est DIEU fait homme.

JÉSUS donne à son Vicaire, et à lui seul, « les clefs du Royaume des cieux. » Ici-bas, le royaume des cieux, c'est l'Église de DIEU ; au ciel, c'est le Paradis. où l'Église est chargée de nous conduire. Dans l'antiquité, les clefs étaient le symbole de la propriété, ou du moins de l'intendance générale des palais ; et de nos jours encore, on offre aux Souverains les clefs des villes où ils font leur entrée solennelle.

Les clefs de l'Église données par Notre-Seigneur à saint Pierre sont le symbole de l'autorité suprême, confiée par le Fils de DIEU au Chef de son Église.

Il y a deux clefs : la clef qui ouvre et la clef qui ferme, la clef qui lie et celle qui délie. La clef qui « lie, » c'est le pouvoir de commander souverainement, d'enseigner, de définir, de juger sans appel : « *Tout* ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux. » La clef qui « délie », c'est le pouvoir, également souverain, de pardonner, de déga-ger les consciences, d'absoudre et de bénir. Pas plus que le pouvoir de lier, le pouvoir de délier n'admet de limites ni de restrictions : « *Tout* ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. » Le Pape, ou pour mieux dire JÉSUS-CHRIST, par le Pape et avec le Pape, est ainsi constitué, jusqu'à la fin du monde, le Souverain spirituel de toute la terre ; *en ce qui touche, directement ou indirectement, la gloire de DIEU et le salut des âmes*, tout est soumis à sa divine et suprême autorité ; tout, sans exception : les peuples, les princes, les gouvernements, quels qu'ils soient, les lois, les constitutions et institutions pu-

bliques, les empires, les royaumes, les républiques, toutes les magistratures de ce monde, les sociétés, les familles, les individus ; tout, sans exception, est soumis au Vicaire de DIEU, comme à DIEU lui-même ; et il est chargé de faire régner partout Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, de signaler et de combattre partout ce qui est contraire à la loi de DIEU ; de faire connaître et de faire fleurir, partout et malgré tout, ce qui est saint, ce qui est bon, ce qui est selon DIEU, ce qui conduit les âmes au bonheur éternel. Quiconque s'oppose ou résiste à ce ministère divin du Vicaire de JÉSUS-CHRIST devient par là-même l'adversaire de JÉSUS-CHRIST, l'ennemi de DIEU et des hommes.

Le Pape est chargé de « paître les brebis et les agneaux » de JÉSUS-CHRIST, sur toute la surface de la terre, dans tous les siècles. Il est chargé de propager partout et de conserver partout la foi, c'est-à-dire la connaissance du seul vrai DIEU vivant, JÉSUS-CHRIST, et de le faire aimer et servir par tous les hommes. « Sois le Pasteur de mes agneaux ; sois le Pasteur de mes brebis. » Les « brebis » de JÉSUS-CHRIST, ce sont les Evêques, successeurs des Apôtres (du moins en un sens) ; les « agneaux » de JÉSUS-CHRIST, ce sont d'abord les prêtres, fils aînés et coopérateurs des Evêques, et ensuite, tous les fidèles, tous les baptisés, à commencer par les princes de ce monde et tous ceux qui, à un titre quelconque, se trouvent être dépositaires de l'autorité. Le Pape est, de droit divin, c'est-à-dire par la volonté directe de Dieu, leur « Pasteur » à tous et à chacun ; leur Pasteur, c'est-à-dire leur guide, dans les voies de la sainteté chrétienne et du salut éternel ; il est leur Docteur suprême et infallible, le souverain Directeur spirituel de toutes les consciences, le Juge suprême de toutes les questions qui intéressent et la vé-

rité, et le droit, et la justice, et la morale, et le bien spirituel des peuples et des particuliers, en un mot, de tout ce qui intéresse ici-bas le salut des âmes.

Pour l'honneur de son nom et pour le salut de son Église, JÉSUS-CHRIST l'assiste si bien en tout ce qui concerne l'enseignement de la vraie doctrine et le gouvernement spirituel du monde, qu'il ne peut ni se tromper ni égarer les autres. C'est l'effet divin de la toute-puissante prière du Fils de DIEU, lorsqu'il était encore en ce monde : le démon va vous cribler tous ; mais « moi j'ai prié pour toi, » pour toi spécialement, parce qu'à toi seul je confierai le soin de toute mon Église. Et quelle est ma prière ? C'est que « ta foi ne puisse défaillir ; » ta foi comme Chef de l'Église, ta foi comme souverain Docteur de tous les Evêques, de tous les Prêtres, de tous les chrétiens, de toutes les sociétés, de tous les hommes. Confirme-les tous, en mon nom, par mon autorité infailible, qui, par participation, devient la tienne. Je te confirme dans l'infailibilité de la foi ; « à ton tour, confirme tes frères. »

Tels sont, cher lecteur, les oracles tombés des lèvres de DIEU même. Telles sont les promesses qu'il a daigné faire, pour l'amour de nous et pour notre salut, à Celui qu'il constituait à tout jamais le Père de tous les chrétiens à venir, le Chef suprême de son Église, le Pasteur de tout son troupeau. N'ai-je pas raison de vous dire que l'autorité du Pape est l'autorité même de JÉSUS-CHRIST ?

Non quant à la personne, mais quant à l'autorité, quant à la dignité, le Pape c'est JÉSUS-CHRIST continuant au milieu de nous son divin ministère de Père et de Pasteur des âmes, de Docteur, de Juge, de Consolateur et d'Ami. C'est JÉSUS-CHRIST, et non point l'homme, qu'il faut toujours voir dans le Pape. A travers l'homme, il faut toujours remonter jusqu'à JÉSUS-CHRIST. De quel saint amour ne devons-nous donc pas aimer le Pape ?

Un jour, dans la campagne de Rome, je questionnais sur son catéchisme un pauvre petit pâtre, de treize ou quatorze ans, qui me servait de guide au milieu des merveilleuses montagnes du Latium. L'enfant était tout déguenillé ; il ne savait peut être ni lire ni écrire ; mais ce qu'il savait, et avec une précision qui me ravissait, c'était tout ce qui concernait la Religion, c'est-à-dire l'unique nécessaire de l'homme ici-bas.

Après plusieurs questions, auxquelles le petit Romain avait très-bien répondu, j'eus l'idée de l'interroger sur le Pape. « Dis-moi un peu, mon enfant, lui dis-je, qu'est-ce que le Pape ? » A cette parole l'enfant s'arrête, se découvre et me regardant avec une sorte de fierté et de religieux respect, il répond : « Le Pape, c'est JÉSUS-CHRIST sur terre. »

Oh ! la belle réponse ! Dans son énergique simplicité, elle résumait toute la doctrine sur l'autorité suprême et infallible du Vicaire de JÉSUS-CHRIST. Oui, le Pape, c'est JÉSUS-CHRIST sur terre.

Comment le Pape est la règle vivante de la vraie foi

La « règle de la foi, » c'est l'autorité enseignante, à laquelle on est tenu de se soumettre, si l'on veut savoir, sans risquer de se tromper, ce qui est vrai et ce qui est faux en matière de religion, ce qui est révélé de DIEU et ce qui ne l'est pas.

La foi est la soumission totale de l'esprit et du jugement à toutes les vérités révélées de DIEU ; et ces vérités se trouvent consignées dans la Sainte-Ecriture d'abord, puis dans la Tradition des Apôtres, premiers prédicateurs de la religion chrétienne. Toutes les vérités révé-

lées ne sont pas, en effet, explicitement relatées dans la Sainte-Ecriture ; et celles que nous y lisons ont tellement besoin d'une explication, d'une interprétation vivantes que, depuis dix-neuf cents ans, les hérétiques n'ont guère fait autre chose que d'appuyer leurs erreurs sur des textes mal entendus.

Il était donc tout naturel que, dans son amour pour les âmes et pour l'unité de la foi, Notre-Seigneur instituât, au milieu de son Église, un Juge suprême, infaillible, toujours vivant et présent, dont la fonction principale serait de conserver intact le dépôt des vérités révélées aux hommes depuis le commencement du monde. Ce Juge, divinement assisté de DIEU pour interpréter la vraie pensée divine cachée sous l'écorce de la lettre dans l'Écriture-Sainte, et pour ne point laisser s'altérer les vérités prêchées à l'origine du christianisme par les Apôtres, c'est le Pape, Vicaire de Celui qui est la Vérité, et Chef infaillible de l'Église de DIEU.

La conséquence évidente de cette vérité, qui est un article de foi, c'est que, par l'autorité divine et infaillible de son enseignement, le Pape est la règle vivante et suprême de la vraie foi ; c'est-à-dire que c'est sur son enseignement, et non sur l'enseignement d'un autre, que nous devons régler notre croyance ; le Pape, en effet, soit qu'il parle seul, *ex cathedra*, soit qu'il se prononce avec l'assentiment des Evêques réunis en Concile, a reçu de DIEU la mission de dire au monde, avec une autorité infaillible, ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas, ce qu'il faut croire et ce qu'il faut rejeter.

Sans doute, les paroles de l'Écriture et les enseignements de la Tradition sont des vérités révélées, par conséquent des règles *pour* la foi ; mais pour que ces vérités révélées deviennent, de fait, la règle vivante et définitive

de la vraie foi, il faut qu'elles soient définies par l'autorité de l'Église et principalement par son Chef suprême, par son Docteur infaillible, qui est le Pape. Au Pape seul, quand il parle comme Chef suprême de l'Église, JÉSUS-CHRIST a donné la mission et donne continuellement la grâce d'interpréter les paroles de l'Écriture-Sainte dans leur sens véritable, et de nous transmettre dans toute sa pureté la vérité catholique, soit écrite, soit traditionnelle. A lui seul, en la personne de Pierre, il a dit : « Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux. J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne puisse défaillir. A toi maintenant de confirmer tes frères. Sois le Pasteur de mes agneaux et de mes brebis. » Au Pape seul appartient la dispensation divinement infaillible des vérités religieuses. Seul donc, il est la règle vivante de la vraie foi.

Cela ne veut pas dire que dans l'Église catholique le Pape fasse tout, à lui tout seul. Il est vrai, tout se fait sous sa haute présidence, et tout procède de lui, ou pour mieux dire de JÉSUS-CHRIST, qui, par lui et en lui, gouverne, enseigne, dirige incessamment son Église. Mais de même que la tête régit et conduit tout le corps, sans être pour cela tout le corps ; de même le Pape enseigne et gouverne souverainement l'Église, sans être pour cela tout dans l'Église.

Dans l'Etat, tout se fait au nom du Souverain, et tous les pouvoirs secondaires découlent et dépendent très-réellement du sien. En ce sens, il fait tout, il gouverne tout. Mais il ne fait pas tout par lui-même : il le fait par ses ministres, ses préfets, ses généraux, ses magistrats, ses fonctionnaires de tout degré, jusqu'au maire du plus petit village, jusqu'au dernier des sergents et des caporaux, jusqu'au plus humble juge de paix ; ainsi en est-il, en un sens, du gouvernement de l'Église universelle par le Pape.

La charge de veiller à la fois à l'ensemble et au détail d'une société qui embrasse le monde entier, serait une tâche évidemment impossible ; et la sagesse divine du Sauveur y a pourvu en donnant au Pape, successeur de saint Pierre, des auxiliaires qui sont les Evêques, successeurs des Apôtres. Saint Pierre n'a pas été envoyé seul pour conquérir le monde à JÉSUS-CHRIST, mais saint Pierre avec ses frères, les Apôtres, qui, avec lui, et sous sa dépendance, enseignaient, baptisaient, fondaient les Églises, évangélisaient les peuples, sauvaient partout les âmes.

Tel a été, tel est encore, tel sera jusqu'à la fin du monde, le ministère de nos Evêques. Unis au Pape, comme les Apôtres étaient unis à saint Pierre, ils reçoivent de lui l'enseignement infallible de la foi et les grandes directions du gouvernement spirituel de la fraction du troupeau de JÉSUS-CHRIST que le Pape confie à leurs soins.

En outre, ils enseignent infalliblement avec le Pape ; ils jugent les questions de doctrine avec le Pape, mais toujours sous sa dépendance. Ils sont à la fois brebis et pasteurs : brebis, par rapport au Pape ; pasteurs, par rapport aux fidèles.

Et ainsi c'est par eux et avec eux que le Pasteur et le Docteur universel de tous les chrétiens enseigne, gouverne, évangélise et sauve les âmes. En tant qu'il est Evêque comme eux, le Pape est leur frère et leur égal ; et en tant qu'il est Pape, c'est-à-dire Vicaire de JÉSUS-CHRIST, il est leur Père, leur Pasteur et l'Evêque des Evêques.

Il faut observer néanmoins que le caractère de Juge et de Docteur de la foi appartient, à un degré secondaire, aux Evêques conjointement avec le Pape, et que les Evê-

ques catholiques composent réellement avec lui l'Église enseignante et infaillible au sens actif. Et cela, de droit divin, c'est-à-dire en vertu de l'institution divine.

En outre, pour aider les Evêques eux-mêmes dans leur ministère pastoral, et atteindre plus facilement toutes les âmes, Notre-Seigneur leur a donné des auxiliaires inférieurs, qui sont les Prêtres et les Diacres. On les voit apparaître, auprès des Apôtres, à l'origine même du christianisme.

Sous la direction de l'Evêque dans chaque diocèse, les prêtres prêchent la Religion, administrent le Baptême et les autres sacrements, célèbrent le Saint-Sacrifice, dirigent le culte divin et les assemblées des fidèles, pardonnent les péchés, et font en petit, dans la paroisse, ce que l'Evêque fait dans le diocèse, ce que le Pape fait dans l'Église tout entière.

Avec les simples fidèles qu'ils enseignent et dirigent ainsi au nom de leurs Evêques respectifs, les Prêtres composent l'Église enseignée, laquelle est infaillible, elle aussi, mais seulement au sens passif, c'est-à-dire en tant qu'elle adhère à l'Église enseignante.

Tel est l'ordre établi par JÉSUS-CHRIST, telle est la très simple et très puissante organisation de sa sainte Église.

Vous comprenez, dès lors, mon cher lecteur, comment le Pape fait tout dans l'Église, gouverne tout, dirige tout; et comment néanmoins il ne fait pas tout, à lui tout seul. Un de ces vénérables successeurs de saint Pierre, le Bienheureux Pape Libère, répondait jadis une belle et lumineuse parole à l'empereur Constance, qui, irrité de son courage apostolique à défendre la foi, l'avait cité à la barre de son tribunal. Constance s'était laissé séduire par les hérétiques ariens, et protégeait ouvertement leur parti contre les Evêques catholiques. Le Pape Libère, peu sou-

cieux des colères impériales, venait de condamner et de déposer un certain nombre d'Evêques ariens, favoris du prince : « Qui es-tu donc pour agir et parler avec tant d'audace ? lui demanda Constance dès qu'il l'aperçut ; tu n'es qu'une partie de l'Église ? — Oui, répondit le saint Pontife, mais je suis la partie qui constitue le tout ; *pars tota.* »

Fidèles de JÉSUS-CHRIST, nous recevons et nous recevons toujours, comme sa propre parole, la parole de son Vicaire, parce que le Pape est, à travers les siècles et jusqu'à la fin des temps. « la bouche du Christ, » comme disait admirablement saint Jean Chrysostome. L'enseignement du Pape est, de droit divin, l'enseignement de la pure doctrine catholique ; il est la règle vivante et infailible de la vraie foi.

Quel bonheur d'avoir ainsi, pour guider nos pas à travers les ténèbres de ce monde, le phare de la lumière véritable ! Quelle grâce, quel bonheur d'être catholique !

Pourquoi tant de gens déblatèrent contre le Pape sans même le connaître

Eh, mon DIEU ! c'est bien facile à comprendre : c'est tout simplement parce qu'il est le Représentant visible de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST au milieu des hommes, et que la multitude de ceux qu'importunent et l'Évangile de JÉSUS-CHRIST, et la sainteté de la loi de JÉSUS-CHRIST, et la peur des jugements redoutables de JÉSUS-CHRIST, se trouve tout naturellement hostile au Vicaire de JÉSUS-CHRIST.

Le Pape a pour ennemis-nés tous les impies, tous les

hérétiques, tous les francs-maçons, sans compter l'immense multitude des mauvais chrétiens, des libertins qu'offusque la Religion, des liseurs de journaux révolutionnaires de toute classe et de toute profession. Il a encore pour adversaires plus ou moins déclarés, plus ou moins redoutables, tous les gouvernements dont les constitutions, les lois et les tendances ne sont point catholiques, et par conséquent sont en opposition avec le règne de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST sur la terre. Or, ces diverses catégories d'adversaires du Fils de DIEU et de son Église sont plus nombreuses que jamais, à mesure que les libertés délétères qu'a enfantées la Révolution se propagent dans le monde.

« Le Pape et l'Église, c'est tout un », disait avec grande raison saint François de Sales, et l'on peut dire avec non moins de raison : l'Église et JÉSUS-CHRIST, c'est tout un. Le Pape est la personnification vivante, parlante, agissante de l'Église ; et l'Église est la personnification visible de JÉSUS-CHRIST et de son règne au milieu du monde. Comment s'étonner de voir les ennemis de JÉSUS-CHRIST attaquer l'Église, ou du moins la regarder de mauvais œil ? et les ennemis de l'Église être les ennemis du Pape, s'élever contre le Pape, déblatérer contre le Pape, Chef de l'Église, centre et force de l'Église ? Quand on veut tuer un homme, c'est surtout à la tête qu'on vise : tous les ennemis de JÉSUS-CHRIST qui voudraient se débarrasser de l'Église, visent au Pape parce qu'il est le Chef de l'Église, le Pasteur et le Docteur de l'Église, « *pars tota* », comme disait énergiquement le saint Pape Libère.

La calomnie est l'arme favorite des ennemis de l'Église et du Pape ; c'est leur chassepot, leur canon rayé, leur mitrailleuse ; et ce qui répand de tous côtés les innombrables projectiles du mensonge, dans les petits villages

comme dans les grandes villes, ce sont, avant tout, les mauvais journaux, qui sont devenus la plaie du monde. Des milliers et des milliers d'effrontés menteurs répètent tous les jours leurs mensonges, les popularisant par la moquerie et par la caricature ; si bien que la foule innombrable des ignorants, des niais et des étourdis finit par les croire et par regarder comme des vérités acquises, incontestables, les calomnies les plus grossières, fabriquées à plaisir dans les officines du journalisme ; calomnies qui ne reposent sur rien, et qui ont néanmoins l'affreuse puissance d'ébranler insensiblement la foi dans les âmes, et d'y tarir à la longue le respect pour l'autorité sacrée du Souverain-Pontife, des Evêques et du clergé.

Aux journalistes anticatholiques viennent se joindre, pour aider à la besogne, la foule, si nombreuse hélas ! des instituteurs et institutrices sans religion, qui envahissent de plus en plus nos écoles primaires ; et dans les lycées, dans les collèges, dans les pensionnats de toute catégorie, les professeurs d'histoire, de sciences, de littérature, qui abusent de l'autorité de leur parole pour inculquer mille préjugés anticatholiques dans l'esprit de leurs pauvres élèves ; à tel point que c'est à l'enseignement tout entier, et non plus seulement à l'histoire, que l'on peut appliquer aujourd'hui la célèbre parole du comte de Maistre : « Depuis trois cents ans, l'histoire est une vaste conspiration contre la vérité. » Oui, depuis trop longtemps et particulièrement depuis un siècle, l'enseignement public n'est guère qu'une vaste conspiration contre la vérité, contre la foi, contre l'Église.

Et voilà pourquoi il y a tant de gens qui, sciemment ou non, déblatèrent contre l'Église et contre le Pape.

**Que l'on ne saurait être vraiment chrétien
si l'on n'aime point le Pape**

Il ne s'agit point ici d'un amour naturel, d'un amour de pure sensibilité. Il s'agit de cet amour de foi, bien plus élevé, bien plus puissant, dont nous aimons le bon DIEU et sa sainte volonté. C'est de cet amour-là que nous devons aimer et que nous aimons le Pape et l'Église.

Il n'est pas non plus question ici de la personne du Pape, laquelle peut être plus ou moins aimable et sympathique : non ; nous parlons avant tout de la sainte autorité du Pape, nous parlons du Pape en tant qu'il est Pape, en tant qu'il est « JÉSUS-CHRIST sur terre », comme disait le petit pâtre de la campagne de Rome. En ce sens, nous devons au Pape un amour qui se confond avec celui que nous devons à JÉSUS-CHRIST lui-même ; ou, pour mieux dire, c'est JÉSUS-CHRIST, c'est l'autorité de JÉSUS-CHRIST que nous aimons et révérons en son Vicaire.

Dès lors n'est-il pas évident que nous devons tous, si nous sommes chrétiens, aimer le Pape avec une foi profonde, et de ce grand amour religieux, surnaturel, dont nous aimons le bon DIEU.

Pour être vraiment chrétien, vraiment disciple de JÉSUS-CHRIST, il ne suffit pas, en effet, d'être baptisé, de faire ses prières, d'aller à la Messe, de se confesser, de communier, etc. ; il faut, en outre, avoir l'esprit de JÉSUS-CHRIST, c'est-à-dire avoir les mêmes sentiments que JÉSUS-CHRIST, aimer ce qu'il aime, rejeter ce qu'il rejette, et n'avoir ainsi avec lui qu'un cœur et qu'une âme. Or, ici-bas, ce que JÉSUS-CHRIST aime d'un souverain amour, c'est son Vicaire, c'est le Chef de son Église, par lequel il

enseigne, gouverne, sanctifie et sauve les hommes. Membres de JÉSUS-CHRIST, nous devons aimer avec lui, comme lui et pour l'amour de lui, Notre Saint-Père le Pape. Quoi de plus logique ?

Il ne suffit pas non plus d'aimer l'Église en général, en faisant, sciemment ou non, abstraction du Pape : ce serait là une ruse de celui qui veut à tout prix empêcher les fidèles d'aimer le Vicaire de JÉSUS-CHRIST et de lui obéir. « L'Église et le Pape, c'est tout un, » répétons-le avec saint François de Sales ; et l'on ne peut aimer l'Église qu'en aimant le Pape, qui seul la personnifie pleinement. Donc, pas de subtilités ; pas de distinctions captieuses entre l'Église et le Pape ; qu'une foi simple et pure courbe nos intelligences et incline nos cœurs devant les enseignements du Chef de l'Église. DIEU nous parle par sa bouche ; obéissons, remercions, marchons sans crainte. Comme nous l'avons dit autre part, l'esprit catholique, l'esprit d'un véritable chrétien se résume en cette double parole : l'amour de l'obéissance et l'obéissance de l'amour. C'est l'extrême opposé de l'esprit hérétique et de son proche parent, l'esprit libéral.

**Comment, en pratique, il faut aimer le Pape
dans les temps où nous vivons.**

Nous ne vivons point dans des temps ordinaires : tout est sens dessus dessous, dans les têtes comme dans les sociétés ; et comme la question du Pape renferme la solution de toutes les grandes questions qui agitent et ébranlent le monde en ce siècle, c'est principalement sur ce point qu'il importe de concentrer les sympathies de notre cœur comme les efforts de notre esprit.

Pour aimer le Pape comme Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST veut que nous l'aimions, il faut d'abord, mon très-cher lecteur, l'aimer sincèrement, du fond du cœur, et non pas seulement en paroles; il faut l'aimer efficacement, lui être réellement soumis, ne pas vouloir lui en remontrer comme font quantité d'esprits orgueilleux, vaneux, pleins d'eux-mêmes, ridiculement convaincus qu'ils y voient plus clair que le Saint-Esprit, et que saint Pierre gagnerait beaucoup à prendre conseil de leur petite sagesse. Rien n'est plus commun de nos jours que ce travers d'esprit, qui vient de l'ignorance et de l'esprit d'indépendance. Ne nous faisons point illusion à cet égard : il altère profondément dans les âmes le saint amour de l'Église et du Pape. La perfection de la soumission chez un catholique est la mesure de la perfection de son amour envers le Vicaire de JÉSUS-CHRIST.

En second lieu, il faut que « notre bouche parle de l'abondance de notre cœur, » selon le précepte de l'Évangile. Si les bons catholiques parlaient plus haut et plus ferme, la bonne cause triompherait bien vite. Pourquoi avoir peur de dire ouvertement ce que l'on pense sur un sujet si grand, si capital, si noble, si digne d'un véritable chrétien? Ce n'est point aimer vraiment le Pape que d'avoir peur de paraître l'aimer. Grâce à nos absurdes journaux, qui parlent de tout à tort et à travers, tout le monde parle aujourd'hui du Pape, juge ses actes, les critique, etc. : sachons le défendre, rappeler à l'ordre les perroquets et les bavards, et n'oublions pas que tous tant que nous sommes nous *devons*, dans la mesure du possible, soutenir l'honneur et la cause de notre Père en DIEU. Pas de respect humain; pas de fausse prudence.

En troisième lieu, afin de pouvoir remplir ce devoir d'amour filial, d'amour catholique, instruisons-nous de

notre mieux de ce qui touche à la cause du Pape. Méfions-nous extrêmement des mauvais journaux proprement dits (qu'un trop grand nombre de fidèles se permettent de lire), ainsi que de ces feuilles peu catholiques, où la foi ne guide guère les jugements des rédacteurs, et qui, par une certaine honnêteté et modération, n'en sont souvent que plus dangereuses. Pendant son immortel Pontificat, le grand et saint Pape Pie IX n'a cessé de signaler ce danger aux catholiques. C'est ici une affaire de conscience, non moins que de bon sens. — Et ce qui est vrai des journaux, l'est également des revues, des livres, des bibliothèques.

Quatrièmement, un catholique qui aime véritablement le Pape, prie pour lui de tout son cœur, pour lui et à toutes ses intentions, pour les besoins du Saint-Siège et de cet immense gouvernement de l'Église, qui embrasse le monde entier et intéresse tous les peuples, toutes les âmes. — Sainte Marie-Madeleine de Pazzi, Prieure du Carmel de Florence à la fin du seizième siècle, apostrophait ainsi une de ses Sœurs qui, en la fête de saint Pierre, lui avouait ingénument qu'elle avait oublié de prier pour le Pape : « O la belle servante de JÉSUS-CHRIST, qui ne pense pas au Vicaire de JÉSUS-CHRIST ! O la belle épouse de JÉSUS-CHRIST, qui oublie de prier pour le Vicaire de JÉSUS-CHRIST ! » On peut en dire autant des chrétiens qui ne prient point pour le Pape. « O le beau disciple de JÉSUS-CHRIST, qui oublie de prier pour le Vicaire de JÉSUS-CHRIST ! O le beau serviteur de JÉSUS-CHRIST, qui demeure indifférent à la cause du Vicaire de JÉSUS-CHRIST ! »

Enfin, dans les mauvais jours que nous traversons, le véritable amour du Pape nous oblige à faire pour lui des sacrifices pécuniaires, proportionnés à nos moyens, et à lui venir matériellement en aide. C'est pour cela qu'est

instituée dans tous les diocèses la grande et très-grande OEuvre du *Denier de Saint-Pierre*. Elle prime toutes les autres. Tout bon catholique *doit* contribuer au Denier de Saint-Pierre, le riche par une riche aumône, le pauvre, l'ouvrier, l'enfant, par sa petite obole. On a calculé que si chaque catholique pratiquant donnait seulement quatre ou cinq sous par an au *Denier de Saint-Pierre*, le Pape serait à même de faire face aux charges de tout genre qui pèsent sur lui.

Tels sont les principaux devoirs du vrai catholique à l'égard du Pape; et voilà, cher lecteur, comment il faut lui témoigner notre filial amour.

L'amour du Pape, Vicaire de JÉSUS-CHRIST : telle est donc la première fleur, la première rose que je vous offre, et que je vous prie de bien conserver. Son parfum, c'est la foi, c'est l'humble soumission de la foi.

Elle est pure et sans tache, parce que la foi catholique, apostolique, romaine, dont le Pape est le souverain dépositaire et dispensateur à travers les siècles, est immaculée.

Plantons bien avant dans notre cœur et dans notre esprit cette fleur magnifique, et qu'un profond amour pour le Vicaire de JÉSUS-CHRIST soit le premier caractère de notre vie chrétienne et de notre piété. On peut l'affirmer sans crainte, l'amour du Pape, la dévotion au Pape est un signe manifeste de prédestination.

Et maintenant, contemplons la seconde rose que je vous ai annoncée, très cher lecteur, et respirons-en les parfums. C'est, comme je vous l'ai dit, l'amour de la Sainte-Vierge, Mère de DIEU.

II

L'AMOUR DE LA SAINTE-VIERGE

**Pourquoi tous les chrétiens
doivent aimer la Sainte-Vierge.**

Pour trois raisons principales : d'abord, parce qu'elle est la Mère de notre Seigneur et très-doux Rédempteur JÉSUS-CHRIST ; puis parce qu'elle est notre Mère, à nous membres vivants et frères de JÉSUS-CHRIST ; enfin, parce qu'elle est parfaitement sainte, parfaitement bonne, parfaitement digne de tendresse et d'amour.

En premier lieu nous devons aimer la Sainte-Vierge, parce qu'elle est la Mère de JÉSUS, la vraie Mère de notre DIEU. L'amour que nous portons à Notre-Seigneur ne peut pas ne point rejaillir sur sa Mère, sur Celle qui l'a donné au monde et sans laquelle nous n'aurions pas eu notre Sauveur.

C'est par la Vierge-MARIE que DIEU le Père a voulu donner au monde son Fils unique ; c'est par elle, et par elle seule, que le Fils de DIEU a voulu se faire homme, pour nous sauver de la damnation éternelle et nous rouvrir le ciel, que le péché nous avait fermé. C'est en elle, c'est dans le sein virginal de MARIE que le Saint-Esprit a voulu opérer ce grand prodige qui s'appelle l'Incarnation, qui du Fils éternel de DIEU a fait le vrai Fils de MARIE, et qui par conséquent a élevé MARIE à la dignité ineffable, presque divine de Mère de DIEU.

« Mais, dira-t-on peut-être, la Sainte-Vierge n'a pas donné à JÉSUS-CHRIST sa divinité; elle ne lui a donné que son humanité; elle peut être la Mère de JÉSUS en tant qu'il est homme, mais non pas en tant qu'il est DIEU. Elle n'est donc pas véritablement la Mère de DIEU. » — Si fait, et voici comment : La foi nous enseigne qu'il n'y a en Notre-Seigneur qu'une seule personne, qui est la personne divine, éternelle, infinie du Verbe de DIEU. Tout le monde sait cela. Or, la Sainte-Vierge étant, par la grâce de la maternité divine, la vraie Mère de Notre-Seigneur, il s'en suit de toute nécessité qu'elle est réellement et véritablement la Mère de DIEU. Peu importe qu'elle ne lui ait donné que son humanité, elle n'en est pas moins sa Mère, sa vraie Mère, et cela suffit.

La même chose n'a-t-elle pas lieu pour chacun de nous? En nous mettant au monde, notre mère ne nous donne que notre corps; elle ne nous donne point notre âme, que le bon DIEU crée directement sans le concours de personne. Notre mère, dites-moi, en est-elle moins réellement, moins véritablement notre mère, parce qu'elle ne nous donne directement que notre corps? . . .

Donc la Très-Sainte Vierge, vraie Mère de JÉSUS, est la vraie Mère de DIEU; et dès lors, comment, si nous croyons tout de bon en JÉSUS-CHRIST, pourrions-nous ne pas unir dans un même amour et le Fils et la Mère, et JÉSUS, Fils de Marie, et Marie, Mère de JÉSUS?

En second lieu, nous devons aimer la Sainte-Vierge Mère de DIEU, parce qu'elle est devenue notre Mère dans l'ordre de la grâce et du salut.

Elle est la vraie Mère de JÉSUS selon la nature; et pour nous frères adoptifs de JÉSUS, membres vivants de JÉSUS, par la grâce, elle est notre Mère spirituelle, la Mère de

nos âmes, la Mère qui nous enfante incessamment à la vie de la grâce et au salut éternel. Cette maternité de la Sainte-Vierge à notre égard est, bien que d'une autre nature, aussi réelle que sa maternité divine à l'égard de JÉSUS, dans l'Incarnation.

Du haut de sa Croix, Notre-Seigneur a voulu le proclamer solennellement. « Voici votre fils », a-t-il dit de sa voix mourante à la Sainte-Vierge, en lui montrant du regard le disciple qu'il aimait. « Voici ta mère », ajouta-t-il, en se tournant vers saint Jean et en lui désignant la Bienheureuse Vierge. Or, saint Jean, le disciple bien-aimé, nous représentait tous en cet instant suprême ; et c'est à nous tous, c'est à chacun de nous que JÉSUS mourant a donné ainsi pour Mère sa Mère bien-aimée.

Donc, puisque nous sommes *de droit divin* les enfants de la Sainte-Vierge, n'est-il pas évident que nous devons l'aimer ? Nous devons aimer notre Mère : est-il besoin de le prouver ? Et n'est-ce point là, pour tout chrétien, une de ces vérités de sens commun plus lumineuse que le jour ?

Et puis, pensons-y bien, par sa sainte grâce, Notre-Seigneur habite et vit en chacun de nous, avec son Père céleste et l'Esprit-Saint ; et c'est de là, du fond de ce vivant sanctuaire, qu'il communique à tous ses fidèles les sentiments de son divin Cœur : l'amour le plus tendre, le plus religieux et le plus filial envers son Père céleste, et, tout ensemble, envers sa Bienheureuse Mère. JÉSUS veut que nous lui soyons conformes le plus possible dans l'amour parfait qu'il portait et qu'il porte éternellement et à son Père et à sa Mère, au bon DIEU et à la bonne Vierge. O douce volonté du DIEU de notre cœur ! O saint et consolant amour filial qui nous est commun avec JÉSUS lui-même !

Troisièmement enfin, nous devons, si nous voulons être de vrais et dignes chrétiens, aimer la Sainte-Vierge MARIE de tout notre cœur, parce qu'elle est parfaitement digne d'amour.

Pour faire de cette nature privilégiée un véritable chef-d'œuvre de grâce et de sainteté, aussi digne que possible de devenir la Mère de son Fils unique et adorable, le Père céleste l'a comblée de toutes les bénédictions dont une pure créature était capable. Il l'a créée pleine de grâce ; pour elle seule, il a opéré le prodige de l'Immaculée-Conception, c'est-à-dire qu'il l'a préservée du péché originel. Il a voulu que, par un miracle également unique, elle demeurât vierge en devenant mère. L'Esprit-Saint l'a enveloppée tout entière et comme imprégnée de la grâce sanctifiante, l'élevant ainsi à une perfection si accomplie, à une sainteté si incompréhensible, que nulle créature, pas plus au ciel que sur la terre, ne peut lui être comparée, même de loin. Aussi l'Église a-t-elle dû, pour nous faire comprendre que l'excellence prodigieuse de la sainte Mère de DIEU exige un culte à part, donner à ce culte le nom d' « hyperdulie », c'est-à-dire « vénération au-dessus de la vénération que nous devons aux Anges et aux Saints. »

A cette perfection sublime de la Sainte-Vierge correspond l'ensemble parfait de toutes les vertus, de toutes les qualités aimables, de toutes les bontés, de toutes les douceurs maternelles qui rendent une créature digne d'être aimée, en même temps que vénérée. Et c'est au milieu de ces splendeurs d'amour, de bonté et de beauté que le Père et le Fils et le Saint-Esprit nous présentent la Sainte-Vierge, afin que nous la vénérions de toute la puissance de notre foi et que nous l'aimions de toutes les forces de notre cœur.

Voilà les trois principales raisons pour lesquelles tout chrétien, tout vrai enfant de DIEU, tout vrai disciple de JÉSUS-CHRIST doit aimer de tout son cœur la Bienheureuse Vierge MARIE.

**Comment l'Évangile résume merveilleusement
les grandeurs de la Sainte-Vierge.**

En parlant du Pape et du religieux amour que nous lui devons, nous constatons avec bonheur le magnifique témoignage que rend à son autorité le texte même de l'Évangile. Il en est de même relativement aux grandeurs de la Sainte Vierge, et à sa maternité divine, qui les résume toutes. Ecoutez, en effet, cher lecteur ; et voyez si notre dévotion envers la Sainte Vierge MARIE est, oui ou non, fondée sur l'Évangile.

Au chapitre premier de l'évangile selon saint Luc, il est dit que « *l'Ange Gabriel fut envoyé de DIEU dans une ville de Galilée, appelée Nazareth, à une Vierge nommée MARIE, épouse d'un homme qui s'appelait Joseph et qui était de la race de David. Et, s'étant présenté devant elle, l'Ange lui dit : « Je vous salue, ô pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes. »*

Tel est le début du récit évangélique ; et pour l'honneur de la Très Sainte Vierge, je vous prie d'en bien peser toutes les paroles.

C'est DIEU même qui envoie à la Vierge MARIE l'un des Esprits les plus sublimes de la Cour céleste, comme son Ambassadeur et Ambassadeur du plus auguste, du plus admirable des mystères, le mystère de l'Incarnation. Et ainsi, dès le début, dès qu'il est question de la Sainte Vierge dans l'Évangile, voici que d'un côté nous voyons

DIEU lui-même, le Père et le Fils et le Saint Esprit, et de l'autre, cette humble et sainte créature, cette pauvre petite Vierge de Nazareth, qui s'appelle MARIE; et entre eux, entre le ciel et la terre, le grand Archange Gabriel, l'un des sept principaux que l'Écriture Sainte nous montre comme présidant à toutes les œuvres de DIEU et se tenant perpétuellement devant sa face.

Revêtu d'une forme humaine et tout resplendissant de gloire, l'Ange Gabriel salue respectueusement la Vierge de Nazareth. « *Je vous salue*, lui dit-il, *ô pleine de grâce.* » Que dire de plus d'une créature? La grâce, c'est le don par excellence qui nous unit à DIEU, nous fait participer à la vie même de DIEU, et nous prépare en ce monde à la participation de la gloire éternelle de DIEU. La Vierge MARIE est « pleine de grâce ». C'est DIEU même qui le proclame par son Ambassadeur. Pleine de grâce, elle est donc absolument étrangère au péché : au péché originel d'abord, dont nous apportons tous la souillure en naissant; et voilà, clairement indiqué par l'Évangile, le mystère de l'Immaculée-Conception de la Sainte-Vierge, que les ministres protestants accusaient l'Église d'avoir inventé; et ensuite à toute espèce de péchés actuels, soit mortels, soit véniels. MARIE a donc bien réellement, et sans aucune restriction, droit à ce beau titre que nous lui donnons habituellement en l'appelant la *Sainte-Vierge*, la *Très-Sainte Vierge*. — Voyez que de grandeurs déjà dans cette première parole du texte de l'Évangile.

L'Ange Gabriel ajoute : « *Le Seigneur est avec vous.* » Le Seigneur, c'est-à-dire le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit. Le Père, à titre d'Époux, qui vous a choisie et prédestinée éternellement, pour être, sur la terre, au milieu des temps, la Mère de son Fils unique et éternel, à qui vous donnerez, ô MARIE, le nom de JÉSUS; — le Fils, qui

vous a choisie et prédestinée également de toute éternité pour devenir un jour sa vraie mère, dans le sein de laquelle il se ferait homme et à laquelle il devrait toute la substance de sa chair et de son sang ; — le Saint-Esprit, qui, lui aussi, vous a choisie et prédestinée, dans son amour éternel, pour être la plus sainte, la plus parfaite, la plus excellente, la plus sublime de toutes les pures créatures. Oui, Très Sainte Vierge, « le Seigneur est avec vous. »

« *Vous êtes bénie entre toutes les femmes* », ou pour parler plus exactement encore, « vous êtes la femme bénie entre toutes les femmes », c'est-à-dire la Femme par excellence, annoncée, promise dès le paradis terrestre, par le Seigneur lui-même à Adam et à Eve repentants ; la Femme qui donnerait un jour au monde son Sauveur, et qui briserait ainsi la tête du serpent, c'est-à-dire la puissance maudite du démon. C'est donc de la bouche même de l'Envoyé de DIEU que nous apprenons cette incomparable grandeur de la Sainte Vierge MARIE, prophétisée au genre humain tout entier comme la future Mère de son Rédempteur, et comme indissolublement associée par la Providence à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, Sauveur du monde. — N'y aurait-il, dans tout l'Évangile, que ces trois paroles de l'Archange Gabriel : « Je vous salue, ô pleine de grâce ; — le Seigneur est avec vous ; — vous êtes bénie entre toutes les femmes ; » il y en aurait assez pour fermer à tout jamais la bouche à ceux qui ont osé dire que « Marie est une femme comme les autres », et que « l'Église catholique a bien tort de tant l'exalter ».

L'Évangile continue. « *En entendant cette salutation, MARIE se troubla, et elle se demandait ce que cela voulait dire ;* » signe aussi évident que touchant de sa profonde

humilité et des délicatesses de sa modestie virginale. « *Ne craignez point, ô MARIE, ajoutez aussitôt le saint Ange, vous avez en effet trouvé grâce devant DIEU.* » Hélas ! la pauvre Sainte-Vierge ne trouve point grâce devant les ministres protestants, qui semblent prendre à tâche de la souiller d'outrages et de calomnies ! — L'Ange Gabriel lui explique aussitôt le mystère que son humilité n'ose pas sonder. « *Vous avez trouvé grâce devant DIEU : voici que vous allez concevoir et enfanter un Fils ; et vous lui donnerez le nom de JÉSUS.* » En d'autres termes, vous allez devenir véritablement Mère de DIEU ; et ce DIEU, devenu votre Fils, recevra de vous, et non d'un autre, le nom sacré de JÉSUS, c'est-à-dire Sauveur. « *Il sera grand et on l'appellera le Fils du Très-Haut.* » La Sainte-Vierge expose alors à l'Envoyé de DIEU une difficulté qui nous révèle que, non seulement elle, mais encore son saint époux Joseph avaient fait vœu de perpétuelle virginité. « *Comment cela pourra-t-il se faire ?* dit-elle en effet ; comment pourrai-je devenir mère, puisque je ne connais point d'homme ? et que je suis pour toujours consacrée au Seigneur ? » Et l'Ange lui répondit : « *C'est l'Esprit-Saint qui surviendra en vous, et qui vous couvrira de son ombre. Et voilà pourquoi l'Être saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de DIEU.* »

Tout est divin, tout est mystère dans l'Incarnation du Fils de DIEU, dans la maternité divine de MARIE. Elle est vierge ; elle doit et veut rester vierge, entièrement consacrée à DIEU : elle restera vierge ; cependant elle deviendra mère ; vierge et mère tout ensemble ; elle n'aura d'autre Époux que DIEU ; son Fils sera DIEU ; et l'Esprit-Saint, DIEU comme le Père et le Fils, opérera divinement, surnaturellement en elle le mystère de sa virginale maternité. — Ne perdez jamais de vue, cher lecteur, que tout cela

est au-dessus de l'ordre naturel, et que ceux qui veulent en juger et en parler d'après les seules lumières de la raison sont absolument dans le faux.

Voilà donc l'Évangile qui, dans ces quelques lignes, si simples et tout à la fois si profondes, nous montre la Vierge MARIE éternellement prédestinée, seule entre toutes les femmes, à devenir un jour la Mère de DIEU, la Mère du DIEU Sauveur; il nous la montre préparée à cet effet par une plénitude de grâce et une sainteté parfaites; il nous la montre intimement unie au Seigneur par cette grâce prodigieuse et unique; il nous la montre comme ayant trouvé grâce devant DIEU au milieu du monde pécheur; il nous la montre Vierge et Mère tout ensemble, par un miracle incomparable de la toute-puissance de DIEU.

Enfin, en nous rapportant la parole par laquelle elle répond définitivement à l'ambassade divine : « *Je suis la servante du Seigneur; qu'il me soit fait suivant votre parole,* » il nous la montre comme coopérant activement, par un acte libre de sa volonté, de sa foi et de son amour, aux mystères du salut du monde, c'est-à-dire aux mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, et au double mystère qui en découle, celui de la grâce et celui de l'Église.

Après cela, dites-moi, cher lecteur, si l'Évangile ne résume pas d'une manière bien merveilleuse, bien sublime, les grandeurs de la Sainte-Vierge, et si, nous autres catholiques, vrais enfants de DIEU, frères et disciples véritables de Notre-Seigneur, nous n'avons point raison d'honorer, de vénérer et d'aimer la Sainte-Vierge?

Il y aurait encore bien d'autres paroles du saint Évangile à rapporter ici, entre autres celle du *Magnificat*, où la Sainte-Vierge déclare elle-même que « toutes les géné-

rations la proclameront bienheureuse » ; et celles de l'évangile de saint Jean, où le Fils de DIEU, expirant sur sa croix, nous la donne à tous pour Mère. Mais le peu que nous venons de dire suffit largement.

Observons cependant que, lors même que l'Évangile ne contiendrait aucun de ces glorieux témoignages, notre piété envers la sainte Mère de DIEU n'en souffrirait point, et personne n'aurait le droit de nous objecter ce silence ; car, nous l'avons constaté plus haut, la règle souveraine de la foi, ce n'est point uniquement l'Écriture-Sainte, mais aussi la Tradition, toutes deux interprétées par l'autorité suprême et infaillible de l'Église, et principalement de son Chef, le Vicaire de JÉSUS-CHRIST. Or, la Tradition, c'est-à-dire l'enseignement unanime des Saints-Pères, depuis les temps apostoliques jusqu'à nos jours, est unanime à proclamer, à exalter avec amour les divines excellences de l'Immaculée Vierge MARIE, Mère de DIEU et de tous les enfants de Dieu.

De quelques obscurités de l'Évangile au sujet de la Sainte-Vierge.

Après avoir dit, très magnifiquement et très suffisamment, ce qu'est la Vierge MARIE, l'Évangile ne s'occupe plus que de son divin objet, de DIEU fait homme, JÉSUS-CHRIST. Il y a des personnes qui, ne saisissant guère le but principal, pour ne pas dire le but unique du récit évangélique, voudraient y voir une sorte de livre de dévotion envers la Sainte-Vierge. Elles se trompent du tout au tout. L'Évangile n'est pas l'histoire de la Sainte-Vierge : c'est l'abrégé des faits principaux de la vie de Notre-Seigneur, de ses miracles les plus saillants et de ses paroles les plus importantes au point de vue pratique de notre

sanctification. Y chercher, comme font les protestants, un catéchisme complet, ou comme les personnes dont nous venons de parler, un récit plus ou moins détaillé des faits et gestes de la Sainte-Vierge, c'est se mettre à un point de vue absolument faux.

En dehors des belles pages que nous avons citées, l'Évangile parle trois ou quatre fois de la Vierge MARIE, non plus pour elle-même, mais uniquement pour faire mieux ressortir la mission divine de Jésus. Comme fils de MARIE, JÉSUS est humblement et tendrement soumis à sa Mère, pratiquant dans toute sa perfection le quatrième commandement de DIEU : comme Fils de DIEU, comme envoyé du Père pour enseigner au monde les voies du salut, JÉSUS ne connaît plus rien que son Père céleste ; il n'a plus de parenté ici-bas. C'est un modèle admirable, présenté par le Saint-Esprit à tous les hommes apostoliques, pour leur faire comprendre que ceux qui ont l'honneur d'être appelés de DIEU à la consécration religieuse ou sacerdotale, doivent être des hommes tout surnaturels, détachés de tout, même de leurs affections de famille les plus chères, les plus légitimes en elles-mêmes.

*La réponse de l'Enfant-Jésus retrouvé
dans le Temple.*

La première de ces paroles divines, sacerdotales du Fils de DIEU se lit dans l'évangile de saint Luc, au chapitre deuxième où l'Évangéliste rapporte la réponse, non pas sévère, mais *sainte* de l'Enfant-Jésus retrouvé dans le Temple, à l'âge de douze ans, enseignant les Docteurs de la loi. « *Pourquoi me cherchez-vous ?* dit-il gravement à MARIE et à Joseph ; *ne saviez-vous pas qu'il me faut être*

avant tout au service de mon Père ? » Voilà la parole du Fils de DIEU, la parole de l'Envoyé du Père. C'est au monde entier qu'il parle ici, bien plus qu'à sa Mère et à saint Joseph ; et ceux-ci le sentent parfaitement ; car l'Évangile dit d'une part « qu'ils ne comprirent point la parole qu'ils venaient d'entendre » et, d'autre part, que « sa Mère conservait toutes ces paroles en son cœur. » Je le répète, « ces paroles » n'étaient point sévères, mais saintes, mais divines.

Pour écarter toute idée étrangère à ce point de vue dominant, l'Évangéliste ajoute aussitôt que JÉSUS s'empressa d'obéir à sa Mère bien-aimée, la suivit, rentra avec elle et avec saint Joseph, à Nazareth, et il résume toute la jeunesse, toute l'adolescence du Verbe fait chair dans ces paroles adorables : « Et il leur était soumis. »

*La réponse de JÉSUS à MARIE
aux noces de Cana.*

Aux noces de Cana, rapportées dans le second chapitre de l'évangile de saint Jean, nous trouvons une autre parole du Sauveur à sa sainte Mère, où l'ignorance, unie au mauvais vouloir, a voulu trouver une objection à la piété de l'Église envers la Très-Sainte Vierge.

Chacun connaît ce beau récit, raconté par saint Jean, témoin oculaire. Le vin étant venu à manquer, la Mère de miséricorde fut la première à s'en apercevoir. Elle se pencha à l'oreille de son divin Fils et lui dit : « *Ils n'ont plus de vin.* » Et JÉSUS, qui savait tout, lui répondit : « *O Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi ? Quid mihi et tibi ?* » — C'est là un dicton oriental, aujourd'hui encore très fort en usage dans une partie de l'Asie.

Ce dicton a deux sens, tout à fait opposés, et qui tous

deux ont ici leur application. Le premier, seul adopté par l'Église orientale dans l'interprétation de ce texte de saint Jean, peut se traduire ainsi ; « O Femme ! qu'y a-t-il donc entre vous et moi, pour que nous ayons toujours ainsi les mêmes pensées, les mêmes sentiments ? *Quid mihi et tibi ?* Moi aussi, je vois leur embarras, et je désire y pourvoir ; mais mon heure n'est pas encore venue, l'heure fixée par mon Père pour la manifestation de ma divinité au moyen des miracles. »

Le second sens, suivi plus communément par les Docteurs de l'Occident, rentre dans l'idée générale de la sainteté divine, opposée à l'amour filial naturel : « O Femme ! qu'y a-t-il entre vous et moi, entre ma mission surnaturelle, à laquelle appartient la puissance d'opérer des miracles, et l'amour filial au nom duquel vous m'en demandez un ?

Dans l'un et l'autre sens, la réponse du Sauveur à sa bonne et sainte Mère n'a aucunement le caractère de rebut que les ennemis de la Sainte-Vierge affectent de lui donner : dans le premier cas, cela va sans dire, puisqu'il n'y a là qu'un témoignage d'intime sympathie ; dans le second, le Fils de DIEU, avant de céder au désir compatissant de sa Mère, constate simplement qu'il ne le fait que par miséricorde et que, toute Mère qu'elle est, MARIE n'avait point ici de droit à invoquer. « Dans les choses qui sont de son Père », JÉSUS ne relève que de lui-même, et l'heure primitivement fixée par le Père pour la manifestation de la divinité de son Fils n'était pas encore venue. Selon toute apparence, cette heure divine était celle de la résurrection du Fils de DIEU, signe par excellence de sa divinité.

Mais, à la prière toute-puissante de la Très-Sainte Vierge, l'heure des miracles de JÉSUS se trouve avancée ;

et le Fils, dont la volonté ne fait qu'un avec la volonté du Père, avance lui aussi le moment de ses manifestations divines, pour entrer dans le miséricordieux désir de sa Mère. Il opère donc, sans plus tarder, comme dit expressément l'Évangile, « le premier de ses miracles, en Cana de Galilée ; et dès lors ses disciples crurent en lui. »

Et ainsi, c'est au cœur miséricordieux de MARIE, c'est à sa bonté, c'est à son irrésistible prière que nous devons, non seulement le grand miracle de Cana, mais encore, comme conséquence, tous ceux que JÉSUS a opérés depuis, et que le grand miracle de la résurrection n'a fait que couronner.

Ne nous étonnons pas si le Sauveur, en répondant à la Sainte-Vierge, lui dit : « O Femme ! » et non point « O ma Mère ! » Les moindres paroles de l'Évangile couvrent souvent de grands mystères. Comme nous l'avons dit, la Bienheureuse Vierge était « la Femme » par excellence, prédestinée dès l'origine à être le pendant de Celui qui aimait à s'appeler lui-même « le Fils de l'homme ; » et la Sainte-Vierge, Mère de DIEU, était donnée au monde par la miséricorde divine comme complément du mystère adorable de l'Incarnation à côté de l'Homme par excellence, de l'Homme qui est le Fils éternel de DIEU, DIEU avec nous.

Cette parole : « O Femme ! » dont se sert ici Notre-Seigneur, est donc un titre d'honneur, et non point, comme l'ont osé dire des esprits mal faits, une sorte d'injure. Elle a été répétée à dessein au moment le plus solennel de la vie mortelle du Sauveur, lorsque, sur le point de consommer son sacrifice, il confia sa sainte Mère à l'amour du disciple qu'il aimait le plus tendrement, l'Apôtre saint Jean. « O Femme ! dit-il à MARIE, du haut de la croix, voici votre fils ; » et à saint Jean : « Voici ta Mère. »

JÉSUS prêchant refuse de recevoir sa Mère.

Dans un autre passage de l'Évangile, au chapitre huitième de saint Luc, il est dit : « La Mère de Jésus et ses frères viurent un jour pour le voir, sans pouvoir pénétrer jusqu'à lui, à cause de la foule qui l'entourait. On l'en prévint : « *Votre Mère, lui dit-on, et vos frères sont là qui vous attendent dehors : ils demandent à vous voir.* » Et Jésus leur répondit : « *Ma Mère et mes frères, ce sont ceux qui écoutent la parole de DIEU et la mettent en pratique.* »

Ici de nouveau, c'est le Prédicateur du salut, c'est le Fils de DIEU qui parle, et qui parle seul ; il ne s'agit ni de sa Mère, ni de sa parenté, ni d'aucune affection de ce monde : il s'agit de sa divine mission, qui est le salut des âmes. Sa réponse est une espèce de *sursùm corda* qu'il adresse au peuple qui l'entoure.

Remarquez ici, cher lecteur, une belle analogie : de même qu'au jour de l'Annonciation, la Sainte-Vierge, en recevant avec une humble soumission et une foi très-simple la parole de DIEU que lui apportait du ciel l'Archange Gabriel, est devenue la Mère de DIEU, de même, par notre soumission à cette même parole, que nous apportent les Envoyés de DIEU, qui sont les prêtres catholiques, nous entrons dans une sorte de participation à cette fécondité surnaturelle qui fait la gloire de la Très-Sainte Vierge ; nous concevons JÉSUS-CHRIST au fond de notre âme, d'une manière toute spirituelle, et ce divin Seigneur devient, comme disent saint Augustin et saint Jérôme, « notre Maître intérieur, » qui, par ses inspirations, nous éclaire, nous dirige et nous garde en son amour.

En recevant et en gardant avec fidélité la parole de

DIEU, le Verbe de DIEU, nous devenons également « les frères de JÉSUS, » ses frères adoptifs, les fils adoptifs de son Père céleste et de sa très-sainte Mère. Voilà ce qu'il importait avant tout de faire comprendre aux âmes qui écoutaient JÉSUS, au moment où la Sainte-Vierge et quelques-uns de ses parents se présentèrent à lui ; voilà pourquoi, mettant au-dessus de tout sa mission divine, il ne voulut point interrompre sa prédication, même pour recevoir sa Mère.

*Des « frères et sœurs » de JÉSUS
et de la virginité perpétuelle de MARIE.*

En ce même endroit de saint Luc et dans deux ou trois autres, les Évangélistes parlent des « frères de JÉSUS, » et de ses « sœurs. » De là, les ministres hérétiques et, après eux, tous les contempteurs de la Sainte-Vierge se sont empressés de tirer la conséquence : donc MARIE n'est point demeurée vierge, comme l'enseigne l'Église catholique ; elle a eu d'autres enfants. Lisez plutôt l'Évangile, qui donne leurs noms en toutes lettres : « *Celui-ci (JÉSUS) n'est-il pas le fils d'un charpentier ? se disaient les Juifs. Sa Mère ne s'appelle-t-elle point Marie, et ses frères, Jacques et Joseph, et Simon, et Jude ? Et ses sœurs ne sont-elles point toutes au milieu de nous* » (St-Matthieu XIII). « *N'est-ce point là JÉSUS le charpentier, le fils de MARIE, le frère de Jacques, et de Joseph, et de Jude, et de Simon ? et ses sœurs ne sont-elles point ici parmi nous ?* » (St-Marc, VI). Certes, ajoutent nos gens, voilà qui est bien formel : MARIE a eu plusieurs enfants, puisque JÉSUS a eu des frères et des sœurs.

Pas le moins du monde. En Orient, de toute antiquité,

et encore aujourd'hui, tous les proches parents ne s'appellent pas autrement que « frères » et « sœurs. » Il en est de même en Russie. Pour distinguer les frères et les sœurs proprement dits des autres parents qui portent également ce nom, on dit « frères de père, sœur de père, » ou « frère, sœur de mère. » Et cette objection *évangélique*, si péremptoire, tombe ainsi d'elle-même devant la connaissance la plus vulgaire des faits.

En outre, on sait parfaitement quels étaient les noms des parents des trois Apôtres, saint Jacques (le Mineur), saint Simon et saint Jude, dont il est ici question ; ils étaient simplement les cousins de Notre-Seigneur.

Les raisonnements des ennemis modernes de la Sainte-Vierge sont de la même force que ceux des anciens ennemis de son divin Fils, les Pharisiens de Nazareth : ce Jésus qui nous enseigne et qui fait des miracles, disaient ceux-ci, n'est-ce point le Fils du charpentier Joseph ?

— Non, mes pauvres amis : c'est le Fils de Dieu, et non le fils de Joseph.

« Nous connaissons son père et sa mère ! » ajoutaient-ils.

— Non, vous ne connaissez ni son Père ni sa Mère.

Son Père, c'est la première personne de l'adorable Trinité, qui, avec lui, ne fait qu'un seul Dieu, en l'unité du Saint-Esprit. Voilà ce qu'est son Père.

Vous ne connaissez pas davantage sa Mère. Sa Mère, dont vous ne savez que le nom, sa Mère, que vous prenez pour une femme ordinaire, c'est la plus auguste, la plus sainte de toutes les créatures de Dieu ; c'est « la Femme » prophétisée dès l'Eden, saluée d'avance et annoncée, avec le Messie, par vos saints Prophètes, par les Justes de l'Ancien-Testament, comme la Mère du Sauveur. Elle est

Immaculée, absolument Immaculée ; et vous n'en savez rien. Elle est Vierge et Mère tout ensemble ; et vous n'en savez rien.

Non, vous ne la connaissez pas ; ou du moins vous ne connaissez, en elle et en Joseph, comme en JÉSUS lui-même, que ce qu'il importe peu de connaître ; et n'ayant point la foi, vous ignorez d'eux ce qu'il importe de connaître, souverainement, uniquement.

Quant à ses frères, à ses sœurs de Nazareth, c'est-à-dire à ses proches parents, vous les connaissez, il est vrai ; mais qu'est-ce que cela fait à sa divinité, à laquelle vous refusez de croire ? cela prouve uniquement que JÉSUS-CHRIST est vraiment homme, puisqu'il a, comme nous, une vraie famille sur la terre.

Donc, en tout cela, rien qui, de près ou de loin, touche à l'honneur de la Sainte-Vierge, à sa perpétuelle virginité, à aucun des enseignements de la foi relativement à **MARIE**.

Ce ne sont pas du reste les hérésiarques du seizième siècle qui ont été les premiers à blasphémer ainsi le mystère de la virginité perpétuelle de la Mère de DIEU : dans les dernières années du quatrième siècle, un misérable moine apostat, nommé Jovinien, osa préférer pour la première fois cette insulte grossière. Sa voix fut étouffée aussitôt par un cri universel d'horreur et d'indignation. Saint Jérôme, saint Augustin et les autres Docteurs contemporains en appelèrent à la tradition unanime des Églises d'Orient et d'Occident, à la Sainte-Ecriture et au symbole des Apôtres qui porte en toutes lettres « *Natus ex MARIA Virgine, né de la Vierge MARIE.* » Et les foudres du Saint-Siège et de l'Église écrasèrent l'hérésie de Jovinien. Luther et Calvin eurent le triste courage d'en relever les débris honteux.

Pour nous chrétiens, enfants de DIEU et de son Église, nous vénérons MARIE toujours Vierge, avant, après son enfantement, et jusqu'à la fin de sa sainte vie; nous vénérons, nous saluons MARIE, Vierge et Mère tout ensemble, non selon l'ordre de la nature, mais par une intervention de la toute-puissance divine et par une opération surnaturelle, absolument miraculeuse du Saint-Esprit.

Béni soit donc éternellement la pureté sans tache, la virginale et miraculeuse maternité de MARIE! Béni soit le privilège unique de sa perpétuelle virginité, digne pendant de sa maternité divine!

*La réponse de JÉSUS à une femme qui exaltait
le bonheur de sa Mère.*

Un autre jour que Notre-Seigneur enseignait la multitude, dit encore saint Luc, au chapitre onzième de son évangile, une femme, saisie d'admiration, s'écria du milieu de la foule : « *Bienheureux le sein qui vous a porté!* » Mais le Seigneur répondit : « *Dites plutôt : bienheureux ceux qui écoutent la parole de DIEU et qui la gardent.* »

Ici encore quelques-uns ont voulu voir au moins une parole désobligeante envers la Très-Sainte Vierge. « Voyez, ont-ils dit, Notre-Seigneur lui-même déclare que les bons fidèles sont au-dessus de MARIE. »

Notre-Seigneur ne dit pas cela le moins du monde. Il répond seulement à cette femme que, pour elle et pour tous ceux qui sont là, la grosse affaire est de bien recevoir les vérités qu'il leur enseigne et de les garder fidèlement!

Que sa sainte Mère soit bienheureuse, il ne le nie aucunement; il écarte simplement cette question, et rappelle ses auditeurs à l'objet de sa prédication.

C'est comme s'il avait dit à cette femme : « Il ne s'agit pas de cela; il ne s'agit pas de ma Mère, mais de vous qui m'entendez. »

Indirectement ce passage de l'Évangile exprime au contraire, comme nous le disions tout à l'heure à l'occasion d'une autre parole de ce genre, l'éloge de la fidélité de la Sainte Vierge. Nul en effet, n'a reçu aussi saintement qu'elle et n'a entouré d'autant d'amour « la parole de DIEU, le Verbe de DIEU », c'est-à-dire JÉSUS-CHRIST, qui est la Parole éternelle et vivante de DIEU le Père.

Donc, l'Évangile ne contient rien que l'on puisse raisonnablement opposer à la vénération et à l'amour que professe l'Église catholique pour la Sainte-Vierge.

Chose remarquable! c'est de l'évangile de saint Luc que sont tirés presque tous les passages dont la malveillance a voulu se servir contre la Sainte-Vierge; or c'est ce même évangile qui contient, dès son premier chapitre, la Salutation angélique, le *Magnificat* et les louanges les plus péremptoires de la Bienheureuse Vierge, cette parole entre autres de sainte Elisabeth, que nous n'avons pas encore citée : « *D'où me vient cet honneur que la Mère de mon Seigneur daigne venir jusqu'à moi?* ». Saint Luc est l'Évangéliste de la Sainte-Vierge; et ici, comme toujours, « l'iniquité s'est menti à elle-même. »

**Que le culte et l'amour de la Sainte-Vierge
ont commencé avec l'Église**

Malgré le respectueux silence dont l'Esprit-Saint a voulu que les Évangélistes et les Apôtres entourassent la sainteté de MARIE, une parole véritablement royale a été déposée, pour la gloire de la Mère de DIEU, dans la Sainte-

Écriture au début même de l'histoire de l'Église. Dès la première page des Actes des Apôtres, il est dit, que les Apôtres et les disciples, descendant de la montagne des Oliviers et rentrant à Jérusalem, après l'Ascension, se réunirent dans le Cénacle, sur le mont Sion, pour se préparer à recevoir le Saint-Esprit et à inaugurer la mission divine de l'Église catholique. Or, ajoute l'auteur inspiré, « *n'ayant tous qu'un cœur et qu'une âme, ils persévéraient dans la prière, avec les saintes femmes, et MARIE, la Mère de JÉSUS.* » Ces saintes femmes étaient celles qui avaient accompagné la Sainte-Vierge au Calvaire.

MARIE nous est ici montrée comme le cœur, comme la Mère de l'Église naissante. Elle est à côté de saint Pierre, le premier Pape, au milieu des Apôtres et des disciples, les premiers Evêques et les premiers prêtres de la sainte Église, au moment où ils reçoivent l'Esprit-Saint, le jour de la Pentecôte. Il semble que ce divin Esprit veuille d'abord reposer sur elle avant de se donner à Pierre et aux Apôtres, comme jadis il avait reposé en elle et l'avait « couverte de son ombre » au jour de l'Annonciation, lorsqu'elle était devenue la Mère du Verbe incarné, du divin Chef de cette même Église, du Prêtre éternel de DIEU.

Jusqu'à sa bienheureuse mort, qui eut lieu à Jérusalem, quatorze ans environ après la Pentecôte, la Mère de DIEU fut l'objet de la vénération et du religieux amour des premiers disciples de Notre-Seigneur. Les plus antiques traditions de l'Église nous l'attestent. Et comment en aurait-il pu être autrement, la foi catholique ayant enseigné aux premiers fidèles, comme elle nous l'enseigne à nous-mêmes, que MARIE est la Mère de DIEU, et que, avant de quitter ce monde, Notre-Seigneur l'a donnée pour Mère à tous les chrétiens?

Cette vénération, ce culte d'amour et de respect a été tenu religieusement sous *la loi du secret*, comme la plupart des dogmes intimes du christianisme, pendant toute la période des persécutions, pour une raison de haute sagesse, bien facile à comprendre : dans des temps où le dogme de l'unité de DIEU dominait toute la lutte de l'Église contre le paganisme, il fallait, avant tout, ne point exposer les nouveaux chrétiens à une alternative que beaucoup d'entre eux n'auraient peut-être pu affronter impunément ; à savoir, de ne point rendre à la Très-Sainte Mère de DIEU le culte de haute et très haute vénération qui lui était dû ; ou bien, de dépasser la mesure, et de l'*adorer* comme une nouvelle déesse,

Ce qui est certain, c'est que le culte de la Sainte-Vierge, comme celui des saints martyrs, comme celui de l'Eucharistie, a été, dès l'origine, réservé aux seuls *inities* ; les catéchumènes n'en connaissaient que le strict nécessaire, et, après le Baptême seulement, l'Église soulevait peu à peu, et toujours avec un respect religieux, le voile qui avait dû jusque-là dérober à leurs yeux des lumières dont ils n'auraient pu supporter l'éclat.

Néanmoins, la piété des fidèles ne pouvait s'empêcher d'exprimer ça et là, du moins par des figures, par des symboles dont les profanes ne pouvaient saisir le sens, des pensées chères à leurs cœurs. C'est ainsi qu'on a retrouvé, non seulement dans les immenses catacombes de Rome, mais encore en Orient et dans les Gaules, de nombreux débris d'un symbolisme chrétien qui date certainement des trois et quatre premiers siècles de l'Église, et qui nous attestent, entre autres, le culte de vénération et d'honneur dont l'antiquité chrétienne entourait le souvenir sacré de la Mère de Dieu.

Depuis trente ou quarante ans, l'archéologie romaine a

fait à cet égard les découvertes les plus précieuses ; et les protestants sincères et instruits ont reconnu, avec une loyauté qui les honore grandement, que les peintures, les symboles et les inscriptions des catacombes attestent jusqu'à l'évidence, non seulement le culte rendu par nos pères à la Très-Sainte-Vierge dès l'origine du christianisme, mais encore la plupart des dogmes et des pratiques religieuses qui sont jusqu'à nos jours l'honneur et la vie de l'Église : la Papauté, par exemple, la suprématie de saint Pierre, et la hiérarchie ecclésiastique, la Présence réelle, le sacrifice et le sacrement de l'Eucharistie, la confession auriculaire, le culte des reliques et des images, etc.

Jadis j'ai vu moi-même, et j'ai pu les copier, plusieurs images fort bien conservées de la Sainte-Vierge, soit tenant l'Enfant-Jésus sur ses genoux, soit seule et dans l'attitude de la prière. L'une de ces dernières portait cette inscription, qui atteste l'antique tradition de l'éducation de la jeune vierge Marie au temple jusqu'à son mariage avec saint Joseph : *Maria Ministra Templi Hierusalem.*

La plus remarquable de ces anciennes peintures remonte, d'une manière absolument certaine, au premier siècle, quelques années à peine après le martyre de saint Pierre et de saint Paul. Tout près de la chapelle souterraine où reposaient les corps des saints martyrs Nérée et Achillée, capitaines des gardes de sainte Domitilla, propre nièce des empereurs Titus et Domitien, on voit une belle peinture murale, qui ornaît la tombe de quelque grand personnage sans doute, et qui représente, d'un côté la Sainte-Vierge, assise sur un siège d'honneur, habillée de blanc, avec un grand voile sur la tête, et portant sur ses genoux l'Enfant-Jésus, qui bénit les trois rois Mages,

agenouillés à gauche, et lui offrant leurs présents. L'Enfant-Jésus est coiffé à la Titus. Guidés par les inscriptions des corridors voisins de cette catacombe, et par d'autres indices que la science a reconnus tout à fait péremptoires, les archéologues assignent à cette sainte image de MARIE, sans contredit l'une des plus anciennes des catacombes, la date des deux ou trois premières années du règne de Domitien, successeur immédiat de Titus. Flavia Domitilla avait été convertie à la foi par Nérée et Achillée, et baptisée avec eux par l'Apôtre saint Pierre en personne ; et le cruel Domitien l'ayant appris, les punit de mort. Domitilla fit recueillir leurs restes sacrés, et les déposa dans une de ses propriétés qu'elle donna à l'Église pour en faire une catacombe chrétienne.

Au sortir des persécutions, le culte de la Sainte-Vierge prit aussitôt dans toute l'Église un développement bien naturel ; quantité de basiliques et d'oratoires furent dédiés en son honneur, tant en Occident qu'en Orient. La plus célèbre de ces basiliques remonte au Bienheureux Pape Libère, en l'année 360, et fut appelée *Sainte-Marie-Majeure*, pour la distinguer des églises qui existaient déjà sous le vocable de la Bienheureuse Vierge.

Donc, rien de plus contraire à l'histoire et à la vérité que l'assertion de ceux qui ont osé dire que le culte de la Sainte-Vierge ne remontait qu'au cinquième siècle, ou tout au plus au quatrième.

**Si un chrétien peut trop aimer et trop honorer
la Sainte-Vierge.**

Notre-Seigneur qui, par sa grâce, vit et règne dans le cœur de ses fidèles, y répand les sentiments qui remplissent son divin Cœur ; et, pour être dignes de lui, pour

lui être conformes en toutes choses, comme le demande la foi, nous devons aimer, avec lui et comme lui, sa Mère bien-aimée. Nous ne pouvons pas trop aimer la Sainte-Vierge, parce que nous avons beau faire, nous ne l'aimerons jamais autant que l'a aimée JÉSUS.

Jugez un peu, mon bon lecteur, de ce qu'a dû être le Fils de DIEU pour sa Mère, en considérant qu'il l'a élue, seule entre toutes ses créatures, pour être aussi digne que possible de devenir un jour sa Mère ! C'est pour lui-même, pour son honneur qu'il a fait d'elle un chef-d'œuvre accompli de sainteté, l'exemptant totalement de tout péché, originel et actuel. la comblant de ses grâces les plus excellentes, les plus délicates, les plus sublimes, et la rendant ainsi capable d'être aimée de lui par dessus tout, après son Père céleste. Tout en elle attirait le Cœur de JÉSUS ; et son cœur à elle-même ne faisait qu'un avec celui de son Fils, de son DIEU, de son doux Amour.

Je le répète, pour imiter JÉSUS, pour porter dignement le beau nom de chrétien, nous *devons*, tous tant que nous sommes, aimer sa Mère et la nôtre de tout notre cœur, de toutes nos forces, de toute notre âme, de tout notre esprit. Autrement nous ne ressemblons plus à JÉSUS, l'exemplaire des chrétiens.

Le seul hommage que nous ne pouvons pas, que nous ne devons pas rendre à la Mère de DIEU, c'est l'hommage suprême de l'*adoration*, due à DIEU seul. Mais quel est le catholique qui a jamais pensé à *adorer* la Sainte-Vierge ? Quand ils nous en accusent, les ministres protestants mentent impudemment et sciemment : il n'en est pas un seul, en effet, qui puisse être assez ignorant pour se tromper de bonne foi sur un pareil sujet. Non, nous n'adorons point la Sainte-Vierge ; mais nous l'aimons, nous la vénérons de toutes les forces de notre foi ; mais

nous l'honorons le plus et le plus parfaitement possible, de toutes les manières que peuvent nous suggérer la foi et l'amour ; mais nous la prions tant que nous pouvons, jamais trop ; nous sommes à ses pieds comme de bons fils, pleins de respect et de confiance, s'adressant à la meilleure, à la plus puissante, à la plus douce, à la plus miséricordieuse des mères. Et cet amour filial, c'est dans le Cœur même de JÉSUS que nous le puisons ; nous aimons MARIE avec JÉSUS, et nous tâchons de l'aimer comme JÉSUS l'a aimée. C'est elle qui nous a donné JÉSUS, à Bethléem d'abord, puis au Calvaire ; pourrions-nous trop la bénir, trop l'aimer ?

« Mais, me disait un jour une bonne et sincère dame protestante, qui hésitait alors à rentrer dans le sein de l'Église et qui a eu le bonheur de se faire catholique deux mois après ; mais le chapelet ? On y récite dix *Ave Maria*, contre un seul *Pater*. N'y a-t-il pas là un excès ? Et n'est-ce point honorer la Sainte-Vierge dix fois plus que DIEU ? » — Je répondis à cette bonne dame : « Le chapelet est un exercice de prières tout spécialement destiné à honorer la Mère de DIEU ; et par conséquent il ne faut pas s'étonner si c'est à elle surtout que s'adresse directement notre prière, quand nous récitons le chapelet, et si, dans le chapelet, il y a dix *Ave Maria* pour un seul *Pater*. Dans la pensée du grand saint Dominique, qui en a été l'instituteur, cet exercice de prière en l'honneur de la Mère de DIEU devait remplacer, pour les pauvres gens et pour tous ceux qu'absorbait le travail de chaque jour, la récitation du Psautier ; aussi a-t-on longtemps appelé le *Rosaire* (dont le *chapelet* n'est que la troisième partie) le *Psautier* de la Sainte-Vierge. Les quinze *Pater* qui séparent les cent cinquante *Ave Maria* du Rosaire (et les cinquante du chapelet), sont simplement des points d'arrêt,

destinés à rappeler aux fidèles la méditation de ce qu'on nomme les quinze mystères du Rosaire, et qui nous remettent incessamment en mémoire les principaux faits de la vie de la Sainte-Vierge dans ses rapports avec son divin Fils. Il n'y a donc rien ici qui puisse ressembler à un honneur plus ou moins considérable, rendu à la Sainte-Vierge, aux dépens de Notre-Seigneur.

Et puis, quelle idée fausse, quelle fausse manière d'envisager la piété catholique que de voir dans les manifestations de notre amour pour la Sainte-Vierge une sorte de larcin fait au bon DIEU ! Comme si nous ne savions pas que toutes les grandeurs, toutes les excellences de la bonne Vierge et des Saints viennent tout entières de DIEU, et de DIEU seul ! Et comme si nous n'obéissions pas à la parole de DIEU en le louant dans ses Saints, et dans la Reine, dans la merveille de ses Saints, qui est sa très-sainte Mère ! Combien de fois l'Écriture-Sainte ne nous répète-t-elle pas cette belle invitation : « Louons le Seigneur dans ses Saints ! » Et dans lequel de ses Saints ce bien-aimé Seigneur est-il plus admirable que dans la Sainte par excellence, dans sa Mère immaculée, qu'il a faite plus sainte mille fois que tous ses Saints, que tous ses Anges, et au-dessus de laquelle il n'y a que lui, le Saint des Saints.

Qu'on le sache bien, dans la prière de l'Église, dans le culte catholique tout est à sa place : DIEU seul, JÉSUS-CHRIST seul y est adoré, parce que seul il est adorable ; et tout ce qui se joint à ce culte souverain, à titre de vénération, de respect et d'amour, n'est que le rayonnement et comme le complément de son culte à lui-même, l'Église se faisant très justement un devoir de bénir et d'exalter le Seigneur dans ses œuvres.

La sainte Mère de DIEU tient à nos yeux la place que

tient, dans un grand royaume, la mère du Roi. MARIE est la Reine-Mère du ciel et de la terre, parce que son Fils en est le Roi. En définitive, n'est-ce pas au Roi que revient tout l'honneur des hommages que ses sujets rendent à sa mère ? Il en est de même de l'Église : c'est à DIEU, c'est à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST que reviennent tous les hommages que notre piété filiale ne cesse de rendre à sa très-sainte Mère. Plus nous honorons et aimons la Sainte-Vierge, plus il nous bénit et nous regarde avec complaisance.

O mon cher lecteur, mon ami, ne craignons jamais de trop aimer la bonne Sainte-Vierge, notre Mère. Plus nous l'aimerons, plus elle nous aimera. « O ma chère Souveraine ! lui disait un jour naïvement le jeune Frère Alphonse Rodriguez de la Compagnie de JÉSUS, agenouillé devant une de ses images ; ô ma chère Souveraine ! si vous saviez combien je vous aime ! Je vous aime tant, que vous ne pouvez m'aimer davantage. » Et la sainte et douce Mère de DIEU lui apparaissant et le regardant avec une ineffable tendresse, lui répondit en souriant : « Tu te trompes, mon fils. Car je t'aime bien plus que tu ne saurais m'aimer. »

Comment un véritable enfant de DIEU peut et doit honorer la Sainte-Vierge

D'abord, comme nous venons de le dire, il ne peut jamais trop l'aimer ; or, le premier des hommages que la Sainte-Vierge demande de nous, c'est notre amour plein, de tendresse, de pureté, de ferveur. Qu'est-ce qu'une mère demande, avant tout, de ses enfants, si ce n'est d'être aimée d'eux tendrement, sincèrement ?

Comme conséquence de cet amour filial, la Sainte-Vierge attend de nous une confiance sans bornes dans toutes les circonstances, heureuses ou douloureuses, de notre vie. C'est le rôle de la mère d'être le refuge et la consolation de ses enfants dans leurs peines, la confidente de leurs joies, le soutien de leurs espérances; elle les relève, elle les encourage quand ils ont mal fait et quand ils viennent verser dans son sein les larmes de leur repentir. Rien n'honore autant la bonté, la miséricorde du cœur maternel de MARIE que cette confiance profonde de ses enfants.

Ensuite, la Très-Sainte Vierge demande de nous une vie sainte et innocente; car elle a horreur du péché, et cherche avant tout, dans le cœur et la vie de ses enfants d'adoption, la chère ressemblance de son Fils JÉSUS. Ce qu'elle aime en nous, c'est ce que le Père céleste aime en nous, à savoir, JÉSUS, et tout ce qui est de JÉSUS. Voulois-nous plaire à la Sainte-Vierge et l'honorer dignement? Soyons humbles et obéissants, soyons doux, patients et charitables, soyons purs, menons une vie sans tache et sans souillure, faisons pénitence, prions beaucoup, demeurons intérieurement unis à JÉSUS et très-fidèles à sa grâce. Entre toutes ces belles vertus, n'oublions pas que c'est surtout l'humilité et la chasteté qui charment le cœur de MARIE.

En quatrième lieu, honorons assidûment par quelques pieuses pratiques, autorisées par l'Église, la bonne Mère et l'auguste Souveraine de nos cœurs. Par exemple, récitons chaque jour, avec une vraie piété, le Rosaire, ou du moins le chapelet: c'est la plus simple peut-être et la plus populaire de toutes les pratiques destinées à honorer la Sainte-Vierge; et, dès le temps de saint Dominique, plus de cinq millions de bons fidèles étaient déjà inscrits

dans l'Archiconfrérie du saint Rosaire. Les Souverains-Pontifes, afin d'y pousser de plus en plus les chrétiens, n'ont cessé d'enrichir le Rosaire de quantité de précieuses Indulgences, lesquelles ont été depuis étendues au simple chapelet, parce que le grand nombre ne pouvait, faute de temps, réciter le Rosaire en entier. Si, pour un motif ou pour un autre, vous ne pouviez chaque jour réciter votre chapelet, récitez-en, croyez-moi, une partie, ce que vous pourrez, ne serait-ce qu'une petite dizaine le matin et le soir. Cela vous portera grandement bonheur, et, un jour, vous retrouverez dans le ciel ces *Ave Maria* changés pour vous en autant de rayons de gloire.

Beaucoup de personnes pieuses ont encore l'excellente habitude, fort traditionnelle, de réciter chaque jour les *Heures* du petit office de la Sainte-Vierge. C'est un moyen aussi simple que pieux de se renouveler, trois ou quatre fois dans le cours de la journée, dans le recueillement et dans la prière.

Si vous êtes malade, ou empêché pour une raison quelconque de prier longuement, dites de temps à autre quelques pieuses petites prières à la bonne Vierge; comme serait l'invocation si connue de la médaille miraculeuse : « O MARIE conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous ! » Ou simplement l'invocation des noms sacrés de JÉSUS et de MARIE. — Un jour que sainte Gertrude, étendue sur son lit de douleur, souffrait tellement de la tête, qu'elle ne pouvait achever un *Ave Maria*, elle se contenta naïvement de rouler par instants les grains de son Rosaire dans ses doigts, disant à chaque grain seulement : « *Ave MARIA!* » La Bienheureuse Vierge lui apparut radieuse et lui dit, en la bénissant : « Ma fille, ton amour et ta bonne volonté m'ont rendu ces courtes invocations aussi précieuses que si tu m'avais offert de longues prières. »

Ayons soin de porter toujours sur nous un signe quelconque de notre appartenace à la sainte et immaculée Vierge MARIE, tel qu'une médaille portant son image, ou le scapulaire du Mont-Carmel, ou celui de l'Immaculée-Conception. Gardons, s'il se peut, sa sainte image dans notre chambre, devant notre table de travail ou au chevet de notre lit. Jadis, c'était un usage presque général d'entretenir une petite lumière devant cette image domestique de la Sainte-Vierge, en signe de vénération perpétuelle. Ce pieux usage subsiste encore en Italie, dans le Tyrol et dans quelques autres pays de foi. Je vous le recommande, ami lecteur, si la chose vous est possible. Quand vous sortirez de votre chambre et quand vous y entrerez, ce sera pour vous une occasion toute naturelle de vous rappeler la Sainte-Vierge et de lui demander sa bénédiction maternelle.

Je vous recommande également, quand vous le pourrez, d'aller, selon la sainte coutume de l'Église, visiter les grands sanctuaires où MARIE fait éclater davantage les effets de sa puissance et de sa bonté. On puise, dans ces lieux privilégiés, des grâces qui marquent souvent dans la vie, et deviennent des secours merveilleux pour la sanctification et le salut. Les pèlerinages aux sanctuaires de la Sainte-Vierge, quand on y apporte une foi vive et une grande pureté d'intention, sont encore un excellent moyen d'honorer la Mère de DIEU.

Telles sont, entre beaucoup d'autres, les pratiques de piété par lesquelles un vrai chrétien peut témoigner à la bonne Sainte-Vierge sa vénération, sa dévotion et son amour.

L'AMOUR DE LA SAINTE-VIERGE : voilà donc, mon très

cher lecteur, la seconde fleur, la seconde belle rose que je vous présente, comme à un véritable enfant de DIEU. La première, c'est l'amour du Pape, Vicaire de JÉSUS-CHRIST; et son parfum, c'est la foi, c'est l'humble et sainte soumission de la foi.

Le parfum de celle-ci, c'est l'espérance, ainsi que la sainte pureté. Sa place toute naturelle est à côté de la première : l'amour de la Mère de DIEU, à côté de l'amour du Vicaire de DIEU; la douceur de l'espérance, à côté de la force de la foi; la chasteté, à côté de l'humilité. O parfum céleste, qui de nos cœurs monte infailliblement jusqu'au cœur de JÉSUS-CHRIST, et nous prépare le ciel!

Après ces deux premières roses, il me reste à considérer la troisième, qui, vous vous le rappelez, n'est autre que l'amour du Saint-Sacrement.

III

L'AMOUR DU SAINT-SACREMENT

**Que le Saint-Sacrement contient réellement
et véritablement le corps de N.-S. JÉSUS-CHRIST.**

Voici ma troisième rose, rose d'amour s'il en fut, puisque ce n'est rien moins que le DIEU d'amour infini, notre Seigneur et Sauveur JÉSUS-CHRIST.

Il est vrai qu'au Saint-Sacrement nous ne pouvons point le voir de nos yeux terrestres, et que le voile impénétrable des *espèces* sacramentelles le dérobe à nos sens ; mais il n'en est pas moins réellement et véritablement présent au milieu de nous ; et s'il ne se montre pas encore à nous, comme il le fera un jour au ciel, c'est que nous sommes ici-bas dans le pays de la foi et non dans celui de la vision, dans le temps de l'épreuve et non dans celui de la jouissance. « Un jour, là-haut, nous verrons ce que nous aurons cru ici-bas ; et maintenant, ici-bas, nous croyons ce que nous verrons un jour, » dit saint Augustin.

JÉSUS-CHRIST présent et caché sous les voiles du Saint-Sacrement, c'est là le grand mystère de la foi et, tout ensemble, le grand mystère de l'amour. Mais comment

savons-nous, avec une absolue certitude, qu'il est bien là lui-même, JÉSUS, vrai DIEU et vrai homme, avec son humanité vivante, crucifiée jadis et ressuscitée, aujourd'hui glorifiée, glorifiée pour toute l'éternité ?

Nous le savons, nous le savons infailliblement, d'abord parce qu'il nous l'apprend et nous l'affirme lui-même, avec une telle clarté qu'il n'y a pas moyen de s'y tromper; puis, parce que son Église infaillible nous l'enseigne de sa part de la manière la plus formelle. « Si quelqu'un, nous dit-elle solennellement par la grande voix du Concile de Trente, ose dire que le Sacrement de la Très Sainte Eucharistie ne contient pas véritablement, réellement et substantiellement le corps et le sang, ainsi que l'âme et la divinité de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, et, par conséquent, JÉSUS-CHRIST tout entier; et que JÉSUS-CHRIST n'y est qu'en symbole ou en figure; qu'il soit anathème! »

Telle a été, depuis l'origine, la foi de l'Église; et cette foi s'appuyait sur les propres paroles du Fils de DIEU, qui est la vérité même. Bien que ce ne fût point nécessaire, bien que l'enseignement infaillible de l'Église fût parfaitement suffisant pour assurer notre foi, le bon DIEU a voulu que son Evangile contînt les paroles mêmes par lesquelles il avait, le premier, manifesté à ses Apôtres ce grand mystère de son divin amour.

Au sixième chapitre de l'Evangile de saint Jean, il a dit entre autres : « *En vérité, en vérité, je vous le déclare, celui qui croit en moi a la vie éternelle. Je suis le Pain vivant descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce Pain, il vivra éternellement; et le Pain que je vous donnerai, c'est ma Chair, pour la vie du monde.* »

Notre-Seigneur parlait ainsi un an avant sa Passion. Voilà pourquoi il disait « le Pain que je vous donnerai » et non point « que je vous donne ». Il devait le donner, et

il l'a donné au Cénacle, le Jeudi-Saint, comme nous allons le voir.

Il ajoutait : « *Je vous le dis en vérité, si vous ne mangez la Chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son Sang, vous n'aurez point la vie en vous. Celui qui mange ma Chair et qui boit mon Sang a la vie éternelle; et moi, je le ressusciterai au dernier jour. Car ma Chair est véritablement une nourriture, et mon Sang est véritablement un breuvage. Celui qui mange ma Chair et qui boit mon Sang, demeure en moi et moi je demeure en lui* ».

Tels sont textuellement les oracles du Fils de DIEU. Ils n'ont pas besoin de commentaire. Malgré toutes leurs tentatives, les ministres protestants n'ont pas réussi à en altérer l'évidence; et la doctrine catholique sur la présence véritable de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST dans l'Eucharistie en ressort avec autant de clarté que la lumière jaillit du soleil.

Il n'y a pas à objecter : « Mais comment cela est-il possible? Comment le Corps du Seigneur peut-il être ainsi présent simultanément au ciel et sur la terre? Comment son vrai Corps tout entier peut-il être contenu dans une petite hostie? » et autres difficultés de ce genre. Il n'y a ici qu'à se soumettre et à adorer. Il n'y a qu'à croire ce que dit le Fils de Dieu lui-même. Nous sommes sûrs qu'il ne peut se tromper. Ce qu'il dit, c'est la vérité.

Au Cénacle, un an après, JÉSUS institua le grand Sacrement qu'il avait promis; et ici encore, clarté, évidence aussi désespérantes pour ceux qui osent nier, que consolantes pour nous, enfants fidèles de l'Église et disciples soumis du Seigneur JÉSUS. « *Prenez et mangez-en tous, dit le Sauveur à ses Apôtres, car ceci est mon corps... Prenez et buvez-en tous, car ceci est le calice de mon Sang.* » C'est lui qui le dit, lui, JÉSUS, la Vérité éternelle. « Ceci est

mon Corps, ceci est mon Sang. » Donc cela est; donc, que nous comprenions ou non, il faut croire.

Ne sommes-nous pas profondément, absolument sûrs d'être dans la vérité devant cette double affirmation infaillible : celle de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, et celle de sa sainte Église.

Oh! que l'on est heureux d'être catholique! Quelle certitude dans la foi! et, en même temps, quelle sublimité, quels trésors de lumière et d'amour, quelles consolations pour l'esprit et le cœur, qui nagent ainsi dans les eaux pures et pacifiques de la vérité!

L'Eucharistie, c'est DIEU avec nous; c'est JÉSUS avec nous, près de nous, pendant tous les jours de notre pèlerinage. C'est notre doux « Emmanuel », rendant toujours présents pour chacun de nous, à travers tous les siècles et sur toute la surface de la terre, tous les mystères de sa vie mortelle, souffrante et triomphante, et renouvelant ainsi, d'une manière plus intime encore et plus sanctifiante, toutes les miséricordes de son Incarnation.

Heureux l'homme qui connaît, qui aime et qui pratique de la sorte JÉSUS, son ami et son Rédempteur! Il marche vers le ciel, et a pour guide et compagnon Celui-là même qui est le Roi, le Seigneur du ciel!

**Comment l'amour du Saint-Sacrement
se confond avec l'amour de JÉSUS-CHRIST,
avec l'amour de DIEU.**

Aimer le Saint-Sacrement, c'est aimer JÉSUS-CHRIST; et aimer JÉSUS-CHRIST, c'est aimer DIEU. Comment en serait-il autrement, le Saint-Sacrement contenant JÉSUS-CHRIST lui-même, réellement présent et vivant au milieu

de nous, sous les voiles eucharistiques ; et JÉSUS-CHRIST étant, sous le voile de son adorable humanité, le seul vrai DIEU vivant et éternel, en l'unité du Père et du Saint-Esprit ?

Ceux qui s'imaginent, comme les Juifs et les déistes, pouvoir plaire à DIEU et l'adorer dignement en refusant de croire en JÉSUS-CHRIST, d'adorer et d'aimer JÉSUS-CHRIST, se trompent du tout au tout. Et c'est Notre-Seigneur lui-même qui le leur déclare dans son Evangile. De même, ceux qui s'imaginent, comme les protestants, pouvoir plaire à JÉSUS-CHRIST et l'adorer dignement en refusant de croire au grand Sacrement de son amour, en ne voulant pas l'y adorer et l'y aimer, ceux-là se trompent non moins grossièrement. Ils se font une religion de fantaisie ; ils ne vont point chercher JÉSUS-CHRIST là où il est, dans les mains et sur les autels de son Église ; et dès lors ils ne le trouvent pas. Seul, le catholique fidèle connaît pleinement, sert, aime, possède son DIEU et vit en lui, de lui et pour lui.

Gardons précieusement notre trésor, JÉSUS-CHRIST, notre unique nécessaire, dans le temps et dans l'éternité.

**Qu'un chrétien qui croit tout de bon
au très Saint-Sacrement de l'autel
se fait un devoir d'aller l'adorer.**

L'Evangile rapporte que Notre-Seigneur rencontrant l'aveugle-né quelques jours après sa guérison miraculeuse, lui adressa cette grande parole : « *Crois-tu au Fils de DIEU ?* — *Et qui est-ce, Seigneur,* demanda cet homme, *afin que je croie en lui ?* — *C'est Celui-là même qui te parle,* répon-

dit JÉSUS. Et aussitôt l'aveugle-né se prosterna devant lui, et l'adora en s'écriant : « *Je crois, Seigneur !* »

Tel est l'homme de foi devant le Saint-Sacrement. La foi le jette à genoux devant son Seigneur et son DIEU, présent et voilé dans le Tabernacle.

Avant tout, la foi au Saint-Sacrement nous impose à tous le grand et très doux devoir de l'adorer, et d'y rendre en toute occasion à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST tous les devoirs de la religion la plus profonde, non seulement en particulier, mais encore en public.

Si nous avons de la foi « gros comme un grain de sénevé », si nous croyions tout de bon, c'est-à-dire pratiquement et efficacement au Saint-Sacrement de l'autel, nous serions attirés vers le Tabernacle comme par une sorte d'aimant invincible, et nous profiterions de toute occasion, de toute circonstance, pour aller à JÉSUS-CHRIST dans son adorable mystère. Nos églises seraient toujours pleines et vivantes ; et, sans rien négliger de ses autres devoirs, chacun de nous trouverait immédiatement du temps, et souvent même beaucoup de temps, pour aller visiter et adorer JÉSUS, pour aller lui ouvrir son âme, se sanctifier et se réchauffer à son contact, recevoir ses divines influences, et raviver dans la prière son union avec lui. Le Tabernacle est, en effet, « le trône de la grâce d'où se répand la miséricorde » et, avec la miséricorde, toutes les saintes joies du salut.

Mais hélas ! Notre-Seigneur est bien souvent solitaire sur ses autels, délaissé du plus grand nombre, peu et mal adoré par la plupart de ses serviteurs. Même parmi ses intimes, parmi ceux qu'il se plaît à combler de grâces, que JÉSUS trouve donc peu de vrais fidèles qui l'adorent avec zèle et ferveur, comme il aime à être adoré !

Cela vient du peu de foi qui nous anime. La foi est,

non pas éteinte, mais comme endormie dans notre cœur ; et nous oublions le DIEU d'amour qui, lui, ne nous oublie jamais, et qui toujours nous attend, les bras et le cœur ouverts, au fond de son Tabernacle.

**De quels religieux respects nous devons entourer
le Saint-Sacrement.**

Il nous faut entourer la sainte Eucharistie de toutes sortes de respects et d'honneurs. C'est encore là une conséquence nécessaire de notre foi à la sainte présence de Notre-Seigneur.

Ainsi, il ne faut jamais omettre les génuflexions en entrant dans l'église et en en sortant ; j'entends la belle génuflexion liturgique où le genou droit touche la terre et qui se fait, non par manière d'acquit, non par routine, mais posément, religieusement, en union de l'âme qui s'abaisse devant DIEU et qui l'adore. Il y a bien peu de gens qui fassent saintement la génuflexion.

On doit la faire toutes les fois que l'on se présente devant JÉSUS au Saint-Sacrement ou que l'on passe devant lui ; et cette règle ne souffre aucune exception. Elle concerne les laïques comme les prêtres, les enfants comme les grandes personnes. Rien n'est petit, dès qu'il s'agit du Saint-Sacrement. Aussi voit-on, dans la vie des Saints, les plus grands serviteurs de DIEU attacher une importance considérable aux moindres prescriptions destinées à entourer de respect le Très-Saint Sacrement. Saint Charles Borromée, saint Ignace, saint François de Sales, saint Vincent de Paul, ne toléraient aucune infraction à ces règles de la liturgie, pas plus chez les autres que pour eux-mêmes.

A plus forte raison ne doit-on pas se permettre de parler inutilement dans les églises où repose le Saint-Sacrement, de s'y dissiper et d'y prendre des libertés, insignifiantes par elles-mêmes, tant qu'on voudra, mais toujours incompatibles avec le religieux respect qui doit remplir l'âme d'un chrétien en présence de Notre-Seigneur. Ici, le sans-gêne est encore bien plus interdit que dans le salon de la personne la plus respectable, dans le palais du plus grand prince.

Mais c'est surtout quand le Très-Saint Sacrement est exposé, que nous devons redoubler de fidélité dans l'accomplissement de toutes ces règles. A moins d'en être empêché matériellement, il faut alors ne pas se contenter de la simple génuflexion ; il faut mettre les deux genoux à terre et s'incliner profondément. Cette prescription n'est pas un simple conseil de piété, comme quelques-uns pourraient le croire, c'est une loi liturgique, à laquelle tous doivent se conformer autant qu'ils le peuvent, et qui est d'ailleurs aussi belle que salutaire.

On ne saurait croire, en effet, quelle importance ont toutes ces observances extérieures, au point de vue de la religion intérieure, de la conservation et du développement de l'esprit de foi, et par conséquent de la vraie piété envers la sainte Eucharistie. C'est la coquille qui enveloppe le fruit, et sans laquelle le fruit se gâterait promptement, infailliblement.

Aussi est-ce une grande imprudence et une infidélité manifeste que de ne pas veiller de près à toutes ces choses qui semblent du luxe aux esprits frivoles et vulgaires. C'est le cas d'appliquer la grande règle évangélique : *« Celui qui sera fidèle dans les petites choses, sera fidèle dans les grandes : et celui qui ne sera pas fidèle dans les petites occasions, ne le sera pas non plus dans les grandes. »*

Pour les prêtres surtout, et pour les élèves du Sanctuaire, cette délicatesse de respect envers le Saint-Sacrement est d'une importance de premier ordre.

Outre que, pour eux, c'est un devoir d'état, cette fidélité parfaite ravive sans cesse leur foi, leur esprit de religion, leur amour envers Notre-Seigneur, et devient pour les fidèles, un principe très-fécond d'édification et de bon exemple. Plus un prêtre est saint, et plus on le voit appliqué à entourer le Saint-Sacrement des témoignages de sa vénération. C'est une pierre de touche qui ne saurait tromper : là où vous voyez une église bien tenue, un sanctuaire bien soigné, soyez sûr qu'il y a là un véritable prêtre, un homme de foi, un bon et digne serviteur de DIEU.

Le bon exemple que doivent nous donner ici tous nos prêtres, nous devons, proportion gardée, nous le donner les uns aux autres ; et, à ce point de vue encore, l'accomplissement des règles extérieures qui concernent l'honneur du Très-Saint Sacrement doit nous tenir fort à cœur. Nous nous devons, en effet, l'édification mutuelle. La simple vue d'un compagnon qui prie de tout son cœur, agenouillé au pied des autels, fait parfois plus d'impression qu'un sermon et elle porte grandement au bon DIEU. L'exemple est tout-puissant, dans le bien comme dans le mal.

Quelques conseils pratiques touchant l'adoration du Saint-Sacrement

D'abord, cher lecteur, tâchez d'être assez conséquent avec votre foi pour ne passer aucun jour de votre vie sans aller fidèlement rendre vos devoirs d'adoration et de

piété à Notre-Seigneur, présent et ancanti pour vous dans l'Eucharistie.

C'est là une sorte de devoir : s'il ne nous est point imposé par un commandement formel de l'Église, il nous est imposé à tous par notre foi même et comme une conséquence logique de notre sainte croyance à la présence réelle.

Ce n'est pas pour lui-même que JÉSUS réside dans le silence de son Tabernacle, c'est pour nous ; c'est pour vous ; c'est pour moi ; et comme il a institué le Saint-Sacrement pour tous en général, et pour chacun en particulier, tous et chacun, chacun et tous doivent reconnaître cet amour par une religion profonde, par toutes sortes de sacrifices, et en particulier par une fidélité constante à se donner la peine d'aller l'y adorer.

Que de négligences à cet égard ! Vous et moi faisons humblement notre examen de conscience ; et proposons-nous fermement de mieux faire à l'avenir.

La plus excellente manière d'aller adorer JÉSUS-CHRIST au Saint-Sacrement, c'est d'assister à la Messe. Quand on le peut, il est bon de n'y point manquer.

Jadis les bons catholiques se faisaient un pieux devoir d'aller à la Messe tous les matins. Dans les pays de foi, il en est encore ainsi ; et j'ai connu de pauvres campagnes où le plus grand nombre des habitants commençaient toujours leurs journées par assister pieusement au Saint-Sacrifice, avant d'aller au travail. Répondant à cette ferveur, leurs prêtres s'empressaient de célébrer la Messe dès quatre heures et demie ou cinq heures du matin. Dans le Tyrol, par exemple, c'était là un usage presque général.

Sur l'autel, pendant la Messe, Notre-Seigneur renouvelle entre les mains du prêtre, et sous une forme non

sanglante. le sacrifice sanglant qu'il a offert une fois pour toutes sur sa croix : sacrifice d'adoration infinie, d'actions de grâces infinies, d'expiation divine infinie, de propitiation et d'amour infinis, par lequel sont expiés tous les péchés du monde. En assistant à la Messe, on assiste donc au sacrifice du salut ; on s'unit au prêtre, et l'on en retire, comme lui, mille avantages spirituels.

Prenons bien garde à nous tenir religieusement devant DIEU, surtout pendant la Messe ; si nous ne pouvons rester à genoux tout le temps, ayons du moins la tenue la plus modeste, la plus religieuse ; et que notre corps participe ainsi aux adorations de notre âme.

Mais, ne l'oublions pas, le Saint-Sacrement étant jour et nuit dans nos églises, nous pouvons l'y adorer n'importe à quelle heure. du moins là où l'église peut rester ouverte.

Il y a des personnes pieuses que même une porte fermée n'arrête point, et qui ne pouvant entrer dans l'église, font leur adoration en dehors, humblement agenouillées sur le seuil de la porte. On me parlait un jour d'un fervent jeune homme qui, l'hiver comme l'été, allait tous les jours, malgré une assez grande distance, faire son adoration, et que le mauvais temps n'arrêtait jamais. Un jour que la neige tombait à gros flocons, on le vit avec admiration, agenouillé à la porte de l'église, immobile comme une statue, et tout enveloppé de neige. Il était si recueilli, qu'il ne paraissait pas s'en apercevoir.

Mais comment s'y prendre pour bien adorer ? — Les livres de piété contiennent diverses méthodes, toutes fort bonnes pour faciliter aux fidèles l'adoration du Saint-Sacrement ; je les ai recueillies moi-même dans un petit livre, intitulé *Prie Dieu pour l'adoration du Saint-Sacrement*.

Je me contenterai de vous signaler ici les trois principales : 1° adorer en silence, du fond du cœur, et sans autre formule spéciale de prières que de courtes élévations ou oraisons jaculatoires. Pour les personnes qui ont quelque habitude de l'oraison et du recueillement intérieur, cette méthode est, si je ne me trompe, préférable à toute autre, et l'on sort de là fort uni à DIEU ; 2° adorer, au moyen de prières vocales, plus ou moins méditées et appliquées au Saint-Sacrement, entre autres les psaumes et le chapelet ; 3° enfin, la lecture méditée de l'Évangile, ou de quelques versets de l'*Invitation*, ou des excellentes *Visites au Saint-Sacrement*, de saint Alphonse de Liguori. — Chacun doit suivre en cela son attrait. La meilleure méthode est celle qui nous fait le plus de bien.

La grande affaire, c'est de se bien recueillir, de ne tolérer aucune distraction volontaire, et d'adorer le bon DIEU le plus profondément, le plus religieusement possible. Plus on peut rester à genoux, mieux cela vaut, la posture du corps aidant singulièrement au recueillement de l'âme.

O Seigneur JÉSUS, répandez en nous l'esprit de prière, et daignez vous-même nous apprendre à vous adorer !

Un bel exemple de la toute-puissance du Saint-Sacrement pour la conversion et la sanctification des âmes

J'ai eu le bonheur de connaître un vénérable Evêque missionnaire d'Amérique, qui, par la dévotion au Saint-Sacrement, et par une organisation en grand de l'adoration, a fait dans les missions du Texas de véritables prodiges.

Arrivé dans ce pays avec un seul prêtre, sans ressources, sans aucune espérance humaine, il trouva dans l'énergie de sa foi et dans la ferveur de son amour envers le DIEU tout-puissant de l'Eucharistie, de quoi susciter, comme par enchantement, des chrétientés tout entières.

Au début, il comptait six cents chrétiens à peine, dispersés ça et là. Quant à lui, bravant toutes les fatigues et toutes les privations, couchant en plein air pendant vingt-huit ans, sans craindre ni les serpents, ni les bêtes sauvages, ni les hommes plus dangereux encore peut-être ; attirant à lui par ses prières et ses exemples de nouveaux compagnons apostoliques, il parvint à étendre si bien le règne de JÉSUS-CHRIST, que, peu à peu, des villages chrétiens se formèrent, puis des bourgs, puis des villes, dont l'église et le Tabernacle devenaient aussitôt le centre et le cœur.

Partout il établissait parmi les hommes, groupés par dizaines, l'adoration perpétuelle et publique du Saint-Sacrement, depuis le premier jusqu'au dernier jour de l'année. Les chefs de dizaines de cette nouvelle et merveilleuse *propagation de la foi* veillaient à la régularité du service. Quand une mission tardait à produire ses fruits, le saint Evêque mettait en prière son armée eucharistique, et jamais, disait-il, la résistance n'a été longue.

A peine un nouveau centre chrétien était-il fondé, qu'une nouvelle adoration s'y organisait, appelant au pied de l'autel les nouveaux enfants de DIEU, les nouveaux serviteurs de JÉSUS et de son Sacrement. « Actuellement, ajoutait-il (juillet 1878), notre Texas compte plus de cinq cent mille catholiques, et près de deux cent cinquante prêtres. Le Saint-Siège vient d'y installer une Province ecclésiastique, où six Evêques vont développer l'évangélisation eucharistique de ce beau et vaste pays, et

empêcher, s'il plaît à DIEU, les francs-maçons et les sectaires protestants de nous ravir les âmes que nous avons conquises à la grâce de Notre-Seigneur. »

Oh, si nous étions tous bien pénétrés, nous autres surtout ministres des autels et pères des âmes, si nous étions bien pénétrés du sentiment qui remplissait le cœur de cet héroïque missionnaire ! Si, par un fervent amour de JÉSUS au Saint-Sacrement, nous ne vivions plus que pour sa gloire et pour le salut des âmes, que de merveilles nous accomplirions, même dans les plus mauvais pays !

Renouvelons-nous donc dans l'esprit de foi, tous tant que nous sommes ! Pour le raviver en nous, allons à la source de toute grâce ; exposons-nous aux lumières ardentes du Tabernacle ; allons adorer, adorer davantage, adorer plus saintement notre Sauveur. Allons-y pour nous-mêmes ; allons-y pour les autres ; allons-y pour l'amour et la consolation de notre très-doux Sauveur, qui attend de nous ce grand témoignage de foi et de fidélité.

Nous remplirons ainsi le premier devoir que nous impose notre foi au Saint-Sacrement : l'adoration, le respect, et ce qu'on pourrait appeler la crainte religieuse du Seigneur. Cette crainte, fille de la foi, est la base et la gardienne de l'amour.

Un mot sur les Œuvres d'adoration eucharistique.

Puisque que nous parlons de la puissance merveilleuse de l'adoration du Saint-Sacrement, il ne sera pas inutile de signaler ici à la piété du lecteur ce qu'on appelle les « Œuvres eucharistiques. » Leur extension en France dans ces derniers temps est un des motifs les plus sérieux de nos espérances.

La plus générale de toutes, celle qui fleurit dans un grand nombre de nos diocèses, c'est l'*Adoration perpétuelle*. Le Saint-Sacrement est exposé tour à tour dans chaque église ou chapelle du diocèse ; pendant un, deux ou trois jours, tous les fidèles de la paroisse et du voisinage sont invités à venir rendre leurs hommages au Dieu de l'Eucharistie, à l'adorer, et à réparer ainsi publiquement les outrages des impies et des blasphémateurs. Dans les pays de foi, presque tout le monde profite de ces jours d'adoration pour faire une bonne et pieuse communion. C'est comme une sorte de mission eucharistique qui fait chaque année le tour du diocèse. On ne saurait rien faire de plus excellent que de contribuer à établir l'*Adoration perpétuelle* là où elle n'existe pas encore.

Comme complément de cette grande adoration publique, qui commence le matin et finit le soir, il y a, pour les hommes, l'*Adoration nocturne*, laquelle relie les unes aux autres chacune de ces saintes journées et rend l'adoration vraiment perpétuelle. A Paris et dans quelques grandes villes, l'*Adoration nocturne* est en pleine vigueur et prospérité. Les généreux chrétiens qui en font partie attestent unanimement que rien n'est plus sanctifiant, plus délicieux que ces heures d'adoration silencieuse.

Quelle grâce, en effet, que de se trouver ainsi, dans une paix profonde, tête à tête avec JÉSUS-CHRIST, de l'adorer au nom de ceux qui ne l'adorent pas, de réparer et de demander miséricorde pour tant de milliers et de milliers de péchés qui, précisément alors, se commettent dans le monde !

L'adoration réparatrice est pratiquée avec encore plus de perfection, bien que sur une moindre échelle, dans une quantité de couvents d'hommes et de femmes, tous embrasés de l'amour de Notre-Seigneur et du désir de com-

penser à ses pieds les ingratitude, les irrévérences et les sacrilèges dont il est chaque jour hélas ! la victime dans le sacrement de son amour. Il y a dans ces saintes maisons de véritables merveilles de ferveur, de pénitence, d'amour, de zèle réparateur. Toute ces âmes entrent à l'envi dans les desseins miséricordieux de JÉSUS, qui, lorsqu'il daigna révéler, il y a deux cents ans, à la Bienheureuse Marguerite-Marie les mystères de son Sacré-Cœur, appela le monde entier au pied des autels, pour obtenir miséricorde par l'adoration réparatrice. Visitandines, Carmélites, Bénédictines, Dominicaines, Franciscaines, Ursulines, toutes entrèrent alors avec ardeur dans la pensée du Sauveur, et rivalisèrent de piété dans les OEuvres eucharistiques.

De nos jours, la sainte Compagnie de Jésus a répandu dans le monde entier l'OEuvre incomparable de la *Communión réparatrice*, qui chaque matin présente au Seigneur plus de cent mille communions ferventes, en expiation de tous les crimes publics et privés.

Enfin de toutes parts se sont organisées des Associations de dames pieuses qui, sous le nom d'*OEuvre des Tabernacles* ou des *églises pauvres*, prennent à tâche de travailler de leurs propres mains et de s'imposer toutes sortes de sacrifices pour venir en aide à la pauvreté désolante de tant d'églises de campagne, privées d'ornements convenables, de linges sacrés, de lampe pour le sanctuaire et de tout ce qui est essentiel au culte du Saint-Sacrement.

Quant aux hommes, c'est surtout par leur agrégation aux Confréries du Saint-Sacrement qu'ils peuvent, je dirais même qu'ils doivent manifester autour d'eux leur foi et leur amour envers le DIEU de l'Eucharistie, Grâce au ciel, ces Confréries se multiplient et se développent de tous côtés, jusque dans nos paroisses de campagne. On ne

saurait croire quelle salutaire impression produisent sur les masses ces longues files d'hommes et de jeunes gens, accompagnant, un cierge allumé à la main, nos processions du Saint-Sacrement. Et puis, quels coups mortels pour le respect humain ! quel encouragement pour tous ceux qui voudraient bien se montrer chrétiens, eux aussi, mais qui n'en ont pas la force ! — A Notre-Dame de Paris, une imposante procession de ce genre inaugure chaque année le cycle de l'Adoration perpétuelle, et réunit plusieurs milliers d'hommes de tout âge et de toute condition qui, un cierge allumé dans la main, chantent avec un admirable ensemble les gloires du Saint-Sacrement, que porte le vénérable Archevêque.

Vous avez sans doute entendu parler des grands pèlerinages eucharistiques qui, depuis quelques années, ont si profondément ému notre pauvre France : les processions de nos plus modestes Confréries constituent pour chaque paroisse une sorte de petit pèlerinage mensuel, qui ravive grandement la foi et la piété, lorsque le zèle des paroissiens, répondant au zèle du prêtre, groupe autour du Très-Saint-Sacrement un nombre plus ou moins considérable de chrétiens courageux.

O mon cher lecteur, coopérez, dans la mesure du possible, à ces Œuvres si excellentes ! Faites l'aumône à JÉSUS-CHRIST dans son Tabernacle ; mais donnez-lui ce qu'il désire avant tout, votre cœur, avec le témoignage public de votre foi.

**Qu'il ne suffit pas d'adorer JÉSUS-CHRIST
au Saint-Sacrement ;
mais qu'il faut encore le recevoir
dans la sainte Communion**

Ce n'est pas seulement pour demeurer extérieurement avec nous sur la terre que Notre-Seigneur a institué la sainte Eucharistie ; c'est encore, et surtout, pour se donner à nous, comme la nourriture surnaturelle de nos âmes, comme le Pain vivant descendu du ciel afin que ceux qui le recevraient fussent continuellement soutenus et fortifiés dans la vie de la grâce, et gardés ainsi pour la vie éternelle. Dans la pensée de DIEU, l'Eucharistie est l'aliment céleste du chrétien sur la terre ; et ce que la nourriture est à la vie du corps, l'Eucharistie l'est à la vie de l'âme.

C'est pour cela qu'en instituant ce sacrement adorable, le Fils de DIEU a voulu s'y revêtir du signe extérieur du pain et du vin, afin de bien nous faire comprendre que son Corps est « *véritablement une nourriture* » et son Sang « *véritablement un breuvage,* » ainsi qu'il le déclare expressément dans l'Evangile. Il avait dit également : « *Je suis le Pain de vie. Je suis le Pain vivant descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce Pain, il vivra éternellement. Si vous ne mangez la Chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son Sang, vous n'aurez point la vie en vous.* »

Donc, la volonté expresse du Sauveur est que nous le recevions en communiant. et que, tout en l'adorant pro-

fondément et religieusement dans son grand mystère, nous allions à lui comme à notre divine nourriture, comme au Pain vivant des âmes.

Le Tabernacle, où réside ce Pain de vie, n'est pour lui qu'un lieu de passage, comme son nom l'indique. *Tabernacle* veut dire *tente*, tente de voyageur. Descendant du ciel entre les mains de ses prêtres par la toute-puissance de la Consécration, Notre-Seigneur n'est déposé que pour un temps dans le Tabernacle de l'autel ; sa maison, comme dit l'Apôtre saint Paul, sa demeure vivante, c'est nous chrétiens, temples saints du Dieu de toute sainteté : « JÉSUS-CHRIST est dans sa demeure, et cette demeure, c'est nous ; *Christus in domo sua, quæ domus sumus nos.* » (Épître aux Hébreux).

C'est là, dans le lieu de repos qu'il s'est choisi et qu'il s'est élevé de ses mains créatrices, qu'il veut venir, qu'il veut s'établir à tout jamais, pour y vivre et y régner, ici-bas par la grâce de l'Eucharistie, en attendant qu'il y vive et y règne éternellement dans la gloire. Donc, dans le silence de son Tabernacle, il nous attend, il nous désire, il nous appelle. « *Prends et mange*, dit-il avec amour à chacun de ses fidèles ; *prends et mange : car ceci est mon Corps.* »

Union et Communion : telle est la grande loi de la vie de nos âmes. Union spirituelle et surnaturelle du chrétien avec JÉSUS-CHRIST dans le mystère de la grâce ; communion sacramentelle au Corps et au Sang de ce même Seigneur JÉSUS-CHRIST, dans le mystère de l'Eucharistie. Cette Union, commencée au Baptême, et développée par tous les éléments de la vie chrétienne, par la prière, par les exercices de piété, etc., est alimentée, fortifiée, consommée par la communion eucharistique, qui nous donne JÉSUS-CHRIST tout entier, qui unit intime-

ment sa Chair divine à notre chair, son Sang à notre âme, sa divinité à notre pauvre humanité, terrestre, fragile, misérable et pécheresse. Oh ! quel prodige d'amour ! Quel abîme de bonté, de miséricorde et de condescendance !

Il faut donc communier. Il faut manger pour vivre. Dans l'ordre spirituel comme dans l'ordre matériel, quiconque refuse ou néglige de manger, commence par dépérir, et finit nécessairement par mourir. Il n'y a point d'exception à cette règle.

Et non seulement il faut manger pour conserver sa vie, mais encore il faut manger suffisamment. A quoi nous servirait de vivre si, faute de nourriture, nous languissions sans forces, et sans pouvoir exercer utilement nos facultés et nos puissances ? Il en est de même pour la vie de l'âme : Notre-Seigneur veut que nous l'alimentions par la communion, de telle sorte que nous puissions non seulement conserver cette précieuse vie, c'est-à-dire demeurer toujours en état de grâce, mais encore jouir d'une bonne santé spirituelle, servir DIEU avec énergie, et pratiquer vaillamment toutes les belles vertus qui constituent la vie véritablement chrétienne.

Telle est, au point de vue de la communion, la volonté de DIEU sur tous les enfants de son Église ; et voilà pourquoi tous, sans exception, sont obligés, sous peine de péché mortel, sous peine d'ingratitude et de folie, de répondre par la communion à l'institution du sacrement d'Eucharistie, et d'obéir au DIEU de miséricorde et d'amour qui, en leur présentant le Pain de vie, leur dit à tous : « *Prenez et mangez ; car ceci est mon Corps* ».

Qu'il faut communier saintement

Il ne s'agit pas de communier tellement quellement, mais de bien communier, de communier avec les bonnes dispositions requises, en un mot de communier saintement. « *Soyez saints, parce que je suis saint,* » dit Notre-Seigneur à tous les chrétiens, et tout spécialement lorsqu'ils viennent le recevoir au Saint-Sacrement.

Mais ici il faut faire une distinction très importante dont l'oubli a produit deux excès déplorables, tous deux réprouvés par l'Église, à savoir l'excès du rigorisme et l'excès du relâchement, l'excès de ceux qui demandent trop, et l'excès de ceux qui ne demandent pas assez.

Cette distinction porte sur l'idée qu'il faut avoir de la sainteté, par rapport à la communion. Il y a, en effet, un degré de sainteté absolument requis pour que la communion soit bonne et fructueuse; et un autre degré ou, pour mieux dire, d'autres degrés de sainteté, qui, sans être indispensables, sont grandement désirables.

Le degré de sainteté seul absolument nécessaire pour communier dignement, c'est que l'on soit en état de grâce, et que l'on ait au fond du cœur la bonne et sincère volonté d'éviter à l'avenir le péché mortel, ainsi que les occasions prochaines du péché mortel. *Il faut*, pour faire une bonne communion, qu'en recevant Notre-Seigneur on ait actuellement ce ferme propos et cette bonne volonté. Il le faut; mais en soi, cela suffit. Demander davantage, c'est demander trop, c'est demander plus que ne demandent Notre-Seigneur et sa sainte Église. Deman-

der moins, c'est ne pas demander assez, c'est ne pas demander ce que demandent et Notre-Seigneur et son Église. — En ce qui touche l'état de grâce, n'oublions pas la règle si prudente, imposée par le Concile de Trente à ceux qui auraient eu le malheur de commettre quelque péché mortel : quelle que puisse être la sincérité, la vivacité, la perfection de leur contrition, ils ne doivent pas se permettre de communier sans s'être confessés préalablement et avoir reçu l'absolution.

Tel est donc le degré de sainteté exigé de tous par la saine théologie catholique pour qu'une communion soit bonne, soit suffisamment sainte.

Quelles sont maintenant les dispositions que l'on doit apporter pour qu'une communion soit pieuse et sainte, dans le sens ordinaire de ces mots ? Outre celles que nous venons d'indiquer pour la communion suffisamment bonne, il y faut apporter une préparation et une action de grâces plus soignées, plus recueillies ; des efforts plus soutenus pour devenir meilleur, pour se corriger de ses défauts, pour renoncer plus courageusement à ce qui serait capable de diminuer en nous la pureté de conscience et la délicatesse de l'amour du bon DIEU ; il faut plus de zèle pour la prière, plus d'humilité et de mortification ; en un mot, un amour plus vrai, plus généreux envers Notre-Seigneur, et une bonne volonté plus délicate d'éviter ce qui lui déplaît, de lui demeurer très fidèle et d'être tout à lui.

Voilà les dispositions que l'on doit s'efforcer d'apporter pour faire ce qu'on appelle ordinairement une communion pieuse, une bonne et sainte communion.

Je dis que « l'on doit s'efforcer » d'apporter ces dispositions, et non pas qu'elles sont absolument requises ; car, bien qu'elles soient grandement désirables, elles ne sont

nécessaires, même pour une pieuse et sainte communion, que dans une mesure qui varie suivant les besoins ou les attraits de l'âme ; et pour cette raison elles ne doivent point être, en pratique, exigées d'une manière absolue. C'est cette exigence imprudente qui a été l'écueil de ce que l'on a appelé l'école janséniste, qui a découragé et perdu tant d'âmes, et qui a fait désertier peu à peu la Sainte-Table d'abord, puis le confessionnal. Là, comme en bien d'autres cas, le mieux a été l'ennemi du bien.

En pratique, visons donc à obtenir les dispositions les plus parfaites possibles ; mais, quand nous ne pouvons les obtenir, sachons nous contenter des moins imparfaites et de cette sincère bonne volonté ordinaire dont la miséricordieuse bonté de Notre-Seigneur daigne se contenter également.

Ceci soit dit en général ; car si une âme en particulier avait reçu de Dieu des grâces spéciales, elle se trouverait par là même engagée à ne pas se contenter du strict nécessaire et à rendre beaucoup à Celui qui lui a beaucoup donné. Mais lors même qu'elle ne répondrait pas comme il convient à l'amour spécial du bon Dieu, sa communion ne serait que moins sainte, et ne cesserait point pour cela de lui apporter une certaine mesure de grâce et de secours.

Prenons bien garde, en ce qui louche la communion, de confondre, comme font les rigoristes, ce qui est désirable avec ce qui est nécessaire ; gardons-nous de nous priver, de priver les autres du bienfait d'une communion suffisamment sainte, sous le spécieux prétexte que nous en voulons une plus sainte. Faisons tout notre possible pour qu'elle soit sainte et très sainte, rien de mieux ; mais enfin, si nous avons le bonheur de nous sentir en état de grâce, n'oublions pas que, par cela seul, nous

sommes suffisamment saints pour pouvoir communier d'une manière à la fois agréable au bon DIEU et utile à notre âme. Dans cette bonne communion, que j'appellerai du premier degré, nous puiserons *toujours* une augmentation de la grâce sanctifiante, avec de nouvelles forces pour bien servir et aimer Notre-Seigneur.

Que si nous ne parvenons pas, du premier coup, à monter plus haut sur l'échelle de la sainteté, du moins nous nous maintiendrons sur le premier échelon, ce qui est déjà beaucoup, et ce que nous ne pourrions pas toujours faire sans le secours de cette bonne communion.

Et maintenant, mon cher lecteur, comprenez-vous bien comment sont également vraies, malgré leur apparente contradiction, ces deux propositions dont la confusion a brouillé et brouille encore tous les jours bien des consciences : 1° il faut être *saint* pour bien communier ; 2° il faut communier pour devenir *saint*? Il faut le premier degré de la sainteté pour faire une bonne communion. Ensuite avec ce premier degré, qui est le *minimum*, il faut communier, communier de son mieux, pour acquérir, avec le secours nouveau que l'on puisera dans cette communion, de nouveaux degrés de sainteté. — Dans les deux cas, et pour tous les bons chrétiens qui communient, la communion est, à un degré quelconque, une *sainte* communion.

Comment JÉSUS au Saint-Sacrement est le refuge et le salut des pauvres pécheurs.

Dans le mystère de l'Eucharistie, comme dans le mystère de l'Incarnation, tout est miséricorde et amour ; et c'est tout simple, JÉSUS étant avant tout, ici-bas, le bon

Pasteur de nos âmes et notre doux Sauveur. Ce n'est point en ce monde qu'il juge et qu'il condamne : la justice qui condamne et foudroie les pécheurs, il la tient en réserve, dans l'éternité, pour ceux qui n'auront point ici-bas voulu de lui comme Sauveur. Cette bonté miséricordieuse est une des raisons des anéantissements où l'ont réduit sa compassion et son amour ; c'est en partie pour attirer à lui les pauvres pécheurs qu'il s'est fait si petit, dans l'Incarnation d'abord, puis dans l'Eucharistie. « *Venez à moi*, disait-il jadis aux pécheurs, *venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et accablés sous le fardeau ; et moi je vous relèverai !* » Aujourd'hui, ce n'est plus par lui-même qu'il les appelle à son Tabernacle, au sacrement de son amour : c'est par la parole et le zèle de ses prêtres ; c'est à eux qu'il confie le soin magnifique de lui ouvrir les cœurs, de lui amener et de faire assoir au banquet eucharistique la multitude de ces pauvres, de ces infirmes, de ces aveugles, de ces estropiés qui, débarrassés des haillons du péché mortel, et revêtus, par le repentir et l'absolution, de la blanche robe de la grâce, sont invités, en son nom, à prendre place au festin nuptial.

Les fidèles ministres de JÉSUS ne doivent point oublier le grand précepte évangélique : « *Compelle intrare*. Faites-les entrer ; excitez-les, poussez-les à entrer. Tout revêtus qu'ils sont de la robe blanche, ils se rappellent en effet qu'ils ne sont que des pauvres, qu'ils sont en présence du grand Roi JÉSUS ; et, par une timidité, par un respect bien naturels, ils n'entreraient pas, si vous, mes bons et fidèles serviteurs, vous ne les y poussiez point. »

Les premiers qui peut-être n'oseraient point entrer, ce sont les pauvres pécheurs à qui de grandes fautes ont été pardonnées au sacrement de Pénitence. Ils sentent leur

profonde indignité et seraient tentés de se dire : « Nous avons trop péché ; tout pardonnés que nous sommes, nous n'osons point recevoir le Saint des Saints. » Oui ; mais ce très saint JÉSUS, c'est Celui-là même qui, par ses prêtres, vous a pardonnés et purifiés ; et l'un des merveilleux effets de l'union à laquelle il vous convie, c'est de parachever, par la grâce sacramentelle de la Communion, l'œuvre de la résurrection totale qu'il a commencée dans le sacrement de Pénitence. La Communion, en effet, purifie de plus en plus l'âme fidèle ; elle fait disparaître, sous l'action de l'amour divin, les cicatrices des anciens péchés ; et la théologie nous apprend que, lorsqu'elle est toute fervente d'amour, sa puissance va jusqu'à prévenir tout à fait les flammes expiatrices du Purgatoire. — Donc, les grands pécheurs pardonnés doivent, à cause même de leurs péchés d'autrefois, aller au Sauveur et se jeter avec un humble amour dans les flammes de son Cœur sacré. « Il n'est point de perte spirituelle qui ne puisse être réparée par une digne réception du Corps de JÉSUS-CHRIST ; » dit sainte Gertrude.

En outre, les pécheurs pardonnés ont tous plus ou moins la crainte trop fondée, hélas ! de retomber dans le péché, et plus d'un serait tenté de ne point communier. Qu'ils n'oublient pas que c'est précisément pour se préserver des rechutes et à cause de leur faiblesse même qu'ils doivent aller à leur Sauveur au Saint-Sacrement. La sainte Communion n'est point, en effet, une récompense de la vertu acquise, mais un antidote et un moyen de ne point retomber. Elle nous a été donnée par Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, dit en toutes lettres le saint Concile de Trente, « pour nous préserver des péchés mortels, *ut a peccatis mortalibus præservemur.* »

Ce point de vue est essentiel dans la pratique de la vie chrétienne et de la piété. Il a été complètement faussé par les jansénistes, qui, renversant les choses, ont voulu faire des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, une institution de justice rigoureuse, au lieu de les présenter sous leur véritable jour, comme une institution de miséricorde et de pardon, de sanctification, d'union et d'amour.

Non, le Saint-Sacrement n'a pas été institué pour les Anges ni pour les Saints du Paradis, mais pour nous, pauvres pécheurs de la terre, qui, malgré notre bonne volonté, malgré notre amour très sincère pour le bon DIEU, n'en restons pas moins exposés chaque jour aux assauts du démon, aux tentations de la chair et aux mille séductions du monde.

L'Eucharistie est le grand moyen, offert au chrétien pour demeurer en état de grâce, pour s'affermir, se fortifier dans ce bienheureux état, pour triompher des ennemis du salut, enfin pour avancer dans les voies de la perfection. Sans Notre-Seigneur, en effet, nous ne pouvons rien ; or, dans la Communion, il vient à nous lui-même, en personne, s'unir à nous et nous unir à lui, augmentant dans nos âmes le trésor de la grâce sanctifiante, et accompagnant la réception de son Corps et de son Sang, d'une multitude de grâces actuelles, qui nous aident grandement à éviter le péché et à pratiquer les bonnes vertus chrétiennes. La sainte Communion est donc à la fois le grand remède de notre infirmité et le grand moyen de notre sanctification.

Le Concile de Trente ajoute que Notre-Seigneur a institué ce sacrement « pour nous délivrer de nos fautes quotidiennes, *et a culpīs quotidianis liberemur.* » Ces

fautes quotidiennes qui échappent à chaque instant à notre fragilité, ce sont les péchés véniels. Ici encore, nous ne devons point nous laisser détourner de la sainte Communion, parce que depuis notre absolue nous aurions commis quelque péché véniel ; par exemple : un petit mensonge pour nous excuser, une impatience, une désobéissance en matière peu grave, quelques distractions dans la prière, un peu de dissipation ou de vanité, un peu de négligence à repousser une tentation, etc.

Ce serait étrangement se fausser la conscience que de s'abstenir de la sainte Communion à cause de ces misères, et de se croire obligés d'aller se confesser préalablement. Ce n'est pas tant la confession que la sainte communion qui, dans la pensée de DIEU, est destinée à nous délivrer de ces péchés véniels, de ces fautes courantes. Le *Catéchisme du Concile de Trente* est formel à cet égard. « On ne peut point douter, dit-il, que l'Eucharistie n'ait la vertu de remettre et d'effacer les péchés moins graves, que l'on nomme ordinairement véniels. »

Encore moins faudrait-il s'abstenir de communier parce qu'on retombera certainement dans ces sortes de fautes. C'est précisément à cause de cette désolante facilité à retomber que nous devons aller à JÉSUS et à son sacrement de force et d'amour. En entrant dans notre pauvre cœur, JÉSUS y anéantit d'abord, par sa sainte présence, ce qu'il peut y rencontrer de péchés véniels, pourvu que nous ne les aimions pas ; et de plus il nous apporte de nouvelles grâces pour les éviter le plus possible à l'avenir.

Dans une de ses plus belles visions, sainte Gertrude entendit un jour Notre-Seigneur lui dire, pour la consoler, qu'il était lui-même le supplément de ce qui manquait à ses fidèles pour être dignes de lui et de la sainte Commu-

nion. Et il ajoutait avec bonté : « Et maintenant, es-tu contente ? » — Je le serais parfaitement, mon doux Seigneur, répondit-elle, s'il n'y manquait encore une chose. Sans doute vous avez effacé mes fautes et mes négligences passées ; mais connaissant la pente que j'ai au mal, je vais bientôt retomber dans mes misères. — Je me donnerai si bien à toi, lui dit alors le Seigneur, que je réparerai non seulement les négligences passées, mais aussi, et pleinement, les misères où tu pourras retomber encore ; mais, avec la grâce de mon Sacrement, tâche de te garder pure de tout péché. — Hélas ! Seigneur, reprit Gertrude, je crains bien de ne pas accomplir cette condition comme il conviendrait. Enseignez-moi donc, vous le plus doux des maîtres, comment je pourrai effacer les taches que j'aurai contractées. — Ne les laisse pas vieillir en toi, lui répondit Jésus ; mais dès que tu en apercevras quelque-une, dis avec humilité et ferveur : « Seigneur, ayez pitié de moi ! » ou bien : « Jésus, mon unique Sauveur, pardonnez-moi ! »

Puis la Bienheureuse s'étant approchée, et ayant reçu le Corps du Seigneur, elle vit aussitôt son âme transparente comme un pur cristal et resplendissante comme la neige. JÉSUS-CHRIST, qu'elle venait de recevoir, avec sa divinité, était renfermé miraculeusement dans ce cristal lumineux, resplendissant au travers comme de l'or.

Telle est, proportion gardée, la bonté infinie de Jésus au Saint-Sacrement pour chacun de nous. Son amour n'entend pas que, par un faux respect, nous nous éloignons de lui à cause de nos chutes passées et de nos misères présentes ou à venir. C'est un amour sauveur, sanctificateur, qui chasse bien loin la crainte servile, et qui n'oublie jamais, à la Sainte-Table, que le meilleur de tous les respects consiste à aimer saintement et à saintement communier.

Qu'il ne suffit pas de communier saintement, mais qu'il faut en outre communier souvent

C'est le vœu formel de l'Église, et sa doctrine invariable depuis l'origine de la prédication apostolique. Et comment en serait-il autrement, puisque la communion est le grand moyen donné par Notre-Seigneur à son Église pour préserver les fidèles du péché, pour les fortifier dans les combats de la vie, pour les sanctifier dans tous les états et à tous les âges, et pour garder leurs âmes dans la grâce et la sainteté ? « Que le Corps de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, dit-elle en déposant sur nos lèvres la sainte Eucharistie, garde ton âme pour la vie éternelle. »

« La sainte Communion, dit saint François de Sales, est le moyen d'atteindre à la perfection ; mais il faut la recevoir avec le désir et le soin d'ôter de son cœur tout ce qui pourrait déplaire à Celui que nous voulons y loger. Quiconque reçoit souvent la divine Eucharistie, affermit tellement la santé et la vie de son âme, qu'il est presque impossible qu'il soit empoisonné d'aucune sorte de mauvaise affection. On ne peut être nourri de cette chair de vie, et vivre des affections de mort ; de sorte que, comme les hommes demeurant au paradis terrestre pouvaient ne point mourir selon le corps par la force de ce fruit vital que DIEU y avait mis, ainsi peuvent-ils ne point mourir spirituellement par la vertu de ce sacrement de vie. Les chrétiens qui seront damnés demeureront sans réplique lorsque le juste Juge leur fera voir le tort qu'ils ont eu de mourir spirituellement, alors qu'il leur était si aisé

de se maintenir en vie et en santé par la manducation de son Corps qu'il leur avait laissé à cette intention. Communiez donc souvent. »

La doctrine *officielle* de l'Église, relativement à l'usage de la sainte Communion, est résumée de la manière la plus explicite et la plus simple dans le célèbre *Catéchisme du Concile de Trente*, autrement dit *Catechismus ad parochos*, livre admirable où les théologiens du Saint-Siège ont tracé les bases de l'enseignement que les pasteurs des âmes doivent distribuer à tous les fidèles.

« Le *Catéchisme du Concile de Trente*, dit le savant Mgr Doney, ancien Evêque de Montauban, a été approuvé et recommandé dans un grand nombre de Bulles par saint Pie V et par Grégoire XIII, son successeur. Saint Charles Borromée obligea tous ses clercs d'en faire une lecture assidue, dès l'âge de dix ans, et tous ses prêtres de l'avoir dans leurs bibliothèques. Dans un grand nombre de conciles tenus en France et en Italie, il fut ordonné aux prêtres de l'étudier avec un grand soin, pour que, dans l'enseignement des fidèles, il ne leur échappât rien de contraire à la doctrine de l'Église. Ce catéchisme a donc tout ce qu'il faut pour être regardé comme le catéchisme même de l'Église catholique. »

En ce qui concerne l'usage de la sainte Communion, il rappelle d'abord l'obligation imposée à tous les fidèles de faire leurs pâques, c'est-à-dire de communier au moins une fois par an, dans le temps pascal, et cela, sous peine de péché mortel et avec menace d'excommunication. C'est là, depuis plusieurs siècles, le *minimum* exigé par l'Église.

Ensuite, le *Catéchisme du Concile de Trente* recommande aux prêtres de faire bien comprendre aux fidèles qu'il leur est souverainement avantageux de s'approcher plus sou-

vent de la Sainte-Table, et, sans le dire expressément, il insinue que la communion de chaque mois est désirable, généralement parlant. Il ajoute en effet : « Sera-t-il préférable de communier tous les mois, ou toutes les semaines, ou tous les jours ? On ne peut prescrire à ce sujet une règle fixe et uniforme pour tous ; cependant voici une règle très sûre, donnée par saint Augustin : *Vivez de telle sorte que vous puissiez communier chaque jour.* »

1^o Remarquez-le bien : dans ces trois degrés de la communion plus ou moins fréquente proposés par le Catéchisme du Concile, la communion mensuelle semble être indiquée comme un *minimum* au point de vue de la vie et de la piété chrétiennes. C'est également la pensée de saint François de Sales lorsqu'il nous dit : « Tous ceux qui ont quelque souci du salut de leur âme, ne doivent pas passer plus d'un mois sans s'approcher des sacrements. » Enfin un grave théologien, hautement loué par le Pape Benoît XIV, insiste sur cette pensée et dit que « il n'y a personne à qui l'on ne puisse conseiller utilement la communion de chaque mois. »

En effet, le premier objet de cette communion du mois, c'est la conservation de la vie de la foi dans les âmes ; c'est le renouvellement de la vie chrétienne *à la grosse*. Ici il n'y a point lieu hélas ! de se préoccuper de délicatesse de conscience, et l'on peut, sans crainte, avec saint Alphonse et les théologiens romains les plus autorisés, admettre à cette communion la masse des braves gens, du moment qu'ils se présentent avec le strict nécessaire, c'est-à-dire du moment qu'ils se repentent de leurs péchés et qu'ils promettent sincèrement de les éviter désormais de leur mieux. Il y a souvent beaucoup de bon et même de très bon dans ces âmes-là, et il faut se garder de les laisser sans culture.

2° Remarquez, en second lieu, que le *Catéchisme du Concile de Trente* donne aux prêtres, et par eux, aux fidèles, une autre indication précieuse : il s'agit de la communion de chaque semaine « *singulis hebdomadis.* »

Cette indication, il ne la donne pas sans motif ; et quel est son motif, sinon l'excellence même de cette règle pour un très grand nombre de fidèles, et la pratique très répandue et tout à fait traditionnelle dans l'Église Romaine, Mère et Maîtresse de toutes les Églises du monde ?

La communion des dimanches et fêtes est, en effet, une excellente et sainte habitude, à laquelle devraient être conviés et même poussés une quantité de bons fidèles, qui, sans être le moins du monde des saints à canoniser, sont encore relativement de saintes gens.

C'est de ceux-là que parle le même théologien quand il dit que « peu de fidèles doivent en être privés. » Quelles merveilles de sanctification ne produit point la pratique régulière de la communion des dimanches et des fêtes, là où l'on parvient à l'établir ! C'est l'innocence de l'enfant, la pureté et la persévérance du jeune homme ; c'est l'honneur de la jeune fille, le bonheur de la famille et la paix du foyer domestique ; c'est la résurrection et la vie chrétienne d'une paroisse, d'une ville, d'un diocèse ; ce sont les bonnes mœurs d'un collège, d'une maison d'éducation quelconque ; c'est la solide piété d'un Petit-Séminaire ; c'est aussi la sanctification des bons prêtres, qui apprennent à bien travailler en travaillant beaucoup.

Oui, peu d'âmes doivent être privées de cette salutaire communion des dimanches et fêtes. Elle ravive l'esprit de foi et la bonne volonté ; elle apporte peu à peu l'amour de la pureté et le dégoût de tout ce qui est mal ; elle initie l'âme à la vraie vie chrétienne, aux habitudes de prière, de piété, de soumission, de douceur, d'abnégation ; elle

sape le respect humain par sa base; en un mot, quand on y persévère généreusement, elle fait de nous, au moins à la longue, des chrétiens sérieux.

Que d'âmes, que de jeunes gens n'ai-je pas vus métamorphosés par l'initiation à la communion de chaque semaine! Combien ont été élevés par là, presque sans effort, à une vie vraiment chrétienne, dont ils n'avaient aucune habitude dans la vie simplement honnête qu'ils avaient menée jusqu'alors! J'ai connu, au milieu des ateliers de Paris, deux frères, tous deux naturellement bons et honnêtes, dont l'un était devenu comme un petit ange d'innocence, de piété, et de bonne vie, grâce à cette bienheureuse habitude de la communion du dimanche: tandis que l'autre, encore mieux doué peut-être, est resté dans un état d'âme pitoyable, sans prière, sans aucun zèle pour le service de Dieu et pour son salut, sans foi pratique, en un mot, dans l'insignifiance d'une vie purement naturelle. Et cela, parce que l'habitude désolante de la négligence des sacrements l'avait rendu sourd à mes exhortations, au sujet de la communion de chaque semaine. « Je ne suis pas habitué à communier aussi souvent », me répondait-il invariablement: pas d'autre raison que celle-là. Oh! que d'âmes le démon retient dans le sommeil de l'indifférence, pour ne pas dire plus, par le seul lien de ce préjugé!

Communiez donc souvent, mon très cher lecteur. Personne ne pourra y trouver à redire; car « si vous êtes bien prudent, dit saint François de Sales, il n'y aura ni mère, ni femme, ni père qui vous empêche. Puisque, le jour de la communion, vous ne laisserez point d'avoir le soin qui est convenable à votre condition, que vous serez plus doux et plus gracieux en leur endroit, et que vous ne leur refuserez nulle sorte de devoirs, il n'y a pas d'appa-

rence qu'ils veuillent vous détourner d'un exercice qui ne leur apportera aucune incommodité, à moins qu'ils n'eussent un esprit extrêmement déraisonnable. »

Saint François de Sales exhorte vivement les fidèles à communier toutes les semaines; mais il y met une condition que n'acceptent ni saint Alphonse de Liguori, ni saint Thomas, ni les écoles de théologie les plus autorisées de Rome. Il voudrait qu'on en privât ceux qui ne seraient point déterminés à éviter les péchés véniels. Outre que le bon Saint ne parle pas ici des cas très ordinaires où la communion du dimanche est donnée aux âmes pour les préserver du péché mortel pendant la semaine et les mettre en état de lutter plus avantageusement contre leurs passions, il est évident qu'il s'écarte ici quelque peu de la doctrine et de la pratique des autres saints directeurs et confesseurs les plus compétents, entre autres de saint Alphonse de Liguori, le grand moraliste catholique de ces derniers temps.

Saint Alphonse soutient et établit qu'on peut sans crainte accorder, dans un intérêt supérieur, la communion hebdomadaire aux personnes qui, étant en état de grâce, commettent même habituellement, même volontairement, certains péchés véniels; qu'aucune loi n'interdit la communion aux âmes bonnes au fond, mais imparfaites, qui n'ont pas le courage de réprimer complètement leur penchant pour tels ou tels péchés véniels; que cette faiblesse n'empêche pas, comme le dit formellement saint Thomas, le sacrement de produire dans ces âmes son effet essentiel, qui est l'augmentation de la grâce sanctifiante; seulement elle les prive de l'effet secondaire du sacrement, qui est « une certaine douceur actuelle destinée à restaurer l'âme ».

Saint Alphonse montre ensuite qu'un prétendu texte de

saint Augustin sur lequel s'appuie ici saint François de Sales, ne parle point du péché véniel, mais du péché mortel, ce qui change totalement la thèse. Et il ajoute que, pour l'application pratique des règles de la communion plus ou moins fréquente, chaque fidèle doit s'en rapporter à la décision de son père spirituel.

Notre rôle, à nous autres ministres de l'amour miséricordieux de JÉSUS-CHRIST et de son doux sacrement, consiste donc, à exciter dans les âmes les meilleures dispositions possibles, à les pousser dans les bras de JÉSUS-CHRIST et à les y maintenir au milieu de leurs défaillances, de leurs tentations, je dirais même de leurs chutes ; c'est le grand moyen de les en relever.

La bonne communion des dimanches et des fêtes, c'est le salut des âmes et la résurrection des paroisses.

Un mot encore sur cette communion de chaque semaine. D'après la doctrine de saint Alphonse, généralement suivie à Rome, ce n'est point là la communion fréquente proprement dite. Ceux qui pensent autrement, ne se placent pas au véritable point de vue ; car c'est ici une question de doctrine et non d'usages, encore moins de préjugés locaux ; et quand il s'agit de doctrine, c'est à Rome, c'est à l'Église-Mère qu'il faut recourir pour y voir clair et juste.

La communion fréquente est celle qui se fait plusieurs fois dans la semaine, sans confession préalable. On peut, on doit l'accorder, et même la conseiller aux bons fidèles qui, bien que faibles et imparfaits, mènent une vie vraiment chrétienne, ont un vrai désir d'aimer DIEU, de le bien prier et de le bien servir, qui consacrent volontiers chaque jour un temps quelconque à l'oraison dans la mesure du possible, et ne commettent pas souvent des fautes de propos délibéré.

Mais la communion par excellence, l'idéal de la communion, suivant la doctrine très sûre du *Catéchisme du Concile de Trente*, c'est la communion quotidienne, dont il nous reste à dire quelques mots, pour l'amour de Notre-Seigneur et de son adorable Sacrement.

De la communion de chaque jour.

Chose très frappante ! c'est sur « la communion de chaque jour, *singulis diebus* », que le *Catéchisme du Concile* insiste davantage, Voici ce qu'il en dit (pesons chaque parole et n'oublions pas que c'est là l'enseignement du Saint-Siège et de l'Église) : « Voici une règle très sûre donnée par saint Augustin : *Vivez de telle sorte que vous puissiez communier chaque jour*. Il sera donc du devoir des curés d'exhorter fréquemment les fidèles à ne pas négliger de nourrir et de fortifier tous les jours leurs âmes par ce sacrement, d'après le même principe qui leur fait regarder comme nécessaire le soin d'alimenter leur corps chaque jour. Il est évident, en effet, que l'âme, aussi bien que le corps, a besoin de nourriture. »

Le vœu formel, explicite, de l'Église catholique, et par conséquent de Notre-Seigneur lui-même, est donc que nous menions une vie si bonne, si chrétienne, que nous puissions communier chaque matin et sanctifier ainsi chacune de nos journées par l'union incessamment renouvelée de notre âme avec JÉSUS-CHRIST.

C'est là « une règle très sûre » et, par conséquent, ceux qui la critiquent, s'attaquent à la sagesse divine et infailible de l'Église elle-même.

Et non seulement on peut, mais on doit donner aux

fidèles ce salutaire enseignement, et non point un autre. Les prêtres qui ont charge d'âmes, c'est-à-dire les curés et les confesseurs, les prédicateurs et les catéchistes, doivent souvent exhorter les fidèles à la communion fréquente et très fréquente. Et au moyen d'une comparaison très juste, le *Catéchisme du Concile* signale le principal effet de cette communion de chaque jour, à savoir l'alimentation de la vie de la grâce dans les âmes, ajoutant que c'est là pour les âmes un besoin, un besoin aussi réel que celui de la nourriture pour le corps. — Sur quoi nous ferons observer que la science médicale déclare que tout homme en bonne santé, c'est-à-dire dans son état normal, doit manger au moins une fois par jour ; et que, généralement parlant, on s'exposerait au danger de mourir, si l'on demeurerait huit jours entiers sans nourriture. Dès lors faut-il s'étonner que l'Église applique cette règle de la vie et de la nourriture du corps, à la vie et à la nourriture de l'âme, surtout quand on songe que dans le dessein de DIEU, la vie de l'un est le symbole de la vie de l'autre ?

Et afin d'exciter davantage encore, s'il se peut, les prêtres à enseigner et les fidèles à pratiquer cette très sanctifiante doctrine, le *Catéchisme du Concile* fait ressortir « les immenses et divins avantages que nous retirons de la communion sacramentelle », sur lesquels, dit-il, « il sera de la plus haute importance d'insister, » Or, depuis les funestes ravages du jansénisme, loin d'insister sur ces avantages et d'exciter ainsi les bonnes âmes à recevoir souvent et très souvent, voire même chaque jour, la très sainte Communion, on n'insiste plus guère que sur les dispositions requises pour la Communion en général, et surtout pour la Communion fréquente. Et la plupart du temps on les exagère si bien, qu'on dé-

courage les bons fidèles, au lieu de les attirer, comme le désire la sainte Église.

« Il faudra rappeler aussi, poursuit le même *Catéchisme*, que jadis le peuple de DIEU était obligé, dans le désert, de se nourrir tous les jours de la manne, figure de l'Eucharistie. » Pour l'ancien peuple de DIEU, la réception quotidienne du Pain descendu du ciel était obligatoire; pour le peuple de la nouvelle Alliance, c'est-à-dire pour nous, la manducation quotidienne du « Pain vivant descendu du ciel », de la manne eucharistique, n'a été d'obligation, ou au moins d'usage général, que pendant les trois ou quatre premiers siècles; et si, dans les siècles postérieurs, la discipline de l'Église a été modifiée par suite du malheur des temps, son esprit est resté toujours le même; il n'a pas plus changé que l'amour de Notre-Seigneur pour la sanctification des hommes. Aujourd'hui comme jadis, comme toujours, l'Église voudrait, comme le dit en toutes lettres le Concile de Trente lui-même « que tous les fidèles qui assistent à la Messe communiasent, non pas seulement spirituellement, mais sacramentellement, afin de recueillir plus abondamment les fruits de ce très saint Sacrifice. » En d'autres termes, elle souhaiterait que tous pussent communier chaque jour.

Enfin, l'Église, en exhortant les pasteurs des âmes à les exciter à la Communion fréquente, atteste elle-même que c'est là une doctrine traditionnelle et universelle, par conséquent une doctrine absolument catholique qui s'impose et ne se propose pas seulement à l'enseignement des prêtres et au respect pratique de tous les fidèles. Voici ses graves paroles : « Les Curés n'oublieront pas de citer les autorités des saints Pères qui recommandent instamment la Communion fréquente. Car ce n'est pas seulement saint Augustin qui a donné cette règle : *Vous péchez tous*

les jours; communiez donc tous les jours; mais si l'on examine la chose avec soin, l'on reconnaîtra facilement que tel a été le sentiment de tous les Pères qui ont traité cette question. »

Devant cet enseignement si formel et à la fois si consolant du Saint-Siège et du Concile de Trente, il n'y a plus qu'une chose à faire, c'est de le mettre en pratique, dans la mesure du possible. C'est là un devoir, et pour les prêtres et pour les fidèles, et pour les pasteurs et pour leurs ouailles.

Applications pratiques.

En ce qui touche la Communion de chaque mois, la chose n'offre guère de difficulté : un peu de zèle d'un côté, de l'autre un peu de bonne volonté, et le désir de l'Église sera satisfait plus vite qu'on ne pense peut-être.

En ce qui concerne la Communion de chaque semaine, la chose est évidemment moins aisée pour mille raisons, entre autres l'habitude contraire et les soi-disant usages en vigueur dans la famille, dans la paroisse, dans le pays, etc., lesquels usages ne sont que des abus, des abus déplorables. Ajoutez-y la crainte d'être obligé à veiller de plus près sur sa conduite, sur ses conversations, sur l'accomplissement de ses devoirs; un peu de respect humain et la peur de se singulariser; les découragements à l'occasion de quelques faiblesses et après des chutes dont on se croyait trop facilement préservé pour toujours; par-dessus tout, l'entraînement de la légèreté et de l'exemple des autres, et enfin les ruses du monde, qui redoute si fort la Communion fréquente, Néanmoins, avec de la per-

sévérance, on en vient à bout; mais il y faut du temps, et souvent beaucoup de temps. L'amour de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST nous fera tout supporter.

Enfin, la Communion fréquente proprement dite, et surtout la Communion quotidienne, sont plus difficiles encore à réaliser. « Il faut y apporter, dit saint Thomas, une grande dévotion et une grande révérence. » Mais ce serait une grande erreur de croire qu'il faut de l'héroïsme pour y atteindre : il y faut simplement une sérieuse bonne volonté.

En voici une preuve aussi touchante qu'originale. Dans une réunion de charité qui rassemblait, il y a quelques années, un certain nombre de militaires au presbytère de Saint-Laurent à Paris, le brave général B., raconta ce qui suit : « Étant colonel et en garnison à Montpellier, je fus un jour, avec ma femme, invité à dîner chez Mgr l'Evêque. Après le dîner, j'eus un entretien avec lui; et je lui avouai que je n'avais pas fait ma première communion. Le bon Prélat se chargea de me faire donner l'instruction nécessaire, et m'offrit de me faire faire ma première communion dans sa chapelle privée. Ce jour-là je pris la résolution de communier tous les jours de ma vie. Je n'y ai jamais manqué, grâce à DIEU; et j'attribue à mes communions le succès que DIEU me donne dans les bonnes œuvres que j'entreprends. Je voudrais pouvoir découvrir mon secret à tout le monde, afin de porter les autres à faire de même. Et, ajouta-t-il, que faut-il pour cela? Être en état de grâce. Mais n'est-il pas convenable de *vivre* en état de grâce? Et, si par hasard on a fait une faute, le tribunal de la pénitence n'est-il pas là? Il n'a été établi que pour cela. Grande erreur de croire que l'on fait mieux une chose parce qu'on la fait rarement. Une communion prépare à l'autre. » Pendant que le général

parlait ainsi, un colonel en retraite dit à l'oreille de son voisin. « Le général n'est pas seul à faire ce qu'il dit : je fais comme lui chaque matin. »

— Dans ce cas, répond le voisin, nous sommes trois; car je fais de même, et j'espère bien que le nombre augmentera. »

Non, l'héroïsme n'est point nécessaire à une âme droite et fidèle pour communier dignement, utilement chaque jour. De la part du père spirituel, il y faut beaucoup d'amour et de zèle, et aussi beaucoup de patience; et, de la part des âmes qui y aspirent, une générosité énergique, l'amour de l'oraison, une attention habituelle à la présence de Dieu, une aspiration très sincère à une grande pureté de vie, et la détestation des moindres fautes volontaires : dispositions excellentes sans doute, mais qui se rencontrent encore assez souvent dans les bonnes âmes, fidèles à la grâce de Dieu et habituées déjà à la vie de la piété. On en trouvera certainement beaucoup dans les Communautés, dans les noviciats, dans les Séminaires. Parmi les pieuses personnes vivant dans le monde, même parmi les gens mariés, une direction délicate et assidue en découvrira certainement encore un bon nombre. « En l'ancienne Église, écrivait saint François de Sales à deux dames du monde, les gens mariés eux-mêmes communiaient tous les jours. Cela soit dit une fois pour toutes, et qu'il vous suffise que c'est la vraie vérité. »

« C'est le sentiment commun des Docteurs, dit le P. Louis de Grenade cité par saint Alphonse, qu'il est préférable de communier chaque matin par amour que de s'abstenir par respect. » Saint Thomas est du même avis lorsqu'il dit : « C'est également honorer le Saint-Sacrement que de le recevoir tous les jours et de s'en abstenir quelquefois. Cependant l'amour et la confiance;

que l'Écriture-Sainte ne cesse de nous recommander, sont préférables à la crainte. » En effet, entre le pieux fidèle qui communie chaque matin par un sentiment d'amour et celui qui parfois s'abstient par un sentiment de respect, il y a cette différence que le premier honore Notre-Seigneur d'une manière positive, tandis que l'autre ne l'honore que d'une manière négative.

Et puis, on oublie beaucoup trop dans la pratique de la piété, et tout spécialement dans la pratique de la Communion, que Notre-Seigneur nous recommande à tous de vivre au jour le jour. Saint Charles Borromée avait coutume de regarder chaque journée que DIEU lui accordait comme une petite vie, commençant chaque matin, finissant chaque soir, éclairée chaque jour par l'oraison et par l'attention à la présence de DIEU, alimentée par la communion, élevée et sanctifiée par la prière, enrichie par les bonnes œuvres, purifiée par les mortifications. Rien de plus sanctifiant, rien de plus pratique et de plus simple que cette manière d'envisager la vie chrétienne; rien qui fasse mieux comprendre le pourquoi de la Communion quotidienne, que le Concile de Trente propose à tous les fidèles comme l'idéal et comme la règle la plus parfaite de la Communion.

La Communion devient dès lors le soleil bienfaisant de chacune de nos journées. Comme le soleil se lève chaque matin et illumine, réchauffe, féconde, réjouit toutes choses, tant que dure le jour; ainsi, par la sainte Communion, JÉSUS, le vrai Soleil de sainteté et d'amour, se lève chaque matin dans le ciel pur de notre âme, inondant notre esprit de sa vivante lumière, embrasant notre cœur des feux de son amour, pénétrant, pour les féconder et les sanctifier, toutes nos pensées, tous nos jugements, tous nos désirs, toutes nos aspirations, toutes nos œuvres,

et, par là, donnant à nos joies comme à nos souffrances un mérite incomparable.

Croyez-moi, mon bon lecteur; si votre père spirituel l'agrée, mettez-vous en état de communier chaque jour: c'est le ciel sur la terre. Communiez humblement et pieusement chaque jour. A ceux qui auraient envie de vous blâmer, répondez tout simplement: « Je communie chaque jour, pour profiter chaque jour de la grâce de la sainte Communion; pour la vie de mon âme, comme pour la vie de mon corps, je me nourris chaque jour parce que je vis au jour le jour; je communie aujourd'hui, pour avoir la force de porter saintement mes croix d'aujourd'hui; je communie aujourd'hui, pour mieux mettre à profit les grâces qui me seront accordées aujourd'hui; je communie aujourd'hui, pour demeurer aujourd'hui plus parfaitement uni à Notre-Seigneur, et pour le servir avec plus d'amour. Si je vis encore demain, je communierai demain aux mêmes intentions; et ainsi de suite, s'il plaît à DIEU, jusqu'au dernier jour de ma vie. Voilà la vie réelle. Ce n'est pas dans l'avenir qu'il s'agit de servir et d'aimer DIEU, c'est dans le présent; c'est aujourd'hui, et non pas demain. »

Le rôle du père spirituel est ici prépondérant. Si, à la lumière des enseignements que nous venons d'extraire du *Catéchisme du Concile de Trente*, il suit de près les meilleures âmes que DIEU confie à son zèle, s'il étudie *avec amour et miséricorde* leurs besoins d'abord, puis leurs attrait spirituels, il fera, à cet égard, de bien précieuses découvertes, qui deviendront la consolation du Cœur de JÉSUS dans l'Eucharistie, et sa joie à lui-même, « sa joie et sa couronne », comme disait jadis l'Apôtre saint Paul. N'oublions pas que nous devons, si nous voulons être du nombre de ces « fidèles et prudents serviteurs » que

bénit l'Évangile, tendre incessamment, dans la direction des âmes pieuses, vers la Communion fréquente, vers la Communion très fréquente, vers la Communion quotidienne, comme à l'idéal divin que nous propose expressément ici la sagesse surnaturelle de l'Église notre Mère.

Bienheureux les prêtres qui, ne cherchant pas à avoir plus d'esprit que le Saint-Esprit, se feront un bonheur de donner aux âmes la mesure *parfaite* du Froment des élus ! et bienheureuses les âmes fidèles qui, s'abandonnant à une direction si catholique, si pure, si sainte, avanceront ainsi d'un pas ferme dans les voies de la perfection chrétienne !

Des fruits excellents de la Communion sainte et fréquente.

Ils sont innombrables. Nous n'en toucherons ici que trois, qui nous semblent d'une importance plus générale et plus pratique.

1° Le premier, dont nous avons déjà dit un mot, c'est la conservation de l'innocence et la victoire plus ou moins complète dans les terribles luttes de la pureté. C'est ici une affaire d'expérience journalière et profonde ; la sainte Communion est le secret du triomphe sur les passions mauvaises, à tous les âges, dans toutes les conditions, mais bien plus encore dans la jeunesse. Tous les confesseurs dévoués qui appliquent, comme il convient, avec miséricorde, persévérance et fermeté, les véritables règles de la dispensation des sacrements, telles que les expose le Concile de Trente et telles que les applique l'Église Romaine, seront unanimes pour attester ici que l'Eucharistie

est, pour les âmes, la grande, l'intarissable source de la chasteté, de la chasteté conservée et de la chasteté reconquise.

L'apôtre de la Communion fréquente et de l'antijansénisme, saint Alphonse de Liguori, en cite un exemple remarquable : « Un jeune gentilhomme, dit-il, était tellement habitué à un grave péché sensuel, qu'il désespérait de pouvoir s'en corriger. Le confesseur lui demanda s'il y était jamais tombé, les jours où il avait communié, et, sur sa réponse négative, il le fit communier chaque jour, pendant plusieurs semaines, et, par ce moyen, il le vit entièrement délivré de son vice. »

Le confesseur par excellence, saint Philippe de Néri, présuma davantage encore de la toute-puissance du remède eucharistique et de la grâce du sacrement. Qui ne connaît la touchante et consolante histoire de ce jeune Romain qu'il crut, non seulement pouvoir, mais devoir, treize jours de suite, absoudre d'une rechute quotidienne, et non seulement absoudre, mais faire communier chaque matin ? La sainte miséricorde du confesseur, jointe à l'humble et réelle bonne volonté du pénitent, finit par triompher du démon de l'impureté, et le quatorzième jour la victoire était définitive. Arraché pour toujours au mal par le remède quotidien, ce jeune homme fit de rapides progrès dans la perfection, et devint, au bout de quelques années, un des plus fervents disciples du « bon Père Philippe » comme on appelait le Saint.

Entrons dans l'esprit de ces grands serviteurs de DIEU ; unissons, comme eux, dans la mesure du possible, la sainteté à la miséricorde, la miséricorde à la sainteté ; ne désespérons jamais de pauvres âmes qui sont presque toujours plus faibles que vicieuses, et espérons tout de l'action surnaturelle de la sainte Eucharistie, et de notre

humble et énergique persévérance. On ne croit pas assez à la grâce du sacrement.

2° Le second fruit de la Communion sainte et fréquente est plus excellent encore. C'est l'augmentation de notre piété et de notre amour envers Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Aimer DIEU, aimer JÉSUS, c'est toute la religion, c'est le résumé de la perfection et de la sainteté, c'est le salut, c'est l'unique nécessaire. Or, qu'est-ce que communier? C'est s'unir tout entier à JÉSUS tout entier; c'est s'unir, dans l'acte suprême de l'amour, au DIEU d'amour, par le sacrement de l'amour. C'est se plonger pour ainsi dire, afin d'y demeurer toujours, dans l'océan de l'amour divin, dans les flammes dévorantes et vivifiantes du Cœur de JÉSUS. Comment, après cela, une âme fidèle à la Communion de chaque jour, ou du moins à la Communion fréquente, ne finirait-elle point par être tout embrasée de ce feu d'amour?

De là encore une union habituelle, de plus en plus intime avec JÉSUS, et une facilité de plus en plus grande à garder paisiblement, doucement, mais très fortement, au fond du cœur, le sentiment sanctifiant de cette union et l'attention à la présence amoureuse du Seigneur.

Et c'est ainsi, en second lieu, que de la Communion sainte et fréquente découlent tout naturellement dans les âmes les eaux vivantes qui rejaillissent à la vie éternelle. les grâces exquisés de la vie intérieure et de toutes les vertus de JÉSUS-CHRIST, qui, participées par ses serviteurs, font les Saints, les grands Saints.

3° Enfin, c'est à cette même source de la sainte et fréquente Communion que les âmes prédestinées à la bienheureuse vocation religieuse, ou sacerdotale, vont puiser les grâces spéciales sans lesquelles le germe de leur vocation se dessècherait infailliblement. La vocation est

comme un lis dont la racine est plantée au fond d'une âme par l'amoureuse et éternelle prédestination du bon Dieu, et qui doit se développer, grandir, se fortifier, en poussant d'abord sa tige, puis ses feuilles, puis ses belles fleurs. Il faut que cette racine, ce germe précieux soit arrosé avec soin et persévérance, sous peine de s'étioler bientôt et de mourir. La culture du beau lis de la vocation, c'est la direction spirituelle donnée par le prêtre aux jeunes âmes chez qui il en voit poindre le germe ; l'engrais et l'arrosage, ce sont les pieuses communions au moyen desquelles le jardinier, c'est-à-dire le père spirituel, donne incessamment à la chère petite plante ce qui lui est nécessaire pour alimenter sa sève, et pour lui faire atteindre son plein développement.

Aussi peut-on dire que nulle part la Communion très fréquente, la Communion de chaque jour ne doit être en honneur comme dans les saintes maisons où grandissent et se préparent les vocations religieuses et les vocations ecclésiastiques. C'est là aussi, comme nous le faisons remarquer plus haut, que l'action du père spirituel acquiert une importance souveraine.

Que de choses il y aurait à dire encore sur cet inépuisable sujet, le plus grand de tous, le plus consolant, le plus sanctifiant, et tout à la fois le plus doux et le plus suave ! « La foi catholique n'enseigne-t-elle pas, disait un jour Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST lui-même à sa fidèle épouse, sainte Gertrude, la foi catholique n'enseigne-t-elle pas que celui qui communie, ne serait-ce qu'une fois, me reçoit pour son salut avec tous les biens contenus à la fois dans les trésors de ma divinité et de mon humanité ? Dès lors plus on communie, plus s'accroît et s'élève le comble de la béatitude. » — « O Douceur de mon âme, lui dit alors Gertrude, je me sens si

indigne de recevoir le sacrement de votre Corps et de votre Sang, que je m'en abstiendrais aujourd'hui, si je pouvais trouver hors de vous de la consolation et du soulagement; mais comme vous seul êtes le rafraîchissement de mon âme et de mon corps, me voici pleine d'ardeur, toute haletante, accourant, dans la soif de mes désirs, à vous, la Fontaine d'eau vive! » Et elle reçut, avec autant d'amour que d'humilité, le DIEU de son cœur.

Faisons de même; et allons sans crainte à notre Sauveur, qui seul a le secret de garder les âmes pour la vie éternelle.

O Sacrement d'amour, donnez-moi de vous adorer chaque jour davantage, de vous aimer de toutes les puissances de mon âme, et de vous recevoir chaque jour de ma vie si saintement, que mon pauvre cœur soit pour vous un lieu de repos et de délices, au milieu de la multitude des hommes qui vous délaissent! et, par l'amour de la sainte Eucharistie, daignez purifier et sanctifier votre pauvre pécheur!



Telle est ma troisième rose, ma troisième fleur d'amour, toute belle et tout immaculée, comme les deux premières: la rose de l'amour du Saint-Sacrement.

Son parfum, c'est l'amour de DIEU, c'est la sainte charité, inséparable, en ce monde, de l'esprit de sacrifice. Unie à la rose de la foi et de l'humilité, à la rose de l'espérance et de la pureté, elle complète le délicieux parfum des élus.

Dans les temps si périlleux où nous vivons, ce triple parfum est d'autant plus nécessaire au salut des fidèles, que les miasmes empestés de l'incrédulité et de l'impiété révolutionnaires s'épaississent davantage autour de nous.

Je vous l'offre, mon bon lecteur, de la part de JÉSUS lui-même, vous répétant sa parole : « *Oh ! si tu savais le don de DIEU ! si scires donum DEI !* » Le Vicaire de JÉSUS-CHRIST, c'est déjà un don divin tout incomparable ; la Mère de JÉSUS-CHRIST, la très sainte et très douce Vierge MARIE, c'est un don plus merveilleux encore ; mais le Corps de JÉSUS-CHRIST, mais JÉSUS-CHRIST lui-même, présent pour nous au saint-sacrement de l'autel, oh ! voilà le don par excellence, le don qui dépasse tout, et que DIEU seul, dans la toute-puissance infinie de sa miséricorde et de son amour, a pu concevoir et réaliser !

Que le parfum céleste de cette troisième rose, joint au parfum des deux autres, pénètre et embaume à tout jamais toutes les puissances de notre âme ! Si, au moment de notre mort, nous pouvons présenter au Seigneur une vie bien embaumée de l'amour du Saint-Père, de l'amour de la Sainte-Vierge et de l'amour du Saint-Sacrement, oh ! quelle belle et bonne place il nous assignera en son Paradis ! Là, au milieu de nos frères, les élus, nos belles roses, pleinement épanouies, resplendiront pendant toute l'éternité sur nos têtes comme la triple couronne de la foi, de l'espérance et de l'amour !

En la fête de l'Immaculée-Conception, 8 décembre 1878.

LES MERVEILLES
DE
SAINTE-ANNE D'AURAY

Le petit travail que je présente ici à la piété des fidèles n'est qu'un résumé de plusieurs excellents livres, auxquels je renvoie le lecteur, pour de plus amples détails. Je lui signalerai tout particulièrement l'*Histoire du pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray*, par M. l'abbé Nicol, professeur au Petit-Séminaire de Sainte-Anne, et *les Gloires de Sainte-Anne*, par l'abbé Bernard, aumônier de l'Ecole normale de Paris.

J'avais eu d'abord l'intention d'intituler cet opuscule : *La Bretagne aux pieds de Sainte-Anne* : mais il m'a paru que c'était circonscrire en quelque sorte le rayonnement des merveilles de Sainte-Anne d'Auray. Sans doute, les Bretons sont, avant tous les autres, les enfants de la « bonne Mère sainte Anne, » comme ils l'appellent : mais ils n'ont jamais eu et ils n'auront jamais la prétention de l'accaparer pour eux seuls. S'ils l'aiment tant, s'ils l'invoquent avec tant de foi, s'ils obtiennent de sa bonté et de sa puissance tant de faveurs et de miracles, c'est qu'ils la connaissent.

Que je serais heureux si la lecture de ces quelques pages pouvait attirer à sainte Anne et à son sanctuaire d'autres fidèles que les Bretons, et les initier à ce culte, à cet amour de sainte Anne, si chers au cœur de la Sainte-Vierge immaculée, et si féconds en grâces, en faveurs surnaturelles, en bénédictions de tout genre !

En Bretagne, si le bon DIEU permet qu'il s'y répande, j'espère qu'il contribuera pour sa petite part à fortifier et à raviver, s'il en était besoin, cette dévotion si nationale,

qui amène chaque année aux pieds de sainte Anne les pieuses multitudes des pèlerins bretons.

Je dépose, avec tout l'amour de mon cœur, mon petit livre, par manière d'*ex-voto* sur la tombe de ma mère, qui repose tout près de Keranna, cette terre privilégiée que sainte Anne a choisie entre toutes pour y faire éclater les miséricordes et les gloires de son incomparable maternité.

Il va sans dire qu'obéissant aux prescriptions du Saint-Siège, et en particulier au Décret du Pape Urbain VIII, sur les récits de faits réputés miraculeux, je n'entends prévenir en aucune manière ici les jugements de l'Église, ni donner à ce que je rapporte ici, à la gloire de DIEU et de sainte Anne, une autre portée que celle qui découle d'une certitude purement humaine.

LES MERVEILLES
DE
SAINTE-ANNE-D'AURAY

I

Sainte Anne, Mère de la Vierge MARIE.

L'antiquité chrétienne nous a conservé de précieux souvenirs sur sainte Anne, Mère de la Vierge MARIE, et aïeule, selon la chair, du Fils de DIEU fait homme, JÉSUS-CHRIST notre adorable seigneur et Sauveur. Saint Grégoire de Nysse et Saint Epiphane, entr'autres, les ont pieusement recueillis dès le quatrième siècle.

Sainte Anne était de la tribu de Juda et de la race de David. Son père, établi à Nazareth, se nommait Mathan ; et sa mère, Mirian ou Marie.

Trois filles avaient été le fruit de l'union de Mathan et de Marie : l'aînée, nommée Marie comme sa mère, épousa Cléophas et lui donna quatre fils, tous glorieux par leur sainteté : Jacques, qui fut depuis un des Apôtres de Notre-

Seigneur et est connu sous le nom de saint Jacques-le-Mineur; Jude qui fut également un des douze Apôtres: Siméon, premier Evêque de Jérusalem; enfin Joseph, surnommé le juste, à qui l'Esprit-Saint préféra saint Mathias, lorsque les Apôtres élurent dans le Cénacle le remplaçant du traître Judas. Ces quatre grands Saints devaient être un jour les cousins issus de germains de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST et les propres neveux de la Sainte-Vierge et de saint Joseph. Tous quatre moururent martyrs.

La seconde fille de Mathan et de Marie fut Sobé, mère de sainte Elisabeth, et par conséquent grand'mère de saint Jean-Baptiste. Sainte Elisabeth fut ainsi la propre nièce de sainte Anne et la cousine germaine de la sainte-Vierge; saint Jean-Baptiste fut, comme on dit, « le neveu à la mode de Bretagne » de la Sainte-Vierge et de saint Joseph, et le cousin issu de germain de l'Enfant-Jésus.

Enfin, sainte Anne, troisième et dernière fille de Mathan et de Marie, était prédestinée à concevoir et à enfanter la très-sainte et immaculée Vierge MARIE, Mère de DIEU.

Anne était, paraît-il, d'une beauté et d'une bonté qui égalaient sa sainteté. Elle épousa son parent Jo-Achim (Joachim), ou Eli-Achim, c'est-à-dire « Elévation de DIEU » ou « Elévation du Seigneur ». C'est lui qui est désigné, dans l'évangile de saint Luc, sous le nom abrégé d'Eli, comme beau-père de Saint Joseph.

Joachim était un très-saint homme, versé dans la science des Ecritures et brûlant de zèle pour la gloire et la cause du vrai DIEU. Dès l'âge de quinze ans, comme son royal ancêtre David (dont il descendait par Nathan, comme Anne en descendait par Salomon), il mena la vie pastorale, gardant et soignant des troupeaux. Le Seigneur se plut si bien à le bénir que, pendant de longues années, de concert avec Anne sa sainte épouse, il put faire de

grandes charités. La tradition rapporte qu'ils avaient coutume de diviser en trois parts égales leurs revenus annuels : la première était destinée au Temple et aux prêtres ; la seconde, aux pauvres ; la troisième, à leur propre maison et à la subsistance de leurs serviteurs.

Mais ils n'avaient pas d'enfants ; et cette stérilité était d'autant plus douloureuse pour leur cœur, qu'ils appartenaient tous deux à cette race privilégiée de laquelle, suivant toutes les prophéties, devait naître un jour le Messie, le Christ, le Seigneur. Leurs longues et ardentes prières furent exaucées enfin ; et, dans un âge où il ne lui était plus permis de penser à devenir mère, Anne, la très-sainte servante de Dieu, préparée de longue main à cette grâce suprême par la pratique d'une héroïque sainteté, reçut la visite d'un Ange, (l'Ange Gabriel, selon toute apparence), qui lui annonça qu'elle allait mettre au monde la Vierge, la Femme par excellence, prophétisée depuis quatre mille ans, et dans le sein de laquelle s'incarnerait bientôt le Verbe éternel, JÉSUS-CHRIST. Saint Joachim reçut, de son côté, un avertissement semblable.

On vénère encore aujourd'hui à Jérusalem l'emplacement de la demeure de saint Joachim et de sainte Anne, où s'opéra, par la toute-puissance du Dieu créateur et sanctificateur, l'auguste mystère de l'Immaculée-Conception de MARIE. Dans ces dernières années, une belle église y a été bâtie, sous le vocable de *l'Immaculée-Conception*.

C'est dans le sein de la bienheureuse Anne que MARIE a été conçue sans péché ; comme c'est dans le sein de MARIE immaculée qu'a été conçu le Verbe fait chair. La Conception immaculée et miraculeuse de la Vierge était le prélude et comme l'aurore de la Conception virginale et bien plus miraculeuse encore de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Après le sein de MARIE, sanctuaire vivant de

DIEU fait homme, il n'est rien de plus grand, de plus vénérable, de plus céleste que le sein de la bienheureuse Anne, vivant sanctuaire de l'Immaculée, de la future Mère de DIEU. Aussi dans notre dévotion à l'ineffable mystère de l'Immaculée-Conception, ne faut-il jamais séparer sainte Anne de la Sainte-Vierge, la Mère de la Fille.

C'est à Nazareth que sainte Anne mit au monde la chère petite Vierge MARIE, dans des transports de joie et d'amour impossibles à comprendre. D'anciens Pères de l'Église rapportent que cet enfantement se fit sans douleur; et cela n'a rien de surprenant, puisque la douleur est la suite du péché, et que, dans la Conception de cette petite enfant pleine de grâce, ni la concupiscence, ni le péché sous aucune de ses formes n'avaient eu le moindre accès. Saint Jérôme parle, comme d'un fait connu de tous, de « divers prodiges qui accompagnèrent la Nativité de la Vierge. »

Sainte Anne, miraculeusement Mère de MARIE, fut aussi miraculeusement sa nourrice; le Seigneur tout-puissant donna à sa vieillesse le lait nécessaire à l'alimentation de la petite Vierge. Elle ne la sevrâ qu'à trois ans; et, après les fêtes d'usage en pareille circonstance dans les familles juives, elle partit avec elle, sous la conduite de saint Joachim, pour l'offrir au service du Temple, où elle devait être élevée et formée jusqu'à son mariage.

Cette oblation, ou « Présentation » de la petite Vierge MARIE au Temple était l'exécution d'un vœu que l'Esprit-Saint avait inspiré à sainte Anne et à saint Joachim, au moment où l'Ange leur avait annoncé leur bonheur. Restèrent-ils à Jérusalem? Retournèrent-ils à Nazareth? On ne le sait pas au juste. Ce qui est certain, c'est que saint Joachim mourut peu d'années après, et que sainte Anne,

qui était également morte avant les fiançailles de la Sainte-Vierge avec saint Joseph, fut ensevelie près de Jérusalem. Plus tard, les fidèles recueillant ses reliques sacrées avec tout l'honneur qui leur était dû, les déposèrent en grande pompe dans l'église « du sépulcre de Notre-Dame », dans la vallée de Josaphat.

A l'époque des croisades, le corps de sainte Anne a été transporté, en grande partie du moins, dans la ville d'Apt, diocèse d'Avignon, où il est encore aujourd'hui en grande vénération.

Le culte de la bienheureuse Mère de la Mère de Dieu se répandit, dès l'origine du Christianisme, en Orient et en Occident. Le Pape Grégoire XIII l'appelait dans une Bulle Apostolique de l'année 1584, « une antique dévotion qui remonte au berceau de l'Église » ; et le Pape Grégoire XV, guéri miraculeusement par l'invocation de sainte Anne, déclarait, en 1622, avec une égale solennité que « l'heureuse Mère de MARIE fut toujours l'objet d'un culte spécial et d'une dévotion particulière dans l'Église universelle, tant en Orient qu'en Occident. » Trois siècles auparavant, en 1378, le Pape Urbain VI accordait à toutes les Églises de la Grande-Bretagne, le privilège de célébrer solennellement la fête de sainte Anne. Mais déjà au quatrième siècle, saint Jérôme parlait des religieux hommages dont sainte Anne était l'objet dans la Terre-Sainte, et tout spécialement de la magnifique église qui lui était dédiée à Jérusalem, à l'endroit même où s'était opéré dans son sein prédestiné le mystère de la Conception immaculée de MARIE. Dans la crypte de cette église, les fidèles vénéraient l'emplacement de la chambre de sainte Anne et de saint Joachim.

II

**Que, de temps immémorial,
sainte Anne est la Patronne de la Bretagne.**

Les plus anciens souvenirs nationaux des Bretons, nous apparaissent comme liés au culte et à l'amour de sainte Anne d'Armor. » Armor ou Armorique est l'ancien nom de la Bretagne, et signifie « la terre qui s'avance sur la mer. »

Voici un échantillon touchant de ces légendes bretonnes, sous la poésie desquelles les traditions de l'histoire se transmettaient d'âge en âge. Un jeune héros breton, soutien de ses fiers compatriotes, va partir pour le combat. Il se nomme Lez-Breiz. « O sainte Anne, s'écrie-t-il, Dame bénie ! je vins bien jeune vous rendre visite ; je n'avais pas vingt ans encore et j'avais été à vingt combats, que nous avons gagnés tous par votre assistance, ô Dame bénie ! Si je retourne au pays. Mère sainte Anne, je vous ferai un présent... et j'irai trois fois à genoux puiser de l'eau pour votre bénitier. — Vas au combat, va, chevalier Lez-Breiz ! J'y vais avec toi. » lui répond sainte Anne.

Plus tard, le chevalier vainqueur accomplit son vœu et s'écrie en pleurant : « Grâce vous soient rendues, ô Mère sainte Anne ! C'est vous qui avez gagné cette victoire. »

Enfin, vaincu à son tour et usé par le chagrin d'une longue captivité, le pieux guerrier voit venir à lui, passant

dans le bois vert, une Dame vêtue de blanc, qui le regarde et se met à pleurer. « Lez-Breiz, mon cher fils, est-ce bien toi? Viens ici, mon pauvre enfant; que je coupe ta chaîne. Viens, je suis ta Mère, sainte Anne d'Armor. »

Tel était l'écho des traditions de la Bretagne, au sujet de sainte Anne.

Au septième siècle, saint Mériadec, Évêque de Vannes, avait élevé à sainte Anne un sanctuaire à quatre lieues de Vannes, à l'endroit même où existe aujourd'hui le célèbre pèlerinage; et pour exciter davantage la piété des fidèles, il y avait exposé à leur vénération une statue de la Sainte en bois peint. Mais en l'année six cent quatre-vingt-dix-neuf, au mois de février, le sanctuaire fut détruit par une de ces hordes de pillards qui dévastèrent alors tout le pays. Seule, la sainte image échappa à ces fureurs sacrilèges; elle fut enfouie dans la terre, à la place même où elle avait été vénérée. C'est là qu'elle attendit pendant plus de neuf siècles l'heure de la Providence. Le village qui s'était groupé autour de la chapelle avait pris et conserva toujours le nom de *Ker-Anna*, c'est-à-dire village de sainte Anne.

Le culte de sainte Anne demeura vivant dans le cœur de ses Bretons; et, à différentes époques, la Bretagne construisit en son honneur des églises et des oratoires, en particulier à Brandelion, à Moréac, à Buléou, à Ménéac, à Plumerian, à Saint-Dolay et à Saint-Nolf.

Keranna n'avait donc plus que son nom et la piété de ses habitants pour souvenir de son ancien sanctuaire; et en 1623 l'endroit où il s'élevait jadis, s'appelait le champ du Bocenno. On montrait dans ce champ, avec une religieuse terreur, un espace où, de mémoire d'homme, jamais la charrue n'avait passé. Cent fois l'expérience en avait été tentée: arrivé là, l'attelage se cabrait et reculait

effrayé; que si l'on pressait davantage, les pauvres bœufs s'effarouchaient jusqu'à briser parfois la charrue. « Prenez garde à l'endroit de la chapelle! » disait-on par manière de proverbe aux paysans qui allaient labourer le champ du Bocenno.

Quelques pierres éparses qu'un honnête fermier de Keranna avait cru pouvoir utiliser pour en consolider les murs de sa grange : voilà ce qui restait de l'antique sanctuaire élevé par saint Mériadec en l'honneur de sainte Anne.

[II]

Yves Nicolazic, de Keranna.

C'était en 1623. Le Saint-Siège était occupé par le saint Pontife Grégoire XV. Louis XIII était roi de France et venait d'épouser la pieuse reine Anne d'Autriche, tertiaire de Saint-François.

Le hameau de Kerauna faisait partie de la paroisse de Pluneret, près Auray. Le Recteur ou Curé de Pluneret, était alors dom Silvestre Rodouez; il avait pour vicaire dom Jean Thominec. Tous deux étaient d'humeur assez difficile.

Un de leurs meilleurs paroissiens, alors âgé d'environ quarante ans, était un laboureur, nommé Yves Nicolazic. Sa réputation de vertu et de droiture, sa piété et l'innocence de sa vie avaient fait de lui l'exemple et l'arbitre du voisinage. De père en fils, les Nicolazic cultivaient depuis longtemps la ferme qui contenait le champ du Bocenno.

Yves Nicolazic était un bon paysan breton de l'an-

cienne roche, au visage tranquille et ascétique, doux et grave tout à la fois ; son front était élevé et reflétait la paix de son cœur ; ses cheveux, courts par devant, couvraient son cou par derrière, suivant l'usage immémorial du pays. Son regard intelligent et doux inspirait la confiance, et toute sa physionomie révélait la force du paysan breton avec la douceur du chrétien et de l'homme de prières. Il était marié avec Guillemette Le Roux, et il n'avait point d'enfants.

C'est lui que Notre-Seigneur avait choisi comme instrument de la glorification de sainte Anne, sa bienheureuse aïeule, comme il devait choisir deux siècles et demi plus tard, l'humble petite Bernadette pour faire glorifier à Lourdes sa Mère immaculée. Le bon Nicolazic se préparait, sans le savoir, à sa sainte destinée par une dévotion extraordinaire et chaque jour croissante envers sainte Anne, la bonne Mère et Maîtresse des Bretons.

Dès sa plus tendre enfance, il avait uni dans un même sentiment de religion et d'amour la Vierge immaculée, et sainte Anne sa Mère, qu'il aimait à nommer « sa bonne Maîtresse ». Il s'approchait souvent des sacrements, et sanctifiait toujours le travail par la prière.

IV

Premières manifestations de sainte Anne au bon Nicolazic.

Une nuit du mois d'août 1623, vers onze heures du soir, Nicolazic vit tout à coup sa chambre illuminée d'une

clarté éblouissante, qui provenait d'un flambeau de cire que soutenait en l'air une main mystérieuse. Le prodige dura, disait Nicolazic lui-même, « l'espace de deux *Pater* et de deux *Ave* ». C'était le commencement des avertissements célestes.

Dans les quinze mois qui suivirent, ce phénomène surnaturel se renouvela plusieurs fois. Souvent, à son réveil, il apercevait devant lui et la main mystérieuse et le flambeau allumé. Plusieurs fois aussi le soir, quand il rentrait chez lui, le flambeau resplendissait à ses côtés, sans que le vent agitât la flamme.

Près du champ du Bocenno, dans une prairie qui faisait partie de sa ferme, il y avait une fontaine, où Nicolazic et Jean Le Roux son beau-frère menaient boire leurs bestiaux. Un soir d'été, en 1624, une heure environ après le coucher du soleil, comme ils y conduisaient leurs bœufs, ceux-ci s'arrêtèrent tout à coup refusant d'avancer. Les deux fermiers aperçurent avec stupeur, au-dessus de la fontaine, une grande et belle lumière, et, au milieu de cette lumière, une éblouissante apparition. C'était une dame majestueuse, toute vêtue de blanc, et tournée vers la fontaine.

Il se sauvèrent éperdus ; puis, s'étant rassurés, ils revinrent sur leurs pas ; mais tout avait disparu.

Cette dame au blanc vêtement n'était autre que sainte Anne, comme on va le voir ; et la fontaine, qu'elle visita ainsi plus d'une fois, est cette fameuse « fontaine de sainte Anne, » dont les eaux, sanctifiées par la sainte Mère de MARIE, ont été depuis lors l'instrument de tant de miracle.

Nicolazic ne savait pas encore que c'était sainte Anne qui venait de lui apparaître. Craignant les illusions du démon, il alla tout raconter à son confesseur, un bon ca-

pucin d'Auray, nommé le P. Modeste. Celui-ci l'engagea à redoubler de prières et à garder sa conscience bien pure, afin de ne pas donner prise au démon.

Il obéit, et Dieu récompensa son humble docilité. La blanche dame de la fontaine revint souvent le visiter, tantôt près de la source, tantôt près de sa maison, quelquefois même dans sa grange et en d'autres endroits. La céleste apparition ne l'effrayait plus. Debout sur son nuage, le flambeau à la main, elle se tenait devant lui, majestueuse et douce, enveloppée dans les plis de son vêtement lumineux. A deux reprises, le bon laboureur entendit, au Bocenno, sur l'emplacement de l'antique chapelle, des harmonies célestes ; ce lieu béni lui apparaissait éclairé d'une lumière extraordinaire, et une fois entr'autres la clarté, provenant comme toujours du flambeau mystérieux, s'étendait du Bocenno jusqu'au village.

Nicolazic priait en silence, croissait en grâces, et attendait.

V

Nouvelles manifestations, plus explicites.

Je prie le bon lecteur de remarquer ici la conformité touchante des prodiges répétés de Keranna avec ceux de la grotte de Lourdes. Sainte Anne et la Vierge immaculée ont la même manière de faire ; et, pour remuer les peuples, la Mère se sert, comme la Fille, des pauvres et des petits. Toutes deux, elles apparaissent dans une lumière

toute céleste : toutes deux sont vêtues de blanc, symbole d'innocence et de gloire ; toutes deux gardent longtemps le silence, et ne se nomment qu'après avoir longtemps préparé les voies, l'une au pauvre paysan de Keranna, l'autre à la pauvre petite bergère de Lourdes. Dans les apparitions multipliées de l'une comme de l'autre, tout est grave, tout est noble, simple, plein de grâce, de douceur et de sainteté.

Le 25 juillet 1624, veille de la fête de sainte Anne, le bon Nicolazic rentrait chez lui, à la tombée de la nuit, le chapelet à la main, le cœur tout à Dieu. Au moment où il passait devant une croix de pierre qui se voit encore sur l'ancienne route d'Auray, à un petit quart de lieue de Keranna, l'apparition lumineuse se dressa tout à coup devant lui. Comme toujours, la dame était vêtue de blanc, portée par une nuée, environnée d'éclat, et elle tenait à la main le flambeau allumé. Elle appela Nicolazic par son nom, l'encouragea par de bonnes et douces paroles, et, marchant devant lui, elle le conduisit jusqu'à sa demeure. Alors, s'élevant majestueusement dans les airs, elle disparut.

Le bon paysan était tellement ému, qu'il ne put souper avec sa femme et ses serviteurs. Afin de cacher son émotion et de prier plus librement, il se retira dans sa grange, et s'étendit sur la paille. Mais il ne put fermer l'œil. Vers le milieu de la nuit, il entendit comme un bruit confus de voix, et comme une multitude qui passait devant la grange. Très étonné, Nicolazic se lève, ouvre la porte... Il n'y avait personne. De plus en plus ému, il rentre, prend son chapelet et se met à genoux. « Seigneur, dit-il, ayez pitié de moi, et ne permettez pas que je sois le jouet du démon. Mon unique désir, vous le savez, c'est de faire en tout votre sainte volonté. »

Il avait à peine fini que la grange se remplit soudain d'une grande clarté; et une voix se fait entendre, qui lui dit en breton : « N'avez-vous pas ouï dire qu'il y eutjadis une chapelle dans le Bocenno? » Avant qu'il eût pu répondre, la dame majestueuse apparut au milieu de la lumière; et regardant avec bonté le pauvre paysan qui, saisi d'une crainte religieuse, tremblait à ses pieds : » Yves Nicolazic, lui dit-elle (toujours en breton), ne craignez point. *Je suis ANNE, Mère de MARIE.* Dites à votre Recteur que, dans la pièce de terre que vous appelez le Bocenno, il y a eu autrefois, même avant qu'il y eût ici aucun village, une chapelle dédiée en mon nom. Il y a neuf cent vingt-quatre ans et six mois qu'elle a été ruinée. Je désire qu'elle soit rebâtie au plus tôt, et que vous vous chargiez de ce soin. DIEU veut que j'y sois honorée. » Après quoi elle disparut, avec la lumière.

Nicolazic, le cœur plein de joie et tout ensemble de confusion, s'endormit paisiblement, avec la bénédiction de « sa bonne Maîtresse. »

VI

Nicolazic et le Recteur de Pluneret.

Suite des apparitions et des prodiges.

A son réveil, le bon Nicolazic se prit à réfléchir. Il ne vit plus que les côtés difficiles, ou pour mieux dire les impossibilités de sa mission, et resta six semaines dans une pénible incertitude. Sa « bonne Maîtresse » eut com-

passion de lui, et vint le visiter, resplendissante comme toujours et vêtue de blanc. « Ne craignez point, mon Nicolazic, lui dit-elle avec honté, et ne vous mettez pas en peine. Découvrez à votre Recteur, en confession, ce que vous avez vu et entendu ; et ne tardez plus à m'obéir. Conférez-en aussi avec quelques gens de bien, afin de savoir comment vous devez vous y prendre. » Elle le bénit, et disparut.

Encouragé par ces bonnes paroles, le pieux serviteur de sainte Anne alla, dès le lendemain, se confesser et tout raconter au Recteur de Pluneret. Celui-ci le reçut fort mal, le traita d'extravagant, et, comme on dit vulgairement, l'envoya promener. Il eut tort sans doute ; mais, en pareil cas, un excès de prudence et de franchise vaut mieux peut-être que la crédulité.

Attristé, mais non découragé, Nicolazic communia pieusement dans l'église de Pluneret, et s'en revint à Kerra. Dès la nuit suivante, sainte Anne lui apparut encore, pleine de douceur. « Ne vous mettez pas en peine, Nicolazic, de ce que les hommes diront de vous. Faites ce que je vous ai dit ; et pour le reste, reposez-vous-en sur moi. »

Malgré ces consolantes paroles, le pauvre Nicolazic hésita sept semaines encore. Les duretés de son Recteur lui revenaient sans cesse à l'esprit ; et il fallut que la bonne Mère sainte Anne vint de rechef lui rendre un peu de courage. Sans lui faire de reproches, elle lui dit, dans une quatrième apparition : « Consolez-vous, Nicolazic ; l'heure va venir où ce que je vous ai dit s'accomplira. » Enhardi par cette promesse, Nicolazic lui répondit naïvement : « Bon Dieu, ma bonne Maitresse, quand je dirai qu'il y a eu une chapelle en ce lieu où je n'en ai jamais vu et où il n'en reste aucune trace, qui me croira ? Et

puis, qui est-ce qui fournira aux frais de ce bâtiment? Vous savez comment m'a reçu notre Recteur et comment il m'a traité. — « Ne vous en mettez pas en peine, mon Nicolazic, répliqua la bonne sainte Anne; faites seulement ce que je vous dis. Je vous donnerai de quoi commencer, et jamais rien ne manquera, non-seulement pour bâtir, mais encore pour faire d'autres choses qui étonneront le monde. »

Affermi désormais et inébranlable dans sa confiance, le saint paysan de Keranna alla de nouveau trouver le Recteur de Pluneret et son vicaire : et, malgré les railleries qui accueillirent cette nouvelle communication, il s'en revint plus décidé que jamais à obéir à sainte Anne. Celle-ci daigna le fortifier par de nouveaux prodiges. Vers la fin de l'été, un soir où, au clair de la lune, il chargeait du mil, pour le transporter dans sa grange, il vit tomber une pluie d'étoiles, depuis le Bocenno jusqu'à sa chaumière.

Dans le même temps, trois personnes d'un canton voisin, appelé Pluvigner, revenant du marché d'Auray, vers neuf heures du soir, virent, au même endroit, descendre du ciel, une dame majestueuse vêtue de blanc, environnée d'une éblouissante clarté, et ayant à ses côtés, deux flambeaux allumés.

La vie de Nicolazic s'écoulait ainsi au milieu des manifestations surnaturelles de la puissance de sainte Anne : et ces grâces répétées, jointes aux contradictions et aux épreuves, avaient fait de cet humble laboureur un homme tout nouveau. Pendant la nuit, il lui arriva plus d'une fois d'être transporté, sans savoir comment, au bienheureux champ du Bocenno ; et là, ravi, en extase, il entendait des chants célestes et oubliait les heures.

VII

**Découverte de la statue miraculeuse
de sainte Anne.**

D'après le conseil de sa « bonne Maîtresse, » Nicolazic avait ouvert son cœur à divers amis, dont il connaissait la foi et la prudence. Il trouva lumières et consolations, entres autres auprès du seigneur de Kermadio ; auprès de dom Yves Richard, prêtre et son voisin de Keranna ; et auprès d'un autre chrétien du voisinage, Julien Lezulit, marguillier de la paroisse.

Le premier lundi de mars 1625, sainte Anne lui apparut : c'était la cinquième fois depuis qu'elle s'était fait connaître. Elle lui reprocha doucement ses lenteurs, et lui dit qu'à l'endroit qui lui serait montré, dans le champ du Bocenno, elle voulait qu'il lui élevât une chapelle. « Une lumière du ciel, ajouta-t-elle, vous fera découvrir mon ancienne image, dans l'endroit du champ qui vous sera indiqué. » Et Nicolazic, surnaturellement transporté dans le champ béni, l'avait trouvé tout inondé de lumières, et avait entendu comme le bruit de grandes multitudes, qui semblaient briser les haies et franchir les fossés pour y pénétrer.

Pour obéir à sa « bonne Maîtresse, » il alla une troisième fois au presbytère de Pluneret, en compagnie du bon Lezulit. Avec sa candeur ordinaire, il raconta tout au Recteur et au vicaire, qui, cette fois, s'emportèrent jusqu'aux menaces les plus violentes : s'il persévérerait dans

sa folie, on l'excommunierait, on lui interdirait l'entrée de l'église, et s'il venait à mourir avec ces idées, on lui refuserait la sépulture ecclésiastique. Menaces ridicules dans la bouche de simples prêtres, à qui l'Église ne donne point un tel pouvoir.

Nicolazic ne répondit rien et s'en revint au logis, l'âme dans une paix profonde. Sainte Anne lui apparut encore, approuva sa conduite, et l'exhorta à mettre lui-même la main à l'œuvre sans plus de retard, et avec une entière confiance. « Alors, faites-donc quelque miracle, ma bonne Maîtresse, lui dit le saint homme, pour que tout le monde connaisse votre volonté. — Allez, lui répondit sainte Anne ; confiez-vous en Dieu et en moi ; bientôt vous verrez des miracles, et en abondance ; et l'affluence du monde qui viendra m'honorer en ce lieu sera le plus grand de tous. »

Le lendemain matin, 7 mars, à la place où le flambeau mystérieux était apparu au bon paysan, la femme de Nicolazic aperçut douze quarts d'écus, rangés trois par trois, et qu'aucune main humaine n'avait placés là. Nicolazic, ne doutant pas que cela ne vînt de sainte Anne, alla aussitôt les montrer au presbytère, où il fut fort mal reçu du vicaire, dom Thominec. Les Pères Capucins d'Auray, qu'il alla consulter ensuite, ne furent pas aussi durs pour lui, et l'engagèrent seulement à beaucoup de prudence.

Fatigué et quelque peu attristé, le bon laboureur rentra chez lui et se retira le soir de bonne heure pour réciter son chapelet. Pendant qu'il priait ainsi, vers les onze heures, la clarté et le flambeau qu'il connaissait si bien, remplirent sa chambre d'une vive lumière : il leva les yeux et aperçut la bienheureuse apparition, toute rayonnante, pleine de charme et de majesté. « Yves Nicolazic, lui dit

sainte Anne, appelez vos voisins et menez-les avec vous au lieu où ce flambeau vous conduira. Vous y trouverez l'image qui vous mettra à couvert des risées du monde ; on connaîtra enfin la vérité de ce que je vous ai promis. » Et elle disparaît.

Ravi de joie, Nicolazic se lève aussitôt et sort. Le flambeau de sainte Anne marchait devant lui, éclairant ses pas. Il arrive au Bocenno ; mais là, il se rappelle la recommandation de sainte Anne : « Appelez vos voisins, et menez-les avec vous. » Il s'en retourne et revient bientôt accompagné de son fidèle Julien Lezultit, de Jean Le Roux son beau-frère, et de trois autres de ses voisins,

Sur le champ du Bocenno où arrivent tout émus les six témoins de sainte Anne, le flambeau miraculeux brille toujours, élevé à trois pieds de terre environ, et les précédant. « Le voyez-vous ? s'écrie Nicolazic avec transport. Allons, mes amis, allons où Dieu et Madame sainte Anne nous conduiront. » Ils suivent la céleste lumière ; ils entrent dans le Bocenno. Tout à coup, le flambeau s'arrête ; trois fois il s'élève et redescend ; puis il disparaît dans la terre, à un endroit couvert de seigle vert. Nicolazic s'élançe, met le pied à la place où le flambeau s'était enfoncé dans le sol. « Ici, dit-il à Jean Le Roux. Prenez votre hoyau et creusez. » En cinq ou six coups de tranche, le hoyau atteint du bois. « Qu'un d'entre vous, s'écrie Nicolazic, aille vite jusqu'au village quérir un tison de feu et un cierge béni de la Chandeleur. »

Quelques instants après, le cierge étant allumé, tous se mettent à l'œuvre, et tirent de terre une statue de bois vermoulue, d'environ trois pieds de haut, représentant sainte Anne, et portant encore les traces de la couleur blanche dont la robe avait été peinte jadis. Les extrémités étaient à moitié détruites par l'humidité.

N'osant y toucher avant le plein jour, ils la déposèrent sur le talus du fossé voisin, et rentrèrent chez eux pleins de joie. C'était la nuit du vendredi 7 au samedi 8 mars.

Dès la pointe du jour, Nicolazic avec quelques autres amis revint voir la statue. Malgré les altérations causées par les siècles et l'humidité de la terre, on reconnaissait aisément l'image de sainte Anne. Elle reparaisait ainsi à la lumière après plus de neuf cent vingt-quatre ans !

VIII

Les premiers pèlerins de Keranna.

Malgré les rebuts dont il avait si cruellement souffert, le bon serviteur de sainte Anne courut de nouveau raconter à son Recteur la découverte de la statue. Celui-ci s'obstina dans son incrédulité, qu'il prenait sans doute pour de la prudence ; il traita Nicolazic d'imposteur et d'hypocrite ; et le vicaire enchérit encore. Nicolazic commençait à s'habituer à cette rude épreuve ; absolument certain des prodiges répétés dont il avait été l'heureux témoin, il garda un respectueux silence, et alla trouver, à Auray, M. de Kerloguen, propriétaire du Bocenno, lui dit tout, et obtint de ce bon seigneur, la promesse qu'il donnerait gratuitement l'emplacement de la chapelle de sainte Anne, si on parvenait à l'élever.

Heureux de cette bonne parole, Nicolazic retourna à Keranna. Il alla vénérer sa chère statue, auprès de laquelle il trouva deux Pères Capucins, avec dom Yves

Richard, son « bon ami, » comme il l'appelait, et un aumônier de la flotte du roi. Ce furent les premiers pèlerins de sainte Anne. C'était le samedi 8 mars 1625. — En souvenir de ce premier pèlerinage, commence chaque année en ce jour la série des grands pèlerinages bretons au sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray.

Par un sentiment de respect, Nicolazie et Lezulit prirent l'image miraculeuse, la nettochèrent un peu et la placèrent debout sur le haut du fossé.

Le lendemain, dimanche, un violent incendie se déclara sans cause apparente, dans la grange du bon Nicolazie ; mais ce qui semblait d'abord d'un fâcheux augure tourna bientôt à la gloire du fidèle serviteur de sainte Anne. Les murailles seules de cette grange, où le père de Nicolazie avait employé, sans le savoir, quelques débris de l'antique chapelle, furent la proie des flammes. Ce que contenait la grange incendiée fut totalement respecté par le feu, aussi bien que deux meules de gerbes de seigle qui en étaient tout proches ; et cependant le vent poussait la flamme de ce côté. Ce prodige frappa vivement tous ceux qui en furent témoins.

Le surlendemain, mardi, vers le soir, Nicolazie et plusieurs autres de ses amis virent la sainte image entourée d'une grande lumière, qui de là se projetait sur tout l'espace qu'occupèrent depuis la chapelle et le couvent. De plus en plus, sainte Anne prenait possession de sa terre privilégiée.

Dans la nuit, ils entendirent de nouveau comme le bruit d'un grand concours de peuple qui allait et venait, sans que néanmoins il parût personne. C'était l'annonce surnaturelle de ce qui allait arriver dès le lendemain mercredi, 12 mars. Vers deux heures du matin, le bon Nicolazie se trouva miraculeusement transporté dans le

Bocunno ; et il fut le premier témoin de l'arrivée de grandes troupes de pèlerins, qui arrivaient à Keranna, des cantons les plus éloignés du diocèse et même de toute la Bretagne. D'après la longueur du trajet, on calcula que ces multitudes avaient dû se mettre en route depuis plusieurs jours, c'est-à-dire depuis le moment où la statue miraculeuse de sainte Anne avait été découverte. On ne sait comment ils avaient entendu l'appel de sainte Anne, et de quelle ardeur subite ils avaient tous été saisis pour aller en pèlerinage à Keranna. — C'était la réalisation de la prophétie de sainte Anne elle-même. Comme on se le rappelle, elle avait annoncé cette soudaine et prodigieuse affluence comme la plus étonnante des merveilles qui allaient manifester sa puissance en ce lieu.

Voyant cette affluence extraordinaire de pieux pèlerins qui jetaient à terre leurs aumônes pour aider à l'érection d'un sanctuaire, François Le Bloennec, l'un de ceux qui avaient assisté à la découverte de la statue, mit sur un escabeau un plat d'étain, pour recueillir les offrandes, et orna d'un voile blanc la statue de la bonne Mère sainte Anne.

A cette nouvelle, le Recteur de Pluneret s'indigna grandement, et envoya aussitôt son vicaire pour disperser ce concours de peuple et tout faire cesser. Dom Jean Thominec exécuta sa mission avec une violence dont il fut bientôt puni. D'un coup de pied, il jeta à terre l'escabeau et le plat ; il renversa la sainte image, maltraita de paroles le pauvre Nicolazic, qui ne répliqua rien, le traita publiquement d'imposteur, défendant aux pèlerins de le croire, et leur ordonnant de s'en retourner chez eux ; il dit à ceux de la paroisse de se retirer immédiatement, sous peine d'excommunication, dont aucun prêtre ne les relèverait s'ils refusaient d'obéir (!!)

Ce qui n'empêcha pas les flots de pèlerins d'affluer chaque jour à Keranna des cantons les plus éloignés, et d'apporter leurs offrandes, que Nicolazic recueillait pieusement pour l'érection du futur sanctuaire.

Deux jours après la scène scandaleuse qu'il s'était permise au Bocenno, dom Thominec fut frappé de DIEU. Il ressentit au bras un mal inconnu qui le faisait cruellement souffrir ; tous les remèdes furent inutiles, et après trois ans de tortures, il mourut, reconnaissant et regrettant sa faute.

Quant au Recteur, il fut également puni, et le bras de sainte Anne s'appesantit sur lui. Trois semaines après l'éclat du Bocenno, dont il était responsable, il fut tout à coup saisi, pendant son sommeil, d'une terreur qui ressemblait à de la folie ; il fut tellement maltraité dans tout son corps, qu'il se crut attaqué par des assassins. On accourut à ses cris : il n'y avait personne. Mais on s'aperçut qu'il était perclus des deux bras, si bien qu'il fallut dès lors lui donner à manger. Il fut longtemps sans reconnaître son péché, s'opposant toujours au pèlerinage naissant de sainte Anne. Un de ses amis eut enfin le bonheur de le faire revenir de son obstination, et parvint à le décider à faire une neuvaine à sainte Anne, aux pieds de la merveilleuse statue que les bons paysans de Keranna avaient, par un sentiment de respect, abritée sous une petite cabane de feuillage.

Pendant neuf nuits consécutives (car il ne voulait point être aperçu), le pauvre Recteur exécuta fidèlement son pèlerinage. A la dernière visite, s'étant fait laver les bras et les mains dans la fontaine des apparitions, il fut subitement et radicalement guéri. La miséricorde de sainte Anne succédait ainsi à sa juste sévérité.

Aussi fidèle qu'il avait été jusque-là rebelle à la vérité,

le Recteur de Pluneret devint l'apôtre des merveilles de Keranna. Dès qu'il fit jour, il se rendit au petit sanctuaire improvisé du Bocenno ; il s'humilia courageusement, et fit publiquement sa profession de foi ; il demanda pardon à Nicolazic et déclara que ce serait lui qui célébrerait la première Messe en ce lieu, lorsque l'Évêque le permettrait.

IX

**Comment tous ces faits merveilleux
ont été mûrement examinés et authentiqués
par l'autorité ecclésiastique.**

Mgr Sébastien de Rosmadec était alors Évêque de Vannes. Il avait entendu parler des faits extraordinaires dont le petit hameau de Keranna-en-Pluneret était le théâtre depuis bientôt deux ans. Prudent non moins que pieux et zélé, il se réservait de tout examiner à la lumière de DIEU, lorsque le moment serait venu. L'affluence chaque jour croissante des pèlerins du Bocenno le décida à sortir de sa réserve.

Il fit donc examiner Nicolazic par un docte ecclésiastique, qui fut depuis son promoteur. Le 12 mars 1625, le vénérable commissaire se rendit à Pluneret, fit comparaître devant lui Nicolazic, et l'interrogea au presbytère en présence de plusieurs témoins, entre autres du Recteur et de son vicaire, qui alors étaient ouvertement les adver-

saires de l'élu de sainte Anne. Il manda aussitôt à l'Évêque tout ce qu'il avait entendu, vu et appris, pour et contre Nicolazic.

Le Prélat voulut voir Nicolazic et l'interrogea lui-même; ce qu'il fit en présence d'un magistrat très vertueux et très expérimenté en fait d'interrogatoires. La candeur, la simplicité et la bonne foi du serviteur de DIEU charmèrent et l'Évêque et le magistrat. Pour l'un et l'autre il était évident que Nicolazic disait la vérité et qu'il ne pouvait être le jouet d'une illusion.

Cependant, pour plus de sûreté, Mgr de Rosmadec lui dit de revenir le voir quelques jours après, en compagnie de son Recteur. Celui-ci, craignant sans doute que son Évêque ne lui reprochât ses emportements, l'injustice de ses procédés et l'excessive rigueur dont il avait usé en toute cette affaire, n'osa point accompagner Nicolazic à l'évêché. Le bon paysan fut interrogé de nouveau par l'Évêque, et répondit à toutes les questions avec autant de franchise que d'assurance. Il avait la force que donne toujours la vérité.

Non content de ces épreuves, le sage Prélat remit Nicolazic entre les mains des Pères capucins, qui, pendant plusieurs jours, l'interrogèrent avec tout le soin qu'exigeait une affaire de cette importance. Il satisfit à tout, et revint chez lui. Les bons Pères avaient demandé quinze jours pour s'éclairer davantage encore par la prière et par plusieurs enquêtes qu'ils firent à Keranna, à Pluneret et dans les environs.

Alors, après un dernier interrogatoire, et tous les doutes étant levés, ils firent leur rapport à l'Évêque, l'assurèrent qu'ils n'avaient rien trouvé à blâmer dans toute la conduite de Nicolazic, que le doigt de DIEU était là, et ils conclurent en disant qu'une chapelle à sainte Anne serait grande-

ment utile à Keranna pour y répondre au juste empressement et à la dévotion des pèlerins.

Avant de rien décider, une nouvelle enquête épiscopale eut lieu à Keranna même ; et c'est de la déposition écrite qu'y fit Nicolazic que nous avons tiré tous les détails de notre récit. Les commissaires furent témoins des merveilles qui se passaient là ; à trois lieues à la ronde, tous les chemins qui conduisaient à la pauvre cabane de feuillage du Bocenno étaient encombrés par des processions de pèlerins de tout âge et de tout rang qui venaient vénérer la miraculeuse image de la sainte Mère de MARIE immaculée. L'érection d'une chapelle en l'honneur de sainte Anne fut décidée en principe ; et lorsque l'heureux Nicolazic, qui avait déjà en réserve dix-huit cents écus d'aumônes et d'offrandes (cinq mille quatre cents francs), eut assuré l'avenir de la fondation, Mgr de Rosmadec, en passage à Auray, fixa au 26 juillet, fête de sainte Anne, la pose et la bénédiction de la première pierre.

Les bons capucins firent enlever les parties de la statue que le temps avait altérées et gâtées ; et la sainte image, ainsi retaillée et peinte, attira davantage la dévotion des pèlerins. On garda précieusement les fragments vermoulus de la statue miraculeuse, et ils devinrent l'instrument de prodiges et de guérisons de toute sorte. La dévotion envers sainte Anne grandissait de jour en jour.

C'est ainsi que les merveilles de grâce qui, pendant deux ans, présidèrent sans interruption à la fondation du sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray, furent l'objet des enquêtes les plus minutieuses et les plus approfondies. Elle se présentent donc à nous avec tous les caractères de l'authenticité la plus absolue ; et leur vérité intrinsèque, qui ressort si bien du simple récit des faits, se trouve corroborée par la certitude qu'apportent toujours avec elle les jugements de l'autorité de l'Église.

X

**La première Messe, la première chapelle
et le couvent de Sainte-Anne.**

Le 26 juillet 1625, en la fête même de sainte Anne, une foule de pèlerins encore plus considérable que d'habitude, remplissait, depuis la veille au soir, toute la campagne de Keranna. L'Évêque de Vannes n'avait pas encore donné l'autorisation de célébrer le Saint-Sacrifice dans le nouveau sanctuaire. Tout autour du Bocenno, les Pères capucins prêchaient en plein air les groupes des pèlerins, leur rappelant les merveilles qui s'étaient passées en ce lieu béni et les excitant à la ferveur. L'un d'entre eux, touché de compassion de voir cette multitude privée de la sainte Messe en une si grande fête, courut trouver l'Évêque, qui était alors à peu de distance d'Auray, et rapporta triomphant l'autorisation de célébrer dans la cabane de genêts, mais pour ce jour-là seulement.

Le bon Recteur de Plumet, converti comme nous l'avons vu, tint la parole qu'il avait donnée à sainte Anne et à Nicolazic. L'autel fut bientôt paré, et dom Sylvestre Rodouez fut ainsi le premier prêtre qui inaugura, par l'oblation du Sacrifice adorable, ce grand pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray dont la renommée devait bientôt se répandre par toute la France et dans le monde entier.

Plus de trente mille pèlerins vinrent en ce jour rendre leurs hommages à la très-sainte Mère de MARIE.

Après la Messe, la première pierre de la chapelle fut

solennellement bénite et posée par un représentant de l'Évêque, lequel n'avait pu venir en personne.

L'heureux Nicolazic était au comble du bonheur. Cette sainte joie lui faisait affronter l'espèce de vénération dont l'entouraient tous les bons pèlerins. Il recueillait leurs aumônes avec une humble reconnaissance. Pendant la seule octave de sainte Anne, les offrandes montèrent à treize cents écus, près de quatre mille francs.

Il se mit aussitôt à l'œuvre. Une chapelle en planches abrita la statue miraculeuse et le nouveau sanctuaire de Sainte-Anne, et permit d'attendre l'entière construction de la chapelle. Les travaux, conduits par Nicolazic, s'achevèrent rapidement. Le respect religieux qu'on lui portait allait si loin, qu'un mot de sa bouche devenait un ordre, et ses moindres recommandations, des lois sacrées. Il accueillait les pèlerins avec une affabilité qui captivait tous les cœurs. Il veillait à tout, aux travaux des ouvriers, au transport des matériaux. En trois ans, la chapelle fut terminée, et elle put être bénite le 21 juillet 1628, pour la fête de sainte Anne.

Bientôt l'Évêque de Vannes, témoin de l'affluence chaque jour croissante des pèlerins et des prodiges de grâces qui jaillissaient, pour ainsi dire, sans interruption du nouveau sanctuaire, avait levé toutes les restrictions et autorisé la célébration de la Messe tous les jours.

Les bons capucins s'étaient faits, avec Nicolazic, les apôtres de sainte Anne et de l'Immaculée-Conception ; ils prêchaient, confessaient sans relâche au sanctuaire de Keranna.

Dès 1627, il avait fallu pourvoir au service régulier du pèlerinage. La règle même des capucins était incompatible avec des fonctions de ce genre ; et le pieux Évêque de Vannes avait arrêté son choix sur les Pères Carmes

déchaussés, qui desservaient, en Terre-Sainte, le sanctuaire de Sainte-Anne et de la Conception de la Sainte-Vierge. Ces bons Religieux en avaient pris possession le 21 décembre 1627. Il élevèrent peu à peu le grand couvent qui est devenu depuis le Petit-Séminaire de Sainte-Anne, et ne cessèrent de déployer, dans cette mission permanente, un zèle infatigable et la plus touchante charité.

XI

Couronnement de l'œuvre de Nicolazic.

En l'année 1639, le roi Louis XIII et la reine Anne d'Autriche firent don au sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray d'une relique insigne de sainte Anne, donnée jadis aux derniers croisés par Simon, Patriarche de Constantinople et Légat du Saint-Siège. Cette relique fut apportée en grande pompe de Paris à Auray ; et tout le long du trajet, ce ne fut qu'un triomphe, signalé par divers prodiges et par des faveurs surnaturelles. La translation définitive à la chapelle de sainte Anne se fit le 1^{er} juillet 1639, au milieu de fêtes extraordinaires, de chants, de feux de joie, et d'une assistance innombrable.

Cette année-là, aux fêtes de la Pentecôte, on compta jusqu'à quatre-vingt mille pèlerins, en trois jours ; et le 26 juillet, à la fête de sainte Anne, la foule fut telle, qu'il fallut faire appel au zèle de quatre-vingts confesseurs.

A la prière de la pieuse reine Anne d'Autriche, une grande Confrérie fut instituée, et enrichie d'Indulgences par le Pape Urbain VIII. La reine s'y fit inscrire la pre-

mière, et avec elle le jeune dauphin, depuis Louis XIV. Anne d'Autriche reconnaissait hautement qu'elle était redevable à sainte Anne de la naissance de ce fils, attendu depuis si longtemps. Cette Confrérie de sainte Anne qui compta dans son sein les noms les plus illustres de l'Église et de la France, depuis bientôt deux siècles et demi, existe encore aujourd'hui, et reçoit chaque jour de nouveaux membres (1).

Les successeurs d'Urbain VIII imitèrent sa munificence envers le sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray. Innocent X, Alexandre VII, Innocent XI, Clément XII, Benoît XIV, Clément XIV, et enfin Pie IX augmentèrent comme à l'envi le trésor des Indulgences et des faveurs spirituelles du célèbre pèlerinage. Pie IX, le Pape de l'Immaculée-Conception, fit plus que tous ses prédécesseurs en faveur du sanctuaire de la Mère de l'immaculée Vierge MARIÉ : il l'éleva à la dignité de Basilique mineure, et lui en accorda les privilèges ; il l'enrichit de la grande Indulgence de la portioncule d'Assise et il voulut faire couronner solennellement en son nom la statue de sainte Anne, déléguant à cet effet l'Évêque de Vannes, Mgr Jean-Marie Bécél, le 30 septembre 1868.

Quatre années auparavant, l'ancienne chapelle, qui menaçait ruine et qui était beaucoup trop petite, fut remplacée par une magnifique basilique, dont les frais immenses ont été couverts en dix ou douze ans, par la charité et la dévotion des bons fidèles, et en particulier des Bretons, enfants privilégiés et serviteurs-nés de la bonne Mère sainte Anne. Ce monument de granit qui fait l'admiration de tous, a été mené à bonne fin par un infa-

(1) Pour en faire partie, il suffit de s'y faire inscrire. Si l'on ne peut y aller en personne, on n'a qu'à écrire à M. le Chapelain de Sainte-Anne d'Auray (Morbihan).

tigable Chapelain, l'abbé Pierre-Marie Guillouzo, que sainte Anne a daigné choisir pour couronner l'œuvre du bon Nicolazic. Combien l'humble paysan de Keranna eût été ravi de joie s'il avait pu offrir à sa « bonne Maîtresse » un temple si digne d'elle ! « Je voudrais, avait-il dit un jour, pouvoir lui offrir une église grande comme une cathédrale. »

XII

Bienheureuse mort de Nicolazic.

Lorsque les Carmes furent bien établis dans leur couvent de Keranna, et lorsque le pèlerinage fut devenu en quelque sorte une institution que les hommes ne pouvaient plus détruire, Nicolazic comprit que sa mission était terminée. Afin d'échapper à la vénération dont nous avons parlé, et aussi à la pieuse curiosité des multitudes, il quitta Keranna, et se retira dans une petite métairie qui lui appartenait, entre Keranna et Pluneret. Il pouvait ainsi tout à la fois satisfaire sa piété en faisant souvent le pèlerinage de Sainte-Anne et mener la vie cachée qui lui devenait de plus en plus chère.

En effet, il était devenu un véritable saint, tout détaché de la terre, ne vivant plus que pour le bon DIEU, la sainte Vierge et sainte Anne.

Un jour que les pèlerins foulaien t le blé de son champ et emportaient l'herbe de son pré pour leurs chevaux, un père capucin lui demanda s'il n'en était point fâché : « Oh ! non, répondit tranquillement Nicolazic, je ne me

soucie pas plus des biens de ce monde que s'il n'y en avait pas ; pourvu que ma bonne Maîtresse soit honorée, cela me suffit ; DIEU pourvoira à tout. »

Dans les premiers jours de mai 1645, un peu plus de vingt ans après la découverte miraculeuse de la statue du Bocenno, il tomba malade, et l'on comprit bientôt qu'il touchait à sa fin. Dès qu'ils l'apprirent, les Carmes de Sainte-Anne accoururent et, voulant entourer leur saint ami de toutes les consolations et de tous les secours, ils le transportèrent dans leur couvent. Le trajet fut douloureux ; mais les bonnes exhortations de son confesseur, qui ne voulut pas le quitter, adoucirent les souffrances de Nicolazic. Pendant les six jours que dura sa maladie, il répéta souvent cette excellente et simple invocation qui lui était familière : « Que la volonté de DIEU soit faite. »

Il remerciait humblement les bons Religieux qui s'empressaient autour de lui, sans se douter le moins du monde qu'il était pour eux un sujet de grande édification. Il se confessa plusieurs fois et reçut avec beaucoup d'amour le Saint-Viatique et l'Extrême-Onction. Immédiatement après, il perdit l'usage de la parole et sembla entrer en agonie.

Les Religieux, à genoux, entouraient son lit de douleur, priant et pleurant. L'un d'eux récitait les prières des agonisants pendant qu'un autre lui suggérait de temps en temps des actes de contrition, d'espérance, d'amour, auxquels le saint mourant mêlait les doux noms de JÉSUS, de MARIE et de sainte Anne.

On n'attendait plus que son dernier soupir lorsque son visage, s'illuminant tout à coup, prit une expression céleste de joie et de bonheur, ses yeux étaient levés vers le ciel. « Que regardez-vous ainsi ? lui demandent les deux Pères, frappés de cette transformation subite. Que voyez-

vous? » Et d'une voix claire et intelligible Nicolazic leur répondit : « Voici la Sainte Vierge et Madame sainte Anne, ma bonne Maîtresse ! »

Un des Religieux eut alors la bonne pensée de courir à l'église, d'y prendre la statue miraculeuse et de la présenter une dernière fois à l'homme de Dieu. Nicolazic y colla ses lèvres, et c'est ainsi, en présence de la sainte image, qu'il rendit l'esprit peu d'instant après. C'était le vendredi 13 mai 1645. Nicolazic avait soixante-trois ans.

Au pied du lit funèbre, au milieu des Religieux, on remarquait un jeune homme qui pleurait et priait avec eux. C'était le fils unique du paysan prédestiné de Keranna; Nicolazic l'avait obtenu de la bonté maternelle de sainte Anne, l'année même où le pèlerinage avait reçu sa dernière consécration par l'établissement des Carmes. Ce jeune homme, en tout digne de son père, avait alors dix-neuf ans. Il avait été formé à la piété par les Religieux de Saint-Anne et par les exemples de son père. Quelques années après la mort de Nicolazic, il quitta le monde, se fit prêtre, et travailla avec de grandes bénédictions aux missions que les Pères jésuites donnèrent dans le diocèse.

Guillemette Le Roux, la pieuse épouse de Nicolazic, mourut saintement quelques semaines après son mari.

Le grand serviteur de sainte Anne fut enterré, suivant son désir, dans le sanctuaire même de sa « bonne Maîtresse, » au pied de son image miraculeuse, tout près de l'endroit où, dans la nuit du 7 au 8 mars 1623, Notre-Seigneur la lui avait fait découvrir.

Dans la nouvelle basilique, on a religieusement respecté cette dernière et légitime volonté de l'humble fondateur du pèlerinage d'Auray.

XIII

**Comment le sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray
traversa la tempête révolutionnaire**

Les révolutionnaires de la fin du dernier siècle, dont les fureurs véritablement sataniques couvrirent de tant de ruines le sol de la France catholique, n'épargnèrent pas plus la Bretagne que le reste de nos provinces. Le souvenir des « bleus », des « républicains » y vit encore, comme un sombre et sanglant cauchemar.

Ils n'osèrent cependant pas détruire le sanctuaire de Sainte-Anne ; par une protection surnaturelle de la Sainte-Vierge et de sa glorieuse Mère, et aussi peut-être pour récompenser la fidélité constante des bons Bretons, l'église de Nicolazic ne fut ni profanée, ni détruite comme tant d'autres : elle resta simplement fermée pendant quelque temps ; et, chose inconcevable, les pèlerinages et les offrandes ne discontinuèrent point, même pendant la Terreur.

Les Carmes furent chassés ; le trésor du sanctuaire de Sainte-Anne fut volé par « la nation », comme on disait alors ; les Archives furent emportées et déposées au greffe du tribunal révolutionnaire, où elles furent en partie retrouvées.

Quant à la précieuse relique de Sainte-Anne donnée par Louis XIII, elle fut heureusement soustraite à la rapacité sacrilège des républicains, et, plus tard, rendue au culte.

La statue miraculeuse demeura, pendant un an, cachée à Auray, chez de pieux fidèles; mais la terreur qu'inspiraient les commissaires de la Convention fut telle, qu'on se vit obligé de leur abandonner ce trésor. Ils portèrent la statue à Vannes, où elle fut brûlée sur la place publique.

On parvint cependant à soustraire aux flammes une portion considérable de la tête; et c'est ce fragment de la sainte image que l'on voit encore aujourd'hui exposé sous verre, et incrusté dans le piédestal de la statue actuelle, qui est un véritable chef-d'œuvre d'art chrétien.

Cette statue a, comme l'ancienne, trois pieds de haut; elle est de bois, et dorée avec beaucoup de finesse, Sainte-Anne y est représentée avec son grand âge, et l'expression de son visage est pleine de charme et de bonté. Elle est debout, et enveloppée dans les vastes plis de son voile; elle tient la petite Sainte-Vierge, également debout à sa gauche et un peu devant elle. De la main droite, sainte Anne montre avec amour au spectateur sa Fille immaculée; tandis que, de son petit bras levé, celle-ci montre sa Mère, et semble dire à la foule des pèlerins: Allez à ma Mère. »

Sainte-Anne a sur la tête une riche et charmante couronne ducale, qui rappelle sa souveraineté bénie et séculaire sur le vieux « duché de Bretagne. » Quant à la Sainte-Vierge, elle porte, en sa qualité de Reine des Anges, de Reine du ciel et de la terre, la couronne royale surmontée de la croix.

XIV

**Que, dès l'origine du pèlerinage,
Sainte-Anne illustra son sanctuaire d'Auray
par de grands miracles**

Du vivant même de Nicolazic, la très-sainte Mère de la Mère de DIEU se plut à manifester sa bonté et sa puissance dans son nouveau sanctuaire. En 1632, neuf ans à peine après la première apparition de sainte Anne, et sept ans après les humbles débuts de la chapelle, les prodiges de tous genres opérés en ce lieu béni par l'intercession de sainte Anne, étaient si éclatants, que la renommée s'en était répandue par toute la France, et si nombreux, que le vénérable Hugues, Prieur des Carmes chargés de desservir le pèlerinage naissant, pouvait en former un gros volume, offert par lui à la pieuse reine Anne d'Autriche.

Mgr de Rosmadec avait fait examiner mûrement et avec la prudence consommée qui le caractérisait, les guérisons, grâces et faveurs surnaturelles relatées dans les procès-verbaux; il en avait reconnu l'authenticité et en avait autorisé officiellement la publication. C'était des miracles de toute nature, plus admirables les uns que les autres: des guérisons subites de maladies organiques et incurables, des résurrections de morts, de violents incendies arrêtés tout à coup, des naufragés miraculeusement préservés d'une mort certaine, des conversions sans nombre, et surtout, chose très-touchante, devenue

pour ainsi dire une spécialité de « la bonne Mère sainte Anne », une ravissante quantité de miracles opérés en faveur de petits enfants, signe manifeste que sainte Anne est avant tout mère et grand'mère.

Outre l'évidence intrinsèque de leur vérité, ces prodiges se présentaient à la foi des fidèles, revêtus des approbations solennelles de l'épiscopat; et les Évêques de Vannes, de Cornouailles, de Léou, de Tréguier, de Rennes, de Saint-Malo, de Dol et de Nantes, en proclamaient à l'envi l'authenticité par des actes officiels. Plus que jamais peut-être, sainte Anne était la Reine et « la bonne Mère » de la Bretagne.

Les *ex-voto* se multipliaient dans le sanctuaire en même temps que les pèlerinages; et Sainte Anne d'Auray était dès lors comme le cœur catholique et vivant de toute la Bretagne. Les Archives manuscrites du pèlerinage, qui ont été presque entièrement détruites pendant la Révolution, contenaient un grand nombre de procès-verbaux de ces anciens prodiges. Nous n'en citerons qu'un seul, qui fera comprendre au lecteur qu'ils égalaient au moins ceux de nos jours. Il est tiré du recueil officiel publié par le Prieur de Sainte-Anne, en 1657.

XV

Guérison miraculeuse du pauvre paralytique-estropié d'Hennebont, François Talhoët

En 1644, cinq ans après l'arrivée de la précieuse relique de sainte Anne, un pauvre paralytique cul-de-jatte, qui se traînait sur ses mains et sur ses genoux, eut l'inspi-

ration de se rendre à ce nouveau sanctuaire de Keranna où s'opéraient, disait-on, tant de prodiges et tant de guérisons. Il y avait six ans qu'il se traînait misérablement dans les rues d'Hennebont, demandant l'aumône à la porte des églises. Tout le monde le connaissait et le plaignait.

D'Hennebont à Sainte-Anne il y a un peu plus de six lieues. Le pauvre Talhouët prit, comme on dit, son courage à deux mains, et partit pour aller demander à la bonne sainte Anne la guérison de son affreuse infirmité. Il s'y traîna péniblement en six jours. Etant arrivé, il pria de tout son cœur devant l'image miraculeuse, se confessa et communia. C'était le 26 juillet; fête de sainte Anne.

Le lendemain, après vêpres, il aperçut tout à coup, autour du tableau qui représente la découverte de la statue de sainte Anne, comme un grand feu qui se communiqua aussitôt à ses pauvres membres, froids et perclus. Plein d'une nouvelle confiance, il se traîna jusqu'à la fontaine et se lava dans la piscine des pèlerins. Il ressentit alors un craquement de tous ses os, et une chaleur extraordinaire dans toutes les parties de son corps paralysé, et en même temps une violente douleur, qui l'obligea à pousser des cris et à se jeter à terre, sur le côté.

Dès qu'il put, il se traîna de nouveau devant l'image miraculeuse, redoublant de prières et de confiance en la glorieuse Mère de la Vierge MARIE. Sainte Anne eut compassion du pauvre homme. Après une véhémence douleur, qui fut la dernière, il fut transporté par des personnes charitables sous le cloître des pèlerins, où il passa la nuit. Le lendemain matin, il était pleinement guéri ! Il se leva, se tint debout sur ses deux jambes redressées, et alla droit à l'église pour remercier sa céleste bienfaitrice. Puis,

sautant de joie, comme le mendiant paralytique de saint Pierre et de saint Jean aux Actes des Apôtres, il s'en retourna chez lui. Toute la ville d'Hennebont, enthousiasmée, alla le voir par dévotion.

Deux enquêtes, ordonnées, d'abord le 18 novembre, puis le 17 décembre 1644, par la Cour royale d'Hennebont, constatèrent la réalité du miracle.

XVI

Prodiges contemporains. L'incendie d'Auray, février 1812

En l'année 1812, par une froide et sèche journée de février, un violent incendie éclata à Auray, dans la rue du Château. Au son du tocsin, au bruit du tambour qui bat le rappel, les habitants se rendent en foule du côté du sinistre. Près de deux mille personnes se pressent dans la rue ; on commence la chaîne ; les pompes jouent sans relâche ; mais rien n'y fait, et l'incendie devient de plus en plus intense.

Déjà trois maisons sont entièrement consumées ; et les flammes, excitées par la sécheresse de la gelée et par la violence du vent, couvrent la ville d'étincelles et de flammèches ardentes. La fatigue et le découragement commencent à s'emparer de tous ; les pompes ne jouent plus, faute d'eau ; toute la ville va devenir la proie de l'incendie...

A ce moment apparaît le vénérable Recteur d'Auray, M. Deshayes, revêtu du surplis et de l'étole. « Mes enfants, s'écrie-t-il, prions sainte Anne ! Elle seule peut nous

sauver. » Tout le monde s'agenouille, et mille voix suppliantes répètent le nom de sainte Anne...

Mais le feu ne s'éteint pas. Le saint prêtre, redoublant de foi, de confiance, d'énergie, s'écrie de nouveau de toutes ses forces : Prions encore, mes enfants ! prions ! — Oui, prions encore ! » répondent les mille voix. Et toute la foule, agenouillée de nouveau, invoque sainte Anne avec un redoublement de ferveur.

O prodige ! les flammes tombent tout à coup, bien que le vent ne cesse de souffler avec la même violence. Partout le feu s'arrête, laissant apercevoir à la foule émerveillée les poutres, les boiseries, les meubles à demi consumés ; et lorsque les tourbillons de fumée ont tout à fait disparu, tout le monde aperçoit, au milieu des débris de l'incendie, sur un pan de muraille et à quelques pouces au-dessus d'un meuble qui avait été entièrement consumé, un grand tableau représentant sainte Anne parfaitement intact ; au milieu de cette chaleur d'enfer, le cadre n'a pas seulement été noirci, et le cristal est demeuré sans la moindre lésion !

Tout Auray fut témoin de cette merveille, et alla processionnellement au sanctuaire de Sainte-Anne, pour rendre grâce à sa sainte et puissante protectrice.

L'efficacité de l'invocation de sainte Anne s'est manifestée maintes fois au milieu des incendies, et on en trouve bien des preuves dans les nouvelles Archives, aussi bien que dans les anciens monuments et *ex-voto* du pèlerinage. Au moment où l'incendie sévissait avec le plus de violence, où les flammes, poussées par le vent, allaient tout dévorer autour d'elles, dès que l'on invoquait sainte Anne, ou que l'on faisait vœu de faire un pèlerinage à son sanctuaire, le feu s'éteignait tout à coup, le vent tombait, et l'intervention de la puissante Patronne de la Bretagne appa-

raissait, évidente pour tous. Les nouvelles Archives contiennent à cet égard des procès-verbaux signés par quantité de témoins ; entr'autres, à l'occasion d'un grand incendie qui éclata à Calac, diocèse de Vannes ; de l'incendie de Gogrec, diocèse de Saint-Brieuc, le 14 octobre 1869 ; et de celui de Treviéven, sur la paroisse même de Pluneret, le 7 octobre 1870.

XVII

Les naufragés de Quiberon, en 1833.

Le 20 décembre 1833, la plage de Quiberon présentait un affreux spectacle. Une épouvantable tempête, comme on n'en avait point vu depuis de longues années, bouleversait toute la nature. Les habitants de la petite ville, à demi vêtus, les cheveux en désordre, se précipitaient vers la jetée, d'où l'on apercevait à peu de distance un navire qui menaçait à chaque instant d'être englouti, ou de venir se briser sur les pointes tranchantes des rochers.

La pluie tombait à torrents ; les vents déchainés rugissaient avec fureur ; d'immenses vagues se brisaient sur la côte avec un bruit horrible ; et le roulement incessant du tonnerre était si fort, qu'il couvrait par instant la voix tonnante de « la mer sauvage (1), » qui, follement irritée

(1) On donne ici le nom de « mer sauvage » à une partie de la côte du Morbihan, située entre la presqu'île de Quiberon et Lorient, et où la mer vient s'engouffrer, avec un bruit vraiment sauvage, dans d'énormes rochers creusés en forme de cavernes. Pendant les tempêtes et lorsque les vagues sont grosses, ce sont comme des détonations d'artillerie dont le retentissement s'étend à plusieurs lieues de là.

ce jour-là, se faisait entendre distinctement à dix lieues de là ! Les éclairs, qui se succédaient sans interruption, transformaient l'Océan en une nappe de feu. A ces horreurs venait se mêler le son plaintif de toutes les cloches de la ville, qui appelaient au secours et réclamaient des prières.

A la lueur blafarde des éclairs, on apercevait les malheureux matelots à chaque instant menacés de périr. L'équipage, brisé de fatigue, semblait ne plus entendre la voix du capitaine.

Du rivage, la foule suivait avec terreur chaque mouvement du navire, qui portait un père, un mari, un frère, un fils. Impossible de mettre une barque à la mer ; les plus intrépides marins s'arrachaient les cheveux de voir que l'on ne pouvait même songer à porter du secours.

Tout à coup, un éclair, plus éblouissant que tous les autres, déchire la nue ; un épouvantable coup de tonnerre glace d'effroi tous les cœurs : une longue trainée de feu s'est abattue sur le pont du navire. L'incendie se déclare, et en un instant le vaisseau ne présente plus aux spectateurs qu'un vaste amas de flammes tourbillonnant sous l'action de l'ouragan. Tout est fini. Les pauvres matelots n'attendent plus que la mort...

Mais voici que du rivage une voix se fait entendre : « Sainte Anne !... » Chose inexplicable ! C'est la douce voix d'une femme ; elle n'a point parlé fort : et cependant le nom de sainte Anne a dominé le grondement du tonnerre, le rugissement des vagues, les cris et les sanglots des spectateurs. Il est arrivé clair et distinct, jusqu'à l'équipage. « Sainte Anne ? s'écrie le capitaine avec un sourire amer ; comme si sainte Anne pouvait nous sauver ! »

Mais les matelots, plus fidèles : « Oui, oui, sainte Anne, la bonne Mère sainte Anne ! » répondent-ils en se jetant à genoux et en levant les bras vers le ciel.

Au même instant, un craquement horrible se fait entendre : au lieu de sauter, le navire s'ouvre, et sur les épaves que dispersent les vagues, on aperçoit des matelots qui essayent de lutter encore !...

Le lendemain matin, lorsque la tourmente eut cessé, on constata que tout l'équipage était sain et sauf ; pas un homme ne manquait à l'appel ! pas un, si ce n'est le malheureux capitaine qui, dans son désespoir, s'était moqué de sainte Anne.

XVIII

Guérison instantanée et conversion d'un Breton incrédule.

Nous avons sous les yeux un petit livre, intitulé *Sainte-Anne* et publié à Vannes en 1848, par manière *d'ex-voto*. Voici comment l'auteur y raconte le prodige par lequel la très-sainte Mère de MARIE venait de le ramener au bon DIEU, pour ainsi dire malgré lui :

« Un jour que je travaillais dans le bois, occupé à abattre un chêne au tronc gros et dur, ma hache, qui avait été aiguisée le matin même, glisse sur l'écorce, m'atteint à la jambe et pénètre jusqu'à l'os, qu'elle effleure légèrement. La douleur cruelle que je ressentis m'arracha un cri.

« Deux personnes qui passaient en ce moment, accou-

rurent et me prodiguèrent leurs soins. Zèle inutile, secours impuissants : la blessure était tellement large et profonde, que la mort était inévitable si le ciel ne voulait s'en mêler.

« Les deux passants le comprenaient comme moi et demeuraient atterrés ; mais tout à coup une inspiration les saisit : ils étendent leurs mains jointes, tournent vers le ciel leurs regards suppliants, et s'écrient d'une voix pénétrée : Oh ! sainte Anne !... sainte Anne ! Sauvez ce malheureux. »

« Je répétai machinalement cette invocation : « Sainte Anne ! sauvez-moi ! »

« A peine ces mots furent-ils prononcés que le sang qui coulait s'arrêta tout à coup. La bouche béante de la plaie permettait de voir tout le mal qu'avait fait la hache : l'os était découvert, on voyait les nerfs déchirés, les veines entièrement coupées où apparaissaient quelques gouttelettes d'un sang noir qui cherchaient à jaillir ; mais elles demeuraient figées. Une voix puissante avait dit aux souffrances de cesser, au sang de se glacer.

« Voilà le miracle qui de sceptique m'a fait croyant. Voilà la grâce que m'a accordée sainte Anne et qui fait que je lui voue la vie qu'elle m'a sauvée. »

XIX

**Guérison miraculeuse du R. P. Le Pailleur, Fondateur
des Petites-Sœurs des Pauvres, en 1850.**

La Supérieure-Générale des admirables Petites-Sœurs des Pauvres, Sœur Marie-Augustine, et son Assistante-

générale, Sœur Marie de la Conception écrivaient de Rennes, le 15 septembre 1868, à M. Guillouzo, Chapelain de Sainte-Anne :

« Au commencement de 1850, notre bon Père Le Pailleur, étant à Tours, avait été pris de la fièvre typhoïde. Il avait échappé à la mort ; mais la convalescence, loin de ramener les forces, se changea en une langueur générale et en une maladie de consommation. Plusieurs médecins furent consultés ; tous déclarèrent que notre bon Père avait la poitrine prise, et qu'ils ne voyaient aucun moyen d'arrêter les progrès du mal.

« On ramena le bon Père à notre maison de Rennes. Il souffrait beaucoup, allait s'affaiblissant de jour en jour, ne prenait presque plus de nourriture, avait perdu tout sommeil, et était tellement faible, qu'il ne pouvait même plus descendre au jardin. Nous étions toutes plongées dans la désolation.

« La Mère-Générale, la Mère Assistante et la Mère Marie-Thérèse tinrent alors conseil et se réunirent dans une petite chambre voisine de celle du saint mourant. Et là, devant DIEU, n'attendant plus rien des hommes, elles délibèrent et font à sainte Anne, Patronne de la Bretagne, un vœu solennel. — Si sainte Anne leur rend leur bon Père et Fondateur, elles promettent :

1° De placer sous son invocation la maison des Petites-Sœurs des Pauvres qui allait se fonder à Bordeaux ;

2° De mettre dans toutes les chapelles de leurs maisons une statue ou un tableau de sainte Anne ;

3° D'ériger un autel en son honneur dans la maison-mère des Petites-Sœurs à Rennes ;

4° De faire honorer désormais tout spécialement sainte Anne dans notre Famille, et d'ajouter chaque jour son invocation à celle des Saints-Protecteurs ;

5° Enfin elles promettent à sainte Anne une neuvaine de Messes, avec un cierge brûlant en son honneur pendant toute la neuvaine.

« Le bon Père ne savait rien de ce qui se passait ainsi si près de lui.

« O bonté de DIEU et de sainte Anne ! Notre bon Père qui ne prenait plus aucun repos, s'endormit paisiblement et passa une excellente nuit. Le matin, il sentit un changement complet dans sa position, et dit à la Mère-Générale : « Je ne sais ce qui est survenu. Il me semble que je suis guéri. »

« La Mère Marie-Augustine lui raconta le vœu fait la veille. A partir de ce moment la santé du bon Père Le Palleur se releva si bien qu'à la fin de la neuvaine il était complètement guéri, et reprenait sans fatigue le cours de ses travaux.

« Les Petites-Sœurs des pauvres doivent donc à sainte Anne la conservation de leur bon Père Fondateur, et demandent qu'un *ex-voto* rappelle cette grâce dans le sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray.

« *Signé* : SOEUR MARIE-AUGUSTINE,
« Supérieure Générale,

« SOEUR MARIE DE LA CONCEPTION,
« Assistante. »

« P.-S. — La bonne Mère Marie-Thérèse étant morte en août 1853, ne peut signer avec nous.

Le lecteur se demandera peut-être pourquoi la relation de cette admirable guérison n'a été envoyée aux Archives de Sainte-Anne qu'en 1868, dix-huit ans après qu'elle avait eu lieu.

En voici la raison : ce ne fut que vers 1865, lorsque le

pèlerinage de Sainte-Anne reprit un nouveau lustre par l'érection de la grande basilique actuelle, que M. le Chapelain Guillouzo conçut l'heureuse idée de recueillir, comme cela se faisait jadis dans les Archives du sanctuaire, le récit authentique des faveurs et grâces miraculeuses, opérées par l'intercession de sainte Anne. Il écrivit, à cet effet, de divers côtés, et reçut, entre beaucoup d'autres, le touchant récit que nous venons de rapporter.

C'est dans ces nouvelles Archives, que M. Guillouzo a bien voulu me communiquer, que j'ai puisé tous les faits que je vais résumer ici. Par ce que l'on va lire, on pourra juger de ce qu'étaient, dans des temps meilleurs, plus propices à la foi et aux miracles qu'enfante la foi, les anciennes Archives de Sainte-Anne d'Auray, dispersées et détruites par l'impiété révolutionnaire.

XX

Un mot sur les certificats de médecins, en fait de miracles.

Quelques personnes s'étonneront peut-être de ne pas trouver, après les récits simples et naïfs des guérisons que nous allons rapporter, des certificats en règle des docteurs de la Faculté. La raison en est très simple. En Bretagne, où l'on est droit et sincère, on juge avec beaucoup de sens que ces attestations de choses *évidentes* sont pour ainsi dire superflues et ne donnent pas la foi à ceux qui ne veulent point croire. Les récits émanant des personnes mêmes qui ont été l'objet du miracle ou qui en

ont été les témoins oculaires, portent ici avec eux un cachet de vérité si évident, si lumineux que les certificats de tous les médecins du monde n'y ajouteraient absolument rien.

A-t-on besoin, je le demande, du certificat d'un médecin pour être assuré qu'une maladie reconnue incurable et guérie subitement après une communion ou une neuvaine, après une prière faite avec foi devant une statue, ou bien après l'aspersion de quelques gouttes de l'eau d'une fontaine, constitue un fait absolument surnaturel, où ni la médecine ni la nature n'ont rien à voir ?

Est-ce que j'ai besoin du témoignage d'un médecin quelconque pour être sûr qu'une phthisie pulmonaire arrivée au dernier degré, qu'une paralysie de la moëlle épinière qui dure plusieurs années, que des plaies gangréneuses, profondes et infectes, ne peuvent, sans un miracle, disparaître en un instant, sans laisser de trace, de cicatrice ?

Est-ce que les fidèles d'autrefois avaient besoin d'un certificat de médecin, pour croire raisonnablement et fermement aux miracles de Notre-Seigneur, des Apôtres, des martyrs ?

Si parfois une attestation de ce genre peut éclairer certains cas douteux, neuf fois sur dix, cela ne sert guère qu'à embrouiller la question, vu surtout le style, soi-disant scientifique, de la plupart des médecins qui semblent s'étudier à parler pour ne pas être compris. Après que les médecins ont constaté la maladie, sa gravité, son caractère incurable, si la guérison survient, subite, radicale, permanente, nous n'avons plus besoin d'eux ni de leurs certificats, pour croire, sans hésiter, à une intervention surnaturelle, c'est-à-dire à un miracle.

Et puis, disons-le bien haut, la science de la médecine

est si courte, que sauf des exceptions beaucoup trop rares, ses déclarations ou rien c'est à peu près la même chose. Sans compter que, sur vingt médecins, témoins de guérisons évidemment surnaturelles, inévitablement miraculeuses, il n'y en a quelquefois pas un qui ait la bonne foi de reconnaître les faits, et surtout le courage de les attester bien carrément. Elevés la plupart du temps dans un milieu de matérialistes et de libres-penseurs, ils ont une peur affreuse des lazzis de leurs confrères.

Ceux qui ne sont pas chrétiens, et il y en a malheureusement beaucoup, ont peur de la foi. L'un d'eux n'avait-il pas, cette année même (1876), la naïveté de refuser, à Sens, l'attestation *écrite* qu'on avait cru pouvoir réclamer de sa bonne foi, en face d'un magnifique miracle de Notre-Dame de Lourdes (une poitrinaire, phthisique au dernier degré, mourante, à l'agonie, instantanément et radicalement guérie par un peu d'eau de Lourdes) ; « Je refuse, a-t-il dit, parce que cela pourrait servir à la cause religieuse ! » Sans oser le dire avec ce cynisme, beaucoup le pensent, et agissent en conséquence.

Un autre, après un refus analogue, s'en allait sombre et agité. « Cela ne fait rien, dit-il d'une voix sourde à un Monsieur qui l'accompagnait et de qui je le tiens ; cela ne fait rien et l'on dira tout ce que l'on voudra : il n'y a que chez les catholiques que ces choses-là arrivent. »

Quant aux médecins qui ont le bonheur d'être chrétiens, il y en a bien peu hélas ! qui osent, devant un miracle évident pour eux, proclamer hautement et sans réticence les faits, les faits certains d'où découle nécessairement le miracle. En 1868, j'en ai connu un, à Paris, très-pratiquant, très-respectable, mais qui n'eut pas assez de courage pour braver l'opinion de la Faculté. Je

lui parlais d'une guérison instantanée qu'il venait de constater lui-même. « Qu'en dites-vous, docteur ? lui demandai-je. — Comme chrétien, me répondit-il, je dis sans hésiter : « C'est un miracle, » Comme médecin, je dis. « C'est absolument inexplicable. » — Et comme médecin — chrétien ? ajoutai-je... » Pas de réponse ; et jamais il ne voulut faire cette déclaration, bien simple pourtant : « Edmond D., âgé de 16 ans, demeurant rue de Rennes, à Paris, est resté pendant près de trois mois, à la suite d'une fièvre typhoïde, paralysé de la jambe droite, qui s'est atrophiée, s'est repliée en arrière, avec de vives douleurs, si bien que le talon touchait presque la hanche. La jambe malade s'était raccourcie déjà de sept ou huit centimètres. Après une neuvaine et une fervente communion, ce jeune homme a pu tout-à-coup étendre sa jambe, sauter hors de son lit, descendre un escalier de quatre étages, marcher sans difficulté. En foi de quoi, etc. »

Je le répète, tout chrétien qu'il était, il n'a pas osé !

Honneur aux médecins chrétiens, (dont le nombre, DIEU merci ! augmente et augmentera de jour en jour, grâce à nos institutions catholiques) qui mettent leur savoir au service de DIEU et qui, loin de reculer devant les railleries d'une impiété ignorante et aveugle, tiennent à honneur, toutes les fois que l'occasion s'en présente, de rendre gloire à la toute-puissance de DIEU et aux merveilles qu'il daigne opérer par sa sainte Mère et par ses Saints.

Pour nous, fidèles enfants de l'Église, mettons une bonne fois à la place qu'il mérite le fétichisme de la médecine matérialiste. Le bon sens, la simple et naïve vérité, avec son évidence bienfaisante, n'ont-ils pas plus de poids que tous les certificats possibles ?

Cela dit, nous allons rapporter, à la gloire de sainte Anne, et tels que nous les avons trouvés dans les nouvelles Archives, quelques-uns des faits miraculeux qui nous ont paru faire ressortir davantage la puissance, la bonté et la miséricorde de la grande Sainte qui, en sa qualité de Mère de la Sainte-Vierge et d'aïeule maternelle de Notre-Seigneur, se présente au monde comme la Patronne des mères et des grand'mères.

XXI

Guérison de deux petits enfants de Lorient.

En juin 1862, le petit Albert Biot, fils d'un aide-commissaire de la marine, à Lorient, fut atteint, à l'âge de treize mois, d'un violent accès de croup. Les médecins, appelés en toute hâte, avaient fait d'inutiles efforts pour arrêter les progrès du mal. Au bout de quelques heures, ils déclarèrent l'enfant perdu sans ressource. Déjà le pauvre petit était étendu comme mort, quand son père, homme de foi et de cœur, à l'heureuse inspiration de le vouer à la bonne Mère sainte Anne, et fait vœu, si son enfant lui est rendu, de faire un pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray.

Aussitôt, le petit moribond ouvre les yeux, remue les jambes..., Le médecin stupéfait s'approche, l'examine et le déclare sauvé.

Son père, M. Biot, dans un pèlerinage subséquent qu'il fit à Sainte-Anne le 20 octobre 1864, rédigeait et signait

le procès-verbal de ce beau miracle de sainte Anne ; et sa signature était authentiquée par M. Kerdaffret, alors Supérieur de Sainte-Anne et par un professeur du Petit-Séminaire.

Dans le mois d'avril 1864, arrivait de Lorient à Sainte-Anne, dans les bras de ses parents, un pauvre petit enfant âgé de deux ans et trois mois, nommé Léon-Joseph-Alexandre Jean. A l'âge de huit mois, il avait été atteint d'une affreuse maladie, qui venait, paraît-il, du cerveau et de la moëlle épinière. Plusieurs médecins avaient été appelés ; ils avaient essayé de tous les remèdes, et après dix-huit mois de traitement, ils avaient déclaré le mal absolument incurable. Le pauvre petit infirme avait les deux jambes raidies, dressées en l'air par devant, si bien que ses petits pieds touchaient ses épaules. C'était affreux à voir.

N'ayant plus rien à espérer des moyens naturels, ses parents désolés le vouent à sainte Anne ; ils l'apportent à son sanctuaire béni. Devant la statue miraculeuse, l'enfant commence à étendre ses petites jambes, et au bout de peu de temps il marchait et sautait comme tous les enfants.

Le 30 octobre de la même année 1864, le père, la mère et l'enfant complètement guéri venaient, ainsi qu'une tante, accomplir leur pèlerinage d'action de grâces.

Le procès-verbal est signé du père, de la mère, de la tante et de M. le Supérieur de Sainte-Anne.

XXII

Guérison radicale d'une gastrite incurable.**M^{lle} Léonide Poisson, d'Angers.**

Une jeune personne d'Angers, nommée Léonide Poisson, avait été atteinte, en 1856, d'une maladie d'estomac très grave, qui fut bientôt déclarée incurable. Elle rejetait tout ce qu'elle mangeait, tout ce qu'elle buvait. même une goutte d'eau. Sa faiblesse était telle, que la malade était devenue incapable de faire cent pas. La pauvre jeune fille vivait on ne sait comment. Elle languit dans ce douloureux état pendant huit mortelles années.

Animée d'une foi vive et d'une grande dévotion envers sainte Anne, mademoiselle Poisson se décida à faire, coûte que coûte, le lointain pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray. Le 5 septembre 1864, elle part pour Sainte-Anne, portée en voiture. Depuis plusieurs semaines, elle répétait avec une assurance croissante : « Si je vais à Sainte-Anne, je serai guérie. »

A Nantes, on essaya de soutenir ses forces défaillantes en lui faisant prendre un peu de nourriture ; mais elle la vomit immédiatement, selon sa triste habitude. Arrivée à Sainte-Anne par le dernier train, à huit heures du soir, elle va droit à la fontaine des apparitions, se met à genoux, fait le signe de la croix, prend un verre d'eau et l'avale en disant avec cette foi qui opère les miracles : « Je ne la vomirai pas. »

Elle se rend à l'hôtel, demande un bouillon, qu'elle prend et qu'elle garde : plus de nausées, encore moins de vomissement. Elle passe une excellente nuit.

Le lendemain matin, sa première sortie est pour le sanctuaire, où son confesseur, vicaire de la cathédrale d'Angers, qui avait voulu l'accompagner, célébra pour elle la Messe, en l'honneur de sainte Anne. Après la communion et l'action de grâces, mademoiselle Léonide va prier longtemps devant la statue miraculeuse ; et en sortant de l'église, elle s'écrie toute triomphante et les larmes aux yeux : « Je suis guérie ! Sainte Anne m'a guérie ! »

Depuis lors, tous les symptômes du mal ont complètement disparu ; plus de vomissement, plus de faiblesse ; elle peut marcher des journées entières, comme les personnes les mieux portantes et sans en être incommodée ; plus aucune trace de la terrible gastrite qui la consumait. Sa guérison avait été non seulement instantanée, mais radicale.

Mademoiselle Léonide Poisson revenait à Sainte-Anne, le 25 juillet 1865, en pèlerinage d'action de grâces ; et le vénéré Supérieur, M. Kerdaffret, après avoir longtemps causé avec elle au parloir, s'écriait tout ému : « Je viens de la voir ; sa santé se soutient admirablement depuis sa guérison. »

Le procès-verbal est signé de M. l'abbé A. Ledoyen, vicaire de la cathédrale d'Angers et de M. Kerdaffret.

XXIII

**Le capitaine Goulven et la frégate *Eva-Honorine*
novembre 1864.**

Le capitaine Goulven, commandant la frégate française *Eva-Honorine*, de Lorient, écrivait, le 1^{er} décembre 1864, à M. Guillouzo, Chapelain de Sainte-Anne :

« Le 11 novembre dernier, je partis pour l'Angleterre et je fus assailli par une violente tempête, au sud-est des rochers du Grand-Charpentier, après la pointe de l'Ève. Deux vagues furieuses jettent violemment le navire à bord, sur le flanc. Mes hommes n'ont que le temps de s'accrocher aux chaînes et aux cordages, pour ne pas être emportés. « Mes enfants ! m'écriai-je en voyant l'imminence du danger ; mes enfants ! invoquons notre Mère sainte Anne ! Promettons-lui, si nous échappons, de faire son pèlerinage et de faire dire une Messe en son honneur. »

» Pendant neuf heures, mer furieuse ; nous ne cessions d'être entre la vie et la mort ; nous étions ballotés au milieu des récifs les plus dangereux, sans en toucher aucun. Enfin, nous échouâmes doucement sur la côte, près la chapelle Saint-Marc. Tous alors nous sommes hissés et sauvés par les bons habitants, proclamant hautement, comme cela était manifeste, que, perdus sans espoir, nous devons à sainte Anne notre salut.

» Ce récit, Monsieur le Chapelain, sera un témoignage de reconnaissance de plus à conserver dans les Archives de l'église de notre bonne Mère sainte Anne.

» Signé : GOULVEN

« Capitaine de frégate. »

XXIV

Le petit mousse de sainte Anne

Voici un trait bien touchant de cette foi admirable qui attire si souvent sur nos braves marins les bénédictions toutes-puissantes de la Mère de la Sainte-Vierge. Sans être tout à fait un miracle, il a sa place tout indiquée à côté des miracles.

Le capitaine Duchesne, commandant le steamer *le Washington*, écrivait, lui aussi, au Chapelain de Sainte-Anne, et lui racontait, avec toutes sortes de détails techniques inutiles à reproduire ici, comment le 21 octobre 1864, il avait recueilli et sauvé, dans l'Océan, un petit mousse du navire *Fleur-des-Bois*, naufragé en revenant de la Martinique en France. L'enfant n'avait guère que dix ans.

Le 3 octobre 1864, une effroyable tempête avait assailli le navire en plein Océan, et l'avait bientôt démantelé. Tous les mâts avaient été brisés les uns après les autres ; le capitaine et les hommes d'équipage s'étaient jetés à la mer sur des épaves, le navire étant presque entièrement sous l'eau et menaçant à chaque instant de sombrer. Seul, l'arrière du navire demeurait au-dessus de l'eau après la

tempête. La cargaison, plus légère que l'eau, avait empêché le vaisseau de couler entièrement.

De tout l'équipage, il n'était resté, sur cet arrière, que le capitaine en second, dont la jambe droite était fracassée en deux endroits, et un pauvre petit mousse qui ne savait pas nager. Ils s'étaient tous deux amarrés de leur mieux sur les bossoirs de l'arrière, et de là ils avaient vu disparaître, noyés les uns après les autres, tous leurs compagnons d'infortune.

Ils flottaient ainsi au gré de la mer, n'ayant d'autre aliment que des cocos, qu'ils étaient parvenus à disputer au naufrage. Cette torture dura depuis le 3 octobre jusqu'au 19 !...

Alors, vaincu par les horribles souffrances de la faim, de sa jambe cassée et du désespoir, le malheureux second s'abandonna à la mer et disparut, laissant le petit mousse tout seul, à moitié mort.

Deux jours après, le 21, le capitaine du steamer *Washington*, que la Providence et sainte Anne sans doute avaient conduit près de là, recueillit le pauvre enfant ; il y avait dix-huit jours qu'il se trouvait en face de la mort ! Il était sans connaissance et perclus de tous ses membres. On le frictionna, on le réchauffa, et on parvint à le ramener à la vie.

Quand le petit mousse eut tout à fait repris ses esprits et put recommencer à parler, le bon capitaine lui dit entr'autres : « Est-ce que cet accident ne va pas te dégouter de la mer, mon garçon ? — De la mer ? répondit l'enfant d'un ton résolu ; je l'aime plus que jamais ! — Et à quoi pensais-tu pendant ton naufrage, dans cette affreuse position ? — A sainte Anne, répliqua le petit mousse. J'avais dix francs dans ma poche ; de temps en temps je les touchais en me disant : « Si j'échappe, j'en achèterai

un beau cierge pour la bonne Mère sainte Anne d'Auray. »

Le mousse a été rapatrié ; et, bien que l'histoire ne le dise pas, on peut-être bien sûr que sainte Anne a eu son « beau cierge. »

XXV

Le petit Joseph-Marie Dréan, de Plouay, 27 avril 1865.

François Dréan et sa femme, modestes cultivateurs du hameau de Kernoven, paroisse de Plouay (Morbihan), apportaient à sainte Anne, le 2 juin 1865, et présentaient au Supérieur et au Chapelain de Sainte-Anne un beau petit garçon de quatre ans, nommé Joseph-Marie, parfaitement bien portant, qui riait, jouait, sautait. C'était leur enfant à qui, six semaines auparavant, la bonne sainte Anne avait sauvé la vie d'une manière bien extraordinaire.

Le 27 avril précédent, une heure après-midi, François Dréan, accompagné de sa femme, de sa fille et de son jeune valet de ferme Joachim Jaric, conduisait vers un de ses champs une grosse charrette chargée de filasse et traînée par deux bœufs.

Son petit garçon, Joseph-Marie, suivait l'attelage

Lorsqu'on fut arrivé à l'endroit choisi pour faire sécher la filasse, Marie-Anne Dréan monte sur la charrette pour décharger, et le petit garçon se met à jouer près de là.

Tout à coup les bœufs s'épouvantent on ne sait de quoi,

et se rejettent brusquement du côté où l'enfant jouait. En un instant il est renversé : la roue gauche de la charrette, nouvellement ferrée et parsemée de gros clous saillants, l'atteint à la tête ; le pauvre petit est perdu !

La mère pousse un cri, et, en vraie Bretonne, elle voue son enfant à « la bonne Mère sainte Anne, » en lui promettant une Messe. Le père, lui aussi, a vu le danger ; il s'élançe pour essayer d'arracher le petit à la mort ; mais atteint lui-même en pleine poitrine par un des pieux de la charrette, il est renversé du côté opposé. Il se relève, court à son enfant... La roue était arrêlée et portait de tout son poids sur la tête du petit Joseph. La lourde voiture (avec sa charge, elle pesait plus de six cents kilos) était inclinée de cinquante à soixante centimètres du côté où gisait l'enfant. Celui-ci, étendu sur le côté gauche, paraissait dormir ; sa petite tête portait sur le sol dur et très-sec d'une ornière, de quelques centimètres à peine de profondeur. Tout le poids de la charrette reposait donc sur elle...

Eperdu, le pauvre père saisit la robe du petit. O prodige ! il retire son enfant, sans le moindre effort, de dessous cette masse qui aurait dû le broyer, et à peine la tête de l'enfant est-elle dégagée, que la roue s'enfonce de tout son poids dans l'ornière.

Il n'y avait à cet endroit aucune cavité qui pût garantir la tête de l'enfant, ainsi que l'a constaté peu d'heures après un vicaire de Plouay, M. l'abbé Carrel. Comme nous l'avons dit, le sol était sec et dur ; et, humainement parlant, la tête du petit Joseph-Marie devait être écrasée mille fois pour une.

Au moment où on le retira, l'enfant rendait, il est vrai, un peu de sang par la bouche, le nez et les oreilles ; et son petit bonnet était coupé au-dessus de l'oreille par un

des clous de la roue ; mais aucun mal apparent, aucun cri qui indiquât la moindre douleur ; et quelques minutes après, le petit bonhomme recommençait à jouer comme si de rien n'était.

Le lendemain soir néanmoins, le petit Joseph-Marie entra quasi-subitement en une sorte d'agonie ; et l'on remarqua pour la première fois, au-dessus de son oreille gauche ainsi qu'auprès de son petit nez, les marques distinctes de deux gros clous de charrette, qui démontraient jusqu'à l'évidence que la roue avait en plein reposé et pesé sur la tête. Les pauvres parents étaient au désespoir.

Les voisines étaient accourues et s'étaient mises en prières, pour assister à l'agonie et à la mort du petit. Plusieurs fois on le crut mort. Tout espoir semblait perdu. « Si vous l'avez voué à quelque Saint, dit aux parents une brave femme, il faut accomplir votre vœu. » La mère dit alors qu'au moment où son fils tombait, la veille, sous la roue de la charrette, elle l'avait voué à sainte Anne et avait promis une Messe. « Oh ! s'écrie le père en pleurant, si la bonne sainte Anne veut me rendre mon fils, je lui donne, en outre de la Messe vouée par ma femme, le prix du meilleur de mes bœufs. »

Aussitôt, second prodige ! le petit mourant ouvre les yeux, reprend connaissance et commence à parler. Le lendemain, il chantait gaiement dans son lit ; et le surlendemain, il courait les champs, se portant mieux que jamais. Il n'avait conservé de son accident que la marque bleuâtre des deux gros clous, à la racine du nez et au-dessus de l'oreille.

C'est ce petit ressuscité de sainte Anne que l'on présentait le 2 juin à M. le Supérieur ; et François Dréan, fidèle à sa promesse apportait, pour les frais de la basilique en construction, le prix de son meilleur bœuf, 225 fr.

Le procès-verbal est contresigné par M. Kerdaffret, Supérieur de Sainte-Anne, et par M. Guillouzo, Chapelain.

XXVI

**Une jeune paralytique subitement guérie
le 12 octobre 1864.**

Mademoiselle Marie de la Grostière, de Saint-Christophe-du-Ligneron (Vendée), était tombée gravement malade, au mois de février 1864, et avait bientôt perdu l'usage de ses jambes. Trois médecins, appelés successivement auprès de la jeune fille, avaient dû reconnaître l'impuissance de leur art pour la ramener à la santé.

N'ayant plus aucun espoir du côté de la médecine, la jeune infirme se tourne vers sainte Anne, se consacre à elle et fait vœu, si elle guérit, d'aller cinq fois en pèlerinage à son sanctuaire d'Auray.

Escomptant bravement sa guérison et les puissantes bontés de sainte Anne, elle part en voiture le 11 octobre, et arrive, le 12 au matin, à Sainte-Anne. Elle entend la Messe au sanctuaire, et elle boit un verre d'eau qu'on lui apporte de la fontaine : aucun effet sensible n'apparaît encore. Mais la jeune chrétienne ne se décourage pas ; elle se fait porter à la fontaine, elle se fait frotter les jambes avec l'eau de cette source que sainte Anne a sanctifiée jadis par sa miraculeuse présence... Et voici que, dès les premières lotions, elle se lève, et marche sans aucune peine ! Guérison complète. instantanée.

La déposition est signée par Mademoiselle de la Grostière elle-même, et authentiquée par M. le Chapelain de Sainte-Anne.

Le 27 juillet 1867, la bienheureuse miraculée revint pour une neuvaine de Messes et de communions d'actions de grâces. Sa santé était excellente. Mademoiselle Marie de la Grostière fait de longues courses sans en être aucunement incommodée.

Seconde attestation, signée par elle-même, en présence de M. Kerdaffret, Supérieur.

XXVII

Le jeune négociant breton, en 1865.

Pendant les vacances de l'année 1865, deux jeunes touristes entraient dans l'ancienne église de Sainte-Anne, non pour y prier, mais pour y tout regarder et examiner en simples curieux. Arrivés devant la statue miraculeuse, l'un d'eux, pris d'une subite émotion, tombe à genoux et se met à pleurer; l'autre, qui ne s'en était pas aperçu, continue d'examiner les *ex-voto* et les autres curiosités de l'église. Au bout de quelques instants, se voyant seul, il cherche son compagnon et le trouve agenouillé, tout en larmes, aux pieds de sainte Anne.

« Qu'est-ce que tu as? Qu'est-ce que tu fais là? » lui dit-il d'un air plus qu'étonné. Mais le jeune homme lui déclara d'un ton grave et décidé qu'il entend rester là et qu'il renonce à son voyage. Impatienté de cette réponse, le camarade sort de l'église et reprend seul le chemin de fer.

Que s'était-il donc passé ?

Ce jeune homme que sainte Anne venait de terrasser et de toucher si extraordinairement, était fils d'un riche négociant du diocèse de Rennes, nommé M. R..... Il avait vingt-sept ans. Après une pieuse et excellente jeunesse, passée au collège des Pères Eudistes de Redon, il avait eu le malheur de se laisser entraîner bientôt par de mauvais camarades et, depuis neuf ans qu'il avait quitté ses bons maîtres, il semblait avoir complètement oublié leurs leçons et leur direction. Il avait perdu son père ; et sa mère et sa sœur, deux saintes femmes s'il en fût, priaient incessamment pour lui, afin d'obtenir sa conversion. Cette grâce, si longtemps, si instamment demandée, c'était au grand sanctuaire de sainte Anne qu'elle venait d'être accordée.

Le jeune R..... pleurait donc et priait, sous l'empire d'une émotion qu'il n'avait jamais ressentie.

Le Chapelain, qui passait en ce moment, l'aperçut, fut touché de son attitude et de ses larmes, et s'approcha de lui pour le consoler. » Qu'avez-vous, Monsieur ? lui dit-il avec bonté. Puis-je quelque chose pour vous ? — Je le crois bien ! lui répondit aussitôt M. R.... Je désire me confesser. Voulez-vous m'entendre ? » Et suivant le bon prêtre à la sacristie, il tomba à ses pieds, et fit de tout son cœur la confession de ses fautes.

Le lendemain matin, il scella sa réconciliation avec le bon DIEU par une humble et fervente communion. Et bientôt l'heureux converti de sainte Anne partait pour le noviciat des Pères Jésuites à Angers.

Quelques mois après, le Chapelain montrait l'enclos du sanctuaire et du Petit-Séminaire à quelques dames venues au pèlerinage. Il ne les connaissait pas. Elles vinrent à lui demander si, depuis quelque temps, aucun miracle,

aucun fait extraordinaire ne s'était passé aux pieds de la bonne Mère sainte Anne. Il leur répondit que bien souvent il était l'heureux témoin des miséricordes de sainte Anne ; et entr'autres il leur renconta l'histoire du jeune négociant converti. Il les vit fondre en larmes. Tout ému lui-même, il put à peine leur en demander la cause. « C'est mon fils, dit la plus âgée de ces dames. — Oh ! alors, reprit le bon Chapelain, je comprends vos larmes ; ce sont des larmes de reconnaissance, DIEU a exaucé vos prières, par l'intercession de sainte Anne. »

Plusieurs années après, le Père R....., tout récemment ordonné prêtre, venait dire sa Messe d'actions de grâces au sanctuaire de sa céleste bienfaitrice.

En 1875, M. Guillouzo me racontait lui-même les touchants détails de cette conversion merveilleuse, et ajoutait que le pauvre Père R.... était devenu poitrinaire et que les médecins en désespéraient. En effet, il est mort cette année-ci (1876), et très-sainteement, au noviciat d'Angers, à la fin de mai ou au commencement de juin.

M. Guillouzo me disait à cette occasion qu'à chaque instant des conversions de ce genre, tout à fait inespérées, venaient réjouir son ministère et raviver de jour en jour son absolue confiance en la miséricordieuse puissance de sainte Anne.

XXVIII

Guérison subite et radicale

de M^{lle} Albine de la Brèque, de Pont-l'Abbé, en 1864.

Mademoiselle Albine de la Brèque, de Pont-l'Abbé (Finistère), était atteinte d'une maladie organique très-grave,

très-douloureuse ; et quatre habiles médecins, trois de Quimper et un de Paris, l'avaient jugée incurable. Bientôt réduite à l'extrémité, elle dut recevoir les derniers sacrements et se préparer à la mort.

Mais voici que la jeune fille, ranimant sa foi et comme dominée par un secret et invincible espoir, fait vœu d'aller demander à sainte Anne sa guérison. Elle part, malgré son médecin, qui déclare que c'est insensé, qu'elle mourra en chemin. Elle arrive au sanctuaire, se fait porter devant la sainte image, où elle prie avec toute la ferveur dont elle est capable.

Aussitôt elle sent ses douleurs s'apaiser, puis disparaître complètement ! Transportée de bonheur, elle se lève, laisse là ses béquilles, et rentre chez elle, à Pont-l'Abbé, à la grande joie et stupéfaction de tous ceux qui l'avaient vue mourante.

Son médecin avoua franchement que cette guérison était « tout à fait surnaturelle. »

Depuis cette époque, M^{lle} Albine de la Brêque n'a cessé de jouir d'une excellente santé. Le 5 octobre 1865, elle revenait à Sainte-Anne, en actions de grâces, et signait de sa propre main le procès-verbal de sa miraculeuse guérison. Avec elle signèrent M. le Supérieur et un professeur de Sainte-Anne, ainsi qu'un autre témoin.

XXIX

Admirable conversion d'un mari ivrogne, en 1864.

Depuis 1864, arrive en pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray, au moins une fois chaque année, une sainte

femme, vraie Bretonne par l'énergie de sa foi, à qui sainte Anne a rendu le bonheur. Voici son histoire, recueillie de sa propre bouche et de celle de son mari, par M. Guillozo, de qui je la tiens. Ils ont répété maintes fois le même récit devant plusieurs professeurs du Séminaire de Sainte-Anne, qui en ont pleuré d'attendrissement.

Cette brave femme, née dans le diocèse de Rennes, était mariée depuis vingt-quatre ans avec un employé du chemin de fer de l'Ouest, nommé Georges V***, lequel, empêché par l'esclavage déplorable de son service d'assister à la Messe, de sanctifier ses dimanches et de remplir ses devoirs religieux, s'était bientôt abandonné à tous les désordres, et en particulier à l'ivrognerie. Il remplissait, tant bien que mal, son petit emploi à la gare Montparnasse, à Paris.

Sa malheureuse femme avait tout fait pour obtenir sa conversion : prières continuelles, neuvaines à Notre-Dame-des-Victoires, neuvaines à Notre-Dame de Fourvières, supplications, bonnes paroles, bons exemples, tout avait échoué. Georges V*** était devenu un ivrogne proprement dit, un ivrogne de profession, un ivrogne incurable. Il y avait douze ans que cela durait : la pauvre femme était complètement découragée.

En 1864, elle entend parler des miracles incessants de sainte Anne, dans son sanctuaire d'Auray. Le courage lui revient au cœur. « J'irai, se dit-elle ; j'irai à pied ; et j'obtiendrai de sainte Anne la conversion de mon mari. » Elle part, sans rien dire à personne ; elle arrive à Sainte-Anne, les pieds tout en sang, brisée de fatigues ; elle avait fait cent trente lieues, plus de cinq cents kilomètres ! Elle va droit à l'église, prie, supplie sainte Anne ; et après une longue station devant la statue miraculeuse, elle va à la fontaine pour y laver ses pauvres pieds ensan-

glantés. Elle les retire guéris : plus de douleurs, plus de plaies, plus même de fatigue. Elle se sent animée d'un courage tout surnaturel.

Elle retourne à la statue pour remercier sainte Anne de cette première grâce ; mais malgré sa confiance inébranlable, malgré la faveur surnaturelle qui vient de lui être accordée et dont elle sent tout le prix, elle est triste, et s'en va avec le sentiment intime que sa prière n'est point encore exaucée.

Elle retourne à Paris, comme elle était venue, à pied, priant tout le long de la route.

Arrivée chez elle, elle trouva son mari furieux, exaspéré. « Où as-tu été ? lui crie-t-il. » Elle ne répondit rien. Il la frappa rudement.

« J'y retournerai, se dit-elle ; j'obtiens sa conversion. » Et peu après elle repart, comme la première fois, à pied.

Arrivée au sanctuaire, elle se prosterne la face contre terre devant la sainte image et y reste un long temps, abîmée dans la prière. « Bonne Mère sainte Anne ! répète-t-elle en sanglotant ; convertissez mon mari ! Donnez-moi l'âme de mon mari ! » Alors elle entend distinctement au dedans d'elle ces paroles : « Femme, lève-toi, tu trouveras ton mari converti. » C'était la voix sacrée de la Mère de la Reine du ciel. La fidèle Bretonne était exaucée !... Elle repart aussitôt, sans penser à se reposer un moment ; mais, cette fois, elle prend le premier train du chemin de fer.

En arrivant à la gare Montparnasse, elle trouve, au sortir du wagon, son mari, qui était venu là sans savoir comment ni pourquoi. Il l'attendait. Il la reçoit à bras ouverts, avec une affection à laquelle il l'avait depuis longtemps déshabituée : son visage même était tout

changé. Sans demander à sa femme d'où elle vient, il lui dit avec émotion : « Que s'est-il donc passé, ma pauvre amie ? Depuis que tu es partie, je n'ai pas eu un moment de repos. Je me suis trouvé tout autre. Il a fallu, bon gré, mal gré, que j'aie me confesser. J'ai communie. A présent, je suis tout changé et décidé à vivre désormais en bon chrétien. Tu vas être heureuse, je te le promets ! » L'excellente femme, les larmes aux yeux, lui raconta alors ce qu'elle avait fait, ses pèlerinages à pied, ses promesses à sainte Anne ; et tous deux ils bénirent le bon DIEU de ses miséricordes.

A son premier pèlerinage d'actions de grâces à Sainte-Anne d'Auray, madame V... disait à M. Guillouzo et à plusieurs prêtres du Séminaire présents à la sacristie : « Aux pieds de sainte Anne, j'étais résolue à l'emporter ou à mourir. Je lui disais : « Vous me rendrez mon « mari ; je reviendrai à pied tant que vous ne me l'aurez « pas converti. Vous exaucerez ma prière, ou je mourrai « de fatigue en chemin ! »

Depuis lors, Georges V... et elle viennent fidèlement chaque année en pèlerinage à Sainte-Anne. En 1874, Georges V... disait tout joyeux à M. Guillouzo : « Maintenant, je suis tout au bon DIEU. Je communie au moins une fois par semaine, Pour pouvoir faire ma religion, j'ai dû demander un changement d'emploi : au lieu de travailler le jour, je travaille la nuit. C'est plus dur ; mais j'aime mieux cela, au moins je suis libre de servir DIEU. »

A son pèlerinage de 1875, il disait : « On est venu jadis ici pour moi : cette fois j'y viens pour ma pauvre fille, qui n'a pas autant de religion que je voudrais. Je viens demander pour elle un bon mari, bien solide, bien chrétien. »

Une conversion de ce genre n'est-elle pas un miracle aussi extraordinaire que toutes les guérisons du monde ? Maintenant, comme toujours, la foi transporte les montagnes, guérit les maladies incurables et convertit jusqu'aux ivrognes.

XXX

**La Sœur de Notre-Dame-de-la-Charité,
Marseille, 4 août 1866.**

Au couvent des Religieuses de Notre-Dame-de-la-Charité de Marseille, la Sœur Lequellec, Bretonne, comme l'indique son nom, fut prise, le 26 février 1864, d'une pleurésie très-grave, qui la mit bientôt à deux doigts de la mort. Les médecins, n'espérant plus rien, avertirent la Supérieure, et la pauvre Sœur reçut l'Extrême-Onction.

Un peu de mieux se produisit d'abord ; mais des chutes et des rechutes continuelles laissèrent la malade dans un bien triste état jusque vers la fin de juillet. Le 26, fête de sainte Anne, la Sœur Lequellec invoqua la sainte Mère de MARIE immaculée avec une foi et une ferveur toutes particulières. Le soir, on crut qu'elle allait passer, dans une violente crise de palpitations et d'étouffements ; et le lendemain matin, le médecin constata, hélas ! une paralysie aux poumons ; la mort devait être imminente ; c'était une affaire de quelques jours à peine. On donna de nouveau l'Extrême-Onction à la mourante.

Mais toute la Communauté s'était mise en prières, et, dès la veille, elle avait commencé une grande neuvaine à Sainte-Anne. On pria si bien que, le neuvième jour, 4 août, contre toute possibilité humaine, la guérison de la mourante était complète ; la Sœur faisait la sainte Communion, avec toutes les autres, à la Messe de Communauté ; elle reprenait tous les exercices et travaux de la vie commune, et, depuis ce jour, sa santé n'a cessé d'être parfaite.

Tel est le récit qu'elle fit elle-même de sa maladie et de sa miraculeuse guérison à M. le Supérieur de Sainte-Anne, qui en a dressé et signé le procès-verbal.

XXXI

**Quadruple guérison instantanée
de M^{lle} Marie Fuseau, du Créal (Morbihan),
mai 1866.**

Une pauvre jeune fille du Créal, dans l'île de Groix, entre Vannes et Lorient, était tombée malade, en 1856, à l'âge de vingt ans, et avait perdu à la fois la parole, l'ouïe et la vue ; bientôt enfin la pauvre créature perdit la raison. Elle ne vivait plus que d'une vie quasi-animale. Soins inutiles des médecins, qui l'abandonnèrent après avoir essayé divers traitements.

Il y avait dix ans que l'infortunée végétait en cet état, lorsque, au mois de mai 1866, elle fut prise de crises si violentes qu'on avait cru devoir lui faire administrer l'Extrême-Onction sous condition. En même temps ses

parents eurent l'inspiration de la vouer à sainte Anne ; après avoir prié de tout leur cœur, ils la frictionnèrent avec un peu d'eau de la fontaine des apparitions... O bonté de sainte Anne ! l'infirmes mourante recouvre immédiatement, sans transition, la parole d'abord, puis l'ouïe, puis la vue, puis la raison !...

Ainsi rétablie, ou, pour mieux dire, ainsi ressuscitée, Marie Fuseau fit en actions de grâces le pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray, et signa elle-même la relation authentique de tous ces faits. Un prêtre de l'île de Groix, qui en avait été témoin, voulut, en l'honneur de sainte Anne, joindre sa signature à celle de l'heureuse miraculée.

XXXII

**Marie-Françoise Gétin, de Nivillac (Morbihan),
veille de Noël 1866.**

Une autre pauvre fille bretonne, nommée Marie-Françoise Gétin, de la paroisse de Nivillac, avait été prise, en 1861, de terribles convulsions qui lui avaient tordu et paralysé les membres. Ses deux pieds étaient tellement contrefaits, tellement retournés en dedans, qu'il lui était devenu absolument impossible de marcher. Elle avait alors vingt ans.

En vain tous les médecins essayèrent-ils tous les remèdes : aucune amélioration n'était survenue, et la pauvre infirme, dont les souffrances étaient intolérables,

fut admise, après cinq ans, aux Petites-Sœurs des Pauvres de Vannes.

Un jour qu'elle souffrait plus encore que d'habitude, la pauvre estropiée tourna les yeux vers sainte Anne et se sentit poussée à faire le vœu d'un pèlerinage à son sanctuaire, afin d'y implorer sa délivrance. C'était le 20 novembre 1866.

En même temps, Marie-Françoise commence, avec quelques-unes des Petites-Sœurs, une neuvaine à l'Immaculée-Conception, qui est le grand mystère et le principe des gloires de sainte Anne. Le quatrième jour de la neuvaine le bras droit devient libre et se trouve tout à coup guéri.

Le lendemain, cinquième jour, guérison instantanée du bras gauche.

Le 8 décembre, Marie-Françoise, de plus en plus confiante en la protection de sainte Anne, s'est préparée à la sainte Communion ; deux personnes la portent à la Sainte-Table, d'où elle revient seule à sa place.

Cependant la guérison n'est pas encore complète : la pauvre fille peut marcher, il est vrai, mais ses deux pieds sont encore contournés en dedans. Elle renouvelle son vœu d'aller en pèlerinage à Sainte-Anne, afin que la Mère de la Vierge immaculée y parachève et y couronne son œuvre. Elle recommence une neuvaine.

La veille de Noël, sixième jour de la neuvaine, elle part pour Sainte-Anne, en compagnie de la Sœur Albertine. A neuf heures, elle entre dans la chapelle ; elle communie à la messe de M. Guillouzo. De retour à sa place, elle éprouve de violentes douleurs dans ses pauvres pieds, si bien qu'elle tombe en défaillance... Au bout de quelques instants, elle revient à elle ; ô bonheur ! la guérison est complète, cette fois : les deux pieds sont revenus à leur état normal.

Après une fervente action de grâces, Marie-Françoise et la Sœur Albertine allèrent tout raconter à M. Guillouzo, qui recueillit aussitôt leur déposition et la consigna dans les Archives du pèlerinage.

XXXIII

**Miraculeuse préservation
de Marie-Anne Le Floch, de Lanquidic (Morbihan),
6 septembre 1867.**

Le 17 octobre 1867, se présentait à Sainte-Anne, pour déposer devant M. le Chapelain Guillouzo, M^{lle} Marie-Anne Le Floch, propriétaire à Lanquidic, accompagnée de sa servante Gillette Lancelot, et de ses deux domestiques Louis Sénéchal et Pierre Talé.

Le 6 septembre, à onze heures et demie du soir, M^{lle} Marie-Anne Le Floch, qui s'occupait elle-même et fort activement de ses affaires, sortit de son appartement pour aller réveiller son fermier et lui donner quelques ordres pressés.

Dans la cour qu'elle dut traverser, il y a un puits, profond de trente-six pieds, et dans lequel il y avait alors cinq pieds d'eau. Au milieu de l'obscurité, elle heurte le rebord du puits ; elle veut s'y appuyer, met la main dans le vide, perd l'équilibre et tombe dans le puits, laissant contre les parois sa coiffe, avec quelques mèches de cheveux, ..

Au fond de l'eau, et ayant perdu tout à fait connais-

sance. M^{lle} Le Floch invoque sainte Anne, prononce son nom béni, et se recommande à DIEU... Puis, plus rien !

Son domestique Louis Sénéchal la voit tomber et s'écrie : « Sainte Anne ! sainte Anne ! » et il court prévenir la famille. Dès qu'elle apprend le malheur arrivé à sa maîtresse, Gillette la recommande aussitôt à sainte Anne ; et tous de pousser comme par instinct, le cri de la foi bretonne : « Sainte Anne ! sainte Anne ! »

On accourt ; on jette à Marie-Anne une corde... Mais on ne sent rien ; on n'entend rien : la pauvre dame était ou noyée ou sans connaissance. Pierre Talé se décide à descendre dans le puits.

O merveille ! Arrivé au fond, il trouve sa maîtresse privée de toute connaissance, mais parfaitement vivante et comme ravie en esprit. Elle était comme assise, suspendue au-dessus de l'eau, la tête et le dos appuyés sur la paroi du puits, et elle tenait machinalement la corde à la main. Pierre Talé la saisit et veut la retirer. « Je suis bien ici, lui dit-elle tranquillement ; je suis dans l'église de Sainte-Anne. — Mais non, Mademoiselle, répond Pierre tout surpris ; vous êtes dans le puits. — Non, non. Oh ! qu'il fait beau dans l'église de Sainte-Anne ! La chapelle n'est pas encore terminée ; mais il fait beau dans cette église. » Et comme le bon Pierre faisait des efforts pour la soulever : « Laissez-moi dans l'église de Sainte-Anne, lui dit-elle. je vois ici sainte Anne près de moi ; je la vois tenant sa fille par la main... Laissez-moi avec sainte Anne. »

Quand elle fut retirée du puits, elle dit, toujours hors d'elle-même et dans une sorte d'extase : « Eh bien, me voici arrivée ; je viens de Sainte-Anne. Voilà mon voyage terminé. Je suis toute mouillée, mais bien contente. »

Ses serviteurs la transportèrent dans son appartement. On l'essuya, on la sécha ; et pendant qu'on lui mettait des vêtements secs, elle revint à elle, et dit avec étonnement : « Comment !... Je vois bien que je suis tombée dans le puits. » Ensuite, elle mangea et de bon appétit. Elle se mit au lit, à une heure environ après minuit, s'endormit d'un sommeil paisible, et passa une excellente nuit.

Le lendemain matin, santé parfaite ; aucune trace du terrible accident, où la bonne sainte Anne lui a si miraculeusement sauvé la vie.

Déclaration faite et signée devant Mgr l'Évêque de Vannes lui-même et M. Guillouzo.

« Nous avons lu nous-même cette déclaration de M^{lle} Le Floch, qui a été dictée à M. Guillouzo.

« *Signé : † JEAN-MARIE, Év. de Vannes.* »

XXXIV

Guérison d'une fistule cancéreuse.

Madame Gaulé, de Bain, près Redon.

Le 5 novembre 1867, à l'occasion d'une nouvelle grâce très-signalée qu'elle venait d'obtenir du cœur maternel de sainte Anne, madame Gaulé, de Bain, diocèse de Rennes, écrivait à M. le Chapelain de Sainte-Anne :

« En 1850, accablée de souffrances et tourmentée particulièrement par une fistule cancéreuse incurable, je fis vœu d'aller en pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray, à pied

à partir de Vannes. Aussitôt je me sentis soulagée ; je fis mon pèlerinage, et depuis lors mon affreuse maladie a entièrement disparu. Gloire à sainte Anne ! »

XXXV

**Les deux petits enfants Jaffré, de Plouhinec,
février et mars 1867.**

Une bonne mère de famille, la femme Marie Jaffré, de Plouhinec (Morbihan) voyait, le 5 février 1867, un de ses enfants tomber très dangereusement malade. Il rendait le sang à pleine bouche, et l'on commençait à désespérer. La pauvre mère le voue à sainte Anne avec une grande confiance. Immédiatement, amélioration inexplicable ; les symptômes alarmants disparaissent les uns après les autres ; et dès le lendemain, le bon petit, frais et rose, était rendu à une parfaite santé, riait, mangeait, sautait sous les yeux de son heureuse mère.

Le 7 mars de la même année, son autre enfant, Jean-Vincent, âgé de cinq mois, tombe à terre auprès d'elle, pendant qu'elle épluchait des carottes avec un couteau fort pointu. Elle se précipite pour le relever ; et le couteau s'enfonce profondément dans l'œil du pauvre petit.

Stupéfaite, épouvantée, Marie Jaffré demeure tout interdite ; elle n'ose pas retirer le couteau, de peur de voir couler l'œil avec le sang de son petit garçon.

« O sainte Anne ! s'écria-t-elle, sainte Anne, gardez l'œil de mon enfant ! » Et pleine de confiance, elle se penche, saisit hardiment le couteau et l'arrache..... Chose

admirable! Pas une goutte de sang ne jaillit; point de trace de blessure. Tout terrible qu'il était, l'accident n'eut aucune suite.

En témoignage de sa reconnaissance, Marie Jaffré envoya sans retard à M. le Chapelain de Sainte-Anne sa déposition écrite et détaillée.

XXXVI

La petite Marie-Anna B., de Saint-Méen, mai 1868.

Dans les premiers jours de mai 1868, M. Hyacinthe B., de Saint-Méen, diocèse de Rennes, envoyait à M. le Chapelain de Sainte-Anne la déclaration suivante :

« Ma fille, Marie-Anna, âgée de huit ans, fut atteinte d'une angine couenneuse fort grave et de fièvres qui la réduisirent bientôt à l'extrémité, si bien que la pauvre petite reçut les derniers sacrements. Les médecins en désespéraient ouvertement.

» Alors je promis de faire pour elle le pèlerinage de Sainte-Anne. Presque immédiatement après, la petite mourante se trouva tellement mieux que, dans la journée même, elle fut hors de danger.

» *Signé* : HYACINTE B. ET SA FEMME,

« *A Saint-Méen, arrondissement de Montfort,
(Ille-et-Vilaine).* »

XXXVII

Une autre petite fille arrachée à la mort, à Plœmeur, près Lorient, 11 juillet 1868.

Le 11 juillet 1868, M. Gouillouzo reçut de Plœmeur, près Lorient, la lettre suivante :

« Voici le beau miracle que sainte Anne vient d'accorder à Mme B., ma parente.

« Elle voyait mourir sa petite fille de la même maladie dont étaient déjà morts deux de ses enfants. Un moment, on la crut morte.

« La pauvre mère passe alors dans la chambre voisine, se jette à genoux, fait un acte de contrition, et voue son enfant à sainte Anne. Elle met de côté son offrande, prend le cordon de la Confrérie de Sainte-Anne, et le pose sur le berceau...

» Aussitôt l'enfant soupire profondément; un mieux sensible se manifeste; plus de fièvre; et depuis lors, la petite ressuscitée va de mieux en mieux.

» Faites de cette déclaration ce que vous jugerez utile à la gloire de DIEU et de la bonne Mère sainte Anne.

» *Signé* : SÉRAPHINE LE QUÉMENER. »

XXXVIII

**La petite Anne-Marie Guillemet, de Locminé,
le 5 novembre 1868.**

Joseph-Marie Guillemet tenait, avec sa femme Mathurine Le Corre, une petite boutique de marchand, à Locminé (Morbihan). Ils avaient une petite fille de quatre ans, nommée Anne-Marie.

« Le 5 novembre 1868, la petite Anne-Marie se trouvait avec sa mère dans le grenier de la maison. L'enfant ouvrit la fenêtre qui donnait sur la cour, et, perdant l'équilibre, tomba d'une hauteur de dix-huit pieds, la tête la première sur le pavé de la cour...

» En voyant disparaître son enfant, la pauvre mère pousse un cri, et la voue à sainte Anne.

« Accourus aux cris de la mère, les voisins trouvèrent la petite Anne-Marie tranquillement étendue à terre, sans le moindre désordre dans ses vêtements, sans la moindre blessure, ses deux petits bras croisés sous sa tête, comme si elle était endormie.

» Un médecin, le docteur Pennanech, mandé aussitôt, constata le fait; et, après avoir soigneusement examiné l'enfant, il reconnut que ni sur le corps, ni à la tête de la petite fille, il n'y avait aucune trace de contusion, encore moins de blessure.

« La petite Anne-Marie ne s'est aucunement ressentie de cette terrible chute, qui aurait dû la tuer.

« *Signé : LE PÈRE, LA MÈRE, DIX VOISINS OU VOISINES ;
certificat du docteur ; le tout, légalisé et certifié par
le maire de Locminé, M. Bollot. »*

XXIX

La Novice des Sœurs Hospitalières des Incurables, Rennes 1869.

Au mois de juin 1869, une petite Novice des Sœurs Hospitalières des Incurables, de Rennes, venait en pèlerinage à Sainte-Anne, avec une de ses Sœurs, pour remercier la bonne Mère sainte Anne.

Fille d'un bon et pieux cultivateur de Châtillon, près de Rennes, Jeanne Peltant souffrait, depuis l'âge de quatorze ans, de vomissements continuels. Elle avait de fréquentes défaillances, et sa faiblesse, son épuisement augmentaient de jour en jour.

Quatre ans se passèrent ainsi dans de vives souffrances qu'aucun traitement médical n'était parvenu à calmer, encore moins à guérir. Bien que pleinement résignée à la volonté de DIEU, la pieuse jeune fille n'en était pas moins désolée de cet état maladif, car depuis son enfance, elle désirait se faire Religieuse, et sa santé était un obstacle invincible. Elle avait une grande dévotion à la Très-Sainte Vierge Immaculée et à sainte Anne.

Un de ses beaux-frères, chrétien fervent, lui ayant

rapporté du pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray de l'eau qu'il avait puisée à la fontaine miraculeuse; Jeanne eut l'heureuse inspiration de se consacrer à sainte Anne. Elle commence une neuvaine en son honneur et boit de l'eau de la fontaine. Dès la première fois, plus de vomissements, plus de douleurs. Son estomac était complètement remis.

Pleine d'une reconnaissance facile à comprendre, l'heureuse Jeanne Peltant fait vœu d'un pèlerinage au sanctuaire de sa céleste bienfaitrice, obtient de ses parents, non moins touchés qu'elle-même, l'autorisation de se faire Religieuse, entre au couvent le 27 avril 1869, et, après avoir ainsi pris possession de sa sainte et bienheureuse vocation, elle va à Sainte-Anne, où elle fait sa déposition et signe tout ce qu'on vient de lire.

XL

Délivrance d'une surdité, Auray 1869.

Une pieuse dame d'Auray, madame de Kervensaël, écrivait, le 6 octobre 1869, à M. le Chapelain de Sainte-Anne :

« Mon fils, le seul qui me reste, sous-intendant militaire à Nantes, a été plusieurs fois déjà atteint de surdité soit en France, soit en Algérie. Cela durait quelques semaines, un peu plus, un peu moins.

» L'année dernière, j'allais partir pour Sainte-Anne en pèlerinage, comme je le fais presque tous les ans, lors-

qu'une lettre de mon fils m'apprit le retour de cette infirmité désolante.

« Arrivé au sanctuaire vénééré, je fis dire une Messe en l'honneur de sainte Anne et brûler un cierge devant son image miraculeuse, le cœur plein de confiance.

« En rentrant chez moi, j'appris avec un bonheur indécible, par mon fils lui-même, que, contrairement à ce qui s'était passé dans les crises précédentes, sa surdité avait cessé tout à coup, et cela à l'heure même où la Messe se disait et où brûlait pour lui le cierge de sainte Anne.

« Je viens, par cette déclaration, acquitter ma dette de reconnaissance à la bonne Mère. »

« Le Lock, Auray, le 6 octobre 1869. »

« *Signé* : A. DE KERVENSÆL. »

XLI

Sainte Anne et les soldats bretons, pendant la guerre de 1870.

Aux débuts de l'épouvantable guerre de 1870, la plupart de nos soldats bretons, surtout ceux des diocèses de Vannes et de Rennes, s'étaient mis, soit par des pèlerinages publics, soit par des vœux particuliers, sous la protection si puissante de sainte Anne, leur bonne Mère.

Ceux d'Auray, conduits par leur capitaine, avaient tenu à faire bénir à Sainte-Anne même leur drapeau et leurs armes, ainsi que leurs chapelets. Au retour après la

guerre, leur première pensée fut un pèlerinage d'actions de grâces à Sainte-Anne : pas un seul ne manquait à l'appel, et DIEU sait s'ils avaient couru des dangers, spécialement aux avant-postes des fortifications de Paris, où plusieurs d'entre eux, le capitaine en tête, avaient servi d'éclaireurs.

Un jour, l'excellent Recteur de Pluneret, sur le territoire duquel s'élève le sanctuaire de Sainte-Anne, me lisait une lettre qu'il venait de recevoir d'un de ses enfants spirituels, qui se battait, comme tant d'autres, contre les Prussiens. Le jeune soldat lui écrivait entre autres : « Nous étions, l'autre jour, sept ou huit du pays couchés dans une même chambre ; nous avons fait notre prière en commun, et nous nous étions bien recommandés à sainte Anne. Au milieu de la nuit, nous sommes réveillés en sursaut ; on crie : « Aux armes ! » Nous entendons alors une voix : « Allez, mes enfants, ne craignez pas ! Je suis avec vous. » Nous l'avons tous entendue, et tous nous sommes convaincus que c'était la voix de notre bonne Mère sainte Anne. » Pas un seul de ces braves enfants ne fut tué, ni même blessé.

MM. Louis et Henri de C..., d'Auray, avaient été, chaque jour, instamment recommandés à sainte Anne par leur mère ; et eux-mêmes, en vrais catholiques et en vrais Bretons qu'ils étaient, la priaient sans cesse. Après le terrible combat de Champigny, où le feu le plus meurtrier ne discontinua point pendant trois jours, ils écrivirent par ballon à leur pieuse mère : « Vive sainte Anne ! Elle veut bien nous protéger, et, grâce à vos bonnes prières, vos deux fils sont sortis sains et saufs de ces trois rudes journées de combat. Nous nous sommes battus comme des lions et nous en sommes sortis sans une égratignure. Faites dire une Messe d'actions de grâces

à la bonne sainte Anne. Bientôt nous irons avec vous nous jeter aux pieds de son autel. »

Les Archives du pèlerinage contiennent une quantité de traits semblables de la protection de sainte Anne sur des officiers, sur de simples soldats, qui se firent un devoir à l'expiration de la campagne, d'en témoigner hautement et par écrit leur reconnaissance à la Patronne de la catholique Bretagne.

Les marins du Morbihan, plus spécialement enfants de sainte Anne que les autres, étaient partis au nombre de sept cent huit, ayant tous fait vœu de faire un beau pèlerinage à Saint-Anne, au retour, s'ils en réchappaient. Leur confiance ne fut point trompée. Après des prodiges de valeur, qui en signalèrent un bon nombre à l'admiration de l'armée, ils revinrent *tous*, sans exception; deux seulement avaient été blessés, et, très-légèrement. A la grande procession d'actions de grâces qui réunissait à Sainte-Anne d'Auray, le 8 décembre 1872, les représentants de tous les diocèses de Bretagne, l'*ex-voto* des marins du Morbihan était porté solennellement par ces deux blessés. Tout le monde a regardé cette préservation comme un fait absolument surnaturel, et c'est à ce titre qu'il trouve ici sa place.

Sainte Anne, la bonne Mère sainte Anne, a voulu se montrer, au dix-neuvième siècle, pour ses braves soldats bretons, ce qu'elle était déjà, huit ou dix siècles auparavant, pour son « cher fils, » le chevalier Lez-Breiz. Est-il étonnant, je le demande, qu'après avoir éprouvé, pendant mille ans et plus, les effets de cette puissante et maternelle protection, notre Bretagne aime, acclame et invoque chaleureusement sainte Anne ?

XLII

Guérison miraculeuse du petit Lucien Chotel,
26 juillet 1871.

M. Chotel, officier d'administration, écrivait de Versailles à M. le Chapelain de Sainte-Anne d'Auray, en date du 26 juillet 1871, la relation suivante, signée de lui et de son épouse :

« Mon fils Lucien, âgé de cinq ans, fut atteint d'une violente dysenterie ; les soins de notre médecin demeuraient inutiles, et le mal allait en augmentant d'une manière effrayante.

« Au bout de trois jours et trois nuits de cris et d'insomnie, mon pauvre petit enfant était à la mort. Sa mère et moi, nous étions au désespoir.

« N'attendant plus rien des médecins de la terre, nous priâmes sainte Anne de tout notre cœur et lui vouâmes notre enfant. C'était au milieu de la nuit. Tout à coup la mère voit le lit de l'enfant comme environné de flammes.... Et aussitôt l'enfant s'endort d'un sommeil calme....

« Le lendemain matin, le médecin constatait avec étonnement la disparition de tout danger. Le surlendemain, mon petit Lucien, entièrement guéri, courait avec les autres enfants, comme s'il n'avait jamais été malade.

« *Signé* : Chotel, officier d'administration des
subsistances militaires.

« Mélanie CHOTEL. »

XLIII

**Résurrection d'une petite fille noyée ; Grand-Champ
le 18 septembre 1872.**

Le 18 septembre 1872, Jean-Marie Le Corps et sa femme, Jeanne-Marie Giloton, demeurant au hameau de Kerhoarn, paroisse de Grand-Champ, à trois lieues environ de Sainte-Anne, étaient sortis de chez eux vers quatre heures du soir, pour aller faire la lessive au coin d'un champ voisin, selon l'usage du pays. Ils étaient accompagnés de Barbe Giloton et de leur petite fille, Marie-Françoise, qui n'avait pas encore tout à fait trois ans. Leur petit domestique, Pierre-Thomas, âgé de quatorze ans, gardait les bestiaux, à quelque distance, dans le même champ.

C'était le jour de la Bénédiction Papale et de l'Indulgence plénière à Sainte-Anne, ainsi que le firent remarquer plusieurs témoins du fait que nous allons rapporter.

A cinquante pas de l'endroit où le père et la mère travaillaient, se trouvait un lavoir, entouré d'une haie où il y avait une grande brèche. L'enfant s'éloigna peu à peu en jouant, sans que personne s'en aperçût, et passa, paraît-il, par cette brèche...

Au bout d'une demi-heure, le père et la mère, ne voyant plus leur petite fille, l'appellent inutilement, et s'en vont à sa recherche. Ils s'adressent à Pierre-Thomas ; il n'avait pas vu l'enfant. La peur les prend : ils se dirigent vers le lavoir.... Le père pousse un cri de terreur : « Elle

y est ! !.... » Il venait d'apercevoir le corps de la pauvre petite au milieu du lavoir, entre deux eaux, renversée sur le dos et sans mouvement ! L'eau profonde de deux pieds la recouvrait tout entière... Aux cris perçants de la mère, quelques voisins accourent.

Le pauvre père retire l'enfant, et dépose le petit corps sans vie dans les bras de Barbe Giloton accourue au secours comme les autres. Les yeux étaient tout grands ouverts ; le visage et principalement le contour des yeux étaient violacés par l'asphyxie ; les membres et le corps étaient déjà froids.

Le pauvre Jean-Marie Le Corps court à la maison, distante d'environ trois cents pas ; il appelle au secours ses deux sœurs d'abord, puis quelques autres personnes. On se met à prier avec ardeur sainte Anne et la Sainte-Vierge Immaculée. L'enfant ne donnait aucun signe de vie. Il y avait un grand quart d'heure qu'elle était tirée de l'eau. « Elle est bien morte, » disaient les assistants qui priaient autour du petit corps.

Mathurine, marraine de l'enfant, Jeanne Marie Le Corps, sa mère, Barbe Giloton et les autres parents promettent, d'un commun accord, en pleurant, de faire dire une Messe à sainte Anne, d'y porter l'enfant, si la vie lui est rendue, et de lui faire tenir un cierge pendant la Messe.

Alors la petite, qu'on avait un peu penchée, rend une gorgée d'eau froide, suivie d'un peu d'écume sanguinolente, également froide. Un instant après, sa petite poitrine commence à se soulever, mais à de bien longs intervalles ; et elle sembla donner quelques signes de vie.

On l'emporte à la maison, et on la met devant le feu. Mais ses petits membres se roidissent, la mort semble imminente ; et la pauvre mère, folle de douleur,

se sauve, courant tout éperdue autour de la maison, criant dans son désespoir : « C'est fini ! C'est fini ? »

On avait recommencé les prières ; on invoquait tout haut le secours de sainte Anne, avec plus de ferveur que jamais. Le père renouvelle son vœu. Après trois heures d'angoisses et de supplications, l'enfant donne de nouveaux signes de vie ; et le pouls devient sensible. Vers huit heures, on la couche et elle s'assoupit. A deux heures du matin, elle se réveilla, se mit à gazouiller, but et mangea ce qu'on lui offrit ; puis elle se rendormit profondément pour ne se réveiller qu'à son heure habituelle. Elle était pleinement rendue à la vie, et n'avait plus la moindre trace de la terrible asphyxie de la veille. A sept heures, elle se mit à courir et à jouer, comme si de rien n'avait été. Depuis ce jour, santé parfaite.

Peu de jours après, on accomplit le vœu fait à sainte Anne, et on remit au Chapelain, pour les Archives, un procès-verbal en règle, signé du père, de la mère et d'une douzaine de témoins, et rédigé par M. le juge de paix de Grand-Champ, par M. Stéphan, vicaire de la paroisse, et par les Frères Guénolé et Eloi, instituteurs de la même paroisse. Ils s'étaient transportés tout exprès au hameau de Kerhoarn, et avaient interrogé onze témoins avec la plus scrupuleuse exactitude.

Cette résurrection, ou quasi-résurrection de la petite Marie-Françoise Le Corps produisit une grande et sainte émotion dans tout le pays.

XLIV

Le petit François Caër, de Languidic, le 27 août 1873:

Le 27 août 1873, à deux heures après midi, Michel

Caër, de Languidic (Morbihan), venait d'atteler sa grosse charette. Près de là, son petit garçon, nommé François, et âgé de onze mois, s'amusaît étendu à terre. En avançant, le cheval fait un écart, et entraîne la roue droite sur l'enfant, étendu à plat ventre sur la terre dure. La roue s'arrête en plein sur l'enfant, et reste ainsi l'espace de près de deux minutes, pendant que le père s'efforce de faire reculer le cheval et la charette.

La mère, voyant déjà son enfant broyé, le voue instinctivement à sainte Anne. « Chère sainte Anne ! sauvez mon enfant ! » s'écrie-t-elle.

Le père ramasse le petit François. O merveille ! Il était plein de vie, sans aucune blessure, sans rien. Depuis, il se porte à merveille.

Et les Archives ajoutent : Le père et la mère et un oncle de l'enfant sont venus en pèlerinage d'actions de grâces, aujourd'hui, 7 octobre 1873, et ont signé leur déposition. »

XLV

Le naufrage du brick l'*Aigle*, 13 et 14 avril 1874.

Le 25 mars 1874, sortait de Boulogne-sur-Mer le brick l'*Aigle*, capitaine Lautram. Le 7 avril, il jetait l'ancre en rade de Socoa, assez au large, à cause des nombreux et très dangereux récifs qui se rencontrent dans ces parages. Le lundi soir, 13, une terrible tempête vint à s'élever ; le soir, à minuit, elle était dans toute son intensité.

Le 14, à cinq heures du matin, la violence de la mer brisa toutes les chaînes, toutes les amarres ; et le navire, tout démâté, à moitié disloqué, se trouvait complètement chaviré et ballotté au milieu des brisants et des récifs. On était trop au large pour pouvoir espérer aucun secours.

« L'équipage se réfugia dans le mât de misaine, où je me trouvais moi-même le plus haut placé avec mon fils âgé de quatorze ans, écrivait depuis le brave et infortuné capitaine Lautram à M. le Chapelain de Sainte-Anne. Il n'y avait pas à se le dissimuler : nous étions perdus. Tout secours était impossible. Nous n'avions qu'à nous préparer à la mort. Pour nous sauver, il fallait un miracle. Nous le demandâmes, en invoquant, pleins d'angoisse, la bonne Mère sainte Anne, la protectrice des marins. Elle entendit notre prière ; moi seul hélas ! je devais ressentir sa protection sur la terre ; mes compagnons et mon pauvre enfant reçurent, je l'espère, sa paternelle assistance devant le tribunal de DIEU.

» A dix heures et demie, le mât sur lequel nous nous étions réfugiés tomba à l'eau, nous entraînant dans sa chute... Une seconde après, j'avais perdu de vue tout mon équipage. Pauvres gens ! ils ont tous péri. Un instant, sur la crête d'une lame, j'aperçus mon pauvre cher enfant dans les haubans et me tendant les bras en m'appelant...

» Trois fois, pour l'atteindre, je fis des efforts surhumains, et, trois fois, je fus repoussé par les lames en furie. Ce fut providentiel pour moi ; car si j'avais pu atteindre mon fils, je périssais avec lui. En effet, quelques minutes après, il disparut.

» Pour moi, à bout de forces, je m'abandonnai aux lames qui me poussaient vers le rivage ; et ce fut à ce

moment surtout que je reconnus la protection de sainte Anne, que je ne cessais d'invoquer avec ardeur.

« Une planche, une épave se trouva tout à coup près de moi ; je la saisis, et ce fut ma planche de salut. Cependant les flots me portaient sur des rochers où je devais être inévitablement broyé. Et voici que cette planche, suivant une direction que lui imprimait une puissance invisible, fit doucement le tour des écueils et finit par me porter sur la plage où je fus recueilli. Seul j'avais échappé à la mort.

« Je vous le dis et je ne fais que le répéter après les six cents hommes, témoins de cet affreux naufrage, mon salut a été un miracle, et ce miracle je ne puis l'attribuer, après Dieu, qu'à la puissante intercession de sainte Anne que j'ai tant invoquée.

Signé : V. LAUTRAM,
« capitaine du brick-goëlette *L'Aigle*. »

XLVI

La petite mourante de Pleiber-Christ, 16 février 1874.

M. Allain, notaire à Pleiber-Christ, du diocèse de Quimper, rapporte ainsi la guérison, ou peut-être même la résurrection de sa petite fille, par l'intercession de sainte Anne :

« Le jeudi, 16 février dernier, ma pauvre petite, atteinte d'une terrible attaque de croup, était condamnée sans retour par deux médecins. Elle mourait asphyxiée entre mes bras. Il était environ deux heures de l'après-midi. .

« Dans mon désespoir, je fis vœu, si sainte Anne rendait la vie à mon enfant, de faire à pied le pèlerinage d'Auray, de faire dire une Messe d'actions de grâces au sanctuaire de Sainte-Anne, et d'y faire brûler un cierge.

« Sainte Anne me donna alors une inspiration subite. Sans savoir ce qu'on m'a dit depuis du Prophète Elie, et de l'enfant mort de la veuve de Sarepta, je mis ma bouche sur la bouche de ma pauvre petite enfant, mes mains sur ses mains, et, dans ce petit corps sans vie, dans cette pauvre gorge bouchée par le croup, j'insufflai mon haleine... Et voici qu'une demi-heure après, l'enfant renaissait à la vie !

« A Pleiber-Christ. 19 juin 1874. »

« *Signé* : ALLAIN, notaire. »

XLVII

**Le petit garçon du professeur-pharmacien,
Nantes, 9 janvier 1875.**

» Grâce à sainte Anne, notre cher petit est sauvé. Mais, mon Dieu ! qu'il a été près du tombeau !

« Il était depuis trois jours entiers en agonie. Nous ne demandions plus au Seigneur que d'abrèger ses souffrances et de l'admettre parmi ses Anges...

» Dans cette extrémité, nous avons fait vœu, sa mère et moi, de le porter à Sainte-Anne l'été prochain ; et aussitôt, contre toute attente, il est revenu à la vie. Tout danger a disparu.

» Nous voila joliment dans les dettes de sainte Anne ! mais nous en sommes bienheureux.

» *Signé* : AUDOUARD, pharmacien ;

» Professeur à l'École de médecine et de pharmacie de Nantes. »

XLVIII

Le petit Joseph-Marie Offret, 11 mars 1875

M. le Chapelain consignait, dans les Archives du pèlerinage, le 22 avril 1875, la déposition suivante :

» Le 11 mars 1875, le petit Joseph-Marie Offret dont les parents demeurent à Moustoir-Remungol, diocèse de Vannes, tomba dans une mare et ne put en être tiré que tout à fait asphyxié. Le pauvre petit n'avait pu s'aider lui-même, car il avait à peine vingt mois.

» Quand on le tira de l'eau, il ne donnait plus aucun signe de vie. Son père et sa mère éplorés le recommandent néanmoins à la bonne Mère sainte Anne... Aussitôt la vie reparait et l'enfant revient à lui.

» Aujourd'hui, 22 avril 1875, ses parents sont venus en pèlerinage d'actions de grâces à Sainte-Anne d'Auray. »

XLIX

Merveilleuse guérison de plaies gangréneuses :

Augustine Crosnier, 9 juillet 1876.

Au grand pèlerinage du dimanche 9 juillet 1876, il y avait, parmi les nombreux pèlerins du diocèse de Rennes,

une pauvre jeune fille de Vitré, âgée de vingt ans, orpheline, simple ouvrière, nommée Augustine Crosnier. Dans les derniers jours d'avril, la pauvre fille avait fait une chute où elle s'était fracturé le bras en deux endroits, et cet accident avait été bientôt suivi de complications forts graves. Son état était devenu on ne peut plus alarmant.

Trois plaies profondes s'étaient formées, l'une à la paume de la main, l'autre à la saignée du bras, la troisième sous l'aisselle. Ces plaies étaient devenues purulentes, et la gangrène s'y était déclarée avec une telle intensité que le bras tout entier semblait déjà mort : on le traversait de part en part avec de longues aiguilles, et la pauvre jeune fille ne sentait rien. De plus, il était devenu tout roide, enflé et ankylosé ; il avait cette affreuse couleur noirâtre qui est spéciale aux chairs gangrenées. L'infection que répandaient cette chair et cette plaie gangrenées était telle que, le samedi 8, veille du départ, la malheureuse Augustine ayant été se confesser pour faire, le lendemain matin, ses dévotions à Sainte-Anne d'Auray, son confesseur, M. l'abbé Hervé, vicaire à Vitré, eut besoin de tout son courage pour surmonter une répugnance facile à concevoir. A chaque instant son cœur se soulevait de dégoût.

Le médecin qui avait soigné la malade, et qui ne voyait aucun moyen médical de la tirer de là, avait fini par lui interdire de revenir le trouver, tant l'état de la jeune ouvrière était désespéré.

Le dimanche matin, la bonne Augustine Crosnier communia de tout son cœur au sanctuaire de Sainte-Anne ; et, après son action de grâces, vers huit heures et demie, elle se dirigea, toujours en priant, vers la fontaine et y plongea son bras en invoquant sainte Anne avec une

grande foi. Elle ne se lassa point et persista dans sa confiance pendant près de vingt minutes, sans qu'aucun changement se manifestât.

Tout à coup, vers neuf heures, elle sent quelque chose d'extraordinaire se passer en elle, comme si la vie rentrait dans son pauvre bras... Et, en effet, en peu d'instants, l'affreux mal disparaissait comme par enchantement, à commencer par l'épaule et en descendant graduellement jusqu'aux doigts ! Et la jeune ouvrière, sortant son bras de l'eau miraculeuse, s'écriait en sanglotant et en tombant à demi pâmée d'émotion et de bonheur : « Je suis guérie ! »

Plus aucune trace de gangrène, plus d'enflure, plus d'ankylose ! et chose plus prodigieuse encore, pas la moindre trace des trois plaies qui, tout à l'heure encore, dévoraient ses chairs ; plus même de cicatrices ! A titre de simple souvenir, mais sans aucune douleur, un tout petit point noir au bout de chacun de ses doigts, sur les ongles. Son bras, disent les témoins oculaires, était frais, blanc et rose, comme celui d'un petit enfant. Cette fraîche carnation contrastait même assez singulièrement avec l'autre bras qui était hâlé et bruni par le travail au soleil.

Le brigadier de gendarmerie était là, auprès de la fontaine, au moment où le prodige eut lieu. Transporté, enthousiasmé, comme la multitude des pèlerins qui se pressaient autour de la miraculeuse fontaine, il courut à M. Guillouzo, qui sortait alors de la basilique, organisant la procession de neuf heures, suivant la coutume des pèlerinages. « Monsieur Guillouzo ! s'écrie le bon brigadier tout ému, monsieur Guillouzo ! un miracle ! — Bien, bien, mon cher, répond le digne Chapelain ; mais taisez-vous, cela va faire manquer la procession. — Mais je l'ai

vu moi-même ; j'étais là, répliqua vivement le brigadier, je suis prêt à verbaliser. »

A cette nouvelle, malgré tous les soins du pauvre Chapelain, la procession se débanda « comme une nuée d'oiseaux, » me disait-il lui-même en me racontant le fait quelques jours après.

Cependant une foule immense se pressait autour de l'heureuse miraculée, ou plutôt autour de la maison où l'on avait été obligé de la transporter, pour l'empêcher d'être étouffée par la foule. Chacun voulait la voir, lui parler ; on pleurait de joie, on criait, on bénissait sainte Anne ! Pour elle, à moitié morte d'émotion, elle était dominée par un sentiment touchant : sa reconnaissance envers sainte Anne et son indignité d'une si grande grâce.

Tout le pèlerinage chanta le *Magnificat* d'actions de grâces avec une ferveur incomparable. Augustine Crosnier, en quittant Sainte-Anne dans l'après-midi, était complètement, radicalement guérie, et, à la station, en attendant le train, elle montrait joyeusement le bras que la bonne Mère sainte Anne venait de lui rendre.

Elle rentra à Vitré avec ses compagnons de pèlerinage et bientôt toute la ville, instruite et émerveillée de ce qui venait de se passer, s'empressait autour de la jeune ouvrière et entendait de sa propre bouche le récit des grandes choses que sainte Anne avait daigné faire en sa faveur.

Le mercredi suivant, 12 juillet, M. l'abbé Hervé, confesseur d'Augustine, écrivait à M. le Chapelain de Sainte-Anne

» Gloire à sainte Anne ! Tout le monde ici, et moi le premier, nous attestons et attesterons que, depuis le 28 avril dernier, Augustine Crosnier avait le bras gauche

cassé ; que, depuis près d'un mois, il était paralysé et devenu noir comme un charbon.

» En outre, son oncle, sa tante et nombre de voisins qui la voyaient de plus près, peuvent également témoigner avec moi que la pauvre enfant avait une plaie profonde sous l'aisselle, et deux autres, affreuses aussi, sur le bras et dans la paume de la main.

» Elle était parfaitement connue comme malade, et elle attirait la compassion de tout le quartier. Beaucoup connaissaient les malheurs de sa famille, et tous voyaient sa pauvreté et l'impuissance où elle était réduite désormais de travailler et de gagner sa vie.

» Samedi matin, 8 juillet, elle vint se confesser pour se préparer au pèlerinage, et j'avoue franchement que l'odeur de son bras gangrené me souleva le cœur.

» L'avant-veille, elle était venue au presbytère chercher son billet pour le voyage de Sainte-Anne, et elle me montra une fois de plus ses pauvres doigts noirs et sans vie.

» Aussi quelle surprise, quelle joie, lorsque hier, de retour de Sainte-Anne, elle entra au presbytère, me montrant son bras parfaitement sain et complètement guéri ! Elle me remerciait avec effusion de lui avoir procuré son billet de pèlerinage, devenu un billet de guérison miraculeuse.

» Il n'y a pas de doute possible sur le caractère de cette guérison. Ici, on n'entend parler que de « l'évidence » du miracle. Dès demain, nous allons nous procurer le certificat du médecin qui a soigné la pauvre jeune fille pendant près de deux mois. Dès que je l'aurai, je vous l'enverrai, »

Six jours après, le 18, M. Hervé écrivait de nouveau au digne Chapelain :

» Tout va à merveille pour le témoignage du caractère

suraturel de la guérison d'Augustine Crosnier. J'ai le certificat du dernier médecin qui a soigné la jeune fille : il atteste la paralysie et l'affreux état de son bras gauche ; et, en outre, plus de trente signatures constatant la paralysie, la froideur, la noirceur, les plaies, la mort du bras gangrené, sont entre nos mains, dûment légalisées.

» Quant à la guérison totale et à la parfaite santé d'Augustine, tous les habitants de Vitré peuvent l'attester.

» Les médecins sont timides (toujours les mêmes !) et craignent les plaisanteries des confrères libres-penseurs. Mais s'ils n'osent pas *tout* attester par écrit, ils ont parlé, parlé franchement, et leurs paroles me sont attestées par des témoins vraiment dignes de foi.

» Ici le clergé tout entier, malgré sa prudence bien connue, croit sans hésiter au miracle. Je ne connais pas un prêtre qui le révoque en doute, et cependant j'en ai vu un grand nombre.

» Pour rendre gloire à DIEU et à sainte Anne, sa céleste bienfaitrice, l'heureuse Augustine accourt volontiers partout où on la demande. C'est partout un véritable enthousiasme. »

Tel est le dernier miracle que vient d'opérer sainte Anne dans son grand sanctuaire de Bretagne. J'aurais pu en citer bien d'autres ; mais il faut savoir se borner. Ce qu'on vient de lire suffit, et au-delà, pour inspirer à tous foi et confiance en sainte Anne, et pour apprendre à ceux qui l'ignoreraient, qu'au cœur de la Bretagne, la toute-puissante miséricorde de DIEU a daigné faire jaillir, depuis longtemps déjà, une source inépuisable de grâces et de prodiges de toute nature au sanctuaire béni de Sainte-Anne d'Auray.

CONCLUSION

Les merveilles de sainte Anne, Mère de la Vierge Immaculée, se lient admirablement avec les merveilles de l'Immaculée-Conception de Lourdes et avec celles du Pontificat prodigieux de ce grand, de ce doux, de ce saint Pape PIE IX qui, par sa définition du 8 décembre 1854, a présumé, ce semble, aux gloires naissantes de Lourdes et aux gloires merveilleusement renouvelées du sanctuaire d'Auray.

Le Pontife de l'Immaculée-Conception, le sanctuaire de l'Immaculée-Conception, la Mère, la sainte Mère de l'Immaculée-Conception : voilà ce que saluent d'un seul et indivisible amour nos cœurs catholiques.

Gloire à la Vierge Immaculée, Mère de DIEU, Reine de l'Église ! Gloire à sainte Anne, Mère de l'Immaculée, Patronne de la Bretagne ! Gloire au Pontife Romain qui a proclamé et défini l'Immaculée-Conception, et qui a couronné sainte Anne, la Mère de MARIE, l'aïeule de JÉSUS !

18 septembre 1876.

Trentième anniversaire de Notre-Dame de la Salette.

LE TIERS-ORDRE

DE SAINT FRANÇOIS

AVANT-PROPOS

Mettre l'opuscule de Mgr de Ségur sur le Tiers-Ordre en harmonie avec les modifications apportées à la Règle par Sa Sainteté Léon XIII, tel est le but que nous nous sommes proposé.

Avant la Constitution : *Misericors Dei Filius*, cet opuscule a été le plus puissant moyen de propagation pour le Tiers-Ordre. Modifié exactement selon les prescriptions nouvelles, il rentre en bataille contre l'esprit du siècle et les ennemis du Christ, appelant plus énergiquement encore tous les vaillants chrétiens à s'enrôler sous la bannière séraphique.

Puissent les grands désirs du Saint-Père et les prières de son vénérable auteur lui obtenir de faire tout le bien que nous désirons !

APPROBATION

DU MINISTRE PROVINCIAL DES FRANCISCAINS DE L'OBSERVANCE.

Nous, Fr. Emmanuel de Béovidé, Ministre Provincial des Franciscains de l'Observance, de la Province de Saint-Louis, avons nous-même examiné l'excellent opuscule sur le Tiers-Ordre de saint François d'Assise, publié par Mgr de Ségur, Chanoine-Évêque de Saint-Denis. Nous sommes heureux de dire qu'il est parfaitement conforme aux traditions et aux Règles de l'Ordre. Il sera, nous en sommes persuadé, un éminent service rendu à notre siècle, qui comprend si peu l'esprit évangélique, et à l'Église elle-même, à qui il formera des enfants fidèles et dévoués.

Donné en notre Couvent de Saint-Palais (Basses-Pyrénées), ce 29 septembre 1868, le jour de la fête de saint Michel Archange.

FR. EMMANUEL DE BÉOVIDÉ.
Ministre provincial.

APPROBATION

DU MINISTRE PROVINCIAL DES FRÈRES-MINEURS CAPUCINS
DE LA PROVINCE DE FRANCE

Avec l'humilité d'un véritable enfant de saint François, Mgr de Ségur nous a demandé de soumettre son ouvrage sur le Tiers-Ordre à l'examen de l'un de nos Pères. Le vénéré Prélat, à l'exemple du divin Maître, qu'il sait si

bien faire connaître, aimer et servir, pratique ainsi le premier ce qu'il enseigne aux autres.

Sur le rapport qui nous en est adressé, nous donnons notre entière approbation au livre intitulé : *le Tiers-Ordre de saint François*, et nous le recommandons à tous nos Frères et Sœurs du Tiers-Ordre.

Donné à Marseille, en notre couvent de l'Immaculée-Conception, le 4 octobre 1868, fête de notre séraphique Père saint François.

FR. BRUNO,

*Ministre Provincial des Frères Mineurs
capucins de la province de France.*

APPROBATION

DU RÉVÉRENDISSIME PÈRE GÉNÉRAL DES FRÈRES MINEURS
CAPUCINS.

F. AEGIDIUS A CORTONA, *Min. Glis Cap*

Imprimatur.

Les RR. PP. Généraux des Frères mineurs Conventuels et des Frères mineurs de l'Observance ne sont pas moins sympathiques à ce petit Ouvrage et à sa diffusion.

AU LECTEUR

Je dédie cet opuscule, non seulement à mes chers Frères et Sœurs du Tiers-Ordre de saint François, mais aussi à toutes les âmes pieuses, amies de la perfection et zélées pour les choses saintes. Beaucoup d'entre elles entreront peut-être avec bonheur dans les rangs bénis du Tiers-Ordre, du moment qu'elles en connaîtront l'excellence, la simplicité, les incomparables avantages spirituels.

Je l'offre également à toutes les personnes chrétiennes qui nourrissent de vagues préjugés contre tout ce qui s'appelle Tiers-Ordre. Il s'en rencontre malheureusement beaucoup, surtout dans notre France ; et ce n'est pas toujours leur faute : chez les unes, cela peut venir d'une éducation religieuse incomplète, de notions fausses ou du moins superficielles sur la vraie piété, telle que l'entend l'Église. Chez d'autres, cela vient d'une certaine peur de l'inconnu. Combien y a-t-il de gens qui sachent nettement ce que c'est qu'un Tiers-Ordre, et, en particulier, le Tiers-Ordre de saint François ?

Chez d'autres encore, c'est un sentiment exagéré des obligations qu'impose le Tiers-Ordre et de leur incompatibilité avec les devoirs d'état et la vie commune. Ils oublient ou ils ignorent que le bon Père saint François a institué son troisième Ordre pour *toutes* les personnes pieuses, quelles qu'elles soient, qui, pour une raison ou

pour une autre, demeurent dans le monde et sont ainsi privées des bienfaits de la vie religieuse, A cause de cela, il a lui-même mis dans sa Règle que « *les Frères et Sœurs pourront être dispensés des abstinences, des jeûnes et autres austérités de la Règle, ainsi que de la récitation de l'Office, pour une cause légitime.* » Oui, le Tiers-Ordre est fait pour tout le monde, pour les malades et pour les infirmes aussi bien que pour les santés robustes, pour les riches aussi bien que pour les pauvres, pour les dames du monde aussi bien que pour leurs servantes, pour les laïques aussi bien que pour les ecclésiastiques. Cette règle bénie se plie à tout.

Enfin, chez d'autres, il faut bien l'avouer, ces préjugés sont le fait de tel ou tel Tertiaire dans lequel ils auront remarqué soit des excentricités de piété, soit des travers d'esprit, soit des inconséquences de conduite ; on abritait tout cela sous le manteau de saint François, et dès lors ces personnes, raisonnables d'ailleurs et sincèrement pieuses, imputaient au Tiers-Ordre lui-même des défauts qu'il est le premier à condamner.

Quoi qu'il en soit, je ferai remarquer à *priori* qu'un chrétien ne peut, sans manquer de respect à l'Église, regarder d'un mauvais œil une institution qu'elle approuve hautement, qu'elle entoure de toute sa sollicitude, et qu'elle ne cesse d'enrichir de ses faveurs spirituelles les plus précieuses.

Le saint Pape Benoît XIII, de l'Ordre de Saint-Dominique, a dit dans une Bulle, renouvelée à deux reprises par N. T. S. P. le Pape Pie IX (1) : « Suivant la trace de Nos prédécesseurs qui ont approuvé, confirmé et comblé des plus grands éloges cette manière et forme de vie, Nous statuons et déclarons que cet Ordre a toujours été

(1) Brefs du 7 juillet 1848 et du 11 mars 1851.

et est encore *saint, méritoire et conforme à la perfection chrétienne...* » Quarante Souverains-Pontifes et deux Conciles œcuméniques (celui de Vienne, présidé par Clément V, en 1309, et le cinquième de Latran, présidé par Léon X, en 1512), ont tenu le même langage, louant, bénissant le Tiers-Ordre de saint François d'Assise et prenant sa défense contre ceux qui le dénigraient. « Quiconque, dit une Bulle du saint Pape Grégoire IX, quiconque aura la témérité de *critiquer, d'attaquer* ou de *tourner en dérision* le Tiers-Ordre, en disant par exemple que cet Ordre, établi en faveur des personnes mariées ou libres, n'est ni bon ni utile, *encourra la malédiction de DIEU* et de ses saints Apôtres Pierre et Paul. » Et le Pape Grégoire IX ajouta une parole redoutable, bien capable de faire réfléchir les gens de parti pris, car elle n'a rien perdu de sa valeur, « Quiconque, sans attaquer, sans désapprouver le Tiers-Ordre, *ose néanmoins empêcher* ou *détourner quelqu'un d'y entrer, commet une faute grave...*, parce qu'il empêche un grand bien et met obstacle au profit spirituel d'une âme. Peut-on abuser plus indignement de la bonté de DIEU que de dissuader de leur pieux dessein ceux qui désireraient servir le Seigneur en se donnant à lui ? Ignore-t-on qu'ils sont *maudits de DIEU* ceux qui éloignent leurs frères de son service ! »

Je prie donc le lecteur, quel qu'il soit, d'accueillir avec bienveillance ces quelques pages qui ont pour but unique d'expliquer bien clairement ce que c'est que le Tiers-Ordre de saint François d'Assise. Si je ne me trompe, le faire connaître, c'est le faire aimer ; et le faire aimer, c'est donner aux bonnes âmes l'idée d'en faire partie. Le Tiers-Ordre est à l'Église ce que la franc-maçonnerie est à la Révolution. La Révolution propage tant qu'elle peut son *Tiers-Ordre* impie et ténébreux : que la sainte Église

ait la joie de voir sa belle et pure franc-maçonnerie se propager de toute part, et ranimer partout la foi, le zèle, la pénitence et la charité. Répandre le Tiers-Ordre de saint François est peut-être, de toutes les œuvres de foi, de zèle et de charité, celle qui peut aujourd'hui disputer le plus efficacement la France et le monde aux sociétés secrètes et par conséquent à la Révolution. C'est régénérer une paroisse, une ville, un pays.

25 août, en la fête de saint Louis, Patron du Tiers-Ordre.

Léon XIII, le grand « régénérateur » de notre société languissante, est si pleinement convaincu de cette puissante efficacité du Tiers-Ordre, que plus qu'aucun autre Pape il a fait et ne cesse de faire des efforts pour sa plus large propagation.

Que tous les enfants de la sainte Église, obéissant à cette suprême impulsion de l'esprit de Dieu manifestée par le Pasteur universel, s'appliquent à connaître et à propager le Tiers-Ordre séraphique.

LE

TIERS-ORDRE DE SAINT FRANÇOIS

PREMIÈRE PARTIE

I

Ce que c'est que le Tiers-Ordre.

Tiers-Ordre veut dire *troisième Ordre*. Saint François d'Assise institua en effet trois Ordres distincts, quoique intimement unis. Le premier fut l'Ordre des *Frères-Mineurs* ou *Petits-Frères*, ainsi que les nomma le Pape Honorius III ; le second fut l'Ordre des *Pauvres Dames*, ou *Dames de la Pauvreté*, ou encore *Clarisses*, du nom de sainte Claire d'Assise, leur fondatrice, première fille spirituelle de saint François ; le troisième enfin, celui dont nous parlons ici, fut le *Tiers-Ordre de la pénitence*.

La pensée dominante du séraphique patriarche d'Assise fut toujours la sanctification par la pauvreté et par l'amour. Les Frères-Mineurs et les Dames de la Pauvreté furent, d'après l'institution de saint François, des Religieux et des Religieuses qui embrassaient la perfection

évangélique par la voie de la sainte pauvreté, par le détachement le plus complet, et la privation la plus entière possible des créatures. Le Tiers-Ordre de la pénitence repose, lui aussi, sur la pauvreté évangélique, sur la vie de pénitence, sur l'amour de JÉSUS-CHRIST, de la Sainte-Vierge, de l'Église et du prochain. C'est l'extension de la grâce spéciale des Frères-Mineurs et des Pauvres Dames à tous les chrétiens du monde, soit ecclésiastiques, soit laïques. C'est le rayonnement universel de l'esprit franciscain.

Le Tiers-Ordre n'est point une simple confrérie de pénitence ; c'est un Ordre véritable, ainsi que l'a formellement déclaré le Saint-Siège : « Nous statuons et déclarons, a dit le Pape Benoît XIII (1), que le Tiers-Ordre est *vraiment* et *proprement* un Ordre renfermant dans son unité les séculiers répandus sur toute la terre, ... puisqu'il a sa Règle propre approuvée par le Saint-Siège, son noviciat, sa profession et un habit de matière et de forme déterminées. » Oui, « le Tiers-Ordre constitue un Ordre véritable et proprement dit, ajoute le même Pape, et les Tertiaires, quoique séculiers, doivent être assimilés aux Religieux. » Bien que d'une nature différente des grands Ordres religieux, il a pour but de faire participer les prêtres séculiers et les laïques aux bienfaits, aux grâces de la vie religieuse, et tout particulièrement de la vie religieuse telle que l'a comprise saint François.

Les Tertiaires de saint François sont donc comme une immense famille religieuse vivant dans le monde, vivant au milieu du monde, et préservée par le Tiers-Ordre de l'esprit du monde. Ils ont une règle uniforme, certaines pratiques spéciales de piété et de pénitence, une

(2) Bulle *Paterna Sedis Apostolicæ*.

forme particulière de sanctification et un esprit qui leur est propre. Nous comprendrons tout à l'heure combien cette admirable institution répond aux besoins des âmes du siècle où nous vivons, et quelles grâces reçoivent du bon DIEU ceux qui en font partie.

II

**Pourquoi le Tiers-Ordre de saint François
est appelé SÉRAPHIQUE.**

Il tire ce doux nom de saint François lui-même. Sur le mont Alverne, en Toscane, saint François d'Assise eut, comme chacun le sait, la fameuse vision du Séraphin à six ailes, qui, descendant du ciel sous la forme du Crucifix, imprima aux mains, aux pieds et au côté du serviteur de DIEU les sacrés Stigmates de la Passion du Sauveur. Ces six ailes représentaient la prière et l'amour, la chasteté et la pénitence, la pauvreté et l'humilité de JÉSUS-CHRIST vivant en saint François; et sous la forme de ce Séraphin crucifié, JÉSUS lui-même s'abaissait ainsi jusqu'à son cher disciple pour lui communiquer une grâce prodigieuse, manifestation et récompense d'un prodigieux amour. On ne parle pas en effet d'un autre Saint qui ait reçu de la sorte les Stigmates rédempteurs du Fils de DIEU. Saint François peut être appelé, comme saint Jean, le bien-aimé de JÉSUS.

Il est surnommé le *Séraphique*, tout ensemble en mémoire de ce divin et merveilleux privilège, et de l'amour vraiment séraphique qui a rempli son cœur et qu'il veut

répandre sur toute la terre, par ses enfants. Les Tertiaires de saint François doivent donc avant tout aimer comme aimait saint François ; et saint François s'efforçait d'aimer comme a aimé JÉSUS crucifié, le DIEU de la Crèche et du Calvaire, le DIEU du Tabernacle.

III

Comment fut institué le Tiers-Ordre.

Notre séraphique Père avait fondé son premier Ordre des Frères-Mineurs, à Assise, en l'année 1209 ; peu de temps après, avec sainte Claire, il avait fondé, toujours à Assise, le premier monastère des Dames de la Pauvreté ; en 1221, cinq ans avant sa bienheureuse mort, il institua en Toscane son troisième Ordre, dont les premiers membres furent un pieux marchand originaire d'Assise, nommé Luchésio et sa femme appelée Bona-Donna. Ils avaient demandé à saint François de leur donner une règle de vie très parfaite, au moyen de laquelle ils pussent se sanctifier tout en vivant dans le monde ; cette pieuse demande fut le germe béni d'où sortit l'arbre immense du Tiers-Ordre séraphique. Saint François revêtit, lui-même Luchésio et Bona-Donna d'un habit très modeste, de couleur cendrée, comme était celui des Frères-Mineurs et des Pauvres Dames ; il leur traça certaines règles de piété, de mortification et de sanctification ; il leur imposa certaines prières, et les bénit au nom de Notre-Seigneur. D'autres saintes âmes suivirent bientôt l'exemple des deux premiers Tertiaires de la pénitence. Le Tiers-Ordre était fondé.

IV

**Des merveilleux progrès
et des gloires du Tiers-Ordre de saint François.**

Le Tiers-Ordre séraphique se répandit en Italie d'abord, puis en France, en Espagne, en Allemagne, et bientôt dans le monde entier, comme un immense incendie de ferveur et d'amour. Notre-Seigneur s'en servit pour relever l'Église de bien des ruines. Il s'en servit pour faire reflourir dans toute sa force et dans toute sa beauté la sève évangélique. Cardinaux, Évêques, prêtres, rois et reines, princes, princesses, grands seigneurs, riches et pauvres, petits et grands, tout le monde accueillait l'institution si simple et si puissante du Tiers-Ordre, au point que les séides de l'impie Frédéric II, empereur d'Allemagne et ennemi acharné du Saint-Siège, déclaraient à leur maître que l'esprit nouveau, introduit dans les populations italiennes par les Frères-Mineurs, était un obstacle plus redoutable à ses projets que les armées les plus nombreuses. « On ne trouve plus personne qui ne fasse partie de ce nouvel Institut », ajoutaient-ils.

Outre les six Papes que la famille des Frères-Mineurs a eu l'honneur de donner à l'Église, plusieurs Souverains-Pontifes ont été Tertiaires de saint François : entre autres, l'illustre Grégoire IX, qui mourut en odeur de sainteté, âgé de cent ans, après avoir eu le bonheur de canoniser saint François d'Assise, ainsi que les deux premiers Saints

de son Ordre, saint Antoine de Padoue et sainte Elisabeth de Hongrie ; puis Innocent XII, qui, déjà Pape, voulut être revêtu de l'habit du Tiers-Ordre par le Général des Frères-Mineurs ; puis enfin, notre très grand et très saint Père, le Pape Pie IX, qui en a revêtu le saint habit en 1821. Il aime à se dire enfant de saint François. En 1867, dans un de ses moments de détresse les plus pénibles, il disait un jour, en donnant pour une bonne œuvre la seule piastre qui lui restait : « Le pauvre Pie IX n'a plus rien ; mais il ne s'en plaint pas ; car il n'oublie point qu'il est Tertiaire franciscain. »

Quant à Léon XIII, nous l'avons remarqué déjà, sa vénération et son amour pour saint François sont admirables. Evêque, il fait deux retraites à l'Alverne, le mont des Stigmates, et propage ardemment le Tiers-Ordre ; Pape, il emploie les moyens les plus efficaces, parlant à plusieurs reprises à tout l'univers et fréquemment en particulier de cette sainte institution, désireux de l'étendre et de la voir fleurir partout et l'entourant de tant d'amour qu'on pourrait l'appeler : le *Pape du Tiers-Ordre*.

Un très grand nombre de Cardinaux, d'Evêques et de saints personnages ont été et sont encore aujourd'hui membres du Tiers-Ordre. L'un d'eux disait un jour à quelqu'un qui s'étonnait de lui voir unir le pauvre habit franciscain à la pourpre romaine : « L'habit de saint François est une véritable pourpre, bien propre à rehausser la dignité des rois et des Cardinaux. Oui, c'est vraiment une pourpre teinte dans le sang de JÉSUS-CHRIST et dans le sang sorti des Stigmates de son serviteur. J'ai joint la pourpre de la divine royauté à la pourpre du cardinalat. C'est un double honneur que je ne méritais pas. »

Cent trente-quatre empereurs, rois, reines et princesses,

ont eu l'honneur d'en faire également partie. Parmi eux, on remarque l'empereur d'Orient Michel Paléologue, Rodolphe de Habsbourg, empereur d'Allemagne, Charles Quint, sa femme et ses enfants, Philippe II, roi d'Espagne, si odieusement calomnié, Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, Marie-Thérèse, reine de France et femme du même Louis XIV, laquelle fut Supérieur de la Fraternité franciscaine de Paris ; Jagellon, roi de Pologne et plusieurs princes de sa famille, le roi Jean d'Aragon, etc., etc. Notre incomparable saint Louis, roi de France, était Tertiaire, ainsi que son père le roi Louis VIII, la reine Blanche de Castille, sa mère, son fils aîné, Philippe le Hardi, et toute la famille royale. Sainte Elisabeth de Hongrie, sainte Elisabeth de Portugal, sainte Jeanne de Valois, saint Ferdinand de Castille étaient Tertiaires aussi.

Une quantité de Saints et de Bienheureux ont également appartenu au Tiers-Ordre de saint François, qui en compte à lui seul, plus que tous les autres Tiers-Ordre ensemble. Nous citerons seulement saint Elzéar et sainte Delphine ; saint Yves, curé breton ; saint Roch, de Montpellier ; saint François de Paule, saint Ignace de Loyola, saint Vincent de Paul, le V. Cardinal de Bérulle.

Sainte Brigitte, sainte Françoise Romaine, sainte Angèle de Mérici, fondatrice des Ursulines, sainte Rose de Viterbe, à qui la Sainte-Vierge elle-même ordonna d'entrer dans le Tiers-Ordre, la Bienheureuse Angèle de Foligno, sainte Colette et sainte Marguerite de Cortone étaient Tertiaires également.

Christophe Colomb était non seulement Tertiaire de saint François, mais il marchait toujours revêtu de son humble tunique et ceint de sa pauvre corde ; c'est avec les livrées franciscaines qu'il a conquis le Nouveau-

Monde. Dante était Tertiaire, et il voulut être enseveli avec l'habit du Tiers-Ordre. Michel-Ange et mille autres grands hommes de tous genres se firent enfants et disciples du Pauvre d'Assise.

De nos jours, le saint curé d'Ars a fait partie du Tiers-Ordre : il y avait été reçu avec bonheur par les PP. Capucins de Lyon. En France, le Tiers-Ordre compte aujourd'hui plus de deux cent mille membres. On pourrait presque dire que c'est le salut de la France : c'est un foyer de piété et de ferveur, de dévouement au Saint-Siège et de zèle pour les bonnes œuvres ; c'est une de nos grandes espérances pour l'avenir. Il y a des villes dont le clergé tout entier est agrégé au Tiers-Ordre ; des Petits et des Grands Séminaires où la moitié des élèves ont cette même joie et ce même bonheur. Le vénérable abbé Olier, que l'on peut appeler le père et le sanctificateur de nos Séminaires, et, par les Séminaires, de notre clergé tout entier, était, lui aussi, un fervent Tertiaire de saint François. M. le comte et madame la comtesse de Chambord étaient également Tertiaires, et tout le détail de leur vie intime respirait ce grand esprit de piété, de foi vive et de charité catholique qui est comme le cachet des véritables enfants de saint François.

V

De l'amour exceptionnel que le Saint-Siège a toujours porté au Tiers-Ordre.

Les trois Ordres que saint François a institués par l'inspiration de Notre-Seigneur ont été toujours chers à la sainte Église Romaine, Mère et Maîtresse de toutes les

Églises. Les saints Papes Innocent III et Honorius III, contemporains du patriarche séraphique, se plurent à le combler de toutes sortes de bontés et de faveurs spirituelles. Honorius III approuva d'abord verbalement le Tiers-Ordre et sa Règle. Le Pape Nicolas IV eut la gloire de la confirmer solennellement par une Bulle en date du 17 août 1289. Il avait été Général des Frères-Mineurs et resta toujours très dévoué à la grande œuvre de saint François.

Un de ses prédécesseurs immédiats, le saint Pape Nicolas III, de la famille princière des Orsini, avait également montré une bienveillance extraordinaire envers la famille franciscaine, et en particulier envers le Tiers-Ordre, auquel il appartenait. Lorsqu'il était à peine âgé de quelques mois, il avait eu le bonheur de recevoir à Rome, en 1222, la bénédiction de saint François, et d'être porté dans les mains sacrées du serviteur de Dieu, qui, dans un esprit prophétique, avait salué en ce petit enfant le Souverain-Pontife à venir. Saint François, lui parlant comme s'il pouvait déjà le comprendre, avait dit à ce nouveau-né qu'attendaient des destinées si hautes : « Un jour, petit enfant, tu entreras dans mon Ordre ; un jour, tu seras mon fils selon l'esprit. Puis, tu seras Pape, et alors tu te souviendras de moi et de la famille des Frères-Mineurs. Je te recommande mon Ordre ; je le recommande celui des Pauvres Dames et celui des Frères de la Pénitence. »

Ce ne fut pas néanmoins le Tertiaire Nicolas III, mais bien le Frère-Mineur Nicolas IV, qui, pour l'amour de son père en religion, confirma solennellement le Tiers-Ordre, en le recommandant au monde catholique tout entier. Il inséra textuellement la Règle dans sa Bulle, afin de lui donner plus de relief et plus d'autorité.

Quarante ans auparavant, le Pape Innocent IV avait béni et protégé le Tiers-Ordre, que les ennemis du Saint-Siège et de la piété ont toujours détesté. Martin V, puis Sixte IV, Alexandre VI, Jules II, Léon X, Sixte V, Clément VII, Paul V, Urbain VIII, Innocent XI, Clément XI, Benoît XIII, Clément XII, Pie VI, et d'autres Papes encore confirmèrent ou augmentèrent les faveurs spirituelles du Tiers-Ordre franciscain. Le Pape Pie IX, Tertiaire lui-même, comme nous l'avons dit, a béni de nouveau le grand Institut de saint François et a voulu lui apporter sa part d'hommages et de grâces Apostoliques.

Enfin Léon XIII en modifie la Règle pour lui procurer la plus large extension et une action plus puissante sur le monde entier.

Ainsi que nous l'avons vu, le Pape Grégoire IX avait, dès l'origine, déclaré, dans une Bulle solennelle, qu'il y avait péché grave à empêcher un fidèle quelconque de se faire Tertiaire ; à moins, bien entendu, que l'on ait, pour agir ainsi, des raisons évidemment supérieures, tirées de l'ordre surnaturel. « Quiconque, disait le Souverain-Pontife, quiconque sans aller jusqu'à contredire ou désapprouver le Tiers-Ordre, ose néanmoins empêcher ou détourner quelqu'un d'y entrer, commet une faute grave... parce qu'il a empêché un grand bien et mis obstacle au profit spirituel d'une âme. Peut-on abuser plus indignement de la bonté de DIEU que d'empêcher ou de détourner d'entrer dans ce saint Ordre ceux qui désirent servir le Seigneur en se donnant à lui ? Ignore-t-on qu'ils sont maudits de DIEU ceux qui éloignent leurs frères de son service ? »

Dans cette même Bulle, le Pape Grégoire IX menace de l'excommunication ceux qui oseraient censurer ce saint Ordre : « Quiconque aura la témérité de critiquer, d'at-

taquer ou de tourner en dérision le Tiers-Ordre... encourra la malédiction de DIEU et de ses saints Apôtres Pierre et Paul. »

On le voit : il n'existe peut-être pas un seul Institut religieux que le Saint-Siège ait entouré de tant de sollicitude et de bénédictions.

V

Des grâces et indulgences magnifiques accordées par le Saint-Siège aux Tertiaires de saint François.

Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST lui-même apparaissant avec sa sainte Mère et des multitudes d'anges dans la petite chapelle de la Portioncule, près d'Assise, avait accordé à son cher serviteur François, cette grâce tout à fait extraordinaire et insolite qu'on a appelée depuis le *Grand-Pardon d'Assise* ou *Indulgence de la Portioncule*. — C'était au mois de janvier, au plus fort de l'hiver. Tenté par le démon, François était sorti de sa petite cellule, en pleine nuit, et s'était jeté, pour mater sa chair, au milieu des épines qui entouraient l'humble chapelle. Pendant qu'il se déchirait ainsi le corps en se roulant dans les épines, ses oreilles furent frappées de sons mélodieux qui partaient de l'intérieur de la chapelle, et, se relevant, il aperçut à travers les fenêtres une éclatante lumière. Ne sachant ce que cela signifiait, il entra dans le petit sanctuaire (que l'on vénère encore aujourd'hui), et un spectacle tout céleste s'offrit à ses regards.

Tout radieux, Notre-Seigneur était là, le regardant et

le saluant avec bonté. A côté du Sauveur, et, comme lui, tout éblouissante de lumière, se tenait la Très-Sainte Vierge, et des milliers d'Anges lumineux entouraient le Fils de DIEU et sa Mère, Saint François ravi en extase, se prosterna dans l'adoration. « François, lui dit alors JÉSUS, à cause de ce que tu viens de faire pour mon amour, je viens t'accorder tout ce que tu me demanderas. » S'oubliant lui-même pour ne penser qu'au salut et à la sanctification des âmes, saint François lui répondit : « Mon Seigneur et mon DIEU, je vous demande, pour l'amour de votre Mère, d'accorder à tous ceux qui entreront dans cette chapelle avec un cœur contrit et humilié, la rémission pleine et entière de leurs péchés, ainsi que des peines dues à ces péchés. » « François, lui répondit Notre-Seigneur, ce que tu me demandes-là est grand, et je ne l'ai jamais encore accordé dans mon Église. » Et voyant sans doute quelque tristesse et désappointement sur le visage du pauvre Saint, il ajouta touché de compassion : « Néanmoins, si ma Mère me le demande pour toi, je te l'accorderai. »

Aussitôt saint François et avec lui toute la multitude des Anges prièrent instamment la Mère des miséricordes de demander au Sauveur une réponse favorable. La douce et très sainte MARIE l'ayant fait immédiatement. « A la prière de ma Mère, et à cause d'elle, je t'accorde ce que tu m'as demandé, lui dit avec bonté le Fils de DIEU, à la condition cependant que tu ailles trouver mon Vicaire, que j'ai constitué sur la terre juge de ces choses et dispensateur de mes grâces. » Et comme le bon saint François lui exposait naïvement sa crainte de n'être point cru sur parole quand il se présenterait devant le Pape : « En sortant d'ici, lui dit le Seigneur, tu trouveras les épines dans lesquelles tu t'es jeté pour l'amour de moi changées

en roses. Tu prendras de ces roses ; tu les présenteras à mon Vicaire, et il le croira. » Et après avoir béni son grand et doux serviteur, il disparut ainsi que la Sainte-Vierge, ainsi que les Anges, et la petite chapelle rentra dans son obscurité.

Ravi d'amour et de reconnaissance, François y resta en prières jusqu'au matin, et, lorsque le jour fut venu, il trouva, au milieu de la neige, les épines changées en beaux rosiers couverts de fleurs blanches et rouges. En l'honneur des douze Apôtres, il cueillit douze de ces roses miraculeuses, six blanches et six rouges, et appelant Fra Leone, son compagnon, il partit aussitôt avec lui pour Rome.

Le Pape Honorius III confirma cette faveur inouïe, en la restreignant toutefois à un seul jour de l'année, au 2 août. D'autres Souverains-Pontifes étendirent ce privilège à toutes les églises et chapelles franciscaines, et même à d'autres églises, là où il n'y aurait pas de couvents de saint François.

Donc, premier trésor des enfants de saint François : le Grand Pardon d'Assise ou les Indulgences plénières illimitées qu'ils peuvent gagner le jour de la Portioncule.

Le Pape Léon X, grand ami de la famille franciscaine, fit plus encore : il lui accorda, quatre fois par an, la faveur insigne de la *Bénédiction Papale*, et, à un grand nombre de fêtes, ce qu'on appelle l'*Absolution générale* (1). On appelle ainsi une célèbre Indulgence plénière qui se distingue des autres en ce qu'elle est donnée aux enfants de Saint-François, qui seuls y ont droit, par le ministère ex-

(1) La nouvelle Règle n'a laissé subsister que deux *Bénédictions Papales*, et elle a réduit à neuf les *Absolutions générales* ou *Bénédictions avec Indulgence plénière*.

lérieur des prêtres délégués à cet effet par les Supérieurs franciscains.

C'est ainsi que les Souverains-Pontifes ont aimé saint François et son œuvre. O bon saint François! vous aussi, n'est-il pas vrai, vous avez bien aimé le Siège Apostolique? et vous continuez à ne reconnaître pour vos enfants que ceux qui l'aiment, le vénèrent et lui obéissent comme vous l'avez fait!

VII

De l'esprit du Tiers-Ordre.

L'esprit du Tiers Ordre est aux prescriptions extérieures de la Règle ce que l'âme est au corps. C'est l'esprit franciscain, forme spéciale, quoique très simple et très purement évangélique, de la sanctification chrétienne.

Le Tiers-Ordre étant, dans la pensée de saint François, l'extension de la vie religieuse aux séculiers, son esprit est avant tout l'esprit de la vie religieuse en général, c'est-à-dire l'esprit de sainteté et de perfection, par la prière, par le recueillement, par la pureté de conscience, par la fermeté de la piété, par la pauvreté chrétienne, la chasteté et l'obéissance. Un Tertiaire doit vivre au milieu du monde comme n'étant point du monde; il doit user de ce monde, comme n'en usant pas, selon la parole de saint Paul; il doit être comme un Religieux au milieu des mondains, étranger à leurs maximes et à leurs goûts dépravés, étranger à leurs faux plaisirs et aux illusions qui les perdent.

Il doit être chrétien avant tout, partout, en tout ; chrétien dans ses pensées et dans ses jugements, chrétien dans ses paroles, chrétien dans ses habitudes, dans ses inclinations et ses goûts ; chrétien au dehors comme au dedans. Aussi la Règle lui défend-elle, à moins d'une impossibilité véritable, de suivre dans son extérieur les caprices luxueux du monde, de porter des bijoux précieux, de se servir de riches étoffes et de ressembler aux enfants du siècle. Elle lui interdit aussi de s'amuser aux mondanités dangereuses, aux bals, aux spectacles et à la lecture des romans ; et si quelquefois les convenances de son état l'obligent à prendre part à ces divertissements frivoles, il doit, là plus qu'ailleurs, demeurer uni à JÉSUS-CHRIST, étranger à ce qui se passe autour de lui.

Ce n'est pas que l'esprit franciscain soit un ôteignoir, ni une espèce de sauvagerie, ennemie des arts, des plaisirs honnêtes et de la joie. Bien loin de là ! Saint François voulait que ses enfants fussent toujours joyeux, qu'ils eussent toujours le cœur dilaté et que leur visage même resplendît de la paix et de la joie de Notre-Seigneur. Il aimait et il voulait que l'on aimât la poésie, la musique, la peinture ; mais il voulait que toutes ces belles choses fussent au service du bon DIEU, et non pas au service du monde et du péché. La joie et la liberté des enfants de DIEU semblent être un des traits les plus saillants de l'esprit franciscain.

Le Tertiaire de saint François doit vénérer la sainte chasteté et la garder selon sa condition et son état. La chasteté chrétienne est en effet de tous les états ; et, si la sainte virginité et la continence sont supérieures à l'état du mariage, la chasteté conjugale est néanmoins « digne de tout honneur », comme dit encore saint Paul, et sanctifiée par un sacrement.

Le Tertiaire doit aimer son Seigneur et son DIEU, présent au Saint-Sacrement de l'autel ; et il doit l'aimer de toute son âme, de toutes ses forces et de tout son esprit, plus que ne l'aiment les autres chrétiens. Il doit l'y adorer souvent, l'entourer de toutes sortes d'hommages, et surtout le recevoir avec grande révérence, grand amour et grande confiance, le plus souvent que cela lui est possible. Le Tiers-Ordre franciscain doit répandre partout la sanctifiante pratique de la communion fréquente, et s'il se peut, de la communion quotidienne.

C'est à une Tertiaire, à l'humble pénitente de Cortone, sainte Marguerite, que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a donné cette règle, à la fois si simple et si sanctifiante : « Ma fille bien-aimée, je suis ton Créateur, la lumière et la force ; je suis l'amour et la gloire de ton âme. Je suis le Pain vivant qui descend du ciel, et je repose en toi avec délices. Je vis en toi, et tu vis en moi. Et parce que je te trouve sans péché mortel, et dans un constant désir de me servir et de ne jamais m'offenser, à cause de cela, je te dis de me recevoir, si tu le veux, chaque jour. Pourquoi donc ne me reçois-tu pas chaque matin, puisque je trouve en toi un lieu de repos et d'amour ? Pourvu que tu me prépares *humblement* et *pieusement* un lieu de repos dans ton âme, ne crains pas de me recevoir chaque jour. »

Qu'est-ce, après tout, que cette pratique, sinon la règle des premiers chrétiens et des siècles apostoliques ? Et qu'est-ce que le Tiers-Ordre franciscain, sinon la résurrection et l'expansion sur la terre de cette ferveur primitive, dont le retour serait si désirable ? L'amour, l'amour tendre, pur, confiant, ardent, généreux : tel doit être le cachet distinctif de tous les enfants de saint François.

Et où puiseront-ils cet amour, sinon à sa source même, dans le Sacré-Cœur de JÉSUS ? Tout universelle qu'elle

est, la dévotion au Sacré-Cœur a été montrée par Notre-Seigneur lui-même, dans une des révélations à la Bienheureuse Marguerite-Marie, comme un des caractères distinctifs de notre séraphique Père saint François. JÉSUS donna saint François pour protecteur spécial à la Bienheureuse, parce que le cœur de ce grand Saint avait été, plus que tous les autres, conforme à son divin Cœur, et avait brûlé d'un amour plus parfait, plus ardent, plus céleste, à l'égard de son Sauveur. La famille franciscaine, officiellement consacrée au Cœur de JÉSUS, forme l'avant-garde de la grande armée du Sacré-Cœur, qui va conquérir tant de millions d'âmes à l'amour de JÉSUS-CHRIST.

A l'imitation de saint François, le Tertiaire doit aimer profondément la Très-Sainte Vierge Immaculée et le Saint-Siège Apostolique. Saint François était admirable, sous ce double rapport : tout par la Sainte-Vierge ; tout par l'Église Romaine, tout pour elle, rien sans elle. Le Tiers-Ordre est essentiellement Catholique, Apostolique, Romain. Il est tout dévoué au Pape et à sa sainte cause, qui n'est autre que la cause de l'Église universelle, des Évêques, du clergé, du monde entier. A cause de cette dévotion exceptionnelle de saint François d'Assise et de sa triple famille spirituelle, l'Église, dans la cérémonie du couronnement du Pape, joint l'Oraison du patriarche séraphique aux Oraisons du Saint-Esprit et de la Sainte-Vierge. — Le dévouement à l'Église et à son Chef, voilà encore un des caractères distinctifs des Tertiaires de saint François. Dévouement pratique, dévouement de respect et d'obéissance, dont le premier fruit doit être la soumission entière et joyeuse de l'esprit à tous les enseignements Apostoliques, à toutes les directions données par le Pontife Romain au clergé et aux fidèles, sous quelque forme que ce soit. Donc, exclusion des gallicans et des catholi-

ques-libéraux, de ces demi-catholiques qui ne savent pas ce que c'est que l'obéissance de l'amour, qui jugent les jugements du Vicaire de Dieu, qui les discutent, qui les critiquent et qui parfois vont jusqu'à les dédaigner, au moins par le silence. Un catholique-libéral n'a pas le droit de mettre le pied dans le paradis terrestre du Tiers-Ordre de saint François : il n'y serait point chez lui ; et le séraphin d'Assise est là, à l'entrée de cette terre bénie, tenant en main le glaive de lumière et de feu, et disant à tous ceux qui ne portent point sur leurs fronts, sur leurs lèvres et dans leur cœur la marque de Saint-Pierre, c'est-à-dire le pur esprit catholique : « Vous ne passerez point (1) ! »

Le Tiers-Ordre, c'est l'opposé, l'extrême opposé du rigorisme et tout à la fois du relâchement ; c'est l'opposé de ce fol esprit d'indépendance, si vivace, si à la mode aujourd'hui, vis-à-vis du Saint-Siège, vis-à-vis de tout ce qui sent l'autorité : c'est l'extrême opposé de l'esprit du monde ; l'extrême opposé de ce *naturalisme*, récemment anathématisé par le Vicaire de JÉSUS-CHRIST et qui résume en lui toutes les maladies intellectuelles, morales, religieuses, politiques et sociales de notre siècle. Le Tiers-Or-

(1) Un des Pères Provinciaux de France était, un jour, aux pieds de Pie IX, en audience privée et demandait à Sa Sainteté une bénédiction spéciale pour le Tiers-Ordre. « Et moi aussi, dit le bon Pie IX, moi aussi je suis du Tiers-Ordre. Il y a bien des années que j'ai fait ma profession ; mais je ne l'ai pas oublié. Bénissez tous les Tertiaires en mon nom. » Et comme le Père Provincial parlait du dévouement de la France envers le Saint-Siège : « Oh ! je sais bien, répondit le Souverain-Pontife ; la France Nous est dévouée. Elle Nous le prouve de bien des manières. Aussi j'aime beaucoup la France ; je prie chaque jour pour elle. Mais la France est bien malade : les partis la divisent, et puis, les catholiques-libéraux !... Hélas ! ce n'est pas seulement en France, c'est un peu partout qu'ils font du mal.

« Vous prêchez beaucoup, je le sais ; convertissez tous les pécheurs ; *convertissez surtout les catholiques-libéraux ; mais c'est difficile.* » (*Annales franciscaines*, décembre 1874.)

dre est le remède direct de cette manie de confortable et de luxe, de cette soif de jouissances matérielles qui dévore chaque jour davantage tous les rangs de notre pauvre société.

Le Tiers-Ordre est la réconciliation du riche et du pauvre, aux pieds de l'incomparable Pauvre d'Assise, lequel réunit et unit, dans l'amour de la pauvreté, les riches et les pauvres : détachant les riches de leur argent et leur faisant aimer et assister les pauvres, et donnant aux pauvres, par la charité, par la bonté et les aumônes fraternelles des riches, le respect et l'amour de ceux qu'ils regardaient naguère d'un d'œil d'envie et de colère.

Que dirai-je ? Tout ce qui est évangélique, tout ce qui est bon et saint, tout ce qui est aimable, tendre et miséricordieux, tout ce qui est pur et beau, tout ce qui est grand, noble et fort, doit resplendir, comme un rayonnement du Christ, dans la vie d'un enfant de saint François. Il doit être humble et doux de cœur, joyeux dans la pénitence, pauvre et détaché au milieu des richesses, très simple et très aimant ; il doit aimer beaucoup les pauvres, pour l'amour de JÉSUS-CHRIST, qui est pauvre dans les pauvres et qui a dit : « *Tout ce que vous faites au moindre de mes frères, c'est à moi que vous le faites.* »

S'il est pauvre lui-même, il doit aimer l'humilité de son sort, par amour pour le DIEU de la Crèche et du Calvaire ; comme son père saint François, il doit se contenter du strict nécessaire, souffrir joyeusement les privations que lui impose sa pauvreté, et ne jamais se plaindre de ce qui a fait la joie souveraine et les délices du patriarche séraphique.

Il doit aimer tout le monde comme JÉSUS et pour JÉSUS ; il doit s'efforcer de se faire aimer de tout le monde. il doit repousser et détester le mal, sous toutes ses formes, à

l'imitation de Notre-Seigneur et des Saints. Il doit vivre dans l'innocence, autant que le permet la condition humaine. En un mot, sa vie doit être tout évangélique.

Tel est l'esprit de pénitence et de sainteté qui doit animer un véritable Tertiaire. Tel est l'esprit et comme l'âme du Tiers-Ordre de saint François.

VIII

Des obligations et de la Règle du Tiers-Ordre

Avant d'exposer ici les obligations des Tertiaires, je crois devoir rappeler au lecteur que la Règle elle-même ordonne aux Directeurs franciscains de dispenser, pour des motifs légitimes, des austérités et même des prières. Le résumé que nous allons donner est donc comme l'idéal de la vie de pénitence et de prière que saint François propose à tous ses enfants, et que nous devons tous nous efforcer de réaliser le moins imparfaitement possible, chacun selon ses forces.

La Règle du Tiers-Ordre franciscain peut se diviser en trois points : ce qui concerne l'habit ; ce qui concerne les pénitences ; ce qui concerne les prières.

1° *L'habit* de Tertiaire est, ou bien une tunique proprement dite, ou une tunicelle, ou bien un scapulaire. Il doit être en étoffe de laine, sinon grossière, du moins simple et pauvre. Sa couleur est brune ou grise, couleur de terre ou couleur de cendre. La corde qui, avec ce pauvre habit, forme le costume de Tertiaire, doit être de chanvre ou de laine, terminée par trois ou cinq nœuds

(en l'honneur des trois vœux de la consécration religieuse, ou des cinq plaies de Notre Seigneur et de saint François) ; elle doit être d'une grosseur raisonnable, et ceindre le corps : une grosse corde n'est pas nécessaire, et une petite ficelle ne suffirait peut-être pas.

Sauf des cas exceptionnels, les Tertiaires doivent porter cet habit jour et nuit. Ils peuvent le porter comme ils veulent, sur la chemise ou pardessus. Ce saint habit leur rappelle sans cesse qu'ils sont enfants de pénitence et de pauvreté, consacrés à JÉSUS, et disciples de Saint François. A leur mort, ils ont le privilège d'être ensevelis avec ce vêtement religieux, gage de salut éternel.

2° Les *pénitences* consistent à jeûner la veille de l'Immaculée-Conception et de saint François.

Le Saint-Père loue les Tertiaires qui observent, selon l'ancienne Règle, le jeûne du vendredi et l'abstinence du mercredi.

3° Les *prières* du Tiers-Ordre sont, pour les prêtres et pour tous ceux qui sont obligés au bréviaire, la récitation pure et simple de l'Office divin.

Pour les autres Tertiaires, c'est le petit Office de la Sainte-Vierge selon le rit romain ou simplement douze *Pater, Ave et Gloria Patri*.

La Règle prescrit encore la confession et la communion une fois par mois.

Enfin elle veut que l'on dise le *Benedicite* avant le repas et les *Grâces* après.

Sans l'exiger, elle exhorte vivement tous les Tertiaires à entendre, s'ils le peuvent, la sainte Messe tous les jours.

La Règle demande encore que les Tertiaires assistent aux obsèques des Tertiaires défunts et récitent le chapelet pour le soulagement de leur âme. Les Tertiaires prêtres doivent prier pour le défunt à la sainte Messe, et les laïques font la sainte communion s'ils le peuvent.

Telle est, en résumé, la Règle du Tiers-Ordre de saint François. Elle n'oblige pas sous peine de péché, même de péché véniel : seulement, le Tertiaire qui en négligerait les prescriptions, manquerait à la grâce de sa vocation et ne gagnerait pas toutes les précieuses faveurs spirituelles que la miséricorde de DIEU et du Saint-Siège y ont attachées.

IX

Des dispenses et commutations de la Règle.

Il est tout à fait dans l'esprit du Tiers-Ordre, et il très conforme à la Règle elle-même de ne pas se priver du bonheur d'appartenir à la famille de saint François, parce qu'on ne peut pas accomplir toutes les obligations qu'impose la Règle. Le principal dans le Tiers-Ordre étant la sanctification qu'on doit en retirer et l'esprit vraiment évangélique qu'il est destiné à susciter dans les âmes, les moyens qu'indique la Règle n'ont qu'une importance secondaire et peuvent et doivent être, en cas de nécessité, commués en d'autres pratiques. Les Supérieurs franciscains ou leurs délégués, dit la Bulle du Pape Nicolas IV, « pourront, pour des causes légitimes, et quand ils le jugeront expédient, dispenser les Frères et les Sœurs des abstinences, des jeûnes et des autres austérités de la Règle. »

Ce qui est dit ici des pénitences corporelles s'applique, d'après une pratique constante, universelle et légitime, aux prières de Règle et aux prescriptions relatives à

l'habit. Aucun point de la Règle relatif aux moyens extérieurs de pénitence et de sanctification n'est indispensable en lui-même. Tous peuvent être commués « pour des causes légitimes et quand le directeur le juge expédient. » Notons-le bien : le Directeur du Tiers-Ordre, et non pas seulement le confesseur ou le père spirituel.

Cela ne veut pas dire que ces points de Règle, proposés aux Tertiaires par saint François lui-même et par le Siège Apostolique, n'aient pas une grande importance, et qu'il soit permis d'en tenir peu de compte, de s'en dispenser soi-même ou de s'en faire dispenser à la légère. Cela veut dire seulement qu'il n'y faut pas tenir avec une rigueur qui éloignerait de ce beau et saint Tiers-Ordre des chrétiens fidèles, qui, pour des motifs de santé, ou de famille, ou de position sociale, ne pourraient accomplir qu'une partie des obligations. La charité doit même incliner, et de fait, elle incline toujours les Directeurs à dispenser miséricordieusement, ou plutôt à commuer. Ainsi font, à Assise et à Rome, les Frères-Mineurs chargés par les Supérieurs généraux de la direction du Tiers-Ordre.

Faisons de même ; ne soyons pas plus catholiques que le Pape, plus franciscains que saint François, plus austères que les austères Frères-Mineurs. Ici comme toujours et plus qu'ailleurs, « *la lettre tue et l'esprit vivifie.* »

On peut, par manière de commutation, engager les Tertiaires à faire pieusement la visite quotidienne du Saint-Sacrement, à communier plus pieusement et plus fréquemment, à faire plus d'aumônes ; à se dévouer aux œuvres de la charité active, telles que visiter des malades ou des prisonniers ou des pauvres, se donner pour tâche de faire connaître et pratiquer la Religion dans l'intérieur de sa famille, parmi ses amis, chez les pauvres, soit en parlant, soit en écrivant, soit en prêtant de bons livres ;

instruire et soigner des enfants pauvres, surtout à l'époque de la première communion ; travailler de ses mains pour vêtir les pauvres ou pour orner les autels, et autres œuvres de miséricorde de ce genre.

On le voit : il n'est aucune condition sociale, aucun état de santé, aucune nécessité extérieure de travail, qui ne puisse s'accorder parfaitement avec la pratique fervente et très régulière du Tiers-Ordre séraphique. Les riches comme les pauvres, les tout jeunes gens et les jeunes filles comme les grandes personnes, les ouvriers comme les bourgeois, les séminaristes et les gens de communauté comme les chrétiens libres dans le monde, les gens mariés comme ceux qui ne le sont pas, les infirmes et les malades comme les bien portants, les laïques comme les prêtres et même comme les Évêques et les Cardinaux, tous, sans exception, peuvent, si DIEU leur en donne l'attrait et leur en fait la grâce, entrer dans les rangs bienheureux du Tiers-Ordre de saint François.

X

Des différentes espèces de Tertiaires

Il y a trois sortes de Tertiaires franciscains, bien qu'il n'y ait qu'un seul Tiers-Ordre.

Les premiers sont les *Tertiaires réguliers*, qui vivent en communauté, comme de vrais Religieux ; ils portent la tunique et la corde, ont un Supérieur auquel ils obéissent, récitent l'Office en commun.

Ce n'est pas à ces Tertiaires que s'adresse ce petit opuscule. Ils ont tous les secours de la vie religieuse et n'ont besoin de personne pour leur expliquer les excellences de leur vocation, ainsi que les différents points de leur sainte Règle. Détruits par la Révolution, les couvents des Tertiaires franciscains se multiplient de nouveau sur le sol de notre pauvre France, si chère jadis à saint François.

Les Tertiaires de la seconde catégorie sont les *Tertiaires séculiers*, hommes et femmes, mais appartenant à une *Congrégation* ou *Fraternité*, qui se réunit une fois par mois, qui est dirigée par un Frère-Mineur, ou par un prêtre délégué à cet effet, qui a un Recteur, un Assistant, un Maître des novices, qui, en un mot, est organisée hiérarchiquement selon un plan tracé par la Règle.

Il y a des fraternités de Sœurs comme il y a des fraternités de Frères. Quand on peut en faire partie, rien ne saurait être plus utilement conseillé ; ici comme partout, l'union fait la force, et le bon exemple ainsi que les directions qui sont données dans ces pieuses réunions rendent très faciles bien des pratiques de pénitence et de piété, que l'isolement tend à affaiblir et même à faire oublier.

La troisième catégorie de Tertiaires, de beaucoup la plus nombreuse, comprend les *Tertiaires isolés*, c'est-à-dire ceux qui ne pouvant pas suivre régulièrement les réunions des Congrégations, observent de leur mieux, chacun en son particulier, la Règle du Tiers-Ordre.

Quoique moins parfaite en elle-même, cette dernière manière d'appartenir à la famille séraphique est cependant tout à fait régulière. Une pratique excellente qu'on ne saurait trop recommander aux Tertiaires isolés, c'est de tâcher de suppléer aux réunions des Fraternités en se réunissant de temps à autre trois ou quatre ensemble,

afin de relire la Règle, de s'exciter mutuellement à la bien observer, à proposer et à résoudre les petites difficultés pratiques, à s'animer à la ferveur, à l'amour du prochain, particulièrement à l'amour et au soulagement des pauvres, des misères morales et matérielles, etc.

C'est surtout pour les Tertiaires isolés qu'est composé ce petit exposé du Tiers-Ordre. Les autres pourront sans doute aussi s'en servir utilement : mais il ne leur suffira pas, et il faudra, pour tous les détails relatifs aux Congrégations, recourir à l'excellent *Manuel*, composé à cet effet par les Pères Capucins, ou à celui des Pères Franciscains de l'Observance.

Notons-le encore : bien que la grande famille franciscaine se divise en plusieurs branches, ayant chacune le droit de s'agréger des Tertiaires, il n'y a cependant qu'un seul et unique Tiers-Ordre de saint François. Ceci a été formellement déclaré par le Saint-Siège.

XI

Ce qu'il faut faire pour entrer dans le Tiers-Ordre.

Si un fidèle, touché de la grâce de Notre-Seigneur, se sent attiré à entrer dans le Tiers-Ordre, il faut avant tout qu'il se pénètre bien de l'esprit et de la teneur de la Règle. qu'il y réfléchisse devant DIEU et qu'il consulte, non le premier « saint homme » venu, mais quelque bon prêtre, quelque bon Religieux qui sache à fond ce que c'est que le Tiers-Ordre. Il y a des personnes très respectables, il y

a même des prêtres très bons et très vertueux qui ne connaissent pas le Tiers-Ordre de saint François, qui se méfient *à priori* de ce qui sent le Religieux, et qui, chose étrange ! vont même parfois jusqu'à dénigrer une institution sainte, si hautement approuvée, louée et recommandée par l'Église. Leur intentions sont bonnes, je n'en doute pas ; mais leur influence est très fâcheuse ; et voilà pourquoi je disais que, dans cette matière, il ne faut pas consulter le premier venu.

Si l'on se décide à entrer dans le Tiers-Ordre, on va trouver un Père franciscain de l'Observance ou un Père capucin de la ville où l'on est, ou un Conventuel, ou un Récollet, et on lui demande le saint habit. On se munit d'une tunicelle ou d'un scapulaire et d'une corde. On est reçu à commencer ainsi son noviciat, qui doit durer un an. Après l'année révolue, si l'on a bien observé la Règle et si l'on a fait son possible pour répondre à la grande grâce de la vocation du Tiers-Ordre, on est admis à faire profession. Après la profession, on appartient au Tiers-Ordre franciscain pour toute sa vie et l'on ne doit point en sortir, si ce n'est pour monter plus haut encore, et se faire Religieux proprement dit.

Si, ce qui arrive souvent, il n'y a pas de Frères-Mineurs dans l'endroit que l'on habite, on s'adresse à un prêtre séculier qui a reçu des Supérieurs du grand Ordre les pouvoirs nécessaires. Si autour de soi on ne trouve personne qui puisse recevoir ainsi à la Vêture, on peut s'adresser par lettre au T. R. P. Provincial des Frères-Mineurs, soit Capucins (1), soit Franciscains de l'Observance (2),

(1) A Paris, ou à Lyon, ou à Toulouse, ou à Chambéry.

(2) Au couvent des Pères Franciscains de l'Observance, à Bordeaux.

soit Récollets (1), et lui demander de vouloir bien déléguer spécialement pour ce cas tel ou tel prêtre qu'on lui désigne et qui veut bien accepter ce pieux mandat. — Il n'est pas nécessaire que la vêtue ni même la Profession se fasse dans une église, ou dans une chapelle ; mais cela est plus digne et plus convenable.

Les prêtres qui auraient la sainte pensée de propager autour d'eux le Tiers-Ordre, et qui vivraient dans un pays privé de Frères-Mineurs sont assurés d'être accueillis favorablement, s'ils demandent au R. P. Provincial les pouvoirs dont je viens de parler. Leur premier soin, après avoir reçu la délégation, sera de se procurer un des deux *Manuels* indiqués plus haut. Ils y trouveront le cérémonial de la Vêtue, de la Profession, et beaucoup d'autres renseignements utiles.

La plupart du temps, ce petit opuscule pourra suffire, et c'est à cette intention que nous y ajoutons les prières de la Vêtue et de la Profession.

DIEU veuille que le zèle du Tiers-Ordre franciscain gagne de plus en plus notre clergé, et par lui tous les rangs des fidèles ! Comme du temps de Frédéric II, l'impiété de la Révolution viendra échouer contre cette humble, douce et pacifique armée de pénitents, de même que la vague en furie vient mourir sur la grève, vaincue par la multitude des grains de sable !

Qu'on en soit bien convaincu, car l'expérience le montre tous les jours : lorsqu'il est établi sur ses véritables bases, le Tiers-Ordre de saint François alimente la piété dans les paroisses, seconde puissamment le zèle des curés, féconde toutes les œuvres de foi et de charité, et contribue à la conversion d'un grand nombre d'âmes, sans autre moyen que la leçon persuasive, irrésistible, d'une

(1) A Caen.

vie mortifiée, pure et édifiante. « On ne saurait assez le propager dans les paroisses, disait le saint curé, d'Ars, qui s'y connaissait; c'est un des plus puissants moyens de ranimer la charité dans les cœurs (1). »

Dans les Petits et Grands-Séminaires, le Tiers-Ordre, accepté sur une grande échelle, introduira chez les jeunes clercs un puissant courant de piété vraie, solide, fervente, épanouie, qui préparera un excellent clergé. Dès l'âge de quatorze ans, on peut être reçu *novice*; et ce qui dans la Règle pourrait être incomptatible avec le règlement et les études, peut et doit être commué, comme il a été dit plus haut. Appuyé sur une expérience de vingt ans dans le ministère des Grands et Petits-Séminaires, j'ose y recommander très instamment la diffusion du Tiers-Ordre au zèle et à la piété des Supérieurs.

XII

Des trois grandes promesses faites par Notre-Seigneur à notre séraphique Père saint-François.

Peu de temps avant de recevoir les Stigmates, saint François était sur le mont Alverne et y passait les jours et

(1) Pour développer le Tiers-Ordre au dehors et pour se pénétrer de plus en plus de son esprit, on ne saurait mieux faire que de lire régulièrement les deux Revues mensuelles où les Frères-Mineurs, capucins ou franciscains, relatent tout ce qui peut instruire et édifier les Tertiaires. La Revue des Pères capucins se publie à Paris, chez Poussiélgue, rue Cassette, sous le nom d'*Annales franciscaines*; celle des franciscains, de l'Observance, se publie à Bordeaux, sous le nom de *Revue franciscaine*. L'abonnement à l'une comme à l'autre ne coûte que *trois francs* par ans.

A cette occasion, qu'on me permette de recommander aux Tertiaires deux bons et charmants livres: *la Vie populaire de saint François d'Assise*, et le *Poème de saint François* par le Marquis de

les nuits dans une contemplation sublime, en compagnie de ses deux chers disciples frà Massco et frà Leone. Ce frà Leone était si simple, si innocent, si naïvement docile, que saint François l'appelait habituellement « *la pecorella di Dio*: la petite brebis du bon DIEU. » Sur l'Alverne, frà Leone habitait une petite caverne creusée dans les flancs de la montagne, et voisine d'une caverne plus profonde, qu'avait choisie François; elle y communiquait par une ouverture, sur laquelle on appliquait quelques vieilles planches pendant la nuit. Une nuit donc que frà Leone s'était assoupi, après avoir longtemps prié, il fut réveillé par un bruit de paroles qui venait de la grotte de saint François. Frà Leone, très étonné de ce bruit insolite, le fut bien plus encore lorsque, s'approchant de l'ouverture qui servait de porte, il aperçut une vive lueur qui semblait venir du haut de la grotte. Il enlève doucement une des planches et voit un merveilleux spectacle. Ravi en extase, élevé de plusieurs coudées en l'air, saint François était là, les yeux au ciel, les bras étendus, et au-dessus de lui une immense flamme, très ardente, et très douce, semblait sortir du sommet de la voûte, descendre le long des parois de la caverne et former comme un dôme au-dessus du serviteur de DIEU. Une voix sortit de

Ségur; ensuite, un excellent petit traité destiné aux séminaristes et aux prêtres intitulé: *l'Ecclésiastique Tertiaire*, par un ancien Supérieur de Grand-Séminaire (Grenoble, chez Dardelet). Enfin, le *Tertiaire franciscain, sanctifié par sa Règle*, par M. Fanien, chez Charruey, Arras.

Mais si les prêtres veulent avoir une idée de l'efficacité du Tiers-Ordre pour régénérer une paroisse, comme aussi de son influence sur la société au point de vue de Léon XIII, qu'ils lisent l'ouvrage qui vient de paraître par les soins de Mgr Mermillod sous ce titre « Le Tiers-Ordre, remède social et sanctification du prêtre, etc. » Paris, chez Letouzey, 17, rue du Vieux-Colombier, 1 fr. 25 c. et 1 fr. 50 franco. Lyon, Toulouse, Chambéry et Genève, chez les libraires catholiques (mêmes prix).

la mystérieuse flamme ; mais frère Leone ne comprenait point ce qu'elle disait. Il vit saint François mettre vivement la main droite dans sa poitrine, en retirer quelque chose et l'offrir à celui qui lui parlait du milieu de la flamme. La voix parla encore ; et de nouveau saint François prit quelque chose dans sa tunique, pour l'offrir comme la première fois ; cela recommença une troisième fois ; puis la voix parla quelque temps. Et comme la flamme semblait diminuer, et le séraphique patriarche se rapprocher insensiblement du sol, frère Leone, craignant d'être indiscret s'il restait plus longtemps, remit la planche à sa place et passa le reste de la nuit en oraison.

Le lendemain matin, saint François l'appela : « Frère Leone. frère Leone ! lui dit-il, pourquoi cette nuit as-tu regardé ce que tu ne devais point voir ? — Il est vrai, mon Père, répondit l'innocent Religieux ; il est vrai. Mais au nom de Notre-Seigneur et de son amour, apprend-moi ce qu'était cette flamme, quel était celui qui te parlait et ce que tu lui as donné par trois fois. — Frère Leone, répartit alors le Saint, puisque DIEU a permis que tu aies vu le mystère de cette nuit sacrée, je te dirai que cette flamme ardente était l'Esprit-Saint lui-même, qui me pénétrait du divin amour. Du sein de cette flamme toute suave, c'est mon Seigneur JÉSUS-CHRIST qui daignait me parler ainsi, à moi qui ne suis que poussière et cendre. Il m'a dit : « François, donne-moi tout ce que tu possèdes. — Eh ! mon Seigneur, lui ai-je répondu, vous savez que pour l'amour de vous, j'ai tout quitté. Je n'ai plus que cette méchante robe qui couvre mes membres, la voulez-vous ? — Mets la main dans ton sein, me dit le Seigneur ; et donne-moi ce que tu y trouveras. » J'obéis de suite, et je trouvai à ma grande surprise une large pièce d'or. Je la donnai à mon DIEU. » Qu'est-ce que cela ? lui-dis-je, je

n'ai ni or, ni argent ; d'où me vient celui-là? — François me dit une seconde fois mon Maître, mets encore la main dans ton sein et donne-moi ce que tu y trouveras. » J'y trouvai une seconde pièce d'or et la lui offris comme la première. Une troisième fois, le Sauveur me fit la même demande ; une troisième fois je trouvai une pièce d'or que je lui offris comme les autres. Alors il me dit avec un extrême amour : « François, ces trois pièces d'or que tu m'as données, ce sont les trois familles religieuses que tu as instituées pour l'honneur de mon nom. En échange, moi, ton Créateur et ton Rédempteur, je te promets ici trois choses : la première, c'est que les trois Ordres que tu as fondés dureront jusqu'à la fin du monde ; la seconde, c'est que je bénirai et aimerai tous ceux qui les aimeront ; la troisième, c'est que j'assisterai avec une providence toute particulière, au moment de leur mort, tous ceux qui en feront partie. »

Tel fut le récit que le Bienheureux frère Leone entendit de la bouche même du séraphique Père saint François, et qu'il nous a laissé pour notre plus grande consolation.

Bénédissons notre bon JÉSUS d'un tel excès de miséricorde et d'amour ; et tâchons de dilater le plus possible ce cher Tiers-Ordre qui apporte avec lui de si grandes grâces, et qui par son esprit de pauvreté, de simplicité, d'humilité, de pénitence, de charité, de sainte obéissance, est l'antidote le plus direct des misères qui ravagent aujourd'hui l'Église

DEUXIÈME PARTIE

I. — RÈGLE DU TIERS-ORDRE SÉCULIER DE

SAINT-FRANÇOIS (1)

De l'admission, du noviciat, de la profession.

§ 1^{or} — Personne ne doit être admis avant l'âge de 14 ans accomplis ; les conditions requises sont les bonnes mœurs, l'esprit de paix et de concorde, la fidélité à la foi catholique et la soumission parfaite envers l'Église Romaine et le Siège Apostolique.

§ 2^e — Les femmes mariées ne peuvent être reçues à l'insu de leur mari et sans leur consentement, excepté le cas où leur confesseur jugerait à propos d'agir autrement.

§ 3^e — Les Membres du Tiers-Ordre porteront, suivant l'usage, le petit scapulaire ainsi que le cordon ; sans cela ils seront privés des privilèges et droits accordés.

§ 4^e — Ceux ou celles qui entreront dans le Tiers-Ordre, feront une année de noviciat ; puis, admis à la profession selon l'usage, ils promettent d'observer les commandements de DIEU, d'obéir à l'Église et, s'ils manquent à quelque point de leur profession, d'accomplir la satisfaction requise.

(1) Nous donnons ici la Règle modifiée par le Pape Léon XIII.

De la manière de vivre.

§ 1^{er} — Les Membres du Tiers-Ordre, dans tout ce qui regarde leur habillement et leur manière de vivre, rejetant toute élégance trop luxueuse, se tiendront, chacun suivant sa condition, dans les limites d'une juste modération.

§ 2^o — Ils devront fuir, avec tout le soin possible, les danses et les spectacles dangereux, et les repas licencieux.

§ 3^o — Ils observeront la frugalité dans le boire et le manger. Avant et après le repas, ils invoqueront DIEU avec piété et reconnaissance.

§ 4^o — Ils jeûneront la veille des fêtes de l'Immaculée-Conception et du patriarche saint François, et ils auront en outre un grand mérite, si, d'après l'ancienne discipline des Tertiaires, ils jeûnent le vendredi et font maigre le mercredi.

§ 5^o — Ils confesseront leurs péchés chaque mois, et s'approcheront aussi chaque mois de la Sainte-Table avec les dispositions requises.

§ 6^o — Les Tertiaires clers qui récitent l'Office divin chaque jour, ne sont pas obligés à dire d'autres prières. Les laïques qui ne récitent ni l'Office canonial, ni le Petit-Office de la Sainte-Vierge, devront dire chaque jour 12 *Pater, Ave, Gloria Patri*, à moins qu'ils ne soient empêchés par leur santé.

§ 7^o — Ceux à qui la loi reconnaît le devoir de tester, doivent faire leur testament, dans le temps où ils auront la facilité de le faire.

§ 8^o — Dans leur famille, ils s'appliqueront à donner le bon exemple, à se livrer aux exercices de piété et aux bonnes œuvres; ils ne laisseront ni entrer dans leur

maison, ni lire à ceux qui sont sous leur conduite, les livres et les journaux qui peuvent porter atteinte à la vertu.

§ 9^e — Ils maintiendront avec soin, entre eux et avec les autres, la charité et la bienveillance. Ils s'appliqueront à apaiser les discordes partout où ils pourront.

§ 10^e — Ils ne prêteront jamais de serment, sinon en cas de nécessité. Ils éviteront les paroles déshonnêtes, les plaisanteries bouffonnes. Ils examineront leur conscience le soir, pour voir s'ils ont commis quelque faute de ce genre, et s'ils se trouvent coupables, ils répareront leur faute par le repentir.

§ 11^e — Ceux qui le peuvent commodément, assisteront chaque jour à la sainte Messe. Ils se rendront aux réunions mensuelles que le Directeur aura indiquées.

§ 12^e — Ils mettront en commun, chacun suivant ses ressources, une somme d'argent pour venir en aide aux plus pauvres des Frères, surtout en cas de maladie, ou pour le service et la dignité du culte.

§ 13^e — Les Ministres ou Directeurs des Congrégations iront visiter le Frère malade, ou ils chargeront quelqu'un de remplir ce devoir de charité. En cas de maladie grave, ils donneront les avertissements et les conseils nécessaires, afin que le malade reçoive à temps les derniers Sacraments.

§ 14^e — Les Tertiaires de la localité et les étrangers présents assisteront aux obsèques de tout Frère défunt, et réciteront pour le soulagement de son âme le tiers du Rosaire institué par le patriarche saint Dominique. Les prêtres, pendant la sainte Messe, et les laïques, en s'approchant de la Sainte-Table, s'ils le peuvent, prieront avec piété et ferveur pour obtenir à leur Frère défunt le repos éternel.

Des offices, de la visite, et de la Règle elle-même.

§ 1^{er} — Les offices ou charges de chaque Congrégation seront conférés dans l'assemblée des Frères. Leur durée sera de trois ans. On ne doit pas les refuser sans juste motif, ni les exercer avec négligence.

§ 2^e — Le Visiteur s'informera soigneusement si la Règle est bien observée. Pour cela, il visitera, d'office, les Congrégations, chaque année, et plus souvent, s'il est besoin. Il convoquera en assemblée générale les Ministres et tous les Frères. Si le Visiteur rappelle un Tertiaire au devoir par un simple avertissement, ou par un ordre, ou en lui infligeant une peine salutaire, le coupable devra se soumettre avec docilité et ne pas refuser la pénitence.

§ 3^e — Les Visiteurs seront pris dans le premier Ordre de Saint-François ou dans le Tiers-Ordre Régulier, et désignés par les Custodes ou Gardiens, quand ils en seront priés. L'office de Visiteur est interdit aux laïques,

§ 4^e — Les Tertiaires insubordonnés et scandaleux recevront trois avertissements, et s'ils ne se soumettent pas, ils seront exclus de l'Ordre.

§ 5^e — Qu'on sache bien que les infractions à cette Règle ne sont pas des péchés, pourvu qu'elles ne soient point d'ailleurs des transgressions des commandements de DIEU et de l'Église.

§ 6^e — Si une cause grave et légitime empêche un Tertiaire d'observer quelques prescriptions de la Règle, il sera permis de l'en dispenser, ou de les commuer avec prudence. Le pouvoir d'accorder ces dispenses et commutations appartient aux Supérieurs ordinaires des Religieux du premier et du troisième Ordre, ainsi qu'aux Visiteurs.

II. — CATALOGUE DES INDULGENCES ET DES PRIVILÈGES

Des Indulgences plénières

Tous les Tertiaires de l'un et l'autre sexe, après s'être confessés et avoir communié, pourront gagner l'Indulgence plénière aux jours et conditions qui suivent :

I. En recevant la *Bénédiction Papale* deux fois par an, à la condition de prier pour le Souverain-Pontife.

II. En recevant l'*Absolution*, ou *Bénédiction avec Indulgence plénière*, neuf fois par an, aux fêtes de :

1. Noël.

2. Pâques.

3. La Pentecôte.

4. Du S. Cœur de Jésus.

5. L'Immaculée-Conception.

6. Saint Joseph (19 mars).

7. Des Stigmates de saint François (17 septembre).

8. Saint Louis (25 août).

9. Sainte Elisabeth de Hongrie (19 novembre).

III. Le jour de l'entrée au noviciat.

IV. Le jour de la Profession.

V. Le jour de l'assemblée mensuelle (visiter un sanctuaire quelconque et y prier pour l'Église).

VI. En faisant une retraite de huit jours consécutifs ;

VII. A l'heure de la mort en invoquant ou de bouche ou de cœur le nom de JÉSUS, avec regret de ses fautes, quand même on ne pourrait ni se confesser ni communier.

VIII. Une fois le mois, au choix de chacun (visiter un sanctuaire public, et y prier aux intentions du Pape).

IX. Le 4 octobre (fête de saint François); — le 12 août (fête de sainte Claire); — le 2 août (Notre-Dame des Anges); — le jour du Saint titulaire de l'église dans laquelle est établie l'association des Tertiaires.

X. Une fois le mois, en récitant cinq *Pater, Ave, Gloria* pour l'Église et un *Pater, Ave, Gloria* pour le Pape, ils gagneront les mêmes Indulgences que ceux qui font les stations de Rome et les Pèlerinages d'Assise, de Lorette; de Jérusalem et de Saint-Jacques de Compostelle.

XI. Aux jours où les *stations* sont indiquées par le missel romain, en visitant une église ou un sanctuaire dans lequel le Tiers-Ordre est établi et en y priant pour le bien de l'Église, ils jouiront des mêmes privilèges que s'ils visitaient les sanctuaires de Rome même. Ces jours sont :

- Les quatre dimanches de l'Avent;
- Tous les jours de Quatre-Temps;
- Noël, sa vigile et les trois messes de ce jour;
- Saint Etienne, saint Jean, les saints Innocents;
- La Circoncision, l'Épiphanie;
- La Septuagésime, Sexagésime et Quinquagésime;
- Le mercredi des Cendres, tous les jours et dimanches de Carême;
- Tous les jours de la Semaine sainte;
- Pâques et tous les jours de son octave, y compris le dimanche de Quasimodo;
- Le jour de l'Ascension;
- La Pentecôte, sa vigile et tous les jours de son octave;
- Le jour de la fête de saint Marc et les trois jours des Rogations.

Des Indulgences partielles

Les Tertiaires gagneront une Indulgence de :

I. 7 ans et 7 quarantaines, pour visiter une église ou

chapelle dans laquelle est établie une association du Tiers-Ordre (à la condition d'y prier pour l'Église), — le jour des saints Stigmates de saint François; — aux fêtes de saint Louis, de sainte Elisabeth de Hongrie, de sainte Elisabeth de Portugal, de sainte Marguerite de Cortone, — et douze autres jours qu'ils auront eux-mêmes choisis, avec approbation du Supérieur de l'Ordre.

II. *Trois cents jours*, pour assister à la messe et autres offices divins, — à des assemblées d'associés, publiques ou privées; — pour donner l'hospitalité à un pauvre; — pour avoir apaisé ou aidé à apaiser des querelles; — pour assister à une procession; — pour accompagner le saint Sacrement porté aux malades, ou si, ne pouvant l'accompagner, ils récitent au son de la cloche, un *Pater* et un *Ave Maria*; — pour réciter cinq fois *Pater, Ave*, pour le bien de l'Église ou pour les âmes des associés défunts; — pour avoir assisté à un enterrement; — ramené à son devoir celui qui s'en écartait; — enseigné à quelqu'un les préceptes divins ou la doctrine chrétienne; — ou fait quelque œuvre de charité du même genre.

Toutes ces Indulgences, soit plénières, soit partielles, sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Des privilèges

I. Les prêtres appartenant au Tiers-Ordre, célébrant à n'importe quel autel, jouiront de la faveur de *l'autel privilégié* trois jours quelconques de chaque semaine, pourvu qu'ils n'aient pas obtenu un semblable privilège pour un autre jour (1).

(1) Les prêtres Tertiaires ont aussi le privilège de se servir du bréviaire et du missel franciscains.

II. Lorsqu'un de ces mêmes prêtres offrira le saint sacrifice pour l'âme des associés défunts, l'autel sera privilégié pour lui, en quelque lieu que ce soit.

Quelques explications très importantes au sujet des Indulgences

Au sujet des Indulgences, il y a encore, chez bien des gens, en France surtout, une ignorance et des préjugés étranges. Plusieurs les méprisent, comme des superstitions et des dévotions de bonnes femmes; d'autres s'imaginent qu'il est tellement difficile de les gagner que ce n'est pas même la peine d'essayer. Erreur ou préjugé janséniste que tout cela.

L'Église appelle *Indulgence* la rémission de la peine temporelle qui reste à subir au pécheur pénitent pour les fautes qui lui ont été pardonnées quant à la culpé et à la peine éternelle. Cette rémission est tout à fait distincte et indépendante du sacrement de Pénitence; elle est le résultat de l'application du trésor sacré des grâces dont l'Église est la dépositaire et la dispensatrice.

Ce trésor spirituel de l'Église est composé des mérites infinis de JÉSUS-CHRIST, notre Sauveur, et des mérites surabondants de la Sainte-Vierge et des Saints. Dans sa miséricorde, DIEU reverse sur nous les mérites de son Fils et de tous les Saints, en vertu de « la Communion des Saints » dont nous faisons profession dans le symbole des Apôtres.

L'Indulgence ne remet ni le péché, même véniel, ni la peine éternelle, mais seulement la peine à expier, soit en ce monde par la pénitence, soit en Purgatoire par le feu.

L'Indulgence *plénière* remet la totalité de cette peine; l'Indulgence *partielle* en remet seulement une partie.

Le dogme des Indulgences fait partie de la foi catholique. Tout ce que nous venons de dire est *de foi*, et si on le niait, on serait hérétique, ni plus ni moins. Le Concile de Trente l'enseigne formellement.

Les Indulgences ne nous exemptent pas le moins du monde de faire pénitence pour nos péchés pardonnés; elles ne font que nous encourager à payer tout ce que nous pouvons à la justice infinie du bon DIEU, en nous assurant que, si nous faisons notre possible, tout ce que nous n'aurons pas pu payer se trouvera couvert.

Pour gagner une Indulgence, il faut d'abord avoir l'intention de la gagner; puis, être en état de grâce; puis, accomplir exactement toutes les œuvres prescrites; puis enfin, et c'est là le plus difficile, être dans les dispositions spirituelles requises. — Ces dispositions, que des esprits étroits et chagrins exagèrent beaucoup, consistent à détester sincèrement toutes sortes de péchés, à être fermement disposé à ne les commettre plus jamais de propos délibéré, à observer de son mieux les commandements de DIEU et de l'Église, à aimer de tout son cœur le bon JÉSUS et la Sainte-Vierge, et à être résolu d'expier les péchés de la vie passée, au moyen des œuvres satisfactoires que l'Église présente à ses enfants. — L'école janséniste dira tout ce qu'elle voudra et racontera des révélations plus ou moins authentiques en sens contraire, l'école gallicane et libérale répétera à demi-voix ce que disait l'école janséniste : il est certain qu'il y a grâce au ciel, non seulement dans les Communautés, mais même dans le monde, un grand nombre d'âmes ferventes qui sont dans ces dispositions-là. Elles sont donc en état de gagner des Indulgences plénières. Sans cela, les faveurs de l'Église

seraient des lourres, et la Mère des miséricordes se jouerait de ses enfants.

On peut gagner plusieurs Indulgences plénières le même jour, alors même que la communion serait exigée pour chacune d'elles : il suffit de communier en ce jour et de remplir toutes les autres conditions prescrites pour chaque Indulgence, Ainsi l'a décidé la S. Congrégation des Indulgences, le 19 mai 1841. Pour gagner ces Indulgences, il suffit d'avoir l'habitude de se confesser tous les huit jours, ou, dans certains diocèses, tous les quinze jours. Ces conditions doivent s'observer à la lettre : tout ce qui est prescrit est indispensable, et ce qui n'est pas formellement prescrit n'est pas nécessaire. Quand on se trompe, on ne gagne pas l'Indulgence : pour gagner des Indulgences, la bonne foi ne suffit pas.

Si, par la miséricorde de DIEU et de l'Église, on n'avait plus besoin d'Indulgences pour soi-même, la surabondance en retomberait sur les pauvres et chères âmes du Purgatoire, que les Indulgences soulagent, consolent et délivrent si puissamment. Un Tertiaire de saint François a en main de quoi vider le Purgatoire. A ce point de vue spécial, le Tiers-Ordre est un prodige de charité, et se recommande à tous les vrais chrétiens.

Un dernier mot au sujet des Indulgences plénières et partielles : on se demande parfois à quoi répond une Indulgence de cent jours, d'un an, de sept ans, etc. ; à quoi répond une Indulgence plénière. — Dans les premiers siècles de l'Église, il y avait des « canons pénitentiels, » c'est-à-dire des règlements officiels de pénitences publiques, répondant aux principaux péchés publics où la faiblesse humaine pouvait faire tomber un chrétien. Ces canons étaient très sévères, et leur rigueur faisait com-

prendre aux fidèles la gravité relative, mais toujours considérable, des péchés qu'ils étaient destinés à expier. C'étaient, par exemple, quarante jours, cent jours de jeûne ou d'abstinence, avec le jeûne au pain et à l'eau pour un, deux, trois jours par semaine, et un certain nombre de psaumes ou de prières obligatoires pour chaque jour ; c'était une année entière d'exclusion des Offices divins avec accompagnement de jeûnes plus ou moins austères et de prières plus ou moins prolongées. Pour des péchés plus graves, ces canons étendaient le temps de la pénitence publique à plusieurs années, quelquefois même à toute la vie. A la prière des martyrs qui allaient au supplice, l'Église accordait l'*Indulgence*, c'est-à-dire le pardon, total ou partiel, des peines canoniques encourues par tel ou tel pénitent, ou bien par tous les pénitents d'une ville, d'un diocèse.

De là viennent nos Indulgences plénières ou partielles. Le Souverain-Pontife, dépositaire de la puissance suprême dans l'Église, applique aux fidèles qui veulent en profiter la surabondance des mérites du Fils de DIEU, de la Sainte-Vierge et des Saints ; et, moyennant telles ou telles pratiques de pénitence, de charité ou de piété, il remet tout ou partie des peines temporelles, dues à nos péchés, non seulement publics, mais secrets. Une Indulgence de cent jours, c'est donc la rémission de cent jours des anciennes peines canoniques ; une Indulgence d'un an, de trois ans, etc., est la rémission d'un an, de trois ans, de ces mêmes peines ; l'Indulgence plénière est la rémission parfaite de toute la peine.

Quant à ce qui touche l'application des Indulgences aux âmes du Purgatoire, il faut se rappeler que c'est nous, et nous seuls, qui gagnons des Indulgences et que nous ne faisons que les abandonner entre les mains de la Sainte-

Vierge, en la priant de daigner les appliquer à telle ou telle âme que nous lui désignons. Pour des motifs de justice et de sainteté que nous n'avons pas le droit de pénétrer ici-bas, cette prière peut fort bien n'être point exaucée, ou du moins n'être exaucée qu'en partie; et voilà pourquoi nous pouvons et nous devons revenir incessamment à la charge. Dans tous les cas, nous sommes sûrs que ces précieuses Indulgences telles que nous les gagnons, vont soulager ou délivrer de pauvres âmes qui nous en gardent une reconnaissance véritablement éternelle.

Les cent jours, les années d'Indulgences que nous avons le bonheur de leur appliquer ainsi, correspondent dans le Purgatoire aux cent jours, aux années plus ou moins nombreuses de pénitences canoniques qu'elles auraient eu à faire en ce monde pour expier tous et chacun de leurs péchés, depuis les plus graves jusqu'aux moindres. Il ne faut pas se le dissimuler : l'accumulation des péchés peut et doit accumuler, dans des proportions effrayantes, ces dettes de pénitence; et il y a, dans le Purgatoire, des âmes qui, si nous ne venons à leur secours en soldant leurs créances à la justice divine, devront souffrir le supplice du feu, pendant, je ne dis pas des années, mais des siècles et des centaines de siècles.

Notre beau Tiers-Ordre nous met à même de faire chaque jour d'incomparables charités à ces âmes prédestinées et d'entrer ainsi dans un des desseins les plus chers du Cœur de Jésus. Il nous fournit à nous-mêmes le moyen surabondant de payer nos dettes et d'éviter ces tourments du feu dont saint Thomas dit, après saint Augustin et avec toute la Tradition, « *qu'ils sont plus terribles que tout ce que l'homme peut souffrir en cette vie.* » Négliger de gagner des Indulgences pour soi-même, c'est donc une inconcevable folie; négliger d'en gagner pour les pauvres et

chères âmes du Purgatoire, c'est un manque de cœur indigne d'un chrétien, c'est une indifférence que DIEU punira certainement par la peine du talion ; c'est une dureté sans nom et sans excuse. — Quant aux esprits plus ou moins jansénistes, à moitié protestants, qui dédaignent les Indulgences et qui en éloignent les bons fidèles, sous prétexte qu'il est trop difficile de les gagner, il leur en cuira soit en Enfer, soit en Purgatoire s'ils ont le bonheur d'y être admis.

Les six Pater, Ave et Gloria Patri.

Les enfants de Saint-François ont tous, plus ou moins, une grande dévotion aux six *Pater, Ave et Gloria Patri*, dont les immenses Indulgences leur fournissent une fois chaque mois une admirable manière d'exercer en grand la charité à l'égard des saintes âmes du Purgatoire. Afin de leur rendre cette pratique plus fructueuse encore et plus facile, voici une méthode très simple que je leur propose. (1)

Recueillez-vous d'abord, et unissez-vous humblement et pieusement à votre adorable Seigneur, au fond de votre âme. Si vous êtes devant le Saint-Sacrement, adorez-le avec grand amour sous les voiles eucharistiques ; et demandez à saint François une petite part des sentiments et ardeur séraphiques qui embrasaient son âme lorsqu'il contemplait son DIEU crucifié.

1. Adorez et baisez en esprit la première plaie de votre Sauveur, celle de son pied droit, toute sanglante et à la fois toute resplendissante de gloire. Baisez de même le

(1) Ceux qui ne disent pas l'Office de la Sainte-Vierge ou le Bréviaire et s'en tiennent aux 12 *Pater Ave et Gloria Patri*, pourraient en réciter 6 le matin et 6 le soir, et se servir également de cette pieuse méthode.

pied droit de notre incomparable saint François, percé des Stigmates sacrés ; et par l'intercession de ce bon et séraphique Père, demandez à JÉSUS la grâce de l'*humilité*, base de la vie chrétienne et plus spécialement encore de la sainteté franciscaine. Demandez-la également par la Très-Sainte Vierge, Reine du Tiers-Ordre : et méditez quelques instants sur cette excellente vertu d'humilité : humilité d'adoration, de louange et de reconnaissance ; humilité de contrition , de confusion , de pénitence ; humilité de soumission, de dépendance, d'obéissance parfaite. Puis, pour l'obtenir, et en expiation de vos péchés d'orgueil, de vaine complaisance, de vanité, de présomption, récitez religieusement le premier *Pater*, l'*Ave Maria* et le *Gloria Patri*. Ne vous pressez pas, l'important n'est pas d'aller vite, mais de faire bien et très bien.

2. Passez ensuite à la seconde plaie de Notre-Seigneur, et au second stigmatte du Père saint François. Unissez-vous à saint François pour adorer plus dignement cette plaie du pied gauche de JÉSUS ; et par l'intercession de la Très-Sainte Vierge et du Père séraphique, demandez la grâce et la vertu d'*obéissance*, laquelle met sous les pieds de JÉSUS la volonté propre et le propre jugement, afin que la vérité et la volonté de DIEU règnent pleinement en notre esprit et en notre cœur, sur les ruines de l'amour-propre. Obéissance à JÉSUS en toutes ses inspirations ; obéissance à tous ses préceptes et aux règles de son Évangile ; obéissance à son Vicaire et à toute la hiérarchie de ses ministres ; obéissance à notre Père spirituel ; obéissance à tous ceux qui, à un titre quelconque, sont les dépositaires de l'autorité de Notre-Seigneur sur nous en ce monde. Pour obtenir cette sainte vertu, en expiation de toutes les révoltes, récitez, comme ci-dessus, le deuxième *Pater*, *Ave* et *Gloria Patri*.

3. En troisième lieu, adorez en esprit et baisez avec grande foi la plaie de la main droite de votre Sauveur, et ensuite la main droite stigmatisée de saint François. Demandez la grâce d'une très pure et très parfaite chasteté par les mérites de la Vierge Immaculée et de saint François aux mœurs si innocentes et à la vie si mortifiée. Chasteté et pureté de corps, de cœur, de pensées, de paroles, d'habitudes. Demandez pardon pour tous les péchés commis, dans la vie passée, contre la vertu angélique. *Pater, Ave, Gloria Patri.*

4. En contemplant la quatrième plaie du Sauveur Jésus, sa main gauche, percée et sanglante, et en contemplant la main gauche stigmatisée de notre séraphique Père, demandez humblement la grande grâce de la *pauvreté* d'esprit, c'est-à-dire l'esprit de pauvreté, de détachement intérieur de tout ce qui n'est pas JÉSUS-CHRIST, de tout ce qui ne vient pas de lui, de tout ce qui ne mène pas à lui. La pauvreté est par excellence la vertu franciscaine. Priez la Très-Sainte Vierge et saint François de vous l'obtenir; méditez-en les immenses avantages; examinez votre cœur et voyez s'il n'est point retenu secrètement par de dangereuses attaches, qu'il faudrait rompre; et demandant pardon au bon DIEU de vos infidélités à cet égard, récitez le quatrième *Pater, Ave* et *Gloria Patri.*

5. Adorez avec un renouvellement de ferveur et de dévotion le Sacré-Cœur de JÉSUS, percé pour l'amour de nous de cette plaie béante, d'où sortent éternellement désormais les flammes de l'amour de DIEU envers ses créatures. Le Cœur adorable de JÉSUS crucifié doit être l'objet de tout notre amour; et cette cinquième plaie, sainte et divine entre toutes, nous crie instamment : Amour, charité, miséricorde, sacrifice, dévouement sans bornes à la gloire de DIEU, aux intérêts de l'Église, au

salut et à la sanctification des âmes. — C'est cet amour qui a embrasé si merveilleusement le cœur de notre séraphique Père saint François, que JÉSUS lui-même a déclaré depuis à la Bienheureuse Marguerite-Marie, à Paray-le-Monial, que saint François d'Assise avait eu, plus encore que les autres Saints, un cœur pleinement conforme à son Sacré-Cœur. — Par la Sainte-Vierge, par notre Père saint François, demandez au Cœur de JÉSUS une petite étincelle de ce feu d'amour qui embrase et béatifie les Anges et les élus : et en expiation de tous vos péchés d'égoïsme, d'indifférence et de tiédeur, récitez avec grande humilité le cinquième *Pater, Ave, Gloria Patri*.

6. Enfin, avant de réciter le sixième *Pater, Ave et Gloria Patri*, arrêtez-vous quelques instants à contempler et à adorer, avec saint François, la tête couronnée d'épines de votre divin Roi JÉSUS. N'oubliez pas que cette couronne d'épines est toujours, sur la terre, le signe de la royauté de JÉSUS-CHRIST, et que c'est son Vicaire, le Pontife Romain, le Chef et le Pasteur de l'Église universelle, qui la porte depuis dix-huit siècles. Renouvelez-vous dans la dévotion au Pape, dans l'amour pratique de son autorité et dans un dévouement à toute épreuve, non seulement à sa cause spirituelle, mais encore à sa cause temporelle liée à la première comme le corps l'est à l'âme. Demandez pardon de tous les blasphèmes, de tous les crimes qui se commettent tous les jours contre l'autorité du Saint-Siège, en récitant, pour le Pape, et aux intentions du Pape, votre sixième *Pater, Ave et Gloria Patri*.

En terminant, mettez charitablement entre les mains miséricordieuses de la Sainte-Vierge et entre celles de saint François le trésor des Indulgences plénières et partielles que vous venez de gagner, les suppliant d'en appliquer le bienfait à telle ou telle âme du Purgatoire qui

vous est particulièrement chère ou qui vous a été plus spécialement recommandée ; et, pour être sûr de faire de la bonne besogne et de faire glorifier immédiatement le bon DIEU au Paradis, demandez que toutes ces Indulgences soient données aux âmes les plus saintes, les plus parfaites ; ou à celles qui n'ont plus besoin, pour entrer au ciel, que de cette dernière assistance. Réjouissez-vous avec elles et demandez-leur de vous protéger en la vie et en la mort.

LE SÉRAPHIQUE
SAINT FRANÇOIS

LE MOIS DE SAINT-FRANÇOIS

La fête de saint François d'Assise tombant le quatrième jour du mois d'octobre, on a pensé qu'il serait utile à la gloire de ce séraphique Père d'appeler les innombrables fidèles qui l'aiment et le vénèrent, à lui consacrer, par une dévotion spéciale, le mois d'octobre tout entier. Agé-nouillé naguère devant ses reliques sacrées, dans la basilique souterraine d'Assise, j'ai fait vœu de travailler en ce sens, si Notre-Seigneur daignait m'en accorder la grâce.

J'ose donc proposer à tous nos Frères et Sœurs du Tiers-Ordre et à la multitude des membres de l'Archiconfrérie du Cordon de Saint-François, d'entrer dans cette pensée de piété filiale, en consacrant les trois premiers jours du mois d'octobre à un triduum préparatoire à la grande solennité du 4; et de sanctifier également chacun des jours du même mois par une petite lecture et par quelques pratiques de piété en l'honneur de saint François. La fête de la Toussaint, 1^{er} novembre, sera comme le couronnement de cette longue fête franciscaine de trente et un jours. A la Toussaint, après avoir fait une bonne et fervente communion, nous saluerons d'un dernier hommage saint François régnant, plein de gloire et de splendeur, dans ce beau Paradis où, par sa protection, nous espérons tous entrer un jour.

Tout en laissant, comme de juste, à chacun l'initiative

de sa piété, voici ce que nous proposerions pour fêter ce mois de saint François :

Assister chaque jour à la Messe, si la santé et les devoirs d'état le permettent ;

Choisir un moment de la journée pour faire, soit isolément, soit en commun, le petit exercice du *Mois de Saint-François*, que l'on pourrait commencer par la récitation des six *Pater, Ave* et *Gloria Patri* franciscains, puis, on lirait un des chapitres du présent opuscule, où se trouvent recueillis les traits les plus saillants et les plus touchantes merveilles de la vie de saint François : enfin on pourrait consacrer quelques minutes à méditer ce qu'on vient de lire et à prendre une ou deux résolutions bien pratiques, bien sérieuses.

Tout cela est fort peu de chose sans doute ; mais cela serait, par là-même, à la portée de tous, et cela contribuerait sans aucun doute à répandre et à populariser de plus en plus le culte et l'amour du cher saint François.

On pourrait encore choisir, avec la bénédiction du père spirituel, un jour par semaine pour y communier tout spécialement en union avec saint François au Paradis.

Que le Sacré-Cœur de JÉSUS, source de toute grâce et de toute bonne inspiration, daigne féconder ce modeste travail, entrepris pour son amour !

Paris, le 2 Août 1877

En la fête de Notre-Dame des Anges.

LE SÉRAPHIQUE

SAINT FRANÇOIS

I

Portrait du séraphique Père saint François.

C'est chose fort intéressante que de connaître avec quelques détails les traits, le visage et les qualités naturelles des Saints que nous aimons et admirons. Certes, ce n'est pas cela que nous admirons principalement et aimons en eux : c'est leur sainteté, ce sont leurs divines vertus, c'est l'épanouissement de la vie de JÉSUS-CHRIST en eux. Néanmoins connaître leur extérieur et leur fidèle ressemblance, donne un intérêt singulier à la contemplation de leur sainte vie et à la méditation de leurs vertus.

Notre bienheureux et bien-aimé Père saint François était, disent les chroniques contemporaines, plutôt petit que grand, mais bien pris dans sa taille. Il avait le beau

type, si fin et si distingué, des populations de l'Ombrie et des Apennins.

Dans son adolescence, il passait pour « la fleur de la jeunesse d'Assise ; » et ses gracieuses qualités physiques étaient relevées par l'innocence de ses mœurs et par la paix que Notre-Seigneur répand toujours sur le visage des jeunes gens bons et purs.

François avait la tête ronde et bien faite, le visage ovale et plutôt un peu long. Son front était beau et large; son nez, bien proportionné; sa bouche régulière était animée d'un charmant sourire. Il avait les dents blanches, petites et bien rangées; la face joyeuse et douce, les oreilles petites.

Ses beaux yeux noirs étaient pleins de douceur et de modestie. Sa peau, belle et fine, était assez brune; ses cheveux étaient châtain et sa barbe, noire et peu fournie.

Il était naturellement assez maigre, et d'une complexion très délicate. Sa parole était agréable, ferme, vive, animée; sa voix était forte et claire, tout ensemble douce et sonore. L'ensemble de son visage et de sa personne était singulièrement sympathique et lui gagnait d'avance tous les cœurs.

Ce bienheureux Père plaisait à tout le monde, disent encore les écrivains du temps. La joie, la sérénité, la bonté, la modestie, paraissaient toujours sur son visage. Il était naturellement doux et poli, compatissant, bien-faisant, généreux, prudent, discret, de bon conseil, fidèle à sa parole, et plein d'énergie.

Il était d'un caractère souple et facile, se pliant à l'humeur des autres, se faisant tout à tous, saint avec les saints, et si humble avec les pauvres pécheurs, qu'il semblait être lui-même un pécheur. Dans la conversation, il s'énonçait avec grâce; il était fin et délié dans ses rai-

sonnements, actif et accommodant dans les affaires ; d'ailleurs très simple dans ses actions et dans ses paroles.

Lorsqu'il prêchait, il dédaignait tous les apprêts du beau langage, les jugeant indignes d'un envoyé de JÉSUS-CHRIST. Néanmoins, il parlait avec une éloquence entraînante, avec beaucoup d'esprit, de jugement et de vivacité. Il avait une excellente mémoire ; sa voix était vibrante, sonore et agréable : sa parole, facile, naturelle, persuasive. Il prêchait avec toute la véhémence et tout le feu que donnent une charité ardente, une foi profonde et toutes les tendresses d'une piété pleine d'amour. Une vertu divine assistait continuellement le saint homme, et pénétrait à la fois les esprits et les cœurs. Dès qu'il paraissait quelque part, les populations accouraient pour voir et entendre cet homme nouveau que DIEU leur envoyait. Il semait les miracles sur ses pas, guérissant les malades, chassant les démons, ressuscitant les morts, prédisant l'avenir, commandant à la nature et s'en faisant obéir.

Saint François marchait toujours pieds nus, avec de simples sandales, se conformant à la lettre de l'Évangile. Sa pauvre tunique était habituellement de laine grossière, couleur de cendre ; maintes fois cependant, il porta des vêtements d'une autre couleur ; mais c'était toujours couleur de pauvreté. Il ne se couvrait la tête que d'un simple capuchon, qui tenait à sa tunique ; et en guise de ceinture, il portait une corde grossière, nouée par devant et terminée par trois nœuds. Cette corde n'était pas double, comme celle que portent aujourd'hui les Frères-Mineurs, mais simple, ainsi que l'atteste un antique portrait conservé à Assise, peint presque immédiatement après la mort du Saint, et mieux encore, une des cordes portées par saint François et que l'on vénère comme une précieuse relique, dans une chapelle de Notre-Dame des

Anges, élevée à la place même de l'humble cellule où mourut le patriarche séraphique.

Tel était notre Père saint François, au témoignage de ses contemporains.

II.

Des premières années de saint François et des humbles débuts de l'Ordre des Frères-Mineurs.

Saint François naquit à Assise, charmante ville de l'Ombrie, aux pieds des Apennins, en l'année 1182. Son père était un riche marchand, nommé Bernardone ; sa mère s'appelait Pica ; il avait un frère, nommé Angelo. Il fut baptisé sous le nom de Jean ; mais à cause du singulier amour qu'il portait à la France et à la langue française, il fut de bonne heure surnommé et habituellement appelé *Francesco*, c'est-à-dire le Français, autrement dit François. Par l'effet d'une pieuse pensée de sa mère, il fut mis au monde dans une étable, et eut pour parrain un pauvre, en l'honneur de la pauvreté de l'Enfant-JÉSUS.

Sa jeunesse s'écoula dans l'innocence, DIEU ne permettant pas que ses mœurs fussent altérées par les mauvaises passions. Il fit ses études à Assise même. Son père le destinait au commerce ; mais le jeune François n'avait pas ce qu'il fallait pour y réussir ; il aimait à s'amuser ; il était beau cavalier et recherché de tous les jeunes gens d'Assise pour sa belle humeur, son esprit et le charme de sa conversation.

Notre-Seigneur, qui avait sur lui des vues admirables, prit soin de le détacher lui-même des mondanités et vanités, qui jusque-là tenaient une trop grande part dans sa vie : au sortir d'un joyeux repas, où l'on avait devisé pour lui comme pour les autres, de beaux projets de mariage, il fut tout à coup saisi par l'esprit de DIEU, se trouva subitement transformé et déclara à ses amis qu'il avait désormais une fiancée plus belle qu'eux tous, la Pauvreté. Ce fut le commencement de sa merveilleuse vocation. Il avait alors vingt-cinq ans. C'était en l'année 1207.

Dès lors il parut tout changé. Il avait toujours beaucoup aimé les pauvres ; mais cet amour prit des proportions extraordinaires. Il se dépouillait de tout pour les malheureux. Ayant rencontré près d'Assise un lépreux, couvert d'affreuses plaies et demandant l'aumône, il descendit de cheval, donna au pauvre tout ce qu'il avait, et, pour vaincre la nature, il le baisa au visage. Le lépreux disparut aussitôt : c'était Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST même qui, sous la forme de ce pauvre, avait voulu éprouver la foi et la charité, de son serviteur.

Dans sa charité, le bon François se mit à puiser, sans compter, dans la caisse de son père. Un jour qu'il était en oraison devant un grand crucifix dans la pauvre petite église de Saint-Damien, qui tombait en ruines, il entendit Notre-Seigneur lui dire, à trois reprises : « François, va, et répare ma maison, que tu vois tomber toute en ruines. » François crut qu'il s'agissait de réparer l'église de Saint-Damien, et il s'y mit de tout son cœur, travaillant de ses propres mains, comme un manœuvre. Ayant pris et vendu, pour activer ce travail, quelques pièces d'étoffe de la maison paternelle, il s'attira les colères de son père ; et pour s'y soustraire, il se sauva et

alla passer plusieurs semaines dans une grotte voisine d'Assise, où il passa ses jours et ses nuits à prier et à pleurer ses péchés.

Par humilité, il rentra à Assise, décidé à ne plus vivre que d'aumônes. En voyant son visage pâle et défait, tous l'insultaient, le regardant comme un fou ; les enfants lui jetaient de la boue et des pierres. Au désespoir de voir son fils mendiant et insulté de toute la ville, Bernardone lui fit toutes sortes de misères ; quand il le rencontrait, il se détournait avec colère et allait jusqu'à le maudire. Ces malédictions paternelles n'étaient certes point rati-fiées au ciel ; mais elles n'en étaient pas moins très sensibles au bon cœur de François, qui déclara depuis que, de toutes les peines qu'il eut alors à endurer, celle-ci lui avait été sans comparaison la plus amère.

D'un autre côté, son frère Angelo ne perdait pas une occasion de le mortifier. Un jour, — c'était en hiver et le froid était fort piquant, — il aperçut dans une église le pauvre François qui grelottait sous son misérable habit. « Va le prier, dit-il, en se moquant, à l'un de ses amis ; va le prier de te vendre un peu de sa sueur. — Non, répondit gravement le jeune pénitent, je ne veux pas vendre ma sueur aux hommes, je la vendrai plus cher à mon DIEU. »

Pour en finir, son père le cita devant le tribunal de l'Évêque, afin de le faire renoncer à son héritage ; et, dans la grande chambre d'audience de l'évêché, laquelle existe encore, François se dépouilla, avec une ferveur extraordinaire, de tous ses vêtements, les jetant aux pieds de son père et s'écriant : « A présent, je puis dire hardiment : Notre Père qui êtes aux cieux. »

Touché et ravi d'admiration, l'Évêque couvrit François de son manteau, et le pressa sur son cœur, ordonnant

qu'on lui apportât une grossière tunique de paysan. S'en étant revêtu, François traça avec de la chaux une croix sur ce premier vêtement de pauvreté, et s'en alla plein de joie, chantant en langue française des cantiques d'amour. « Je suis, s'écriait-il, le héraut du grand Roi. »

Peu à peu les gens d'Assise comprirent qu'il y avait quelque chose de surnaturel dans la conduite de ce jeune homme. Aux dérisions succéda bientôt une sorte de vénération, surtout quand on vit un bourgeois riche et estimé, nommé Bernard de Quintavalle, et un prêtre, nommé Pierre de Catane, s'attacher à ses pas et embrasser son genre de vie. D'autres suivirent cet exemple, vivant avec lui et comme lui d'aumônes, de privations, de dures autérités, priant toujours et donnant partout l'exemple des vertus évangéliques les plus sublimes.

Le dernier fut un beau chevalier, nommé Ange de Tan-crède, que François rencontra un jour sur son chemin. Il l'arrêta, et plein de l'esprit de DIEU, il lui dit : « Ange, descends de cheval ; laisse-là la milice du siècle et suis-moi. Désormais, tu auras pour armure la poussière du chemin et pour chaussure la boue de la terre. » Et Ange de Tancrede obéit aussitôt, reçut l'humble habit de la pauvreté, et devint le douzième des premiers Frères-Mineurs.

Avec eux, François se dévouait de plus en plus au service des pauvres et des lépreux, et Notre-Seigneur voulut récompenser son admirable charité en lui conférant le don des miracles et des guérisons. Un jour qu'il revenait de Rome où il avait été à pied en mendiant son pain, afin d'invoquer sur lui et sur ses Frères la protection des saints Apôtres, il rencontra un pauvre homme du duché de Spolète, dont la bouche et les joues étaient toutes rongées par un horrible cancer. Ce malheureux voulut par

respect baiser les pieds nus du serviteur de DIEU ; mais l'humble François l'en empêcha, le releva, le baisa au visage, et le malade se trouva subitement guéri.

De retour à Assise, saint François groupa ses douze bienheureux compagnons auprès de l'humble petite église de la Portioncule, appelée aussi Notre-Dame des Anges, qu'il avait, comme celle de Saint-Damien, rebâtie de ses propres mains. Il y passait en oraison les jours et les nuits, fréquemment visité par une multitude d'esprits célestes, et priant ardemment la Mère de DIEU de le prendre, lui et ses bien-aimés Frères, sous sa protection toute spéciale. Ce fut là, comme il se plaisait à le dire, qu'il fut comme enfanté par la Bienheureuse Vierge à la vie évangélique et apostolique.

Bientôt après, François et les douze allèrent à Rome nu-pieds, mendiant leur pain, menant une vie plus évangélique qu'humaine, pleins de ferveur, de joie sainte, d'humilité, de charité mutuelle, ne faisant, comme les premiers chrétiens, qu'un cœur et qu'une âme en JÉSUS-CHRIST,

Ces premiers compagnons de saint François n'avaient point encore de nom qui les distinguât des autres Religieux. « Si l'on vous demande qui vous êtes, leur avait dit le bienheureux Père, vous répondrez : « Nous sommes des pénitents venus d'Assise. » Ce fut le Pape lui-même qui leur donna leur nom, sans s'en douter, lorsqu'approuvant leur Règle, il dit, pour les désigner : *Istos Fratres-Minores*, c'est-à-dire « ces petits Frères, » d'où leur est resté le nom de *Frères-Mineurs*.

Tout jeune encore, François était déjà un grand Saint, consommé en mérites et en très sublimes vertus. Déjà Notre-Seigneur l'avait comblé de faveurs miraculeuses, et lui avait entre autres révélé que tous ses péchés lu;

étaient pardonnés, et qu'il allait devenir le père d'un grand et saint Ordre, qui s'étendrait sur toute la terre et régènerait l'Église et le monde.

Arrivés à Rome, François et ses compagnons furent d'abord assez mal reçus par le Pape Innocent III, qui ne voyait en eux que des pèlerins vulgaires et des mendiants; mais la nuit suivante, ayant vu dans un songe mystérieux le pauvre d'Assise qu'il avait éconduit la veille soutenir de ses épaules l'église de Saint-Jean de Latran sur le point de s'écrouler, le Pape changea d'attitude à son égard, le manda sans retard auprès de lui, et, après avoir pris connaissance de la Règle que François venait soumettre à son approbation, il le bénit, l'embrassa tendrement, ainsi que ses douze compagnons, leur promit à tous sa bienveillance et sa protection toutes spéciales, et approuva leur Règle de vive voix. Il leur enjoignit d'aller partout prêcher la pénitence, le règne de JÉSUS-CHRIST et la foi catholique.

Cette Règle était d'une simplicité incomparable. Elle pouvait se résumer en deux idées : saint François prenait le postulant qui se présentait à lui, lui enlevait tout, lui mettait sur le dos un pauvre sac de laine grossière, avec une grosse corde en guise de ceinture, et l'envoyait pieds nus et tête nue, mendier son pain à travers le monde, en lui disant : « Tu seras si mal sur la terre, que, bon gré, mal gré, tu ne pourras plus regarder que le ciel. » Telle était la première idée constitutive du Frère-Mineur.

La seconde n'était pas moins simple. Saint François présentait l'Évangile et la croix au nouveau Frère, et lui disait : « Voici ta Règle. Je ne t'en donne point d'autre. La vie de communauté que nous mènerons ensemble, n'en sera que le cadre. Et maintenant, viens, suis moi, porte ta croix tous les jours, et sois parfait. Avec moi, tu

aimeras JÉSUS, tu feras pénitence, et tu prêcheras la pénitence. »

Pour donner plus d'autorité à leur mission et de fécondité à leur parole, le Pape leur donna à tous la sainte tonsure et les Ordres mineurs, et conféra à saint François les Ordres sacrés du sous-diaconat et du diaconat. Les nouveaux Religieux firent alors, en présence du Pape, vœu d'obéissance au bienheureux François, et celui-ci fit le même vœu à l'égard du Souverain-Pontife et entre ses mains. Aucun Ordre religieux, que nous sachions, n'a reçu de DIEU la grâce d'une consécration aussi immédiate et aussi expresse au Saint-Siège Apostolique ; et c'est ce caractère apostolique-romain qui donne, avec la pauvreté et l'humilité évangéliques, une telle puissance et un tel charme à la famille franciscaine ici-bas.

Ravis de joie, saint François et ses douze compagnons s'en retournèrent à Assise, chantant les louanges de DIEU et brûlant du zèle de sa gloire.

C'était en 1210, François avait vingt-huit ans.

III

Saint François et ses premiers compagnons à Rivo-Torto et à Notre-Dame des Anges ; premières missions

La pauvreté, l'humilité et la pénitence de saint François et des douze Bienheureux que Notre-Seigneur lui avait donnés pour Frères et pour fils, prenaient de plus en plus des proportions héroïques. Par inspiration divine, ils se fixèrent auprès des grottes de Rivo-Torto, non loin de

Notre-Dame des Anges, et y élevèrent une misérable cabane, si petite qu'il leur était impossible de s'y étendre, et où François, pour fixer à chacun sa place, dut tracer sur les solives le nom d'un chacun. Là, autour d'une petite croix de bois, que saint François avait plantée au milieu de la cabane et qui leur servait de livre, ils priaient jour et nuit, jeûnaient et faisaient une austère pénitence. Ils vivaient exclusivement d'aumônes. Un jour qu'ils manquaient absolument de tout, François se mit en prière, et aussitôt un jeune inconnu parut devant eux, portant un pain très blanc, qu'il leur donna; et pendant qu'ils admiraient la bonté de Dieu, l'Ange disparut.

Ces rochers de Rivo-Torto, qui furent le premier couvent de l'Ordre des Frères-Mineurs, se voient encore aujourd'hui. Les portes, ou pour mieux dire les excavations qui servaient de portes, sont tellement basses, qu'il faut se baisser beaucoup pour y passer; et, en plusieurs endroits, un homme de taille ordinaire pouvait à peine se tenir debout. La cabane des Frères était placée devant ces rochers.

De nouveaux Frères se présentant en grand nombre, François dut songer à quitter le petit réduit de Rivo-Torto, pour aller chercher un asile plus vaste, ainsi qu'une église où ils pussent entendre la Messe et réciter ensemble l'Office divin. Ayant obtenu des Bénédictins la cession de la petite église de Notre-Dame des Anges, avec la faculté de bâtir aux environs un modeste couvent, il vint annoncer avec grande joie cette bonne nouvelle à ses Frères. La nuit suivante, étant en oraison dans ce petit sanctuaire, pour y recommander son humble famille à la Très Sainte Vierge, il se trouva tout à coup enveloppé d'une lumière éclatante, inconnue à la terre; et, sur l'autel, il vit Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, sa Très

Sainte Mère, et une multitude d'Anges, qui le regardaient avec grande douceur. Il se prosterna la face contre terre, adorant et bénissant Jésus. « O Très Saint Seigneur, Roi du ciel, Rédempteur du monde, doux Amour ! s'écria-t-il en se relevant ; et vous, Reine des Anges, par quel excès de bonté descendez-vous du haut des cieux dans cette chapelle si pauvre, si petite ? » La vision céleste disparut, et François s'écria tout ravi : « Véritablement, c'est ici un lieu saint, qui devrait être habité par des Anges, plutôt que par des hommes ! » Et, dès l'aube du jour, ayant fait connaître à ses Frères la sainteté du lieu qu'ils allaient habiter désormais, il les établit dans une petite maison voisine, que voulut bien lui céder, à titre d'aumône, le chapelain qui jusque-là desservait le modeste sanctuaire. « Tant que je le pourrai, dit alors saint François, je ne sortirai point de ce saint lieu ; il sera, pour moi et pour les miens, un monument éternel de la bonté du Seigneur. »

La grâce de DIEU, la protection de la Sainte-Vierge et des Anges, les prières de François et les merveilleux exemples de la sainte vie des premiers Frères-Mineurs attirèrent bientôt de nombreuses abeilles à la petite ruche de Notre-Dame des Anges. Saint François résolut de commencer ses missions ; et pour éprouver les nouveaux apôtres de la pénitence, de l'humilité et de la pauvreté, il les réunit un jour autour de lui, et, au nom de DIEU, il leur commanda de prêcher devant lui, les uns après les autres, sur divers sujets qu'il leur indiquait. Ils s'en tirèrent tous de telle manière, qu'il fut évident que Notre-Seigneur parlait par leurs bouches. Ils eurent la preuve miraculeuse de cette divine assistance ; car ils avaient à peine achevé, que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST apparut lui-même visiblement au milieu d'eux, les bénissant l'un

après l'autre avec amour. L'Esprit-Saint s'empara d'eux en même temps; ils furent tous à la fois ravis en une longue extase; au sortir de laquelle leur bienheureux Père leur donna la mission. « Mes Frères et mes très chers enfants, bénissez DIEU et son Fils unique Notre-Seigneur de daigner ainsi répandre les trésors célestes sur les hommes les plus simples. C'est lui qui rend éloquents les langues des ignorants. Il nous a choisis, nous, vils et méprisables, pour annoncer au monde le salut, afin que nul ne puisse se glorifier devant lui. Il veut que nous allions de toutes parts lui rendre témoignage par nos exemples et nos paroles, rappelant à son amour ceux qui s'en sont éloignés. Allez donc, et portez son nom et sa foi devant les nations et jusque devant les rois de la terre. »

Et ils partirent, pleins de joie et de ferveur. Allant et revenant, comme des abeilles, ils répandaient au loin la bonne odeur de JÉSUS-CHRIST et la lumière de son Évangile; et le bienheureux François était comme le cœur de ce mouvement incessant de salut et de sanctification.

François lui-même entra en mission et commença par Pérouse, où beaucoup d'âmes se convertirent. Vrai pêcheur d'hommes, il en prit un grand nombre dans les filets de JÉSUS-CHRIST. Un jeune seigneur de Pérouse se promenait un jour hors de la ville, tout occupé du désir de répondre à l'appel de saint François et de se consacrer à DIEU, lorsque Notre-Seigneur lui apparut. « Homme de désirs, lui dit-il, si tu veux jouir de ce que tu souhaites, et faire ton salut, fais-toi Religieux, et suis-moi, — Eh! Seigneur, répondit le bon jeune homme, dans quel Ordre faut-il entrer? — Dans le nouvel Ordre de François d'Assise. — Et quand j'y serai, que faudra-il faire pour vous plaire davantage? — Y mener la vie commune, répondit le Sauveur; ne point faire de liaisons particulières et

naturelles avec aucun de tes Frères; ne point prendre garde aux défauts des autres, et ne point les juger désavantageusement. » Ravi de bonheur, le jeune homme alla trouver saint François, qui l'admit aussitôt au nombre de ses enfants, et l'appela Frère Humble.

Une autre belle conquête du saint missionnaire fut le Frère Guy, de Cortone. Chef d'une riche famille, et encore jeune, Guy était l'exemple de la ville. Il invita un jour François à accepter chez lui l'aumône d'un repas; et en entrant, le Saint dit à ses compagnons : « Celui-ci sera bientôt des nôtres. » Après le dîner, Guy se jeta aux genoux de François, le suppliant de lui donner le saint habit de la pauvreté. Et saint François le lui donna bientôt après, dans la principale église de Cortone, en présence d'une grande assemblée.

Telles furent les prémices du zèle apostolique de saint François, dans sa première mission.

IV

Austérités prodigieuses et miracles du bienheureux François pendant sa mission en Toscane.

Pendant sa mission à Cortone, François y bâtit dans un lieu désert, peu éloigné de la ville, un petit couvent, qui bientôt se remplit de novices. Il y passa deux mois à les former à la sainteté évangélique. C'était en l'année 1211; le serviteur de DIEU n'avait que vingt-neuf ans.

Afin de s'unir davantage au bon DIEU, il résolut de passer tout le carême dans la solitude et dans un silence absolu.

Le mercredi des Cendres, avant le jour, il quitta donc le couvent, sans rien dire à personne, emportant seulement deux pains pour tout son carême ; un batelier, homme de bien et son ami, le transporta dans une petite île déserte du lac de Trasimène. non loin de Pérouse, en lui promettant de ne dire à personne où il était, et de ne venir le reprendre que le mercredi de la Semaine-Sainte.

Là, pour se garantir des injures du temps, François se forma au milieu des buissons une sorte de cabane, qui depuis fut révéérée comme un sanctuaire, où il s'opéra quantité de miracles. Le Bienheureux, seul avec DIEU seul, jeûna, avec JÉSUS-CHRIST et comme JÉSUS-CHRIST au désert, pendant quarante jours et quarante nuits. Il ne toucha presque point aux pains qu'il avait apportés ; si bien que le Mercredi-Saint, lorsque le fidèle batelier vint le reprendre, la moitié seulement d'un de ces pains avait suffi au grand pénitent d'Assise. Dans la traversée, une tempête s'étant élevée sur le lac, François la calma subitement, en faisant le signe de la croix sur les flots, à l'imitation et par la vertu du Sauveur, qui vivait pleinement en lui.

Le batelier ne crut pas devoir garder le silence sur le jeûne miraculeux de l'humble François ; et bientôt l'île de Pérouse devint l'objet d'un véritable pèlerinage. Plus tard, il s'y éleva une petite ville, avec un couvent de Frères-Mineurs et une église dédiée à saint François. De beaux miracles eurent lieu, non-seulement sur l'emplacement de la petite cabane, mais encore à une fontaine dont François avait bu.

La puissance surnaturelle du serviteur de DIEU grandissait et éclatait de toutes parts. A Arezzo, où il passa en quittant Cortone, il chassa les démons qui, lui apparaissant sous une forme sensible, remplissaient la ville de troubles et de crimes. « Sortez d'ici, leur cria le Saint, et

fuyez bien loin. Je vous le commande au nom du DIEU tout-puissant. » Ils disparurent sur le champ, et la paix se rétablit dans la cité.

Sur la place publique, où il venait de prêcher la paix et la pénitence, une pauvre mère lui apporta son enfant tout contrefait : François, l'ayant pris dans ses bras, le rendit parfaitement redressé à sa mère.

Il est à remarquer que la plupart des miracles de saint François se firent en public, devant de nombreux témoins, souvent même au milieu des multitudes accourues de tous côtés pour le voir et l'entendre, ce qui leur donne un caractère d'authenticité tout à fait incontestable.

En cela, comme en tant d'autres choses, saint François fut la copie fidèle du Saint des Saints, Notre-Seigneur.

Avec les prodiges de toutes sortes, avec les guérisons subites et les résurrections de morts, il semait sur son passage les fondations de couvents de Frères-Mineurs. A sa parole, les vocations naissaient en foule ; et, parmi les nouveaux pénitents, François compta dès lors des hommes de lettres, des savants, des magistrats, des artistes, de riches et nobles seigneurs.

Pendant les derniers mois de l'année 1214, le Saint parcourut les principales villes de la Toscane, où chacun le considérait comme un ange visible, comme un thaumaturge et comme un apôtre. Non-seulement il prédisait l'avenir, mais encore il voyait comme présentes mille choses qui se passaient au loin. Il pénétrait les secrets des consciences, et c'est en vain qu'on cherchait à lui céler quelque chose. « Prenez garde, disait-il ; ne mentez point, sous quelque prétexte que ce soit. Je sais, je sais... »

A cette même lumière prophétique, il voyait ceux qui devaient se convertir ou tomber un jour ; et l'évènement justifia toujours ses prédictions.

L'efficacité de sa parole tenait du prodige. L'Esprit-Saint, dont il avait reçu l'onction et la mission, l'assistait continuellement ; et JÉSUS-CRIST, qui est la force et la sagesse du Père, lui donnait des paroles en abondance pour prêcher la sainte doctrine. Dans tous ses discours, on sentait l'inspiration ; c'était plus que de l'éloquence. Sa parole était comme un grand feu qui pénétrait jusqu'au fond des cœurs, et les plus endurcis s'amollissaient et embrassaient la pénitence. Les hommes et les femmes, les jeunes gens et les vieillards, le peuple et la noblesse, tous accouraient pour voir et pour entendre cet homme extraordinaire que DIEU leur envoyait. Il leur semblait, en effet, un homme de l'autre monde, quand ils le voyaient comme ravi, hors de lui-même, les yeux et le cœur élevés au ciel pour les y attirer. Dès qu'il ouvrait la bouche, tout le monde se sentait ému et touché de componction. Personne n'avait même la pensée de murmurer contre la vigueur de son langage apostolique, lorsqu'il lui arrivait de stigmatiser publiquement les vices et les désordres des puissants de ce monde. On était si charmé de l'entendre, qu'un jour, ayant prêché à Cortone, et voulant aller au couvent de Celles, qu'il venait d'établir non loin de là, il trouva des gardes à la porte de la ville qui l'en empêchèrent. Bon gré, mal gré, il fut obligé de prêcher par toute la ville pendant trois jours ; et encore ne le laissa-t-on partir qu'à grand'peine.

Il ne faisait pas bon de chercher à l'empêcher de parler de DIEU et de sauver des âmes. Un jour, pendant qu'il prêchait, une fille effrontée s'avisa de faire du bruit avec une espèce de tambour. Saint François l'avertit à trois reprises de cesser ; elle s'en moqua. Alors le Saint, inspiré de DIEU, s'écria avec véhémence : « Démon ! prends ce qui est à toi ! » Au même instant, à la vue de

toute l'assistance, la fille fut enlevée dans les airs, disparut, et l'on n'entendit plus jamais parler d'elle.

Qu'on ne croie pas cependant que l'humble et austère François ait jamais été dur aux autres. « Jamais, dit un auteur contemporain, jamais il ne parlait à ses Frères qu'avec douceur et ménagement. Il compatissait aux faibles ; il était plein de patience pour affermir les jeunes Religieux dans la pratique de la vertu ; il respectait grandement les vieillards, et quelques fautes que l'on eût commises, il n'en reprenait qu'en particulier, à moins qu'il ne fallût réparer ou prévenir un scandale. »

Il avait grande compassion pour les peines et les défaillances du prochain. Un jour, le Frère Sylvestre, excellent Religieux, dont les mortifications prolongées avaient délabré l'estomac, eut envie de se soulager en mangeant un peu de raisin. Dès que le bon saint François en fut informé, il alla trouver le pauvre Frère et le conduisit dans la vigne d'un de ses amis, près du couvent, et là il le fit asseoir près d'un cep qu'il bénit, lui ordonna de manger, et mangea avec lui. Après avoir goûté de ce raisin béni, le Frère Sylvestre se trouva instantanément guéri. Depuis, il a souvent raconté le fait à ses Frères, les larmes aux yeux, comme un témoignage de la condescendance et de la bonté du bienheureux Père.

V

De la vocation de sainte Claire d'Assise et comment le bienheureux François fonda son second Ordre.

Au commencement de l'année 1212, saint François, âgé de trente ans à peine et déjà tout resplendissant de

l'auréole d'une sainteté extraordinaire, revint à Notre-Dame des Anges, pour se purifier de la poussière du monde et se plonger tout entier dans les eaux sacrées de la vie religieuse. Il ne vivait plus que d'oraison et de pénitence, s'occupant uniquement de la sanctification de ses Frères, et surtout de ses nombreux novices.

L'Évêque d'Assise, qui, cinq ans auparavant, lui avait donné son premier vêtement de pauvre de JÉSUS-CHRIST, lui fit prêcher le carême dans sa cathédrale ; et cette parole tout évangélique, soutenue de tant de merveilleux exemples, remua profondément toute la ville ; les pécheurs accouraient en foule au tribunal de la pénitence, et quantité de jeunes filles embrassaient la virginité, ne voulant plus appartenir qu'à Notre-Seigneur.

Ce fut alors que sainte Claire et sa sœur, sainte Agnès, furent suscitées de DIEU pour donner occasion au bienheureux François de fonder son second Ordre, celui des *Pauvres-Dames* ou *Dames de la Pauvreté*, connu depuis sous le nom définitif de *Clarisses* ou *Sœurs de Sainte-Claire*.

Ce second Ordre de saint François était calqué sur le premier : même doctrine, même sainteté, même vêtement de grosse laine grise, même esprit de pauvreté et d'humilité ; pas de dot, aucun avoir ici-bas, JÉSUS-CHRIST seul et, pour tout trésor, sa croix et son Eucharistie.

C'est là ce qui séduisit le cœur de Claire et d'Agnès, ces deux nobles vierges d'Assise, riches, belles, et déjà tout à DIEU. Claire avait été prédestinée à la sainteté avant sa naissance, Peu de jours avant de la mettre au monde, un jour qu'elle priait devant un crucifix, sa pieuse mère entendit une voix qui lui dit : « Femme, ne crains point ; tu enfanteras sans péril une grande lumière qui éclairera le monde. » De là le nom de *Claire*,

qui lui fut donné au baptême. C'était en l'année 1194, Claire eut deux sœurs, Agnès et Béatrix.

La jeune Claire avait toujours été un ange de piété et d'innocence. Poussée par l'esprit de DIEU, elle se livrait dès l'adolescence à diverses pratiques de mortification, et, sans que personne ne le sût, elle portait un cilice sous ses riches vêtements. Elle était très grande, d'une beauté accomplie, et que relevaient encore de magnifiques cheveux blonds. Il en était de même de sa sœur Agnès.

Claire avait environ dix-huit ans lorsqu'elle se mit sous la direction du grand Pénitent d'Assise, dont la renommée remplissait déjà tous les pays d'alentour. François vit du premier coup que Notre-Seigneur lui confiait là un trésor dont le monde n'était pas digne. Il lui fit bientôt faire le vœu de virginité perpétuelle, et fixa le dimanche des Rameaux de cette même année 1212, pour lui faire prendre le voile et la revêtir de l'humble et glorieux vêtement des épouses de JÉSUS-CHRIST. Le matin, à la Messe, Claire, parée de ses plus beaux habits, par l'ordre de son père spirituel, recevait de la main de l'Évêque d'Assise la palme bénite; et, la nuit suivante, elle sortait secrètement de la maison paternelle, accompagnée de deux ou trois saintes femmes qui étaient dans le secret, et se rendait à la petite église de Notre-Dame des Anges, où saint François et ses Frères psalmodiaient les Matines. On voit encore à Assise une partie des murs de la maison de sainte Claire et l'emplacement de la petite porte, bouchée avec des pierres et du bois, à travers laquelle la généreuse fille dut s'ouvrir un passage,

A son entrée dans l'humble église, saint François et tous ses Frères la reçurent solennellement, le cierge à la main. François lui coupa lui-même les cheveux au pied de l'autel, lui donna le voile, et ses compagnes l'aidèrent

à se revêtir de la glorieuse pourpre de la pauvreté évangélique. Puis, après une longue et radieuse prière, François, suivi de plusieurs Frères, conduisit la nouvelle Religieuse avec ses compagnes dans un monastère de Bénédictines, situé dans le voisinage.

Le lendemain matin, le père de la jeune vierge et plusieurs chevaliers de sa parenté, furieux de ce qui s'était passé, coururent au monastère, et tentèrent vainement d'ébranler la résolution de la nouvelle épouse de JÉSUS-CHRIST ; elle leur montra ses cheveux coupés, se cramponna à l'autel, et, DIEU bénissant sa fière et sainte résistance, on finit par la laisser en paix.

Sa jeune sœur, Agnès qu'elle aimait si tendrement, fut la première conquête de ses prières et de ses pénitences. Au bout de quinze jours, elle la vit arriver, demandant, elle aussi, l'habit religieux, et décidée à quitter le monde. Mais, cette fois, l'indignation de sa famille fut à son comble. Dès le lendemain, douze de ses principaux membres accoururent furieux au monastère et se saisirent de la pauvre Agnès, malgré ses supplications et ses larmes ; l'un d'eux osa même la frapper rudement à coups de poing et à coups de pied, la tirant par les cheveux, pendant que les autres l'enlevaient sur leurs bras. « Ma chère sœur, à mon secours ! s'écriait Agnès, ne souffrez pas qu'on m'enlève à JÉSUS-CHRIST. »

Claire se mit aussitôt en prière, et obtint pour sa sœur le même prodige qu'on lit dans les Actes du martyr de sainte Luce. Pendant que les douze ravisseurs traînaient la pauvre enfant le long du chemin, déchirant ses habits et lui arrachant les cheveux parce qu'elle ne cessait de leur résister, tout à coup elle se trouva si pesante qu'il leur devint impossible de la soulever ni d'aller plus loin, même avec l'aide de quelques hommes qui étaient

accourus des champs et des vignes. Exaspéré de se voir vaincu, un de ses oncles, nommé Monaldi, leva le bras, et l'aurait tuée, si une violente douleur ne l'eût subitement arrêté. La pauvre Agnès gisait à terre, à demi morte, lorsque sainte Claire survint, et obtint à grand'peine qu'on la laissât soigner les blessures de sa sœur. Dès que les deux vierges furent seules, Agnès se releva sans aucun effort, et revint au monastère, où, peu de temps après, saint François vint la consoler, l'encourager, lui couper les cheveux et lui donner l'habit religieux, comme à sa sœur. Il leur conseilla ensuite, afin d'être plus recueillies et plus libres de servir JÉSUS-CHRIST dans la pauvreté parfaite, d'aller s'abriter à l'ombre de la petite église de Saint-Damien, la première des trois qu'il avait réparées de ses mains.

Bientôt la sainteté de Claire et d'Agnès leur attira de nombreuses compagnes de tous les rangs de la société ; et ce lieu, jadis presque désert, se changea en un fervent et nombreux monastère.

D'abord, les *Pauvres Dames* de Saint-Damien ne furent pas astreintes par saint François à une clôture absolue ; mais leur Ordre prenant de l'extension, sainte Claire, malgré les résistances de son humilité, fut nommée Abbessé, et la clôture fut décrétée.

Telles furent les origines du second Ordre de saint François, qui se répandit bientôt par toute l'Église. Sainte Claire vécut pendant quarante-deux ans dans le pauvre monastère de Saint-Damien, de 1212 à 1253. Elle y mourut consommée en sainteté, le 11 du mois d'août. Ses derniers moments furent honorés d'une splendide apparition de la Sainte-Vierge, qu'accompagnait une grande troupe de vierges, vêtues de blanc et portant des couronnes d'or. La sainte Mère de DIEU embrassa la bienheureuse mourante,

qui eut la joie d'apercevoir, au moment où elle rendait l'âme, son Époux céleste, JÉSUS-CHRIST, notre Seigneur.

La réputation de sainteté de Claire était telle, que le Pape Innocent IV, alors de passage à Pérouse, se déjournant de sa route, voulut voir lui-même et béatifier une dernière fois la Sainte d'Assise, et, lorsqu'elle fut morte, il tint à présider personnellement ses obsèques. Il avait même ordonné qu'on y récitât, au lieu de l'Office des morts, celui des vierges, afin de canoniser pour ainsi dire et sans plus de retard l'admirable fille de saint François; mais le Cardinal-Évêque d'Ostie lui ayant représenté que ce serait aller contre tous les usages de la tradition de l'Église romaine, le vénérable Pontife abandonna à regret sa première pensée. Il n'eut pas le temps de procéder lui-même aux cérémonies de la canonisation de sainte Claire: cette consolation était réservée à son successeur, Alexandre IV, qui, partageant sa vénération pour saint François et pour sainte Claire, canonisa celle-ci en l'année 1255, deux ans à peine après qu'elle eut quitté ce monde.

Les quinze premières compagnes de sainte Claire et de sainte Agnès brillèrent tellement du double éclat de la sainteté et des miracles, que le Siège-Apostolique les inscrivit toutes, les unes après les autres, au catalogue des Saints. Parmi les prémices du second Ordre de saint François, sainte Claire et sainte Agnès eurent la joie de compter leur mère Hortulana et leur plus jeune sœur Béatrix.

Au commencement du dix-huitième siècle, l'Ordre des Dames de la Pauvreté comptait plus de neuf cents maisons.

VI

Comment l'humble François ne put réaliser son espoir de verser son sang pour Jésus-Christ, au milieu des infidèles.

La sainteté de François croissait de jour en jour. Il était dès lors en telle vénération, que, lorsqu'il entra dans Assise, on sonnait les cloches, le clergé et le peuple accouraient à sa rencontre, et venaient le recevoir avec des cantiques de joie et avec des rameaux. Les uns touchaient ses habits, les autres baisaient la trace de ses pas, on s'estimait heureux de pouvoir lui baiser les pieds et les mains. Une fois, son compagnon, étonné de le voir souffrir tous ces honneurs, ne put s'empêcher de lui en faire l'observation. « O mon frère, lui répondit le saint homme, je renvoie à DIEU seul tous ces hommages, sans m'en rien attribuer, comme une image renvoie à l'original tout l'honneur qu'on lui rend. Tout ce peuple y gagne, en honorant le Seigneur dans la plus vile de ses créatures. » Après que saint François eut réglé tout ce qui concernait le nouvel Ordre des Pauvres Dames de Saint-Damien, DIEU permit qu'il entrât en grande perplexité sur sa vocation apostolique. Devait-il s'adonner tout entier à l'oraison ? ou bien devait-il continuer à vivre au milieu des hommes en leur prêchant l'Évangile du salut ? Il avait beau prier, il avait beau faire des pénitences, il ne savait à quoi se résoudre.

Ayant réuni ses Frères, il leur dit un jour avec une humilité pleine de candeur : « Mes Frères bien-aimés, que me conseillez-vous ? Lequel des deux jugez-vous meilleur : que je vaque à l'oraison, ou que j'aie à prêcher ? »

« Il semble que l'oraison me convienne mieux ; car je suis un homme simple, et je ne sais pas bien parler ; et j'ai le don de la prière plus que celui de la parole. La prière est la source des grâces ; elle nous unit au seul vrai et souverain bien. Dans l'oraison, nous conversons avec DIEU et avec les Anges, comme si nous menions une vie angélique.

« La prédication, au contraire, rend poudreux les pieds de l'homme spirituel ; elle distrait et dissipe beaucoup, en relâchant de la discipline régulière.

« Néanmoins, il y a une chose qui pourrait l'emporter devant DIEU : c'est que le Fils unique, qui est dans le sein de son Père, est descendu du ciel pour sauver les âmes et pour instruire les hommes par son exemple et par sa parole. Or, étant obligés par notre vocation de faire toutes choses selon le modèle qui nous est montré en sa personne, il paraît plus conforme à la volonté de DIEU que je sacrifie mon goût et mon repos pour aller travailler au dehors. »

Afin de trouver de plus amples lumières, l'humble François envoya deux de ses Religieux au Frère Sylvestre, qui était sur une des montagnes voisines d'Assise, seul avec Dieu, tout absorbé dans le travail de l'oraison. Il envoya consulter aussi sainte Claire, la priant de lui obtenir la connaissance bien formelle des volontés de DIEU sur lui.

La réponse du bienheureux Frère Sylvestre fut la même que celle de sainte Claire ; « Il faut que le Frère François continue à prêcher JÉSUS-CHRIST. »

Quand les deux Religieux revinrent avec cette réponse, François les reçut avec beaucoup de respect et de tendresse, comme des ambassadeurs de DIEU ; il les embrassa, et les emmena dans le bois, où, se mettant à genoux devant eux, la tête nue et baissée, les mains croisées sur la poitrine, il leur dit : « Apprenez-moi ce que mon Seigneur JÉSUS-CHRIST me commande de faire. » A quoi les deux Frères répondirent tout émus : « Mon très cher Frère et mon Père, Sylvestre et Claire ont reçu de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST précisément la même réponse, qui est que vous alliez prêcher son Évangile, parce que ce n'est pas seulement pour votre salut qu'il vous a appelé, c'est aussi pour le salut de beaucoup d'autres. Pour les instruire et pour les sauver, il mettra ses paroles sur vos lèvres. »

Aussitôt, saisi de l'Esprit de DIEU, comme jadis le Prophète Élie, François se leva et s'écria : « Allons au nom du Seigneur ! » Et il partit sans plus de retard avec le bienheureux Massé, l'un des deux envoyés, et le bienheureux Frère Ange de Riéti. Il marchait devant eux avec tant d'agilité, d'allégresse et de ferveur, qu'on voyait bien que DIEU le portait, et que son divin souffle remplissait toutes ses puissances.

Les miracles que Notre-Seigneur fit éclater partout sur son passage, rendaient témoignage à sa prodigieuse sainteté. A Bevagna, non loin d'Assise, après un sermon tout enflammé sur l'amour de DIEU, il rendit la vue à un jeune aveugle, en présence de tous, en lui mettant à trois reprises de sa salive sur les yeux, au nom de la très-sainte Trinité. Ce grand prodige émut toute la ville ; quantité de pécheurs se convertirent, et plusieurs furent tellement touchés de la grâce, qu'ils s'attachèrent au Saint et le suivirent incontinent, pour devenir Frères-Mineurs.

C'est alors que l'amour de JÉSUS-CHRIST, qui embrasait

de plus en plus son cœur, lui fit concevoir le dessein d'aller en Orient, au milieu des infidèles, afin de les convertir à la foi, ou de remporter au milieu d'eux la palme du martyre. Croyant que cette inspiration lui venait du ciel, il alla à Rome et sollicita du saint Pape Innocent III la mission d'aller annoncer l'Évangile au soudan d'Égypte. Le Pape lui accorda cette faveur en lui donnant tendrement sa bénédiction.

Mais avant de quitter Rome, il y fonda un couvent de Frères-Mineurs, grâce à la charité d'une sainte veuve, nommée la dame Jacqueline.

Remuée jusqu'au fond de l'âme par un sermon de François, elle avait été le trouver, s'était mise sous sa conduite et s'était donnée tout à DIEU. Elle se constitua comme la mère, la protectrice et le refuge des Frères-Mineurs à Rome. Elle obtint des Bénédictins la cession d'un petit couvent, qui existe encore aujourd'hui sous le nom de San-Francesco a Ripa, et où l'on vénère la cellule de saint François, convertie en oratoire,

De retour à Notre-Dame des Anges, le serviteur de DIEU mit ordre à toutes choses avant de partir pour l'Égypte, où il espérait trouver le martyre; et accompagné d'un Frère, il se dirigea vers la mer, en passant par Ascoli. Là on le reçut comme à Assise: à peine y fut-il entré, que tout le monde accourut; on le suivait en foule partout où il allait; chacun s'efforçait de l'approcher; on se pressait, on se bousculait pour parvenir à toucher son pauvre habit. Son seul passage à Ascoli lui valut trente nouveaux disciples, qu'il distribua en divers couvents.

Tout embrasé de l'amour de JÉSUS-CHRIST et de la soif du martyre, il s'empressa de s'embarquer sur un navire qui se rendait en Syrie. Mais les vents contraires l'obligèrent à descendre sur les côtés d'Esclavonie, où il attendit

vainement un autre vaisseau pour continuer sa course. Il vit dans ce contre-temps prolongé une indication de la volonté divine et se rembarqua pour Ancône, malgré le mauvais vouloir et les rebuts de l'équipage. Au moment où l'on allait mettre à la voile, un inconnu remit à un passager quelques provisions : « Je vous les confie, lui dit-il pour deux pauvres Religieux qui sont cachés ici dans cette barque. Conservez-les, et donnez-leur en dans le besoin. » Et il disparut.

Mais le temps fut encore contraire; et, malgré tous les efforts des matetots, le navire ne pouvait ni avancer ni prendre terre. Bientôt tous les vivres furent épuisés, et il ne resta que la petite provision destinée à François et à son compagnon. La bonne Providence, à laquelle s'abandonnait si totalement le serviteur de DIEU, multiplia si bien ces quelques vivres, qu'ils suffirent largement à tout le monde, pendant plusieurs jours qu'on fut encore retenu en mer. Ce miracle toucha singulièrement le cœur de tous les passagers.

Descendu à terre, François se vengea de sa déception en prêchant avec une nouvelle ferveur les mystères de Jésus crucifié. Infatigable et épuisé tout ensemble, il allait de toutes parts, semant la parole de vie. Dans la ville de San-Severino, un célèbre poète, que l'empereur Frédéric II venait de couronner « roi des poètes, » fut converti et gagné à l'Ordre de Saint-François par un beau prodige. Pendant que le bienheureux Père parlait des magnificences de la Croix, le poète aperçut comme deux glaives de lumière et de feu qui traversaient, en forme de croix, François tout entier; l'un de la tête aux pieds, l'autre, d'une main à l'autre, à travers la poitrine. Immédiatement après le sermon, il alla se jeter aux pieds de saint François, qui, le voyant passer si merveilleusement des agita-

tions mondaines à la paix de JÉSUS-CHRIST, l'appela le Frère Pacifique. Ce Frère vécut et mourut si saintement que son nom est inscrit au catalogue des Saints.

A la fin d'octobre de cette même année 1212, François, ployant sous le faix de ses travaux apostoliques et de ses austérités, resplendissant plus que jamais de l'éclat de ses incomparables prodiges, rentra à Notre-Dame des Anges, où le Seigneur JÉSUS le récompensa à sa façon en lui envoyant de nouvelles infirmités et, en particulier, des fièvres intermittentes très douloureuses. On craignit si bien pour sa vie, que l'Évêque d'Assise, son protecteur et son ami, voulut le retenir sous son toit, pour qu'il fût soigné plus parfaitement.

VII

Nouvelle tentative du bienheureux Père saint François pour obtenir la couronne du martyr.

Saint François ayant repris un peu de force chez le bon Évêque d'Assise, qui lui avait ordonné d'adoucir les rigueurs de son abstinence, ne put supporter de se voir ainsi traité et révéré comme un Saint. « Il ne convient pas, dit-il un beau jour, que tout ce peuple me croie austère pendant que je suis bien traité en secret. » Et là-dessus, poussé par l'Esprit de DIEU, il se lève et, accompagné d'un grand nombre de ses Frères, il se rend sur la grande place d'Assise (la même qu'aujourd'hui), y assemble le peuple et entre à la cathédrale. Puis, il ordonna au vicaire de son couvent de lui mettre une corde au cou, comme à

un vil criminel, et de le conduire ainsi jusqu'au lieu des exécutions. Là, tout tremblant de fièvre et de froid (car il s'était fait dépouiller de sa tunique), il s'écria avec une grande véhémence : « Je vous assure, mes frères, que je ne dois point être honoré comme un être spirituel : je ne suis qu'un homme sensuel, un gourmand, qui ne mérite que votre mépris, » Mais il eut beau dire et beau faire, personne ne s'y laissa tromper ; et plus il s'abaissait, plus on le vénérail. — C'était à la fin de l'année 1212.

Après lui avoir laissé un peu de répit, les fièvres intermittentes le saisirent de nouveau, et minèrent rapidement son tempérament déjà si épuisé. Il entra dans sa trente-et-unième année ; et, à partir de cette époque, sa vie ne fut plus qu'une série de souffrances et de maladies de tout genre. Mais, soutenu par la ferveur de l'esprit, cet homme tout séraphique continua ses missions et son laborieux apostolat, ne s'arrêtant que devant l'impossible et ne tombant que pour se relever plus ardent, plus indomptable que jamais. Il souffrait tout avec paix, joie et douceur, disant que le feu de la fièvre qui le consumait, était préférable mille fois au feu des tentations de la chair.

Le zèle du martyr s'empara de son âme avec un tel élan que, dès qu'il put se mettre en chemin, il quitta de nouveau Assise, pour entreprendre à pied le voyage d'Afrique à travers le nord de l'Italie, la France et l'Espagne ; son espoir était d'entrer dans l'empire musulman de Maroc, d'y prêcher l'Évangile, de le conquérir à JÉSUS-CHRIST et d'y mourir à la peine. Il partit avec le bienheureux Bernard de Quintavalle et quelques autres compagnons. Tout faible qu'il était, il devançait tous les autres. Son voyage, qui dura jusqu'à la fin de l'année 1213, ne fut qu'une suite de miracles, de travaux qui tenaient du prodige, et de fondations de couvents.

A Terni, dans l'Etat pontifical, il donna une nouvelle preuve de son admirable humilité. L'Évêque qui venait d'entendre prêcher saint François, monta en chaire après lui, et dit au peuple : « Mes frères, le Seigneur a souvent éclairé son Église par des savants ; aujourd'hui il vous envoie ce François, homme pauvre, illettré, à l'air méprisable, afin de vous édifier par ses paroles et par ses exemples. Moins il est savant, plus la puissance de DIEU éclate en sa personne, la grâce choisissant ce qui est insensé selon le monde, pour confondre la sagesse mondaine. » En entendant cet étrange compliment, François alla se jeter aux genoux du Prélat, lui baisa la main et lui dit : « Mon seigneur, en vérité, personne ne m'a jamais honoré aussi réellement que vous venez de le faire. D'autres m'attribuent je ne sais quelle sainteté qui ne m'appartient pas, et qu'ils ne devraient rapporter qu'à DIEU seul, auteur et source de tout bien. Mais vous, mon Seigneur, vous avez distingué le précieux d'avec le vil, le digne d'avec l'indigne, le Saint d'avec le pécheur, ce qui est d'avec ce qui n'est pas. Vous avez donné, comme il convient, la gloire à DIEU, et non à moi, qui ne suis qu'un homme chétif et misérable. » Le bon Évêque, encore plus charmé de son humilité que de sa prédication, l'embrassa tendrement,

Dans cette même ville de Terni, il fit plusieurs miracles, celui-ci entre autres : un jeune garçon venait d'être affreusement écrasé par la chute d'une muraille. L'ayant appris, François se fit apporter le corps tout broyé et tout sanglant ; il se mit en prières, s'étendit sur le cadavre comme autrefois le Prophète Elisée, et le ressuscita, en présence de tout le peuple.

Non loin de là, dans le comté de Narni, il reçut l'hospitalité d'un homme de bien, qui était plongé dans une

grande douleur : son frère s'était noyé, et malgré toutes les recherches, on n'avait pu retrouver le pauvre corps. François se retira quelque temps pour prier; puis, il revint et indiquant un endroit de la rivière : « Là, dit-il; le corps est arrêté par ses habits au fond de l'eau. » On plongea, on ramena le cadavre, et, devant toute la famille transportée d'admiration et de bonheur, le Bienheureux lui rendit la vie.

Quelques jours après, un violent accès de fièvre, accompagné de crampes d'estomac, l'ayant fait tomber en défaillance, il demanda un peu de vin pour se refaire. Mais il n'y en avait point là. Il se fit apporter un verre d'eau, le bénit, avec le signe de la croix, et, comme jadis à Cana, l'eau se trouva miraculeusement changée en vin. François en but un peu, et la vertu de ce vin surnaturel fut si puissante, qu'elle le remit instantanément.

A la prière de l'Évêque de Narni, il fit un simple signe de croix sur un pauvre vieillard, perclus de tous ses membres depuis cinq mois, et aussitôt le paralytique se mit à marcher. Un autre signe de croix rendit aussitôt la vue à une femme aveugle.

A Orti, il redressa, en le bénissant, un pauvre petit enfant, tellement contrefait, que sa tête touchait à ses pieds.

Que l'on juge de l'efficacité de prédications que venaient confirmer de tels prodiges! Les vocations naissaient comme d'elles-mêmes partout où paraissait le saint thaumaturge; et de nouveaux couvents de Frères-Mineurs s'élevaient de toutes parts, comme par enchantement; entre autres celui du Mont Alverne, devenu si célèbre depuis par l'incomparable miracle de l'impression des Stigmates.

Une fois, près de Trévise, la nuit surprit saint François et le bienheureux Frère Léon dans un passage très dan-

gerceux : d'un côté, il y avait les rives escarpées du Pô, et, de l'autre, de profonds marécages; et les ténèbres étaient épaisses. « Mon Père, s'écria Frère Léon effrayé, priez DIEU qu'il nous délivre du danger où nous sommes. » Plein de foi, saint François lui répondit paisiblement : « DIEU peut, si cela plaît à sa bonté, nous donner de la lumière pour dissiper les ténèbres. » Il n'avait pas fini de parler, qu'ils se virent environnés d'une grande lumière, qui leur faisait voir leur chemin et éclairait les objets tout autour d'eux, bien que partout ailleurs l'obscurité demeurât fort épaisse. Ils se mirent à chanter les louanges de DIEU; et la lumière céleste les accompagna jusqu'au lieu où ils devaient loger et qui était assez éloigné. En reconnaissance de ce prodige, François établit en cet endroit un couvent de Frères-Mineurs et l'appela « Couvent du Saint-Feu. »

Passant ensuite par le Piémont, et le sud de la France qu'il parsema également de couvents, il pénétra en Espagne par la Navarre, obtint sans peine les faveurs du roi de Castille (père de la reine Blanche, et grand-père de notre saint Louis), y continua ses miracles et ses prédications, et ne songea plus qu'à s'embarquer pour le Maroc. Mais le Seigneur qui avait sur lui d'autres desseins, ne le lui permit pas : il lui envoya une violente maladie, qui le retint en Espagne jusque vers la fin de l'année 1214, où il se décida à revenir sur ses pas et à rentrer en Italie. A Compostelle, un Ange lui apparut, qui le confirma dans ce dessein, lui affirmant que telle était la volonté de DIEU.

Mais dans cet intervalle, dominant énergiquement ses infirmités et surnaturellement fortifié par JÉSUS-CHRIST qui vivait en lui, saint François parcourut une grande partie de l'Espagne et du Portugal, fondant des couvents

partout où il passait, attirant à lui tous, les cœurs, se sanctifiant de plus en plus lui-même par l'humilité, le détachement, la pénitence, la bonté et l'amour. La vénération de l'Espagne pour saint François et pour son Ordre s'est conservée fidèlement dans ces catholiques provinces où quantité de monuments attestent encore aujourd'hui le passage du grand serviteur de DIEU.

Au commencement de l'année 1215, François repassa les Pyrénées, traversa le Roussillon et le Languedoc, laissant partout derrière lui de glorieuses traces de sa sainteté et de son apostolat ; puis, après s'être arrêté quelque temps à Montpellier, pour se remettre un peu de ses fatigues et de ses souffrances, il revint à son cher couvent de Sainte-Marie des Anges, à travers le Dauphiné, le Piémont, et tout le nord de l'Italie.

Saint François avait alors trente-trois ans. Son nom remplissait le monde entier, et il avait beau faire, partout où il passait, il était salué et honoré comme un Saint.

VIII

Comment saint François, de retour en Italie, prit possession du Mont-Alverne.

De retour à Assise, le bienheureux Père reçut la visite d'un grand nombre de ses Religieux et les éclaira de ses puissantes directions. Quelques-uns d'entre eux venaient du Mont-Alverne, où ils avaient été admirablement accueillis ; et ils lui dépeignirent si vivement la paix et le silence de cette solitude, qu'il ne put résister à l'envie

d'y aller se reposer dans la contemplation. Il partit avec ses trois Frères bien-aimés, Léon, Massé et Ange, fit vœu d'obéissance à l'un d'eux, suivant sa coutume dans ses voyages, et se dirigea vers l'Alverne, prêchant et faisant des miracles partout où il passait.

S'étant retiré une nuit dans une petite église abandonnée, pour y prier plus à son aise, il y eut à subir, comme jadis saint Antoine au désert, les plus furieux assauts de Satan, dont il ruinait partout l'empire. Des démons lui apparurent sous des formes visibles, le frappèrent à coups redoublés, le traînèrent sur le pavé ; et, DIEU le permettant ainsi pour éprouver sa constance, ils ne le laissèrent que quand il fut à moitié mort. Au milieu de cette lutte, le Saint répétait le nom de JÉSUS. « Mon Seigneur JÉSUS-CHRIST, ajoutait-il, je vous rends grâces de tous vos bienfaits ; et en particulier de celui-ci qui n'est pas le moindre. Mon cœur est prêt, ô mon DIEU ! mon cœur est prêt à souffrir encore davantage, si c'est votre sainte volonté. » Ces sortes de combats surnaturels contre les démons exercèrent souvent sa patience, comme le rapporte saint Bonaventure, son contemporain et premier historien de sa vie.

Le lendemain matin, l'extrême faiblesse où l'avait réduit un combat si terrible, l'obligea de révéler à ses Frères le secret de cette redoutable nuit : il dut consentir à se servir d'un âne pour continuer sa route. Le bon paysan qui le lui prêta, lui donna l'hospitalité afin qu'il pût un peu se remettre. A la vue des volailles qu'on élevait dans cette ferme, le bon François fut pris du désir d'en manger pour restaurer ses forces plus promptement. Mais aussitôt, indigné de ce qu'il considéra comme une grosse immortification, il courut à un tas de fumier où il avait aperçu une poule morte à demi

pourrie, et la portant à son nez : « Tiens, gourmand ! s'écria-t-il ; tiens ! voilà de la chair de volaille, puisque tu en as désiré ; contente-toi, et manges-en tant que tu voudras. » Pour toute nourriture, il ne prit que du pain, sur lequel il mit de la cendre, et ne but que de l'eau ; en partant, il bénit son hôte et toute sa maison. On le remit sur son humble monture et les quatre serviteurs de JÉSUS-CHRIST reprirent ensemble le chemin du Mont-Alverne.

Cette montagne qui fait partie des Apennins, s'élève sur les confins de la Toscane, et se trouve comme isolée des montagnes voisines par deux fleuves, le Tibre d'un côté, et, de l'autre, l'Arno. Sur trois faces elle présente comme une haute muraille de rochers presque à pic ; le quatrième côté par où l'on monte, est couvert de hêtres, qui cachent les précipices ; et au sommet l'on trouve de belles et tranquilles prairies.

Tout en montant, le paysan qui conduisait l'âne s'avisa de faire la conversation avec saint François : « Mon Frère, lui dit-il entre autres, j'entends dire beaucoup de bien de vous, et je comprends que Dieu vous a fait de grandes grâces. Appliquez vous donc à être tel qu'on dit que vous êtes, et à ne changer jamais ; afin que ceux qui ont confiance en vous ne soient pas trompés ; c'est un avis que je vous donne. » L'humble François, charmé de cette simplicité, se jette à terre, baise les pieds du paysan, et le remercie, en bénissant à haute voix la bonté du Seigneur, qui avait daigné jeter les yeux sur la bassesse de son serviteur.

Quelques instants après, à l'endroit le plus raide de la montagne, le paysan, exténué de soif et de chaleur, se mit à crier : « Je n'en peux plus ! je me meurs, si je ne trouve à boire. » Touché de compassion, François descend

de sa monture, se jette à genoux, lève les mains au ciel, et prie jusqu'à ce qu'il se sente exaucé de Dieu. Il se relève alors, et montrant au pauvre homme une grosse pierre : « Allez là promptement, lui dit-il, et vous y trouverez de l'eau vive : c'est JÉSUS-CHRIST qui, par sa miséricorde, en fait sortir de ce rocher, pour vous désaltérer. Le paysan crut à la parole du Saint, courut à l'endroit indiqué, et y trouva en effet une eau fraîche et délicieuse. Or jamais il n'y en avait eu en cet endroit, et jamais depuis on n'y en trouva.

Arrivé au sommet de l'Alverne, saint François fut ravi de la beauté et de la solitude du site, ainsi que de la pauvreté des petites cabanes que ses Frères avaient élevées là par manière de couvent. A sa prière, le propriétaire du Mont-Alverne, le comte Orlando, qui avait déjà en grande estime et affection les Frères-Mineurs, fit construire, adossée à un hêtre fort élevé, une petite chapelle avec une cellule. Le modèle de cette chapelle fut donné au comte Orlando par saint François, qui confia à ses intimes que la Très-Sainte Vierge, saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Évangéliste avaient daigné lui apparaître et lui avaient donné le plan de cette humble église.

Pendant qu'on la construisait, François visitait la montagne pour y découvrir les endroits les plus favorables à la retraite et à la contemplation. Il y en avait un où il y avait de grandes ouvertures dans le roc, de grosses masses suspendues, des cavernes profondes, et une immense roche fendue de telle manière, que le dedans ressemblait à une chambre dont le sol était uni comme un plancher, et dont la voûte formait une espèce de plafond ; l'air et la lumière y pénétraient par une petite ouverture. Soupçonnant là quelque mystère, François se mit en oraison et un Ange lui apparut qui lui dit : « Tout

ceci est arrivé à la mort du Seigneur JÉSUS, lorsque la terre trembla et que les pierres se fendirent. » Aussi le Mont-Alverne devint-il la retraite de prédilection du serviteur de DIEU crucifié.

Mais un des sommets de l'Alverne était occupé par de dangereux voisins, dont le comte Orlando n'avait jamais pu se défaire. C'étaient une bande de scélérats, dont le chef, surnommé « le Loup » à cause de ses brigandages, répandait au loin la terreur. Ce « Loup » vint un jour trouver l'Agneau de JÉSUS-CHRIST pour lui intimier de quitter l'Alverne, où sa présence le gênait. Saint François le reçut avec tant de douceur et de bonté, la vie angélique des pauvres Religieux qui étaient là auprès du Saint lui fit une telle impression, qu'il se sentit tout changé ; il demanda la permission de demeurer quelques jours en leur compagnie, après quoi, se jetant aux pieds du Bienheureux et fondant en larmes, il le supplia de le recevoir à la vie de la pénitence et de lui obtenir de DIEU le pardon de ses crimes. Le bon saint François, admirant la toute-puissance de la grâce, accueillit avec amour ce pénitent d'un nouveau genre ; sans tarder davantage, il le revêtit de l'humble habit de la pauvreté, et, avec cette naïveté charmante qui caractérisait sa sainteté, il donna au Loup ravisseur le doux nom de Frère « Agneau. » — Le Frère Agneau, merveilleusement converti, changea le repaire de ses brigandages en une retraite de prières et de mortification ; et le rocher, presque inaccessible où il vécut depuis lors et où il mourut très saintement, se nomme encore vulgairement « la prison du Frère Loup. »

François quitta l'Alverne avec un compagnon et prit le chemin de Rome. Selon sa coutume évangélique et apostolique, il prêchait JÉSUS-CHRIST crucifié tout le long de sa route ; comme du Précurseur, on pouvait dire de

lui qu'il était « un flambeau lumineux et ardent ; » il éclairait tout autour de lui par sa parole resplendissante de foi et de vérité, et, par les ardeurs de son amour, par l'efficacité de ses miracles, il ébranlait, il touchait, il entraînait tous les cœurs.

S'étant égaré en sortant de Fabriano, il pria un laboureur de le remettre dans son chemin, Celui-ci hésitant à quitter sa charrue et son travail, François lui dit avec douceur : « N'ayez pas peur, mon ami ; vous n'y perdrez rien, et votre travail n'en souffrira pas. » Lorsque, après avoir reçu la bénédiction du Saint, il revint à sa charrue, il fut tout stupéfait de trouver son champ entièrement labouré.

Dans une autre bourgade, appelée Trabé-Bonata, où l'on venait de donner à saint François une maison pour en faire un couvent, les ouvriers qui travaillaient à l'appropriation du bâtiment demandèrent un peu de vin pour réparer leurs forces. Il envoya deux Religieux en chercher auprès de quelques bienfaiteurs ; mais le besoin de ces pauvres gens étant devenu très-vif, son bon cœur fut touché de compassion ; et recourant au Bienfaiteur par excellence, qui l'exauçait toujours, il se leva, s'approcha d'une fontaine qui coulait près de là, fit sur elle le signe de la croix, et aussitôt l'eau vive, se trouva miraculeusement changée en vin, et ce vin céleste coula ainsi pendant une heure entière. Ceux qui eurent le bonheur d'en boire racontèrent partout ce charmant miracle de la charité du Père François.

A Osimo, près de Lorette, trente jeunes gens, après avoir entendu le bienheureux Père parler des vanités des choses du monde, se présentèrent à lui pour embrasser l'Ordre de la pénitence. Non loin de là, un pieux gentilhomme, plein de bonté et de politesse, fut gagné à la vie religieuse d'une manière bien inattendue. Saint François

et son compagnon lui avaient demandé l'aumône de l'hospitalité. Lorsqu'ils se quittèrent, le gentilhomme dit à François : « Homme de Dieu, je vous offre et ma personne et mes biens; tout est à vous; disposez-en. Je me mets entièrement à votre service. Dieu m'a donné du bien; j'ai de quoi secourir les pauvres; il est juste que je n'y manque pas. »

Saint François le remercia avec beaucoup d'affection et s'éloigna en admirant la foi et la charité de ce gentilhomme. « En vérité, mon Frère, dit-il, ce serait là un bon Frère-Mineur. Il reconnaît humblement qu'il tient tout de Dieu; il aime sincèrement son prochain; il donne de bon cœur aux pauvres; il est plein de douceur, de politesse et d'honnêteté. Je l'admettrais avec plaisir dans notre Ordre. Prions le Seigneur d'accomplir notre désir, s'il est selon sa sainte volonté. »

Quelques jours après, ils revinrent chez le gentilhomme, lequel eut la curiosité pieuse d'épier saint François pendant la nuit. Il l'aperçut environné d'une lumière éclatante, ravi en extase et élevé de terre. Eu même temps, il sentit intérieurement je ne sais quel feu céleste, qui lui inspira un désir ardent d'embrasser son genre de vie. A l'aube du jour, il s'en ouvrit au Saint, qui le savait déjà par révélation, et qui en rendit grâces à l'auteur de tout bien. Le nouveau Frère donna aux pauvres tout ce qu'il possédait, vécut très saintement et conserva toujours les habitudes de douceur et d'affabilité qui avaient si fort charmé son bienheureux Père, et qui sont un des caractères de l'esprit franciscain.

Saint François, continuant sa route, entra dans Rome au moment où allait s'y ouvrir le Concile œcuménique de Latran. C'était en l'année 1215. François avait environ trente-trois ans.

IX

**Saint François et saint Dominique à Rome.
François veut aller évangéliser la France.**

Saint François eut la joie d'entendre le Pape Innocent III déclarer en plein Concile qu'il avait approuvé et qu'il approuvait de nouveau l'Ordre des Frères-Mineurs. Saint Dominique, qui devint, bientôt après, l'intime ami de François, assista également à ce quatrième Concile de Latran; mais son Ordre des Frères-Prêcheurs n'y fut pas encore approuvé. Quant à saint François, aussitôt après le Concile, c'est-à-dire à la fin de l'année 1215, il s'en retourna joyeusement à Notre-Dame des Anges et y convoqua, pour la Pentecôte de l'année suivante, un Chapitre général de tous les Frères-Mineurs.

Les Bénédictins, qui lui avaient déjà donné Notre-Dame des Anges, lui offrirent alors un petit couvent, situé à deux milles d'Assise, sur les hauteurs, et devenu célèbre depuis sous le nom de *Carceri*, c'est-à-dire les prisons. C'était là, en effet, que saint François aimait à se renfermer, pour mieux se recueillir après ses grands travaux apostoliques. Depuis lors, les pèlerins vont y vénérer l'endroit où il pria, sa cellule, la pierre et le bois qui lui servaient de lit et d'oreiller, ainsi qu'une belle fontaine qu'il obtint de Dieu par sa puissante prière.

Au grand Chapitre, dit de la Pentecôte, un nombre considérable de Frères-Mineurs accoururent à l'appel de leur Bienheureux Père. Saint François y divisa son Ordre

par provinces. Il se réserva pour lui-même Paris et le nord de la France, y compris les Pays-Bas. Comme on s'étonnait qu'il n'eût pas plutôt choisi le centre de l'Italie, à cause de Rome et de Notre-Dame des Anges : « Je me réserve Paris, répondit-il, parce que c'est l'endroit où le Saint-Sacrement est le plus vénéré et aimé. » Magnifique prérogative dont les catholiques de Paris doivent être bien fiers, et qui oblige ses prêtres et ses fidèles à redoubler de zèle pour l'honneur du Saint-Sacrement, pour les Œuvres eucharistiques, et tout spécialement pour la communion fréquente et très fréquente, qui est l'âme de la vraie piété évangélique.

Au moment de partir pour leur destination respective, les nouveaux missionnaires se mirent tous à genoux autour de leur Père, qui les bénit avec une tendre affection et leur dit : « Au nom du Seigneur, allez, marchant deux à deux, dans la modestie et dans l'humilité, gardant un silence très exact depuis le matin jusqu'après Tierce (9 heures) et priant DIEU en votre cœur. En voyage, et au milieu du monde, quelque part que nous soyons, n'oubliez pas que nous portons toujours notre cellule avec nous : notre frère le corps est notre cellule, et notre âme est le solitaire qui y demeure, uni à son DIEU, l'adorant et le priant sans cesse. Annoncez la paix à tous, et pour cela, ayez-la plus encore dans le cœur que dans la bouche. Par votre douceur, portez tout le monde à l'union et à la concorde. »

Plein d'affection pour la France, dont il parlait très bien la langue, saint François se mit en route avec Frère Massé vers le milieu de l'année 1216. Mais avant de se diriger sur Paris, il voulut aller encore une fois à Rome, pour y recommander aux saints Apôtres sa chère mission de France. Un jour qu'il s'était arrêté pour prendre sa

modeste réfection sur le bord d'une fontaine, il s'assit avec son compagnon sur une pierre qui se trouvait là, et y déposa quelques vieilles croûtes de pain à moitié moisies, qu'il avait quêtées : « O Frère Massé ! s'écria-t-il avec une joie extraordinaire, Frère Massé, rendons grâces au Seigneur d'un si grand trésor. » Et comme il répéta plusieurs fois la même chose en élevant la voix de plus en plus, Frère Massé ne put s'empêcher de lui dire : « Eh ! mon Père, de quel trésor parlez-vous donc ? Nous manquons de tout. — Le grand trésor, répondit saint François avec une ferveur séraphique, c'est que, manquant de tout, nous tenons de la bonté de Dieu et ce pain et cette source si pure, sans compter cette pierre, qui nous sert de siège et de table. » Et entrant, peu après, dans une église qui était proche de là, il pria Notre-Seigneur de lui donner, à lui et à ses enfants, l'amour de la sainte pauvreté ; et cela avec tant d'amour et de ferveur, qu'il semblait que le feu lui sortit du visage. Dans cet état extatique, il s'avança vers Massé, les bras ouverts, l'appelant à haute voix ; et comme le bienheureux Frère accourait pour se jeter dans ses bras, il se trouva tout à coup élevé de plusieurs coudées en l'air, par le seul souffle de saint François ; et il éprouva en son âme de si grandes douceurs, que depuis il protesta maintes fois n'avoir jamais rien senti de semblable. Après ce ravissement, François lui dit sur la pauvreté des choses admirables.

Arrivés à Rome, ils entrèrent dans l'ancienne basilique de Saint-Pierre, malheureusement détruite depuis, et se mirent en oraison dans une des soixante-quinze chapelles que possédait alors la basilique. Pendant que saint François priait avec larmes les Bienheureux Apôtres de l'instruire sur la sainte pauvreté et sur la véritable

vie apostolique, ils lui apparurent tout éclatants de lumière, l'embrassèrent tendrement et lui dirent : « Frère François, Notre-Seigneur Jésus-Christ nous envoie pour te dire qu'il a exaucé tes prières et les larmes au sujet de la sainte pauvreté, que lui-même a embrassée, aussi bien que sa très sainte Mère : et que nous, ses Apôtres, nous avons pratiquée à son exemple. Ce trésor t'est accordé, à toi et à tes enfants. Ceux qui le conserveront soigneusement, auront pour récompense le Royaume des Cieux. » Plein de joie, François se leva, alla raconter la chose au bienheureux Massé, et tous deux allèrent en rendre grâces à la Confession de Saint-Pierre, c'est-à-dire au lieu même où repose le corps du Prince des Apôtres.

Dans cette même église de Saint-Pierre commença d'une manière surnaturelle et toute céleste l'amitié qui unit désormais si étroitement saint François et saint Dominique. Celui-ci étant revenu à Rome pour l'approbation de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, fut ravi en esprit, durant une nuit qu'il passait en oraison dans la basilique. Il vit Notre-Seigneur brandissant, dans son indignation contre les pécheurs, trois dards enflammés, pour exterminer les orgueilleux, les avarés et les impudiques. Sa très sainte Mère, se jetant alors à ses pieds, demanda pardon pour le monde coupable. Et comme le Fils de DIEU insistait pour revendiquer les droits de sa sainteté si cruellement offensée, la Bienheureuse Vierge, Mère de miséricorde, lui dit, en lui montrant Dominique et François, agenouillés l'un près de l'autre : « Voici deux fidèles serviteurs qui vont remédier au mal, en faisant reflourir de tous côtés la foi, l'humilité, la charité, et toutes les vertus évangéliques. » Ce qui apaisa le courroux du souverain Juge.

De son côté, saint François avait eu la même vision.

Et comme Dominique avait fort bien observé les traits et le vêtement de celui que la Sainte-Vierge avait montré avec lui à Notre-Seigneur, il reconut le lendemain matin, dans l'église de Saint-Pierre, l'humble François qui venait d'y entrer pour y prier selon son usage. Saint François reconnut en même temps le mystérieux ami que le ciel lui avait montré. Et, tombant dans les bras l'un de l'autre, ils s'embrassèrent en véritables frères qu'ils étaient, ne faisant qu'un cœur et qu'une âme en JÉSUS-CHRIST, leur unique amour. « Vous êtes mon compagnon, dit saint Dominique à saint François; nous travaillerons de concert. Soyons bien unis, et personne ne nous pourra vaincre. » Ce fut par François que le secret de cette faveur fut révélé aux premiers enfants de saint Dominique.

Dans l'intervalle, le saint Pape Innocent III venait de mourir et avait eu pour successeur Honorius III, non moins vertueux et non moins docte, et, comme lui, grand ami de saint François et des Frères-Mineurs, ainsi que de saint Dominique et des Frères-Prêcheurs. Il approuva sans difficulté la Règle de ces derniers.

Saint François quitta Rome dans l'automne de l'année 1216 et prit le chemin de la France. Mais à Florence, où il s'était arrêté chez le vénérable Cardinal Ugolini, son ami et son protecteur, il fut dissuadé de son projet de mission lointaine par des motifs si puissants qu'il dut y céder. Le Cardinal jugeait que la présence du fondateur était indispensable, pour quelque temps encore, à la parfaite consolidation de son œuvre, surtout lorsque François lui eut révélé ce qu'il savait de DIEU au sujet de la prochaine extension de l'Ordre des Frères-Mineurs par toute la terre.

Notre-Seigneur lui fit bientôt toucher du doigt la sagesse de cette nouvelle résolution; car il apprit peu de

jours après qu'en Cour de Rome, plusieurs personnes influentes s'élevaient contre son Institut, et qu'il était urgent d'en venir prendre la défense. Cependant, pour ne pas frustrer sa chère France des bienfaits de la mission apostolique des Frères-Mineurs, il désigna pour le remplacer le bienheureux Frère Pacifique dont nous avons rapporté plus haut la touchante conversion ; il lui adjoignit les Frères Ange et Albert de Pise.

X

Grand amour de saint François pour l'Église Romaine.

Il prédiche devant le Pape.

Il obtient un Cardinal-Protecteur.

Pendant que de nouvelles attaques dont son Ordre était l'objet préoccupaient ainsi François, Notre-Seigneur daigna le consoler en lui envoyant la vision suivante : François vit en songe une poule qui tâchait de rassembler sous ses ailes tous ses poussins, pour les protéger contre un oiseau de proie ; elle avait beau faire, elle ne réussissait pas à les couvrir tous. Mais voilà qu'au-dessus d'elle vint se placer un autre grand oiseau, couvrant et protégeant de ses ailes la poule et ses poussins. A son réveil, le bon François pria naïvement Notre-Seigneur de lui expliquer ce que cela voulait dire ; et ayant su, dans l'oraison, que la pauvre poule le représentait lui-même, que les poussins étaient ses enfants, et que le grand oiseau figurait un Cardinal-Protecteur qu'il fallait demander au

Pape, il appela ses Frères, leur dit ce qu'il avait vu et ajouta ces mémorables paroles :

« L'Église Romaine est la Mère de toutes les Églises et la Souveraine de tous les Ordres religieux. C'est à elle que je m'adresserai pour lui recommander mes Frères, afin qu'elle réprime par son autorité ceux qui leur veulent du mal. Quand ils seront sous sa protection, aucun ennemi ne pourra les inquiéter, ni les empêcher de s'avancer tranquillement dans la voie du salut éternel. La sainte Église Romaine aura du zèle pour la gloire de notre pauvreté; elle ne souffrira pas que l'humilité, qui est si digne d'honneur, soit obscurcie par les nuages de l'orgueil. C'est elle qui rendra indissolubles parmi nous les liens de la charité et de la paix, punissant avec rigueur les auteurs des dissensions. Que les enfants de cette sainte Église soient donc bien reconnaissants de ces douces faveurs qu'ils recevront de leur Mère et qu'à jamais ils lui soient inviolablement attachés. »

Saint François repartit pour Rome, toujours en mendiant son pain, toujours en enfant de la Providence, à laquelle il s'abandonnait tout entier; et il communiqua au Cardinal Ugolini son dessein de le demander au Pape pour Cardinal-Protecteur. En accédant à sa prière, Honorius III dit au Cardinal d'avoir grand soin de François et de son Ordre. Le Cardinal Ugolini, premier protecteur des Frères-Mineurs, devait monter bientôt sur le Siège Apostolique sous le nom de Grégoire IX; et c'est à lui qu'étaient réservés l'honneur et le bonheur de canoniser ce François dont il devenait en ce jour le gardien et le protecteur.

Le Cardinal Ugolini voulut absolument que François prêchât devant le Saint-Père et devant le Sacré-Collège. Il savait combien merveilleuse était la parole de l'homme

de DIEU. Il insista tellement que François ne put s'empêcher d'obéir. « Mais, ajouta le Cardinal, préparez-vous avec grand soin et composez un discours où il y ait de la science et tout ce qui convient à un si auguste auditoire. »

Saint François avait pour habitude de ne préparer ses sermons que par l'oraison ; plein de JÉSUS-CHRIST, embrasé de l'Esprit de lumière et d'amour, il montait en chaire et disait ce que DIEU lui donnait pour les âmes. Obéissant cette fois aux directions du Cardinal, il fit le plus beau sermon qu'il pût et l'apprit par cœur. Mais, lorsqu'il fut devant le Pape et les Cardinaux, il oublia tout et ne put dire un mot de ce qu'il avait écrit. Après avoir humblement déclaré la chose et invoqué, selon son usage, l'assistance de l'Esprit de DIEU, il se mit à parler à l'apostolique, sans chercher ses phrases, et avec une ferveur si entraînante, que tout le vénérable auditoire en fut aussi touché que ravi. — C'est de là que s'est introduit plus tard au Palais Apostolique l'usage, existant encore aujourd'hui, de faire prêcher le Carême devant le Pape et le Sacré-Collège par un Frère-Mineur.

Le Cardinal Ugolini vénérait François autant qu'il l'aimait. le regardant comme un homme descendu du ciel. Sa seule présence lui causait une joie surnaturelle ; et dès qu'il le voyait et l'entendait, tout ce qu'il pouvait avoir d'embarras dans l'esprit et de chagrin dans le cœur, se dissipait aussitôt, son visage se rassérénait, et son âme se remplissait de ferveur.

Il aimait singulièrement les Frères-Mineurs ; lorsqu'il se trouvait au milieu d'eux, il déposait les marques de sa dignité, et on le voyait pieds nus, comme le dernier d'entre eux, couvert d'une pauvre tunique grise, confondu avec les Frères et menant en toutes choses leur vie de pénitence et de pauvreté.

Saint François le révérait comme le représentant du Pape, d'autant plus que Notre-Seigneur lui avait révélé que ce saint Cardinal serait un jour Souverain-Pontife. En tête des lettres qu'il lui écrivait, il avait coutume de mettre : « A mon Révérend Père et Seigneur Ugolini, qui doit être un jour l'Évêque du monde entier, et le Père de toutes les nations. »

Ce respect religieux allait si loin, qu'on le vit un jour se sauver dans l'épaisseur d'un bois, à la nouvelle que le Cardinal approchait et venait lui rendre visite. Celui-ci l'ayant trouvé lui demanda amicalement la raison de sa fuite. « O mon Seigneur et mon Père, répondit l'humble François, dès que j'ai su que Votre Seigneurie voulait m'honorer de sa présence, moi le plus pauvre et le dernier des hommes, j'ai été couvert de confusion et je me suis trouvé absolument indigne de recevoir un tel honneur. »

L'avenir de son Ordre étant ainsi assuré, le bon Père saint François reprit le chemin de sa chère retraite de Sainte-Marie des Anges ; mais il s'arrêta le reste de cette année, 1217, dans la vallée de Rieti, où il fit des merveilles de zèle apostolique, accompagnées de quantité de miracles.

A Greccia, il en fit un qui durait encore au siècle dernier. Une quantité de loups dévastaient le pays, dévorant les bestiaux, et quelquefois même les voyageurs. Un soir, le bienheureux Père, qui voulait passer la nuit dans une petite retraite voisine, afin d'échapper aux distractions de la ville, pria un bon paysan de le conduire à cette retraite, dont il ne connaissait pas le chemin. « Eh ! mon Père, s'écria le bonhomme tout effrayé, ne savez-vous donc pas qu'il y va de la vie ? La montagne est infestée de loups. » — « Ne crains rien, mon ami, répondit le Saint ; je te

promets que tu ne seras attaqué d'aucun loup ni en allant ni en revenant. » Le paysan en fit l'épreuve : comme il revenait en pleine nuit, deux grands loups, qui se trouvaient sur son chemin, le caressèrent comme s'ils eussent été les chiens les mieux apprivoisés, et le suivirent jusqu'à sa maison sans lui faire aucun mal. Tout émerveillé, il raconta la chose le lendemain. « Faut-il que cet homme soit chéri de DIEU, disait-il, pour exercer un pareil pouvoir sur des loups ! »

Aussi tous les gens du pays vinrent-ils en masse supplier saint François de les délivrer de ces terribles loups, ainsi que des grêles périodiques qui, tous les ans, dévastaient leurs récoltes. Montant en chaire, le Saint leur fit comprendre que ces fléaux étaient le juste châtiment de leurs péchés, et, en particulier, de la dissolution de leurs mœurs, laquelle était fort scandaleuse ; et il ajouta : « A l'honneur et à la gloire du DIEU tout-puissant, je vous donne ma parole que, si vous voulez me croire et avoir enfin pitié de vos âmes ; si vous faites une bonne confession et de dignes fruits de pénitence, le Seigneur vous délivrera de vos calamités, et rendra vos terres abondantes en toutes sortes de biens. Mais si vous avez le malheur de retourner à votre mauvaise vie, vous en serez punis et châtiés au double. »

L'expérience confirma la parole du saint homme : tant que les habitants de Greccia demeurèrent fidèles aux saintes recommandations de François, ils n'entendirent plus parler ni de loups ni de grêle ; et même on remarquait que, lorsqu'il grêlait aux environs, la nuée fatale ou s'arrêtait, ou se détournait de leurs terres pour aller fondre ailleurs. Et les habitants de la vallée de Rieti constataient que les loups et autres fléaux reparaissaient dès que le désordre des mœurs recommençait.

Dans cette même vallée de Riéti, on montre des vestiges de plusieurs autres miracles opérés par saint François, entre autres les restes d'un petit couvent de Frères-Mineurs, dont la fondation est assez curieuse. A la prière d'un bon chevalier, converti par les prédications de François, et à qui l'âge et l'obésité rendaient difficile l'accès de la montagne où s'était fixé le Saint, celui-ci consentit à se rapprocher de la ville et à quitter sa chère solitude. « Je vous ferai bâtir un couvent en tel endroit que vous choisirez, lui avait dit le gros chevalier. — Je le veux bien, avait répondu en souriant le bienheureux Père, et je vous promets de ne pas m'écarter de la ville au-delà de la distance à laquelle un enfant pourra jeter un tison enflammé. »

Enchanté d'une promesse qui était si conforme à son désir, le chevalier envoya prendre par le premier enfant qui parut aux portes de Greccia un tison allumé, et lui dit de le jeter aussi loin qu'il pourrait, pensant bien qu'il ne le jetterait pas très loin. Mais, à la stupéfaction du pauvre chevalier, l'enfant, animé d'une force surnaturelle, lança le tison à plus d'un mille (plus de treize cents mètres!) sur une colline qui appartenait au chevalier; il mit le feu au bois qui la couvrait, et vint rouler jusqu'à un endroit où il n'y avait que des rochers. Le prodige fit comprendre que c'était à cet endroit-là que le couvent devait être bâti. On fut obligé de le tailler dans le roc, et l'on vénère encore la chapelle, le dortoir et le réfectoire de ce petit couvent, témoin du miracle. Par ses dimensions misérables, il témoigne aussi de l'esprit de pauvreté qui animait toujours saint François : la chapelle, le dortoir et le réfectoire n'ont que trente pieds de longueur et six de largeur.

Au commencement de l'année 1218, saint François s'en retourna à Sainte-Marie des Anges. Le Saint-Esprit le

poussa à convoquer, pour la Pentecôte de l'année suivante, un nouveau Chapitre de son Ordre, afin de l'étendre à tous les pays du monde et de sanctifier ainsi un plus grand nombre d'âmes. Mais, comme préparation spirituelle, Notre-Seigneur voulut l'humilier intérieurement avec une force extraordinaire. Il permit au démon de tenter son très saint serviteur, comme jadis il l'avait fait pour Job; et, comme rien ne pouvait éclairer ni soulager le pauvre Saint, il daigna un jour lui faire entendre sa voix : « François, lui dit-il, si tu as de la foi comme un grain de senevé, et que tu dises à cette montagne : « Passe d'ici là, » elle y passera. — Quelle montagne, Seigneur? dit saint François tout étonné. — La montagne, c'est la tentation, lui fut-il répondu. S'humiliant aussitôt, il s'écria en pleurant : « O Seigneur, que votre parole s'accomplisse en moi ! » Et immédiatement la tentation disparut et l'âme du Bienheureux retrouva la paix et la joie de JÉSUS-CHRIST.

XI

Origine du Cordon Franciscain.

Saint François, au Chapitre général de la Pentecôte.

L'époque du Chapitre général approchait. Saint François se rendit à Pérouse, où était le Cardinal Ugolini, afin de préparer avec lui la tenue de ce grand Chapitre. Saint Dominique se trouvait également à Pérouse pour les

affaires de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, dont le Cardinal Ugolini était aussi le protecteur. Le Frère Léon, qui accompagnait saint François, rapporte qu'il y fut un instant question de fonder en un seul les deux Ordres naissants; mais saint François ayant cru préférable de s'en tenir à l'étroite union qui animait déjà les deux fondateurs, saint Dominique lui demanda, en signe de cette union fraternelle, de lui donner au moins la pauvre corde qui ceignait son très-pauvre vêtement. « Je la porterai toujours sous ma robe blanche, » dit-il. François refusa longtemps par humilité; mais le Cardinal-Protecteur trancha la difficulté, en ordonnant à François de céder.

Ce fut là l'origine de cette dévotion si simple, qui se répandit aussitôt de toutes parts, et que l'on appelle aujourd'hui le Cordon franciscain, ou le Cordon séraphique, ou encore le Cordon de Saint-François. Quantité de fidèles imitèrent, en effet, saint Dominique, et se mirent à porter sous leurs vêtements, en signe d'union avec saint François et la grande famille des Frères-Mineurs, une corde à trois nœuds. Devenu Pape sous le nom de Grégoire IX, le Cardinal érigea en Confrérie franciscaine la dévotion du Cordon de Saint-François, répandue dès lors dans toute l'Église; et à la fin du quinzième siècle, le grand Pape Sixte-Quint, de l'Ordre des Frères-Mineurs, en fit une grande Archiconfrérie, qui existe encore aujourd'hui, et dont le Ministre-Général des Frères-Mineurs conventuels est le Directeur-né.

Après avoir terminé les affaires de l'Ordre et du Chapitre avec le Cardinal-Protecteur, saint François s'en revint à Notre-Dame des Anges avec le bienheureux Frère Léon. Tout ravi en DIEU, il lui dit en chemin: « O Frère Léon, je ne serais point un Frère-Mineur (hélas! je ne le suis guère!) si, voyant venir à moi tous nos Frères

pour l'ouverture du Chapitre, et les entendant me déclarer qu'ils ne veulent plus avoir à leur tête un ignorant et un pécheur comme moi, je n'écoutais et ne recevais tout cela avec une entière tranquillité de cœur et une parfaite sérénité de visage. Dans les humiliations, il n'y a qu'à gagner. Dans les postes supérieurs, il y a une responsabilité toujours redoutable ; il y a de grands dangers de vanité et d'orgueil, et les louanges mènent aux bords du précipice. » L'humilité était comme le fond intime de cette sainte âme, toute perdue en DIEU et véritablement morte à elle-même.

Vers la fête de la Pentecôte, les Frères-Mineurs, au nombre de plus de cinq mille, ouvrirent donc leur Chapitre général à Notre-Dame des Anges, sous la présidence du Cardinal Ugolini. Saint Dominique y assistait avec sept de ses Frères. La multitude des enfants de saint François remplissait la plaine d'Assise. Ils logeaient sous de petites cabanes de feuillage et de nattes, comme des pauvres qu'ils étaient. Ils étaient là, autour de leur bienheureux Père, comme les premiers chrétiens autour de saint Pierre et des Apôtres, n'ayant tous qu'un cœur et qu'une âme, priant jour et nuit, pleins de DIEU, et s'excitant les uns les autres à l'héroïsme des vertus évangéliques par l'exemple plus encore que par la parole. François les avait partagés en groupes de cent ou de cent cinquante environ ; et le jour de l'ouverture, 26 mai, fête de la Pentecôte, le Cardinal-Protecteur, après avoir officié pontificalement, passa en revue toutes les humbles phalanges de cette armée d'un nouveau genre, que le très saint François avait eu l'honneur de donner à JÉSUS-CHRIST. Ravi d'admiration et de joie, il ne put s'empêcher de s'écrier, comme autrefois Jacob : « En vérité, c'est ici le camp de DIEU ! »

François, lui aussi, parcourait les groupes de ses enfants bien-aimés, les écoutant, leur répondant, les encourageant à la ferveur, les embrasant de l'amour de DIEU et du zèle des âmes, leur inspirant par-dessus toutes choses une entière obéissance à la sainte Église romaine, le mépris du monde, la pureté de cœur et de corps, l'amour de la sainte pauvreté, l'humilité, la charité, la concorde et la douceur.

Dès le premier jour, il les rassembla tous et leur dit d'admirables choses. « Nous avons promis de grandes choses, leur dit-il ; on nous en a promis de plus grandes. Gardons les unes, soupignons après les autres. Le plaisir est court et la peine est éternelle. Les souffrances sont légères, et la gloire est infinie. Beaucoup d'appelés, peu d'élus. Tous recevront ce qu'ils auront mérité. » Tel fut le résumé de sa brûlante exhortation.

Il ajouta : « Je vous défends expressément de vous occuper de votre nourriture. Reposez-vous-en de vos besoins sur le Seigneur, et lui-même vous nourrira. » En l'entendant ainsi parler, saint Dominique témoigna quelque crainte. Mais il changea bientôt de sentiment, en voyant accourir d'Assise, de Pérouse, de Foligno, et de villes encore plus éloignées, des ecclésiastiques, des laïques, des seigneurs, des gens du peuple, de tout âge et de toute condition, apportant aux pauvres de JÉSUS-CHRIST tout ce qu'il fallait pour subvenir à leurs besoins, et poussant la foi et la charité jusqu'à vouloir les servir de leurs propres mains.

L'exemple de la sainteté vraiment évangélique de saint François et de ses Frères fut si entraînant, que plus de cinq cents personnes prirent l'habit des Frères-Mineurs pendant ce Chapitre. François leur recommanda instamment la prudence dans les mortifications corporelles, afin

de conserver la vigueur nécessaire au bon et joyeux service de DIEU; puis, il insista de nouveau sur l'humilité et sur la fuite de la vaine complaisance, qui se glisse parfois jusque sous le froc de la pauvreté.

Le Cardinal Protecteur éprouvait de plus en plus la puissance de la grâce qui surabondait en saint François. Il le proclama hautement un jour en présence de quelques Provinciaux de l'Ordre qui avaient cru pouvoir proposer, à l'occasion du Chapitre, des adoucissements à la Règle. « Mes Frères, leur dit-il, le Saint-Esprit parle lui-même par la bouche de cet homme apostolique. Prenez garde à vous; ne contristez pas l'Esprit de DIEU. Il est véritablement en ce pauvre, et vous découvre par lui les merveilles de sa puissance: en l'écoutant, c'est JÉSUS-CHRIST que l'on écoute; en le méprisant, on méprise JÉSUS-CHRIST même. Je reconnais par expérience que tout ce que les démons ou les hommes veulent entreprendre contre son Ordre, lui est révélé. »

Le Chapitre étant terminé, et François ayant consulté le Seigneur dans une longue et ardente prière, le saint patriarche des Frères-Mineurs partagea le monde entier entre ses enfants, pour renouveler partout l'esprit de JÉSUS-CHRIST et de son Évangile. Il déclara prendre pour lui-même et douze de ses Frères la Syrie et l'Égypte, à cause des souvenirs sacrés de la Terre-Sainte. Pour notre France, il fit choix des mêmes Frères qui en avaient commencé l'évangélisation, et dont plusieurs brillèrent de l'éclat des miracles et moururent en odeur de sainteté. Seule l'Allemagne ne reçut point de missionnaires, les Frères-Mineurs qui y avaient été envoyés précédemment ayant été fort maltraités et pris pour des hérétiques. En racontant leurs mésaventures, ils disaient: « Personne ne doit aller en Allemagne, à moins qu'il ne désire être

martyrisé. » Et plus d'un, dans ses prières, suppliait DIEU d'être préservé de la férocité des Allemands.

D'accord avec le Cardinal Ugolini, saint François fit divers règlements très-saints pour les couvents de l'Ordre de Sainte-Claire, qui se multipliaient grandement, et il envoya six de ses compagnons dans le Maroc pour y prêcher l'Évangile aux infidèles. Ils s'embarquèrent tous en pleurant de joie. François ne devait plus les revoir qu'au ciel, car, peu après leur arrivée dans l'empire du Maroc, ils eurent le bonheur d'y cueillir la palme du martyr.

François se dirigea vers Ancône, afin de s'embarquer pour le Levant, avec les six Religieux qui lui restaient. Tous ne respiraient que l'amour de JÉSUS-CHRIST, l'honneur de son saint nom, et la gloire de travailler, de souffrir et de mourir pour lui.

Arrivé à Ancône, le bienheureux Père se trouva environné d'un grand nombre de ses Frères qui avaient voulu le suivre jusqu'à son embarquement. Le capitaine d'un navire qui allait faire voile pour Damiette accorda volontiers à François le passage gratuit pour lui et quelques-uns de ses compagnons. Mais lorsque vint le moment de s'embarquer, tous voulaient suivre leur chef et Père bien-aimé. Celui-ci touché de leur zèle non moins que de leur attachement, se tourna vers eux et leur dit : « Mes très-chers enfants, je voudrais que vous pussiez m'accompagner tous ; mais cela est impossible. Afin qu'aucun d'entre vous ne puisse se plaindre de n'avoir pas été préféré, je ne veux pas choisir moi-même : il faut que ce soit DIEU qui fasse le choix. » Et, appelant un petit enfant qui se trouvait parmi les gens de l'équipage : « Interrogeons, dit-il, ce petit innocent, et ajoutons foi à ce qu'il dira ; DIEU parlera par sa bouche. » Puis, se tournant vers

l'enfant: « La volonté de DIEU, lui demanda-t-il, est-elle que tous ces Religieux s'embarquent avec moi? — Non, répondit l'enfant, sans hésiter. — Lesquels faut-il prendre de tous ceux qui sont là? » ajouta François. Et l'enfant surnaturellement éclairé de DIEU, en désigna onze, les montrant au doigt, et s'approchant d'eux à mesure qu'il les nommait par le nom. Remplis d'admiration de ce prodige inattendu, les Frères furent tous contents, ceux qui devaient rester aussi bien que les autres qui avaient été nommés pour partir. Ils se mirent à genoux; saint François les bénit, et on leva l'ancre.

C'était en décembre 1218.

XII

Saint François et le Soudan d'Égypte.

Le vaisseau qui portait saint François et ses onze compagnons mouilla d'abord sur les côtes de Chypre; puis s'arrêta à Saint-Jean d'Acre, où François commença ses prédications apostoliques, ranimant la foi et le courage des pauvres chrétiens que les musulmans opprimaient fort. Après avoir envoyé ses compagnons deux à deux, comme Notre-Seigneur avait fait pour ses Apôtres, il se rembarqua, suivi du seul Frère Illuminé, très-saint Religieux, et débarqua en Égypte, près de Damiette, au mois de juillet 1219.

Les chrétiens venaient de commencer la cinquième croisade, et assiégeaient la ville de Damiette. Le Saint

eut révélation de DIEU que, malgré une première et éclatante victoire, les croisés allaient subir une défaite sanglante, en punition de leurs divisions intestines et de l'orgueil de leurs rivalités militaires. « Mon Frère, dit-il à son compagnon en arrivant au camp, mon Frère, le Seigneur m'a fait connaître que si l'on en vient aux mains, les chrétiens auront du désavantage. Si je le dis, je passerai pour un fou. Si je ne le dis pas, ma conscience en sera chargée. Qu'en penses-tu?— O mon Père, répondit le Frère Illuminé, ne vous arrêtez pas aux jugements des hommes. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on vous regarde comme un insensé. Déchargez votre conscience, et craignez DIEU plus que le monde. »

François suivit le conseil, alla trouver les chefs de l'armée des croisés, les avertit, les supplia, les menaça de la part de DIEU : tout fut inutile : la jalousie avait tellement échauffé les têtes que, malgré tout, on livra bataille. Les paroles du Saint, qu'on avait prises pour des rêveries, ne se vérifièrent que trop. Six mille chrétiens restèrent sur le champ de bataille, sans compter les prisonniers, et le reste de l'armée ne put rentrer dans le camp que grâce à des prodiges de valeur.

François, « homme simple et sans lettres, mais très aimable, chéri de DIEU et des hommes, et révééré de tout le monde » comme dit un témoin oculaire, se mit en oraison et Notre-Seigneur lui inspira d'aller droit au Soudan, et de lui prêcher sans crainte les mystères de la foi, à lui et ses soldats. Les deux armées étaient en présence, et l'on ne pouvait sans grand péril passer au camp des infidèles, le Soudan ayant promis un besant d'or (cinquante francs) à quiconque lui apporterait la tête d'un chrétien.

En sortant du camp des croisés, François et son com

pagnon rencontrèrent deux brebis. « Ayons confiance au Seigneur, dit-il tout joyeux en les voyant ; la parole de l'Évangile s'accomplit en nous : *Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups.* » Et quelques instants après, des Sarrasins se jetèrent sur eux, comme des loups sur des brebis, les chargeant d'injures et de coup. « Je suis chrétien, leur dit paisiblement François ; menez-moi à votre maître. » Ce qu'ils firent aussitôt.

« Qui vous envoie ? et pourquoi venez-vous ici ? demanda brusquement le Soudan Meledin, en les apercevant. — C'est le DIEU très haut qui nous envoie, lui répondit hardiment saint François, pour vous montrer, à vous et à votre peuple, les voies du salut, » Et aussitôt il lui prêcha avec une ferveur toute céleste, un seul DIEU en trois personnes, et JÉSUS-CHRIST, vrai DIEU vivant, Sauveur du monde.

Admirant ce courage, Meledin l'écouta volontiers pendant quelques jours, au grand étonnement de tous, et l'invita même à demeurer auprès de lui. L'homme de DIEU lui dit alors : « Si vous et votre peuple vous voulez vous convertir, je demeurerai de grand cœur avec vous pour l'amour de JÉSUS-CHRIST, mon Seigneur ; que si vous balancez entre sa divine loi et celle de Mahomet, faites allumer un grand feu, et j'y entrerai avec vos prêtres, afin que vous voyez par là quelle est la foi qu'il faut suivre. — Je ne crois pas, répondit le Soudan, qu'aucun de nos Imans veuille entrer dans le feu ni souffrir quelque tourment pour sa religion. » Il s'était aperçu, en effet, qu'à la proposition de l'épreuve par le feu, un des plus anciens Imans et des plus considérables s'était prudemment esquivé.

Saint François alla plus loin. « Si vous me promettez, vous et votre peuple, dit-il au Soudan, d'embrasser la re-

ligion chrétienne dans le cas où je sortirai du feu sain et sauf, j'y entrerai seul. S'il me dévore, qu'on l'impute à mes péchés, et non à ma foi ; mais si DIEU me conserve au milieu des flammes, vous reconnaîtrez JÉSUS-CHRIST pour le seul vrai DIEU et pour le Sauveur de tous les hommes. »

Meledin lui avoua qu'il n'osait accepter, de peur d'une sédition. Il lui offrit, à la place, de riches présents, que le grand serviteur de DIEU repoussa avec mépris. Voyant qu'il n'y avait rien à faire avec ces infidèles aveuglés et endurcis, François prit le parti de les abandonner au démon, leur père ; et le Soudan, après lui avoir dit en secret : « Priez pour moi, afin que DIEU me fasse connaître la vraie religion et que je puisse l'embrasser, » le fit reconduire avec honneur, ainsi que son compagnon, au camp des chrétiens.

Plusieurs historiens contemporains assurent que les prières de saint François pour le Soudan Meledin furent exaucées vingt ans après, vers 1228. Meledin étant près de mourir, saint François, déjà mort et canonisé, apparut à deux de ses Frères qui évangélisaient la Syrie, et leur ordonna d'aller l'instruire, le baptiser et l'assister jusqu'à son dernier soupir.

Ce qui est certain, c'est qu'à partir du jour où le Soudan Meledin eut connu saint François, il se montra constamment favorable et doux envers les chrétiens, et que les Frères-Mineurs commencèrent dès lors à prêcher l'Évangile en Terre-Sainte et en Syrie.

François séjournna quelques semaines parmi les croisés, les édifia par la sainteté et l'austérité de sa vie, et en gagna quelques-uns à son Ordre par l'attrait irrésistible de sa douceur. Il alla visiter les Lieux-Saints et se renouveler dans l'amour de JÉSUS-CHRIST. Puis il se rendit à An-

lioche, où il lui arriva une chose bien extraordinaire : il y avait dans les environs un beau et célèbre monastère de Bénédictins, dont l'Abbé, mort depuis peu, avait prédit à ses Frères qu'il viendrait bientôt un saint homme pauvrement vêtu et de chétive apparence, mais très vénérable patriarche d'un grand Ordre. Aussi, dès que les moines apprirent l'arrivée de saint François, ils allèrent processionnellement au devant de lui et le reçurent avec toutes sortes d'honneurs. Il demeura quelques jours au milieu d'eux, et sa sainteté pleine de charmes les ravit tellement, qu'ils embrassèrent tous l'Ordre des Frères-Mineurs, reçurent de sa main l'habit de la pauvreté et abandonnèrent tous leurs biens à l'Évêque d'Antioche. Plusieurs autres monastères ayant suivi leur exemple, il se forma bientôt en Syrie une Province franciscaine très florissante.

Pendant ce temps-là, le Frère Élie, que François avait nommé, en partant, Vicaire général de l'Ordre, y avait introduit peu à peu un relâchement et tout ensemble des rigueurs qui menaçaient de tout compromettre. Le bienheureux Père, secrètement prévenu de la chose, se mit en oraison, et, ayant appris de Notre-Seigneur qu'il devait retourner promptement à la garde de son troupeau, il s'embarqua pour l'Italie au commencement de l'année 1220, et arriva promptement à Venise. Son premier soin fut de convoquer pour la Saint-Michel, 29 septembre, un Chapitre général, destiné à remédier aux malencontreuses innovations du Frère Élie.

Puis, malgré ses fatigues et ses infirmités, il se dirigea vers Bologne, en évangélisant sur son passage et en remplissant de ses miracles les villes de Padoue, de Bergame, de Brescia, de Crémone de Mantoue, où, suivant son usage, il laissait après lui des fondations de couvent.

En chemin, il se rencontra de nouveau avec son cher

frère et ami saint Dominique, à Bergame; et celui-ci l'accompagna quelque temps. Au monastère de la vallée d'Astino, saint Dominique, qui était prêtre, chanta une grand'messe, où saint François, qui n'était que diacre, l'assista dans les fonctions de son Ordre. Quelle Messe! et quels Saints!

Pendant qu'ils étaient à Crémone, discourant ensemble des choses de DIEU, les Religieux du couvent vinrent les prier tous deux de bénir un puits dont l'eau était trouble et insalubre. A la sollicitation de l'humble François, Dominique bénit un vase plein de cette eau bourbeuse et la fit reverser dans le puits. A partir de ce moment, l'eau du puits ne cessa d'être parfaitement claire et de qualité excellente.

A Bologne, l'entrée de saint François fut un triomphe indescriptible. Les rues étaient littéralement encombrées par le concours des étudiants de la superbe Université de cette ville et d'une infinité d'autres personnes de tout rang et de toute condition, qui voulaient, coûte que coûte, le voir, l'entendre et recevoir sa bénédiction. Ce ne fut qu'à grand'peine qu'il parvint à l'immense place du Petit-Palais, où presque toute la ville était assemblée. Il y prêcha d'une manière si sublime, que l'on croyait entendre, non pas un homme, mais un ange. Sa prédication, dit un témoin oculaire, commença par ces mots: « Les anges, les hommes, les démons. » Comme toujours, il était vêtu fort pauvrement, son visage était tout défait; aucune apparence en toute sa personne qui n'était qu'humilité, pauvreté, douceur et recueillement. Rien qu'à le voir, on se sentait tout ému; et sa parole était si efficace, qu'elle opérail des conversion de tout genre.

L'affection et la vénération dont le bon Père était l'objet allaient si loin, que les hommes, les femmes, les enfants

couraient à lui en foule, s'estimant heureux de pouvoir seulement toucher le bord de sa pauvre tunique.

Selon sa coutume, il fit là plusieurs miracles; il rendit la vue à un enfant, en faisant sur lui un grand signe de croix; il délivra instantanément un autre de l'épilepsie en lui faisant porter un papier sur lequel il avait écrit une prière. Tous deux prirent l'habit des Frères-Mineurs, dès qu'ils furent en âge.

Après avoir passé quelques jours avec saint Dominique chez les Frères-Prêcheurs, il quitta Bologne, où tout le monde aurait voulu le retenir. Le Cardinal Ugolini l'emmena au couvent des Bénédictins de Camaldoli pour y faire ensemble une retraite et donner un peu de repos à son corps épuisé. Ils y demeurèrent tous deux un mois entier dans une continuelle oraison; et l'on vénère encore aujourd'hui à Camaldoli la petite cellule du saint Cardinal, voisine de celle qu'habitait le séraphique saint François, et qu'avait sanctifiée déjà saint Romuald, fondateur de ce monastère.

De là, ils allèrent passer quelques jours au Mont-Alverne où ils se quittèrent. Le Cardinal s'en retourna à Bologne, et le bienheureux François, tout plein de JÉSUS-CHRIST, prit le chemin de Notre-Dame des Anges, d'où il était parti il y avait près de deux ans.

XIII

Saint François et le Chapitre de la Saint-Michel.

Les infirmités croissantes du bienheureux François l'obligèrent de monter sur un âne pour pouvoir atteindre

le couvent de Notre-Dame des Anges. Son compagnon, le Frère Léonard d'Assise, lui aussi très fatigué, suivait à pied derrière l'âne. Il faisait chaud, et le pauvre Frère était tout morfondu. Se laissant aller à des sentiments humains, il se disait en lui-même, en regardant François : « Ses parents n'allaient pas de pair avec les miens ; cependant le voilà sur une monture, et c'est moi qui le conduis à pied. » Comme il ruminait cette pensée, François, à qui DIEU la fit connaître, met aussitôt pied à terre : « Non, mon Frère, dit-il, il ne convient pas que j'aie une monture et que toi, tu ailles à pied. Tu es de meilleure famille que moi, et dans le monde tu avais le pas sur moi. » Tout attrapé, le bon Léonard se jeta aux pieds de son Père, avoua sa faute et en demanda pardon les larmes aux yeux.

Dans la vallée de Spolète, quantité de Frères-Mineurs accoururent au devant de leur vénéré et bien aimé Père, qui les accueillait, les consolait, les instruisait avec sa bonté et sa douceur ordinaires. Le Frère Élie vint au devant de lui comme les autres. Il portait une tunique d'étoffe plus fine, un capuce plus ample, des manches plus larges, et sa démarche avait quelque chose de fier et de prétentieux. François lui dit : « Frère Élie, prêtez-moi cet habit, je vous prie. » N'osant s'y refuser, Élie se retire dans un coin, ôte sa belle tunique et l'apporte au Père. François la met par-dessus la sienne, en ajuste avec soin les plis, relève le capuce d'un air fier, et marchant la tête haute, la poitrine élevée, les bras arrondis, il fait trois ou quatre tours devant les assistants, qui riaient sous cape : « DIEU vous garde, bonnes gens ! » criait-il. Puis, ôtant cette tunique avec indignation, il la jette loin de lui, et se retournant vers Élie : « Voilà, dit-il, comment marcheront les Frères bâtards de l'Ordre des Mineurs. »

Puis, s'asseyant au milieu de ses Frères, il leur parla de la pauvreté et de l'humilité avec une telle douceur et d'une manière si véritablement céleste, que personne n'avait jamais rien entendu de semblable. En même temps, il révoqua tout ce que son Vicaire général avait fait d'irrégulier en son absence, sauf l'abstinence continue, qu'il abolit également peu de temps après, à l'occasion du beau miracle que voici :

Un jour que François était en grande contemplation dans un bois voisin du couvent de Notre-Dame des Anges, un jeune voyageur d'une beauté extraordinaire, vint frapper à la porte du couvent et demander le frère Elie. Celui-ci refusa brusquement de venir. Le bienheureux Frère Massé, qui était alors portier du couvent, ne savait trop comment porter au jeune inconnu cette désagréable réponse. « Je sais tout, lui dit en souriant le voyageur. Allez, je vous prie, trouver le Père François, afin qu'il lui ordonne de venir me parler. » Massé alla aussitôt dans le bois, et trouva François plongé dans une sorte d'extase, les yeux fixement attachés au ciel, immobile, les bras étendus en forme de croix. « Dites au Frère Élie, répondit-il sans changer de posture, que je lui commande de parler à ce jeune homme. »,

Élie dut obéir ; mais il vint à la porte, tout en colère, demandant ce qu'on lui voulait. « Je viens vous demander, dit doucement l'inconnu, si des hommes qui font profession de n'avoir d'autre règle que le saint Évangile, doivent ou non pratiquer ce que dit l'Évangile : « *Mangez ce qu'on vous présente.* » Pour toute réponse, Élie lui dit de passer son chemin, en fermant la porte avec dépit. Mais bientôt, reconnaissant son tort, il revint pour s'excuser : il n'y avait plus personne.

François apprit de Notre-Seigneur que ce jeune inconnu

était un Ange; et il réprimanda sévèrement Élie. « Je crains fort, ajouta-t-il, que votre orgueil ne vous rende indigne de l'humble Institut des Frères-Mineurs, et que vous ne mouriez hors de chez nous » Et immédiatement il leva la défense de manger de la viande.

Tout cela se passait vers la fin de l'été de l'année 1220. Saint François avait trente-huit ans.

Le 29 septembre, en la fête de saint Michel Archange, il ouvrit, au couvent de Notre-Dame des Anges, également appelé couvent de la Portioncule, son troisième Chapitre général. Il commença par déposer l'indigne Frère Élie, et lui substitua le bienheureux Pierre de Catane, le plus ancien de ses disciples après le bienheureux Bernard de Quintavalle. Il remit entre les mains du nouveau Vicaire général le poids et l'honneur de la direction de tout l'Ordre, tant à cause de ses infirmités chaque jour croissantes que de son extrême amour pour l'humilité, la vie cachée et intérieure. Il en était arrivé à un tel degré de faiblesse, que parfois on l'entendait à peine.

Il assembla donc tous ses Frères, et leur dit : « Désormais je suis mort pour vous. Voici votre Supérieur, Pierre de Catane, à qui il faut maintenant que nous obéissions tous, vous et moi. » Et se prosternant aux pieds de Pierre, il lui promit obéissance et respect en toutes choses, comme au Ministre-Général de l'Ordre.

Et, toujours à genoux, les mains jointes, les yeux élevés au ciel et baignés de larmes, il dit avec l'accent de l'amour : « Mon Seigneur JÉSUS-CHRIST, je vous recommande cette famille qui vous appartient, et que vous m'avez confiée jusqu'à ce jour. Vous savez que mes infirmités me mettent hors d'état de lui donner des soins. S'il arrive que la négligence, le scandale, ou une trop grande rigueur de ceux qui vont me succéder, fasse périr quel-

qu'un des Frères, Seigneur, ils vous en rendront compte au jour du jugement. »

Depuis lors, François demeura, tant qu'il put, dans l'humble rôle de simple Frère, et si, de temps à autre il dut faire acte d'autorité supérieure, ce ne fut jamais que par l'ordre de Dieu, rarement, et toujours malgré lui.

Avant de résigner ses pouvoirs entre les mains de Pierre de Catane, saint François avait fait, par l'ordre de Notre-Seigneur, une autre déposition dont la Providence se chargea de démontrer bientôt la justice. Un des Provinciaux qui avaient le plus ardemment poussé le Frère Élie à altérer la Règle et l'esprit de l'Ordre pendant que saint François était en Syrie, Jean de Strachia, avait persévéré dans son mauvais esprit; et, en passant à Bologne, saint François s'était vu obligé de le réprimander sévèrement. Le Frère Jean, qui était un savant selon le monde, ne rêvait que science, et il avait pris sur lui de fonder, sans autorisation, une grande école pour les études des Frères-Mineurs. Saint François vit là une tendance très périlleuse, d'autant plus que, dans le cas présent, la vanité jouait un grand rôle dans l'affaire. Il avait donc fermé cette école, afin d'apprendre aux autres Provinciaux à toujours subordonner la science à la piété, et à ne jamais sortir des voies de l'obéissance.

A peine saint François fut-il parti, que Jean de Strachia eut l'audace de rétablir son école. Le Saint en fut informé; et, au Chapitre de la Saint-Michel, connaissant par une lumière surnaturelle l'endurcissement de ce malheureux, il lui donna publiquement sa malédiction et le déposa de sa charge. En vain, les Frères effrayés le prièrent de retirer cette malédiction, en alléguant que ce Frère était un homme noble et docte. « Non, répondit le

serviteur de DIEU; je ne puis bénir celui que le Seigneur a maudit. »

Cette terrible parole ne devait que trop tôt se vérifier. Le malheureux mourut peu de temps après, en disant avec un cri épouvantable : « Je suis damné et maudit pour l'éternité. »

Ce fut à cette époque que saint François apprit, à Notre-Dame des Anges, le glorieux martyre des cinq religieux qu'il avait envoyés deux ans auparavant au Maroc. Sa joie fut grande, et il dit à ceux qui se trouvaient auprès de lui : « C'est maintenant que je suis sûr d'avoir eu cinq véritables Frères-Mineurs? » C'était l'écho de la célèbre parole de saint Ignace d'Antioche allant au martyre, et écrivant aux premiers fidèles : « Maintenant je commence à être un véritable disciple de JÉSUS-CHRIST! »

Dans les premiers mois de l'année 1221, le bon Père saint François, dominant toutes ses infirmités, alla visiter plusieurs couvents du centre de l'Italie, répandant autour de lui la bonne odeur de l'humilité et de la douceur de JÉSUS-CHRIST, plus pauvre que les plus pauvres, plus parfait que les plus parfaits. Ayant dû accepter la démission du bienheureux Pierre de Catane, qui ne pouvait plus porter le poids du gouvernement de l'Ordre, il convoqua un nouveau Chapitre pour la fête de la Pentecôte, et, par un commandement inexplicable mais très certain de Notre-Seigneur, il réintégra le Frère Elie dans la charge de Ministre-Général.

Pendant tout le Chapitre, il voulut, dans son humilité, se tenir assis aux pieds d'Elie; et ses infirmités l'empêchant de se faire entendre suffisamment, c'était par lui qu'il communiquait à ses Frères ses pensées et ses vœux. Pour l'avertir, il le tirait par sa tunique, et s'approchant de son oreille, il lui parlait. Depuis qu'il n'était plus offi-

ciellement Supérieur, on ne l'appelait plus « Père » mais le « Frère » le Frère par excellence.

Quant à Elic, il fut, suivant la prédiction de François, chassé de l'Ordre; et, comme le Saint l'avait également prédit, il rentra en lui-même avant de mourir, fit publiquement pénitence et reçut dignement les derniers sacrements de l'Église.

XIV

Comment saint François institua le Tiers-Ordre de la Pénitence.

Le zèle du bienheureux Père lui fit surmonter les défaillances de la nature, et il recommença bientôt à prêcher JÉSUS-CHRIST, le DIEU et l'amour de son cœur. Plus son corps était infirme, plus sa parole était surnaturellement puissante et féconde. Partout où il prêchait, dans les environs d'Assise d'abord, puis en plusieurs contrées de la Toscane, les populations enthousiasmées s'attachaient en masse à ses pas; et il en formait des espèces de congrégations, d'hommes et de femmes, à qui il donnait des règles de vie chrétienne très parfaites, bien que proportionnées aux exigences de la vie laïque.

Dans le petit bourg de Gagliano, en Toscane, un marchand récemment converti, et nommé Luchési, le pria, ainsi que sa femme, nommée Bonna-Donna, de leur laisser à tous deux un règlement de vie, capable de les sanctifier bien solidement. Il y consentit avec bonheur; et ce fut là le germe du *Tiers-Ordre de la Pénitence*, qui s'étendit

bientôt dans toute l'Église, et que le Saint-Siège approuva depuis, en la personne du saint Pape Nicolas IV. « J'ai pensé depuis peu, avait dit saint François à Luchési et à sa femme, à instituer un troisième Ordre, où les gens du monde pourront servir DIEU parfaitement ; et je crois que vous ne sauriez mieux faire que d'y entrer ; » ce qu'ils firent avec grande ferveur, et ce qui leur réussit si bien, qu'ils ont été tous deux béatifiés par l'Église. Tout ce que saint François touchait, était ainsi surnaturellement fécondé de DIEU. Il donna à ses deux premiers Tertiaires un habit d'étoffe modeste, couleur gris de cendre, comme le sien même, et pour ceinture, un simple cordon à plusieurs nœuds, rappelant la corde des Frères-Mineurs.

Telle fut l'origine providentielle du Tiers-Ordre franciscain. C'était vers la fin de l'année 1221. Saint François avait alors trente-neuf ans.

Il ne rédigea définitivement la Règle du Tiers-Ordre que l'année suivante. Cette règle peut se résumer ainsi :

Avant tout, l'orthodoxie catholique la plus parfaite, et la soumission la plus entière, la plus cordiale au Saint-Siège Apostolique, à tous ses enseignements, à toutes ses directions. — Donc, en ce qui concerne le temps présent, pas de catholiques-libéraux dans les rangs du Tiers-Ordre.

Bonne réputation sous tous les rapports. Probité et délicatesse à l'abri de tout soupçon.

Pour les femmes mariées, consentement explicite du mari. — Il n'en est pas de même du mari, qui, en sa qualité de chef de la famille, possède, en matière de piété, une liberté que ne saurait avoir la femme, ainsi que le remarque expressément saint Augustin,

La promesse formelle de garder religieusement les commandements de DIEU et de l'Église ; et l'engagement d'éviter le plus possible les plaisirs mondains, les danses,

les spectacles, la lecture des romans, les chicanes et les procès.

Faire son testament dans les trois mois qui suivent l'admission définitive au Tiers-Ordre, afin d'avoir l'esprit plus libre en cas de mort.

Réciter tous les jours l'Office divin, ou, si on le peut, cinquante-quatre *Pater* et *Gloria Patri*; ce que l'on appelle l'Office des *Pater*.

Dans le courant de chaque année, réciter cent *Pater* et *Requiem æternam* pour les Frères et Sœurs du Tiers-Ordre vivants et morts.

Assister tous les jours, autant que possible, à la sainte Messe.

Se confesser et communier au moins à toutes les grandes fêtes de l'année.

Jeûner tous les vendredis, jeûner et faire maigre tout l'Avent et tout le Carême depuis le dimanche-gras.

Porter sous ses vêtements une tunique ou un scapulaire de laine, couleur de cendre (ou de terre), avec une petite corde pour ceinture; et porter ce vêtement jour et nuit. S'abstenir de porter des bijoux et des étoffes de luxe; et éviter dans son extérieur tout ce qui sentirait les recherches de la vanité et de la mollesse.

En général, mener une vie véritablement chrétienne et évangélique; servir DIEU tout de bon; s'adonner aux bonnes œuvres; aimer les pauvres; respecter grandement les prêtres, et se montrer toujours dévoué aux intérêts de l'Église et du règne de JÉSUS-CHRIST.

Aucun de ces points n'oblige sous peine de péché, pas même de péché véniel; mais si, pouvant les observer, on s'y refusait, il faudrait en faire pénitence ou bien sortir de l'Ordre. Si, pour des raisons légitimes, on ne peut accomplir tel ou tel point de la Règle, ni en supporter les

austérités, le Directeur franciscain devra user de miséricorde en dispensant de ces points ou en les commuant en d'autres œuvres sanctifiantes. La Règle est formelle sur ce point si important.

Tout fidèle qui voudra entrer dans le Tiers-Ordre devra faire une année de noviciat et s'exercer ainsi à la pratique de la Règle.

Telle est, en abrégé, la Règle de cet admirable Tiers-Ordre de Saint-François, qui a donné tant de Saints et de Bienheureux à l'Église, et qui, en peu d'années, a renouvelé la face de la terre, remplissant les villes et les campagnes, ravivant la foi et la vraie piété dans des millions d'âmes.

Quant à l'esprit du Tiers-Ordre, qui est le principal dans l'institution de saint François, et dont rien ne peut dispenser ses enfants, c'est l'esprit même qui animait ce grand serviteur de DIEU et qui ressort si bien de ses actions et de ses paroles. C'est l'esprit de foi, le véritable esprit de l'Évangile; c'est l'amour de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, spécialement au Saint-Sacrement de l'autel; c'est l'amour de la sainte Église, personnifiée dans le Pape, son Chef suprême, son Docteur infallible, et son bien-aimé Père et Pasteur. C'est l'amour de la Très-Sainte Vierge MARIE Immaculée; l'amour de l'humilité, de la pauvreté, et de la pénitence; c'est la douceur, la bonté, la joie en DIEU, la charité sous toutes les formes et tout particulièrement l'amour des pauvres et des petits.

Voilà, dans une vue d'ensemble, la troisième grande institution religieuse que Notre-Seigneur inspira à son doux serviteur saint François, pour accumuler sur sa tête une nouvelle couronne de mérites et de gloires incommensurables; pour sauver et sanctifier, jusqu'à la fin du monde, des multitudes d'élus; pour étendre à travers

les siècles le règne de DIEU dans les âmes ; pour lutter victorieusement contre les démons, les hérétiques, les mondains et tous les ennemis de l'Évangile et de l'Église ; pour consoler son divin Cœur, si peu connu, si peu aimé.

Lorsque saint François institua le Tiers-Ordre, en 1221, une foule de bons fidèles appartenant à toutes les conditions sociales, l'embrassèrent avec ferveur. Des empereurs et des impératrices, des rois et des reines, des Cardinaux, des Évêques, des seigneurs de tout rang, des prêtres, des laïques de toute condition se firent honneur d'en revêtir l'humble habit ; et depuis lors, jamais cette pieuse affluence n'a cessé. De nos jours, où la vie chrétienne s'est relevée si merveilleusement après les défaillances du dernier siècle et les premières années de celui-ci, le Tiers-Ordre reflorit de toutes parts : rien qu'en France, on en compte plus de cent mille ; en Italie, il y a quelques années à peine, on en comptait quatre cent mille environ. Il y en a, DIEU merci ! un bon nombre, en Espagne, au Canada et dans toute l'Amérique. Le Tiers-Ordre s'est répandu en Asie, grâce au zèle de nos missionnaires.

En l'année qui suivit l'institution du Tiers-Ordre, un certain procureur nommé Barthélemy qui avait été admis par saint François dans son troisième Ordre naissant, s'était tellement distingué par sa ferveur, que le bon Saint lui avait donné le pouvoir de recevoir, pour toujours, comme un autre lui-même, les hommes et les femmes au Tiers-Ordre. Un jour, François descendit dans sa maison et s'y arrêta pendant trois jours. Or, tant qu'il fut là, un pauvre possédé, qui fatiguait tout le monde par une excessive intempérance de paroles, se trouva tout à coup arrêté, et ne dit plus mot. Le Père étant parti, le possédé se remit à parler plus dru que jamais. Barthélemy adjura le démon de lui en dire la raison, et DIEU

obligea l'Esprit impur à proclamer lui-même la sainteté extraordinaire de François. « Cet homme de Dieu, répondit le démon, est tel et si grand, que je n'ai pu articuler une seule parole en sa présence. Ses vertus étonneraient le monde, si le monde les voyait. Quand nous avons vu ce Religieux s'élever à une telle sublimité de mépris du monde, à un tel abandon au bon plaisir de DIEU et à un tel renouvellement de la vie évangélique et apostolique, nous avons été saisis de terreur, et nous avons résolu de tout faire pour le ruiner, lui et ses trois Ordres. Nous en ferons tant, que nous aurons le dessus. » Cette glorification imprévue de saint François par le démon eut lieu deux années avant le grand prodige des Stigmates, dont nous parlerons bientôt.

Quant à vous, bon fidèle, qui lirez ceci, prenez donc la sainte et salutaire résolution d'entrer au Tiers-Ordre, afin de vous sanctifier davantage et de mieux aimer, servir et faire servir Notre-Seigneur. Outre d'immenses mérites pour le ciel, vous y amasserez chaque jour des trésors magnifiques d'indulgences et de faveurs spirituelles, dont je vous engage fort à prendre connaissance en lisant, soit le *Manuel du Tiers-Ordre*, soit un petit opuscule que j'ai publié tout exprès sous le titre de *Tiers-Ordre de Saint-François*.

Le Tiers-Ordre, c'est la clef du ciel; et l'atmosphère franciscaine, c'est l'atmosphère la plus pure de l'Évangile.

XV

**Comment saint François reçut de Notre-Seigneur
et de son Vicaire la grande Indulgence de la Portioncule.**

Vers le mois d'octobre de cette même année 1221, fut accordée miraculeusement au bienheureux Père François par Notre-Seigneur lui-même la grande Indulgence dite de la Portioncule.

Après avoir jeté les bases de son beau Tiers-Ordre, François était revenu à Notre-Dame des Anges, plus saint, plus perdu en DIEU que jamais. Son amour pour les âmes et son zèle pour la conversion des pauvres pécheurs semblaient n'avoir plus de bornes. Jour et nuit, il priait, il pleurait pour leur conversion.

Une nuit qu'il était ainsi en oraison, dans l'enfoncement du petit rocher que l'on voit encore non loin de l'église de la Portioncule, un Ange tout lumineux lui apparut et lui dit : « François, lève-toi promptement, et vas à l'église ; Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST et sa glorieuse Mère t'y attendent entourés d'une multitude d'Esprits célestes. » A cet appel de son DIEU, saint François courut à l'humble sanctuaire, et il vit un merveilleux spectacle. Sur l'autel, à la place du Tabernacle, était le Verbe fait chair, le Roi éternel des siècles, JÉSUS-CHRIST, tout resplendissant de gloire et de beauté, majestueusement assis sur un trône de lumière. A sa droite se tenait sa Bienheureuse Mère, MARIE très sainte ; et autour d'eux des multitudes d'Ange.

Ravi d'amour et de joie, François se prosterna la face contre terre; et Jésus lui dit avec grande tendresse : « François, j'ai entendu tes ardentés prières. En récompense de la ferveur avec laquelle toi et tes frères vous procurez le salut des âmes, demande-moi pour elles telle grâce que tu voudras, et je te l'accorderai; car je t'ai donné aux peuples pour être leur lumière, et à mon Église pour réparer ses ruines sur la terre. »

Enhardi par une telle bonté, le Saint répondit avec une humble confiance : « Mon doux Seigneur JÉSUS-CHRIST, bien que je ne sois moi-même qu'un misérable pécheur, je supplie votre divine majesté, avec toute la révérence dont je suis capable, de daigner accorder miséricordieusement cette grâce insigne à vos fidèles, que tous ceux qui, confessés et contrits, visiteront cette église, y obtiennent le pardon général et l'indulgence plénière de tous leurs péchés. Et vous, très glorieuse et très sainte Vierge MARIE, notre Avocate toute-puissante, je vous conjure d'intercéder pour moi et pour tous les pécheurs auprès de votre adorable Fils, afin qu'il m'accorde la faveur que je lui demande. »

Notre-Dame, pleine de bonté, se tourna aussitôt vers le Sauveur : « O mon très-haut Seigneur, lui dit-elle, vous, le Fruit béni de mes entrailles, je vous prie d'octroyer cette grâce à votre fidèle serviteur. Voyez le grand zèle avec lequel il vous demande le salut des âmes. N'est-ce point là ce que vous désirez vous-même par-dessus toutes choses ? Accordez-lui donc cette grâce, en ce lieu qui m'est dédié, pour l'honneur de votre saint Nom, et pour l'édification de votre Église. »

Notre-Seigneur dit alors au bienheureux Père, toujours prosterné à ses pieds : « Frère François, ce que tu me demandes est grand ; mais tu mérites davantage encore,

et tu l'auras. J'exauce donc ta prière et je t'accorde ta demande. Néanmoins, va trouver mon Vicaire, qui est à Pérouse, et demande-lui, en mon nom, de ratifier cette Indulgence. f

De leurs cellules qui avoisinaient l'église, plusieurs Frères aperçurent la lumière et les Anges qui remplissaient le sanctuaire, et ils entendirent toutes ces paroles; mais une religieuse frayeur les empêcha d'approcher.

Dès le matin, le bienheureux François appela Frère Massé et partit aussitôt avec lui pour Pérouse. Il se présenta devant le Pape Honorius III et lui dit : « Très-Saint Père, il y a quelques années, j'ai réparé de mes mains, pour l'amour de la très sainte Reine des Anges, une petite église qui lui est dédiée. Je viens demander à Votre Sainteté de l'enrichir d'une précieuse Indulgence. — Et quelle Indulgence demandez-vous, Frère François? lui dit le bon Pape. Une Indulgence d'un an? — O Très-Saint Père! répondit le Saint, qu'est-ce que c'est que cela, un an? — Une Indulgence de trois ans? — Qu'est-ce que cela, trois ans? — Une Indulgence de six ans? de sept ans? » Et voyant que François n'était pas encore satisfait : « Mais que voulez-vous donc? demanda-t-il tout surpris. — Très-Saint Père, dit alors François, ce que je demande à Votre Sainteté, ce ne sont point des années, mais des âmes. — Comment des âmes? — Je voudrais, si Votre Sainteté l'agrée, que tous ceux qui, repentants, confessés et absous, entreront dans ce sanctuaire si cher à DIEU et à MARIE, recussent l'entière rémission des peines dues à tous les péchés qu'ils ont eu le malheur de commettre, depuis le baptême jusqu'à la visite du dit sanctuaire. — François, répliqua le Pape, ce que vous me demandez-là est bien grand; et l'Église Romaine n'a point coutume d'accorder une Indulgence pareille. — Aussi, très saint

Seigneur, dit humblement François, ce n'est pas de moi-même que je vous la demande : je vous la demande de la part de Celui qui m'a envoyé, Notre-Seigneur Jésus-CHRIST. »

Alors le Souverain-Pontife dit avec une solennité inaccoutumée : « Et moi, j'accorde la grâce que vous me demandez. Oui, je vous l'accorde ; je vous l'accorde ; je vous l'accorde. »

Les Cardinaux présents lui ayant fait observer qu'une concession aussi étendue nuirait sans doute aux pèlerinages de la Terre-Sainte et des basiliques romaines, Honorius III répondit : « Ce que Nous avons donné à ce saint homme et ce que Nous lui avons concédé est concédé et donné sans retour. Ce que Nous pouvons faire, c'est d'en déterminer la durée à un jour naturel, depuis les premières vêpres jusqu'aux vêpres du jour suivant. Et cela, ajouta-t-il en s'adressant à saint François, Nous l'accordons à perpétuité. »

Ravi de joie, François s'inclina et prit congé de Sa Sainteté. Mais le Saint Père le rappela : « Mais, lui dit-il en souriant, comment vous en allez-vous ainsi, pauvre innocent, sans la moindre authentique de votre Indulgence ? — Saint-Père, répondit-il, votre parole me suffit. Que JÉSUS-CHRIST, sa sainte Mère et ses Anges soient ici notaire, parchemin et témoins. Je n'ai pas besoin d'autre authentique. »

Mais le jour de cette incomparable Indulgence n'était point encore fixé ni par Notre-Seigneur ni par son Vicaire. François attendait et priait, plein de confiance. Au mois de janvier de 1223, une nuit qu'il était en oraison dans sa petite cellule située derrière l'église de Sainte-Marie des Anges, Satan vint à lui, sous la forme d'un Ange. « Pauvre François, lui dit-il d'un air de bonté, pourquoi cherches-

tu à te faire mourir ainsi avant le temps? Pourquoi consumer ta frêle constitution par de si longues veilles? Ne sais-tu pas que la nuit est faite pour dormir, et que le sommeil est le grand réparateur du corps? Crois-moi, conserve ta vie, pour pouvoir servir ton DIEU plus longtemps, profiter à la sainte Église et asseoir ton Ordre plus solidement. »

François, flairant la malice du démon, se précipite hors de sa cellule, ôte sa tunique et se jette dans un buisson plein de ronces et d'épines, se tournant, et se retournant au point de se mettre tout en sang. Au même instant il se trouva enveloppé d'une lumière resplendissante, et il aperçut, au milieu des épines ensanglantées, quantités de belles roses blanches et vermeilles, qui brillaient dans la neige; car l'hiver était fort rigoureux cette année-là. Sur le chemin qui conduisait à l'église, il y avait une multitude d'Ange, dont l'un appela François. « Viens, lui dit-il; hâte-toi d'aller adorer ton Sauveur. Il t'attend dans l'église, avec sa Bienheureuse Mère. » Et François se trouvant miraculeusement revêtu d'une robe toute blanche, cueillit douze roses blanches et douze roses vermeilles, et se rendit à l'église de la Portioncule; le chemin lui parut couvert de riches étoffes de soie et d'or.

Après une profonde adoration, il offrit ses roses à Notre-Seigneur. Jésus était, comme la première fois, tout éclatant de gloire sur l'autel. La Sainte-Vierge était à sa droite, et les Anges rayonnaient autour d'eux. « François, lui dit le Sauveur, pourquoi ne donnes-tu pas à ma Mère les présents qu'elle attend de toi? » Comprenant qu'il s'agissait des âmes que devait sanctifier et sauver la grande Indulgence, le Bienheureux lui répondit avec amour: « O mon très-doux Seigneur, souverain Maître du ciel et de la terre, daignez, dans votre miséricorde,

déterminer le jour où l'on pourra gagner l'Indulgence plénière dont vous avez enrichi ce béni sanctuaire. Faites-le pour l'amour de votre glorieuse Mère, l'Avocate de tous les pécheurs. » Et Jésus répondit : « Ce sera depuis les premières vêpres du jour où je délivrai par mon Ange mon bien-aimé Apôtre Pierre de ses liens, jusqu'au soir du lendemain. — Eh, mon bon Seigneur, demanda François, comment les hommes le sauront-ils ? et quand ils le sauront, y ajouteront-ils foi ? — Ce sera l'affaire de ma grâce, répliqua Notre-Seigneur. Pour toi, va de nouveau vers mon Vicaire : et lui se chargera de publier l'Indulgence. — Mais il n'en croira peut-être pas un pauvre pécheur comme moi ? — Emmène avec toi quelques-uns des Frères qui ont vu et entendu tout ceci ; et prends quelques-unes des roses blanches et vermeilles que je viens de faire éclore au milieu de l'hiver et que tu as cueillies sur les buissons empourprés de ton sang. Il te croira, il confirmera ma parole et fera publier l'Indulgence. » Puis il le bénit, et la céleste vision disparut pendant que les Anges chantaient joyeusement le *Te Deum*.

XVI

Promulgation solennelle de l'Indulgence de la Portioncule. Confirmation divine de la Règle.

Dès le matin de cette nuit mémorable, saint François partit donc pour Rome, accompagné de trois des Frères qui avaient été témoins du prodige : le bienheureux

Pierre de Catane, le bienheureux Bernard de Quintavalle et le bienheureux Ange de Riéti. Il portait avec lui six roses, trois blanches et trois vermeilles.

Arrivé devant le Pape, au palais de Latran, François raconta naïvement tout ce qui s'était passé et lui présenta les roses miraculeuses, comme preuve de la vérité de ses paroles et du témoignage de ses compagnons. « Oh ! Seigneur, s'écria le Pape, en apercevant les roses si fraîches, si éclatantes, si parfumées. Seigneur ! de telles roses en janvier ! Frère François, je n'en demande pas davantage pour croire ce que vous me dites. Mais pour décider l'affaire, il faut consulter préalablement les Cardinaux. »

Le lendemain matin, devant tous les Cardinaux assemblés en Consistoire, le Pape obligea François de raconter en détail ce qu'il lui avait dit à lui-même. Puis, lorsque le Saint eut clairement posé ses conclusions, Honorius III fit la déclaration suivante :

« Attendu que Nous sommes certain du vouloir de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST qui, à la prière de la Bienheureuse MARIE toujours Vierge, sa Mère, vous a octroyé la faveur que vous lui demandiez, Nous qui, sur la terre, tenons, bien qu'indigne, la place de ce seul vrai souverain *Pontife*. Nous octroyons de sa part, à perpétuité, l'Indulgence plénière à l'église de la Portioncule et à vous-même, à partir des premières vêpres de la fête de Saint-Pierre-aux-Liens, jusqu'au soir du jour suivant, deuxième d'août. »

Pour donner plus d'éclat à cette Indulgence extraordinaire, le Pape écrivit aux Évêques d'Assise, de Pérouse, de Foligno, de Gubbio, de Todi, de Spolète et de Nocera, leur mandant de se trouver à Sainte-Marie des Anges, le premier août 1223 pour y promulguer avec le plus de solennité possible la céleste Indulgence. Saint François et ses Bienheureux compagnons voulurent porter eux-mêmes

aux susdits Evêques les Lettres Apostoliques, joignant très-humblement leur prière aux instances du Vicaire de JÉSUS-CHRIST.

Au jour indiqué, tout étant préparé par les soins du Saint, les sept Evêques montèrent avec lui sur une estrade dressée devant l'église et qu'entourait une multitude de peuple accouru de tous les pays environnants. Il était neuf heures du matin.

A la prière des Evêques, saint François exposa l'origine surnaturelle et l'excellence de cette grande Indulgence, avec tant de ferveur, de sainteté et de joie, que l'on croyait voir et entendre un Séraphin. A la fin de son exhortation, ouvrant un papier qu'il tenait à la main, il lut ce qui suit : « Je veux vous faire aller tous en Paradis. Je vous annonce une Indulgence plénière que j'ai obtenue de la bonté du Père céleste, et de la propre bouche du Souverain-Pontife. Vous tous qui êtes venus ici avec un cœur bien contrit, bien confessés et bien absous par un prêtre, vous aurez la rémission de toutes les peines dues à vos péchés : et il en sera de même tous les ans, à perpétuité, pour tous ceux qui y viendront avec les mêmes bonnes dispositions. Je souhaitais que cela durât huit jours ; mais je n'ai pu l'obtenir. »

En entendant ces mots, « tous les ans, à perpétuité, » les Evêques s'émurent ; et tout scandalisés : « Frère François, lui dirent-ils, quoique le Pape nous mande de faire ici ce que vous souhaitez, nous ne pouvons vous suivre jusque-là. Il faut annoncer l'Indulgence pour dix ans seulement. » Et l'Evêque d'Assise s'étant levé le premier, voulut faire la restriction convenue ; mais il ne put s'empêcher de dire, comme François : « tous les ans, à perpétuité. » Les six autres Evêques essayèrent l'un après l'autre de mettre la restriction : DIEU permit que sans

le vouloir, tous répétassent : « tous les ans, à perpétuité. »

Ainsi fut promulguée, grâce à une intervention évidemment surnaturelle de l'Esprit de DIEU, la célèbre Indulgence perpétuelle de la Portioncule, que les Souverains-Pontifes ont étendue depuis à toutes les églises des trois Ordres de saint François.

Quand la cérémonie fut achevée, les sept Évêques descendirent de l'estrade et procédèrent à la consécration solennelle de l'humble église qui allait devenir l'un des sanctuaires les plus renommés du monde catholique ; et, à la prière de saint François et de sainte Claire, ils consacrèrent également la petite église de Saint-Damien ; et ils quittèrent la plaine d'Assise, profondément édifiés de tout ce qu'ils y avaient vu.

Saint François, que rien ne pouvait ni arrêter ni abattre lorsqu'il était question de sa chère famille religieuse, voulut, à l'occasion des bontés que le Pape Honorius III venait de lui témoigner, faire ratifier par ce Pontife la Règle des Frères-Mineurs, où plusieurs points demeureraient encore trop peu définis. Mais comme il savait que, sans la moindre grâce divine, et par conséquent sans la prière et la pénitence, on ne peut rien faire de fructueux, il résolut d'aller faire une longue retraite dans un lieu fort solitaire, nommé Mont-Colombe, près de Riéti. Il prit avec lui deux de ses Frères les plus saints, le bienheureux Frère Léon et le Frère Bonzie. Ensemble ils entrèrent dans le creux d'un grand rocher et se mirent à prier sans interruption, jeûnant au pain et à l'eau, pendant quarante jours. Et, semblable à Moïse sur la montagne, il dicta, plein de l'Esprit de DIEU, la Règle abrégée qu'il allait proposer à la sanction définitive du Siège-Apostolique.

Revenu à Sainte-Marie des Anges, il la communiqua au Frère Elie, Vicaire général, afin qu'il la méditât et la fit observer. L'ayant trouvée trop austère, Elie feignit de l'avoir perdue, espérant ainsi la supprimer. Ce Frère avait de grandes qualités et des talents ; il avait rendu à François et à l'Ordre de véritables services ; mais il se laissait trop souvent dominer par l'orgueil et la vanité.

Sans rien dire, l'humble et doux François retourna à son rocher et dicta une seconde fois sa sainte Règle. Il y était encore, plongé dans la prière, lorsque Notre-Seigneur lui fit connaître qu'Elie, avec plusieurs Ministres-Provinceaux de l'Ordre, s'avançaient vers la montagne, animés de mauvais sentiments. En effet, revenant aux idées fausses, aux vues trop humaines qui lui avaient attiré déjà de si sévères remontrances, le Frère Elie avait secrètement averti ceux des Ministres Provinciaux qu'il savait les moins fervents, et ils venaient tous, non sans quelque crainte, réclamer auprès du saint fondateur des adoucissements qu'ils prétendaient indispensables.

Quand ils approchèrent du rocher, saint François alla au-devant d'eux, et d'une voix indignée il dit au Frère Elie : « Que venez-vous faire, vous et ces Pères Provinciaux qui vous suivent ? — Ils ont appris, répondit Elie en baissant les yeux et en rougissant ; ils ont appris que vous vouliez leur donner une Règle au-dessus des forces humaines, et ils m'ont engagé à venir vous prier de la modérer, parce qu'ils ne veulent pas la recevoir, si elle est trop rigoureuse. »

En entendant ces paroles, saint François frémit en lui-même, et leva les yeux au ciel. « Seigneur Jésus ! s'écria-t-il, ne vous avais-je pas dit qu'on ne me croirait pas ? Pour moi, pour tous les vrais amis de votre pauvreté, nous

garderons cette Règle jusqu'à la mort. Ceux qui n'en voudront pas, je ne prétends pas les y obliger. » Il parlait encore, lorsque Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST lui-même apparut au-dessus de lui, porté sur une nuée et tout éclatant de lumière, et dit d'une voix sévère que tous entendirent : « Petit homme, de quoi te troubles-tu, comme si c'était ici ton ouvrage ? C'est moi qui ai dicté la Règle ; et il n'y a rien de toi en elle. Je veux qu'elle soit observée à la lettre, à la lettre, à la lettre ; et le Seigneur ajouta : « sans glose, sans glose, sans glose. »

« Je sais ce que peut porter la faiblesse humaine, et dans quelle mesure je puis et veux la soutenir.

« Que ceux qui ne voudront pas garder exactement la Règle sortent de l'Ordre ! J'en susciterai d'autres à leur place, et, au besoin, j'en ferai naître de ces pierres mêmes. »

Et la vision disparut.

Elie et les autres étaient tremblants et terrifiés. François, qui s'était mis à genoux et dont le visage était enflammé et tout brillant, leur dit d'une voix véhémence : « Comprenez vous maintenant que votre complot n'a été qu'une opposition à la volonté de DIEU, et que vous n'avez agi que par prudence humaine ? Avez-vous entendu la voix qui est sortie de la nuée ? » Confus, hors d'eux-mêmes, Elie et ses malencontreux compagnons se retirèrent sans rien répliquer, mais hélas ! sans se repentir et sans demander pardon.

Saint François, tout radieux, descendit de la montagne avec ses deux fidèles compagnons qui, comme lui, avaient vu et entendu le Seigneur. Il présenta à tous ses Frères la Règle, réduite à douze articles (l'original en est conservé comme une relique insigne dans le trésor de la basilique de Saint-François, à Assise, à côté du portrait du

Saint), et en la leur recommandant, il disait avec de saints transports ; « Je n'y ai rien mis de moi-même ; j'ai fait tout écrire comme DIEU me l'a révélé. Mes Frères et mes chers enfants, le Seigneur nous a fait une insigne faveur en nous donnant cette sainte Règle. C'est le livre de vie, l'espérance du salut, le gage de la gloire, la moelle de l'Évangile, le chemin de la croix, la voie de la perfection, la clef du Paradis, le nœud d'une alliance éternelle. »

Cette appréciation si sublime fut confirmée au quatorzième siècle par une révélation surnaturelle, que sainte Brigitte a consignée dans ses admirables écrits. « La Règle de François, lui dit Notre-Seigneur lui-même, n'a point été composée par l'esprit de l'homme : c'est moi qui en suis l'auteur. Elle ne contient pas un seul mot qui ne lui ait été inspiré par mon Esprit ; et il l'a ainsi donnée aux autres. »

Et le Pape Nicolas III, de sainte mémoire, déclare officiellement « qu'elle porte en elle-même le témoignage de la Trinité : elle est descendue du Père des lumières ; elle a été enseignée aux Apôtres par les exemples et par la doctrine du Fils ; le Saint-Esprit l'a inspirée au bienheureux François. »

XVII

**De plusieurs choses merveilleuses
que fit le Père saint François, en l'année 1224.**

Saint François partit pour Rome, afin de demander au Pape Honorius III la confirmation canonique et défini-

tive de sa Règle ; et après avoir obtenu une Bulle très-explicite à cet égard, il résolut d'aller célébrer solennellement les fêtes de Noël à Graccia, dont nous avons déjà parlé.

Un de ses amis et protecteurs, Jean Velita, avait tout préparé pour le mieux, suivant les instructions du bienheureux Père. Dans le bois voisin, d'où François avait naguère fait disparaître les loups, on avait organisé une crèche avec de la paille, et au dessus s'élevait un autel, pour la célébration solennelle de la Messe de minuit. Beaucoup de Frères-Mineurs et une multitude de pieux fidèles étaient accourus de tous les pays d'alentour, portant des flambeaux allumés et chantant de beaux cantiques. Vers minuit, on amena près de la crèche un bœuf et un âne ; et la Grand'Messe commença. François y remplissait les fonctions de diacre. Ce fut lui qui prêcha les gloires et les miséricordes de « l'Enfant de Bethléem, » comme il l'appelait ; et le bon Jean Velita déclara sous la foi du serment que, pendant cette nuit mémorable, il avait vu le Saint se pencher sur la crèche à diverses reprises, couvrir de baisers, comme pour l'éveiller, un Enfant d'une beauté resplendissante qui était étendu sur la paille. Et la vérité de ce prodige fut constatée par plusieurs guérisons miraculeuses qui eurent lieu bientôt après, par le simple attouchement de cette paille. En outre, tous ceux qui venaient visiter cet endroit, quelque mal disposés qu'ils fussent, se sentaient tout émus et singulièrement excités à la pénitence et à l'amour de Notre-Seigneur. — Après la mort de saint François, on érigea en ce lieu une chapelle, dont l'autel fut placé sur la crèche même.

Une des nuits suivantes, où le bon Vélita avait contraint le Père François, alors tourmenté de violents maux de tête, d'accepter un oreiller de plumes, le Saint se sentit,

au milieu de la nuit, saisi d'un étrange tremblement et d'un malaise indéfinissable. Il appela un de ses Frères : « Tenez, lui dit-il, emportez ce traversin ; je crois que le démon est dedans. » Le compagnon obéit ; mais à peine eut-il franchi la porte de la cellule, que le démon s'empara de lui, le rendant immobile et muet. Se doutant de quelque chose, François commanda au pauvre Frère, au nom de la sainte obéissance, de revenir immédiatement auprès de lui. Le démon s'enfuit aussitôt, et le Frère raconta ce qui venait de lui arriver. Et François, délivré de toute douleur, prit sur un dur morceau de bois le repos que n'avait pu lui procurer l'oreiller de plumes.

De Græccia, François se rendit à Bologne, où saint Dominique et les premiers Frères-Prêcheurs répandaient de toutes parts la bonne odeur de Jésus-Christ. Il y prêcha plusieurs fois sur la grande place avec beaucoup de véhémence, malgré les défaillances de son corps épuisé. « O Bologne ! Bologne ! s'écria-t-il à diverses reprises, combien de fléaux seraient tombés sur toi, si tu n'avais devant Dieu un aussi puissant protecteur que mon bien-aimé Frère Dominique, qui ne cesse point d'intercéder en ta faveur ! »

Quelque temps après, le 2 mars de l'année 1224, le bienheureux Pierre de Catane vint à mourir, au couvent de Notre-Dame des Anges. C'était un homme tout séraphique et très-particulièrement chéri de Dieu et de saint François. De nombreux et éclatants miracles signalèrent aussitôt sa sainteté. On venait en foule prier sur sa tombe, et l'on y déposait souvent de riches offrandes.

En ayant été averti, saint François vit là un écueil pour l'esprit de pauvreté, de recueillement et de paix profonde qui devait régner parmi ses Frères. Il alla donc à l'endroit où reposaient les restes vénérés de Pierre de

Catane ; et là, plein de l'Esprit de DIEU, il s'écria d'une voix forte : « Frère Pierre, vous m'obéissiez toujours ponctuellement pendant votre vie ; j'exige maintenant que vous m'obéissiez de même. Ceux qui viennent ici à votre tombeau nous incommode fort ; ils sont cause que notre pauvreté est blessée, que notre silence se rompt, que notre discipline se relâche. Je vous commande donc, au nom de l'obéissance, de cesser de faire des miracles. » Et depuis lors, il ne se fit plus de miracles au tombeau du bienheureux Pierre. Lorsque, quelque temps après, saint François dut faire ouvrir son sépulcre pour reconnaître ses reliques, on trouva son corps à genoux et profondément incliné, dans la posture d'un homme qui reçoit un commandement avec un très-grand respect.

A cette même époque brillait en Allemagne sainte Élisabeth de Hongrie, la jeune et angélique épouse de Louis VI, Landgrave de Thuringe. Elle était comme la mère de tous les indigents, et elle protégeait, avec une vénération et un amour extraordinaires, les Frères-Mineurs, ces chers pauvres de JÉSUS-CHRIST. Un jour que le Cardinal Ugolini s'entretenait familièrement avec saint François de l'humilité, de la douceur, de la miséricorde et de la pauvreté de cette jeune Princesse, il lui dit tout à coup qu'il fallait récompenser de si charmantes vertus en envoyant à Élisabeth le manteau de François. Celui-ci s'en défendit d'abord par un sentiment d'humilité facile à comprendre ; mais le Cardinal insista, lui ôta lui-même le manteau de dessus les épaules, et lui commanda, en vertu de la sainte obéissance, de l'envoyer à la sainte duchesse de Thuringe. Celle-ci le reçut avec un religieux respect, comme une très précieuse relique ; et lorsque, trois ans après, elle fut devenue veuve, à l'âge de vingt ans, elle entra dans le Tiers-Ordre de saint François, revêtit

l'humble habit gris cendré des Tertiaires de la Pénitence, et, dans les grandes solennités, elle portait sur ses pauvres habits le très pauvre manteau du séraphique patriarche des Frères-Mineurs.

Sur son lit de mort, elle le donna à une de ses femmes, très pieuse personne, qui lui demandait un souvenir. « Je vous laisse ce manteau, lui dit-elle ; ne prenez pas garde à la pauvreté de l'étoffe, mais considérez bien le prix de la sainte pauvreté. Je vous déclare en conscience, que JÉSUS-CHRIST, mon Bien-aimé, s'est rendu favorable à mes désirs et m'a comblé de douceurs, toutes les fois que, portant ce vénérable manteau, j'ai cherché à voir sa face adorable. » — Cette précieuse relique fut donnée à saint Louis, roi de France, par le beau-frère de sainte Elisabeth ; et saint Louis la déposa dans le couvent des Cordeliers de Paris, où elle fut conservée jusqu'en 1793. Soustraite aux profanations des révolutionnaires, elle est vénérée aujourd'hui au couvent des Capucins de Paris.

En cette même année 1224, saint François se manifesta d'une manière miraculeuse au Chapitre de ses Frères, assemblés dans la ville d'Arles, en Provence. Saint Antoine de Padoue, qui avait été reçu dans l'Ordre, il y avait trois ou quatre ans à peine, et qui déjà y brillait du triple éclat d'une sainteté extraordinaire, d'une doctrine toute séraphique et de nombreux prodiges, prêchait avec une merveilleuse ferveur sur le titre de la Croix : JÉSUS de NAZARETH, ROI DES JUIFS. Pendant qu'il parlait, le Père saint François apparut, comme pour confirmer ce que disait son saint disciple, et il bénit le prédicateur et tous les Frères avec un grand amour. En ce moment même, tous se sentirent transportés de ferveur, et renouvelés dans l'esprit de leur vocation, qui se résume tout entière dans l'esprit de Jésus crucifié. Le Père saint François

avoua lui-même, dans l'intimité, que le Seigneur lui avait réellement fait cette grâce, en considération de l'union très étroite qui l'attachait à ses Frères.

Il avait alors quarante-deux ans, et semblait tellement usé par les ardeurs de l'amour et par les rigueurs de la pénitence, qu'il ne pouvait plus souffrir davantage. Notre-Seigneur le réservait cependant à de nouveaux combats, plus grands mille fois et plus sublimes.

Semblable aux Anges de l'échelle de Jacob, lesquels descendaient incessamment du ciel sur la terre, et incessamment remontaient de la terre aux cieux, le séraphique François passait de l'action à la prière, et de la prière à l'action. Sans en perdre un instant, il employait le temps que DIEU lui donnait pour le servir, à descendre au prochain par les ministères laborieux du zèle et de la charité, et ensuite à s'élever à DIEU par le tranquille exercice de la contemplation. Quand il devait vaquer ainsi exclusivement à la prière, il aimait les retraites profondes, et recherchait, pour mieux s'unir à son DIEU, les solitudes les plus inaccessibles aux bruits du monde.

Demandons-lui de nous obtenir cet excellent don de prière, qui est comme l'âme, comme la respiration de la véritable vie chrétienne.

XVIII

Du don très excellent d'oraison que François avait reçu de Notre-Seigneur

On peut dire que, depuis sa conversion, François pria toujours. Toujours, quoi qu'il fît, son amour et sa pensée

étaient au ciel, dans une paix profonde, dans une union que rien ne troublait avec le DIEU vivant, JÉSUS-CHRIST, son Seigneur et son Rédempteur, son Amour crucifié et glorifié.

Dès qu'il était embarrassé par une difficulté quelconque, il allait, avec la confiance naïve d'un petit enfant, se mettre en oraison, s'agenouiller humblement devant son Seigneur et son unique Maître, et il s'exposait à la Lumière véritable pour en recevoir les rayons et y découvrir ce qu'il cherchait ; et là, aux pieds de DIEU, aux pieds de JÉSUS, il apprenait à connaître les secrets de la volonté de DIEU, de sa sainteté et de son amour.

Simple comme un enfant, il était en même temps fort et invincible dans sa constance, comme le plus intrépide des braves, ne lâchant jamais pied et persévérant dans sa prière jusqu'à ce que son divin Maître l'eût exaucé. Cette force dans l'oraison l'éleva rapidement à une union d'amour si parfaite, que les extases lui devinrent familières, comme nous l'avons vu et comme nous le verrons encore.

Quoique tout lieu lui convînt pour s'adonner à l'oraison, il trouvait néanmoins que les lieux solitaires étaient beaucoup plus favorables au recueillement ; il les recherchait, comme nous l'avons vu, et il s'y retirait souvent. Il tâchait de placer dans ces solitudes privilégiées les couvents de son Ordre, qui, au fond, n'étaient que des ermitages. Pour lui, en effet, une maison de Frères-Mineurs, c'était, avant tout, une maison de prières, et un véritable Frère-Mineur, un homme d'oraison, vivant tout en JÉSUS-CHRIST.

Il était extraordinairement attentif aux visites et aux touches intérieures du Saint-Esprit. Lorsque dans ses voyages il en ressentait quelqueune, il s'arrêtait tout

court, ne faisait plus attention qu'à son DIEU et laissait ses compagnons aller de l'avant, afin de ne rien perdre de la grâce qui lui était faite.

Quand il priait avec ses Frères, il évitait tout ce qui pouvait appeler sur lui l'attention, et on le voyait immobile, si intimement uni à Notre-Seigneur, qu'il semblait être une statue. Il cachait tant qu'il pouvait les dons extraordinaires dont il était si souvent comblé, surtout lorsqu'il demeurait longtemps en oraison.

Mais dans les solitudes et lorsqu'il se croyait seul avec DIEU, il laissait aux élans de son cœur une pleine liberté : on l'entendait prier à haute voix, gémir, sangloter, chanter de beaux et saints cantiques ; on trouvait la terre inondée de ses larmes, et l'on entendait d'assez loin les coups dont il frappait sa poitrine lorsqu'il confessait devant DIEU ses péchés et sa misère.

Il demandait miséricorde pour les pécheurs en jetant de grands cris, et se lamentait à haute voix sur les souffrances et la Passion de JÉSUS-CHRIST, comme s'il les voyait de ses yeux. Quelques-uns de ses Frères le guettaient parfois, sans qu'il s'en aperçût, pour s'édifier et s'exciter à la ferveur.

En union avec JÉSUS-CHRIST crucifié, et suivant les plus antiques traditions de l'Église, il aimait à prier les bras en croix ; et cette sainte pratique est demeurée fort en honneur parmi ses enfants. Souvent, lorsqu'il était en cette posture suppliante, l'Esprit de DIEU s'emparait de lui, et ceux des Frères qui avaient le bonheur d'être là voyaient alors leur Bienheureux Père tout ravi en extase, le visage resplendissant et transfiguré, les yeux fixés au ciel ; souvent même il était enlevé de terre et environné d'une nuée lumineuse. « Notre-Seigneur, dit saint Bonaventure, lui révélait de grands secrets pendant ces longs ravisse-

ments; mais jamais le saint homme n'en parlait, à moins que la gloire de DIEU ou le bien du prochain ne l'exigeassent. »

Un de ses Frères l'ayant un soir vainement cherché dans sa cellule, eut l'idée d'aller voir s'il ne le trouverait pas en prière dans un petit bois voisin du couvent. S'y étant un peu avancé, il l'entendit qui jetait de grands cris au ciel pour le salut des hommes. Il s'adressait tout particulièrement à la Sainte-Vierge, la suppliant avec de tendres soupirs de lui montrer son adorable Fils.

Alors le Religieux aperçut, dans une admirable splendeur la douce Mère de DIEU, descendant du ciel vers François et lui mettant entre les bras le saint Enfant-JÉSUS, avec une bonté ravissante. Comme saint Siméon dans le Temple de Jérusalem, l'heureux François reçut le divin Enfant avec un respect plein d'amour; il lui fit de douces caresses, en le priant d'une manière très-touchante de convertir les pauvres pécheurs, de leur pardonner et de les sauver.

A cette vue, le pauvre Frère tomba par terre à demi mort. Saint François l'y trouva en rentrant au couvent pour les Matines, et le fit revenir de son évanouissement. Puis il lui défendit de parler de ce qu'il avait vu et entendu; mais celui-ci, croyant que la gloire de DIEU exigeait qu'il parlât, s'empressa de raconter à tous les Frères les merveilles dont il venait d'être le témoin.

Une autre fois, un novice que le Saint venait de recevoir et qu'il conduisait au couvent du noviciat, voulut savoir ce que François faisait pendant la nuit. Attardés dans leur route, ils avaient été obligés de se coucher à terre, en pleine campagne, pour y passer la nuit. Voyant le Père endormi, le novice eut la singulière idée d'attacher le bout de sa corde à la corde de saint François. « De

la sorte, se disait-il, il ne pourra remuer que je ne m'en aperçoive. » Et il s'endormit à son tour bien tranquillement.

Peu d'heures après, saint François, se réveillant, s'aperçut de la chose, dénoua doucement le nœud, et alla se mettre en oraison sous des arbres qui se trouvaient près de là.

A son réveil, le novice tout surpris de ne pas voir son bienheureux Père auprès de lui, se mit à le chercher sous les arbres. Bientôt il aperçoit une clarté extraordinaire ; il approche ; il s'arrête, et que voit-il ? JÉSUS-CRIST environné d'Ange et tout éclatant de beauté, sa très-sainte Mère, saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Évangéliste qui s'entretenaient avec saint François. Tout pâmé d'admiration et hors de lui-même, le jeune homme perdit connaissance jusqu'à ce que le bon saint François, prévenu par Notre-Seigneur lui-même, vint le relever et le rappeler à la vie. La céleste vision avait disparu, et, comme toujours, François recommanda au novice de garder le silence sur ce qu'il avait vu. Plus obéissant que l'autre frère, le novice attendit la mort du Saint pour révéler son secret.

Notre-Seigneur ne voulait point qu'on troublât légèrement la contemplation de son cher et doux serviteur. Un jour que l'Évêque d'Assise était venu au couvent de Notre-Dame des Anges rendre visite à saint François, il voulut entrer dans la cellule où le Saint était en une très profonde oraison. Trouvant la porte fermée et n'entendant aucun bruit, il pensa que François pourrait bien être ravi en extase. Curieux de le voir en cet état, il entr'ouvrit la porte de manière à pouvoir y passer la tête. Au moment où il l'avancait pour regarder, il fut pris d'un tel tremblement et d'une frayeur telle, qu'il ne pouvait plus respirer. Une force surnaturelle le repoussa assez

loin de la petite cellule; tout son corps se roidit, et il devint muet. Tout stupéfait, il revint comme il put vers les Frères; DIEU lui rendit alors la parole, et il s'en servit pour avouer humblement son indiscretion à l'égard de l'homme de DIEU.

« Un Religieux, disait François à ses Frères, doit désirer avant tout d'avoir l'esprit d'oraison. Je crois que, sans cela, on ne saurait obtenir de DIEU des grâces particulières, ni faire des progrès sérieux dans son service. Lorsqu'on se sent triste et troublé, il faut aussitôt recourir à l'oraison et se tenir là devant le Père céleste, jusqu'à ce qu'il rende la joie du salut et l'allégresse intérieure. »

Un jour, il aperçut un Frère qui avait le visage triste et mélancolique. « Petit Frère, lui dit-il, pourquoi es-tu triste? As-tu donc commis quelque péché? Le péché seul doit nous attrister. Va prier; ce n'est qu'aux pieds de DIEU que l'on doit se contrister en demandant pardon. Devant moi et devant les Frères, aie toujours une figure joyeuse; car il ne convient pas à un enfant de DIEU de montrer une face mélancolique et renfrognée. » Et il l'envoya prier, après l'avoir béni.

O bienheureux Père! obtenez-nous cette grâce des grâces; et, par les exemples de votre adorable vie, apprenez-nous à aimer l'oraison; apprenez-nous à prier et à bien prier.

XIX

Du souverain amour de saint François pour Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST et pour son grand Sacrement

L'amour de JÉSUS-CHRIST : tel était le résumé de toute la vie, de toutes les pensées, de toutes les actions, de

toutes les entreprises du bienheureux François. Cet amour était comme l'âme de sa continuelle prière, par laquelle et dans laquelle il aspirait sans cesse au DIEU de son cœur, dont il n'était d'ailleurs séparé que par la muraille de son corps.

« Enivré d'amour et passion pour le Christ, dit un de ses premiers compagnons, le bienheureux François, plongé dans la paix et dans la joie de son Seigneur, s'échappait souvent en paroles enflammées et s'épanchait en doux cantiques, ordinairement formulés dans le langage de France. D'autres fois, comme David en ses inspirations, il marchait, faisant des mouvements en cadence pour mieux chanter Messire JÉSUS-CHRIST. Ses chants étaient bientôt suivis de larmes d'amour et de compassion au Sauveur; et les transports de son allégresse étaient si véhéments, que, perdant le sentiment des choses de la terre, il était attiré et ravi au ciel. »

Être uni à son DIEU, le contempler, l'adorer, demeurer en son amour, c'était toute sa joie, tout son bonheur. A entendre seulement l'amour de DIEU, il était tout ému et comme hors de lui-même; et l'Esprit de DIEU, qui est l'Esprit d'amour, faisait ainsi résonner à tout propos sa très sainte âme, comme les cordes d'une lyre d'or sous les touches d'un habile musicien.

Toutes les créatures devenaient pour François comme autant d'échelons par lesquels il remontait et s'élevait incessamment vers le Seigneur JÉSUS, principe de toutes choses et objet unique de son amour. C'est dans ce sentiment qu'il avait coutume de les appeler ses « frères » ou ses « sœurs », ne les voyant qu'en DIEU, notre Créateur et Père à tous.

Ne trouvant jamais qu'il aimait assez JÉSUS-CHRIST, il répétait souvent cette prière : « O Seigneur, faites que

la douce violence de votre brûlant amour me sépare de tout ce qui est sous le ciel et m'absorbe tout entier, afin que je meure pour l'amour de votre amour, puisque c'est pour l'amour de mon amour que vous avez daigné mourir! »

Et cette autre, qu'il disait tous les jours : « Mon DIEU et mon tout! qui êtes-vous, très doux Seigneur, et qui suis-je, moi, votre serviteur, pauvre vermisseau? Je voudrais vous aimer, Seigneur très saint, je voudrais vous aimer. O JÉSUS, je vous ai conservé mon cœur et mon corps : si je pouvais savoir le moyen de faire davantage pour vous, je le ferais, et je le souhaite ardemment. »

Par un holocauste continuel, il offrait et son âme et son corps, dans le feu d'un amour que saint Bonaventure déclare ineffable et incompréhensible : son corps, par ses jeûnes et ses souffrances de toute nature; son âme, par l'étendue sans bornes de ses saints désirs.

Dans une de ses extases, il entendit Notre-Seigneur lui dire : « Mais, François, ton amour va jusqu'à la folie; tu attends de moi l'impossible, et personne ne me demande ce que tu me demandes. — O JÉSUS, mon Seigneur et mon doux Amour! est-ce bien à vous, répondit vivement saint François, est-ce bien à vous à parler de folie, vous qui, pour l'amour de moi, vous êtes fait homme, vous êtes fait pauvre petit enfant? à vous qui nous avez aimés jusqu'à la folie de la croix! »

Il voulait que ses Frères fissent tout par amour, jusqu'aux plus petites choses, afin d'être plus dignes du DIEU d'amour, JÉSUS-CHRIST.

On s'étonnait un jour qu'il pût supporter les rigueurs de l'hiver, avec un habit aussi pauvre que le sien. « Ah! dit-il plein de ferveur, si nous étions enflammés au dedans de l'amour de JÉSUS-CHRIST et du désir de la céleste patrie, nous supporterions aisément le froid du dehors. »

Le bienheureux Frère Léon rapporte que, revenant un jour avec lui de Pérouse à Assise, François interrompit sa prière, et lui dit avec une ardeur et une joie toutes séraphiques : « Frère Léon, je suppose que nous arrivions au couvent de Sainte-Marie des Anges, bien mouillés tous deux, bien crottés, transis de froid, mourant de faim ; et que le portier, au lieu de nous ouvrir, nous laisse à la porte dans ce pitoyable état, disant tout en colère : « Vous « êtes deux fainéants, deux vagabonds qui courez le « monde, et enlevez les aumônes aux véritables pauvres. » Si nous souffrons ce traitement avec patience, sans trouble et sans murmure, pour l'amour de JÉSUS-CHRIST ; ô Frère Léon, brebis de DIEU, sache que c'est là le véritable amour et la joie parfaite. »

Après quelques instants de recueillement et de silence, François ajouta : « Frère Léon, je suppose que, frappant de nouveau à la porte, nous voyions le portier se jeter sur nous, nous frapper au visage en disant : « Retirez-vous, « misérables ! allez à l'hôpital ; il n'y a rien ici à manger « pour vous. » Si nous souffrons tout cela patiemment, en union avec JÉSUS-CHRIST, et si nous pardonnons de tout notre cœur, Frère Léon, petite brebis de DIEU, sache et écris que c'est là le véritable amour et le sujet d'une joie parfaite ! »

Enfin le bienheureux Père, à moitié en extase, reprit une troisième fois : « O mon frère Léon, supposons que, dans cette extrémité, le froid, la faim et la nuit nous contraignent d'insister avec larmes, et que néanmoins le portier, irrité, en vienne jusqu'à nous rouer de coups de bâton et à nous laisser à demi-morts dans la neige ; si nous endurons ces humiliations et ces blessures avec joie, afin de participer aux opprobres, injures et souffrances de notre béni Seigneur JÉSUS-CHRIST ; ô Frère Léon, mon

cher fils, petite brebis de DIEU, sache et n'oublie jamais que c'est là, pour un Frère-Mineur, le véritable amour, la joie véritable et parfaite ! »

C'est ainsi que ce grand Saint ne séparait jamais l'amour de JÉSUS de l'amour de la croix, et qu'il pratiquait et faisait pratiquer aux autres sa maxime favorite : « Mon Amour est crucifié ! Mon Amour est crucifié ! »

Il ne séparait jamais non plus l'amour de JÉSUS crucifié de l'amour de JÉSUS-Hostie au très saint sacrement de l'autel. N'étant pas prêtre et ne pouvant par conséquent célébrer la Messe, il l'entendait du moins tous les jours, et aurait voulu que tous les chrétiens en fissent autant. Il imposa cette sainte pratique à ses chers enfants du Tiers-Ordre, quelque occupés qu'ils puissent être à leurs travaux dans le monde.

Il communiait fréquemment, et avec tant de dévotion qu'il en inspirait aux autres. Après la sainte Communion, on le voyait presque toujours comme dans une ivresse spirituelle et ravi en extase. Dans ses instructions, ses entretiens et ses lettres, il revenait sans cesse sur ce sujet fondamental, recommandant à tous d'entourer la sainte Eucharistie d'une vénération profonde, d'assister très saintement à la Messe, de se tenir dans les églises avec une grande religion, d'en bien soigner la propreté et la décence, de ne jamais communier qu'avec tout le respect et tout le recueillement dus à un si saint mystère, et enfin de le faire souvent afin de se préserver du péché et de croître dans l'amour de JÉSUS-CHRIST.

Il préludait ainsi, d'accord avec saint Dominique, qui donnait de son côté la même impulsion aux Frères-Prêcheurs, au renouvellement de la foi et de la piété, dont leur mission a tous deux a été le signal dans toute l'Église. A cette époque, en effet, la pratique si indispensable des

sacrements était malheureusement tombée en désuétude, et il ne manquait point de chrétiens qui demeuraient des années entières sans se confesser et sans communier; et trop souvent le clergé lui-même avait besoin d'être grandement réformé à cet égard.

Saint François ne pouvait souffrir la mauvaise tenue des églises où reposait la très sainte Eucharistie. Il prenait soin de les nettoyer lui-même, comme un pauvre petit serviteur très empressé au service de son bon Maître. De peur que les pains d'autel ne fussent mal faits, ou même qu'ils ne vinsent à manquer, il avait coutume d'emporter avec lui, pour les paroisses pauvres, des fers artistement gravés. Quelques-uns de ces moules ont été conservés comme des reliques; et avant la Révolution, on en voyait encore dans le couvent de la petite ville de Grœccia, dont nous avons parlé plusieurs fois.

Sa foi vive et sa religion envers le saint-sacrement de l'autel lui donnèrent une singulière vénération pour les prêtres. Il ne les abordait jamais qu'en faisant la gèneuflexion et en leur baisant la main; et cette coutume si religieuse n'a jamais cessé parmi les Frères-Mineurs, y compris les Supérieurs, Provinciaux et jusqu'aux Généraux de l'Ordre.

XX

De la merveilleuse humilité du séraphique saint François

L'amour que saint François portait à Notre-Seigneur le remplissait totalement; et il l'unissait si intimement à ce très doux Sauveur, qu'il semblait tout transformé, tout

passé en JÉSUS-CHRIST, comme le charbon plongé dans le feu et devenu tout feu. Et comme le premier caractère de la sainteté de JÉSUS, est l'humilité, chez François son serviteur très fidèle, l'humilité dominait tout ; l'humilité d'adoration, d'amour et de louange, qui l'anéantissait, pour ainsi dire, devant le tout de DIEU et la majesté éternelle de son Fils unique, notre Rédempteur ; l'humilité de confusion, de contrition, de pénitence, qui le maintenait sans cesse dans un profond mépris de lui-même, à cause de ses péchés, et qui l'excitait à mortifier en toutes choses ses sens et les tendances corrompues de la nature ; enfin l'humilité de soumission qui le tenait dans une dépendance absolue, parfaite, de la souveraineté de DIEU, comme un petit serviteur toujours prêt à obéir. A l'imitation du Sauveur, son unique modèle, il pouvait dire : « Ce qui plaît à mon Dieu, je le fais toujours ; » et avec cet humble amour, il révérait la souveraineté divine dans tous ses Supérieurs, quels qu'ils fussent ; c'était à DIEU même qu'il obéissait en leur personne.

Les honneurs continuels qu'on lui rendait comme à un Saint, l'fatiguaient extrêmement son humilité. Il les fuyait le plus qu'il pouvait ; mais quand il ne pouvait s'y soustraire, il les recevait avec une humble tranquillité, tout recueilli en lui-même, occupé de DIEU seul, intérieurement uni à l'unique objet de son adoration, de sa louange et de son amour.

Un jour qu'on lui en rendait de très grands, le Frère qui l'accompagnait s'aperçut qu'il n'en témoignait extérieurement aucune répugnance. Etonné, et même un peu scandalisé, il lui dit confidentiellement : « Mon Père, est-ce que vous ne voyez pas ce qu'on vous fait ? Loin de rejeter ces applaudissements et ces louanges, comme le

demande l'humilité chrétienne, il semble que vous les receviez avec complaisance. — Mon cher Frère, répondit le saint homme, je renvoie à mon Dieu tout l'honneur qu'on me fait; je me tiens dans la poussière de ma bassesse, et je m'abîme dans mon néant. Je suis comme ces figures de marbre ou de bois que les hommes admirent : elles n'en ressentent rien, elles n'en retiennent rien; toute cette admiration revient à ce qu'elles représentent et à celui qui les a faites. »

Aussi « l'humble François. » comme on l'appelle si souvent, aimait-il singulièrement, quand il pouvait se retirer dans le silence de la solitude, à méditer le néant de la créature et le tout de Dieu; il s'abîmait profondément dans la contemplation de cette double vérité, et y puisait des forces nouvelles pour demeurer fidèle à l'humilité et pour rendre au Seigneur tout l'honneur et toute la gloire du bien qu'il avait reçu de sa miséricorde.

Ce fut cette humilité d'adoration et d'amour qui lui valut son premier disciple, comme nous l'avons indiqué plus haut. Bernard de Quintavalle, qui croyait remarquer en ce jeune homme, généralement traité comme un fou, quelque chose d'extraordinaire et de divin, se résolut de l'éprouver par lui-même. Il l'invita un jour à dîner chez lui, et lui offrit en outre l'aumône de l'hospitalité. Afin de pouvoir l'observer de plus près, il lui avait fait préparer un petit lit dans sa propre chambre. Le soir étant venu, ils firent ensemble leur prière et se mirent au lit. Bernard feignit de s'endormir. Le bon François fut pris à cet innocent piège : lui aussi avait fermé les yeux, comme s'il dormait, afin de laisser le sommeil s'emparer de Bernard; et quand il crut que celui-ci ne le voyait plus et ne l'entendait plus, il se leva doucement et lentement, se mit à genoux, et, levant les bras et les yeux

vers le ciel, il dit et répéta pendant toute la nuit cette parole d'adoration et d'humilité : « *Deus meus et omnia !* Mon DIEU et mon tout ! »

Immuable et plongé dans l'admiration, Bernard ne bougea point, et laissa François s'anéantir ainsi de toute son âme devant la majesté de son DIEU. Seulement son jugement était fait ; et il savait à n'en plus douter, qu'il avait devant lui, non pas un insensé, mais un Saint, un vrai Saint.

Saint François s'humiliait sans cesse des vanités de sa jeunesse ; bien qu'il ait eu le bonheur de ne jamais commettre un seul péché mortel proprement dit, il pleurait ces légèretés comme eût pu faire un grand coupable. Tout pénétré de la sainteté et de la justice de DIEU, il se regardait toujours comme digne de tous les châtimens. Un jour, se trouvant avec le Frère Léon dans une solitude où il n'y avait point de livre d'heures pour réciter *Matines* : « Mon très-cher Frère, dit-il à son compagnon, il ne faut pas laisser passer ce temps qui est consacré au Seigneur, sans exalter son saint Nom, et sans confesser à ses pieds notre misère. Voici comment nous ferons. Je dirai : « O Frère François, tu as commis tant de péchés
« en la vie , que tu as mérité d'être précipité dans
« l'enfer. » Et toi, Frère Léon, tu me répondras : Il
« est vrai que tu mérites d'être au fond de l'enfer. »

Malgré sa répugnance, Léon promit d'obéir. Mais, quand il fallut répondre. il dit le contraire de ce qu'il avait promis. « Frère François, dit-il, DIEU fera par toi tant de bien, que tu iras en Paradis. »

« Mais, Frère Léon, lui dit François étonné, tu ne réponds pas comme il faut. Je vais dire un autre verset ; réponds bien, cette fois. Je dirai : « Frère François, tu
« as offensé DIEU par tant de mauvaises œuvres, que tu

« mérites toutes ses malédictions. » Et toi, tu répondras : « Oui, tu mérites d'être du nombre des maudits. » Léon le promit encore et sincèrement ; mais après que le bon Saint eut dit son verset en pleurant et en se frappant la poitrine, il ne put s'empêcher de répondre : « Frère François, DIEU te rendra tel, qu'entre tous ceux qu'il bénira, tu seras béni d'une manière toute particulière.

« Pourquoi ne réponds-tu pas comme je te le dis, et comme tu me le promets ? reprit vivement François de plus en plus surpris. Au nom de la sainte obéissance, je te commande de répéter les paroles que je vais te prescrire. Après que j'aurai dit : « O Frère François, « misérable homme ! toi qui as commis tant de péchés « contre le Père des miséricordes, penses-tu qu'il ait « pitié de toi ? En vérité, tu ne mérites pas qu'il te par- « donne, » Frère Léon, tu répondras aussitôt : « Non, tu « ne mérites aucune miséricorde. » Et néanmoins, le Frère Léon répondit cette fois encore : « DIEU, notre Père, dont la miséricorde surpasse infiniment les péchés, te les pardonnera tous, et te comblera de grâces. »

Pour le coup, saint François entra dans une sainte indignation. « Pourquoi, lui dit-il, as-tu osé transgresser ainsi le précepte de l'obéissance, et répondre, par trois fois, autrement que je ne te l'avais ordonné ? — Mon très-cher Père, lui dit doucement Frère Léon, DIEU m'est témoin que je me suis toujours proposé de répéter les paroles que vous m'aviez prescrites, mais il m'a mis sur les lèvres celles que j'ai prononcées, et c'est lui qui m'a fait parler comme il l'a voulu, malgré ma résolution. »

Le serviteur de DIEU, tout en admirant la chose, voulut faire une dernière tentative. « Tu répéteras au moins une fois, lui dit-il, ces paroles-ci : « O Frère François, petit « homme misérable, penses-tu que DIEU te fasse misé-

« ricorde après tous les péchés que tu as commis ? » Et le Frère Léon essayant de répéter, ne put dire autre chose que : « Oui, mon Père, DIEU, votre Sauveur, vous fera miséricorde, et il vous accordera de grandes grâces, il vous exaltera éternellement, et il vous admettra dans sa gloire, parce que *quiconque s'humilie sera exalté*. Pardonnez-moi de ne point dire ce que vous souhaitez : ce n'est pas moi qui parle, c'est DIEU qui parle en moi. »

Et les deux Saints, pleins de reconnaissance, s'entretenaient jusqu'au jour des miséricordes de DIEU envers les pauvres pécheurs.

Tel était ce véritable Frère-Mineur, ce Frère si grand devant DIEU et devant les hommes, et si petit, si vil à ses propres yeux. Dans une de ses extases, il laissa échapper un jour du fond de son cœur ce cri d'humilité, qui le résume tout entier : « O Seigneur, mon DIEU, mon Créateur et mon Sauveur, très-doux Amour ! qu'êtes-vous et que suis-je ? Vous êtes l'abîme de tout bien, et moi, je suis un misérable néant et le dernier des pécheurs ! »

XXI

De la pauvreté, de la simplicité et bonté de saint François.

De même que la grâce de DIEU revêtit, en saint François, la forme de l'humilité, de même cette sainte humilité se manifestait principalement en lui par l'esprit de pauvreté, c'est-à-dire par le détachement le plus entier, le plus absolu, le plus sanctifiant de toutes les choses de ce monde. Aussi, dans sa liturgie, la sainte

Église le proclame-t-elle « pauvre et humble, *Franciscus pauper et humilis*, » comme si ces deux paroles résumaient toute sa sainteté.

Ce fut par l'amour de la pauvreté de Jésus enfant et de Jésus crucifié, que la grâce de DIEU s'empara de lui, lorsqu'à l'âge de vingt-cinq ans il se convertit à la vie parfaite. Pour lui, la pauvreté évangélique fut la perle précieuse dont parle Notre-Seigneur ; et, comme il est dit dans la parabole, il quitta tout pour l'acquérir. Jamais avare n'aima l'or, jamais ambitieux n'aima la gloire, jamais voluptueux n'aima le plaisir, comme saint François aimait la pauvreté.

Dès que la grâce de JÉSUS-CHRIST eut pris possession de son cœur, il dit un adieu total à toutes les vanités, à tout le bien-être de ce monde ; il se revêtit de l'habit des pauvres, s'en alla nu-pieds et tête-nue, comme le dernier des pauvres. Jusqu'à la mort il ne porta qu'une vile tunique, et se refusa impitoyablement ce qu'il ne jugeait pas absolument indispensable. Parce qu'il s'estimait le dernier de tous, et parce qu'il voulait ressembler parfaitement à son bien-aimé Seigneur JÉSUS, il recherchait avidement toutes les privations capables de le détacher de la terre et de soi-même.

Pour sa nourriture, il préférait toujours ce qu'il avait mendié de porte en porte pour l'amour de DIEU. Il prenait toujours la plus humble, la plus misérable des cellules, et il avait une véritable horreur de tout ce qui sentait le luxe et le confortable, surtout dans les couvents de son Ordre. Il ne voulait pas même qu'on appelât la cellule qu'il occupait « sa cellule. » Un jour un Frère vint lui dire : « Mon Père, je viens de vous chercher à votre cellule. — Je ne l'occuperai plus, dit-il, puisque tu l'appelles *ma* cellule. »

Ses premiers compagnons les plus intimes lui entendaient dire souvent : « Je ne veux avoir à moi ni demeure, ni quoi que ce soit, car notre maître a dit : « Les renards ont des tanières, et les oiseaux des nids, mais le Fils de l'homme n'a point où reposer sa tête. »

La pauvreté évangélique était comme sa compagne bien-aimée et inséparable. C'est ce que le Seigneur voulut lui faire connaître par une belle vision. Un jour que François se rendait à Sienne, trois pauvresses parfaitement semblables et par la taille et par le visage, et par l'âge, apparurent devant lui, le saluèrent avec ces paroles : « Que la Dame-Pauvreté soit la bienvenue ! » et disparurent aussitôt. Les Frères qui accompagnaient François furent comme lui, témoins de la vision céleste, et comme lui, ils comprirent que Dieu lui donnait et leur donnait la pauvreté comme principale vertu religieuse. Ces trois femmes leur représentaient les trois vœux de religion : la pauvreté, la chasteté, l'obéissance ; leur humble et pauvre apparence leur faisait connaître que tout, dans la Règle et dans la sanctification de François et de ses Frères, devait être dominé par la pauvreté ; et enfin que c'était la pauvreté chaste et obéissante qui devait un jour les porter au ciel.

Un de ses soins était que ses Frères n'eussent rien à eux en propre, et que leurs couvents fussent toujours pauvres, petits et plus ou moins misérables. « Faites en sorte, leur disait-il, que la sainte pauvreté reluise parmi vous en toutes choses, principalement dans vos maisons ; et n'y demeurez pas comme étant chez vous, mais comme des étrangers et des voyageurs.

« La pauvreté, leur disait-il, est une vertu céleste qui agit en nous, et qui nous fait mépriser tout ce qu'il y a de périssable. Elle détruit tous les obstacles qui empêchent

l'âme de s'unir parfaitement à son DIEU. Par l'humilité et par l'amour, elle rend libres, comme de purs esprits, tous ceux qui la chérissent, et elle les détache si bien de tout, qu'ils peuvent aisément prendre leur essor vers le ciel. C'est un parfum si divin, que des vases vils et abjects, tels que nous sommes, ne méritent pas de le contenir. »

Et il ajoutait : « Sachez que la pauvreté est le trésor caché dans le champ de l'Évangile, le fondement et la base de notre Ordre, la voie spéciale du salut, le soutien de l'humilité, la mère du renoncement à soi-même, le principe de l'obéissance, la mort de l'amour-propre, la destruction de la vanité et de la cupidité, la gardienne de la chasteté, la racine de la perfection. »

Malgré sa bonté et sa douceur inaltérables, saint François reprenait avec une fermeté extraordinaire tous ceux de ses Frères qu'il voyait manquer à la pauvreté. Un bon novice qui s'était mis en tête qu'il serait préférable d'avoir un psautier à lui et de ne pas se servir de celui qui servait aux autres, vint à plusieurs reprises exprimer son désir à saint François. Le bon Saint, voyant là une dangereuse tendance à l'esprit de propriété, voulut donner une leçon à ce bon petit Frère. Il alla chercher une poignée de cendres, lui en frotta fortement la tête et le renvoya sans psautier.

L'innocence et la simplicité de saint François étaient encore un des caractères dominants et bien charmants de la grâce dont DIEU l'avait rempli. Sous ce rapport comme sous tous les autres, il était comme un homme à part, tout angélique. Sa vie l'attestait pour ainsi dire chaque jour.

Une fois, près de Sienne, il rencontra un jeune homme qui allait vendre des tourterelles vivantes. « Donne-moi, lui dit-il, ces innocents oiseaux, au lieu de les vendre à

des gens qui les tueraient. » Le jeune homme les lui ayant données, François les mit dans son sein, et leur parlant comme si elles l'entendaient : « Reposez en paix, dit-il, mes sœurs les tourterelles. Il se fera bientôt un grand miracle pour vous préparer des nids où vous pourrez croître et multiplier selon la volonté de votre Créateur. »

Il les porta ainsi jusqu'à son couvent de Ravacciano, près des murs de Sienne. Là, il enfonça son bâton en terre devant la porte, et le lendemain matin, à la vue des Frères et de tous les habitants du pays, le bâton était devenu un gros et grand chêne vert. Saint François y lâcha les tourterelles, en leur commandant, au nom de Dieu, d'y faire leur nid et d'y demeurer tranquillement ; et ces innocentes petites bêtes étaient si privées avec les Religieux, qu'elles venaient manger dans leurs mains. Dans les premières années du dix-huitième siècle, le chêne vert de saint François subsistait encore.

Quant au jeune homme, Dieu le récompensa grandement : François lui avait déclaré qu'il se ferait bientôt Frère-Mineur, et que, dans l'Ordre de la pauvreté évangélique, il trouverait le trésor de la gloire éternelle. Ce qui arriva, ce Religieux étant mort très saintement après avoir très-saintement vécu.

L'amour divin qui épurait ainsi le cœur de saint François lui donnait une tendresse mystérieuse pour toutes les créatures de Dieu, et, en particulier, pour les plus humbles et les plus inoffensives. C'est ainsi qu'il aimait singulièrement les petits oiseaux. « Leur chant, si simple et si joyeux, semble, disait-il, nous rappeler qu'il faut, sans nous lasser, chanter les louanges et la gloire du Créateur. »

Il se plaisait à faire remarquer dans les alouettes la couleur grise et cendrée de leur humble plumage. En les

voyant s'élever vers le ciel dès qu'elles avaient pris leur nourriture : « Voyez, disait-il avec attendrissement, comment elles nous apprennent à rendre grâces au Père céleste qui nous donne de quoi vivre; à nous contenter de peu de chose, à ne manger que pour sa gloire, à mépriser la terre, et à nous élever au ciel. » Et il prenait soin de ces petits oiseaux, autant qu'il pouvait.

Cette tendresse de cœur pour toutes les créatures était bien plus vive encore vis-à-vis des hommes, qui sont non-seulement des créatures, mais des enfants de DIEU. L'austérité extraordinaire de sa vie, l'indomptable fermeté qui le maintenait toujours dans les voies étroites de la mortification, de l'obéissance religieuse et de l'accomplissement des volontés de DIEU, loin de rétrécir son cœur, ne faisaient que le dilater. Une bonté parfaite dominait tout en lui, et un charme indéfinissable, qui provenait d'une douceur, d'une charité à toute épreuve, attirait à lui tous les cœurs. C'était la vivante image du très saint et très doux Sauveur.

XXII

**Comment saint François commandait aux animaux
et en était obéi.**

Le bienheureux François avait comme reconquis l'innocence primitive et la puissance royale du premier homme sur la nature. Les animaux eux-mêmes entendaient sa voix et semblaient comprendre ses ordres. Voyant un

jour près de la petite ville de Bevagna, un grand nombre de petits oiseaux de différentes espèces, il alla vers eux et leur dit : « Petits oiseaux, mes frères, écoutez la parole de DIEU. Vous avez grand sujet de louer votre Créateur. Il vous a couverts de plumes, vous a donné des ailes pour voler, vous a placés dans les régions de l'air qui sont si pures, et pourvoit à tous vos besoins sans que vous vous en mettiez en peine. »

Et pendant que l'homme de Dieu leur parlait ainsi, les oiseaux demeuraient immobiles, en silence, tournés vers lui ; et ceux qui se trouvaient sur des branches plus élevées baissaient la tête comme pour mieux l'entendre. C'était une chose merveilleuse que de voir la joie qu'ils semblaient témoigner par leurs mouvements : ils allongeaient leurs petits cous, battaient des ailes, ouvraient leurs becs, et regardaient fixement leur saint prédicateur, lequel allait et venait au milieu d'eux, les frôlant parfois de sa tunique, sans qu'aucun songeât à remuer ou à s'effrayer. Enfin il fit sur eux le signe de la croix pour les bénir, et leur permit de s'envoler ; ce qu'ils firent tous joyeusement. — Saint Bonaventure qui rapporte ce charmant miracle, en tenait tous les détails de plusieurs compagnons de saint François qui en avaient été les témoins oculaires. « Je suis un négligent, leur avait dit le Saint après avoir renvoyé les oiseaux. Depuis longtemps j'aurais dû prêcher aux oiseaux puisqu'il se montrent plus avides de la parole de DIEU que les hommes. »

Au sortir de Bevagna, le bon Saint entra dans le bourg d'Alviano pour y prêcher. Selon l'usage du pays, il y avait tout autour beaucoup de nids d'hirondelles. Ne pouvant se faire entendre à cause des cris et du bruit de ces oiseaux : « Hirondelles, mes sœurs, leur dit-il, il y a assez longtemps que vous vous faites entendre ; à moi

maintenant de parler. Ecoutez donc la parole de DIEU, et gardez le silence pendant que je prêcherai. »

Aussitôt comme si elles eussent compris, les hirondelles cessèrent de faire du bruit, et demeurèrent respectueusement en place jusqu'à la fin de la prédication. — Saint Bonaventure, qui rapporte également ce fait, ajoute que lorsqu'il professait, à l'Université de Paris, vers l'année 1250, la philosophie et la théologie, un étudiant qu'il connaissait, se trouvant un jour incommodé dans son étude par le gazouillement d'une hirondelle, dit en soupirant à ses compagnons : « En voici une de celles qui interrompit le bienheureux François dans son sermon et qu'il fit taire. » Puis, élevant la voix, il apostropha l'hirondelle en ces termes : « Au nom du grand serviteur de DIEU saint François, je te commande de te taire et de venir à moi. » Et se taisant aussitôt, l'hirondelle vint se poser dans la main du jeune homme. Stupéfait et comme ahuri, il n'eut pas même la pensée de la retenir ; elle s'envola, et depuis lors le jeune étudiant n'en fut plus jamais importuné.

Ce pouvoir surnaturel de saint François sur les animaux l'accompagna toute sa vie ; et chacun connaît l'histoire aussi prodigieuse qu'authentique du fameux loup de Gubio, en Ombrie, lequel, après avoir jeté la terreur dans la ville et tout à l'entour, fut amené un beau jour par saint François au milieu de la place publique, au grand ébahissement de toute la ville. François le tenait doucement par sa pauvre corde, qu'il lui avait passé au cou, sans que le féroce animal eût opposé la moindre résistance. En présence de tous les habitants, il fit avec le loup une convention, que l'animal parut comprendre et accepter, s'agenouillant et inclinant la tête par trois fois. « Frère loup, lui avait dit le Saint, les habitants de cette ville te

nourriront ; et toi, en échange tu ne feras plus de mal à personne. » Et pendant deux ans qu'il vécut encore, le loup de Gubio vint, chaque jour, manger tranquillement dans la ville, sans inquiéter aucunement ni les habitants ni leurs troupeaux. — La mémoire de ce prodige, véritablement inouï, s'est perpétuée jusqu'à nos jours à Gubio et dans toute l'Ombrie ; et, j'ai vu moi-même, en 1842, à Gubio, la place publique où il a eu lieu. Une fresque très ancienne le représente dans toute sa naïveté.

A Assise, on donna un jour à François une petite brebis, qu'il accepta volontiers à cause de l'innocence et de la simplicité dont cette humble créature de Dieu est le symbole. En la confiant à ses Frères de Notre-Dame des Anges, il lui dit : « Petite brebis, ma sœur, il faut que tu assistes, toi aussi, aux louanges de DIEU, mais sans incommoder les Frères. Avec eux, tu te rendras à l'Office, et tu prendras garde de les troubler dans leurs prières. »

La brebis obéit : et lorsque les Religieux allaient au chœur reciter l'Office, elle allait d'elle-même à l'église, se mettait au pied de l'autel de Notre-Dame des Anges, pliait ses petites pattes de devant, et faisait des bêlements pleins de douceur, comme pour rendre ses hommages à la Très-Sainte-Vierge. Elle en faisait autant pendant la Messe, au moment de l'Élévation. Et la fidèle petite brebis continua, sa vie durant, en présence de tous, le bel office que lui avait confié le grand serviteur de DIEU.

Quatre ans avant sa mort, saint François étant à Rome, avait toujours avec lui un beau petit agneau, en mémoire de l'Agneau de Dieu qui a voulu être immolé pour nous. Lorsqu'il dut quitter Rome, il confia son agneau à la sainte Dame nommée Jacqueline, qui s'était toujours montrée si charitable pour lui et pour ses Frères. Le petit animal semblait avoir été formé à la piété par le saint homme : il

suivait dame Jacqueline à l'église, y demeurait et en revenait avec elle, sans jamais la quitter. Si quelque matin, elle était moins diligente à se lever, il allait à son lit, bêtait, frappait de la tête, et avait l'air de l'avertir, par d'autres petits mouvements, d'aller promptement servir DIEU. La Dame admirait et chérissait l'agneau de saint François ; elle le regardait comme une sorte de petite relique vivante de son bienheureux Père, « et, dit saint Bonaventure, comme un de ses disciples, devenu pour elle un maître et un modèle. »

XXIII

Quelques autres beaux exemples de ce pouvoir surnaturel de saint François.

Les plus petites choses élevaient à DIEU le cœur de saint François, et il s'en servait pour faire la même impression sur celui de ses disciples. Un jour, une petite cigale vint à chanter sur un figuier, tout prêt de sa cellule. Il l'appela ; elle vint aussitôt, et il la fit chanter sur sa main ; et toutes les fois qu'il le voulait, elle recommençait. Au bout de huit jours, il dit à ses compagnons : « Donnons-lui congé ; il y a assez longtemps qu'elle nous excite à louer DIEU. » Au même moment, la petite cigale s'envola, et ne reparut plus.

Une autre fois, c'était en voyage, comme il allait prendre sa pauvre réfection avec Frère Léon, son compagnon de prédilection, il se sentit intérieurement rempli de célestes consolations au chant d'un rossignol. « Frère Léon,

dit-il, chante donc les louanges du Seigneur alternativement avec ce petit oiseau. » Et comme le bon Frère Léon s'en excusa sur sa mauvaise voix, François, tout transporté d'amour de Dieu, se mit à répondre au rossignol, et continua ainsi jusqu'au soir, où il fut obligé de cesser, avouant avec une sainte envie que le petit oiseau l'avait vaincu. Il le fit venir sur sa main, le loua d'avoir si bien chanté, lui donna à manger, et ce ne fut que sur son ordre et après avoir reçu sa bénédiction, que le rossignol s'envola.

Non seulement les animaux obéissaient surnaturellement à saint François, mais encore ils lui témoignaient à leur manière de l'affection et de la joie.

Allant à Sienne, le serviteur de Dieu passa un jour près d'un troupeau de brebis qui paissaient dans un champ. Selon sa charmante coutume, il les salua, pour l'amour de Dieu, avec un air de bonté. Aussitôt les brebis, les béliers, les agneaux laissant là leur pâturage, vinrent à lui, levèrent la tête, et lui firent fête comme ils purent, à la grande admiration des bergers, ainsi que des compagnons du bon Saint.

Les animaux privés et domestiques n'étaient pas seuls à subir cette miraculeuse influence de saint François. Des chasseurs lui offraient parfois des levrauts et des lapins qu'on avait pris en vie; on les mettait à terre, et, loin de fuir, ils allaient se jeter entre ses bras. Il avait beau les remettre en liberté, ils demeuraient toujours avec lui; et, pour s'en débarrasser, il était obligé de les faire porter au loin, dans la campagne, par quelqu'un de ses Frères.

Sur le bord du lac de Riéti, un pêcheur lui donna un oiseau de rivière vivant. François l'accepta avec sa bonté ordinaire, le tint quelque temps dans ses mains, et voulut ensuite l'exciter à s'envoler. Ce fut en vain. Alors saisi

d'un transport de reconnaissance et d'amour de Dieu, il leva les yeux au ciel, et demeura plus d'une heure dans une oraison extatique. Étant revenu à lui, il commanda doucement à l'oiseau sauvage de s'en aller louer le Seigneur, et lui donna sa bénédiction. Aussitôt le petit animal parut tout joyeux, battit des ailes et prit l'essor.

Sur ce même lac, un batelier lui présenta un jour un grand poisson qu'il venait de prendre, François le garda quelque temps entre ses mains, puis il le remit à l'eau. Au lieu de se sauver, le poisson demeura au même endroit, jouant dans l'eau, en sa présence, comme si par affection il ne pouvait le quitter. Il ne plongea tout à fait qu'avec la permission et la bénédiction du saint homme.

Un autre jour que François était malade à Sienne, un bon gentilhomme lui envoya, à titre d'aumône, un faisan que l'on venait de prendre tout vivant. Dès que le faisan vit le Saint et entendit sa voix, il s'affectionna tellement à lui, qu'il ne pouvait plus souffrir d'en être séparé. Plusieurs fois on le porta dans les vignes pour lui rendre la liberté, mais toujours, d'un vol rapide, il revenait au bienheureux Père. On le confia aux soins d'un ami qui venait souvent voir le Saint malade : tant qu'il y fut, il refusa toute nourriture. On le rapporta, et dès qu'il vit François, il donna toutes sortes de marques de joie, et se mit à manger avec avidité.

Et ces merveilles accompagnèrent, comme nous l'avons dit, saint François d'Assise pendant toute sa vie, DIEU voulant rendre ainsi un témoignage continuel et public de la très sainte et toute céleste innocence de vie de son bien-aimé serviteur. Lorsque, pour la première fois, il se rendit sur le Mont-Alverne, en Toscane, pour s'y mettre en retraite, les Frères qui l'accompagnaient virent une quantité de petits oiseaux arriver à lui, l'entourer de

tous côtés, se poser sur sa tête, sur ses épaules, sur sa poitrine et dans ses mains, témoignant en quelque sorte, de leurs petits becs et de leurs ailes, la joie que leur causait son arrivée ; et, par ce gracieux miracle, le Seigneur, qui devait opérer en lui de si grandes choses, invitait François et ses compagnons à se fixer sur cette montagne prédestinée.

Plus tard, deux ans avant sa mort, lorsqu'il y revint et y reçut les Stigmates, comme nous le raconterons tout à l'heure, les oiseaux de la montagne lui firent la même fête ; et un faucon, par un instinct surnaturel, s'attacha singulièrement à sa personne. Il se fit comme le petit veilleur de nuit du Bienheureux : quand approchait l'heure à laquelle François se levait pour prier la nuit, l'oiseau fidèle ne manquait point de venir chanter et faire du bruit à sa porte ; et lorsque les infirmités du Saint étaient plus grandes qu'à l'ordinaire, le faucon ne venait l'éveiller que vers le lever du soleil et encore ne chantait-il qu'à demi-voix.

En rapportant ces ravissants miracles, dont l'authenticité absolue a été certifiée par les plus vénérables témoins oculaires, le grand Docteur séraphique saint Bonaventure rappelle d'abord que, dans l'Écriture et dans les Actes des martyrs et des Saints, on trouve divers exemples de ce souverain domaine des serviteurs de Dieu sur les animaux ; puis, il en donne la raison, qui est très-belle. « Toutes les créatures étaient soumises à saint François, dit-il, parce que saint François avait entièrement soumis sa chair à son esprit, et son esprit au Seigneur. » Or, c'est dans cette double soumission parfaite que se retrouve l'ordre primitif de l'état d'innocence, où toutes les créatures étaient soumises au premier homme. La grâce de Notre-Seigneur abondait et surabondait tellement en

saint François, qu'elle l'avait rétabli, en partie du moins, dans l'état d'innocence, réalisant en lui l'oracle du Fils de DIEU : « En vérité, en vérité, je vous le dis, les miracles que je fais, quiconque croit en moi les fera aussi, et il en fera de plus grands encore. »

Saint François tout transformé en JÉSUS-CHRIST par une foi, une espérance et une charité parfaites, par une mortification totale et une prière continuelle, par une humilité consommée et par la douceur même du Sauveur, n'opposait pour ainsi dire aucun obstacle aux opérations divines de JÉSUS en lui : et JÉSUS, Seigneur tout-puissant et tout bon, opérait par lui ces touchants miracles,

O Seigneur, quand vivrez-vous ainsi pleinement en nous, vos pauvres serviteurs, indignes enfants de saint François, votre vrai disciple ? Augmentez notre foi, ô doux Sauveur, et unissez-nous à vous de plus en plus par les liens de votre divin amour, par l'humilité, la pauvreté et l'innocence.

XXIV

Le bienheureux Père saint François sur le Mont-Alverne.

Saint François s'achemina donc vers sa solitude privilégiée du Mont-Alverne, pour s'y retremper dans la sainteté du divin amour. Son âme soutenait son corps, exténué, comme nous l'avons dit, par les jeûnes, les veilles, la prière continuelle, et d'incessantes maladies. L'amour de JÉSUS crucifié dévorait son âme et jusqu'à sa chair.

C'était quelques jours avant la Nativité de la Vierge

MARIE, en l'année 1224. François voulait faire sur l'Alverne son grand jeûne habituel en l'honneur de l'Archange saint Michel. Il y fut accompagné par quelques-uns de ses Religieux, entre lesquels son cher secrétaire, Frère Léon, à qui il se confessait habituellement. On vénère encore aujourd'hui, au Mont-Alverne, devenu un célèbre pèlerinage, les lieux qui furent témoins de ce que nous allons dire.

François choisit sur la montagne, en guise de cellule, une excavation de rocher très solitaire. où l'on montre aux pèlerins le lit de pierre sur lequel il s'étendait pour prendre un peu de repos. Il s'y enferma et demanda tout d'abord à son DIEU de lui faire connaître ce qu'il attendait de lui pendant ces jours de retraite et de mortification, et de quel côté il devait tourner les efforts de son amour, ne voulant jamais faire sa propre volonté, mais uniquement celle de son bon Maître. Et il passa ainsi toute la nuit en oraison.

A l'aube du jour, le Saint sortant de sa contemplation, vit venir à lui, comme nous le disions plus haut, une multitude de petits oiseaux, qui l'entourèrent, se mirent à chanter joyeusement les uns après les autres, et qui, après avoir ainsi fait à leur façon leur prière du matin, s'envolèrent, le laissant tout ravi de joie en son DIEU. Et il entendit une voix céleste qui lui dit : « François, ce que tu viens de voir et d'entendre, est le présage d'une très-grande faveur que DIEU veut le faire en ce lieu. » Et aussitôt il sentit son cœur se dilater d'une manière extraordinaire sous l'action divine, et tout son intérieur fut comme rempli de dons spirituels.

Notre-Seigneur opérait en lui d'une manière incessante et très-intime. Il l'embrasait de désirs de plus en plus ardents pour la croix et pour le ciel. Ces opérations di-

vines qui ravissaient son âme, ravissaient également son corps, et l'élevaient souvent en l'air en proportion de leur véhémence.

Le bienheureux Frère Léon atteste l'avoir vu plusieurs fois s'élever ainsi miraculeusement à cinq ou six pieds, demeurant longtemps suspendu entre le ciel et la terre; Frère Léon s'approchait alors, lui baisait les pieds, les arrosait de ses larmes, avec une ferveur facile à comprendre. « Mon Dieu, s'écriait-il, par les mérites de ce saint homme, soyez propice à un pauvre pécheur comme moi, et daignez me communiquer quelque peu de votre grâce. »

D'autres fois, François se trouvait enlevé jusqu'à la hauteur des plus grands arbres de la montagne; et même, à de telles hauteurs, qu'on ne pouvait plus le voir. Quand Frère Léon, qui le suivait du regard, le perdait de vue, il se prosternait la face contre terre, et priaît à l'endroit où il l'avait vu s'élever.

Notre-Seigneur voulait manifester aux disciples de saint François, et, par eux, à toute l'église, la vie angélique que menait son grand serviteur, et préparer par ces prodiges répétés le prodige inoui des sacrés Stigmates qu'il allait accomplir en lui.

Depuis, saint François confessa, dans l'intimité, à ses compagnons que, pendant ces longues extases, tout perdu en l'amour de son Jésus crucifié, il lui demandait instamment d'être tout transformé en lui, et de passer tout entier en ses douleurs. Par révélation, il avait appris qu'en récompense de sa fidélité à suivre et à imiter parfaitement la vie et les actions de son Sauveur, il lui serait donné de lui devenir semblable en son crucifiement et en ses douleurs. Mais le bienheureux Père ne comprenait pas alors de quoi il s'agissait. Croyant que Dieu lui pro-

mettait la grâce du martyr après laquelle il avait tant soupiré, il s'anima d'une ferveur nouvelle et se perdit tout entier, pour ainsi dire, dans le saint amour de JÉSUS-CHRIST.

Une des nuits suivantes, Frère Léon étant venu, selon sa coutume, à minuit porter à saint François l'*Invitatoire* des Nocturnes, il s'approcha de la caverne que le Saint s'était choisie pour sa cellule, et dit à haute voix : « *Domine, labia mea aperies* ; Seigneur, ouvrez mes lèvres, et ma bouche chantera vos louanges. » N'entendant pas la réponse, Léon eut la curiosité de s'avancer et de regarder entre les planches qui servaient de porte : la caverne était tout éclatante de lumière ; une flamme très-pure et très-ardente rayonnait du haut du ciel sur la tête de saint François ; et Léon entendit, sans en comprendre le sens, des voix qui semblaient faire des demandes et des réponses. Humblement prosterné, François répétait avec amour ces paroles : « O mon DIEU et mon très-doux Seigneur, qu'êtes-vous ? Et moi, que suis-je, sinon un pauvre ver de terre et votre indigne serviteur ? » Il le vit ensuite se relever et mettre, à trois reprises, la main dans sa poitrine, et l'étendre chaque fois vers la flamme mystérieuse.

La lumière vint à disparaître ; les voix se turent ; et le bon Frère Léon, ne voyant et n'entendant plus rien, voulut se retirer doucement et sans bruit. Mais le Père saint François l'avait entendu ; il l'appela : « Frère Léon, lui dit-il, pourquoi as-tu cherché à savoir ce qui devait rester secret ? » Frère Léon s'excusa comme il put ; et ayant obtenu son pardon : « De grâce, Père François, ajouta-t-il, pour la plus grande gloire de DIEU, expliquez-moi ce que vous avez vu. Qu'est-ce que c'était que cette brillante flamme, cette lumière, ces voix ? »

Le bon Saint y consentit avec sa simplicité habituelle. « Frère Léon, lui dit-il, cette flamme que tu as vue, c'était l'Esprit-Saint. Dans sa bonté infinie, DIEU m'a révélé beaucoup de mystères, et a daigné me communiquer une très-haute connaissance de lui-même. Ravi d'admiration, je n'ai pu retenir le cri que tu as entendu. « Qu'êtes-vous, « Seigneur ? et moi, que suis-je ? » Car rien ne m'a fait si bien comprendre l'abîme de mon néant et de ma misère, que de contempler, bien que de loin et sous des voiles, les merveilles des perfections de DIEU.

« Comme j'étais dans cette contemplation du tout de DIEU et du néant de la créature, il a plu à mon Seigneur de me commander de lui offrir quelque chose, en échange de tous les biens que j'avais reçus de lui. « Hé ! Seigneur, lui ai-je dit, ma pauvreté est si grande, que, sauf cette misérable robe qui me couvre, je n'ai rien au monde, vous ayant fait depuis longtemps le sacrifice et de mon âme et de mon corps. » Le Seigneur m'a dit alors : « Mets la main dans ton sein, et donne-moi ce que tu y trouveras. » Ce qu'ayant fait, je fus très-surpris d'y trouver une belle et grande pièce d'or ; et je la lui donnai aussitôt. Une seconde fois, puis une troisième, le Seigneur me fit la même demande, et je trouvai successivement deux autres magnifiques pièces d'or à lui offrir. Voilà ce que j'ai fait, Frère Léon, lorsque tu m'as vu étendre le bras dans la flamme divine.

« Stupéfait, et rendant grâces à mon doux Sauveur de ce qu'il me donnait ainsi le moyen de lui offrir quelque chose, je lui ai demandé ce que signifiaient ces trois pièces d'or, que j'avais ainsi miraculeusement trouvées dans la poitrine. « Ce sont, me dit-il, les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, fidèlement gardés par les vrais Religieux ; et puis, ce sont les trois Ordres

que tu as institués pour mon amour et sous l'inspiration de mon Esprit. »

« Et le Seigneur ajouta : « En échange de ce que tu m'as donné, je te promets trois choses : la première c'est que j'aimerai et assisterai très spécialement tous ceux qui deviendront tes enfants ; la deuxième, c'est que je bénirai et favoriserai tous ceux qu'ils aimeront ; la troisième, c'est que les trois Ordres dont je t'ai fait le père, subsisteront jusqu'à la fin du monde. »

Après ce récit, saint François congédia Frère Léon, lui défendant de chercher désormais à voir ce qui se passait entre Dieu et lui.

XXV

L'Impression des Stigmates.

Le 13 septembre, veille de l'Exaltation de la sainte Croix, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST voulut parachever par un dernier trait la parfaite sainteté des dispositions de son serviteur, avant de lui donner celle grâce inouïe de la stigmatisation qui devait faire de saint François une merveille unique et absolument incomparable.

Pendant que le Saint était en oraison, toujours sur le Mont-Alverne, un Ange lui apparut tout resplendissant de lumière et lui dit : « François, veux-tu accepter tout ce que Dieu se prépare à opérer en toi ? — Je suis prêt à tout, répondit le bienheureux Père ; je suis prêt à accomplir en tout sa sainte volonté, pourvu qu'il daigne m'assister de sa grâce. Bien que je ne sois qu'un serviteur inutile, in-

digne que mon DIEU pense à moi, cependant je suis tout à ses ordres, et le prie de faire en moi et de moi tout ce qu'il voudra. » Il croyait alors, comme nous l'avons dit, qu'il s'agissait pour lui de la grâce du martyr.

Le lendemain, 14 septembre, à l'aube du jour, saint François étant en prière, tout embrasé d'amour dans une haute contemplation des miséricordes de son Sauveur crucifié, et tout transformé intérieurement en lui par la conformité de son cœur avec le Cœur sacré de JÉSUS, il vit descendre vers lui, d'un vol rapide, un Ange du ciel, semblable au Séraphin à six ailes du Prophète Isaïe. Ces ailes étaient de feu et de flammes, tellement embrasées et éblouissantes, qu'elles rayonnaient de splendeur.

L'apparition céleste s'approcha du Bienheureux, qui aperçut, au milieu des six grandes ailes de feu, l'image de son JÉSUS crucifié. Les deux bras du Sauveur étaient étendus et cloués, comme jadis sur la croix; également ses deux pieds; et au-dessus de sa tête s'élevaient, croisées par leurs extrémités, les deux ailes supérieures, tandis que les inférieures se croisaient par en bas, au-dessous des pieds; les deux autres s'agitaient à droite et à gauche, dépassant les mains comme pour voler et soutenir dans les airs la divine apparition.

A cette vue, l'âme de François fut ravie tout entière d'un amour et d'une compassion impossibles à décrire. La joie et la douleur la remplissaient tour à tour : la joie des Anges et des Bienheureux, parce que c'était JÉSUS, l'Amour du ciel et de la terre, JÉSUS, la béatitude, la lumière et la joie de l'éternité; la douleur, parce que c'était JÉSUS crucifié, JÉSUS, tel qu'il était au Calvaire, avec les terribles clous du crucifiement et avec le cœur percé par la lance. François s'étonnait de cette union de la gloire céleste et des opprobres du Calvaire, se deman-

dant comment l'infirmité des souffrances apparaissait ainsi sous la figure d'un Séraphin immortel, impassible et glorieux.

Jésus lui fit connaître par sa parole intérieure que ce n'était point par le martyre et le crucifiement de la chair qu'il voulait opérer en lui la grâce qu'il lui avait annoncée, mais bien par un crucifiement spirituel, qui, de son esprit et du sien, ne ferait plus qu'un seul esprit, et qui l'établirait jusque dans sa chair mortelle, dans un véritable état de victime et de martyr.

La vision céleste dura quelque temps encore, et, en disparaissant, elle laissa dans l'âme de François une ardeur toute séraphique, en même temps que ses rayons enflammés imprimaient miraculeusement dans sa chair la ressemblance des cinq plaies et des clous du céleste Crucifié.

En effet, par un acte de sa toute-puissance créatrice, Jésus fit apparaître aux mains et aux pieds du Bienheureux quatre gros clous semblables à ceux que François venait de révéler dans l'apparition divine ; et, à son côté droit, une large plaie béante, correspondant à celle du crucifix.

Ce n'étaient pas seulement des plaies, des ouvertures faites par des clous ; c'étaient des clous formés de la chair même du Saint, et il n'y avait point de solution de continuité dans la peau dont ils étaient recouverts et qui était la même que celle des mains et des pieds.

Ces clous miraculeux étaient durs et couleur de fer ; la tête en était large et arrondie ; les pointes, qui dépassaient de beaucoup le dessus des mains et la plante des pieds, étaient recourbées et comme rabattues. Ils étaient mobiles ; de sorte qu'en appuyant d'un côté, on les faisait ressortir de l'autre. Du côté des pointes, sur les mains et

sous les pieds, il y avait, entre les clous et la chair, l'espace d'un doigt. Aussi, à partir de ce jour, le pauvre Saint ne pouvait-il plus pour ainsi dire se tenir sur ses pieds, sans éprouver une grande souffrance. Un sang pur distillait incessamment de ces cinq plaies miraculeuses. surtout de celle de son côté, qui était large, avec des bords relevés, et dont la chair était couleur de rose.

Pour cacher aux regards cette merveille capable de lui attirer tant d'honneurs, François enveloppa désormais ses mains et ses pieds de pauvres langes, et s'ingénia de mille manières pour dérober, même à ses Frères, la vue de ses Stigmates. Il ne les montra qu'à un très petit nombre d'intimes, entre autres à sa chère fille sainte Claire d'Assise, qui l'aidait à les cacher et à en tempérer la douleur.

On conserve encore aujourd'hui, à Assise, une feuille de parchemin qu'elle lui donna un jour pour empêcher la plaie de son côté de maculer sa tunique par une effusion de sang plus abondante que d'habitude ; une espèce de cataplasme qu'elle lui fit elle-même une autre fois, et qu'il lui rendit tout imprégné de son sang ; enfin, des sandales en étoupes, qu'elle confectionna également de ses propres mains, afin d'atténuer, quelque peu, pour son cher père en JESUS-CHRIST, les douleurs de la marche. — Ce cataplasme de sainte Claire répand continuellement un parfum surnaturel, qui ne ressemble à aucun parfum terrestre, et qui, les jours de fête, augmente sensiblement d'intensité et de suavité. Il est conservé dans un beau reliquaire d'argent massif, donné jadis par saint Charles Borromée, lequel avait été nommé par le Saint-Siège Protecteur de l'Ordre des Frères-Mineurs.

Saint-François donc, ayant fini son carême en l'honneur de saint Michel Archange, tout brûlant d'amour et

portant dans son cœur les ardeurs mêmes du Cœur de Jésus, descendit comme tout transfiguré de sa solitude du Mont-Alverne, pour rejoindre ses fidèles compagnons. Voyant bien qu'il ne pourrait leur céler longtemps sa glorieuse et douloureuse stigmatisation, il les réunit et leur demanda, comme en parlant d'un autre, ce qu'il y avait à faire en pareil cas pour sauvegarder la sainte humilité. Mais les Frères ne furent pas dupes de ce pieux manège; et l'un d'eux, le Frère Illuminé, qui l'avait accompagné en Egypte, lui dit, en le voyant tout hors de lui-même et à moitié en extase : « Père bien-aimé, les faveurs extraordinaires que DIEU accorde parfois à ses grands serviteurs, sont pour le salut de tous, aussi bien que pour leur sanctification personnelle. Ne retenez donc point la lumière sous le boisseau. Ayant eu une grande révélation de DIEU, vous seriez ingrat au Seigneur de vouloir cacher ce qu'il a opéré en vous pour le salut du monde. »

Saint François reçut cette parole comme de la bouche même de DIEU, et il raconta fort humblement la vision qu'il avait eue, l'impression des Stigmates qui l'avait suivie, et plusieurs autres choses très sublimes et divines; le tout, sous le sceau du secret, du moins tant qu'il vivrait. Il ajouta : « Celui qui m'est apparu, m'a révélé des choses que, de ma vie, je ne découvrirai à personne. »

Le bienheureux Frère Léon, qui, en sa qualité plus intime de secrétaire et de confesseur, fut admis par saint François à panser et à soigner tous les jours les Stigmates sacrées, les contempla tout à son aise, et en a rendu témoignage. Il changeait les linges, à mesure qu'ils s'imprégnaient de sang; et il mettait de la charpie entre les clous et la chair, ce qui donnait chaque fois au pauvre

Saint l'occasion de souffrir d'incroyables douleurs, que dominait toujours sa merveilleuse et angélique patience. Néanmoins, François ne voulut point qu'on y touchât le vendredi, afin qu'en ce jour de la Passion, il pût souffrir comme JÉSUS, sans soulagement aucun.

Frère Rufin, lui aussi l'un des premiers bienheureux compagnons de saint François, avait eu le bonheur de voir maintes fois les Stigmates des mains et des pieds; et il désirait ardemment voir aussi la plaie du côté. Plus d'une fois, il l'avait sentie et touchée de l'extrémité de ses doigts, pendant qu'il rendait au Saint quelques petits offices d'infirmier, lui faisant sur la poitrine des onctions prescrites par le médecin. Il mourait d'envie de la contempler, pour sa consolation. Sachant que le bon Père François ne pouvait rien refuser de ce qu'on lui demandait pour l'amour de Notre-Seigneur, il lui dit un jour : « Père François, au nom et pour l'amour de JÉSUS-CHRIST, donnez-moi votre tunique pour la mienne. » Le Saint y consentit; et aussitôt, sans y penser autrement, il enleva sa pauvre tunique, donnant ainsi au bienheureux Rufin le loisir de contempler un instant la plaie sanglante, semblable à une large rose épanouie, que le divin amour avait faite à son flanc droit.

Nous aussi, enfants de saint François, vénérons et baisons en esprit, avec une religion profonde, les plaies de JÉSUS imprimées dans le corps de notre Père séraphique, et demandons au Sauveur de nous communiquer les sentiments de ces premiers Frères-Mineurs, si purs, si parfaits, si évangéliques, lorsqu'ils contemplaient les mains, les pieds, le côté percés du Serviteur de DIEU.

XXVI

**Comment le Saint-Siège Apostolique
a reconnu et proclamé la vérité des Stigmates
de saint François.**

Le Pape Alexandre IV, qui, dans sa jeunesse, avait eu le bonheur de vivre et de converser avec saint François, avait également vu de ses yeux et touché de ses mains les Stigmates du Saint, ainsi que le rapporte en ces termes saint Bonaventure. « Le Souverain-Pontife Alexandre, prêchant un jour au peuple en présence d'un grand nombre de nos Frères et de moi-même, affirma que, pendant la vie de saint François, il avait vu de ses propres yeux ces vénérables Stigmates. »

Et le même Pontife voulut confirmer solennellement par une Bulle la vérité des Stigmates de notre bienheureux Père, disant entre autres, « qu'une main céleste imprima sur le corps du saint homme pendant qu'il vivait les admirables marques de la Passion du Sauveur; des yeux très attentifs ont vu, et des mains très sûres ont senti que, dans ses mains et dans ses pieds, il y avait très certainement des clous bien formés, soit de sa propre chair, soit d'une autre substance nouvellement produite. Le Saint s'efforçait de les cacher, pour éviter la gloire qui lui en serait revenue de la part des hommes. Après sa mort, chacun put voir à son côté une plaie qui

n'était point faite de main d'homme, et qui était semblable à celle du Sauveur ; cette plaie, que le Bienheureux porta assez longtemps pendant sa vie, était fraîche et vermeille ; et le sang qui en coulait fit qu'elle ne pût rester caché aux yeux de ses Frères qui avaient plus de familiarité avec lui.

« Il y a longtemps que Nous avons une parfaite connaissance de la réalité des Stigmates de saint François, DIEU Nous ayant fait la grâce d'avoir eu une étroite liaison avec ce saint homme, lorsque Nous étions de la Maison du Pape Grégoire IX, Notre Prédécesseur. »

Et le Pape, en terminant sa Bulle, enjoint et commande à tous les Évêques et Prélats du monde d'apprendre à leurs peuples à révéler ce grand et merveilleux Saint, et, en particulier, le miracle des Stigmates qu'il a reçus pour la conversion et l'édification du peuple chrétien tout entier.

Pour l'Espagne, il fit plus encore. Ayant appris que quelques ecclésiastiques et Religieux, hostiles à la gloire de saint François, ne craignaient pas d'effacer, sur les portraits du Saint, la représentation des Stigmates, sous prétexte que le miracle n'était point avéré, Alexandre IV enjoignit aux Évêques de poursuivre les coupables, déclarant que « tous ceux qui effaceront ou feront effacer les Stigmates des images de saint François, et qui publieront qu'il ne les a jamais eus, de quelque condition qu'ils soient, et quelque rang qu'ils tiennent, seront, par le fait même, liés d'excommunication, et ne pourront en être déliés qu'ils ne viennent se présenter au Siège-Apostolique. »

Avant Alexandre IV, le vénérable Pontife, Grégoire IX, ce même Cardinal Ugolini, qui fut le premier Protecteur des Frères-Mineurs, avait pris la défense de son cher saint

François et de ses Stigmates avec une vigueur non moins apostolique. Ayant su qu'en Allemagne un Frère-Prêcher avait osé, on ne sait pourquoi, attaquer la réalité du miracle des Stigmates, le saint Pape ordonna immédiatement à son Provincial de « le suspendre de la prédication et de le Lui envoyer à Rome, pour y être puni comme il l'avait mérité. »

Et un certain Évêque d'Olmütz ayant dit, dans une Lettre pastorale, que, par respect pour JÉSUS-CHRIST crucifié, on ne devait point représenter saint François avec les Stigmates de la Passion, Grégoire IX lança publiquement contre lui un Monitoire, le taçant sévèrement de sa témérité. « DIEU, dit le saint Pape, a voulu honorer de l'impression des Stigmates le Bienheureux François, qu'il chérissait. Ces Stigmates ont été véritablement imprimés dans sa chair. Donc, Nous vous ordonnons et mandons, en vertu de l'obéissance, de ne rien entreprendre désormais qui puisse irriter la majesté divine et déplaire au Saint-Siège. N'ayez pas la hardiesse de répandre davantage des faussetés contre le privilège des Stigmates, accordé par la bonté de DIEU pour la gloire de son Serviteur; mais au contraire, appliquez-vous soigneusement à le rendre célèbre en Allemagne, comme il l'est dans les autres pays, vous persuadant bien que le saint homme a été honoré de ces Stigmates pendant qu'il vivait: que plusieurs personnes les ont vus, quoiqu'il s'efforçât toujours de les cacher par le mépris qu'il faisait des louanges humaines, et par son attention à contempler les choses célestes; et qu'enfin lorsqu'il quitta cette vie pour aller au ciel, ils furent exposés aux regards de tout le monde. » — La Lettre Apostolique porte la date du 31 mars 1237, onze ans après la mort de saint François.

Depuis lors, nul n'osa plus s'inscrire en faux contre

l'incomparable miracle de l'impression des Stigmates ; et l'humble et pauvre saint François put jouir pleinement, dans toute l'Église, du trésor dont Notre-Seigneur l'avait doté, seul entre tous les Saints, sur le Mont-Alverne.

A sa gloire, nous rapporterons cependant ici un dernier acte du Siège-Apostolique qui résume tous les autres. C'est une Bulle adressée à tous les fidèles d'Allemagne par le même Pape Grégoire IX. A cette époque, en effet, le bon Père saint François ne trouvait guère de contradicteurs que dans ce malencontreux pays.

« Nous croyons inutile, dit le Souverain-Pontife, de vous exposer dans ces Lettres les grands mérites qui ont conduit à la céleste patrie le glorieux Confesseur saint François, puisqu'il n'y a guères de fidèles qui n'en soient informés. Mais Nous avons jugé qu'il convenait de vous instruire tous plus particulièrement de la merveilleuse et singulière faveur dont il a été honoré par Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. gloire et splendeur des Saints. C'est qu'il a reçu par une vertu divine, pendant sa vie, les Stigmates aux mains, aux pieds et au côté, lesquels y sont demeurés après sa mort. La connaissance certaine que Nous et Nos Frères les Cardinaux en avons eue, aussi bien que de ses autres miracles certifiés authentiquement par des témoins très-dignes de foi, a été le principal motif qui Nous ait porté à le mettre au catalogue des Saints, de l'avis de nos susdits Frères les [Cardinaux, et de tous les Prélats qui étaient alors auprès de Nous.

« Comme donc Nous souhaitons fort que ce prodige soit cru de tous les fidèles, Nous vous prions et exhortons, en Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, vous l'enjoignant pour la rémission de vos péchés, de fermer les oreilles à tout ce qu'on pourroit vous dire de contraire, et d'avoir pour ce saint Confesseur une vénération et une dévotion qui

vous le rendent favorable auprès de DIEU ; afin que, par ses mérites et par ses prières, le Seigneur vous fasse la grâce de prospérer en ce monde, et d'être éternellement heureux en l'autre.

« Donné à Viterbe, le deuxième jour d'avril de l'an 1237, onzième de Notre Pontificat.

« GRÉGOIRE IX, Pape. »

Plusieurs autres Souverains-Pontifes ont rendu le même témoignage au prodige des Stigmates. Ainsi Nicolas III décrétait, en 1229, que « personne ne devait attaquer l'Ordre des Frères-Mineurs, puisque JÉSUS-CHRIST l'a autorisé lui-même par les marques de sa Passion, ayant voulu que celui qui en était l'Instituteur les portât imprimées sur son corps d'une manière si sensible et si glorieuse. »

Ainsi encore, le Pape Nicolas IV disait dans une Lettre Apostolique datée de 1291, que « la sainte Église Romaine, attentive à ce qui touche saint François et ses Stigmates, a su, par des témoignages authentiques, qu'ils ont été imprimés en sa chair, non pas seulement au dehors, mais encore au dedans, à travers la chair, les nerfs et les os, dans ses mains, dans ses pieds, et à son côté, avec une profondeur proportionnée ; en sorte que cela ne s'est pu faire que par un don miraculeux, et nullement par une vertu naturelle. La même sainte Église a déclaré par un décret, qu'il n'est pas permis de contredire cette vérité, et qu'on doit tenir ce miracle pour certain. D'où il est évident que celui-là s'expose à tomber dans le sacrilège qui a l'audace de nier ou de désapprouver ce qu'elle a confirmé par un mouvement du Saint-Esprit, après avoir pris humainement toutes les mesures de prudence requises pour s'assurer de la vérité du fait. »

Et voilà comment la suprême autorité du Siège-Apostolique a proclamé et confirmé d'une manière absolue la vérité des Stigmates de saint François, pour l'honneur de JÉSUS-CHRIST, la consolation des Frères-Mineurs et la sanctification de tous les fidèles.

Sixte IV d'abord, puis Sixte V, puis Paul V, puis enfin Urbain VIII en établirent solennellement la fête, avec un Office propre fixé au 17 septembre.

Donc, avec l'Église notre Mère, proclamons, nous aussi, le glorieux privilège de notre bien-aimé et séraphique Père saint François ; chantons joyeusement ses louanges, et entourons-le de tous nos respects et de tout notre amour.

XXVII

**Saint François, descendu de l'Alverne,
resplendit plus que jamais de l'éclat de la sainteté,
au milieu de ses souffrances.**

Quand son grand jeûne fut terminé, saint François descendit du Mont-Alverne, avec les quelques compagnons qu'il y avait amenés. Il ne pouvoit pour ainsi dire plus marcher, et allait et venait porté sur un âne, heureux de ce nouveau trait de ressemblance avec l'humble et doux Sauveur.

Quelque chose d'extraordinaire s'était passé autour de l'Alverne ; car, sans que personne eût divulgué le secret des Stigmates, saint François trouva, au pied de la sainte montagne, quantité de gens qui en avaient connaissance,

et qui, le jour où le prodige avait eu lieu, avaient vu l'Alverne éclairé d'une lumière très brillante; et apprenant, on ne sait comment, la stigmatisation miraculeuse de saint François, ils étaient accourus pour vénérer ses plaies sacrées, pour les voir et les baiser. Mais l'humble saint François avait, comme nous l'avons dit, enveloppé de linges ses pieds et ses mains et il ne leur présentait que l'extrémité de ses doigts.

Dans un petit village, près d'Arrezzo, le simple attouchement d'une de ses mains guérit subitement un pauvre enfant de huit ans, hydropique depuis quatre années.

Non loin de là, à Montaigu, il reçut l'hospitalité chez un comte Alberti, qui lui était fort dévoué, ainsi qu'à tous les Frères-Mineurs. Celui-ci lui ayant demandé de lui laisser comme souvenir la pauvre robe qu'il avait portée sur le Mont-Alverne, et qui, la première, avait été teinte du sang des Stigmates, François y consentit naïvement, à la condition qu'on lui en donnerait une autre, à titre d'aumône. Cette très précieuse relique, enveloppée de soie et d'or, fut longtemps conservée, de père en fils, par les seigneurs de Montaigu, et passa plus tard en la possession des Grands-Ducs de Toscane, qui la conservaient à Florence avec une vénération facile à comprendre.

Sur son humble monture, François, presque toujours environné de multitudes pieuses, avides de le voir, de l'entendre et de le toucher, ne vivait pour ainsi dire plus sur la terre; il demeurait plongé dans une sorte d'état extatique, ne s'occupant que de JÉSUS-CHRIST, n'entendant, ne voyant plus rien ici-bas. Ses compagnons ont témoigné qu'ils le voyaient souvent ainsi absorbé dans la contemplation, si élevé au dessus des sens, qu'il était comme un corps mort, insensible à ce qui se passait autour de lui.

A Mont-Casal, on vint lui dire qu'un de ses Frères était affreusement tourmenté d'un mal que les uns prenaient pour de l'épilepsie, et d'autres pour une véritable possession. Emu de compassion, le bon Père prit une bouchée de pain dont il mangeait, et l'envoya à ce pauvre Frère, qui, en ayant goûté, se trouva immédiatement et radicalement guéri.

Dans un autre bourg, sur son passage, à Castello, on lui présenta un enfant que dévorait un ulcère. Le Bienheureux fit le signe de la Croix sur la bande qui couvrait l'ulcère ; et quand les parents enlevèrent le linge, ils virent avec admiration l'horrible plaie, changée en une belle chair semblable à une rose vermeille, qui demeura toujours comme un témoignage irréfragable du miracle du Père François. Il demeura un grand mois dans ce bourg de Castello et revint ensuite à son cher asile de Sainte-Marie des Anges.

Le bienheureux Frère Léon, qui ne le quittait point, rapporte que, durant tout le chemin, une grande croix lumineuse, brillante comme de l'or, précédait le saint homme, s'arrêtant quand il s'arrêtait, avançant quand il se mettait en marche. C'était le symbole frappant des sentiments intimes de son cœur. » Crucifié d'esprit et de corps avec JÉSUS-CHRIST, François, dit en effet saint Bonaventure, brûlait pour son DIEU d'un amour de Séraphin, et ressentait la même soif du salut des âmes qui dévorait Notre-Seigneur sur sa croix. Ne pouvant plus parcourir, comme auparavant, les villes et les campagnes, à cause des souffrances que lui causaient les gros clous qui transperçaient ses pieds, il s'y faisait conduire, tout languissant et demi-mort qu'il était, pour animer tous les chrétiens à porter dignement la croix de leur Sauveur. Et il disait à ses Frères : « Commençons enfin à servir le Sei-

gneur notre DIEU ; car jusqu'ici nous avons fait bien peu pour lui. »

« Ses membres abattus de travaux et de douleurs, ajoute saint Bonaventure, laissaient à son esprit toute sa force et sa vigueur, si bien qu'il formait les résolutions les plus généreuses, et qu'il s'élançait toujours en avant, sans consulter ses forces.

« Comme DIEU voulait l'élever à une très haute sainteté et lui donner ce comble de mérite qui ne vient que de la patience, il le fit passer par un redoublement de souffrances ; il lui envoya des maladies et des infirmités telles, qu'à peine y avait-il une partie de son corps où il ne ressentit de violentes douleurs. Il fut bientôt réduit à n'avoir plus que la peau collée sur les os, toute la chair étant dévorée par les ardeurs de la fièvre. Pour lui, heureux de souffrir ainsi, il appelait toutes ces souffrances « ses sœurs, » pour montrer combien elles lui étaient chères. »

La seule chose qui lui faisait de la peine dans ces maladies, c'est qu'elles mettaient obstacle aux grands desseins qu'il avait dans le cœur pour étendre le règne de JÉSUS-CHRIST et pour travailler au salut des âmes. A ce point de vue, il s'affligeait quelque peu de l'accroissement que prenait son mal d'yeux, et qui menaçait de lui faire perdre entièrement la vue. Néanmoins, quand il le pouvait, il allait de côté et d'autre, monté sur son pauvre âne, et on l'entendait répéter avec des accents qui pénétraient tous les cœurs : « JÉSUS-CHRIST, mon amour, a été crucifié ! » Et, plus agile dans son infirmité que les gens les mieux portants, il parcourait ainsi quelquefois, en un seul jour, cinq ou six bourgs de la vallée de Spolte.è

Mais, à ce régime, ses pauvres yeux s'enflammaient et

s'affaiblissaient de plus en plus ; il y ressentait de si cuisantes douleurs, qu'il lui fallut, bon gré, mal gré, interrompre ses courses et ses prédications. Malgré les supplications de ses Frères, il ne voulait cependant user d'aucun remède pour adoucir le feu qui brûlait ses yeux. Il fallut que le Frère Elie, vicaire général de l'Ordre, et le Cardinal Ugolini, à qui François avait voué obéissance, employassent la voix d'autorité pour fléchir sa résolution à cet égard.

Il se laissa donc transporter dans une cellule très pauvre, voisine du monastère de Saint-Damien, où sainte Claire et ses filles s'étaient offertes à lui préparer toutes sortes de remèdes. Il y demeura quarante jours avec quatre de ses Frères les plus chers, Léon, Massé, Rufin et Ange de Riéti, qui s'employèrent jour et nuit auprès de sa personne. Quel bouquet de Saints en cet humble réduit ! D'un côté, saint François d'Assise, avec quatre Bienheureux Frères-Mineurs ; et de l'autre, sainte Claire, avec douze ou quinze Saintes ou Bienheureuses de son Ordre naissant !

Mais tous les remèdes vinrent échouer devant la violence du mal, et les douleurs étaient si cuisantes, qu'il ne pouvait reposer ni jour ni nuit. Dans l'excès de son accablement, le pauvre Saint cria un jour vers son DIEU, lui disant avec larmes ; « Seigneur JÉSUS, jetez les yeux sur moi, venez à mon secours, et donnez-moi la grâce de supporter patiemment tant de souffrances ! » Il entendit aussitôt une voix céleste lui répondre : « François, à quel prix peut-on acheter un royaume qui n'a point de prix ? Sache que les douleurs que tu ressens sont préférables à tous les trésors du monde. Il ne faudrait point t'en défaire pour le monde entier, lors même que toutes les montagnes se changeraient en or pur, toutes ses pierres en pierreries, et toutes les eaux de la mer en parfums déli-

cieux. — Oh, oui ! Seigneur, s'écria François tout transporté d'amour; c'est bien ainsi que j'apprécie les souffrances que vous m'envoyez. Je sais que vous me les donnez pour me purifier de mes péchés en ce monde, afin de me faire éternellement miséricorde en l'autre. — Réjouis-toi donc, ô mon fidèle serviteur, reprit Notre-Seigneur, car c'est par la voie où tu es que l'on va au ciel. »

A ces mots, François se leva plein de ferveur; et, comme ravi hors de lui-même, il fit appeler sainte Claire, qui, elle aussi, était accablée d'infirmités et de souffrances, afin de la reconforter par ce que DIEU venait de lui faire entendre; et, semblables à deux Anges, ils s'entretenirent longtemps ensemble de l'amour de JÉSUS-CHRIST, du prix inestimable des souffrances, et des admirables desseins de DIEU sur ses créatures.

XXVIII

**Surnaturellement assuré de son salut
François se réjouit de plus en plus de souffrir
avec JÉSUS-CHRIST.**

Après l'entretien tout séraphique dont nous venons de parler, on apporta à saint François sa modeste réfection. Étant à table et commençant à manger, il s'arrêta tout d'un coup, les yeux fixés au ciel, et s'écria d'une voix vibrante : « DIEU soit béni, glorifié et exalté au dessus de tout ! » Et se levant avec un mouvement extraordinaire, il se jeta à terre, comme écrasé sous le poids de l'action de

DIEU, et demeura, pendant une heure, ravi en extase, immobile, tout perdu en JÉSUS-CHRIST.

Quand il fut revenu à lui, un bon Frère qui avait tout vu et entendu, eut la singulière idée de lui dire : « Père François, ce que vous venez de faire n'est guère convenable. — Ah! mon cher Frère, répondit le bon Saint, j'ai eu grand sujet de faire ce que j'ai fait. Je te le confierai, à la condition que tu n'en parleras à personne tant que je vivrai. Si un grand roi promettait à un de ses sujets de lui donner son royaume, celui-ci n'aurait-il pas grande raison de se réjouir? Or, le Seigneur m'a tout à l'heure assuré de son royaume; et j'en ai eu tant de joie, que je n'ai pu retenir le cri de mon cœur. Si j'ai fait quelque chose qui t'a semblé malséant, ne l'attribue qu'à cet excès de bonheur. Mais ce que j'ai fait, ne suffit pas; je veux louer mon DIEU mieux encore : sans cesse je bénirai son saint Nom, et l'exalterai par mes louanges tout le reste de mes jours! »

Ensuite il s'assit, et, après quelques moments de recueillement, il dicta à l'un de ses compagnons un cantique ravissant, plein de naïveté et d'amour, qui commence ainsi :

« O DIEU très haut, Seigneur tout-puissant, mon doux Sauveur, c'est à vous qu'appartient la louange, l'honneur, la gloire et toute bénédiction! On ne doit les rapporter qu'à vous seul, et nul homme n'est digne de prononcer votre saint Nom. Soyez donc loué, Seigneur mon DIEU, par toutes vos créatures. »

Par l'ordre de saint François, ce cantique quasi inspiré fut mis en beaux vers par le bienheureux Frère Pacifique, ce grand poète dont nous avons rapporté plus haut la conversion miraculeuse; et François voulut que tous ses Frères l'apprirent par cœur pour le réciter

chaque jour Il est connu sous le nom de *Cantique du Soleil*, parce que dans l'énumération de toutes les créatures, c'est au soleil, comme à la plus magnifique, que s'adresse tout d'abord saint François.

Peu de jours après l'avoir composé, le bienheureux Père eut occasion d'en faire constater la singulière efficacité. Une contestation très vive s'étant élevée à Assise, entre la cour épiscopale et les magistrats, François, très peiné de voir l'affaire s'envenimer au lieu de s'apaiser, se mit en oraison et appela ses Frères. Il leur commanda d'aller à Assise, de déclarer de sa part aux magistrats qu'il les priait de se rendre auprès de l'Évêque, et que leur différend s'arrangerait. Et il leur remit son cantique, auquel il venait d'ajouter le verset suivant :

« Béni soit mon doux Seigneur, à cause de ceux qui, pour son amour, pardonnent les offenses et supportent patiemment la tribulation et la maladie ! Bienheureux ceux qui souffrent en paix, parce que vous, Seigneur, qui êtes le Très-Haut, vous les couronnerez dans les cieux ! »

« Allez, dit François à ses Frères, allez de ma part avec confiance. Quand les magistrats seront en présence de l'Évêque, n'ayez point de honte : chantez à deux chœurs ce cantique, avec le dernier couplet, comme étant les chantres de DIEU. »

Par vénération pour le désir de leur Saint, l'Évêque et les magistrats consentirent à se voir, et les bons Frères s'étant mis à chanter le cantique, Notre-Seigneur toucha si bien les cœurs, que les deux partis s'embrassèrent et se demandèrent mutuellement pardon.

Cependant les souffrances du pauvre saint François allaient plutôt en augmentant, et le Vicaire général de l'Ordre, Frère Elie, qui, malgré ses défauts, aimait tendrement son bienheureux Père, essaya de le soulager en

le faisant changer d'air. On le transporta donc à Foligno, à cinq lieues d'Assise. Là, le Frère Elie eut un songe : il vit un personnage mystérieux, à l'aspect misérable, revêtu des ornements pontificaux, qui lui dit : « Le Frère François doit souffrir encore avec patience pendant près de deux ans ; après quoi la mort le délivrera et le fera passer au parfait repos, exempt de toute douleur. » Il en fit part à saint François, qui lui répondit avec joie : « La même chose m'a été révélée. » Et, saluant d'avance le jour de sa délivrance bienheureuse, François compléta son cantique par cette dernière et belle strophe :

« Béni soit mon doux Seigneur, pour notre sœur la mort corporelle ! Nul homme vivant ne peut l'éviter. Malheur à ceux qui meurent en état de péché mortel ! Heureux ceux qui, à l'heure de la mort, se trouvent conformes à votre sainte volonté, Seigneur ! La seconde mort, la mort éternelle, ne pourra les atteindre ! Que toute créature loue et bénisse mon DIEU ! qu'elle lui obéisse et le serve avec une grande humilité ! »

On profita d'un peu de mieux pour le rapporter à Notre-Dame des Anges, où Notre-Seigneur allait lui donner l'occasion de pratiquer le premier et dans tout son héroïsme cette humilité qui couronnait ses chants. Voulant s'entretenir de choses spirituelles avec son Frère bien-aimé Bernard de Quintavalle, le premier de ses compagnons, il pria un Frère de le mener dans le bois voisin, où il savait que Bernard était en contemplation, suivant sa coutume. « Frère Bernard, lui cria-t-il jusqu'à trois fois avec beaucoup de tendresse, Frère Bernard, viens parler à ce pauvre aveugle. » Mais Bernard, qui était tout absorbé en DIEU, ne répondit point. Étonné et peiné, François se mit en prière pour apprendre de DIEU ce qui pouvait porter Bernard à le négliger ainsi. « Petit homme,

lui dit alors une voix du ciel, de quoi te troubles-tu ? Faut-il donc laisser le Créateur pour la créature ? Le Frère Bernard s'entretenait avec moi lorsque tu l'as appelé. C'est moi qui l'ai retenu, et pour sa propre consolation, et pour l'apprendre que DIEU ne laisse pas toujours les hommes spirituels maîtres d'eux-mêmes et en état d'obéir aux autres hommes. Il y a bien des choses qu'on ne doit point condamner en eux, et il ne faut pas mesurer leurs actions aux règles ordinaires. »

Tout tremblant, l'humble François rappela son guide, qui s'était éloigné par révérence, et, le tenant par la main, il alla chercher Bernard. Quand il l'eut trouvé, il se prosterna à ses pieds, s'humilia profondément de sa faute, et, se mettant sur le dos : « Je vous commande, lui dit-il, de me fouler aux pieds trois fois et de me mettre le pied sur la bouche. » Les larmes aux yeux, le bon Bernard fit toutes les résistances possibles ; mais, n'osant désobéir à un tel maître, il fit ce qui lui était ordonné.

L'année 1225 se passa, pour notre cher Saint, à souffrir et à pleurer. Vers l'automne, à la prière du Cardinal Ugolini et du Vicaire général de l'Ordre, il se laissa porter à Rieti, où il y avait, lui disait-on, des médecins fort habiles, qui pourraient peut-être guérir ses yeux. François ne le désirait que pour pouvoir reprendre ses missions et sauver les âmes. Mais, apprenant que les habitants de Rieti s'apprêtaient à lui faire un accueil triomphal, il se fit mener à Saint-Fabien, petit village des environs, et demanda au Curé l'aumône de l'hospitalité.

Le Pape était alors à Rieti avec toute sa Cour ; et plusieurs grands personnages, voire même des Cardinaux, vinrent à Saint-Fabien pour visiter le saint homme. Pendant qu'ils s'entretenaient avec lui, les gens de leur suite, qui étaient fort nombreux, allèrent dans la vigne du

Curé et lui mangèrent tous ses raisins. Tout désolé, le pauvre Curé s'en plaignit à François. « Tous les ans, lui dit-il d'un air piteux, je recueille dans ma vigne quatorze mesures de vin, qui suffisent à ma maison : que vais-je devenir cette année ? — Je suis fâché, répondit le bon Saint, que mon arrivée vous ait causé du dommage : il faut espérer que DIEU y remédiera, et j'ai la confiance que, du peu de raisins qui vous restent, il saura faire sortir vos quatorze mesures, et d'autres encore par-dessus le marché. » Et le Curé fit cette année-là vingt bonnes mesures de vin. En souvenir de cette multiplication miraculeuse, les magistrats élevèrent depuis, sur l'emplacement de la vigne, un couvent de Frères-Mineurs, dont le Cardinal Ugolini, devenu Pape sous le nom de Grégoire IX, voulut lui-même consacrer la modeste église.

Fatigué de la foule, François alla chercher un peu de repos dans son couvent de Mont-Colombe. Les médecins qui l'y suivirent, et dont la science n'égalait sans doute pas la bonne volonté, furent d'avis que, pour soulager ses maux d'yeux, il fallait lui appliquer aux tempes un fer rouge. François s'abandonna à ses bourreaux, dans l'espoir d'abord de recouvrer assez de vue pour recommencer ses courses évangéliques, puis dans la pensée de souffrir pour l'amour de JÉSUS crucifié.

En voyant le fer rougi au feu, il ne put cependant retenir un premier mouvement naturel de crainte. Pour le surmonter, il se mit à parler au feu comme à un ami. « Mon frère le feu, lui dit-il, le Très-Haut t'a donné une excellente beauté et t'a rendu fort utile : traite-moi favorablement en cette occasion. Je prie le grand DIEU qui t'a créé de tempérer la chaleur, afin que je la puisse soutenir. » Faisant ensuite le signe de la croix sur le terrible instrument, il se laissa faire. Ses compagnons n'ayant pas

le courage de regarder, sortirent de la chambre. Le fer chaud laboura les tempes depuis l'oreille jusqu'au sourcil. Le patient n'avait pas bougé. Lorsque les Religieux entrèrent, après l'affreuse opération : « Mes Frères, leur dit-il, louez le Très-Haut ; je n'ai senti ni l'ardeur du feu, ni aucune douleur. Hommes de peu de foi, pourquoi avez-vous fui ? » Et le médecin ne put s'empêcher de dire aux Religieux : « En vérité, je suis aujourd'hui témoin d'une grande merveille. »

XXIX

Dernières missions de saint François ses derniers miracles et ses dernières prophéties

François avait reçu le don des larmes dans une mesure tout à fait extraordinaire. En maladie comme en santé, il pleurait pour ainsi dire toujours. C'était la marque extérieure des opérations surnaturelles et des touches d'amour dont son cœur très fidèle était incessamment l'objet de la part du DIEU d'amour. Il tâchait de faire croire à tout le monde que ces larmes n'étaient que la trop juste expiation de ses péchés et l'effet du repentir qui remplissait son âme.

Ses larmes étaient en grande partie la cause des maux d'yeux dont il souffrait de plus en plus. Le médecin lui dit qu'il fallait les retenir, s'il ne voulait perdre entièrement la vue. « Mon frère le médecin, répondit gravement le serviteur de DIEU, pour l'amour de cette vue corporelle qui nous est commune avec les mouches, il ne

l'aut pas risquer de tarir un seul instant les effusions de la lumière divine. »

Pour lui témoigner quelque peu de reconnaissance, il l'invita un jour à partager le dîner des Frères. Ceux-ci lui ayant représenté qu'ils n'avaient pas grand'chose à offrir à un homme aussi fameux et aussi riche : « Hommes de peu de foi, leur répondit le Saint, pourquoi douter de la bonne Providence ? Allez, et conduisez au réfectoire notre frère le médecin. » Au moment où ils se mirent à table, quelqu'un sonna à la porte : c'était l'envoyé d'une dame qui habitait à deux lieues de là, et qui adressait au Père François des mets excellents. François les fit servir au médecin, qui ne put s'empêcher de dire aux Religieux : « Mes Frères, nous ne comprenons pas assez la sainteté de cet homme-là, et vous-mêmes, qui vivez avec lui, vous n'avez pas assez de foi en la vertu divine dont il est plein. » Ce bon médecin s'attacha de plus en plus à François et à ses Frères ; il les soignait de son mieux, poussant la charité jusqu'à leur apporter des médicaments.

Contre toute apparence, les maux d'yeux du pauvre Saint s'apaisèrent un peu, et la vue lui revint assez pour qu'il pût reprendre, tout exténué qu'il était, ses chères missions si longtemps interrompues. C'était à la fin de l'année 1225.

Il partit donc de Notre-Dame des Anges avec quelques-uns de ses Frères, et chose incroyable ! il parcourut successivement l'Ombrie, les Marches et les provinces voisines, jusque dans le royaume de Naples. Partout il prêchait avec un fruit admirable l'amour de Jésus crucifié ; et, comme toujours, le don des miracles accompagnait sa sainte prédication.

A Fabriano, il ravit tellement tous les cœurs, que les

magistrats de la ville déclarèrent qu'ils ne le laisseraient point partir s'il ne fondait chez eux un couvent de Frères-Mineurs. Il y consentit volontiers, et l'acte fut dressé. Après avoir signé et apposé, suivant l'usage, le sceau de la municipalité, les magistrats firent signer saint François. « Et maintenant, ajoutèrent-ils, veuillez, Frère François, apposer votre cachet, en pendant du nôtre. — Mon cachet ? répondit François en souriant ; je n'ai point de cachet. — Mais cependant, répliquèrent les magistrats, il faut apposer quelque chose pour authentifier la signature. — Eh bien, mettez la cire, » dit François ; et prenant sa pauvre corde, il en appliqua l'extrémité sur la cire fondue. Lorsqu'il la retira, l'empreinte très nette d'un Séraphin à six ailes, semblable à celui du Mont-Alverne, apparut aux yeux émerveillés des assistants, qui en conçurent encore plus de vénération pour l'homme de Dieu. — Cette corde, instrument du miracle, se conserve précieusement à Notre-Dame des Anges, et les pèlerins la vénèrent dans la petite cellule où est mort saint François et que l'on a transformée en chapelle.

A Calano, dans les Abruzzes, un soldat supplia si instamment le Père François d'accepter chez lui l'aumône d'un repas, que celui-ci ne put s'en défendre. Par une inspiration divine, il y emmena un de ses Frères qui était prêtre et à peine furent-ils entrés, qu'il se mit en oraison, les yeux au ciel, sans bouger. Avant de se mettre à table, il prit le soldat en particulier : « Mon Frère et mon hôte, lui dit-il, je me suis rendu à votre prière en venant manger chez vous ; maintenant écoutez la mienne, et hâtez-vous. Confessez-vous et de tout votre cœur ; car ce n'est pas ici que vous mangerez, mais ailleurs. Aujourd'hui même, le Seigneur va vous récompenser de l'avoir si

bien accueilli chez vous, en la personne de ses pauvres. » Le bon soldat crut à la parole de saint François, se confessa aussitôt au compagnon du Saint, et se prépara pieusement à la mort. Puis, s'étant mis à table avec les autres, il mourut subitement un moment après.

C'est dans l'une de ces courses apostoliques que saint François guérit miraculeusement un jeune enfant, d'une noble et religieuse famille de Toscane, que les médecins avaient déclaré perdu sans ressources. Il s'appelait Jean, et était d'une beauté remarquable. Sa pieuse mère supplia avec larmes le serviteur de Dieu de le bénir et de prier pour lui, faisant vœu, si son enfant lui était rendu, de le donner à l'Ordre des Frères-Mineurs. François l'ayant béni, il fut guéri instantanément, à la grande stupéfaction des médecins, et à la joie plus grande encore de sa mère et de toute sa famille. « *O buona ventura !* ô quel bonheur ! s'écria François. Cet enfant deviendra un grand homme dans l'Église de Dieu ; et, par lui, notre Ordre recevra de grands accroissements de sainteté. » De la joyeuse exclamation est venu à l'enfant du miracle le nom de *Bonaventure*, sous lequel il est connu du monde entier, qu'il a porté comme Frère Mineur, comme Cardinal-Évêque d'Albano et sous lequel il a été canonisé par Sixte IV, en 1482.

La sainteté de François se manifesta à l'occasion d'un autre enfant, qui lui fut présenté lors de son passage à Rome. Il était encore à la mamelle, et appartenait à l'illustre famille des Orsini. Le Saint le bénit avec amour ; puis, le prenant dans ses mains stigmatisées et le regardant avec une sorte de respect, il lui dit, comme s'il était déjà en état de le comprendre : « Petit enfant, Dieu a de grandes vues sur vous. Un jour, vous serez son Vicaire ici-bas et le Chef de son Église. D'avance je vous

recommande mon Ordre et mes Frères ; vous leur serez bienveillant, et je vous demande pour eux la protection du Siège-Apostolique. » Cette prière prophétique se réalisa en 1277, où le petit enfant monta sur le Siège de saint Pierre sous le nom de Nicolas III.

Les fatigues de la vie de missionnaire, jointes aux austérités, aux veilles et à une prière continuelle, augmentèrent les maux et les infirmités du Père François avec tant d'intensité, que vers la fin de l'hiver, ses jambes enflèrent, son ophthalmie revint plus violente que jamais, et ses compagnons commencèrent à craindre pour sa vie. François avait été obligé de s'arrêter près de Nocera. Dès qu'on l'apprit à Assise, les magistrats envoyèrent une escorte pour le prendre, bon gré, mal gré, et le rapporter chez eux. Le bon Évêque qui aimait tendrement saint François, voulut le loger dans son palais, pour lui prodiguer les soins d'un vrai père. Mais rien n'y fit ; le mal d'yeux empirait de jour en jour ; et d'accord avec l'Évêque, les Frères et les médecins, le Frère Élie supplia François de se laisser transporter à Sienne, où le climat, pensait-on, serait plus favorable et où il y avait des médecins renommés. Le bon Saint toujours doux et complaisant, y consentit ; et, au commencement d'avril de l'année 1226, il arriva à Sienne.

Mais ses maux ne faisait que s'accroître, les médecins lui appliquèrent de nouveau le feu aux deux tempes : ce qui ne servit à rien sinon à renouveler le miracle de Mont-Colombe, l'application du fer chaud n'ayant produit aucune douleur sur la chair délicate du saint malade. Un terrible vomissement de sang fit craindre une fin prochaine et l'on avertit en toute hâte le Frère Élie, Vicaire général de l'Ordre.

François était si faible qu'il pouvait à peine parler. Les

Frères désolés pleuraient autour de sa couche, lui demandant une dernière bénédiction, avec quelques paroles pour les affermir dans l'esprit de leur vocation. Il fit approcher son Frère infirmier, et, rappelant ses forces, il lui dit : « Prêtre de DIEU, écrivez la bénédiction que je donne à tous mes Frères, tant à ceux qui sont présents dans l'Ordre, qu'aux autres qui y entreront jusqu'à la fin du monde. Voici, en trois paroles, mes intentions et mes dernières volontés :

« Que tous les Frères s'aiment toujours les uns les autres, comme je les ai aimés, et comme je les aime.

« Qu'ils chérissent toujours et gardent exactement la pauvreté, ma Dame et Maîtresse.

« Qu'ils ne cessent jamais d'être humblement soumis aux Prélats et à tout le clergé. — Que le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit les bénisse et les protège ! Ainsi soit-il. »

Saint François fut fort aise de revoir le Frère Élie, qui, profitant d'un mieux momentané, fit transporter et accompagna son bienheureux Père à Assise, d'où il ne devait plus sortir que pour aller au Paradis.

XXX

La Bienheureuse mort du séraphique Père saint François.

Depuis près de deux ans, le bienheureux François avait reçu de DIEU l'annonce de sa mort. Sa chair innocente, décorée des terribles et très saints Stigmates de JÉSUS crucifié, ne laissait plus un seul moment de répit à ses

souffrances. Depuis l'âge de trente et un ans, sa santé était, comme nous l'avons vu, continuellement minée par des fièvres intermittentes; et sa maladie de foie, le débatement de son estomac et de ses poumons, ses fréquents maux de tête, ainsi que sa cécité presque complète, avaient fini par l'user totalement. Il n'avait cependant encore que quarante-quatre ans. Ramené de Sienne à Assise, il fut porté dans le palais épiscopal, afin qu'après sa mort, qui semblait imminente, la précieuse relique de son corps demeurât en sûreté. Ses souffrances étaient extrêmes. Elles étaient telles qu'il eût été plus tolérable, disait-il, de souffrir, avec toute espèce de tourments, un douloureux supplice des mains d'un bourreau, que de pâtir ce qu'il endurait.

Un jour que ses douleurs paraissaient intolérables, un bon petit Frère infirmier, ému de compassion, lui dit : « Mon Père, priez donc le Seigneur de vous traiter plus doucement; il semble que sa main s'appesantisse trop durement sur vous.— Si je ne connaissais ta simplicité et la droiture de ton intention, s'écria François avec une sainte indignation, j'aurais horreur de demeurer avec toi, qui trouves à redire aux jugements de DIEU sur moi. » Et aussitôt, malgré l'épuisement de ses forces, il se jeta à terre si rudement, que ses pauvres os en furent tout froissés. Il baisa la terre, en disant : « Seigneur, je vous rends grâces de toutes mes souffrances! Ajoutez-en cent fois davantage, si c'est votre bon plaisir. Mon unique bonheur est de faire votre très sainte volonté. »

Dans cette sorte d'agonie, il ne trouvait de soulagement qu'à louer DIEU, et qu'à le faire louer et bénir tout haut par les Frères et les personnes pieuses qui l'entouraient. Au milieu de ses plus vives douleurs, il était si plein d'allégresse et si fervent d'esprit, que le Frère Elie lui en

témoigna son étonnement. « Dans un tel moment, lui dit-il, ne serait-il pas mieux d'exprimer le repentir de vos fautes passées et d'implorer la miséricorde de DIEU? »

« Mon Frère, mon ami, répondit le Saint avec une grande ferveur, laissez-moi, laissez-moi me réjouir en mon DIEU et en ses louanges. Par la grâce du Saint-Esprit, mon cœur est tellement uni à sa divine majesté et si assuré en son amour, que je ne puis que me réjouir. Depuis deux ans, je me suis toujours préparé à ce grand jour, pleurant mes péchés, et m'efforçant de satisfaire à la justice de DIEU. Mais puisque, par sa grâce immense, il m'a fait digne de sa gloire, ainsi qu'il me l'a révélé, je ne puis m'empêcher depuis lors de me réjouir, aujourd'hui surtout que mon heure approche. » Puis, voulant mourir à son cher sanctuaire de Notre-Dame des Anges, proche de cette petite église de la Portioncule où son Ordre avait pris naissance, il pria ceux qui l'assistaient de vouloir bien l'y porter. On voit encore le chemin par où passa le pieux cortège, que suivait une partie notable de la ville. C'était le premier jour du mois d'octobre de l'année 1226.

Arrivé à un endroit dont la tradition a conservé le souvenir, le Saint fit poser à terre le brancard sur lequel on le transportait; et se tournant vers la ville d'Assise, il lui donna une bénédiction solennelle. Sa bien-aimée fille et sœur sainte Claire l'ayant prié, par un messenger, de se détourner un instant de son chemin pour entrer au petit monastère de Saint-Damien et lui donner, ainsi qu'à sa Communauté, une dernière bénédiction, saint François fut grandement ému de compassion paternelle de ne pouvoir contenter cette âme si chère et si parfaite; mais il se fit apporter de quoi écrire, et lui envoya par un frère sa suprême bénédiction, tracée de sa propre main défaillante.

Lorsqu'on fut entré au couvent de Notre-Dame des Anges, saint François vit arriver de Rome sa plus ancienne et plus dévouée bienfaitrice, dame Jacqueline, qui, surnaturellement avisée de la mort imminente de son vénéré Père, lui apportait en toute hâte un morceau de laine grise pour couvrir son corps, de la cire pour ses funérailles, et un certain mets qu'elle savait être de son goût pour le lui avoir servi maintes fois. Le bienheureux mourant reçut avec sa bonté ordinaire ces aumônes qui lui témoignaient si vivement de la charité de sa chère fille spirituelle; et, malgré sa faiblesse, il voulut en manger quelque peu et en faire goûter au Frère Bernard de Quintavalle, qui avait jadis avec lui reçu l'hospitalité de la bonne dame et mangé de ce mets lors de leur premier voyage à Rome.

Le bienheureux Père fit assembler ensuite autour de lui tous les Religieux qui se trouvaient alors dans le couvent; il leur donna, avec de grands sentiments d'amour, une dernière bénédiction, étendant sur la tête de chacun d'eux ses mains stigmatisées, exprimant sa peine de ne pouvoir bénir ainsi en particulier tous ces chers enfants spirituels répandus par toute la terre. Il leur recommanda le saint lieu où ils étaient. « Ne l'abandonnez jamais, leur dit-il; si l'on vous chasse par une porte, rentrez-y par une autre. Car ce lieu est saint, et la vraie demeure de DIEU, de la glorieuse Vierge MARIE, des Anges et des Saints du DIEU vivant. Tout ce que l'on demandera en ce lieu à la divine majesté, d'un cœur pur et contrit, j'ai la confiance qu'on l'obtiendra toujours. »

Enfin arriva le jour fixé par la divine bonté pour terminer et récompenser les travaux du grand serviteur de DIEU. C'était un samedi, quatrième jour du mois d'octobre. Le séraphique François entendit la voix de son

DIEU et de son Sauveur, qui l'appelait à lui. Pour témoigner une dernière fois qu'il était réellement le pauvre de JÉSUS-CHRIST et qu'il ne possédait rien en ce monde, il réunit ce qui lui restait de forces, se dépouilla lui-même de sa pauvre robe, avec autant de ferveur et d'énergie que s'il eût été en santé; puis, se jetant sur la terre nue, et couvrant de sa main gauche la plaie entr'ouverte de son côté droit, il fit ses adieux à son corps, « au pauvre frère âne, » comme il l'appelait.

Enfin, regardant d'un air tout radieux ce beau ciel où il allait entrer, il se mit à louer et à bénir son doux Seigneur JÉSUS-CHRIST de ce que son heure était venue. Il se fit apporter les derniers sacrements, qu'il reçut, étendu à terre, avec la ferveur d'un Séraphin. Il commanda à ses frères, qui pleuraient et priaient autour de lui, de le laisser mourir ainsi, nu sur la terre nue, pour l'amour de la sainte pauvreté, et, quand il aurait rendu l'esprit, de le laisser en cet état d'humiliation et de dépouillement suprêmes, à l'imitation de son Sauveur; Jésus n'avait-il pas voulu, en effet, non-seulement mourir sur la croix, mais y demeurer ainsi exposé pendant plusieurs heures, avant que d'être enseveli? « Aimez toujours très parfaitement le Seigneur votre DIEU, dit-il à ses Religieux. Aimez-vous les uns les autres. Par dessus tout, obéissez à la sainte Église Romaine. Gardez la pauvreté; et, en toutes choses, conformez-vous au saint Évangile, et à ses divins conseils. Pour moi, je vais à Dieu, et vous recommande tous à sa grâce. Bienheureux ceux qui persévéreront jusqu'à la fin. »

La mort était imminente. Le Saint se fit lire la Passion de Notre-Seigneur dans l'évangile de saint Jean. Après cette lecture, il répéta lui-même, de sa voix mourante, le beau psaume cent quarante et unième : *Voce mea ad Do-*

minum clamavi... J'éleve ma voix vers le Seigneur et je l'appelle à mon secours. Je répans mes supplications en sa présence; et je lui dis mon angoisse alors que mon âme est prête à défaillir.... J'ai crié vers vous, ô Seigneur, j'ai dit : vous êtes mon espérance, mon partage dans la terre des vivants. Écoutez le cri de ma prière; car ma détresse est extrême. Délivrez mon âme de sa prison, pour que j'aïlle vous bénir. » Et quand il eut dit le dernier verset : « Les Saints m'attendent, afin que vous me donniez ma récompense, » il rendit doucement le dernier soupir, et sa bienheureuse âme entra pour toujours dans la joie de son Seigneur, en la compagnie des élus et des Anges. Il était quatre heures et demie du soir.

DIEU voulut manifester immédiatement à plusieurs saints personnages la gloire de son bien-aimé serviteur.

François apparut, en effet, tout radieux à l'Évêque d'Assise, alors en pèlerinage dans le royaume de Naples, le saluant, lui disant adieu et lui donnant rendez-vous au ciel. Il apparut également, à l'heure même où il rendit l'âme, à trois de ses Frères, entre autres au bienheureux Frère Ange, l'un de ses douze premiers compagnons, alors Provincial de Naples et qui depuis deux jours était en agonie. Sortant subitement de sa léthargie : « Attendez, Père, attendez-moi, s'écria-t-il d'une voix claire et joyeuse : je m'en vais aussi, avec vous, en la gloire du Paradis. » Et ayant dit cela, il expira.

Aussitôt après la mort de saint François, son très saint corps, gisant à terre, fut comme transfiguré sous les yeux émerveillés des Frères-Mineurs et d'une foule innombrable qui accourut bientôt de toutes parts. Sa chair, naturellement brune et basanée, ainsi que nous l'avons déjà dit, devint merveilleusement blanche et comme lumineuse; et cet éclat faisait ressortir les Stigmates du cru-

cifiquement, que Notre-Seigneur avait daigné lui communiquer deux ans auparavant, pendant la grande extase du Mont-Alverne. Chacun put les contempler et les vénérer à loisir; on les touchait, on les baisait avec des larmes d'admiration et d'amour. Ses membres innocents étaient flexibles et souples, comme ceux d'un petit enfant.

Après qu'on eut lavé la glorieuse dépouille de saint François et qu'on l'eut revêtue de la pauvre robe grise, apportée de Rome par Dame Jacqueline, les Religieux et le peuple se mirent en prières, tout transportés de ferveur. Il semblait qu'on fût à une fête d'Esprits célestes, plutôt qu'aux funérailles d'un homme.

Le lendemain matin, dimanche, jour de la résurrection et de la gloire, le corps du Saint fut porté processionnellement à Assise, au chant des hymnes et des cantiques, sur les épaules des principaux de la ville et des premiers d'entre les Frères-Mineurs; les autres Religieux, les prêtres, les gentilshommes portaient des cierges ou des torches ardentes, et tout le peuple accompagnait, des branches d'arbres à la main. C'était un véritable triomphe.

On s'arrêta à la petite église de Saint-Damien, pour donner à sainte Claire et à ses compagnes la consolation de voir une dernière fois le corps de leur bienheureux Père et de vénérer ses Stigmates. Sainte Claire s'efforça de tirer le clou d'une des mains, pour le garder comme une précieuse relique; mais ce fut en vain. Elle dut se contenter de tremper un linge dans le sang qui en sortit.

Arrivé à Assise, le corps de saint François fut inhumé en grande pompe dans l'église de Saint-Georges, où il avait été baptisé et où, pour la première fois, il avait prêché la pénitence et l'amour de JÉSUS-CHRIST.

O bon et cher Saint, véritablement incomparable en votre mort comme en votre vie, priez pour nous dans les

splendeurs séraphiques de votre gloire, afin que, recevant par vous les miséricordes du Seigneur notre DIEU, nous puissions vous contempler un jour avec lui, et vous bénir, vous aimer, jouir de lui avec vous, pendant toute l'éternité!

XXXI

La canonisation de saint François

Notre-Seigneur ne voulut point tarder à faire éclater la sainteté et la gloire de son grand serviteur. Le jour même de l'inhumation triomphale de saint François, les miracles commencèrent, et quels miracles! Une jeune fille d'Assise qui, au vu et au su de toute la ville, avait la tête monstrueusement retournée et adhérente à l'épaule, s'approcha du tombeau du Bienheureux, y posa la tête et aussitôt sa difformité disparut : la tête se trouva remise dans son état normal, à la grande stupéfaction et joie d'une infinité de spectateurs.

Un autre habitant d'Assise, aveugle depuis cinq ans et qui avait beaucoup aimé saint François, une femme nommée Sibilia et un homme de Spello, tous deux également aveugles depuis plusieurs années, recouvrèrent subitement la vue, de la même manière.

Un enfant tombé de très haut et tout brisé était depuis trois jours sans mouvement et sans vie. Sa mère, ayant fait vœu, s'il en revenait, de le porter au tombeau du glorieux François et d'y faire une offrande, le pauvre petit se trouva soudainement vivant et guéri.

Un autre enfant ne prenait plus rien depuis huit jours; il avait les yeux fermés et la chair toute noire, si bien qu'on le jugeait mort; sa mère, tout en larmes, n'en cessait pas moins d'invoquer le Saint: tout d'un coup, l'enfant ouvre les yeux; sa chair redevient blanche et vive... Saint François l'avait rendu à la vie. Et comme on lui demandait qui l'avait guéri, il répondit: « C'est le Frère François, en me donnant sa bénédiction.

Un malade, nommé Mancino, qui était à toute extrémité et abandonné des médecins, murmura le nom de François, et aussitôt il se trouva en parfaite santé.

Un jeune garçon muet et presque sans langue avait été recueilli, pour l'amour de Dieu, chez un homme fort pieux, nommé Marc. Un jour, celui-ci dit à sa femme: « Oh que si le bon saint François voulait, il pourrait bien remédier au mal de ce pauvre infirme! Tous les jours j'entends dire qu'il fait des miracles: celui de donner à un muet l'usage de la parole, ne serait pas un des moindres. Si cela arrive, je fais vœu de le mener au tombeau du Saint, de l'adopter pour mon fils et de lui fournir, tant que je vivrai, les choses dont il aura besoin. » Il n'avait pas achevé, que le muet s'écria d'une voix pleine: « Vive saint François! » et regardant fixement: « Le voilà, dit-il, qui retourne au ciel. Il est venu me faire parler! »

Ces prodiges, qui se multipliaient chaque jour et dont les principaux furent consignés en très grand nombre dans le procès de la canonisation, poussèrent les Frères-Mineurs et les populations tout entières à demander au Pape, contrairement à l'usage, la canonisation de cet incomparable serviteur de Dieu, dès l'année 1227, un an à peine après sa mort. Le Pape Grégoire IX, qui venait de succéder à Honorius III, accueillit favorablement leur

prière ; et Dieu permit que des troubles excités dans la ville de Rome par les émissaires de l'empereur d'Allemagne Frédéric II, obligeassent le saint Pontife à chercher un refuge à Spolète. De là, il se rendit à Assise, où ayant tenu conseil avec les Cardinaux qui l'accompagnaient, il ordonna de commencer les procédures d'usage, et s'en fut à Pérouse, à cinq lieues d'Assise, pour les affaires qu'il avait avec l'empereur.

Les vertus du bienheureux François étaient si éclatantes, si publiques ; les miracles qui s'étaient opérés et qui s'opéraient chaque jour encore à son tombeau, étaient si nombreux, si beaux, si avérés, que les informations ne furent ni difficiles ni longues. Le Pape en confia l'examen juridique aux Cardinaux et Prélats qu'il savait les moins favorables à une canonisation aussi prompte ; et lorsque tout fut fini et mûrement discuté en plein Consistoire, la canonisation fut résolue à l'unanimité.

Le Pape Grégoire IX vint donc avec toute sa Cour à Assise, où la grande nouvelle avait attiré une multitude d'Évêques, de Seigneurs et de pèlerins de diverses provinces.

La cérémonie de la canonisation se fit avec une solennité extraordinaire. Le dimanche matin, 16 juillet de l'année 1228, le Pape se rendit en grande pompe dans l'église de Saint-Georges, où reposait le corps du Bienheureux Père ; et là, du haut de son trône, il voulut publier les louanges du grand Pauvre d'Assise, dont il avait été, pendant son Cardinalat, le protecteur et l'ami.

Ensuite, un Cardinal-Diacre lut publiquement, ce qui n'était point d'usage, la relation des miracles juridiquement constatés. Cette lecture donna lieu aux scènes les plus émouvantes ; car la plupart des personnes sur qui s'étaient opérés ces beaux miracles étaient présentes, et

les attestaient tout haut, en criant : « C'est à moi que cela est arrivé ! » Et elles en montraient les traces. Cet admirable spectacle dura longtemps et remplit d'un pieux enthousiasme l'immense assemblée.

Un autre Cardinal-Diacre résuma toute la cause dans un discours plusieurs fois interrompu par des élans d'amour et de joie. Enfin, le Souverain-Pontife se leva, et, au milieu de l'émotion générale, il dit d'une voix vibrante, les yeux et les mains élevés vers le ciel : « A la gloire du DIEU tout-puissant, Père, et Fils et Saint-Esprit; à la gloire de la Bienheureuse Vierge MARIE, et des saints Apôtres Pierre et Paul, et à l'honneur de l'Église Romaine, Nous avons résolu, de l'avis de nos Frères les Cardinaux et des autres Prélats, d'inscrire au catalogue des Saints le bienheureux Père François, que DIEU a glorifié dans le ciel, et que nous révérons sur la terre. Sa fête sera célébrée le jour anniversaire de sa mort. »

Aussitôt les Cardinaux entonnèrent le *Te Deum*, et le peuple répondit par de grandes acclamations. Le Pape, descendant de son trône, se rendit au caveau qui renfermait le corps du Saint, se prosterna devant la précieuse relique, baisa la châsse, et fit de riches offrandes. En présence des Cardinaux, il fit ouvrir la châsse, dit une chronique contemporaine, afin d'avoir la consolation de voir de ses yeux, et de vénérer, avec les Prélats et les Princes présents à la fête, les Stigmates de JÉSUS crucifié sur ce merveilleux corps qui se conservait sain, frais, et comme vivant.

Et ainsi le plus humble et le plus pauvre des Saints fut canonisé avec des circonstances insolites, tout spécialement glorieuses : le Souverain-Pontife le canonisa de sa propre bouche, et en présence de tous les fidèles; il vint faire ce grand acte au lieu même où reposait le ser-

viteur de DIEU ; il le canonisa sans passer par les degrés ordinaires de la procédure, c'est-à-dire sans le proclamer préalablement Vénérable ni Bienheureux ; enfin il canonisa saint François moins de deux ans après sa bienheureuse mort.

Quantité de miracles de premier ordre suivirent la canonisation de saint François, et cela par toute la terre. Saint Bonaventure, presque contemporain (puisqu'il avait déjà sept ans lors de cette canonisation) en rapporte un grand nombre, avec les détails les plus minutieux et les plus authentiques.

Pour lémoigner plus hautement encore de sa vénération et de son amour pour saint François, Grégoire IX ordonna d'élever à Assise même une magnifique église où le corps du Saint serait transporté et qui serait la première à porter son nom. Il fit choisir l'emplacement de cette basilique, et en voulut poser lui-même la première pierre, avant de quitter l'Ombrie. L'endroit qui parut le plus propice était situé à l'une des extrémités d'Assise, au-dessus d'un précipice très profond, et qu'on appelait « *collo d'inferno*, colline d'enfer, » parce que c'était là qu'on exécutait et qu'on enterrait les condamnés à mort, comme nous l'avons déjà dit. Par l'ordre du Pape, ce nom sinistre fut échangé contre le nom céleste et joyeux de « colline de Paradis, *collo di Paradiso*. »

Cette église de saint François est une des merveilles de l'Italie et du monde entier. La crypte inférieure, où l'on vénère encore aujourd'hui les reliques sacrées du Patriarche Séraphique, fut achevée et entièrement voûtée, en moins de deux ans. Sans plus tarder, on fit, le 25 mai 1230, veille de la Pentecôte, au milieu de fêtes splendides et d'un concours immense de fidèles de tout pays, la translation des reliques de saint François ; et le Souverain-

Pontife, pour se consoler de n'y pouvoir assister en personne, s'y fit représenter magnifiquement et envoya de riches présents pour l'achèvement et l'ornementation de la nouvelle basilique.

Cinq ans plus tard, en 1235, cette belle église étant complètement terminée, le saint Pape Grégoire IX, malgré ses quatre-vingt-quatorze ans, revint à Assise pour la consacrer de ses propres mains, le 25 avril, dimanche de *Quasimodo*. Ce fut une grande solennité. Ce monument gigantesque et charmant tout à la fois, se compose de trois églises superposées : l'une, qui est la crypte inférieure, où repose le corps de saint François, est peu étendue ; la seconde et la troisième, qui servaient au culte public, et qui ont été profanées en 1871, par la révolution italienne, avaient été décorées par les plus illustres peintres du moyen-âge.

Le vénérable Grégoire IX mourut en odeur de sainteté, six ans après la consécration de la basilique d'Assise ; il était dans sa centième année. Il eut l'honneur et le bonheur de connaître intimement et de canoniser, outre saint François d'Assise, saint Dominique, sainte Claire, saint Antoine de Padoue, et la douce et charmante sainte Elisabeth de Hongrie, dont il avait été le tuteur.

Gloire, amour et bénédiction sur la terre et dans les cieux au Séraphin d'Assise, à l'humble et doux saint François.

APPENDICE.

Des principaux souvenirs et des reliques du Père saint François.

La ville et les environs d'Assise sont pleins des souvenirs de saint François ; et, de nos jours encore, après plus de six siècles et demi, on montre à chaque pas les lieux qui furent témoins de ses miracles et de ses principales actions.

On voit entre autres dans la ville d'Assise quelques murailles de la maison paternelle de saint François, où il passa les vingt-cinq premières années de sa vie ; et, tout près de là, la porte même de l'étable où il naquit.

Dans l'église de Saint-Georges, où il devait être enterré et canonisé un jour, on voit les mêmes fonts baptismaux qui furent témoins de son baptême : et, non loin de là, la cathédrale où il fut confirmé.

Le palais épiscopal actuel est celui-là même où il entra tant de fois, et où il fut reçu avec une charité si paternelle par l'évêque d'Assise, depuis le jour où il se dépouilla de tout pour entrer dans les voies de la pauvreté évangélique jusqu'aux jours de sa dernière maladie. C'est la même grande salle d'audience qui existait du temps de saint François.

Dans une petite ruelle, au centre de la ville, on montre la porte de la maison du Bienheureux Bernard de Quintavalle ; et nous avons vu comment saint François y

entra et y passa la merveilleuse nuit d'oraison et d'extase qui lui valut ce premier compagnon.

Dans la vallée que couronne Assise, on vénère encore la petite église de la Portioncule, appelée aussi Notre-Dame des Anges, que saint François a rebâtie de ses propres mains, où il a reçu maintes fois la visite miraculeuse de Notre-Seigneur, de la Sainte-Vierge et des Anges, et où l'Ordre des Frères-Mineurs a pris naissance. Non loin de là, on voit l'humble cellule d'où il est parti pour le ciel, et où l'on conserve religieusement la sainte relique de son cœur, sa corde, et l'empreinte de son visage prise sur nature après sa mort.

Cinquante ou soixante pas plus loin, on voit les restes du champ d'épines dans lequel il se roula, une nuit, par pénitence, et dont les épines furent subitement et miraculeusement changées en roses, et, plus loin dans la plaine, les petites cavernes de *Rivo-Torto*, où il campa avec ses douze premiers disciples, aux débuts de son Ordre.

Entre la Portioncule et Assise, en passant par les chemins qu'il a lui-même foulés tant de fois, on arrive à la petite église de Saint-Damien, également rebâtie des mains mêmes de saint François, et à laquelle est adossé l'humble couvent où saint François fonda, avec Claire, l'Ordre des Dames de la pauvreté. Tout y est encore à la même place que du temps de saint François et de sainte Claire. C'est la même cloche, les mêmes boiseries à l'ancien chœur des Religieuses ; ce sont les mêmes tables et les mêmes bancs grossiers de l'ancien réfectoire ; par le même escalier, qui servit jadis à sainte Claire, à sainte Agnès et aux autres Saintes du commencement de l'Ordre des Clarisses, on monte dans la chambre même où sainte Claire vécut, pria, souffrit pendant ving-huit années consécutives et où

elle mourut enfin, pleine de mérites, le 12 août de l'année 1253 ; et l'on y vénère encore le tabernacle d'albâtre et le ciboire d'ivoire où, avec la permission du Pape, elle conservait, dans une petite pièce attenante à sa cellule, le Saint-Sacrement, qu'elle adorait jour et nuit. C'est ce même ciboire qu'elle posa devant la porte d'entrée du monastère, lorsqu'une troupe de pirates sarrasins se préparaient à l'envahir, après en avoir escaladé déjà les murailles. Par la puissance de la prière de la Sainte, prosternée devant le Saint-Sacrement, les Sarrasins, saisis d'une terreur panique, s'enfuirent en désordre.

Dans l'église souterraine de la Basilique de saint François à Assise, on vénère le corps sacré du Saint, dont on aperçoit la chässe en pierre, à travers une puissante grille de fer, au-dessus d'un autel où l'on peut célébrer la Messe. Des lampes sans nombre brûlaient jadis devant la sainte relique : mais, depuis l'invasion piémontaise, qui a dépouillé la basilique et le grand couvent des Frères-Mineurs, il n'en reste plus qu'une, triste et solitaire. Les ossements sacrés du corps de saint François, reconnus et vérifiés en 1821, par une commission spéciale sur l'ordre du Pape Pie VII, reposent tout entiers dans cette chässe. Les reliques du Saint que l'on donne aux fidèles, sont des parcelles de la vénérable poussière qui fut jadis sa chair, ses vêtements, les clous de ses Stigmates et les suaires dans lesquels le Saint fut enseveli.

Dans le Trésor, on voit le plus ancien portrait connu de saint François, dont il est question plus haut, ainsi que l'original de la Règle des Frères-Mineurs, et celui de la bénédiction donnée à Frère Léon, tracés tous deux de la main même du Saint.

Là on vénère encore deux tuniques portées par saint François, dont l'une, chose remarquable, est en laine

blanche et a été tissée par sainte Claire et sa sœur sainte Agnès, de la laine du pauvre petit agneau que le Père François leur avait donné ; il mettait, paraît-il, cette blanche tunique les jours de grande fête. Là se conservent également des reliques qui rappellent ses Stigmates ; entre autres la feuille de parchemin, teinte de son sang et destinée à couvrir la plaie de son côté ; et la paire de sandales en étoupe, que la bonne sainte Claire, touchée des souffrances de son admirable Père, lui confectionna tout exprès pour atténuer les poignantes douleurs des Stigmates sanglants de ses pieds.

Telles sont, sans compter beaucoup d'autres, les reliques actuellement existantes de saint François. A Paris, au couvent des Capucins, nous possédons un de ses manteaux, de laine grise, celui dont nous avons parlé plus haut, triple relique de saint François, de sainte Elisabeth de Hongrie, et de notre grand saint Louis. A Florence, on conserve précieusement la pauvre robe qu'il portait lorsqu'il reçut les Stigmates sur le Mont-Alverne, et lorsqu'il était ravi en extase et enlevé à perte de vue, jusque dans les cieux. A Rome, on montre deux cellules où il a demeuré.

LES
VOLONTAIRES
DE LA PRIÈRE

*Approuvé et recommandé aux fidèles par NN. les Archevêques e
Évêques de Besançon, de Bordeaux, de Rouen, d'Aix, de Bourges, de
Cambrai, de Malines, de Toulouse, d'Arras, d'Autun, de Beauvais, de
Carcassonne, de Genève, du Mans, de Metz, de Moulins, de Nantes, de
Nevers, de Périgueux, de Poitiers, du Pny, de Saint-Brieuc, de Saint-
de Sées.*

LES

VOLONTAIRES DE LA PRIÈRE

Une crise redoutable menace Rome et la Papauté. De tous les points du monde, les ennemis de DIEU se lèvent et s'unissent pour donner à l'Église un assaut suprême. Rome est le point de mire de leurs complots ; et c'est tout simple. Rome n'est-elle pas la Jérusalem des chrétiens, la capitale du royaume universel de Notre-Seigneur sur la terre ? n'est-elle pas la cité sainte, chère à tous les catholiques ? Bientôt elle va voir l'Église entière réunie en Concile œcuménique. Rome est la clef de notre position comme soldats du Christ et de l'Église.

Il est donc du devoir de tout chrétien, sans exception, de travailler à la défense de Rome, de cette Église, Mère et Maîtresse, que l'impiété veut profaner.

A l'heure qu'il est, la Rome de saint Pierre court le plus effrayant des périls. Les *sociétés secrètes*, qui enlacent l'Europe et l'Amérique comme dans un immense réseau d'impiété, de révolte et d'apostasie, réunissent tous leurs efforts pour en finir avec la Rome papale. On veut la *séculariser*, c'est-à-dire l'enlever au Vicaire de JÉSUS-CHRIST, et soustraire ainsi à Notre-Seigneur la seule cité du monde où il règne encore en Souverain.

Devant cette conspiration formidable, nous aussi, chré

tiens, levons-nous, unissons-nous pour la défense du royaume de JÉSUS-CHRIST : pour le bien comme pour le mal, l'union fait la force.

Tous ne peuvent défendre Rome par l'épée ou par le fusil, comme nos admirables zouaves; tous ne peuvent la défendre avec l'autorité de la parole ou l'autorité du talent, comme nos Évêques, nos prédicateurs, nos écrivains catholiques; tous ne peuvent faire, pour cette cause trois fois sainte, de grands sacrifices d'argent, comme font tant de chrétiens riches; mais ce que tous peuvent faire, ce que tous doivent faire, c'est de prier, de beaucoup prier, de prier sans se lasser.

Déjà *les Volontaires de la Prière* sont organisés en Angleterre et en Italie; qu'ils s'organisent en France, en Belgique, partout. Nous faisons appel à la foi de tous: que les mères fassent prier leurs enfants; que chaque vrai fidèle enrôle dans cette ligue de prières ses amis, ses connaissances; qu'on la propage sans perdre de temps; qu'elle soit promptement établie dans les villes, dans les campagnes, dans les communautés, dans les séminaires, dans les collèges, dans les pensionnats, dans les écoles. *Les Volontaires de la Prière* aideront ainsi les volontaires de l'épée; et, comme Moïse sur la montagne, ils leur obtiendront une victoire humainement impossible.

Rien de plus simple que cette sainte ligue, dont les éléments existent partout. Que chacun fasse son devoir; et bientôt Rome comptera des millions et des millions de volontaires dans la grande légion de la prière. Mais, je le répète, ne perdons pas de temps; le danger presse. Courage! si nous le voulons, la victoire est à nous.

Pour s'enrôler dans les rangs bénis des *Volontaires de la Prière*, il suffit de s'engager :

1° A ne laisser passer aucun jour sans prier avec ferveur pour le Pape et aux intentions du Pape, pour les besoins spirituels et temporels du Saint-Siège. — On pourra réciter à cet effet la belle prière qui termine cette petite feuille, et que saint Gaëtan de Thienne composa, il y a trois siècles, pendant que Rome était, comme aujourd'hui, cernée de toutes parts et menacée de pillage ;

2° A donner chaque mois à la grande œuvre du *Denier de Saint-Pierre* une aumône quelconque, ne fût-ce qu'un ou deux sous ;

4° A offrir de temps en temps à Notre-Seigneur quelque petite mortification ou quelque souffrance pour le salut de Rome ;

5° Enfin, à enrôler le plus de monde possible dans cette pacifique armée de la prière.

Les tout petits enfants, si puissants sur le cœur de DIEU par leur innocence, peuvent, comme les grandes personnes, prendre rang parmi les *Volontaires de la Prière*. Leurs mères, ou les personnes qui en tiennent la place, leur feront dire chaque jour quelque petite prière pour le Pape et à ses intentions ; par exemple : « *Jésus, miséricorde!* » ou bien : « *Mon Dieu, sauvez le Pape et ayez pitié de votre Eglise!* » ou bien encore : « *Sainte Vierge Immaculée, venez au secours de PIE IX!* »

PRIÈRE DE SAINT GAÉTAN DE THIENNE

RESPICE, Domine, de sanctuario tuo, et vide hanc sacrosanctam Hostiam quam tibi offert magnus Pontifex noster sanctus Puer tuus Dominus JESUS pro peccatis fratrum suorum ; et esto placabilis super multitudinem malitæ nostræ. Ecce vox sanguinis fratris nostri JESU clamat ad te de cruce. Exaudi, Domine ; placare, Domine ; attende, et fac, ne moreris, propter te metipsum. DEUS meus, quia Nomen tuum invocatum est super populum tuum ; et fac nobiscum secundum misericordiam tuam. Amen.

DU fond de votre sanctuaire, regardez, Seigneur, et voyez l'Hostie sainte que vous offre, pour les péchés de ses frères, notre grand Pontife, le Seigneur JÉSUS, votre saint Fils. Que votre justice s'apaise, malgré la multitude de nos iniquités. Voici que la voix du sang de JÉSUS notre frère crie vers vous du haut de la croix. Ecoutez-le, Seigneur ; Seigneur, pardonnez-nous ; venez, venez vite ; pour votre propre gloire, ô mon DIEU, ne tardez pas, car votre nom a été invoqué sur cette Cité sainte et sur votre peuple ; traitez-nous selon les desseins de votre miséricorde. Ainsi soit-il.

TABLE

DES MATIÈRES DU TOME ONZIÈME

L'ENFER

PROLOGUE.	7
I. S'IL Y A VRAIMENT UN ENFER	
Il y a un enfer : c'est la croyance de tous les peuples, dans tous les temps.	13
Il y a un enfer : l'enfer n'a pas été inventé et n'a pas pu l'être.	17
Il y a un enfer : DIEU lui-même nous en a révélé l'existence.	20
S'il y a vraiment un enfer, comment personne n'en est-il revenu?	25
<i>Le docteur Raymond Diocrès.</i>	24
<i>Le jeune Religieux de Saint-Antoine</i>	26
<i>La courtisane de Naples.</i>	28
<i>L'ami du comte Orloff.</i>	29
<i>La dame au bracelet d'or</i>	51
<i>La fille perdue de Rome.</i>	55
Pourquoi tant de gens s'efforcent de nier l'existence d'un enfer.	56
Que l'on ne croirait pas davantage à un enfer si les morts revenaient plus souvent.	59
II. CE QU'EST L'ENFER.	
Des idées fausses et superstitieuses au sujet de l'enfer.	40
Que l'enfer consiste avant tout dans l'épouvantable peine de la damnation.	45
Que l'enfer consiste, en second lieu, dans la peine horrible du feu	48
<i>Le feu de l'enfer est surnaturel et incompréhensible</i>	49
<i>Le P. de Bussy et le jeune libertin</i>	50
<i>Les trois fils d'un vieil usurier.</i>	52
<i>Mes enfants, n'allez pas en enfer</i>	55
<i>Le feu de l'enfer est un feu corporel</i>	55

<i>Tout corporel qu'il est, le feu de l'enfer atteint les âmes . . .</i>	57
<i>Le Capitaine-adjutant-major de Saint-Cyr.</i>	58
<i>La main brûlée de Foligno.</i>	60
<i>Où est le feu de l'enfer</i>	64
<i>Le feu de l'enfer est un feu ténébreux. Vision de sainte Térèse.</i>	67
Que d'autres peines très grandes accompagnent le sombre feu de l'enfer.	73
III. DE L'ÉTERNITÉ DES PEINES DE L'ENFER.	
Que l'éternité des peines de l'enfer est une vérité de foi révélée	75
Que l'enfer est nécessairement éternel, à cause de la na- ture même de l'éternité.	76
D'une autre raison de l'éternité des peines : le défaut de grâce.	79
Troisième raison de l'éternité des peines : la perversité de la volonté des damnés.	82
S'il est vrai que DIEU soit injuste en punissant par des peines éternelles des fautes d'un moment.	84
S'il en est de même des péchés de faiblesse	87
Quels sont ceux qui prennent le chemin de l'enfer.	89
Si l'on est certain de la damnation de quelqu'un que l'on voit mal mourir	92
CONCLUSIONS PRATIQUES.	97
Sortir immédiatement et à tout prix de l'état de péché mortel.	97
Éviter avec un grand soin les occasions dangereuses et les illusions.	100
Assurer son salut éternel par une vie sérieusement chré- tienne.	102

LES TROIS ROSES DES ÉLUS

Bref de N. T. S. P. le Pape. 109

AU LECTEUR. 111

I. L'AMOUR DU PAPE.

Pourquoi tous les chrétiens doivent aimer le Pape 115

Que l'autorité du Pape n'est autre que l'autorité de JÉSUS-CHRIST	115
Comment le Pape est la règle vivante de la vraie foi. . .	120
Pourquoi tant de gens déblatèrent contre le Pape, sans le connaître.	125
Que l'on ne saurait être vraiment chrétien si l'on n'aime point le Pape	128
Comment en pratique il faut aimer le Pape dans les temps où nous vivons.	129
II. L'AMOUR DE LA SAINTE-VIERGE.	
Pourquoi tous les chrétiens doivent aimer la sainte Vierge	155
Comment l'Évangile résume merveilleusement les grandeurs de la sainte Vierge.	157
De quelques obscurités de l'Évangile au sujet de la sainte Vierge	142
<i>La réponse de l'enfant JÉSUS retrouvé dans le Temple . . .</i>	145
<i>La réponse de JÉSUS à MARIE aux noces de Cana.</i>	144
<i>JÉSUS prêchant refuse de recevoir sa Mère.</i>	147
<i>Des « frères et sœurs » de JÉSUS et de la virginité perpétuelle de MARIE</i>	148
<i>La réponse de JÉSUS à une femme qui exaltait le bonheur de sa Mère</i>	151
Que le culte et l'amour de la sainte Vierge ont commencé avec l'Église.	152
Si un chrétien peut trop aimer et trop honorer la sainte Vierge	156
Comment un véritable enfant de DIEU peut et doit honorer la sainte Vierge.	160
III. L'AMOUR DU SAINT-SACREMENT.	
Que le Saint-Sacrement contient réellement et véritablement le corps de N. S. JÉSUS-CHRIST.	165
Comment l'amour du Saint-Sacrement se confond avec l'amour de JÉSUS-CHRIST, avec l'amour de DIEU.	168
Qu'un chrétien qui croit tout de bon au très Saint-Sacrement de l'autel se fait un devoir d'aller l'adorer. . . .	169
De quels religieux respects nous devons entourer le Saint-Sacrement.	171
Quelques conseils pratiques touchant l'adoration du Saint-Sacrement.	175

Un bel exemple de la toute-puissance du Saint-Sacrement pour la conversion et la sanctification des âmes. . . .	176
Un mot sur les OEuvres d'adoration eucharistique. . . .	180
Qu'il ne suffit pas d'adorer Jésus-Christ au Saint-Sacrement; mais qu'il faut encore le recevoir dans la sainte Communion	182
Qu'il faut communier saintement.	185
Comment Jésus au Saint-Sacrement est le refuge et le salut des pauvres pécheurs.	188
Qu'il ne suffit pas de communier saintement, mais qu'il faut en outre communier souvent.	194
De la communion de chaque jour.	201
Applications pratiques.	204
Des fruits excellents de la Communion sainte et fréquente.	209

LES MERVEILLES DE SAINTE ANNE D'AURAY

I. Sainte Anne, Mère de la Vierge MARIE.	219
II. Que de temps immémorial sainte Anne est la Patronne de la Bretagne.	224
III. Yves Nicolazic, de Keranna.	226
IV. Premières manifestations de sainte Anne au bon Nicolazic.	227
V. Nouvelles manifestations plus explicites	229
VI. Nicolazic et le recteur de Pluneret — Suite des apparitions et des prodiges	251
VII. Découverte de la statue miraculeuse de sainte Anne.	254
VIII. Les premiers pèlerins de Keranna.	257
IX. Comment tous ces faits merveilleux ont été mûrement examinés et authentiqués par l'autorité ecclésiastique.	241
X. La première Messe, la première chapelle et le couvent de Sainte-Anne	244
XI. Couronnement de l'œuvre de Nicolazic.	246
XII. Bienheureuse mort de Nicolazic.	248
XIII. Comment le sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray traversa la tempête révolutionnaire	251
XIV. Que, dès l'origine du pèlerinage, Sainte Anne illustra son sanctuaire d'Auray par de grands miracles.	255
XV. Guérison miraculeuse du pauvre paralytique estropié d'Hennebont, François Talhoët.	254

XVI. Prodiges contemporains. L'incendie d'Auray, février 1812.	256
XVII. Les naufragés de Quiberon, en 1855.	258
XVIII. Guérison instantanée et conversion d'un Breton incrédule.	260
XIX. Guérison miraculeuse du R. P. Le Pailleur, Fondateur des Petites-Sœurs des Pauvres, en 1850.	261
XX. Un mot sur les certificats de médecins, en fait de miracles	264
XXI. Guérison de deux petits enfants de Lorient.	298
XXII. Guérison radicale d'une gastrite incurable, M ^{lle} Léonide Poisson, d'Angers.	270
XXIII. Le capitaine Goulven et la frégate <i>Eva-Honorine</i> , novembre 1864.	272
XXIV. Le petite mousse de sainte Anne.	275
XXV. Le petit Joseph-Marie Dréan, de Plouay, 27 avril 1865.	275
XXVI. Une jeune paralytique subitement guérie le 12 octobre 1864.	278
XXVII. Le jeune négociant breton, en 1865.	279
XXVIII. Guérison subite et radicale de M ^{lle} Albine de la Brèque, de Pont-l'Abbé, en 1864.	281
XXIX. Admirable conversion d'un mari ivrogne, en 1864.	282
XXX. La Sœur de Notre-Dame-de-la-Charité, Marseille, 4 août 1866.	286
XXXI. Quadruple guérison de M ^{lle} Marie Fuseau, du Créal (Morbihan), mai 1866.	287
XXXII. Marie-Françoise Gétin, de Nivillac (Morbihan), veille de Noël 1866.	288
XXXIII. Miraculeuse préservation de Marie-Anne Le Floch, de Lanquidic (Morbihan), 6 septembre 1867.	290
XXXIV. Guérison d'une fistule cancéreuse, Madame Gaulé, de Rain, près Redon.	292
XXXV. Les deux petits enfants Jaffré, de Plouhinec, février et mars 1867.	295
XXXVI. La petite Marie-Anna B., de Saint-Méen, mai 1868.	294
XXXVII. Une autre petite fille arrachée à la mort, à Plœmeur, près Lorient, 11 juillet 1868.	295
XXXVIII. La petite Anne Marie Guillemet, de Locminé, le 5 novembre 1868.	296
XXXIX. La novice des Sœurs hospitalières des Incurables, Rennes 1869.	297

XL. Délivrance d'une surdité, Auray 1869.	298
XLI. Sainte Anne et les soldats bretons, pendant la guerre de 1870.	299
XLII. Guérison miraculeuse du petit Lucien Chotel, 26 juillet 1871	302
XLIII. Résurrection d'une petite fille noyée ; Grand-champ, le 18 septembre 1872.	303
XLIV. Le petit François Caër, de Languidic, le 27 août 1873. .	305
XLV. Le naufrage du brick l' <i>Aigle</i> , 13 et 14 avril 1874. . . .	306
XLVI. La petite mourante de Pleiber Christ, 16 février 1874 . .	308
XLVII. Le petit garçon du professeur pharmacien, Nantes, le 9 janvier 1875.	309
XLVIII. Le petit Joseph-Marie Offret, 11 mars 1875.	310
XLIX. Merveilleuse guérison de plaies gangréneuses : Augustine Crosnier, 9 juillet 1876.	310
CONCLUSION.	396

LE TIERS-ORDRE DE SAINT FRANÇOIS

PREMIÈRE PARTIE

I. Ce que c'est que le Tiers-Ordre.	325
II. Pourquoi le Tiers-Ordre de saint François est appelé séraphique.	327
III. Comment fut institué le Tiers-Ordre.	328
IV. Des merveilleux progrès et des gloires du Tiers-Ordre de saint François.	329
V. De l'amour exceptionnel que le Saint-Siège a toujours porté au Tiers-Ordre	332
VI. Des Grâces et Indulgences magnifiques accordées par le Saint-Siège aux Tertiaires de Saint-François	355
VII. De l'esprit du Tiers-Ordre	338
VIII. Des obligations et de la Règle du Tiers-Ordre.	344
IX. Des dispenses et commutations de la Règle.	346
X. Des différentes espèces de Tertiaires.	348
XI. Ce qu'il faut faire pour entrer dans le Tiers-Ordre. . . .	350
XII. Des trois grandes promesses faites par Notre-Seigneur à notre séraphique Père saint François	353

DEUXIÈME PARTIE

I. — RÈGLE DU TIERS-ORDRE SÉCULIER DE SAINT-FRANÇOIS.

<i>De l'admission, du noviciat, de la profession.</i>	356
<i>De la manière de vivre.</i>	358

<i>Des offices, de la visite, et de la Règle elle-même.</i>	560
II. — CATALOGUE DES INDULGENCES ET DES PRIVILÈGES.	
<i>Des Indulgences plénières.</i>	561
<i>Des Indulgences partielles.</i>	562
<i>Des privilèges.</i>	565
<i>Quelques explications très importantes au sujet des Indul- gences</i>	564
<i>Les six Pater, Ave et Gloria Patri</i>	569

LE SERAPHIQUE SAINT FRANÇOIS

PRÉFACE. Le Mois de saint François.	577
I. Portrait du séraphique Père saint François	579
II. Des premières années de saint François, et des humbles début de l'Ordre des Frères-Mineurs.	582
III. Saint François et ses premiers compagnons à Rivo-Torto et à Notre-Dame des Auges. Premières missions.	588
IV. Austérités prodigieuses et miracles du bienheureux François pendant sa mission en Toscane	592
V. De la vocation de sainte Claire, et comment le bienheu- reux saint François fonda son second Ordre.	596
VI. Comment l'humble François ne put réaliser son désir de verser son sang pour JÉSUS-CHRIST, au milieu des infi- dèles	402
VII. Nouvelle tentative du bienheureux Père saint François pour obtenir la couronne du martyre, et son bel apostolat en Espagne	407
VIII. Comment saint François, de retour en Italie, prit pos- session du Mont-Alverne.	412
IX. Saint François et saint Dominique à Rome. François veut aller évangéliser la France.	419
X. Grand amour de saint François pour l'Église romaine. Il prêche devant le Pape. Il obtient un Cardinal-protec- teur	424
XI. Origine du <i>Cordon franciscain</i> . Saint François au Chapitre général de la Pentecôte	450
XII. Saint François et le Soudan d'Égypte	436
XIII. Saint François et le Chapitre de la Saint-Michel.	442
XIV. Comment saint François institua le Tiers-Ordre de la Pé- nitence	448

XV. Comment saint François reçut de Notre-Seigneur et de son Vicaire la grande Indulgence de la Portioncule.	454
XVI. Promulgation solennelle de l'Indulgence de la Portioncule. Confirmation divine de la Règle.	459
XVII. De plusieurs choses merveilleuses que fit le Père saint François, en l'année 1224.	465
XVIII. Du don tres-excellent d'oraison que François avait reçu de Notre-Seigneur.	470
XIX. Du souverain amour de saint François pour Notre-Seigneur Jésus-Christ et pour son grand Sacrement.	745
XX. De la merveilleuse humilité du séraphique saint François	480
XXI. De la pauvreté, de la simplicité et bonté de saint François.	485
XXII. Comment saint François commandait aux animaux et en était obéi	490
XXIII. Quelques autres beaux exemples de ce pouvoir surnaturel de saint François.	494
XXIV. Le bienheureux Père saint François sur le Mont-Alverne.	498
XXV. L'impression des Stigmates.	505
XXVI. Comment le Saint-Siège Apostolique a reconnu et proclamé la vérité des Stigmates de saint François.	509
XXVII. Saint François, descendu de l'Alverne, resplendit plus que jamais de l'éclat de la sainteté, au milieu de ses souffrances	514
XXVIII. Surnaturellement assuré de son salut, François se réjouit de plus en plus de souffrir avec Jésus-Christ.	519
XXIX. Dernière mission de saint François. Ses derniers miracles et ses dernières prophéties	525
XXX. La bienheureuse mort du séraphique Père saint François	550
XXXI. La canonisation de saint François.	557
APPENDICE	
Des principaux souvenirs et des reliques du Père saint François.	545

LES VOLONTAIRES DE LA PRIÈRE

Les Volontaires de la Prière.	549
Prière de saint Gaétan de Thienne	551